



Rapport annuel révisé
CANDRIAM BONDS

31 décembre 2023

01.01.2023 - 31.12.2023
SICAV de droit luxembourgeois
R.C.S. Luxembourg B-30659



CANDRIAM BONDS

SICAV de droit luxembourgeois

Rapport annuel révisé pour l'exercice
du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023



Table des matières

Administration de la SICAV	4
Détails sur la SICAV	5
Rapport du Conseil d'Administration	6
Rapport d'audit	19
État des actifs nets au 31 décembre 2023	22
État des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2023	30
Statistiques	38
Portefeuille-titres au 31 décembre 2023	44
CANDRIAM BONDS Capital Securities	44
CANDRIAM BONDS Convertible Defensive	48
CANDRIAM BONDS Credit Alpha	52
CANDRIAM BONDS Credit Opportunities	55
CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies	58
CANDRIAM BONDS Emerging Markets	62
CANDRIAM BONDS Emerging Markets Corporate	67
CANDRIAM BONDS Emerging Markets Total Return	72
CANDRIAM BONDS Euro	76
CANDRIAM BONDS Euro Corporate	85
CANDRIAM BONDS Euro Diversified	92
CANDRIAM BONDS Euro Government	102
CANDRIAM BONDS Euro High Yield	107
CANDRIAM BONDS Euro Long Term	111
CANDRIAM BONDS Euro Short Term	118
CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes	124
CANDRIAM BONDS Global Government	128
CANDRIAM BONDS Global High Yield	133
CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration	137
CANDRIAM BONDS International	140
CANDRIAM BONDS Total Return	148
Notes aux états financiers - Tableau des instruments dérivés	155
Autres notes aux états financiers	172
Informations supplémentaires non auditées	193
Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR)	202



Administration de la SICAV

Conseil d'Administration

Président

Jean-Yves MALDAGUE
Managing Director
Candriam

Administrateurs

Annemarie ARENS
Independent Director

Thierry BLONDEAU
Independent Director

Isabelle CABIE
Global Head of Corporate Sustainability
Candriam

Pascal DEQUENNE
Global Head of Operations
Candriam

Vincent HAMELINK (jusqu'au 19 avril 2023)
Member of the Group Strategic Committee
Candriam

Aurore PELLE (depuis le 20 avril 2023)
Senior Internal Auditor
Candriam

Koen VAN DE MAELE
Global Head of Investment Solutions
Candriam

Siège social

5, Allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

Dépositaire et Agent Payeur Principal

CACEIS Bank, Luxembourg Branch
5, Allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

Société de Gestion

Candriam
SERENITY - Bloc B
19-21, Route d'Arlon
L-8009 Strassen

Les fonctions d'**Agent Administratif**, d'**Agent Domiciliaire** et d'**Agent de Transfert** (en ce compris les activités de **Teneur de Registre**) sont déléguées à :

CACEIS Bank, Luxembourg Branch
5, Allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

La mise en œuvre des activités de **gestion de portefeuille** est assurée directement par Candriam et/ou une ou plusieurs de ses succursales :

Candriam – Belgian Branch
58, Avenue des Arts
B-1000 Bruxelles

Candriam – Succursale française
40, Rue Washington
F-75408 Paris Cedex 08

Candriam – UK Establishment
Aldersgate Street 200,
London EC1A 4 HD

La mise en œuvre des **opérations de prêt et emprunt de titres** est prise en charge par Candriam et/ou l'une de ses succursales et est partie déléguée à :

CACEIS Bank, Luxembourg Branch
5, Allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

Réviseur d'entreprises agréé

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative
2, Rue Gerhard Mercator
L-2182 Luxembourg

Services financiers

- Au Grand-Duché du Luxembourg
Banque Internationale à Luxembourg S.A.
69, Route d'Esch
L-1470 Luxembourg

- En Belgique
Belfius Banque S.A.
11, Place Rogier
B-1210 Bruxelles

Agent Payeur en Autriche

Erste Bank AG
Graben 21,
A-1010 Vienne



Détails sur la SICAV

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires se tient chaque année au siège social de la SICAV, ou à tout autre endroit au Luxembourg qui sera spécifié sur la convocation. Elle se tiendra dans les six mois après la clôture de l'exercice.

Les avis de toute Assemblée générale sont envoyés par courrier recommandé à tous les actionnaires nominatifs, à leur adresse figurant au registre des actionnaires, au moins 8 jours avant l'Assemblée générale. Ces avis indiquent l'heure et le lieu de l'Assemblée générale et les conditions d'admission, l'ordre du jour et les exigences de la loi luxembourgeoise en matière de quorum et de majorité nécessaires.

Ces avis sont également publiés dans la presse des pays où la SICAV est commercialisée, si la législation de ces pays l'exige.

Les rapports aux actionnaires concernant l'exercice précédent et les résultats sont disponibles au siège social de la SICAV. L'exercice de la SICAV se termine le 31 décembre de chaque année.

Une liste reprenant les opérations (ventes et achats) des portefeuilles d'investissement est disponible gratuitement au siège social de la SICAV.

Le prospectus, les Documents d'informations clés relatifs aux produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance (PRIIPs KIID), les statuts de la SICAV ainsi que ses rapports financiers sont tenus gratuitement à la disposition du public au siège social de la SICAV.



Rapport du Conseil d'Administration

Contexte économique et financier

Aux **États-Unis**, en janvier et février 2023, les indicateurs économiques sont restés en grande majorité (à l'exception de l'immobilier résidentiel) plutôt positifs, malgré les relèvements précédents de la Réserve fédérale (la Fed). Le 1 février, l'institution a relevé son taux directeur de 25 points à 4,75 %. Plus de 700.000 emplois ont été au cours de ces deux mois. L'indice ISM du secteur des services s'élevait à 55,1 en février. Ces éléments ont fait passer le taux à dix ans au-dessus des 4 % début mars.

Toutefois, la fermeture par les autorités de la 16ème plus grande banque américaine (Silicon Valley Bank) le 10 mars (suite à des sorties excessives de dépôts) et celle, quelques jours plus tard, de Signature Bank, ont suscité des craintes de contagion à d'autres banques de taille moyenne. La FDIC, en consultation avec la Réserve fédérale et le Trésor américain, a pu invoquer une « exception de risque systémique », ce qui lui a permis d'assurer tous les dépôts de ces deux banques (dépôts assurés (< 250.000 USD) et non assurés). Afin d'éviter un problème de liquidité et de contagion, la Fed ouvre une nouvelle facilité d'emprunt (BTFP - Bank Term Funding Program), dont la spécificité est que les obligations gouvernementales utilisées comme garantie sont évaluées au pair et non au prix du marché. Grâce au contrôle exercé par les autorités, le risque de contagion diminue et les tensions sur les marchés financiers s'atténuent. D'autre part, sous l'effet d'une atténuation des tensions au sein des chaînes d'approvisionnement et d'une baisse des prix de l'énergie et des métaux industriels, l'inflation totale enregistre une baisse constante au cours des premiers mois de l'année 2023 (5 % en mars 2023). Quant à l'inflation sous-jacente, elle stagne autour de 5,5 %. En effet, si l'inflation des biens ralentit, ce n'est pas le cas de la composante immobilière de l'inflation (plus de 30 % de l'IPC) et de celle des services non immobiliers. Par ailleurs, la croissance des salaires reste sensible et représente un facteur important dans le prix des services. C'est ce qui explique que malgré les évolutions survenues en mars, la Réserve fédérale a relevé son taux directeur de 25 points de base supplémentaires, le portant à 5 % le 22 mars. Fin mars, le taux à dix ans (à 3,48 %) était de 35 points de base inférieur à celui de fin 2022. Le marché actions a progressé de 7 %.

Au deuxième trimestre, le secteur manufacturier a connu (à l'instar du reste du monde) une croissance timide, tandis que le secteur des services a enregistré une progression soutenue. Plus de 600 000 emplois ont été créés au cours du trimestre, et dans le même temps la croissance des salaires et l'inflation sous-jacente n'ont connu qu'un faible ralentissement. En juin, le taux de chômage s'élevait à 3,6 %. Au deuxième trimestre, la croissance du PIB a été de 0,5 % en glissement trimestriel, contre 0,6 % au premier trimestre. C'est la raison pour laquelle le 3 mai, la Fed a procédé à un nouveau relèvement de son taux directeur de 25 points de base, le portant à 5,25 %.

Néanmoins, au cours de la réunion du FOMC du 14 juin, la Réserve fédérale a annoncé marquer une pause dans son cycle de resserrement monétaire. Cette situation vient soutenir la performance du marché boursier, qui a progressé (en particulier en juin) de 8,3 % au cours du trimestre, sous l'effet de l'engouement autour des entreprises du secteur de l'intelligence artificielle. Quant au taux à dix ans, il a progressé de 33 points de base, à 3,81 %. Au troisième trimestre, malgré un resserrement de 525 points de base (le dernier relèvement de 25 points de base a été décidé le 26 juillet) et l'abaissement de la notation de la dette américaine par Fitch début août, l'économie américaine a continué à créer plus de 650 000 emplois sur le trimestre.

En septembre, le taux de chômage était de 3,8 %, l'indice ISM du secteur des services restait supérieur à 50 et, de manière globale, les autres indicateurs économiques étaient toujours positifs. Toutefois, en dépit de ces bons indicateurs, la Réserve fédérale a maintenu lors de sa réunion du 20 septembre son taux directeur à 5,5 %, l'estimant suffisamment restrictif. Ces évolutions incitent le marché à anticiper le fait que les États-Unis ne tomberont pas en récession, mais que la Fed maintiendra ses taux à un niveau élevé plus longtemps, même si l'inflation sous-jacente est tombée à 4,1 % (en septembre). Sur le trimestre, le cours du pétrole, pris en étau entre l'absence de tout signe de récession aux États-Unis et les baisses de production de l'OPEP+, a continué à grimper. Le baril de Brent et le baril de WTI ont franchi la barre des 90 dollars à la fin du mois de septembre (contre 70 dollars environ début juillet). Tout cela a fait grimper le taux à dix ans à 4,57 % fin septembre, en hausse de 77 points de base par rapport à la fin du mois de juin. Pendant cette même période, le marché boursier a chuté de 3,6 %, en réaction à la forte hausse des taux d'intérêt.

Début octobre, le marché du travail et le secteur des services sont restés dynamiques. À la fin du mois d'octobre, la croissance du PIB au troisième trimestre a été annoncée à 1,2 % en glissement trimestriel (c'est le cinquième trimestre consécutif de croissance supérieure à 2 % en glissement trimestriel sur une base annualisée). Dans ce contexte, et avec une prime de risque sur les obligations en forte hausse, le rendement à dix ans est proche de 5 %. Pourtant, au début du mois de novembre, les marchés avaient été amenés à penser (en raison de créations d'emplois atteignant péniblement 100 000, de taux hypothécaires supérieurs à 8 % et de chiffres ISM un peu plus faibles) que l'activité pourrait ralentir plus fortement que prévu et que la Réserve fédérale pourrait baisser son taux directeur plus rapidement qu'elle ne l'avait envisagé. Le taux à dix ans a ainsi été tiré vers le bas. Ce mouvement s'est amplifié à la mi-décembre à l'occasion de la dernière réunion de la Réserve fédérale, lorsque son gouverneur a délivré un message plus « dovish » (accommodant) et que les projections concernant le taux des fonds fédéraux pour 2024 ont été revues à la baisse par rapport à celles du mois de septembre. Au bout du compte, après ce rebond des obligations, le rendement à dix ans termine l'année à 3,87 %, soit trois points de base de plus que fin 2022. L'indice S&P500 a terminé l'année 2023 à 4770, en hausse de 24,2 % sur l'année, notamment grâce à une hausse de 11,2 % au quatrième trimestre.



Rapport du Conseil d'Administration

Contexte économique et financier (suite)

Dans la zone euro, au premier trimestre 2023, tandis que l'inflation totale (qui s'élevait à 6,9 % en mars) baisse constamment depuis son pic d'octobre 2022, l'inflation sous-jacente augmente progressivement (de 5,7 % en mars), dans un contexte où le marché du travail est toujours tendu. Le taux de chômage est de 6,5 % et la croissance des salaires est forte. En outre, la baisse des prix du gaz se poursuivant, les perspectives de croissance ont été réévaluées à la hausse, tout comme les anticipations de taux terminaux par la Banque centrale européenne (BCE). Le 2 février, l'institution a relevé son taux directeur de 50 points à 3 %. Malgré les évolutions observées au sein du système bancaire américain, la BCE a encore relevé son taux directeur de 50 points de base (à 3,5 %) lors de sa réunion du 16 mars.

Comme le souligne Christine Lagarde, le secteur bancaire européen est résilient, bien capitalisé et ne présente aucun problème de liquidité. L'autre raison est la dernière prévision macroéconomique de la BCE, qui montre que l'inflation restera probablement trop élevée pendant trop longtemps. Au cours du week-end des 18 et 19 mars, la Banque nationale suisse et l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers organisent la prise de contrôle du Crédit Suisse par UBS. Finalement, fin mars, le taux à dix ans allemand a baissé de 27 points de base par rapport à fin 2022, pour atteindre 2,3 %. Le marché actions a progressé de 11,9 %. Au cours du deuxième trimestre, bien que l'indice PMI du secteur manufacturier et celui des services se soient détériorés, ce dernier s'est maintenu au-dessus de 50. Par rapport au début de l'année, la confiance des consommateurs s'améliore, mais elle est plus hétérogène parmi les pays de la zone euro. Le marché du travail, quant à lui, reste dynamique. Avec une progression des salaires de l'ordre de 5 %, la hausse de la masse salariale permet d'envisager une hausse du pouvoir d'achat à mesure que l'inflation diminue. Même si le ralentissement de l'inflation totale se poursuit (5,5 % en juin), l'inflation sous-jacente affiche une plus grande rigidité à la baisse (5,5 % en juin). De ce fait, la BCE a relevé son taux directeur deux fois (le 4 mai et le 15 juin, respectivement), à hauteur de 25 points de base chaque fois. Fin juin, le taux directeur de la BCE s'élevait à 4 %, le taux à dix ans allemand était de 2,39 % et le marché boursier avait progressé de 1,0 % sur le trimestre.

Au cours du troisième trimestre, en dépit de différences de dynamiques nationales entre la zone euro et les États-Unis, les taux européens se sont alignés sur les taux américains tout au long du trimestre, mais avec une amplitude moindre. Certes, l'inflation diminue, mais elle reste élevée (4,3 % en septembre) et l'inflation sous-jacente ralentit encore plus lentement (4,5 %). Voilà pourquoi la BCE a encore relevé ses taux à deux reprises ce trimestre (une première fois le 27 juillet, à 4,25 %, et la deuxième le 14 septembre, à 4,5 %). Dans cet environnement de taux d'intérêt plus élevés, l'activité économique est ralentie. Alors que dans la zone euro, l'indice PMI du secteur manufacturier est inférieur à 50 depuis quatorze mois, celui des services est également passé sous ce seuil au mois d'août. Il est de plus en plus clair que la croissance de la zone euro sera au mieux timide, d'autant que les réductions de production des pays de l'OPEP+ pèsent sur le prix du pétrole Brent. En effet, la croissance du PIB au troisième trimestre a enregistré une baisse de 0,1 % en glissement trimestriel. Au final, entre le troisième trimestre 2023 et le troisième trimestre 2022, le PIB de la zone euro a progressé de 0,1 % seulement. Même si elle a été partiellement compensée par des aides publiques, la principale raison de cette faible croissance est le choc énergétique, qui a lourdement pesé sur le pouvoir d'achat des ménages et sur l'activité des entreprises. Seul élément réellement positif de l'économie de la zone euro : un marché du travail qui reste dynamique. En effet, le taux de chômage reste faible (à 6,5 % en septembre) et la progression des salaires reste relativement élevée. Cela permet de préserver la consommation des ménages et de soutenir la croissance. Globalement, le taux à dix ans allemand a progressé de 42 points de base, à 2,81 %. La Bourse a cédé 4,6 % sur la même période.

Le quatrième trimestre a été marqué par des indices PMI qui se sont encore dégradés dans le secteur manufacturier comme dans celui des services (l'indice composite s'est établi à 47 en moyenne sur le trimestre). Mais la baisse de l'inflation et la hausse continue des salaires devraient permettre aux ménages de retrouver du pouvoir d'achat. Fin octobre, les rendements à dix ans allemands ont suivi la tendance des rendements américains, frôlant les 3 %. La faiblesse de la croissance suscite, comme aux États-Unis, une anticipation de baisse plus rapide des taux directeurs de la BCE, en particulier parce que les chiffres de l'inflation et de l'inflation sous-jacente du mois de novembre sont en baisse, à 2,4 % et 3,5 % respectivement. Lors de la dernière réunion de la BCE, sa Présidente a pourtant indiqué que ce n'était pas le moment de baisser les taux directeurs. En fait, le marché du travail reste dynamique et la croissance des salaires est toujours relativement élevée, ce qui se répercute sur les prix des services, notamment. Au bout du compte, après le rebond des obligations, le rendement à dix ans termine l'année à 2 %, soit 56 points de base de moins que fin 2022. Le marché boursier a terminé 2023 en hausse de 16 % sur l'année, grâce à une progression de 7,5 % au quatrième trimestre.



Rapport du Conseil d'Administration

Environnement de marché

Les marchés obligataires ont été très volatils en 2023, alternant entre une période « risk-off » (sans risque) au cours du premier trimestre (sous l'effet des turbulences du secteur bancaire) et la forte exubérance du quatrième trimestre (au moment même où les banques centrales laissaient entrevoir des baisses de taux potentielles). D'une manière générale, toutes les classes d'actifs à revenu fixe ont généré une performance positive, avec en tête les classes d'actifs spread (Investment grade, High Yield et Emerging Debt). Les données macroéconomiques semblent témoigner d'une certaine résilience aux États-Unis, mais sont moins positives au niveau de l'Union européenne. Au cours du premier semestre, les marchés ont subi de forts remous dans le secteur bancaire, avec la faillite de SVB et du Crédit Suisse. Malgré la gravité de l'événement, la réaction immédiate de la Banque centrale a permis d'éviter la propagation du risque à l'ensemble du secteur financier. Dans les pays émergents, la croissance a été modeste, celle de la Chine ayant été décevante tout au long de l'année. Le risque géopolitique reste omniprésent, que ce soit avec la guerre entre la Russie et l'Ukraine ou avec le conflit qui secoue le Moyen-Orient. Et malgré tout, les niveaux d'inflation ont continué à baisser (en particulier l'inflation sous-jacente), avec la stabilisation des perturbations de la chaîne d'approvisionnement. Les banques centrales ont continué à adopter un ton « hawkish » tout au long de l'année, mais face au recul de l'inflation, elles ont annoncé que des baisses de taux étaient envisageables en 2024. Les marchés du crédit ont continué à être soumis à une forte pression tout au long de l'année ; dans le même temps les fondamentaux ont été mitigés et la volatilité a été omniprésente, même si les marchés du crédit « Investment grade » et du « High Yield » ont finalement affiché des rendements positifs importants. La dette émergente a par ailleurs considérablement augmenté durant les deux derniers mois de l'année. De plus, nous avons assisté à une dispersion croissante, la dette émergente notée CCC ayant généré des rendements bien plus élevés que le reste des marchés.

Obligations d'État

L'année 2023 a commencé par un espoir pour les investisseurs : après une année 2022 éprouvante qui a vu des pertes quasiment sans précédent sur de nombreux marchés d'obligations souveraines, le pire était derrière eux. Des deux côtés de l'Atlantique, l'année a commencé par des taux d'inflation qui étaient certes en baisse par rapport aux sommets atteints mi-2022, mais qui restaient largement supérieurs aux seuils que les banques centrales pouvaient raisonnablement accepter. Finalement, la Réserve fédérale américaine (FED) a été obligée de remonter ses taux quatre fois (de 4,5 % à 5,5 %), tandis que la Banque centrale européenne (BCE), qui a dû faire face à des taux d'inflation globale encore plus élevés, a augmenté ses taux six fois pour un total cumulé de 2 %, ce qui a fait passer le taux principal de refinancement de 2,0 % à 4,0 %. La Banque d'Angleterre (BoE - Bank of England), comme ses homologues d'Europe continentale et des États-Unis, a elle aussi relevé ses taux à cinq reprises, ce qui a porté le taux de base de 3,5 % à 5,25 %. Sans surprise, le Japon a été la grande exception parmi les marchés du G4. En effet, la Banque du Japon (BoJ - Bank of Japan) a accueilli favorablement les chiffres plus élevés de l'indice IPC, qui ont permis au pays d'échapper à la spirale déflationniste grâce à la croissance des salaires. Avec un taux d'intérêt directeur qui reste obstinément bloqué à -0,10 % depuis 2015, les taux réels du yen sont entrés en territoire très négatif. Pourtant, la BoJ n'est pas restée inactive et a commencé à assouplir en douceur sa politique YCC de contrôle de la courbe des rendements.

La trajectoire des rendements des obligations d'État est restée, comme il fallait s'y attendre, largement tributaire de l'inflation et d'autres données économiques, ainsi que des annonces et discours des banques centrales à ce sujet. Avec un taux à 10 ans américain de 3,74 % en début d'année, les relèvements successifs des taux de la FED ont apparemment eu l'effet escompté, car l'inflation globale a rapidement reculé pour se situer aux alentours de 3,5 % en milieu d'année. Après avoir été essentiellement compris entre 3,5 % et 4,0 % pendant la première moitié de l'année, le taux de référence à 10 ans a franchi cette limite et est resté constamment au-dessus de ce seuil jusqu'aux dernières semaines de décembre. Les taux ont notamment atteint leur sommet après l'annonce, par la Fed, de sa probable dernière hausse du cycle. La rhétorique restrictive de la Fed, son discours « des taux élevés, pendant plus longtemps » et le maintien de résultats économiques étonnamment positifs ont fait bondir les rendements. En octobre, le seuil psychologiquement critique des 5 % a même failli être franchi, avant que les marchés ne prennent peur et ne fassent marche arrière. Ensuite, en novembre et décembre, une remontée impressionnante et rapide des taux a été observée. Le taux à 10 ans a terminé l'année à 3,88 % (soit à peine plus haut qu'en début d'année, mais cela reste un rendement positif grâce à des niveaux de portage décents).

L'évolution des taux en euros a été pratiquement similaire, même si, en l'absence de la même dynamique économique qu'aux États-Unis, les marchés ont réagi de manière plus directe à la dernière hausse de septembre, avec une chute des taux à 2 ans et à 10 ans peu de temps après. La Présidente de la BCE, Christine Lagarde, a clairement évoqué l'affaiblissement des perspectives de croissance dans la zone euro, ce que les marchés n'ont pas hésité à interpréter comme un signe « dovish ». L'inflation a poursuivi sa décélération au cours de l'année, avec l'estimation de novembre qui a surpris à la baisse, confortant ainsi les anticipations de réduction des taux pour 2024. Le taux à 10 ans allemand se situait à 2,44 % au début de l'année et à 2,97 % en octobre, avant d'enregistrer une remontée et une baisse rapides et de terminer l'année à 2,02 %. Parmi les émetteurs de la zone euro, les pays périphériques ont déjoué les craintes de voir des taux plus élevés peser trop lourdement sur les budgets. Bien qu'assez volatile, le spread BTP-Bund était à son plus haut niveau en début d'année, à environ 208 points de base, et a terminé l'année à 166 points de base.

Au Royaume-Uni, en décidant d'augmenter les taux de 25 points de base au-dessous de ceux de la BCE, la BoE s'est rangée dans le camp des « dovish », étant donné que l'inflation britannique a toujours été plus élevée que celle de la zone euro. La prudence relative des décideurs politiques s'explique toutefois, du moins en partie, par la faiblesse persistante de l'économie et par une répercussion plus directe des taux directeurs sur les ménages, à travers des prêts hypothécaires à plus court terme. En définitive, le Gilt de référence à 10 ans a suivi à peu près la même trajectoire que ses équivalents américains et européens. Au départ à 3,65 %, il a atteint un sommet peu après la dernière hausse de la Banque d'Angleterre en août, à 4,74 %. Ensuite, nous avons assisté à un déclin progressif, puis assez rapide à partir d'octobre, pour clôturer l'année à 3,53 %.



Rapport du Conseil d'Administration

Seule à l'avoir fait parmi les banques des grandes économies mondiales, la Banque du Japon a maintenu son taux directeur à -0,10 %, ce qui vaut au Japon d'être la seule économie à continuer d'afficher un taux négatif. La BoJ a toutefois opéré un changement majeur pendant la réunion de juillet, en décidant d'assouplir sa politique YCC de contrôle de la courbe des rendements. Certes, elle a maintenu le rendement cible officiel de 0 % pour les obligations d'État à 10 ans japonaises ; en revanche, la fourchette dans laquelle la banque autorise désormais la négociation de ces instruments constitue le grand changement du programme : en effet, cette fourchette a été assouplie par le biais de plusieurs ajustements de politique. Et ce changement n'a pas manqué de produire l'effet escompté. Alors que le taux de référence à 10 ans s'est négocié dans la fourchette très étroite comprise entre 0,22 % et 0,5 % pendant les sept premiers mois de l'année, il a atteint un niveau record de 0,95 % en novembre, avant de suivre la tendance des taux américains et européens et de se redresser jusqu'à la fin de l'année, où il s'est établi à 0,61 %.



Rapport du Conseil d'Administration

Floating Rate Notes

L'année 2023 a commencé sur un sentiment de risque positif favorisé par l'amélioration des perspectives économiques mondiales, dans un contexte marqué par la résilience de l'Europe pendant la crise énergétique, la réouverture de la Chine et l'atténuation des pressions inflationnistes. Les anticipations du marché, qui tablaient sur un net ralentissement de l'inflation, s'inscrivaient à l'exact opposé des perspectives de la Banque centrale européenne (BCE), qui estimait que le pic de l'inflation n'avait peut-être pas encore été atteint, tandis que la Réserve fédérale américaine (Fed) jugeait de son côté que les taux devaient dépasser 5 % et rester à ce niveau pendant un certain temps.

Au cours de leurs réunions de février, aucune des deux banques centrales n'a fait d'effort convaincant pour dissiper ces attentes de marché « dovish ». Au lieu de cela, les marchés ont assisté à un déferlement de données économiques indiquant une économie résiliente aux États-Unis (mais également dans l'Union européenne (UE)) et l'inflation sous-jacente est restée obstinément élevée des deux côtés de l'Atlantique et s'est accompagnée d'un renforcement de la rhétorique restrictive des banques centrales.

La Fed et la BCE ont toutes deux relevé leurs taux lors de leurs réunions de mars, malgré les turbulences sur les marchés financiers. Les courbes de taux se sont fortement inversées, et les courbes du trésor américain et allemand se sont négociées en dessous de leurs taux de dépôt respectif, les investisseurs ayant intégré la possibilité d'une crise qui forcerait la main des banques centrales.

L'inflation globale a fortement diminué aux États-Unis et dans l'UE en raison des effets de base forts dans l'énergie, tandis que l'inflation sous-jacente est restée élevée et, dans certains cas, s'est accélérée. Au cours du trimestre, les dirigeants de la BCE, de la Fed et de la Banque d'Angleterre (BoE) ont partagé le même ton restrictif. À l'inverse, le gouverneur de la Banque du Japon (BoJ) Kazuo Ueda a maintenu un ton plus accommodant. Au lieu de cela, les marchés ont assisté à un déferlement de données économiques indiquant une économie résiliente aux États-Unis et un ralentissement relatif dans l'UE. En Chine, les données sur la croissance de l'activité devraient témoigner des difficultés rencontrées par le pays pour maintenir son économie sur la bonne voie, dans l'optique d'une reprise après le rebond initial constaté dans le sillage de la réouverture post-Covid au premier trimestre.

La Fed et la BCE ont toutes deux relevé leurs taux lors de leurs réunions, malgré les turbulences sur les marchés financiers. Les courbes de taux se sont fortement inversées, et les courbes du trésor américain et allemand se sont négociées en dessous de leurs taux de dépôt respectif, les investisseurs ayant intégré la possibilité d'une crise qui forcerait la main aux banques centrales.

Malgré le contexte macroéconomique incertain et la tourmente post-SVB/CSG en mars, la perception du marché s'est progressivement améliorée concernant les banques, comme en témoigne le mois de mai, qui est le deuxième mois le plus chargé de l'année après janvier. En ce qui concerne les valeurs non financières, l'activité sur le marché primaire a été plus forte en glissement annuel au premier semestre 2023, tant sur le segment Investment Grade (IG) que sur le segment High Yield (HY), et notamment au deuxième trimestre, malgré un démarrage du trimestre en demi-teinte.

Sur le trimestre, les données économiques ont continué à présenter un tableau contrasté. Les marchés sont partis avec des attentes renouvelées autour d'une réorientation de la politique monétaire, attentes qui ont été réduites à néant au cours des mois suivants. La FED a relevé ses taux en juillet, ce qui a fait passer le plancher à 5,25 %, niveau le plus élevé depuis 2007. Au mois de septembre, la BCE a augmenté ses taux, amenant le taux de dépôt à 4 %, le plus haut niveau jamais atteint depuis le début de son mandat. Le cycle de resserrement est sans précédent, non seulement en termes de niveau absolu, mais aussi de rythme de relèvement des taux par les deux banques centrales sur une période courte d'environ 16 mois.

A-t-on atteint le sommet ? C'est probable, mais la priorité est désormais moins le niveau des taux que la durée pendant laquelle ils resteront élevés. Mais comme on le sait, le diable se cache dans les détails, car tout dérapage de l'inflation remettant en cause l'objectif d'inflation ramènerait les hausses de taux à l'ordre du jour. Les courbes de taux se sont pentifiées à l'échelle mondiale, les marchés se résignant au fait que les banques centrales puissent continuer à appliquer une politique monétaire restrictive en reportant les baisses de taux dans le temps.

Les résultats financiers ont été bien accueillis, puisque les entreprises ont, pour la plupart, dépassé les attentes. Cependant, les entreprises ont eu plus de mal à répercuter la hausse des prix sur les consommateurs : en effet, l'élasticité des prix a atteint des niveaux moyens historiques. La pression sur les prix devrait s'atténuer d'ici la fin de l'année, mais il est probable que la dispersion augmente quand nous découvrirons quelles entreprises disposent réellement d'un pouvoir de fixation des prix et sont à même de défendre leurs marges.

Au début du trimestre, les courbes de taux ont continué à se pentifier, avant que les responsables de la FED ne fassent remarquer que le resserrement des conditions financières et la forte augmentation des rendements réels à long terme leur avaient permis de faire une partie du travail. Au cours du trimestre, une succession de données économiques a révélé que la diffusion de la politique monétaire restrictive restait forte de part et d'autre de l'Atlantique. Les banques ont continué à resserrer le crédit commercial, les ménages ont réduit leurs dépenses discrétionnaires et le marché du travail s'est progressivement refroidi. Les banques centrales préfèrent rester en mode attentiste et laisser le resserrement des conditions de crédit continuer de refroidir l'activité économique et l'inflation, tout en avertissant que même en cas de baisse de l'inflation, il faudra du temps pour que les objectifs soient atteints. D'un autre côté, les investisseurs ont déjà entendu maintes fois le refrain « des taux plus haut, pendant plus longtemps » et les marchés financiers du monde développé se sont fortement ressaisis au cours des derniers mois de 2023, stimulés par la perspective d'une politique monétaire plus souple à mesure que les inquiétudes liées à l'inflation s'évanouissent.

La saison de publication des résultats s'est caractérisée par une grande dispersion, et environ la moitié des entreprises n'a pas répondu aux attentes en matière de résultats. Même si les marges d'exploitation de la majorité d'entre elles ont été supérieures aux attentes, les prévisions sont généralement plus prudentes et les entreprises ont avoué s'inquiéter de plus en plus de leur capacité à préserver leurs marges.



Rapport du Conseil d'Administration

Les marchés des taux sont restés hautement volatils pendant le trimestre et l'Euribor 3 mois et 12 mois a terminé la période à 3,91 % et 3,51 %, respectivement.

Nous étudions attentivement l'évolution de l'activité économique, les tensions inflationnistes et les répercussions diverses et différées des cycles de hausse des taux sans précédent observés dans le monde entier. Les données économiques et la stabilité financière détermineront probablement les mécanismes de réaction des banques centrales. Alors même que des risques demeurent pour les chaînes d'approvisionnement mondiales : du dérèglement climatique à la géopolitique (Ukraine/Russie, Israël/Palestine, en passant par les risques pour le transport maritime dans la mer Rouge et autres tensions grandissantes. Tous ces facteurs resteront probablement les principaux moteurs des marchés financiers en 2024 et l'incertitude qui les entoure favorisera sans doute une certaine volatilité, les marchés réagissant vivement et dans les deux sens aux nouvelles qui leur parviennent. Nous resterons par conséquent attentifs aux risques de baisse et privilégierons les actifs liquides de grande qualité, tout en continuant à faire preuve de sélectivité dans nos investissements. Nous nous basons toujours sur l'analyse « bottom up » rigoureuse que nous avons développée en interne et nous gardons notre préférence pour les sociétés bien notées et peu endettées.



Rapport du Conseil d'Administration

Obligations indexées sur l'inflation

Après avoir atteint en 2022 des niveaux record sur plusieurs décennies, les taux d'inflation aux États-Unis et dans la zone euro ont entamé une tendance à la baisse dès le début de l'année 2023, en particulier aux États-Unis. Fin 2022, l'IPC de base s'élevait à 9,2 % dans la zone euro et à 6,5 % aux États-Unis. En raison des résultats économiques plus solides aux États-Unis, l'IPC de la zone euro a terminé l'année à un niveau inférieur à celui des États-Unis, à savoir 2,9 % contre 3,4 %. Dans les deux économies, les hausses des prix de base (hors alimentation et énergie) ont été moins marquées. Les chiffres clés ont terminé l'année à des niveaux plus élevés que les indicateurs d'ensemble (bien qu'ils aient plafonné à un seuil inférieur), ce qui laisse supposer que l'économie a intégré un niveau considérable d'augmentation des prix par le biais, entre autres, des augmentations de salaires.

Les banques centrales auront probablement été confortées dans leur propre crédibilité, voyant les attentes du marché vis-à-vis de l'inflation se rapprocher de leurs propres objectifs pendant l'année. Les points morts d'inflation américains à 10 ans ont commencé l'année à 2,41 %, tandis que leurs équivalents dans la zone euro (Allemagne, France et Italie) étaient tous proches de 2,3 %. Sous l'effet conjugué de résultats économiques solides et de signes d'incertitude élevés, les marchés ont connu un pic initial à 3,08 % et environ 2,6 % en février/mars, respectivement, avant de retomber rapidement à leurs niveaux du début de l'année. Après des transactions relativement stables pendant la plus grande partie des deuxième et troisième trimestres, les points morts d'inflation ont suivi la tendance des taux nominaux entre octobre et la fin de l'année. Le point mort d'inflation américain à 10 ans a terminé l'année à 2,17 %, tandis que les niveaux de la zone euro se situaient entre 1,82 % (Italie) et 2,06 % (France). Cette évolution reflète et confirme le virage « dovish » des banques centrales vers la fin de l'année.

La convergence des points morts d'inflation à 5 ans et à 10 ans dans la zone euro vient renforcer ce constat. Alors que les points morts d'inflation à 5 ans avaient commencé l'année à des niveaux beaucoup plus élevés (traduisant un certain scepticisme sur la capacité de la BCE à contenir l'inflation à court et moyen terme), l'écart entre les deux s'est inversé à la fin de l'année (le 5 ans étant plus bas que le 10 ans, plus incertain).

Investment Grade Corporate

Dans l'ensemble, l'année 2023 a été très positive pour la classe d'actifs Euro Investment Grade, mais elle a aussi été marquée par une forte volatilité, en particulier au cours du premier semestre, au moment où les banques centrales relevaient leurs taux d'intérêt. Par ailleurs, des problèmes spécifiques sont intervenus dans le secteur bancaire, SVB et Crédit Suisse ayant provoqué une forte volatilité sur les marchés, même si les turbulences n'ont été que de courte durée. Au deuxième semestre, cependant, les banques centrales ont semblé marquer une pause (la FED en particulier) et ont déclaré que les niveaux d'inflation avaient atteint leur sommet. Dans ce contexte, les marchés « Investment grade » ont enregistré des performances positives (mais volatiles) et, après la volatilité du mois d'octobre (alimentée en partie par le contexte géopolitique au Moyen-Orient), ils se sont nettement redressés. En effet, les deux derniers mois ont été très positifs pour cette classe d'actifs, grâce à la surprenante attitude « dovish » de la FED, qui a conservé des taux constants, sans pour autant contrecarrer les attentes du marché concernant la fin des hausses de taux. Dans la zone euro, les marchés tablent sur des baisses de taux de la BCE de plus de 160 points de base en 2024 et sur une première baisse dès avril 2024. Les fondamentaux des émetteurs « Investment grade » ont résisté, même si certains bouleversements sont apparus et que la dispersion s'est matérialisée sur divers segments. L'émission est restée forte, avec une entrée importante de sociétés financières sur les marchés au premier semestre de l'année. Globalement, l'indice Euro investment grade Corporate a indiqué une performance de +8,2 %, et des rendements ayant fortement baissé à 3,5 % (contre 4,2 %) au cours de l'année. Les spreads ont été extrêmement volatiles, atteignant 195 points de base en mars (contre 167 points de base au début de l'année), avant de retomber à des niveaux serrés d'environ 135 points de base à la fin de l'année.

La volatilité est restée une constante au cours de ce premier trimestre 2023 : en effet, le mois de janvier a bénéficié de l'exubérance du quatrième trimestre 2022, tandis que les mois de février et mars ont vu le retour des périodes de positionnement « risk-off » (sans risque). Vers la fin du mois de mars 2023, les marchés Investment grade ont à nouveau connu un rebond à la suite d'un discours moins restrictif de la part des banques centrales. Dans l'ensemble, les spreads sont restés stables (à 168 points de base), mais la volatilité a été forte : en effet, le point le plus bas (début février, lorsque les spreads étaient à 140 points de base) contrastait avec le pic enregistré le 20 mars (à 195 points de base). Les rendements se sont comportés de façon similaire, passant de 3,6 % à 4,4 %, avant de s'établir à 4,2 % à la fin du trimestre. Le rebond de janvier a été motivé par la conjonction suivante : baisse de l'inflation aux États-Unis, réouverture inattendue de la Chine et recul des prix de l'énergie en Europe. En mars, les spreads de crédit se sont fortement élargis sous l'effet de la crise financière induite par la faillite de SVB et du Crédit suisse ; les taux sont remontés en mars, les investisseurs se tournant vers des actifs à faible risque. La BCE et la FED ont toutes deux annoncé qu'elles étaient prêtes à injecter des liquidités au moyen de guichets d'escompte, afin de préserver la stabilité financière, même si chacune d'entre elles a réaffirmé son intention de lutter contre l'inflation. Les résultats du quatrième trimestre ont été satisfaisants, alors que les attentes étaient faibles et que les analystes anticipaient déjà des baisses de bénéfices plus importantes pour les résultats suivants. Les entreprises ont pour la plupart réussi à dépasser les attentes, mais la surprise a été de faible ampleur. En revanche, certaines grandes entreprises comme Intel, Microsoft, 3M et Kimberly-Clark ont manqué leurs objectifs et émis des prévisions décevantes. Sur les deux premiers mois du trimestre, le marché primaire a été particulièrement actif : les entreprises ont commencé à concentrer leurs efforts sur la fixation des taux, notamment dans le secteur financier, où l'offre a été dominée par des sociétés financières qui profitaient du resserrement, avec un volume total d'émissions supérieur de plus de 50 % au volume de janvier 2022. L'augmentation de l'offre a été bien absorbée par le marché, puisque la demande des investisseurs a dépassé l'offre et que les émissions à plusieurs tranches de plus courte durée ont été les plus sursouscrites.



Rapport du Conseil d'Administration

Investment Grade Corporate (suite)

La volatilité s'est poursuivie sur les marchés « Investment grade », qui ont réalisé un deuxième trimestre relativement positif (+0,45%) en dépit de la hausse des taux et d'une situation macroéconomique globalement fragile dans le secteur privé. Le mois de juin a été marqué par une forte contraction des spreads après la signature de l'accord sur le plafond de la dette aux États-Unis. Effectivement, le mois a connu un peu de répit, car la Fed a commencé par un « bond » restrictif, indiquant qu'elle pourrait avoir besoin d'augmenter à nouveau les taux lors de la prochaine réunion, tout en précisant qu'il était nécessaire d'attendre que les hausses précédentes produisent leurs effets. En Europe, la BCE a poursuivi ses hausses à un rythme similaire de 25 points de base, faisant passer les taux à 3,5 %. Dans ce contexte, les actifs à risque se sont bien comportés, aidés en cela par la baisse de la volatilité des taux et de l'inflation partout dans le monde, à l'exception du Royaume-Uni. Pour les banques centrales des marchés développés, le mois de juin a été extrêmement chargé. À Sintra, les dirigeants de la BCE, de la Fed et de la BoE ont partagé le même ton restrictif. À l'inverse, le gouverneur de la BoJ Kazuo Ueda a adopté un ton plus accommodant. Le Président de la Réserve fédérale, Jérôme Powell, a déclaré que la Fed n'écarterait pas le scénario de deux hausses consécutives et qu'il ne voyait pas les niveaux d'inflation aux États-Unis revenir à 2 % en 2023 ou en 2024. Par ailleurs, la Présidente de la BCE, Christine Lagarde, a ajouté que la Banque centrale avait encore beaucoup à faire et devrait très probablement augmenter ses taux en juillet, tandis que Andrew Bailey, le Gouverneur de la BoE (qui avait déjà augmenté ses taux de 0,5 % en juin) a expliqué que l'inflation au Royaume-Uni continuait de se faire durement sentir. Malgré le contexte macroéconomique incertain et la tourmente post-SVB/CSG en mars, la perception du marché s'est progressivement améliorée concernant les banques, comme en témoigne le mois de mai (qui est le deuxième mois le plus chargé de l'année après janvier) et la réouverture du marché AT1 en juin. Les résultats des banques ont été scrutés par le marché, avec une volatilité importante autour des communications actualisées sur leurs dépôts. Le secteur de la consommation a connu un bon trimestre : les hausses de prix des produits alimentaires et des boissons n'ont pas eu d'incidence majeure sur les volumes. D'un autre côté, les importantes lacunes et les prévisions décevantes de certaines grandes entreprises (Maersk, UPS et Estée Lauder) donnent à penser que les estimations de bénéfices des prochains trimestres pourraient être revues à la baisse. Au niveau de l'offre, les banques ont déjà répondu à environ deux tiers des besoins de financement pour 2023. En ce qui concerne les valeurs non financières, l'activité sur le marché primaire a été plus forte en glissement annuel au premier semestre 2023, tant sur le segment Investment Grade (IG) que sur le segment High Yield (HY), et notamment au deuxième trimestre, malgré un démarrage du trimestre en demi-teinte (surtout sur le segment senior EUR). Parallèlement, le marché hybride a de nouveau été dynamique aux mois de mai et juin, grâce aux secteurs des services aux collectivités et des TMT, après trois mois de faible activité. Dans l'ensemble, les spreads se sont un peu contractés (passant de 168 à 161 points de base), mais la volatilité a été importante : le point bas (à la mi-avril, où les spreads étaient de 154 points de base) contrastait fortement avec le pic observé à la mi-mai, à 172 points de base. Mais les rendements ont évolué à la hausse en règle générale (suivant en cela les hausses de taux), pour terminer le mois à 4,4 % .

Les marchés Euro Investment grade ont une fois de plus été ébranlés, parvenant difficilement à dégager un trimestre positif au T3 (+0,3 %) malgré la hausse des taux et la fragilité de la situation macroéconomique générale. Le début du trimestre a été dominé par une situation macroéconomique relativement résistante, en particulier aux États-Unis, avec un scénario d'atterrissage en douceur qui a commencé à prendre de l'importance. Les chiffres de l'inflation ont sensiblement baissé, bien qu'ils soient encore très éloignés des objectifs à long terme de la Banque centrale ; par conséquent, la politique monétaire est restée restrictive, et des hausses de taux ont eu lieu en juillet aux États-Unis et au sein de l'UE. La fin du trimestre a été marquée par une augmentation des taux (le taux américain à 10 ans atteignant 4,5 %) en raison de la hausse des cours des matières premières et du dynamisme du marché du travail aux États-Unis. Alors que les spreads et les taux sont restés relativement stables pendant les deux premiers mois du trimestre, le mois de septembre a connu une forte volatilité. Au départ, les spreads se sont d'abord fortement contractés pour atteindre 144 points de base (contre 154 points de base), en raison du recul de l'inflation et d'un climat généralement plus positif. Toutefois, la menace de paralysie du gouvernement américain et les prises de décisions restrictives des responsables politiques de la FED ont fait remonter les spreads à plus de 150 points de base. En termes de fondamentaux, les rapports montrent que certaines entreprises ont eu plus de mal que d'autres à répercuter la hausse des prix sur les consommateurs (c'est le cas d'Unilever, de LVMH, de Reckitt Benckiser, de Heineken, notamment). La pression sur les prix devrait s'atténuer d'ici la fin de l'année, mais il est probable que la dispersion augmente quand les marchés évalueront quelles sont les entreprises qui disposent réellement d'un pouvoir de fixation des prix et qui sont à même de maintenir leurs marges. Le marché primaire a été calme en raison de la période de blocage (lock-up period) imposée par la saison de publication des résultats, ainsi que par la saison estivale. Toutefois, quelques transactions ont été réalisées sur le marché aux alentours de fin août. Les marchés secondaires sont restés tendus, avec en général une faible liquidité pour les offres du marché monétaire et les offres à court terme. Le mois de septembre a été exceptionnellement actif, les banques et les pays ayant profité de la stabilité de ce contexte et des spreads serrés. Quelque 57 milliards d'Euros ont été émis sous forme de crédit IG, et les primes d'émission ont atteint en moyenne 15 points de base pour des carnets qui ont été sursouscrits plus de deux fois.



Rapport du Conseil d'Administration

Pendant le quatrième trimestre 2023 (en particulier en novembre et décembre), une forte exubérance a gagné les marchés financiers, car ils anticipaient un revirement « dovish » des banques centrales en raison du recul de l'inflation et des résultats du rapport NFP. Au mois d'octobre, les courbes de rendement des bons du Trésor ont poursuivi leur pentification aux États-Unis et en Europe, sous l'effet notamment des résultats économiques plus favorables que prévu aux États-Unis et de la résistance exceptionnelle de leur marché du travail. Les responsables de la FED ont pris note de la hausse constante des taux à long terme, estimant que le resserrement des conditions financières et la forte augmentation des rendements réels à long terme avaient fait une partie du dur labeur pour le compte de la Réserve fédérale. Dans le même ordre d'idées, de l'autre côté de l'Atlantique, alors que l'impact différé du resserrement des conditions financières se répercute de plus en plus sur l'économie et les marchés, la BCE a elle aussi décidé de ne pas modifier ses taux et a affiché une attitude « dovish », Mme Lagarde ayant mentionné à plusieurs reprises et de manière explicite le net ralentissement de la croissance économique. Mais en novembre, la situation a brusquement évolué : les marchés ont commencé à anticiper de manière assez agressive les baisses de taux pour 2024. Une succession de données économiques a révélé que la diffusion de la politique monétaire restrictive restait forte de part et d'autre de l'Atlantique. Aux États-Unis, l'économie a montré certains signes de ralentissement, malgré une croissance supérieure aux prévisions au troisième trimestre (5,2 %). Les banques ont continué à limiter le crédit commercial, les ménages ont réduit leurs dépenses discrétionnaires et le marché du travail s'est progressivement refroidi. Au sein de l'UE, l'inflation globale a ralenti au-delà des attentes des décideurs politiques (à 2,4 %), même si l'inflation sous-jacente reste largement supérieure à l'objectif de la BCE, à savoir 3,6 %. Au troisième trimestre en Allemagne, l'économie s'est contractée, sous l'effet d'une baisse des dépenses des ménages. La BCE a toutefois laissé entendre qu'elle s'attendait à un rebond temporaire des chiffres de l'inflation en raison d'effets sous-jacents, étant donné que les prix élevés de l'énergie à partir de l'automne 2022 ne sont plus pris en compte dans les données. Elle a ajouté que la zone euro évitera probablement une récession, car l'amélioration du pouvoir d'achat des consommateurs pourra être à l'origine d'un rebond. Les marchés Euro Investment Grade ont enregistré un trimestre positif (+5,5 %), les spreads ayant diminué (passant de 151 points de base à 136 points de base), surtout en novembre et décembre. Les rendements ont subi une compression beaucoup plus forte, puisqu'ils sont passés de niveaux élevés (4,5 %) à 3,6 %, ce qui représente malgré tout un niveau supérieur à celui des 10 dernières années. La saison de publication des résultats s'est caractérisée par une grande dispersion, et une part importante d'entreprises (à la fois sur les segments IG et HY) n'a pas répondu aux attentes en matière de résultats. Même si les marges d'exploitation de la majorité d'entre elles ont été supérieures aux attentes, les prévisions sont généralement plus prudentes et les entreprises ont avoué s'inquiéter de plus en plus de leur capacité à préserver leurs marges. Les marchés ont constaté que Walmart, Burberry, Nordstrom et BASF avaient émis des prévisions prudentes et des avertissements sérieux. Les marchés ont aussi constaté que les valeurs cycliques procédaient à des coupes dans les dépenses d'investissement et que les émetteurs des secteurs industriel et manufacturier diminuaient leurs coûts d'exploitation par le biais de licenciements.

High Yield Corporate

Dans l'ensemble, l'année 2023 a été très positive pour la classe d'actifs High Yield, mais elle a aussi été marquée par une forte volatilité, en particulier au cours du premier semestre, au moment où les banques centrales relevaient leurs taux d'intérêt. Par ailleurs, des problèmes spécifiques sont intervenus dans le secteur bancaire, SVB et Crédit Suisse ayant provoqué une forte volatilité sur les marchés, même si les turbulences n'ont été que de courte durée. Au deuxième semestre, cependant, les banques centrales ont semblé marquer une pause (la FED en particulier) et ont déclaré que les niveaux d'inflation avaient atteint leur sommet. Dans ce contexte, les marchés « High Yield » ont enregistré des performances stables et, après la volatilité du mois d'octobre (alimentée en partie par le contexte géopolitique au Moyen-Orient), ils se sont nettement redressés. En effet, les deux derniers mois ont été très positifs pour cette classe d'actifs, grâce à la surprenante attitude « dovish » de la FED, qui a conservé des taux constants, sans pour autant contrecarrer les attentes du marché concernant la fin des hausses de taux. Dans la zone euro, les marchés tablent sur des baisses de taux de la BCE de plus de 160 points de base en 2024 et sur une première baisse dès avril 2024. Les fondamentaux des émetteurs « High Yields » ont résisté, même si certains bouleversements sont apparus et que la dispersion s'est matérialisée sur divers segments. Nous avons en effet remarqué que sur un marché aux rendements positifs, le secteur de l'immobilier avait beaucoup souffert. Les valeurs techniques ont été plutôt positives, car la faiblesse de l'offre et des marchés primaires (qui constituent une source de soutien) a été renforcée par un grand nombre de valeurs montantes sur le segment Euro High Yield, alors que les fondamentaux ont été plus mitigés sur le segment USD High Yield. Dans l'ensemble, l'indice ICE BofA-Merrill Global High Yield BB/B 3 % Constrained (couvert), excluant les valeurs financières, a affiché une performance de +9,7 %, les rendements s'étendant largement à 7 % (contre 8,2%) au cours de l'année. Les spreads ont été extrêmement volatiles, atteignant 472 points de base en mars, avant de retomber à des niveaux extrêmement serrés d'environ 316 points de base à la fin de l'année.



Rapport du Conseil d'Administration

La volatilité est restée une constante au cours de ce premier trimestre 2023 : en effet, le mois de janvier a bénéficié de l'exubérance du quatrième trimestre 2022, tandis que les mois de février et mars ont vu le retour des périodes de positionnement « risk-off » (sans risque). Vers la fin du mois de mars 2023, les marchés High Yield ont à nouveau connu un rebond à la suite d'un discours moins restrictif de la part des banques centrales. Dans l'ensemble, les spreads ont connu une certaine contraction (de 442 points de base à 412 points de base), mais la volatilité a été forte : en effet, le point le plus bas (le 7 mars, lorsque les spreads étaient à 347 points de base) contrastait avec le pic enregistré le 20 mars (à 485 points de base). Les rendements se sont comportés de façon similaire, passant de 6,1% à 7,1%, avant de s'établir à 6,7% à la fin du trimestre. Le rebond de janvier a été motivé par la conjonction suivante : baisse de l'inflation aux États-Unis, réouverture inattendue de la Chine et recul des prix de l'énergie en Europe. En mars, les spreads de crédit se sont fortement élargis sous l'effet de la crise financière induite par la faillite de SVB et du Crédit suisse ; les taux sont remontés en mars, les investisseurs se tournant vers des actifs à faible risque. La BCE et la FED ont toutes deux annoncé qu'elles étaient prêtes à injecter des liquidités au moyen de guichets d'escompte, afin de préserver la stabilité financière, même si chacune d'entre elles a réaffirmé son intention de lutter contre l'inflation. Sur le plan des fondamentaux, les chiffres du quatrième trimestre 2022 ont été meilleurs que ce que l'on pouvait craindre. Toutefois, des bouleversements apparaissent au niveau des notations les plus basses et les perspectives sont très incertaines. En ce qui concerne les valorisations, les rendements ont conservé une relative attractivité, bien que les spreads ne soient pas encore adéquats pour les risques en présence. Quant aux valeurs techniques, elles restent solides en Europe, où les flux sortants sont limités et l'offre très négative, tandis que la tendance se renverse aux États-Unis (avec des flux sortants importants et une offre qui se redresse lentement). Netflix a finalement été reclassé Investissement grade par Moody's au terme de deux années, avec des perspectives positives. Côté négatif, le secteur de l'immobilier est resté sous pression, puisque les investisseurs s'interrogent sur les valorisations et les profils de liquidité.

Après un début d'année volatile, les marchés Euro High Yield ont affiché un deuxième trimestre positif (+1,6 %) malgré la hausse des taux et une situation macro-économique globalement fragile dans le secteur privé. Les spreads et les taux sont restés relativement stables pendant les deux premiers mois du trimestre, mais juin a été marqué par une forte contraction des spreads après la signature de l'accord sur le plafond de la dette aux États-Unis. Ce mois a connu un peu de répit, car la Fed a commencé par un « bond » restrictif, indiquant qu'elle pourrait avoir besoin d'augmenter à nouveau les taux lors de la prochaine réunion, tout en précisant qu'il était nécessaire d'attendre que les hausses précédentes produisent leurs effets. En Europe, la BCE a poursuivi ses hausses à un rythme similaire de 25 points de base, faisant passer les taux à 3,5 %. Dans ce contexte, les actifs à risque se sont bien comportés, aidés en cela par la baisse de la volatilité des taux et de l'inflation partout dans le monde, à l'exception du Royaume-Uni. Dans l'ensemble, les spreads se sont un peu contractés (passant de 411 à 392 points de base), mais la volatilité a été importante : le point bas (à la mi-juin, où les spreads étaient de 367 points de base) contrastait fortement avec le pic observé à la mi-mai, à 429 points de base. La situation a été similaire pour les rendements, qui sont passés d'un point bas (6,6% fin mai) à 6,9 % à la fin du trimestre.

Les fondamentaux ont bien résisté au niveau de la plupart des chiffres du premier trimestre, conformément aux attentes, même si le degré de dispersion a continué d'augmenter. Par exemple, l'opérateur de télécommunications français SFR a affiché des résultats décevants, avec un effet de levier atteignant 6,2x, et a communiqué des prévisions très modestes pour les trimestres suivants. Résultat : les obligations se sont négociées sur un marché en difficulté, alors que la probabilité d'une restructuration de la dette augmentait de manière significative. Aux États-Unis, les taux de défaut ont commencé à augmenter, avec 10 émetteurs en défaut sur des obligations d'une valeur de 7,2 milliards d'USD en mai (ce qui correspond à un taux de défaut annualisé de 7,3 %, alors que le taux de défaut réel sur 12 mois était de 2,3 %). Un nombre croissant de bouleversements a commencé à apparaître sur les marchés High Yield, avec des avertissements répétés sur les bénéfices du secteur de la chimie, la plupart des entreprises étant confrontées à un déstockage incessant de la part de leurs clients. Côté positif, le secteur du divertissement a encore affiché de très bonnes performances, la majorité des croisiéristes publiant des chiffres et des perspectives solides. Les valeurs techniques sont restées fortes, les flux entrants sont restés faibles et l'offre très limitée ; le volume des marchés Euro High Yield s'est contracté du fait de l'apparition de plusieurs nouvelles valeurs montantes.

Les marchés Euro High Yield ont une fois de plus dégagé un trimestre positif au T3 (+1,4 %) malgré la hausse des taux et la fragilité de la situation macroéconomique générale. Le début du trimestre a été dominé par une situation macroéconomique relativement résistante, en particulier aux États-Unis, avec un scénario d'atterrissage en douceur qui a commencé à prendre de l'importance. Les chiffres de l'inflation ont sensiblement baissé, bien qu'ils soient encore très éloignés des objectifs à long terme de la Banque centrale ; par conséquent, la politique monétaire est restée restrictive, et des hausses de taux ont eu lieu en juillet aux États-Unis et au sein de l'UE. La fin du trimestre a été marquée par un rebond des taux (le taux à 10 ans américain atteignant 4,5 %) en raison de la hausse des cours des matières premières et du dynamisme des marchés du travail aux États-Unis. Alors que les spreads et les taux sont restés relativement stables pendant les deux premiers mois du trimestre, le mois de septembre a connu une forte volatilité. Au départ, les spreads se sont contractés, en raison du recul de l'inflation et d'un climat généralement plus positif. Toutefois, la menace de paralysie du gouvernement américain et les prises de décisions restrictives des responsables politiques de la FED ont fait remonter les spreads. Il faut souligner qu'au cours du trimestre, les spreads HY en EUR se sont constamment négociés à des niveaux plus élevés (plus de 50 points de base) que leurs équivalents américains. Sur le front microéconomique, et en l'absence de soutien des banques centrales, nous avons observé une forte disparité entre les secteurs bénéficiant de la réouverture et de la demande latente (tels que l'automobile et les voyages) et d'autres secteurs plus sensibles aux taux, notamment l'immobilier, la construction et les produits chimiques. Aux États-Unis, les taux de défaut ont continué à augmenter, et les prévisions laissent entrevoir un taux supérieur à 4 % (moyenne historique à long terme).



Rapport du Conseil d'Administration

High Yield Corporate (suite)

Pendant le quatrième trimestre 2023 (en particulier en novembre et décembre), une forte exubérance a gagné les marchés financiers, car ils anticipaient un revirement « dovish » des banques centrales en raison du recul de l'inflation et des résultats du rapport NFP. Les marchés Euro High Yield ont réalisé un trimestre nettement positif (+5,74 %) avec un rebond de certaines des valeurs les plus faibles de cet univers d'investissement. Au mois d'octobre, les courbes de rendement des bons du Trésor ont poursuivi leur pentification aux États-Unis et en Europe, sous l'effet notamment des résultats économiques plus favorables que prévu aux États-Unis et de la résistance exceptionnelle de leur marché du travail. Les responsables de la FED ont pris note de la hausse constante des taux à long terme, estimant que le resserrement des conditions financières et la forte augmentation des rendements réels à long terme avaient fait une partie du dur labeur pour le compte de la Réserve fédérale. Dans le même ordre d'idées, de l'autre côté de l'Atlantique, alors que l'impact différé du resserrement des conditions financières se répercute de plus en plus sur l'économie et les marchés, la BCE a elle aussi décidé de ne pas modifier ses taux et a affiché une attitude « dovish », Mme Lagarde ayant mentionné à plusieurs reprises et de manière explicite le net ralentissement de la croissance économique. Mais en novembre, la situation a brusquement évolué : les marchés ont commencé à anticiper de manière assez agressive les baisses de taux pour 2024. Une succession de données économiques a révélé que la diffusion de la politique monétaire restrictive restait forte de part et d'autre de l'Atlantique. Aux États-Unis, l'économie a montré certains signes de ralentissement, malgré une croissance supérieure aux prévisions au troisième trimestre (5,2 %). Les banques ont continué à limiter le crédit commercial, les ménages ont réduit leurs dépenses discrétionnaires et le marché du travail s'est progressivement refroidi. Au sein de l'UE, l'inflation globale a ralenti au-delà des attentes des décideurs politiques (à 2,4 %), même si l'inflation sous-jacente reste largement supérieure à l'objectif de la BCE, à savoir 3,6 %. Au troisième trimestre en Allemagne, l'économie s'est contractée, sous l'effet d'une baisse des dépenses des ménages. La BCE a toutefois laissé entendre qu'elle s'attendait à un rebond temporaire des chiffres de l'inflation en raison d'effets sous-jacents, étant donné que les prix élevés de l'énergie à partir de l'automne 2022 ne sont plus pris en compte dans les données. Elle a ajouté que la zone euro évitera probablement une récession, car l'amélioration du pouvoir d'achat des consommateurs pourra être à l'origine d'un rebond.

Du point de vue des fondamentaux, la dispersion est restée élevée entre les valeurs cycliques et non cycliques (et entre les sociétés qui ont le pouvoir de fixer les prix et celles qui ne l'ont pas), car les coûts de l'inflation continuent de réduire les marges. Sur le plan microéconomique, la saison de publication des résultats a été marquée par de fortes disparités et une part importante d'entreprises n'a pas réussi à répondre aux attentes en matière de résultats. Même si les marges d'exploitation de la majorité d'entre elles ont été supérieures aux attentes, les prévisions sont généralement plus prudentes et les entreprises ont avoué s'inquiéter de plus en plus de leur capacité à préserver leurs marges. Sur le plan des valeurs techniques, l'offre a de nouveau été assez réduite au cours du trimestre, alors que quelques émetteurs supplémentaires ont été reclassés en catégorie Investissement grade (Ellis, Lufthansa, Ford). En fait, Ford constitue la plus importante valeur montante de tous les temps et a apporté un soutien solide aux marchés High Yield jusqu'à la fin de l'année.

Obligations convertibles

Janvier s'est caractérisé par une forte hausse des marchés boursiers, et notamment des valeurs cycliques, alors que les craintes de récession s'atténaient sur fond de baisse du prix de l'essence et de fin des restrictions sanitaires en Chine. En mars, les craintes liées au secteur financier (SVB, Crédit suisse) ont conduit à une correction des marchés boursiers, mais de courte durée grâce aux interventions des autorités de régulation, qui ont permis de limiter la contagion. Grâce à une croissance économique robuste, les marchés ont été soutenus jusqu'au mois d'août. Mais le dynamisme des données macroéconomiques, en déplaçant les attentes sur la fin du cycle de hausse des taux, a pesé sur les principaux indices jusqu'à fin octobre. Début novembre, le discours de bienvenue de la Banque centrale américaine a rassuré les investisseurs sur la fin du cycle de hausse des taux, ce qui a déclenché un fort rebond des marchés boursiers, un assouplissement des taux d'intérêt et un resserrement des spreads de crédit.

Sur le plan sectoriel, les valeurs technologiques ont connu une forte progression cette année, stimulées par l'émergence de l'intelligence artificielle générative.

Notre classe d'actifs a surtout bénéficié du rebond des marchés boursiers et, à un degré moindre, de la baisse des taux d'intérêt et du resserrement des spreads de crédit. Par contre, la forte baisse de la volatilité implicite a pénalisé les obligations convertibles à l'échelle mondiale.

Au terme de l'année 2023, les niveaux des marchés boursiers et le sentiment des investisseurs s'inscrivent à nouveau dans un scénario idéal, caractérisé par des taux d'intérêt directs plus bas aux États-Unis et en Europe, une baisse de l'inflation et une croissance économique solide. Certes, un tel scénario est envisageable, mais en cas d'échec, la sanction pourrait être sévère. C'est pourquoi nous pensons que les obligations convertibles, avec leur profil intrinsèquement convexe, offrent un moyen particulièrement adapté d'aborder les marchés boursiers, d'autant que notre classe d'actifs bénéficie de deux atouts majeurs : un marché primaire durable et diversifié, et une valorisation particulièrement attractive, d'un niveau de volatilité implicite historiquement bas en Europe.

Marchés émergents



Rapport du Conseil d'Administration

Les marchés obligataires mondiaux ont traversé une année en forme de montagnes russes, mais l'ont clôturée sur une note résolument positive. La dette des pays émergents a aussi manifesté une forte volatilité, mais a terminé l'année sur une surperformance nette, avec +11,09 % en 2023 pour l'indice JPM EMBI Global Diversified. Pendant cette année, les principaux moteurs de performance du marché ont été la Fed (avec ses effets sur les taux américains), ainsi que la reprise de plusieurs émetteurs ayant rencontré des difficultés. De ce fait, les taux ont fini l'année pratiquement au même point, le portage et la contraction des spreads ayant joué un rôle prépondérant pour cette classe d'actifs.

Au T1, la classe d'actifs EMD HC (+1,9 %) a progressé principalement en raison des flux « refuges » vers les bons du Trésor américain, tandis que les spreads des pays émergents ont augmenté, donnant lieu à des rendements positifs pour les bons du Trésor (mais négatifs pour les spreads). Les spreads des pays émergents ont clôturé le trimestre sur une hausse de 32 points de base, tandis que les taux d'intérêt à 10 ans du Trésor américain ont reculé.

Chaque mois au cours du trimestre, les thèmes d'investissement ont évolué. Janvier aura été marqué par la réouverture du commerce chinois, ce qui a renforcé les secteurs des matières premières et les actifs risqués en général, et généré des flux dans les classes d'actifs. En février, les bons résultats des États-Unis et l'inflation persistante ont réveillé les craintes d'un resserrement monétaire durable de la part de la Fed. Mars s'est caractérisé par les difficultés financières des banques régionales américaines et du Crédit suisse, ce qui a déclenché une nouvelle réduction des positions optimistes sur les segments High Yield des marchés émergents (EM-HY) et des sorties de classes d'actifs. Mais les autorités ont réagi rapidement et de façon décisive mi-mars, stoppant ainsi la contagion aux marchés à risque.

En Équateur, un référendum constitutionnel proposé par le Président Lasso (favorable aux réformes) a échoué, déclenchant des motions de destitution et entraînant une nouvelle crise politique dans le pays. Les élections présidentielles au Nigéria se sont soldées par la victoire du candidat de l'Establishment (Tinubu).

Marchés émergents (suite)

Le T2 a dégagé une performance similaire à celle du T1 (+2,2 %), mais avec un renversement de tendance entre les taux et les spreads. En effet, les spreads des pays émergents ont diminué de 52 points de base, tandis que les bons du Trésor américain à 10 ans ont augmenté de 37 points de base. Au cours du trimestre, les thèmes d'investissement sont restés volatils d'un mois sur l'autre. La stabilisation du sentiment des marchés après la crise bancaire régionale de mars définit bien le mois d'avril. En mai, les rendements des bons du Trésor américain ont augmenté, car les chiffres du marché du travail restent étonnamment résistants malgré l'augmentation cumulée de 500 points de base du taux des fonds fédéraux. En juin, les taux de base ont continué à augmenter, mais ces mouvements ont été largement compensés par la performance des crédits en difficulté des pays émergents, grâce à l'optimisme suscité par la finalisation des restructurations de la dette des pays émergents et à l'augmentation de l'aide du FMI.

Les écarts de performance entre les pays de la zone euro se sont confirmés, les titres HY - High Yield (4,1 %) surperformant les titres IG - Investment Grade (0,5 %). Les crédits notés CCC ont enregistré une performance de 16,9 % en juin et de 21,2 % sur le trimestre ; le Pakistan, l'Ukraine et l'Argentine ont affiché les rendements les plus élevés, alors que le Koweït, la Pologne et l'Inde ont réalisé les rendements les plus faibles.

Les valorisations équatoriennes ont progressé en avril après l'annonce d'un accord d'échange de dette (dette-nature) destiné à soutenir les efforts de préservation des îles Galápagos. Le Gabon a été le deuxième pays émergent, après l'Équateur en 2023, à annoncer son intention de réaliser un échange de dette (dette-nature) à hauteur de 500 millions d'USD et de remplacer les euro-obligations par un financement concessionnel de l'organisation à but non lucratif The Nature Conservancy (TNC), implantée aux États-Unis, en échange d'un engagement en faveur de la préservation de l'environnement marin.

En Turquie, l'opposition a perdu face au Président Erdogan et à son parti AK (défaite qui a provoqué une correction des actifs et de la livre turque, puisque certains acteurs du marché s'attendaient à un changement de gouvernement). Les spreads de crédit turcs se sont stabilisés avec la nomination d'un Ministre des Finances et d'un Gouverneur de la Banque Centrale pragmatiques, chargés d'inverser les politiques monétaire et fiscale, qui étaient d'une souplesse insoutenable.

Alors que le FMI a approuvé en mai un mécanisme renforcé de crédit destiné au Ghana, d'un montant de 3 milliards d'USD et d'une durée de 3 ans (levant les incertitudes liées à un accord anticipé de restructuration de la dette), la Zambie a conclu un accord avec ses créanciers du secteur public en juin. D'autres pays en difficulté, qui avaient des restructurations de dette en attente (comme le Sri Lanka) ou qui attendaient l'approbation du Conseil d'administration du FMI (comme le Pakistan et la Tunisie) se sont également redressés à la suite de cette nouvelle.

Les obligations argentines ont rebondi en juin suite au choix surprise du candidat aux élections présidentielles pour le parti péoniste en place, Sergio Massa, homme politique expérimenté et Ministre de l'économie depuis juillet 2022. Il n'était pas parvenu à stabiliser l'inflation ou le taux de change depuis sa nomination au poste de Ministre, mais il était perçu comme un homme politique moins idéologique que les Kirchner.



Rapport du Conseil d'Administration

Le T3 est le seul trimestre durant lequel cette classe d'actifs a enregistré une performance négative, à -2,2 %. La performance positive des spreads, comme au deuxième trimestre, a été insuffisante pour compenser l'effondrement massif des rendements du Trésor américain. La Fed a relevé le taux des fonds fédéraux de 25 points de base en juillet et l'a laissé inchangé en septembre, mais a annoncé une nouvelle hausse d'ici la fin de l'année, ainsi qu'un nombre plus limité de réductions l'année prochaine ; elle a par ailleurs indiqué qu'elle adopterait une approche plus restrictive, avec une extrême dépendance aux données. En septembre, une correction importante des taux de fin de cycle s'est produite sous l'effet conjugué de l'attitude résolument restrictive de la Fed, de la position vendeuse du marché du Trésor américain et des préoccupations concernant l'impact des lourds déficits budgétaires et du resserrement quantitatif sur les conditions de l'offre et de la demande, au niveau des bons du Trésor américain à long terme.

Les investissements souverains en devises fortes ont été globalement plus fragiles en raison de la progression des rendements, à quelques exceptions près. Le Gabon a été le pays le plus vulnérable en raison du coup d'État militaire qui s'est déroulé peu de temps après des élections entachées d'irrégularités. Ce coup d'État a entraîné dans son sillage d'autres pays africains, tandis qu'en Amérique latine, l'Équateur s'est redressé après le premier tour des élections, qui a débouché sur un second tour opposant un candidat de droite à Luisa González, ce qui a atténué le risque d'un retour à un gouvernement dirigé de facto par Rafael Correa. Parmi les autres exceptions, citons le Salvador, qui a poursuivi sa progression grâce à une discipline budgétaire stricte et à une forte baisse de la criminalité, ou le Venezuela, qui s'est ressaisi à la suite de rumeurs sur un éventuel assouplissement des sanctions en contrepartie de la participation de candidats de l'opposition aux prochaines élections, ou encore le Liban, où le Vice-gouverneur de la Banque centrale a repris la direction de la Banque centrale par intérim. L'Argentine a enregistré des baisses de prix en août après la victoire du candidat libertarien Javier Milei lors des primaires.

Les pays où des restructurations sont imminentes (comme le Ghana et la Zambie) ont réussi à préserver leurs récentes avancées, les scénarios de relance étant orientés à la hausse.

Au T4, la dette des pays émergents (EMD) a enregistré des résultats exceptionnels (+9,2 %). C'est le produit de l'effet combiné des taux positifs et des rendements des spreads. La Fed a maintenu le taux des fonds fédéraux en septembre, novembre et décembre, consciente des risques équilibrés en matière de croissance et d'inflation et compte tenu du resserrement des conditions financières au troisième trimestre. Les propos du Président Powell en novembre et décembre ont témoigné d'une position peu à peu plus « dovish » et d'un FOMC en suspens, en l'absence de résilience du marché du travail américain et sur la base d'une persistance des tensions inflationnistes. Au-delà de cette bonne performance, la dette des pays émergents a fait la une de l'actualité pendant ce trimestre.

En Argentine, le premier tour des élections présidentielles du 22 octobre n'a pas désigné de vainqueur. Le 19 novembre, un second tour contesté a eu lieu, remporté à la surprise générale par Javier Milei, populiste libertaire indépendant peu soutenu par le Congrès. Investi le 10 décembre, le Président élu Javier Milei a promis un ajustement macroéconomique rapide et une rupture nette avec les politiques péronistes des quatre années précédentes. Depuis la fin du mois d'octobre, les obligations argentines ont fait un bond de près de 38 %. Nous pensons que les risques de mise en œuvre sont élevés, car le pays n'a jamais réussi à imposer l'austérité budgétaire nécessaire pour sortir de son cycle de croissance en dents de scie, de ses erreurs en matière de gestion budgétaire, de son inflation galopante et de son historique en matière de défaut.

Après plusieurs années d'une politique étrangère très restrictive à l'égard du Venezuela, l'administration américaine a conclu un accord avec le pays en échange d'un assouplissement des sanctions américaines sur la production et les exportations de pétrole vénézuélien (pour une durée de six mois) et de la levée de toutes les restrictions concernant la négociation sur le marché secondaire des obligations souveraines et de l'entreprise publique PDVSA, avec l'assurance donnée par le régime de Maduro que les élections générales de 2024 permettraient aux partis d'opposition d'être représentés. Le jour même de l'annonce, la valeur des obligations vénézuéliennes et de PDVSA a doublé, partant de niveaux très bas. Quelques semaines plus tard, JP Morgan ajoutait la dette du Venezuela et de PDVSA à son indice de surveillance, dans l'optique d'une éventuelle réintégration dans l'indice de référence relatif à la dette souveraine. En novembre, le gouvernement vénézuélien actuel a accordé de nouvelles garanties aux dirigeants de l'opposition, témoignant ainsi de son engagement en faveur de l'accord conclu.

Marchés émergents (suite)

En octobre, la Zambie, après être parvenue en juin à un accord de restructuration de sa dette à hauteur de 6,3 milliards de dollars avec ses créanciers officiels, a conclu avec un important groupe de créanciers privés un accord de principe sur la restructuration de 3 milliards de dollars d'obligations internationales. Nous pensons que la Zambie a déjà fait une grande partie du travail avec ces deux groupes de créanciers et espérons que l'accord sera finalisé au cours du premier semestre 2024.

Le Sri Lanka est parvenu à conclure un accord de restructuration avec la Chine (son principal créancier bilatéral) et avec d'autres créanciers officiels représentés par l'OCC (Official Creditor Committee), dirigé par le Japon, l'Inde et le Club de Paris. Ce sont là des étapes importantes dans la résolution du défaut du Sri Lanka. Parallèlement, les créanciers privés ont eux aussi progressé dans la restructuration des euro-obligations : ils ont présenté une première proposition au gouvernement sri-lankais en octobre. Elle n'a pas été acceptée par le gouvernement, mais elle constitue une première étape importante dans la résolution du problème de défaut.

Le Conseil d'administration

Luxembourg, le 28 mars 2024.



Rapport d'audit

Aux Actionnaires de
Candriam Bonds

Notre opinion

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle et sincère de la situation financière Candriam Bonds et de chacun de ses compartiments (le « Fonds ») au 31 décembre 2023, ainsi que du résultat de leurs opérations et des variations de leurs actifs nets pour l'exercice clôturé à cette même date, conformément aux prescriptions légales et réglementaires du Luxembourg relatives à la préparation et à la présentation des états financiers.

Champ de l'audit

Les états financiers du Fonds comprennent :

- l'état des actifs nets au 31 décembre 2023 ;
- les états des investissements et autres actifs nets au 31 décembre 2023 ;
- l'état des opérations et des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé à cette date ; et
- les notes relatives aux états financiers, qui incluent un résumé des principales méthodes comptables.

Fondement de notre opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la Loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (Loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la Loi du 23 juillet 2016 et des ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous considérons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de notre audit constituent une base suffisante et appropriée pour fonder notre opinion.

Nous sommes indépendants du Fonds conformément au Code de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Conseil des normes internationales de déontologie comptable (Code IESBA), tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF, ainsi qu'aux exigences éthiques pertinentes dans le cadre de notre audit des états financiers. Nous avons satisfait à nos responsabilités éthiques en vertu de ces exigences.

*PricewaterhouseCoopers, Société coopérative, 2 rue Gerhard Mercator, B.P. 1443, L-1014 Luxembourg
T: +352 494848 1, F: +352 494848 2900, www.pwc.lu*

*Cabinet de révision agréé. Expert-comptable (autorisation gouvernementale n°10028256)
R.C.S. Luxembourg B 65 477 - TVA LU25482518*



Autres informations

Le Conseil d'administration du Fond est responsable des autres informations. Les autres informations se composent des renseignements repris dans le rapport annuel, à l'exclusion des états financiers et de notre rapport d'audit y afférent.

Notre opinion vis-à-vis des états financiers ne couvre pas les autres informations, à l'égard desquelles nous n'exprimons aucune forme de conclusion d'assurance.

S'agissant de l'audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations mentionnées ci-dessus et, ce faisant, à déterminer si celles-ci sont substantiellement incompatibles avec les états financiers ou avec les connaissances que nous avons obtenues dans le cadre de notre audit, ou si elles semblent autrement comporter des anomalies significatives. Si, au terme de notre travail, nous arrivons à la conclusion que les autres informations comportent des anomalies significatives, nous sommes tenus d'en faire part. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité du Conseil d'administration du Fond à l'égard des états financiers

Le Conseil d'administration du Fonds est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux exigences légales et réglementaires du Luxembourg dans ce domaine. Il lui incombe également de procéder au contrôle interne qu'il juge approprié afin de permettre la préparation d'états financiers exempts de toute anomalie significative, qu'elle provienne d'une fraude ou d'une erreur.

Dans le cadre de l'établissement des états financiers, il incombe au Conseil d'administration du Fonds d'évaluer la capacité du Fonds et de chacun de ses compartiments à poursuivre leurs activités, de communiquer, s'il y a lieu, des informations liées à la continuité des activités et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, à moins qu'il n'ait l'intention de liquider le Fonds, de fermer l'un quelconque de ses compartiments ou de mettre un terme à ses activités, ou qu'il ne puisse objectivement faire autrement.

Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé à l'égard de l'audit des états financiers

Notre audit a pour objectif d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et d'établir un rapport d'audit dans lequel nous faisons part de notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé, mais non une garantie qu'un audit effectué conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux NIA, telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, permettra toujours de déceler une anomalie significative, le cas échéant. Les anomalies peuvent résulter d'une fraude ou d'une erreur, et elles sont considérées comme significatives si, individuellement ou collectivement, elles sont raisonnablement susceptibles d'influer sur les décisions économiques prises par les utilisateurs sur la base de ces états financiers.

Dans le cadre d'un audit effectué conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux NIA, telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons un jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. En outre, nous :

- identifions et évaluons les risques d'anomalies significatives dans les états financiers, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs, définissons et appliquons des procédures d'audit adaptées à ces risques et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour étayer notre opinion. Le risque de ne pas détecter une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que dans le cas d'une anomalie due à une erreur, car la fraude peut impliquer une collusion, une falsification, des omissions intentionnelles, de fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- appréhendons les aspects du contrôle interne pertinents dans le cadre de l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds ;
- évaluons la pertinence des politiques comptables utilisées et le caractère raisonnable des estimations comptables et des informations connexes fournies par le Conseil d'administration du Fonds ;
- formulons une conclusion quant à savoir si l'application du principe comptable de continuité d'exploitation par le Conseil d'administration du Fonds est pertinente et, à la lumière des éléments probants recueillis, s'il existe une incertitude importante quant aux événements ou aux conditions susceptibles de remettre en cause la capacité du Fonds ou de l'un de ses compartiments à poursuivre leurs activités. Si nous arrivons à la conclusion qu'il existe une incertitude importante, nous sommes tenus d'attirer l'attention, dans notre rapport d'audit, sur les informations correspondantes figurant dans les états financiers ou, si ces informations ne sont pas pertinentes, de modifier notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date du rapport d'audit. Cependant, des conditions ou événements futurs peuvent amener le Fonds ou l'un de ses compartiments à cesser leurs activités;
- évaluons la présentation générale, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies, et déterminons si les états financiers reflètent les opérations et les événements sous-jacents dans le sens d'une présentation fidèle.

Nous communiquons avec les personnes en charge de la gouvernance en ce qui concerne, entre autres, la portée et le calendrier prévus de l'audit ainsi que les constatations importantes en découlant, s'agissant notamment de tout dysfonctionnement important dans le contrôle interne.

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative

Luxembourg, le 7 avril 2024

Représenté par

Christelle Crépin

Seule la version anglaise du présent rapport annuel a été revue par l'auditeur. Par conséquent, le rapport d'audit ne se réfère qu'à la version anglaise officielle du rapport annuel, les autres versions qui résultent de traduction ont été faites sous la responsabilité du conseil d'administration de la SICAV. En cas de différence entre la version anglaise officielle et les versions traduites, la version officielle doit être considérée.



État des actifs nets au 31 décembre 2023

		CANDRIAM BONDS Capital Securities	CANDRIAM BONDS Convertible Defensive	CANDRIAM BONDS Credit Alpha
		EUR	EUR	EUR
Actifs				
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	36,929,982	249,907,098	107,798,966
Options (position longue) à la valeur d'évaluation	2e	0	0	0
Liquidités en banque et courtier	11	874,297	6,709,301	19,962,290
Créances sur investissements vendus		387,509	0	0
A recevoir sur souscriptions		0	118,597	153,542
À recevoir sur les contrats de prise en pension	8	0	0	19,980,000
Intérêts et dividendes à recevoir, nets		662,150	508,293	1,272,494
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	284,817	1,223,950	67,178
Plus-value nette non réalisée sur futures	2e	3,314	0	143,943
Appréciation nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	0	0	0
Autres actifs		0	0	12
Total des actifs		39,142,069	258,467,239	149,378,425
Passifs				
À payer pour investissements achetés		0	0	0
Montant dû sur les rachats		0	509,084	8,164,974
Dividendes à payer sur CFD		0	0	938
Dépréciation nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	0	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur contrats à terme	2e	0	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur CFD	2h	0	0	659,315
Dépréciation nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	0	0	1,330,801
Commissions de gestion à payer	3	575	29,999	13,565
Charges opérationnelles et administratives à payer	4	4,401	25,478	15,363
Commissions de performance à payer	5	1,122	0	872,049
Taxe d'abonnement à payer	6	979	23,522	3,815
Autres passifs		0	0	0
Total des passifs		7,077	588,083	11,060,820
Total des actifs nets		39,134,992	257,879,156	138,317,605



État des actifs nets au 31 décembre 2023

		CANDRIAM BONDS Credit Opportunities	CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies	CANDRIAM BONDS Emerging Markets
		EUR	USD	USD
Actifs				
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	556,082,640	290,445,120	282,046,936
Options (position longue) à la valeur d'évaluation	2e	0	0	0
Liquidités en banque et courtier	11	40,468,347	4,912,471	9,659,160
Créances sur investissements vendus		0	0	0
A recevoir sur souscriptions		7,822,458	88,099	103,124
À recevoir sur les contrats de prise en pension	8	0	0	0
Intérêts et dividendes à recevoir, nets		5,992,896	7,714,512	4,848,438
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	0	0	410,366
Plus-value nette non réalisée sur futures	2e	0	0	1,016,562
Appréciation nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	0	1,811,802	0
Autres actifs		0	0	0
Total des actifs		610,366,341	304,972,004	298,084,586
Passifs				
À payer pour investissements achetés		4,046,875	0	0
Montant dû sur les rachats		1,735,467	148,135	231,195
Dividendes à payer sur CFD		0	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	75,723	264,731	0
Dépréciation nette non réalisée sur contrats à terme	2e	0	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur CFD	2h	0	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	5,563,534	0	0
Commissions de gestion à payer	3	312,324	126,115	201,267
Charges opérationnelles et administratives à payer	4	80,574	41,224	44,458
Commissions de performance à payer	5	2,472,622	73,161	631,932
Taxe d'abonnement à payer	6	35,680	130,943	122,487
Autres passifs		0	0	0
Total des passifs		14,322,799	784,309	1,231,339
Total des actifs nets		596,043,542	304,187,695	296,853,247



État des actifs nets au 31 décembre 2023

		CANDRIAM BONDS Emerging Markets Corporate	CANDRIAM BONDS Emerging Markets Total Return	CANDRIAM BONDS Euro
		USD	USD	EUR
Actifs				
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	70,169,481	26,070,348	417,898,553
Options (position longue) à la valeur d'évaluation	2e	0	0	0
Liquidités en banque et courtier	11	3,534,548	1,390,301	1,921,916
Créances sur investissements vendus		0	0	0
A recevoir sur souscriptions		172,972	0	513,677
À recevoir sur les contrats de prise en pension	8	0	0	0
Intérêts et dividendes à recevoir, nets		1,118,856	485,988	3,893,508
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	152,722	0	0
Plus-value nette non réalisée sur futures	2e	0	189,328	441,720
Appréciation nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	0	0	0
Autres actifs		0	0	0
Total des actifs		75,148,579	28,135,965	424,669,374
Passifs				
À payer pour investissements achetés		0	0	0
Montant dû sur les rachats		37,917	0	1,175,587
Dividendes à payer sur CFD		0	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	0	31,819	0
Dépréciation nette non réalisée sur contrats à terme	2e	0	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur CFD	2h	0	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	0	0	343,511
Commissions de gestion à payer	3	440	101	26,692
Charges opérationnelles et administratives à payer	4	7,715	2,681	39,090
Commissions de performance à payer	5	26,573	0	35,031
Taxe d'abonnement à payer	6	2,011	645	43,825
Autres passifs		0	0	0
Total des passifs		74,656	35,246	1,663,736
Total des actifs nets		75,073,923	28,100,719	423,005,638



État des actifs nets au 31 décembre 2023

		CANDRIAM BONDS Euro Corporate	CANDRIAM BONDS Euro Diversified	CANDRIAM BONDS Euro Government
		EUR	EUR	EUR
Actifs				
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	797,705,903	638,399,010	960,101,368
Options (position longue) à la valeur d'évaluation	2e	82,082	0	0
Liquidités en banque et courtier	11	42,349,159	3,857,876	5,275,463
Créances sur investissements vendus		2,201,200	0	0
A recevoir sur souscriptions		2,087,615	585,963	477,098
À recevoir sur les contrats de prise en pension	8	0	0	0
Intérêts et dividendes à recevoir, nets		11,419,987	6,039,103	8,009,486
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	506,666	0	0
Plus-value nette non réalisée sur futures	2e	0	123,428	0
Appréciation nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	2,786,321	0	0
Autres actifs		0	0	0
Total des actifs		859,138,933	649,005,380	973,863,415
Passifs				
À payer pour investissements achetés		3,236,720	0	0
Montant dû sur les rachats		414,784	227,994	2,129,241
Dividendes à payer sur CFD		0	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	0	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur contrats à terme	2e	240,026	0	463,709
Dépréciation nette non réalisée sur CFD	2h	0	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	0	902,539	0
Commissions de gestion à payer	3	48,914	27,868	112,356
Charges opérationnelles et administratives à payer	4	75,091	58,115	88,533
Commissions de performance à payer	5	220,369	53,220	195,494
Taxe d'abonnement à payer	6	22,403	21,402	52,167
Autres passifs		0	0	0
Total des passifs		4,258,307	1,291,138	3,041,500
Total des actifs nets		854,880,626	647,714,242	970,821,915



État des actifs nets au 31 décembre 2023

		CANDRIAM BONDS Euro High Yield	CANDRIAM BONDS Euro Long Term	CANDRIAM BONDS Euro Short Term
		EUR	EUR	EUR
Actifs				
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	2,326,026,946	107,859,691	559,481,666
Options (position longue) à la valeur d'évaluation	2e	0	0	0
Liquidités en banque et courtier	11	152,723,195	1,042,619	2,912,531
Créances sur investissements vendus		2,525,418	0	0
A recevoir sur souscriptions		3,436,606	644,259	785,319
À recevoir sur les contrats de prise en pension	8	0	0	0
Intérêts et dividendes à recevoir, nets		30,464,936	1,287,606	5,831,653
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	0	0	19,589
Plus-value nette non réalisée sur futures	2e	0	271,510	312,547
Appréciation nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	5,708,181	0	136,621
Autres actifs		0	0	0
Total des actifs		2,520,885,282	111,105,685	569,479,926
Passifs				
À payer pour investissements achetés		0	233,807	0
Montant dû sur les rachats		6,267,574	1,189,636	1,162,693
Dividendes à payer sur CFD		0	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	208,885	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur contrats à terme	2e	0	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur CFD	2h	0	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	0	58,249	0
Commissions de gestion à payer	3	969,075	11,226	96,236
Charges opérationnelles et administratives à payer	4	254,698	10,468	54,392
Commissions de performance à payer	5	497,022	3,623	133,468
Taxe d'abonnement à payer	6	227,497	11,747	47,939
Autres passifs		0	0	0
Total des passifs		8,424,751	1,518,756	1,494,728
Total des actifs nets		2,512,460,531	109,586,929	567,985,198



État des actifs nets au 31 décembre 2023

		CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes	CANDRIAM BONDS Global Government	CANDRIAM BONDS Global High Yield
		EUR	EUR	EUR
Actifs				
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	1,657,318,212	203,500,749	650,584,217
Options (position longue) à la valeur d'évaluation	2e	0	0	0
Liquidités en banque et courtier	11	4,567,565	7,805,446	5,814,708
Créances sur investissements vendus		0	0	0
A recevoir sur souscriptions		3,625,202	255,090	7,390,530
À recevoir sur les contrats de prise en pension	8	0	0	0
Intérêts et dividendes à recevoir, nets		11,687,210	1,371,388	10,789,446
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	4,698,134	340,515	9,075,074
Plus-value nette non réalisée sur futures	2e	0	0	0
Appréciation nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	0	84,073	0
Autres actifs		0	0	0
Total des actifs		1,681,896,323	213,357,261	683,653,975
Passifs				
À payer pour investissements achetés		2,619,375	0	0
Montant dû sur les rachats		21,409,571	195,710	1,913,087
Dividendes à payer sur CFD		0	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	0	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur contrats à terme	2e	0	132,666	0
Dépréciation nette non réalisée sur CFD	2h	0	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	0	0	0
Commissions de gestion à payer	3	126,485	52,487	432,439
Charges opérationnelles et administratives à payer	4	115,820	19,148	92,584
Commissions de performance à payer	5	0	0	989,622
Taxe d'abonnement à payer	6	69,545	9,613	54,922
Autres passifs		0	0	2,007,910
Total des passifs		24,340,796	409,624	5,490,564
Total des actifs nets		1,657,555,527	212,947,637	678,163,411



État des actifs nets au 31 décembre 2023

		CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration	CANDRIAM BONDS International	CANDRIAM BONDS Total Return
		EUR	EUR	EUR
Actifs				
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	60,542,113	94,941,085	533,695,934
Options (position longue) à la valeur d'évaluation	2e	0	0	20,651
Liquidités en banque et courtier	11	798,729	1,515,410	33,857,957
Créances sur investissements vendus		0	0	0
A recevoir sur souscriptions		8,633	41,454	110,445
À recevoir sur les contrats de prise en pension	8	0	0	0
Intérêts et dividendes à recevoir, nets		157,585	937,104	5,287,564
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	1,164,115	349,657	2,085,443
Plus-value nette non réalisée sur futures	2e	0	630,918	1,152,264
Appréciation nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	0	0	10,574,902
Autres actifs		0	0	0
Total des actifs		62,671,175	98,415,628	586,785,160
Passifs				
À payer pour investissements achetés		0	0	0
Montant dû sur les rachats		91,935	40,834	330,008
Dividendes à payer sur CFD		0	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	0	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur contrats à terme	2e	13,611	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur CFD	2h	0	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	0	85,482	0
Commissions de gestion à payer	3	10,422	26,424	179,769
Charges opérationnelles et administratives à payer	4	7,812	13,039	58,914
Commissions de performance à payer	5	0	0	48,131
Taxe d'abonnement à payer	6	10,468	23,039	56,736
Autres passifs		0	0	0
Total des passifs		134,248	188,818	673,558
Total des actifs nets		62,536,927	98,226,810	586,111,602



État des actifs nets au 31 décembre 2023

		Combinés
		EUR
Actifs		
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	10,564,153,108
Options (position longue) à la valeur d'évaluation	2e	102,733
Liquidités en banque et courtier	11	350,106,273
Créances sur investissements vendus		5,114,127
À recevoir sur souscriptions		28,386,181
À recevoir sur les contrats de prise en pension	8	19,980,000
Intérêts et dividendes à recevoir, nets		118,438,004
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	20,324,881
Plus-value nette non réalisée sur futures	2e	4,171,293
Appréciation nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	20,930,257
Autres actifs		12
Total des actifs		11,131,706,869
Passifs		
À payer pour investissements achetés		10,136,777
Montant dû sur les rachats		47,335,898
Dividendes à payer sur CFD		938
Dépréciation nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f,g	553,064
Dépréciation nette non réalisée sur contrats à terme	2e	850,012
Dépréciation nette non réalisée sur CFD	2h	659,315
Dépréciation nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	8,284,116
Commissions de gestion à payer	3	2,773,713
Charges opérationnelles et administratives à payer	4	1,100,496
Commissions de performance à payer	5	6,184,124
Taxe d'abonnement à payer	6	947,124
Autres passifs		2,007,910
Total des passifs		80,833,487
Total des actifs nets		11,050,873,382



État des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2023

		CANDRIAM BONDS Capital Securities	CANDRIAM BONDS Convertible Defensive	CANDRIAM BONDS Credit Alpha
		EUR	EUR	EUR
Actifs nets au début de l'exercice		49,684,662	263,316,935	109,316,802
Revenus				
Intérêts sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		2,423,683	1,325,601	2,969,268
Intérêts reçus sur CFD		0	0	1,154,955
Intérêts reçus sur swaps		10,869	0	1,531,977
Intérêts sur prêts de titres	7	3,643	298,933	583
Intérêts bancaires		39,766	245,748	522,629
Intérêts versés sur prises en pension		0	0	431,213
Autres revenus		266	1,190	3,659
Total des revenus		2,478,227	1,871,472	6,614,284
Frais				
Commissions de gestion	3	20,269	357,085	60,494
Commissions de performance	5	30,029	0	914,274
Charges opérationnelles et administratives	4	63,987	287,696	138,311
Commissions de dépositaire	4	2,173	11,238	5,054
Taxe d'abonnement	6	4,655	71,049	12,471
Coûts de transaction	2m	3,054	87	14,271
Intérêts versés sur CFD		0	0	11,117
Intérêts payés sur swaps		9,571	0	2,433,419
Intérêts bancaires		1,391	35,139	3,198
Dividendes versés sur CFD		0	0	1,317,849
Autres frais		80	605	1,659
Total des frais		135,209	762,899	4,912,117
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		2,343,018	1,108,573	1,702,167
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	(3,021,243)	(1,841,311)	3,897,324
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur options	2e	0	0	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	2f	452,801	9,411,001	273,829
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	(199,067)	71,141	465,701
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur CFD	2h	9	0	46,310
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur swaps	2i,j,k	86,118	0	41,686
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		(170,643)	244,024	(157,742)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)		(509,007)	8,993,428	6,269,275
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	4,919,718	8,329,952	4,226,418
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur options	2e	0	0	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f	(10,795)	(6,685,891)	(9,192)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	67,737	0	(507,260)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur CFD	2h	0	0	(1,301,156)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	(29,902)	0	(278,951)
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		4,437,751	10,637,489	8,399,134
Évolution du capital				
Souscriptions d'actions		14,582,081	41,739,808	47,439,879
Rachats d'actions		(29,569,502)	(57,815,076)	(26,838,210)
Dividendes versés	9	0	0	0
Différence de change		0	0	0
Actifs nets à la fin de l'exercice		39,134,992	257,879,156	138,317,605



État des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2023

		CANDRIAM BONDS Credit Opportunities	CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies	CANDRIAM BONDS Emerging Markets
		EUR	USD	USD
Actifs nets au début de l'exercice		730,395,123	218,093,550	338,327,567
Revenus				
Intérêts sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		19,661,486	18,816,642	17,259,641
Intérêts reçus sur CFD		5,266	0	0
Intérêts reçus sur swaps		5,651,934	2,691,705	0
Intérêts sur prêts de titres	7	0	0	0
Intérêts bancaires		1,043,530	385,276	497,049
Intérêts versés sur prises en pension		0	0	0
Autres revenus		2,654	3,464	63,286
Total des revenus		26,364,870	21,897,087	17,819,976
Frais				
Commissions de gestion	3	3,924,984	1,406,825	2,402,615
Commissions de performance	5	2,476,849	84,081	652,180
Charges opérationnelles et administratives	4	998,199	424,540	528,530
Commissions de dépositaire	4	28,615	11,731	13,550
Taxe d'abonnement	6	149,991	190,290	201,696
Coûts de transaction	2m	18,147	11,987	21,939
Intérêts versés sur CFD		0	0	0
Intérêts payés sur swaps		2,128,123	3,166,373	0
Intérêts bancaires		38,281	48,711	38,901
Dividendes versés sur CFD		6,660	0	0
Autres frais		0	237	0
Total des frais		9,769,849	5,344,775	3,859,411
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		16,595,021	16,552,312	13,960,565
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	(24,540,532)	2,562,687	(71,387,695)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur options	2e	1,327,375	0	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	2f	1,050,527	(4,497,757)	(856,970)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	(322)	(1,996,046)	(1,545,618)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur CFD	2h	39,100	0	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur swaps	2i,j,k	(10,191,113)	0	0
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		(287,269)	(1,082,460)	461,160
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)		(16,007,213)	11,538,736	(59,368,558)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	60,402,704	21,497,903	100,451,538
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur options	2e	0	0	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f	(907,436)	(783,330)	555,972
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	0	0	618,395
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur CFD	2h	0	0	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	(7,781,215)	1,811,802	0
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		35,706,840	34,065,111	42,257,347
Évolution du capital				
Souscriptions d'actions		171,804,581	132,935,912	46,993,051
Rachats d'actions		(341,073,921)	(78,850,389)	(127,933,537)
Dividendes versés	9	(789,081)	(2,056,489)	(2,791,181)
Différence de change		0	0	0
Actifs nets à la fin de l'exercice		596,043,542	304,187,695	296,853,247



État des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2023

		CANDRIAM BONDS Emerging Markets Corporate	CANDRIAM BONDS Emerging Markets Total Return	CANDRIAM BONDS Euro
		USD	USD	EUR
Actifs nets au début de l'exercice		66,681,154	28,713,526	390,432,526
Revenus				
Intérêts sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		3,561,426	1,647,447	7,197,981
Intérêts reçus sur CFD		0	0	0
Intérêts reçus sur swaps		0	0	70,440
Intérêts sur prêts de titres	7	0	0	90,098
Intérêts bancaires		105,961	47,726	63,694
Intérêts versés sur prises en pension		0	0	0
Autres revenus		69	324	626
Total des revenus		3,667,456	1,695,497	7,422,839
Frais				
Commissions de gestion	3	11,974	1,123	285,227
Commissions de performance	5	54	0	36,719
Charges opérationnelles et administratives	4	83,292	30,937	428,621
Commissions de dépositaire	4	3,017	1,237	17,956
Taxe d'abonnement	6	7,689	2,769	84,869
Coûts de transaction	2m	1,152	770	7,406
Intérêts versés sur CFD		0	0	0
Intérêts payés sur swaps		0	0	312,330
Intérêts bancaires		115	1	190
Dividendes versés sur CFD		0	0	0
Autres frais		0	95	78
Total des frais		107,293	36,932	1,173,396
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		3,560,163	1,658,565	6,249,443
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	(4,988,373)	(2,963,165)	(10,582,037)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur options	2e	0	0	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	2f	(79,390)	(183,909)	29,561
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	(58,752)	(156,471)	1,168,193
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur CFD		0	0	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur swaps	2i,j,k	0	0	109,104
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		36,920	142,302	10,824
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)		(1,529,432)	(1,502,678)	(3,014,912)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	5,042,713	3,418,892	33,424,898
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur options	2e	0	0	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f	146,045	(17,685)	(18,215)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	(121,911)	189,328	(510,959)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur CFD		0	0	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	0	0	(314,027)
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		3,537,415	2,087,857	29,566,785
Évolution du capital				
Souscriptions d'actions		14,503,267	1,665,450	83,711,270
Rachats d'actions		(9,612,675)	(4,366,114)	(80,301,380)
Dividendes versés	9	(35,238)	0	(403,563)
Différence de change		0	0	0
Actifs nets à la fin de l'exercice		75,073,923	28,100,719	423,005,638



État des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2023

		CANDRIAM BONDS Euro Corporate	CANDRIAM BONDS Euro Diversified	CANDRIAM BONDS Euro Government
		EUR	EUR	EUR
Actifs nets au début de l'exercice		681,570,057	536,292,702	856,998,809
Revenus				
Intérêts sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		23,828,286	9,851,028	14,699,470
Intérêts reçus sur CFD		8,847	0	0
Intérêts reçus sur swaps		1,427,809	8,861	0
Intérêts sur prêts de titres	7	75,254	101,839	286,038
Intérêts bancaires		904,548	127,612	158,295
Intérêts versés sur prises en pension		0	0	0
Autres revenus		3,375	452	496
Total des revenus		26,248,119	10,089,792	15,144,299
Frais				
Commissions de gestion	3	486,170	210,809	1,258,637
Commissions de performance	5	221,090	54,414	215,215
Charges opérationnelles et administratives	4	806,992	584,342	898,670
Commissions de dépositaire	4	35,427	24,975	38,180
Taxe d'abonnement	6	85,565	69,977	143,241
Coûts de transaction	2m	74,260	12,057	15,892
Intérêts versés sur CFD		0	0	0
Intérêts payés sur swaps		1,816,292	577,813	0
Intérêts bancaires		49,784	44	85
Dividendes versés sur CFD		0	0	0
Autres frais		356	90	0
Total des frais		3,575,936	1,534,521	2,569,920
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		22,672,183	8,555,271	12,574,379
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	(29,355,082)	(12,168,644)	(41,000,798)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur options	2e	0	0	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	2f	1,211,440	162,589	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	(1,252,093)	1,909,211	3,011,315
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur CFD	2h	0	0	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur swaps	2i,j,k	(2,005,007)	250,171	0
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		(877,385)	242,897	(1,492)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)		(9,605,944)	(1,048,505)	(25,416,596)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	74,355,255	44,124,625	91,258,304
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur options	2e	(192,418)	0	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f	(465,623)	0	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	1,490,152	(1,156,277)	(3,228,940)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur CFD	2h	0	0	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	2,479,689	(777,658)	0
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		68,061,111	41,142,185	62,612,768
Évolution du capital				
Souscriptions d'actions		271,983,777	171,324,402	438,626,899
Rachats d'actions		(166,483,232)	(101,045,047)	(387,205,847)
Dividendes versés	9	(251,087)	0	(210,714)
Différence de change		0	0	0
Actifs nets à la fin de l'exercice		854,880,626	647,714,242	970,821,915



État des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2023

		CANDRIAM BONDS Euro High Yield	CANDRIAM BONDS Euro Long Term	CANDRIAM BONDS Euro Short Term
		EUR	EUR	EUR
Actifs nets au début de l'exercice		2,094,265,362	81,094,241	1,084,557,927
Revenus				
Intérêts sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		80,501,401	2,112,594	18,496,099
Intérêts reçus sur CFD		0	0	0
Intérêts reçus sur swaps		1,669,405	703	116,278
Intérêts sur prêts de titres	7	0	19,192	121,048
Intérêts bancaires		2,522,412	17,587	163,858
Intérêts versés sur prises en pension		0	0	3
Autres revenus		16,784	182	2,853
Total des revenus		84,710,002	2,150,258	18,900,139
Frais				
Commissions de gestion	3	10,756,319	82,539	1,607,204
Commissions de performance	5	527,967	3,916	137,555
Charges opérationnelles et administratives	4	2,704,615	97,551	954,079
Commissions de dépositaire	4	102,354	4,022	42,604
Taxe d'abonnement	6	494,075	21,705	168,405
Coûts de transaction	2m	11,280	1,648	47,964
Intérêts versés sur CFD		0	0	0
Intérêts payés sur swaps		2,041,085	46,784	0
Intérêts bancaires		42,414	22	4,983
Dividendes versés sur CFD		0	0	0
Autres frais		0	0	0
Total des frais		16,680,109	258,187	2,962,794
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		68,029,893	1,892,071	15,937,345
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	(37,734,567)	(3,808,659)	(32,272,062)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur options	2e	0	0	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	2f	(226,104)	4,317	(36,344)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	650,130	(231,942)	1,576,536
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur CFD	2h	0	0	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur swaps	2i,j,k	7,915,457	21,049	0
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		901,505	(2,298)	537,931
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)		39,536,314	(2,125,462)	(14,256,594)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	229,324,030	11,168,070	49,197,734
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur options	2e	0	0	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f	(265,674)	(3,044)	(19,443)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	(1,935,663)	731,680	(2,119,098)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur CFD	2h	0	0	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	2,907,739	(48,345)	(19,385)
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		269,566,746	9,722,899	32,783,214
Évolution du capital				
Souscriptions d'actions		940,792,335	38,264,797	471,800,450
Rachats d'actions		(778,221,202)	(19,476,388)	(1,021,156,393)
Dividendes versés	9	(13,942,710)	(18,620)	0
Différence de change		0	0	0
Actifs nets à la fin de l'exercice		2,512,460,531	109,586,929	567,985,198



État des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2023

		CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes	CANDRIAM BONDS Global Government	CANDRIAM BONDS Global High Yield
		EUR	EUR	EUR
Actifs nets au début de l'exercice		1,306,751,913	247,759,736	464,253,283
Revenus				
Intérêts sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		47,279,626	5,785,938	27,741,113
Intérêts reçus sur CFD		0	0	0
Intérêts reçus sur swaps		0	187,874	28,724
Intérêts sur prêts de titres	7	109,589	35,872	0
Intérêts bancaires		405,545	169,103	653,539
Intérêts versés sur prises en pension		0	0	0
Autres revenus		19,400	65	3,081
Total des revenus		47,814,160	6,178,852	28,426,457
Frais				
Commissions de gestion	3	914,833	812,049	4,162,709
Commissions de performance	5	0	0	765,818
Charges opérationnelles et administratives	4	1,048,465	280,560	872,234
Commissions de dépositaire	4	61,386	12,125	23,531
Taxe d'abonnement	6	216,722	33,796	183,158
Coûts de transaction	2m	9,255	20,036	142
Intérêts versés sur CFD		0	0	0
Intérêts payés sur swaps		0	185,021	0
Intérêts bancaires		22,556	33,091	76,336
Dividendes versés sur CFD		0	0	0
Autres frais		0	0	0
Total des frais		2,273,217	1,376,678	6,083,928
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		45,540,943	4,802,174	22,342,529
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	2,308,559	(17,355,215)	13,589,630
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur options	2e	0	959	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	2f	16,289,300	2,418,962	7,998,057
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	835,257	(802,474)	139,431
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur CFD	2h	0	0	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur swaps	2i,j,k	0	378,268	103,587
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		(1,893,756)	(8,040,590)	(14,349,043)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)		63,080,303	(18,597,916)	29,824,191
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	(2,097,015)	20,366,667	27,761,050
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur options	2e	0	0	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f	3,111,943	(647,184)	(813,956)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	(263,243)	(1,203,487)	(164,500)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur CFD	2h	0	0	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	0	(72,907)	0
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		63,831,988	(154,827)	56,606,785
Évolution du capital				
Souscriptions d'actions		875,309,891	156,456,677	372,685,147
Rachats d'actions		(588,338,265)	(191,097,286)	(210,998,194)
Dividendes versés	9	0	(16,663)	(4,383,610)
Différence de change		0	0	0
Actifs nets à la fin de l'exercice		1,657,555,527	212,947,637	678,163,411



État des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2023

		CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration	CANDRIAM BONDS International	CANDRIAM BONDS Total Return
		EUR	EUR	EUR
Actifs nets au début de l'exercice		166,576,692	91,850,238	670,169,537
Revenus				
Intérêts sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		740,482	2,104,230	15,802,890
Intérêts reçus sur CFD		0	0	0
Intérêts reçus sur swaps		36,877	1,253	11,284,808
Intérêts sur prêts de titres	7	3,181	7,921	199,965
Intérêts bancaires		86,774	108,379	2,256,082
Intérêts versés sur prises en pension		0	0	0
Autres revenus		0	56	3,364
Total des revenus		867,314	2,221,839	29,547,109
Frais				
Commissions de gestion	3	189,077	315,502	2,471,941
Commissions de performance	5	0	0	48,131
Charges opérationnelles et administratives	4	122,815	146,610	754,523
Commissions de dépositaire	4	3,691	4,137	29,137
Taxe d'abonnement	6	25,489	42,427	129,137
Coûts de transaction	2m	2,321	9,587	162,378
Intérêts versés sur CFD		0	0	27,941
Intérêts payés sur swaps		75,115	52,218	14,078,201
Intérêts bancaires		18,210	6,048	137,482
Dividendes versés sur CFD		0	0	0
Autres frais		1	82	0
Total des frais		436,719	576,611	17,838,871
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		430,595	1,645,228	11,708,238
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	335,131	(1,678,662)	(31,483,204)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur options	2e	0	0	1,316,667
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	2f	3,467,869	2,768,895	10,537,304
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	209,495	(1,131,184)	(1,673,714)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur CFD		0	0	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur swaps	2i,j,k	(178,644)	7,847	3,396,635
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		(3,611,145)	(886,875)	(5,070,944)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)		653,301	725,249	(11,269,018)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	4,033,411	3,850,133	52,332,554
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur options	2e	0	0	(353,290)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f	(2,614,015)	(360,021)	1,571,708
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	(354,675)	23,691	(12,449,150)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur CFD		0	0	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	164,599	(67,826)	7,386,630
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		1,882,621	4,171,226	37,219,434
Évolution du capital				
Souscriptions d'actions		9,999,541	11,116,711	86,691,792
Rachats d'actions		(115,921,927)	(8,827,932)	(206,616,533)
Dividendes versés	9	0	(83,433)	(1,352,628)
Différence de change		0	0	0
Actifs nets à la fin de l'exercice		62,536,927	98,226,810	586,111,602



État des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2023

		Combinés
		EUR
Actifs nets au début de l'exercice		10,436,029,857
Revenus		
Intérêts sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		319,895,146
Intérêts reçus sur CFD		1,169,068
Intérêts reçus sur swaps		24,464,516
Intérêts sur prêts de titres	7	1,353,156
Intérêts bancaires		10,426,965
Intérêts versés sur prises en pension		431,216
Autres revenus		119,285
Total des revenus		357,859,352
Frais		
Commissions de gestion	3	31,376,254
Commissions de performance	5	6,098,537
Charges opérationnelles et administratives	4	12,154,457
Commissions de dépositaire	4	473,342
Taxe d'abonnement	6	2,301,050
Coûts de transaction	2m	442,237
Intérêts versés sur CFD		39,058
Intérêts payés sur swaps		26,622,376
Intérêts bancaires		548,671
Dividendes versés sur CFD		1,324,509
Autres frais		3,252
Total des frais		81,383,743
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		276,475,609
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	(296,214,424)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur options	2e	2,645,001
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	2f	50,728,207
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	1,344,639
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur CFD	2h	85,419
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur swaps	2i,j,k	(64,842)
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		(33,812,198)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)		1,187,411
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	835,034,948
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur options	2e	(545,708)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f	(8,226,457)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	(20,959,151)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur CFD	2h	(1,301,156)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur swaps	2i,j,k	5,188,600
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		810,378,487
Évolution du capital		
Souscriptions d'actions		4,381,850,230
Rachats d'actions		(4,530,834,898)
Dividendes versés	9	(25,872,430)
Différence de change		(20,677,864)
Actifs nets à la fin de l'exercice		11,050,873,382



Statistiques

CANDRIAM BONDS Capital Securities

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021
Total des actifs nets			EUR		39,134,992	49,684,662	36,254,004
C	LU1616742737	Capitalisation	EUR	7.00	157.91	143.09	163.12
I	LU1616743388	Capitalisation	EUR	1,036.00	1,638.53	1,481.18	1,678.55
R	LU1616743545	Capitalisation	EUR	7.00	164.54	147.87	167.30
Z	LU1616743974	Capitalisation	EUR	22,024.00	1,699.75	1,521.30	1,713.09

CANDRIAM BONDS Convertible Defensive

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021
Total des actifs nets			EUR		257,879,156	263,316,935	317,873,738
C	LU0459959929	Capitalisation	EUR	26,097.34	128.49	124.26	139.01
C	LU0459960000	Distribution	EUR	47,512.36	117.01	113.16	126.53
I	LU0459960182	Capitalisation	EUR	410.78	1,622.77	1,560.65	1,736.39
R	LU2385346742	Capitalisation	EUR	103,165.00	143.10	137.86	-
R2	LU1410483926	Capitalisation	EUR	15,055.78	151.44	145.68	162.13
R2	LU1410484064	Distribution	EUR	460,313.78	152.55	146.75	163.31
Z	LU0459960349	Capitalisation	EUR	99,497.00	1,618.52	1,551.15	1,719.79

CANDRIAM BONDS Credit Alpha

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021
Total des actifs nets			EUR		138,317,605	109,316,802	112,265,447
C	LU2098772366	Capitalisation	EUR	4,996.34	165.94	156.15	150.77
I	LU2098772523	Capitalisation	EUR	4,913.54	1,683.93	1,576.89	1,514.92
PI	LU2098773257	Capitalisation	EUR	5,839.87	1,678.22	1,569.14	1,504.64
R	LU2098773331	Capitalisation	EUR	27,834.38	167.57	157.11	151.22
S	LU2098774065	Capitalisation	EUR	13,498.02	1,747.28	1,614.26	1,528.34
V	LU2098774149	Capitalisation	EUR	1.00	1,685.39	1,577.85	1,515.35
Z	LU2098774222	Capitalisation	EUR	53,365.50	1,708.28	1,592.83	1,523.07

CANDRIAM BONDS Credit Opportunities

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021
Total des actifs nets			EUR		596,043,542	730,395,123	1,604,801,721
C	LU0151324422	Capitalisation	EUR	766,982.22	205.01	194.54	203.25
C	LU0151324851	Distribution	EUR	7,426.15	142.92	135.62	141.68
C - USD - Hedged	LU1375972251	Capitalisation	USD	10,984.07	181.51	169.38	173.56
C (q)	LU1269889157	Distribution	EUR	60,679.15	129.02	126.87	135.04
I	LU0151325312	Capitalisation	EUR	1,095,457.28	239.52	226.47	235.09
I - USD - Hedged	LU1375972335	Capitalisation	USD	2,368.60	1,883.87	1,749.41	1,780.99
I (q)	LU1269889314	Distribution	EUR	7,558.09	1,335.03	1,307.89	1,383.31
N	LU0151324935	Capitalisation	EUR	62,304.23	183.30	174.61	183.52
R	LU1120697633	Capitalisation	EUR	164,366.37	167.68	158.59	164.78
R - CHF - Hedged	LU1184245659	Capitalisation	CHF	15,332.35	159.91	153.78	160.64
R - GBP - Unhedged	LU1184245493	Capitalisation	GBP	130.58	158.17	153.33	150.75
R2	LU1410484494	Capitalisation	EUR	1,147.44	158.13	149.50	155.26
R2	LU1410484577	Distribution	EUR	9,184.85	157.50	148.91	154.64
S	LU0151333506	Capitalisation	EUR	422,504.87	244.27	230.56	238.77
S3	LU2026166152	Capitalisation	EUR	-	-	1,491.62	1,547.02
V	LU2470988283	Capitalisation	EUR	1.00	1,570.82	-	-
Z	LU0252969745	Capitalisation	EUR	20,527.95	249.17	234.78	242.51



Statistiques

CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021
Total des actifs nets			USD		304,187,695	218,093,550	213,251,058
C	LU0616945522	Capitalisation	USD	17,877.81	102.13	89.29	93.09
C	LU0616945795	Distribution	USD	5,152.09	69.77	62.52	68.37
C - EUR - Unhedged	LU0616945282	Capitalisation	EUR	327,222.84	92.00	83.31	81.56
C - EUR - Unhedged	LU0616945449	Distribution	EUR	1,285,996.13	63.82	59.24	60.59
C (q)	LU1269889405	Distribution	USD	4,075.12	127.22	119.15	130.29
I	LU0616946090	Capitalisation	USD	8,544.63	1,064.60	928.49	978.78
I - EUR - Hedged	LU1258426821	Capitalisation	EUR	1,529.13	1,395.08	1,247.85	1,352.66
I - EUR - Unhedged	LU0616945878	Capitalisation	EUR	2,334.55	1,389.33	1,255.56	1,242.75
N - EUR - Unhedged	LU0616946256	Capitalisation	EUR	3,958.36	166.10	151.03	148.62
R	LU0942152934	Capitalisation	USD	7.00	106.65	92.64	96.05
R - EUR - Unhedged	LU1184246038	Capitalisation	EUR	3,806.86	181.60	163.48	159.27
R - GBP - Unhedged	LU1184246202	Capitalisation	GBP	6.00	179.34	165.35	152.50
R2	LU1410485038	Distribution	USD	2,506.39	133.66	118.64	128.64
R2 - EUR - Unhedged	LU1410485202	Distribution	EUR	2,886.37	138.69	127.53	129.31
V	LU0616946504	Capitalisation	USD	1.00	1,140.36	992.16	1,043.59
Z	LU0616946769	Capitalisation	USD	134,725.37	1,173.63	1,013.29	1,044.26
Z - EUR - Unhedged	LU0616946686	Capitalisation	EUR	1,005.95	1,929.73	1,724.46	1,667.83

CANDRIAM BONDS Emerging Markets

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021
Total des actifs nets			USD		296,853,247	338,327,567	925,085,211
C	LU0083568666	Capitalisation	USD	30,590.05	2,577.13	2,241.75	2,667.72
C	LU0083569045	Distribution	USD	91,853.79	812.03	724.79	910.17
C - EUR - Hedged	LU0594539719	Capitalisation	EUR	8,227.88	1,172.78	1,043.37	1,274.55
C (q)	LU1269889587	Distribution	USD	55,325.38	127.46	116.73	146.08
I	LU0144746764	Capitalisation	USD	12,302.96	2,851.29	2,484.34	2,952.64
I	LU1184247275	Distribution	USD	1,860.50	1,309.34	1,169.71	1,466.52
I - EUR - Hedged	LU0594539982	Capitalisation	EUR	15,002.54	1,336.74	1,191.95	1,454.99
I - EUR - Unhedged	LU1184247432	Capitalisation	EUR	2,418.23	1,849.41	1,667.26	1,860.50
I - GBP - Unhedged	LU1120698953	Capitalisation	GBP	1.00	2,083.81	1,909.01	2,007.41
I (q) - EUR - Hedged	LU1490969497	Distribution	EUR	6,163.84	967.66	908.53	1,169.33
I (q) - GBP - Hedged	LU1410492919	Distribution	GBP	21.35	1,047.48	961.14	1,214.12
L	LU0574791835	Capitalisation	USD	688.01	2,533.12	2,203.47	2,625.18
N	LU0144751251	Capitalisation	USD	1,260.01	2,194.53	1,917.67	2,294.90
R	LU0942153155	Capitalisation	USD	26,522.67	136.04	117.69	139.43
R - CHF - Hedged	LU1258427126	Capitalisation	CHF	-	-	119.21	145.60
R - EUR - Hedged	LU1764521966	Capitalisation	EUR	-	-	119.70	145.65
R - EUR - Unhedged	LU1184246624	Capitalisation	EUR	3,273.29	187.04	167.49	186.22
R - GBP - Hedged	LU1184246970	Capitalisation	GBP	400.51	158.51	138.20	165.76
R (q)	LU2178471681	Distribution	USD	18,094.23	126.03	114.84	143.12
R2	LU1410485897	Capitalisation	USD	-	-	131.82	155.63
R2	LU1410485970	Distribution	USD	3,981.18	124.79	110.32	137.35
R2 - EUR - Hedged	LU1410486192	Capitalisation	EUR	322.42	133.10	117.40	142.33
V - EUR - Hedged	LU0616945100	Capitalisation	EUR	2,085.16	1,333.65	1,187.62	1,445.74
V - EUR - Unhedged	LU0891848607	Capitalisation	EUR	843.56	1,844.38	1,659.52	1,847.81
V2	LU1410485624	Capitalisation	USD	647.08	1,582.34	1,364.98	1,612.61
V2 - GBP - Unhedged	LU1708110207	Capitalisation	GBP	2.00	1,398.79	1,279.22	1,342.83
V2 (q) - GBP - Hedged	LU1708110462	Distribution	GBP	224.22	1,047.28	959.51	1,210.92
Z	LU0252942387	Capitalisation	USD	10,858.45	3,213.85	2,760.19	3,246.48
Z	LU1410485467	Distribution	USD	1.00	1,407.63	1,238.80	1,535.68
Z - EUR - Hedged	LU1582239619	Capitalisation	EUR	1,105.00	1,455.86	1,279.30	1,545.31

CANDRIAM BONDS Emerging Markets Corporate

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021
Total des actifs nets			USD		75,073,923	66,681,154	139,487,002
C	LU2026166749	Capitalisation	USD	10.00	144.79	139.59	156.88
C	LU2026166822	Distribution	USD	525.00	128.94	127.41	149.81



Statistiques

CANDRIAM BONDS Emerging Markets Corporate (Suite)

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021
I	LU2026167127	Capitalisation	USD	41.00	1,490.17	1,424.52	1,594.64
I2	LU2026167556	Capitalisation	USD	1.00	1,473.28	1,408.96	1,571.18
R	LU2026167804	Capitalisation	USD	1.00	151.03	144.08	160.14
R - GBP - Hedged	LU2026168109	Capitalisation	GBP	10.00	157.73	-	-
R2	LU2092203855	Distribution	USD	9,479.61	134.09	131.32	152.97
Z	LU2026170006	Capitalisation	USD	42,360.41	1,530.73	1,455.25	1,613.27
Z - EUR - Hedged	LU2178471848	Capitalisation	EUR	5,000.00	1,598.10	1,551.79	-

CANDRIAM BONDS Emerging Markets Total Return

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021
Total des actifs nets			USD		28,100,719	28,713,526	67,020,195
C	LU1708105629	Capitalisation	USD	591.91	149.66	139.94	151.46
I	LU1708106601	Capitalisation	USD	1.00	1,576.06	1,461.36	1,569.66
R	LU1708107831	Capitalisation	USD	225.00	157.00	145.92	157.08
Z	LU1708109290	Capitalisation	USD	17,143.00	1,631.88	1,507.05	1,612.00
Z - EUR - Hedged	LU1838942008	Capitalisation	EUR	-	-	1,370.32	-

CANDRIAM BONDS Euro

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021
Total des actifs nets			EUR		423,005,638	390,432,526	539,096,043
C	LU0011975413	Capitalisation	EUR	28,257.76	1,079.38	1,010.08	1,225.20
C	LU0011975330	Distribution	EUR	42,062.17	247.92	233.25	283.16
I	LU0144743829	Capitalisation	EUR	4,360.64	1,196.68	1,114.08	1,344.33
R	LU0942153239	Capitalisation	EUR	1,530.91	109.78	102.32	123.62
V	LU0391256418	Capitalisation	EUR	35,700.00	1,439.61	1,339.38	1,615.05
Z	LU0252943781	Capitalisation	EUR	201,950.00	1,247.64	1,158.54	1,394.69
Z	LU1410486275	Distribution	EUR	51,691.00	1,418.74	1,323.98	1,595.06

CANDRIAM BONDS Euro Corporate

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021
Total des actifs nets			EUR		854,880,626	681,570,057	862,954,162
C	LU0237839757	Capitalisation	EUR	794.01	7,344.34	6,784.20	7,855.26
C	LU0237840094	Distribution	EUR	22.82	5,198.42	4,837.04	5,622.71
I	LU0237841142	Capitalisation	EUR	21,564.00	7,851.88	7,226.96	8,350.30
N	LU0237840680	Capitalisation	EUR	5,991.54	138.21	128.06	148.85
R	LU0942153403	Capitalisation	EUR	52,396.40	115.01	105.89	122.32
Z	LU0252947006	Capitalisation	EUR	76,702.56	8,319.73	7,623.95	8,765.47
Z	LU1410487083	Distribution	EUR	22,800.55	1,518.10	1,401.26	1,617.38

CANDRIAM BONDS Euro Diversified

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021
Total des actifs nets			EUR		647,714,242	536,292,702	642,290,902
C	LU0093577855	Capitalisation	EUR	31,272.43	966.76	907.78	1,028.31
C	LU0093578077	Distribution	EUR	5,594.08	295.31	277.49	314.50
I	LU0144744124	Capitalisation	EUR	66,096.14	1,064.20	995.49	1,123.99
Z	LU0252961767	Capitalisation	EUR	620,343.76	879.33	819.91	922.28

CANDRIAM BONDS Euro Government

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021
Total des actifs nets			EUR		970,821,915	856,998,809	875,510,596
C	LU0157930404	Capitalisation	EUR	5,799.98	2,150.45	2,017.00	2,466.59



Statistiques

CANDRIAM BONDS Euro Government (Suite)

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021
C	LU0157930313	Distribution	EUR	10,939.46	1,038.27	978.84	1,197.97
I	LU0156671926	Capitalisation	EUR	197,288.56	2,382.66	2,223.09	2,704.92
I	LU1258427555	Distribution	EUR	-	-	1,217.79	1,482.53
N	LU0156671843	Capitalisation	EUR	1,483.61	2,014.99	1,892.42	2,317.79
R	LU1269889744	Capitalisation	EUR	520,020.58	144.06	134.58	163.97
Z	LU0252949713	Capitalisation	EUR	140,436.32	2,468.66	2,297.69	2,789.00
Z	LU1410487836	Distribution	EUR	37,526.00	1,394.40	1,304.10	1,583.77

CANDRIAM BONDS Euro High Yield

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021
Total des actifs nets			EUR		2,512,460,531	2,094,265,362	2,974,768,749
C	LU0012119607	Capitalisation	EUR	119,428.23	1,287.93	1,156.27	1,277.42
C	LU0012119789	Distribution	EUR	611,484.85	182.19	167.72	191.12
C - USD - Hedged	LU1258428280	Capitalisation	USD	6,010.72	225.72	198.78	214.92
C (q)	LU1269890163	Distribution	EUR	27,034.20	151.83	141.13	161.38
I	LU0144746509	Capitalisation	EUR	248,463.47	1,406.74	1,254.72	1,385.94
I	LU1258427985	Distribution	EUR	74,959.39	1,596.88	1,459.57	1,661.92
I - GBP - Unhedged	LU1184247861	Capitalisation	GBP	1.00	2,223.34	2,030.73	2,123.43
I - USD - Hedged	LU1375972509	Capitalisation	USD	446.13	1,860.72	1,628.14	1,760.29
L	LU0574792569	Capitalisation	EUR	3,816.62	1,266.84	1,138.68	1,259.32
N	LU0144751095	Capitalisation	EUR	16,217.47	1,156.68	1,042.37	1,155.97
R	LU0942153742	Capitalisation	EUR	295,792.05	148.08	132.25	145.47
R - CHF - Hedged	LU1258428017	Capitalisation	CHF	42,361.55	167.93	153.18	169.38
R - GBP - Unhedged	LU1184247606	Capitalisation	GBP	4.00	225.33	205.94	214.31
R (q)	LU1375972848	Distribution	EUR	1,167.00	147.96	136.84	155.83
R (q) - GBP - Hedged	LU1375972921	Distribution	GBP	3,478.00	158.06	144.28	162.17
R2	LU1410488487	Capitalisation	EUR	-	-	160.17	175.57
R2	LU1410488560	Distribution	EUR	423.52	155.08	141.41	159.78
S	LU1432307756	Capitalisation	EUR	115,177.09	1,699.14	1,511.40	1,656.07
S - CHF - Hedged	LU2130893154	Capitalisation	CHF	579.00	1,646.70	1,495.81	1,647.44
S - GBP - Hedged	LU2130893238	Capitalisation	GBP	157.00	1,756.35	1,542.09	1,667.51
S - USD - Hedged	LU2130892933	Capitalisation	USD	18,643.50	1,791.01	1,562.68	1,675.45
S - USD - Hedged	LU2130893071	Distribution	USD	-	-	1,471.47	1,626.36
S (s)	LU1010337324	Distribution	EUR	110,973.00	1,557.61	1,453.45	1,638.25
S2	LU1633811333	Capitalisation	EUR	103,832.76	1,824.06	1,620.36	1,773.06
S4	LU1410488305	Capitalisation	EUR	57,170.00	1,641.83	1,460.07	1,599.41
V	LU0891843558	Capitalisation	EUR	409,401.02	2,189.70	1,948.37	2,146.89
V	LU2592305275	Distribution	EUR	31,262.55	1,647.27	-	-
Z	LU0252971055	Capitalisation	EUR	251,064.00	257.53	228.30	249.30

CANDRIAM BONDS Euro Long Term

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021
Total des actifs nets			EUR		109,586,929	81,094,241	105,980,060
C	LU0077500055	Capitalisation	EUR	1,398.31	7,507.18	6,852.15	9,515.57
C	LU0108056432	Distribution	EUR	2,421.05	3,969.25	3,652.92	5,087.19
I	LU0144745956	Capitalisation	EUR	1,370.75	8,329.16	7,566.89	10,455.72
Z	LU0252963110	Capitalisation	EUR	447,604.00	174.40	158.06	217.96

CANDRIAM BONDS Euro Short Term

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021
Total des actifs nets			EUR		567,985,198	1,084,557,927	1,336,192,167
C	LU0157929810	Capitalisation	EUR	22,034.92	2,061.40	1,982.51	2,066.86
C	LU0157929737	Distribution	EUR	15,814.85	1,377.49	1,326.91	1,383.95
I	LU0156671504	Capitalisation	EUR	95,369.72	2,188.05	2,099.19	2,187.07
N	LU0156671413	Capitalisation	EUR	820.22	1,888.87	1,823.81	1,909.06
R	LU1269890593	Capitalisation	EUR	466,208.22	148.96	142.96	148.74



Statistiques

CANDRIAM BONDS Euro Short Term (Suite)

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021
R2	LU1410489881	Distribution	EUR	-	-	143.85	149.52
S	LU1184248083	Capitalisation	EUR	116,511.71	1,533.32	1,468.88	1,525.43
Z	LU0252964431	Capitalisation	EUR	18,904.63	2,245.99	2,149.25	2,229.49

CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021
Total des actifs nets			EUR		1,657,555,527	1,306,751,913	776,509,782
BF	LU2178471418	Capitalisation	EUR	558,400.23	1,555.92	1,498.19	1,500.61
C	LU1838941372	Capitalisation	EUR	113,619.39	152.93	147.97	148.83
C	LU1838941455	Distribution	EUR	34,817.27	153.79	148.79	149.61
C - SEK - Hedged	LU2512025599	Capitalisation	SEK	18,835,978.31	155.91	-	-
I	LU1838941539	Capitalisation	EUR	115,145.57	1,546.42	1,491.72	1,496.83
PI	LU1838941703	Capitalisation	EUR	2.00	1,549.42	1,493.85	1,497.79
R	LU1838941612	Capitalisation	EUR	29,666.26	154.36	148.95	149.51
R2	LU2240495791	Distribution	EUR	96,959.82	154.67	149.16	149.63
V	LU1838941885	Capitalisation	EUR	30,551.40	1,550.52	1,494.93	1,499.29
Z	LU1838941968	Capitalisation	EUR	164,988.00	1,558.83	1,501.44	1,504.32

CANDRIAM BONDS Global Government

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021
Total des actifs nets			EUR		212,947,637	247,759,736	161,863,737
C	LU0157931550	Capitalisation	EUR	67,779.00	130.48	130.99	148.23
C (AH)	LU2629011144	Capitalisation	EUR	3,698.75	155.29	-	-
C	LU0157931394	Distribution	EUR	63,917.70	33.42	33.92	38.62
I	LU0156673039	Capitalisation	EUR	799,089.27	143.35	143.32	161.37
I - EUR - Asset Hedged	LU0391256509	Capitalisation	EUR	539,561.66	131.90	127.99	147.54
R	LU2043253751	Capitalisation	EUR	3.67	133.80	133.53	150.15
Z	LU0252978738	Capitalisation	EUR	12,576.97	1,246.39	1,242.45	1,395.96

CANDRIAM BONDS Global High Yield

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021
Total des actifs nets			EUR		678,163,411	464,253,283	375,316,492
C	LU0170291933	Capitalisation	EUR	770,671.38	259.66	234.66	249.59
C	LU0170293392	Distribution	EUR	618,271.22	97.22	92.00	102.62
C - USD - Hedged	LU2637814901	Capitalisation	USD	10.00	156.04	-	-
C (q)	LU1269891567	Distribution	EUR	163,360.11	154.36	146.59	162.96
I	LU0170293806	Capitalisation	EUR	493,546.31	269.68	242.83	261.25
I - USD - Hedged	LU1599350359	Capitalisation	USD	7,874.10	1,999.09	1,763.72	1,855.70
N	LU0170293632	Capitalisation	EUR	160,820.28	232.39	211.06	225.81
R	LU1269891641	Capitalisation	EUR	139,004.28	214.46	192.84	204.26
R (q)	LU1375973069	Distribution	EUR	622.64	157.55	-	-
R (q) - GBP - Hedged	LU1375973143	Distribution	GBP	57,261.42	161.35	150.52	164.70
R (q) - GBP - Unhedged	LU1375973226	Distribution	GBP	1,399.17	157.00	151.89	159.04
R2	LU1410489964	Capitalisation	EUR	-	-	173.56	183.20
R2	LU1410490038	Distribution	EUR	102,008.66	156.94	144.08	159.46
S	LU1797525737	Capitalisation	EUR	1,535.02	1,609.20	-	-
S - USD - Unhedged	LU1184248240	Capitalisation	USD	1.00	1,653.46	-	-
S - USD - Hedged	LU2620728431	Capitalisation	USD	12,772.76	1,634.61	-	-
V	LU0891839952	Capitalisation	EUR	339,850.14	286.09	257.09	276.05
V	LU2404725389	Distribution	EUR	15,451.00	1,534.03	1,414.04	-
V2	LU1410490384	Capitalisation	EUR	1.00	1,505.87	-	-
Z	LU0252968697	Capitalisation	EUR	29,814.21	297.20	265.24	278.88



Statistiques

CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021
Total des actifs nets			EUR		62,536,927	166,576,692	311,019,425
C	LU0165520114	Capitalisation	EUR	93,850.58	142.57	139.49	144.93
C	LU0165520973	Distribution	EUR	58,771.63	111.65	109.29	113.64
I	LU0165522086	Capitalisation	EUR	749.74	155.58	151.54	156.75
R	LU0942153825	Capitalisation	EUR	798.82	108.49	105.77	109.49
R2	LU1410488990	Capitalisation	EUR	505.54	157.40	153.30	158.55
R2	LU1410489022	Distribution	EUR	5,701.30	154.21	150.19	155.34
Z	LU0252962658	Capitalisation	EUR	301,369.25	137.48	133.52	137.70

CANDRIAM BONDS International

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021
Total des actifs nets			EUR		98,226,810	91,850,238	104,553,381
C	LU0012119433	Capitalisation	EUR	40,412.58	908.52	873.85	1,019.58
C	LU0012119516	Distribution	EUR	30,771.74	195.08	190.18	224.03
I	LU0144746335	Capitalisation	EUR	4,931.29	997.87	954.34	1,108.21
R	LU1269891724	Capitalisation	EUR	414.16	137.92	132.16	153.76
R2	LU1410491358	Capitalisation	EUR	-	-	134.37	156.02
R2	LU1410491432	Distribution	EUR	-	-	134.32	-
Z	LU0252972020	Capitalisation	EUR	49,084.32	1,029.46	981.61	1,136.46

CANDRIAM BONDS Total Return

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021
Total des actifs nets			EUR		586,111,602	670,169,537	910,054,769
C	LU0252128276	Capitalisation	EUR	323,492.67	137.79	131.15	135.84
C	LU0252129167	Distribution	EUR	185,730.55	123.24	118.54	122.84
C - USD - Hedged	LU1184248596	Capitalisation	USD	338.85	171.31	159.82	162.27
C (q)	LU1269892029	Distribution	EUR	15,079.66	134.68	131.18	137.66
I	LU0252132039	Capitalisation	EUR	74,103.80	1,461.49	1,384.64	1,428.24
I	LU1120698102	Distribution	EUR	7,482.00	1,337.36	1,279.59	1,319.89
I - GBP - Hedged	LU1184249305	Capitalisation	GBP	1.00	1,598.08	-	-
I - USD - Hedged	LU1184249644	Capitalisation	USD	5,572.36	1,752.11	1,627.70	1,646.93
N	LU0252131148	Capitalisation	EUR	3,806.51	126.72	121.00	125.72
R	LU1184248752	Capitalisation	EUR	13,043.88	152.99	144.86	149.40
R - GBP - Hedged	LU1184248919	Capitalisation	GBP	-	-	155.25	157.86
R2	LU1410491861	Distribution	EUR	14,856.69	147.46	140.78	144.93
S	LU1511858513	Capitalisation	EUR	53,663.92	1,583.56	1,495.85	1,521.45
S	LU1511858430	Distribution	EUR	582.00	1,464.68	1,399.41	1,441.91
S - GBP - Hedged	LU1582239882	Capitalisation	GBP	89,187.70	1,638.01	1,528.99	1,553.70
V	LU1269892375	Capitalisation	EUR	1.00	1,577.01	-	-
Z	LU0252136964	Capitalisation	EUR	79,552.26	1,616.75	1,523.54	1,563.71
Z - USD - Hedged	LU1546486744	Capitalisation	USD	1,025.26	1,839.61	1,700.43	1,712.00



CANDRIAM BONDS Capital Securities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
France				
CREDIT AGRICOLE 5.8750 23-33 25/10A	200,000	EUR	220,089	0.56
SOCIETE GENERALE 4.7500 21-XX XX/XXS	600,000	USD	478,615	1.22
			698,704	1.79
Allemagne				
DEUTSCHE BANK AG FL.R 14-XX 30/04A	600,000	USD	479,397	1.22
			479,397	1.22
Italie				
ASS GENERALI 5.8 22-32 06/07A	400,000	EUR	432,114	1.10
			432,114	1.10
Pays-Bas				
ABN AMRO BANK FL.R 20-XX 22/09S	1,400,000	EUR	1,341,886	3.43
COOPERATIEVE RABOBANK FL.R 19-XX 29/06S	400,000	EUR	357,310	0.91
ING GROEP NV 3.875 21-99 31/12S	700,000	USD	511,849	1.31
ING GROUP NV FL.R 19-XX 16/11S	1,000,000	USD	846,770	2.16
			3,057,815	7.81
Espagne				
BANCO DE SABADELL SA 2.5 21-31 15/01A	400,000	EUR	379,490	0.97
			379,490	0.97
Total des obligations			5,047,520	12.90
Obligations à taux variables				
Autriche				
ERSTE GROUP BANK AG FL.R 19-99 31/12S	400,000	EUR	379,642	0.97
RAIFFEISEN BANK SUB FL.R 17-XX 15/12S	200,000	EUR	190,400	0.49
			570,042	1.46
Belgique				
BELFIUS BANK SA FL.R 18-XX XX/XXS	1,200,000	EUR	1,033,350	2.64
KBC GROUPE NV FL.R 18-XX XX/XXS	1,600,000	EUR	1,478,207	3.78
			2,511,557	6.42
Danemark				
DANSKE BANK AS FL.R 21-XX 18/11S	1,400,000	USD	1,148,193	2.93
			1,148,193	2.93
France				
AXA SA FL.R 18-49 28/05A	600,000	EUR	577,326	1.48
BFCM FL.R 22-32 16/06A	400,000	EUR	395,794	1.01
BNP PARIBAS FL.R 19-99 31/12S	300,000	USD	270,987	0.69
BNP PARIBAS SA FL.R 22-32 31/03A	1,000,000	EUR	947,630	2.42
BNP PARIBAS SA FL.R 22-99 31/12S	2,200,000	USD	1,745,012	4.46
BPCE SA FL.R 21-42 13/01A	600,000	EUR	545,862	1.39
CREDIT AGRICOLE FL.R 16-48 27/09A	500,000	EUR	506,043	1.29
CREDIT AGRICOLE SA FL.R 19-XX 23/03S	300,000	USD	270,607	0.69
SCOR SE FL.R 14-XX 01/10A	400,000	EUR	391,358	1.00
SOCIETE GENERALE SA FL.R 22-99 31/12S	900,000	USD	851,255	2.18
SOGECAP FL.R 23-44 16/05A	200,000	EUR	216,283	0.55
SOGECAP SA FL.R 14-XX 18/02A14-49 29/12A	600,000	EUR	593,406	1.52
			7,311,563	18.68
Allemagne				
ALLIANZ SE FL.R 22-38 07/09A	800,000	EUR	820,888	2.10
ALLIANZ SE FL.R 23-53 25/07A	200,000	EUR	219,335	0.56
COMMERZBANK AG FL.R 19-XX 09/04A	1,000,000	USD	872,611	2.23
COMMERZBANK AG FL.R 23-33 05/10A	400,000	EUR	426,800	1.09
DEUTSCHE BANK AG FL.R 22-32 24/06A	200,000	EUR	192,867	0.49
DEUTSCHE BANK AG FL.R 22-XX 30/04A	800,000	EUR	875,060	2.24
			3,407,561	8.71

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Capital Securities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Irlande				
AIB GROUP PLC FL.R 19-29 19/11A	600,000	EUR	583,782	1.49
AIB GROUP PLC FL.R 20-31 30/09A	700,000	EUR	672,035	1.72
BANK OF IRELAND GRP FL.R 22-33 01/03A	400,000	EUR	432,914	1.11
			1,688,731	4.32
Italie				
ASSICURAZ GENERALI FL.R 15-47 27/10A	1,000,000	EUR	1,042,120	2.66
INTESA SANPAOLO FL.R 20-XX 31/12S	250,000	EUR	236,545	0.60
INTESA SANPAOLO FL.R 23-XX 07/03S	800,000	EUR	882,064	2.25
UNICREDIT SPA FL.R 19-29 23/09A	400,000	EUR	391,108	1.00
UNICREDIT SPA FL.R 20-32 15/01A	400,000	EUR	375,980	0.96
			2,927,817	7.48
Luxembourg				
BANCO SANTANDER SA FL.R 18-XX 19/06Q	200,000	EUR	185,585	0.47
ENEL SPA FL.R 18-81 24/11A	400,000	EUR	381,784	0.98
			567,369	1.45
Pays-Bas				
COOPERATIEVE RABOBANK FL.R 18-XX XX/XXS	600,000	EUR	579,501	1.48
ING GROEP NV FL.R 19-XX 16/04S	300,000	USD	270,451	0.69
NN GROUP NV FL.R 22-43 01/03A	1,200,000	EUR	1,227,690	3.14
			2,077,642	5.31
Espagne				
BANCO DE BADELL FL.R 23-29 07/02A	400,000	EUR	413,494	1.06
BANCO DE BADELL FL.R 23-XX 18/04Q	400,000	EUR	428,410	1.09
BANCO SANTANDER ALL FL.R 23-XX 21/02Q	200,000	USD	193,936	0.50
BANCO SANTANDER ALL FL.R 23-XX 21/02Q	400,000	USD	396,926	1.01
BBVA SUB FL.R 17-XX 16/11Q	1,000,000	USD	817,603	2.09
CAIXABANK SA FL.R 18-30 17/04A	500,000	EUR	483,098	1.23
CAIXABANK SA FL.R 18-XX 23/03Q	1,000,000	EUR	931,725	2.38
CAIXABANK SA FL.R 22-33 23/02A	300,000	EUR	316,998	0.81
			3,982,190	10.18
Suède				
SKANDINAVISKA ENSKILDA FL.R 19-XX 13/05S	200,000	USD	174,239	0.45
SKANDINAVISKA ENSKILDA FL.R 22-XX 30/12S	200,000	USD	178,196	0.46
			352,435	0.90
Suisse				
UBS GROUP AG FL.R 15-XX 07/08S	600,000	USD	535,454	1.37
UBS GROUP FL.R 21-99 31/12S	1,000,000	USD	810,972	2.07
			1,346,426	3.44
Royaume-Uni				
BARCLAYS FL.R 23-XX 15/03Q	400,000	USD	377,589	0.96
BARCLAYS PLC FL.R 19-XX 15/03Q	400,000	GBP	440,462	1.13
BARCLAYS PLC FL.R 20-XX XX/XXQ	200,000	USD	172,937	0.44
BARCLAYS PLC FL.R 21-XX 15/12Q	1,100,000	USD	780,750	2.00
NATIONWIDE BUILDING FL.R 17-29 25/07A	400,000	EUR	392,668	1.00
NATWEST GROUP PLC FL.R 20-XX 31/03Q	200,000	GBP	207,840	0.53
ROYAL BK SCOTLAND G FL.R 15-49 30/09Q	600,000	USD	546,531	1.40
SWISS RE FINANCE UK FL.R 20-52 04/06A	500,000	EUR	444,923	1.14
			3,363,700	8.60
États-Unis d'Amérique				
INTESA SANPAOLO FL.R 15-49 17/03S	700,000	USD	624,173	1.59
			624,173	1.59
Total des obligations à taux variables			31,879,399	81.46
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			36,926,919	94.36

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Capital Securities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
France				
CANDRIAM MONÉTAIRE SICAV Z C	2	EUR	3,063	0.01
			3,063	0.01
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			3,063	0.01
Total Organismes de placement collectif			3,063	0.01
Total du portefeuille-titres			36,929,982	94.37
Coût d'acquisition			35,590,807	



CANDRIAM BONDS Capital Securities

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Répartition géographique (en % des actifs nets)

France	20.48
Pays-Bas	13.12
Espagne	11.15
Allemagne	9.93
Royaume-Uni	8.60
Italie	8.59
Belgique	6.42
Irlande	4.32
Suisse	3.44
Danemark	2.93
États-Unis d'Amérique	1.59
Autriche	1.46
Luxembourg	1.45
Suède	0.90
	94.37

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	76.42
Assurance	15.96
Immobilier	1.00
Énergie et eau	0.98
Fonds d'investissement	0.01
	94.37



CANDRIAM BONDS Convertible Defensive

Portefeuille d'investissements au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Antigua-et-Barbuda				
SIMON GLOBAL DEVELOP 3.5 23-26 14/11A	2,000,000	EUR	2,095,180	0.81
			2,095,180	0.81
Japon				
DAIFUKU CO LTD 0.0 23-30 14/09U	90,000,000	JPY	627,015	0.24
NIPPON STEEL CORP CV 0.00 21-26 05/10U5/10U	320,000,000	JPY	2,741,441	1.06
			3,368,456	1.31
Espagne				
IBERDROLA FINANZAS S 0.8 22-27 07/12S	4,900,000	EUR	4,947,824	1.92
			4,947,824	1.92
États-Unis d'Amérique				
AMERICAN WATER CAPIL 3.625 23-26 16/06S	4,000,000	USD	3,619,717	1.40
DEXCOM INC 0.25 21-25 15/05S	2,000,000	USD	1,891,395	0.73
JPMORGAN CHASE BANK CV 0.00 21-24 10/06U06U	1,000,000	EUR	1,024,190	0.40
			6,535,302	2.53
Total des obligations			16,946,762	6.57
Obligations convertibles				
Belgique				
GROUPE BRUXELLES CV 2.125 22-25 29/11A	4,000,000	EUR	3,892,460	1.51
SAGERPAR SA CV 0 21-26 01/04U1-26 01/04U	2,000,000	EUR	1,839,820	0.71
UMICORE SA CV 0.00 20-25 23/06U	1,300,000	EUR	1,219,894	0.47
			6,952,174	2.70
Bermudes				
JAZZ INVEST I LTD CV 1.5 17-24 15/08S	1,000,000	USD	878,975	0.34
			878,975	0.34
Canada				
SHOPIFY INC CV 0.125 20-25 01/11S	2,000,000	USD	1,709,066	0.66
			1,709,066	0.66
Îles Caïman				
MEITUAN CV 0.00 21-27 27/04U0 21-27 27/04U	5,000,000	USD	4,147,535	1.61
			4,147,535	1.61
France				
ACCOR SA CV 0.7 20-27 07/12A	60,016	EUR	2,880,537	1.12
BNP PARIBAS SA CV 0.00 22-25 13/05U5 13/05U	2,100,000	EUR	2,526,794	0.98
CARREFOUR SA 0.00 18-24 27/03U	7,400,000	USD	6,592,305	2.56
EDENRED SA CV 0.00 19-24 06/09U	110,000	EUR	6,682,995	2.59
EDENRED SA CV 0.00 21-28 14/06U	20,000	EUR	1,324,990	0.51
ELIS SA CV 2.25 22-29 22/09A22-29 22/09A	2,100,000	EUR	2,706,585	1.05
SCHNEIDER ELECTRIC CV 0.00 20-26 15/06U	47,384	EUR	9,283,828	3.60
SPIE CV 2.0 23-28 17/01S	3,500,000	EUR	3,641,820	1.41
UBISOFT ENTERTA CV 0.0 19-24 24/09U	3,794	EUR	420,322	0.16
VEOLIA ENVIRONNEMENT CV 0.00 19-25 01/01U	231,295	EUR	7,219,642	2.80
WENDEL CV 2.625 23-26 27/03A	5,500,000	EUR	5,363,408	2.08
WORLDLINE SA CV 0.00 19-26 30/07U	46,000	EUR	4,135,469	1.60
			52,778,695	20.47
Allemagne				
DEUTSCHE POST AG CV 0.05 17-25 30/06A	6,500,000	EUR	6,368,733	2.47
FRESENIUS SE CV 0.00 17-24 31/01U	3,000,000	EUR	2,988,825	1.16
LEG IMMOBILIEN SE CV 0.4 20-28 30/06S	2,200,000	EUR	1,894,629	0.73
LEG IMMOBILIEN SE CV 0.875 17-25 01/09S	2,000,000	EUR	1,946,080	0.75
			13,198,267	5.12
Hong Kong				
LENOVO GROUP LTD CV 2.5 22-29 26/08S/08S	3,000,000	USD	3,687,557	1.43
XIAOMI BEST TIME CV 0.00 20-27 17/12U17/12U	1,700,000	USD	1,376,282	0.53
			5,063,839	1.96

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Convertible Defensive

Portefeuille d'investissements au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Italie				
NEXI SPA CV 1.75 20-27 24/04S	1,000,000	EUR	931,550	0.36
PIRELLI AND C SPA CV 0.00 20-25 22/12U	4,000,000	EUR	3,958,680	1.54
PRYSMIAN SPA CV 0.0 21-26 02/02U	4,400,000	EUR	4,868,843	1.89
			9,759,073	3.78
Japon				
DAIFUKU CO LTD CV 0.0 23-28 14/09U	120,000,000	JPY	828,269	0.32
JFE HOLDINGS INC CV 0.0 23-28 28/09U	60,000,000	JPY	402,753	0.16
MITSUBISHI CHEM CV 0.00 17-24 29/03U	400,000,000	JPY	2,565,947	1.00
			3,796,969	1.47
Luxembourg				
CITI GLOB CV FL.R 23-28 15/03 A	2,000,000	EUR	2,219,140	0.86
			2,219,140	0.86
Mexique				
FOME EC CV 2.625 23-26 24/02A	4,100,000	EUR	4,102,952	1.59
			4,102,952	1.59
Pays-Bas				
AMERICA MOVIL BV CV 0.00 21-24 02/03A02/03U	7,700,000	EUR	7,732,185	3.00
MONDELEZ INTL HDLG NL CV 0.00 21-24 20/09UU	6,000,000	EUR	5,827,260	2.26
QIAGEN NV CV 0.00 20-27 17/12U	5,000,000	USD	4,097,407	1.59
STMICROELECTRONIC CV 0.0001 17-27 04/08S	8,400,000	USD	9,176,543	3.56
			26,833,395	10.41
Corée du Sud				
LG CHEM CV1.25 23-28 18/07S	4,000,000	USD	3,480,704	1.35
SK HYNIX CV 1.75 23-30 11/04Q	5,200,000	USD	6,574,318	2.55
			10,055,022	3.90
Espagne				
AMADEUS IT GROUP SA CV 1.5 20-25 09/04S	4,000,000	EUR	4,932,620	1.91
CELLNEX TELECOM SA CV 0.75 20-31 20/11AA	5,600,000	EUR	4,672,640	1.81
CRITERIA CAIXA SAU CV 0.00 21-25 22/06U	8,000,000	EUR	7,593,760	2.94
INTL CONSO AIRLINE CV 1.125 21-28 18/05S	4,000,000	EUR	3,564,200	1.38
			20,763,220	8.05
Royaume-Uni				
BARCLAYS BANK PLC CV 0.00 22-25 24/01U	6,000,000	EUR	5,901,330	2.29
			5,901,330	2.29
États-Unis d'Amérique				
AIRBNB INC CV 0.00 21-26 15/03U	3,000,000	USD	2,445,571	0.95
AKAMAI TECHNO CV 0.375 19-27 01/09S	3,500,000	USD	3,544,200	1.37
AKAMAI TECHNOLOG CV 1.125 23-29 15/02S	6,100,000	USD	5,984,588	2.32
CGM FUNDING LUX SCA CV 0.00 20-24 25/07U	30,000,000	HKD	3,353,482	1.30
CITIGROUP GLOBAL CV 0.00 23-26 26/02U	32,000,000	HKD	3,440,174	1.33
ENPHASE ENERGY INC CV 0.00 21-26 01/03U	1,000,000	USD	830,707	0.32
FORD MOTOR CO CV 0.00 21-26 15/03U26 15/03U	2,000,000	USD	1,804,626	0.70
JPM CHASE FIN CO LLC CV 0 22-25 14/01U1U	4,000,000	EUR	4,026,280	1.56
JPM CHASE FIN CO LLC CV 0.00 22-25 29/04U4U	1,000,000	EUR	1,111,970	0.43
JPMORGAN CHASE BANK CV 0 21-24 18/02U	1,500,000	EUR	1,674,675	0.65
NEXTERA ENERGY CV 0.00 21-24 15/06U	3,000,000	USD	2,629,620	1.02
SOUTHWEST AIRLINES CV 1.25 20-25 01/05S	7,500,000	USD	6,892,104	2.67
SPLUNK INC CV 1.125 20-27 15/12S	4,000,000	USD	3,514,290	1.36
SPOTIFY USA INC CV 0.00 21-26 15/03U 15/03U	2,000,000	USD	1,600,815	0.62
VENTAS REALTY LP CV 3.75 23-26 01/06S	4,500,000	USD	4,315,095	1.67
WELLTOWER OP LLC CV 2.75 23-28 15/05S	4,000,000	USD	4,000,670	1.55
WESTERN DIGITAL CORP CV 1.5 18-24 01/02S	5,300,000	USD	4,775,973	1.85
			55,944,840	21.69
Îles vierges (Royaume-Uni)				
LINK 2019 CB CV 4.5 22-27 12/12Q	30,000,000	HKD	3,570,994	1.38
			3,570,994	1.38
Total obligations convertibles			227,675,486	88.29

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Convertible Defensive

Portefeuille d'investissements au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			244,622,248	94.86
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
Luxembourg				
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND GLOBAL CONVERTIBLE Z C	5,000	EUR	5,284,850	2.05
			5,284,850	2.05
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			5,284,850	2.05
Total Organismes de placement collectif			5,284,850	2.05
Total du portefeuille-titres			249,907,098	96.91
Coût d'acquisition			253,073,219	



CANDRIAM BONDS Convertible Defensive

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Répartition géographique (en % des actifs nets)

États-Unis d'Amérique	24.23
France	20.47
Pays-Bas	10.41
Espagne	9.97
Allemagne	5.12
Corée du Sud	3.90
Italie	3.78
Luxembourg	2.91
Japon	2.78
Belgique	2.70
Royaume-Uni	2.29
Hong Kong	1.96
Îles Caïman	1.61
Mexique	1.59
Îles vierges (Royaume-Uni)	1.38
Antigua-et-Barbuda	0.81
Canada	0.66
Bermudes	0.34
	96.91

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	30.08
Internet et services d'Internet	9.94
Électronique et semi-conducteurs	8.00
Immobilier	6.10
Énergie et eau	5.55
Transport	5.14
Télécommunication	4.81
Électrotechnique	3.60
Articles de bureaux et ordinateurs	3.28
Chimie	2.88
Distribution, commerce de détail	2.56
Services divers	2.55
Fonds d'investissement	2.05
Industrie pharmaceutique	1.89
Biotechnologie	1.59
Tabac et boissons alcoolisées	1.59
Industrie aéronautique et spatiale	1.38
Restauration, industrie hôtelière	1.12
Industrie minière et sidérurgie & chimie	1.06
Industrie automobile	0.70
Construction de machines et appareils	0.56
Métaux non ferreux	0.47
	96.91



CANDRIAM BONDS Credit Alpha

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
France				
ELIS SA 1.0 19-25 03/04A	3,000,000	EUR	2,895,975	2.09
ELIS SA 1.75 19-24 11/04A	3,000,000	EUR	2,979,255	2.15
ELIS SA 2.875 18-26 15/02A	700,000	EUR	690,243	0.50
LOXAM SAS 6.375 23-29 31/05S	3,000,000	EUR	3,113,385	2.25
PICARD GROUPE 3.875 21-26 07/07S	4,093,000	EUR	3,998,603	2.89
			13,677,461	9.89
Allemagne				
DEUTSCHE LUFTHANSA 3 20-26 29/05A	1,800,000	EUR	1,756,343	1.27
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.00 21-24 14/07A	3,800,000	EUR	3,745,052	2.71
NIDDA HEALTHCARE HOLDI 7.5 22-26 21/08S	5,450,000	EUR	5,627,049	4.07
TECHEM VERWAL 675 2.00 20-25 15/07S	1,900,000	EUR	1,863,315	1.35
			12,991,759	9.39
Italie				
TELECOM ITALIA SPA 4 19-24 11/04A	2,500,000	EUR	2,494,413	1.80
			2,494,413	1.80
Luxembourg				
LKQ CORP 3.875 16-24 01/04S	4,500,000	EUR	4,493,925	3.25
			4,493,925	3.25
Pays-Bas				
ENERGIZER GAMMA ACQU 3.5 21-29 23/06S	3,250,000	EUR	2,812,291	2.03
GIVAUDAN FINANCE EUR 4.125 23-33 28/11A	1,500,000	EUR	1,599,450	1.16
REPSOL INTL FINANCE 2.5000 21-XX 22/03A	6,100,000	EUR	5,718,078	4.13
TEVA PHARMACEUTICAL 7.375 23-29 15/09S	2,000,000	EUR	2,193,982	1.59
TEVA PHARMACEUTICAL 7.875 23-31 15/09S	4,000,000	EUR	4,544,496	3.29
			16,868,297	12.20
Pologne				
CANPACK SA/EASTERN P 3.125 20-25 26/10S	3,926,000	USD	3,385,755	2.45
			3,385,755	2.45
Suède				
VERISURE HOLDING AB 3.875 20-26 15/07S	4,400,000	EUR	4,330,942	3.13
			4,330,942	3.13
Royaume-Uni				
ROLLS ROYCE PLC 0.875 18-24 09/05A	1,500,000	EUR	1,482,758	1.07
			1,482,758	1.07
États-Unis d'Amérique				
AVANTOR FUNDING INC 2.625 20-25 06/11S	1,300,000	EUR	1,274,941	0.92
BALL CORP 0.875 19-24 15/03S	3,662,000	EUR	3,635,011	2.63
CATALENT PHARMA 2.375 20-28 01/03S	3,500,000	EUR	3,055,938	2.21
IQVIA INC 5.700 23-28 05/15S	2,700,000	USD	2,493,550	1.80
IQVIA INC 6.25 23-29 01/02S	1,522,000	USD	1,439,063	1.04
SILGAN HOLDINGS INC 3.25 17-25 15/03S	2,500,000	EUR	2,484,533	1.80
			14,383,036	10.40
Total des obligations			74,108,346	53.58
Obligations convertibles				
Espagne				
CELLNEX TELECOM CV 2.125 23-30 11/08A	6,200,000	EUR	6,389,037	4.62
			6,389,037	4.62
Total obligations convertibles			6,389,037	4.62
Obligations à taux variables				
France				
EDF FL.R 21-XX 01/06A	4,000,000	EUR	3,567,960	2.58
EDF SA FL.R 18-XX 04/10A	3,700,000	EUR	3,678,355	2.66
ORANGE SA FL.R 23-XX 18/04A	2,000,000	EUR	2,097,760	1.52

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Credit Alpha

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
			9,344,075	6.76
Italie				
ENEL SPA FL.R 21-XX 08/09A	2,000,000	EUR	1,588,140	1.15
			1,588,140	1.15
Luxembourg				
ENEL SPA FL.R 18-81 24/11A	4,500,000	EUR	4,295,070	3.11
			4,295,070	3.11
Pays-Bas				
IPD 3 BV FL.R 23-28 15/06Q	3,591,000	EUR	3,654,902	2.64
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 19-XX 14/03A	3,000,000	EUR	2,983,680	2.16
			6,638,582	4.80
Royaume-Uni				
VODAFONE GROUP PLC FL.R 18-78 03/10A	4,200,000	USD	3,793,003	2.74
			3,793,003	2.74
Total des obligations à taux variables			25,658,870	18.55
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			106,156,253	76.75
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
France				
CANDRIAM MONÉTAIRE SICAV V C	16	EUR	1,642,713	1.19
			1,642,713	1.19
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			1,642,713	1.19
Total Organismes de placement collectif			1,642,713	1.19
Total du portefeuille-titres			107,798,966	77.94
Coût d'acquisition			104,503,028	



CANDRIAM BONDS Credit Alpha

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Répartition géographique (en % des actifs nets)

France	17.83
Pays-Bas	16.99
États-Unis d'Amérique	10.40
Allemagne	9.39
Luxembourg	6.35
Espagne	4.62
Royaume-Uni	3.81
Suède	3.13
Italie	2.95
Pologne	2.45
	77.94

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	29.99
Télécommunication	12.84
Énergie et eau	9.49
Soins de santé	6.91
Industries d'emballage	6.87
Transport	3.98
Industrie agro-alimentaire	2.89
Industrie pharmaceutique	2.21
Fonds d'investissement	1.19
Industrie aéronautique et spatiale	1.07
Services divers	0.50
	77.94



CANDRIAM BONDS Credit Opportunities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Belgique				
AZELIS GROUP 5.75 23-28 15/03S	7,832,000	EUR	8,087,323	1.36
			8,087,323	1.36
Finlande				
HUHTAMAKI OYJ 5.1250 23-28 24/11A	4,400,000	EUR	4,579,837	0.77
			4,579,837	0.77
France				
CROWN EUROPEAN HLDG 2.625 16-24 30/09S9S	8,356,000	EUR	8,258,945	1.39
CROWN EUROPEAN HLDG 4.7500 23-29 15/03S	13,050,000	EUR	13,324,442	2.24
ELIS SA 1.0 19-25 03/04A	4,600,000	EUR	4,440,495	0.74
ILIAD SA 1.8750 18-25 25/04A	14,000,000	EUR	13,564,880	2.28
NEXANS 5.5 23-28 05/04A	7,100,000	EUR	7,520,604	1.26
PARTS EUROPE SA 6.5 20-25 17/07S	15,931,000	EUR	15,929,407	2.67
REXEL SA 2.1250 21-28 15/12S	13,000,000	EUR	12,090,000	2.03
REXEL SA 5.25 23-30 15/09S	5,710,000	EUR	5,947,879	1.00
SPCM SA 2.6250 20-29 01/02S	22,800,000	EUR	20,920,185	3.51
SPIE SA 2.625 19-26 18/06A	12,200,000	EUR	11,893,463	2.00
			113,890,300	19.11
Allemagne				
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.00 21-24 14/07A	7,100,000	EUR	6,997,334	1.17
NOVELIS SHEET INGOT 3.375 21-29 15/04S	12,850,000	EUR	12,117,653	2.03
PROGROUP AG 3.00 18-26 31/03S	20,800,000	EUR	20,124,000	3.38
SCHAEFFLER AG 1.8750 19-24 26/03A	14,259,000	EUR	14,176,512	2.38
TECHEM VERWAL 675 2.00 20-25 15/07S	12,800,000	EUR	12,497,715	2.10
			65,913,214	11.06
Irlande				
JAMES HARDIE INTL 3.625 18-26 01/10S	20,403,000	EUR	20,101,036	3.37
			20,101,036	3.37
Luxembourg				
ARAMARK INTL FINANCE 3.125 17-25 01/04S	21,658,000	EUR	21,473,126	3.60
BERRY GLOBAL INC 1 20-25 02/01S	4,500,000	EUR	4,374,428	0.73
TELENET INT FIN REGS 3.50 17-28 01/03S	3,000,000	EUR	2,855,100	0.48
			28,702,654	4.82
Pays-Bas				
ASHLAND SERVICES BV 2.00 20-28 30/01S	22,300,000	EUR	20,679,727	3.47
DARLING GLOBAL FIN 3.625 18-26 15/05S	21,482,000	EUR	21,194,527	3.56
OI EUROPEAN GROUP 2.8750 19-25 15/02S	2,500,000	EUR	2,468,250	0.41
			44,342,504	7.44
Suède				
VERISURE HOLDING AB 3.875 20-26 15/07S	7,300,000	EUR	7,154,730	1.20
VOLVO CAR AB 2.125 19-24 02/04A	8,605,000	EUR	8,556,769	1.44
			15,711,499	2.64
Royaume-Uni				
NOMAD FOODS BONDCO 2.50 21-28 24/06S	18,037,000	EUR	16,925,921	2.84
RENTOKIL INITIAL 0.95 17-24 22/11A	4,800,000	EUR	4,674,096	0.78
ROLLS ROYCE PLC 0.875 18-24 09/05A	5,779,000	EUR	5,712,570	0.96
ROLLS ROYCE PLC 1.625 18-28 09/05A	500,000	EUR	460,150	0.08
ROLLS-ROYCE PLC 4.625 20-26 21/10S	11,670,000	EUR	11,855,623	1.99
			39,628,360	6.65
États-Unis d'Amérique				
AVANTOR FUNDING INC 2.625 20-25 06/11S	10,000,000	EUR	9,767,600	1.64
AVANTOR FUNDING INC 3.875 20-28 15/07S	11,330,000	EUR	11,075,075	1.86
COTY INC 3.875 21-26 16/06S	6,600,000	EUR	6,574,300	1.10
COTY INC 5.75 23-28 15/09A	10,000,000	EUR	10,510,000	1.76
GRAPHIC PACKAGING 2.625 21-29 01/02S/02S	13,900,000	EUR	12,801,258	2.15
IQVIA INC 2.25 19-28 15/01S	8,600,000	EUR	8,062,500	1.35

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Credit Opportunities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
IQVIA INC 2.875 17-25 15/09S	8,250,000	EUR	8,117,588	1.36
IQVIA INC 2.875 20-28 24/06S	3,400,000	EUR	3,234,461	0.54
SILGAN HOLDINGS INC 2.25 20-28 26/02S	7,200,000	EUR	6,597,821	1.11
SILGAN HOLDINGS INC 3.25 17-25 15/03S	11,300,000	EUR	11,187,081	1.88
STANDARD INDUSTRIES 2.25 19-26 21/11A	17,264,000	EUR	16,271,320	2.73
WMG ACQUISITION 2.75 20-28 15/07S	11,000,000	EUR	10,444,368	1.75
			114,643,372	19.23
Total des obligations			455,600,099	76.44
Obligations à taux variables				
France				
ACCOR FL.R 23-XX 11/04A	2,800,000	EUR	3,045,000	0.51
ARKEMA SA FL.R 19-XX 17/09A	10,300,000	EUR	10,212,296	1.71
ORANGE SA FL.R 19-XX 15/04A	7,800,000	EUR	7,602,192	1.28
VEOLIA ENVIRONNEMENT FL.R 20-XX 20.04A	8,900,000	EUR	8,392,415	1.41
			29,251,903	4.91
Allemagne				
MERCK KGAA FL.R 14-74 12/12A	3,718,000	EUR	3,694,093	0.62
			3,694,093	0.62
Italie				
ENEL SPA FL.R 19-80 24/05A	10,600,000	EUR	10,430,983	1.75
			10,430,983	1.75
Pays-Bas				
IBERDROLA INTL BV FL.R 19-XX 12/02A	2,200,000	EUR	2,178,605	0.37
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 19-XX 14/03A	6,000,000	EUR	5,950,200	1.00
			8,128,805	1.36
Total des obligations à taux variables			51,505,784	8.64
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			507,105,883	85.08
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
France				
CANDRIAM LONG SHORT CREDIT R C	98,000	EUR	10,787,840	1.81
CANDRIAM MONÉTAIRE SICAV V C	277	EUR	28,447,503	4.77
			39,235,343	6.58
Luxembourg				
CANDRIAM BONDS CREDIT ALPHA Z C	3,334	EUR	5,694,539	0.96
CANDRIAM LONG SHORT CREDIT Z EUR C	2,500	EUR	4,046,875	0.68
			9,741,414	1.63
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			48,976,757	8.22
Total Organismes de placement collectif			48,976,757	8.22
Total du portefeuille-titres			556,082,640	93.30
Coût d'acquisition			555,568,851	



CANDRIAM BONDS Credit Opportunities

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Répartition géographique (en % des actifs nets)

France	30.60
États-Unis d'Amérique	19.23
Allemagne	11.68
Pays-Bas	8.80
Royaume-Uni	6.65
Luxembourg	6.45
Irlande	3.37
Suède	2.64
Italie	1.75
Belgique	1.36
Finlande	0.77
	93.30

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	30.30
Industries d'emballage	8.75
Fonds d'investissement	7.54
Chimie	5.22
Électrotechnique	4.65
Industrie automobile	3.81
Industrie pharmaceutique	3.49
Papier et bois	3.38
Soins de santé	3.26
Énergie et eau	3.16
Industrie aéronautique et spatiale	3.02
Textile et habillement	2.73
Biens de consommation divers	2.52
Internet et services d'Internet	2.28
Télécommunication	2.27
Divers biens d'équipement	2.03
Matériaux de construction	2.00
Transport	1.59
Services divers	0.78
Restauration, industrie hôtelière	0.51
	93.30



CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Produits structurés				
Mexique				
MEXICO 3.375 16-31 23/02A	540,000	MXN	2,922,367	0.96
MEXICO 7.75 13-34 23/11S	400,000	MXN	2,166,866	0.71
			5,089,233	1.67
Total produits structurés			5,089,233	1.67
Obligations				
Argentine				
ARGENTINA 1.00 20-29 09/07S	3,000,000	USD	1,199,190	0.39
ARGENTINA TRE BD DIRTY 1.5 20-24 25/03S	100,000,000	ARS	1,523,233	0.50
			2,722,423	0.89
Brésil				
BRAZIL 0.01 22-33 01/01S	70,000	BRL	14,899,631	4.90
BRAZIL 10.00 18-29 05/01S	20,000	BRL	4,103,620	1.35
BRAZIL 10.00 20-31 01/01S	47,500	BRL	10,159,140	3.34
RIO SMART LIGHTING 12.25 21-32 20/09S	22,834,463	BRL	4,904,453	1.61
			34,066,844	11.20
Colombie				
COLOMBIA 13.25 22-33 09/02A	20,000,000,000	COP	6,169,049	2.03
COLOMBIA 7.0 16-32 30/06A	10,000,000,000	COP	2,170,934	0.71
COLOMBIA 7.25 18-34 18/10A	10,000,000,000	COP	2,134,538	0.70
COLOMBIA 7.25 20-50 26/10A	10,000,000,000	COP	1,882,331	0.62
COLOMBIA 9.25 21-42 28/05A	20,000,000,000	COP	4,715,307	1.55
			17,072,159	5.61
République tchèque				
CZECH REPUBLIC 1.50 20-40 24/04A	275,000,000	CZK	8,846,479	2.91
			8,846,479	2.91
République dominicaine				
DOMINICAN REP INTL BD 12.75 22-29 23/09S	120,000,000	DOP	2,301,556	0.76
DOMINICAN REPUBLIC 13.625 23-33 03/02S	200,000,000	DOP	4,133,187	1.36
DOMINICAN REPUBLIC I 11.25 23-25 15/09S	63,700,000	DOP	1,165,681	0.38
			7,600,424	2.50
Équateur				
ECUADOR 0.50 20-40 31/07S	3,750,000	USD	1,198,781	0.39
ECUADOR 5 20-30 31/01S	3,750,000	USD	1,754,681	0.58
			2,953,462	0.97
Ghana				
GHANA 7.875 20-35 11/02S	6,500,000	USD	2,863,803	0.94
			2,863,803	0.94
Hongrie				
HUNGARY 3 20-41 25/04A	3,000,000,000	HUF	5,872,016	1.93
HUNGARY 3.00 18-38 27/10A	3,000,000,000	HUF	6,089,729	2.00
HUNGARY 4 21-51 28/04A	1,500,000,000	HUF	3,018,724	0.99
HUNGARY 6.75 11-28 22/10A	450,000,000	HUF	1,351,845	0.44
			16,332,314	5.37
Inde				
INDIA GOVERNMENT BON 7.3 23-53 19/06S	500,000,000	INR	5,933,516	1.95
			5,933,516	1.95
Indonésie				
INDONESIA 7.125 21-42 15/06S	25,000,000,000	IDR	1,686,164	0.55
INDONESIA 7.5 16-32 15/08A	50,000,000,000	IDR	3,446,271	1.13
INDONESIA 7.5 19-40 15/04S	75,000,000,000	IDR	5,218,702	1.72
INDONESIA 7.50 17-38 15/05S	40,000,000,000	IDR	2,783,957	0.92
INDONESIA 8.25 11-32 15/06S	50,000,000,000	IDR	3,577,547	1.18
INDONESIA 8.25 15-36 15/05S	50,000,000,000	IDR	3,664,252	1.20
INDONESIA 8.375 13-34 15/03S	50,000,000,000	IDR	3,669,220	1.21
			24,046,113	7.91

Voir la note 2.

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
Jamaïque				
JAMAICA 9.625 23-30 03/11S	150,000,000	JMD	989,963	0.33
			989,963	0.33
Luxembourg				
BANQ EU 3.0 19-29 25/11A	13,000,000	PLN	2,942,591	0.97
			2,942,591	0.97
Malaisie				
MALAYSIA 3.885 19-29 15/08S	15,000,000	MYR	3,297,367	1.08
MALAYSIA 4.498 10-30 15/04S	10,000,000	MYR	2,270,322	0.75
MALAYSIA 4.504 22-29 30/04S	15,000,000	MYR	3,398,971	1.12
MALAYSIA 4.893 18-38 08/06S	7,000,000	MYR	1,675,015	0.55
			10,641,675	3.50
Mexique				
MEXICO 8 22-53 31/07S	2,600,000	MXN	13,680,376	4.50
MEXICO 8.00 17-47 07/11S	2,283,000	MXN	12,082,660	3.97
			25,763,036	8.47
Mozambique				
MOZAMBIQUE FL.R 19-31 15/09S	3,700,000	USD	3,157,673	1.04
			3,157,673	1.04
Pérou				
PERU 5.35 19-40 12/08S	10,000,000	PEN	2,316,926	0.76
PERU 5.4 19-34 12/08S	5,000,000	PEN	1,221,878	0.40
PERU 6.15 17-32 12/08S	12,000,000	PEN	3,166,665	1.04
PERU 6.90 07-37 12/08S	14,000,000	PEN	3,809,937	1.25
			10,515,406	3.46
Pologne				
POLAND 6.00 22-33 25/10A	95,000,000	PLN	25,626,321	8.42
			25,626,321	8.42
Roumanie				
ROMANIA 6.625 22-29 27/09A	1,600,000	EUR	1,891,382	0.62
ROMANIA 6.7 22-32 25/02A	45,000,000	RON	10,262,344	3.37
ROMANIA 8.25 22-32 29/09A	6,000,000	RON	1,507,281	0.50
			13,661,007	4.49
Afrique du Sud				
SOUTH AFRICA 8.25 14-32 31/03S	120,000,000	ZAR	5,733,388	1.88
SOUTH AFRICA 8.50 13-37 31/01S	50,000,000	ZAR	2,134,090	0.70
SOUTH AFRICA 8.75 12-48 28/02S	104,553,265	ZAR	4,212,578	1.38
SOUTH AFRICA 8.75 14-44 31/01S	25,000,000	ZAR	1,014,474	0.33
SOUTH AFRICA 8.875 15-35 28/02S	144,000,000	ZAR	6,648,611	2.19
SOUTH AFRICA 9.00 15-40 31/01S	195,000,000	ZAR	8,318,431	2.73
			28,061,572	9.23
Sri Lanka				
SRI LANKA 0 17-27 11/05S	5,500,000	USD	2,788,115	0.92
SRI LANKA 0 19-30 28/03S	650,000	USD	328,689	0.11
			3,116,804	1.02
Tadjikistan				
TAJIKISTAN INT BOND7.125 17-27 14/09S	3,400,000	USD	2,932,806	0.96
			2,932,806	0.96
Tunisie				
BANQUE CENT TUNISIE 5.75 15-25 30/01S	3,600,000	USD	2,961,000	0.97
			2,961,000	0.97
Royaume-Uni				
EUROPEAN BANK FOR RE 4.25 21-28 07/02A	110,000,000,000	IDR	6,700,696	2.20
			6,700,696	2.20
États-Unis d'Amérique				
ARGENTINA 0.5 20-30 09/07S	3,000,000	USD	1,207,335	0.40
INTL BK FOR RECONS 5.35 22-29 09/02A	79,000,000,000	IDR	4,954,700	1.63
UNIT STAT TREA BIL ZCP 14-03-24	10,000,000	USD	9,871,557	3.25
			16,033,592	5.27
Uruguay				
URUGUAY 8.25 21-31 21/05S	60,000,000	UYU	1,429,755	0.47

Voir la note 2.

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
URUGUAY 9.75 23-33 20/07S	200,149,544	UYU	5,200,479	1.71
			6,630,234	2.18
Total des obligations			282,171,913	92.76
Obligations à taux variables				
Congo				
CONGO 6.00 07-29 30/06S	3,552,582	USD	2,906,314	0.96
			2,906,314	0.96
Total des obligations à taux variables			2,906,314	0.96
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			290,167,460	95.39
Autres valeurs mobilières				
Obligations				
Russie				
RUSSIA 7.00 13-23 16/08S*	25,000,000	RUB	0	0.00
RUSSIA 7.05 13-28 19/01S*	180,000,000	RUB	0	0.00
RUSSIA 7.60 12-22 20/07S*	25,000,000	RUB	0	0.00
RUSSIA 7.65 19-30 10/04S*	210,000,000	RUB	0	0.00
			0	0.00
Ukraine				
UKRAINE 15.84 19-25 26/02S	13,000,000	UAH	277,660	0.09
			277,660	0.09
Total des obligations			277,660	0.09
Total des autres valeurs mobilières			277,660	0.09
Total du portefeuille-titres			290,445,120	95.48
Coût d'acquisition			284,475,843	

Voir la note 2.

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Répartition géographique (en % des actifs nets)

Brésil	11.20
Mexique	10.14
Afrique du Sud	9.23
Pologne	8.42
Indonésie	7.91
Colombie	5.61
Hongrie	5.37
États-Unis d'Amérique	5.27
Roumanie	4.49
Malaisie	3.50
Pérou	3.46
République tchèque	2.91
République dominicaine	2.50
Royaume-Uni	2.20
Uruguay	2.18
Inde	1.95
Mozambique	1.04
Sri Lanka	1.02
Équateur	0.97
Luxembourg	0.97
Tunisie	0.97
Congo	0.96
Tadjikistan	0.96
Ghana	0.94
Argentine	0.89
Jamaïque	0.33
Ukraine	0.09
Russie	0.00
	95.48

Répartition économique (en % des actifs nets)

Obligations d'États, Provinces et communes	88.10
Organisations supranationales	4.80
Énergie et eau	1.61
Banques et autres institutions financières	0.97
	95.48



CANDRIAM BONDS Emerging Markets

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Angola				
ANGOLA 8.75 22-32 14/04S	4,000,000	USD	3,528,060	1.19
ANGOLA 9.125 19-49 26/11S	2,000,000	USD	1,635,040	0.55
ANGOLA 9.375 18-48 08/05S	1,000,000	USD	833,225	0.28
			5,996,325	2.02
Argentine				
ARGENTINA 1.00 20-29 09/07S	1,800,000	USD	719,514	0.24
			719,514	0.24
Brésil				
BRAZIL 12.25 00-30 06/03S	1,000,000	USD	1,370,315	0.46
BRAZIL 4.75 19-50 14/01S	1,500,000	USD	1,154,940	0.39
			2,525,255	0.85
Bulgarie				
BULGARIA GOVERNMENT I 4.375 23-31 13/05A	1,400,000	EUR	1,628,599	0.55
BULGARIA GOVERNMENT I 4.875 23-36 13/05A	6,143,000	EUR	7,282,759	2.45
			8,911,358	3.00
Îles Caïman				
ALIBABA GROUP HLD LTD 4.20 17-47 06/12S	4,000,000	USD	3,272,140	1.10
LIMA METRO LINE 2 FIN 4.35 19-36 05/04Q	1,749,931	USD	1,601,799	0.54
			4,873,939	1.64
Chili				
CHILE 3.25 21-71 21/09S	5,300,000	USD	3,565,257	1.20
CORP NAC DE CBR CHL 6.3 23-53 08/09S	2,045,000	USD	2,077,577	0.70
CORPORACION NACI 5.95 23-34 08/01S	2,200,000	USD	2,236,399	0.75
			7,879,233	2.65
Colombie				
COLOMBIA 4.50 15-26 28/01S	2,000,000	USD	1,966,800	0.66
COLOMBIA 5.20 19-49 15/05S	3,000,000	USD	2,354,670	0.79
COLOMBIA 6.125 09-41 18/01S	4,000,000	USD	3,647,900	1.23
COLOMBIA 7.5 23-49 02/02S	2,350,000	USD	2,484,373	0.84
COLOMBIA 8 22-33 20/04S	2,800,000	USD	3,063,984	1.03
COLOMBIA 8.0000 23-35 14/11S	674,000	USD	738,539	0.25
COLOMBIA 8.75 23-53 14/11S	812,000	USD	935,627	0.32
ECOPETROL SA 4.6250 21-31 02/11S	5,000,000	USD	4,247,006	1.43
ECOPETROL SA 8.8750 23-33 13/01S	1,100,000	USD	1,196,422	0.40
			20,635,321	6.95
Costa Rica				
COSTA RICA GOVE 7.3000 23-54 13/11S	1,240,000	USD	1,349,796	0.45
			1,349,796	0.45
République dominicaine				
DOMINICAN REPUBLIC 4.875 20-32 23/09S	3,000,000	USD	2,737,935	0.92
DOMINICAN REPUBLIC 5.3 21-41 21/01S	4,000,000	USD	3,476,140	1.17
DOMINICAN REPUBLIC 5.875 20-60 30/01S	4,000,000	USD	3,471,340	1.17
DOMINICAN REPUBLIC 6.40 19-49 05/06S	2,000,000	USD	1,888,900	0.64
DOMINICAN REPUBLIC 6.85 15-45 27/01S	2,000,000	USD	1,997,600	0.67
			13,571,915	4.57
Équateur				
ECUADOR 0.50 20-40 31/07S	5,000,000	USD	1,598,375	0.54
ECUADOR 5 20-30 31/01S	6,250,000	USD	2,924,469	0.99
			4,522,844	1.52
Égypte				
EGYPT 8.875 20-50 29/05S	8,000,000	USD	5,120,320	1.72
			5,120,320	1.72
Géorgie				
GEORGIAN RAILWAY JSC 4 21-28 17/06S	2,000,000	USD	1,843,360	0.62
			1,843,360	0.62

Voir la note 2.

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Emerging Markets

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
Ghana				
GHANA 7.875 20-35 11/02S	2,000,000	USD	881,170	0.30
GHANA 8.625 21-34 07/04S	4,000,000	USD	1,758,820	0.59
GHANA 8.627 18-49 16/06S	6,500,000	USD	2,803,418	0.94
			5,443,408	1.83
Hongrie				
HUNGARY 5.0000 22-27 22/02A	8,000,000	EUR	9,230,985	3.11
HUNGARY 5.375 23-33 12/09A	2,400,000	EUR	2,838,478	0.96
HUNGARY 7.625 11-41 29/03S	2,000,000	USD	2,397,130	0.81
MAGYAR EXPORT-I 6.0000 23-29 16/05A	1,508,000	EUR	1,769,659	0.60
			16,236,252	5.47
Indonésie				
INDONESIA 8.50 05-35 12/10S	3,000,000	USD	3,998,415	1.35
INDONESIA GOVERNMENT 4.45 20-70 15/04S	5,000,000	USD	4,523,700	1.52
			8,522,115	2.87
Côte d'Ivoire				
IVORY COAST 4.8750 20-32 30/01A	4,000,000	EUR	3,734,976	1.26
			3,734,976	1.26
Luxembourg				
EIG PEARL HOLDINGS SA 4.387 22-46 30/11S	4,000,000	USD	3,217,560	1.08
GREENSAIF PIPELINES 6.129 23-38 23/02S	3,000,000	USD	3,139,725	1.06
MINERVA LUXEMBOURG S 8.875 23-33 13/09S	2,333,000	USD	2,476,526	0.83
ROMANIA 3.3750 20-50 28/01A	2,200,000	EUR	1,660,199	0.56
RUMO LUXEMBOURG 4.2000 21-32 18/01S	3,000,000	USD	2,568,360	0.87
			13,062,370	4.40
Mexique				
COMISION FEDERA 3.8750 21-33 26/07S	2,000,000	USD	1,621,710	0.55
COMISION FEDERA 4.6770 21-51 09/02S	6,000,000	USD	4,249,890	1.43
MEXICO 5.75 10-10 12/10S	3,700,000	USD	3,321,176	1.12
			9,192,776	3.10
Micronésie				
KAZMUNAYGAS 6.375 18-48 24/04S	4,000,000	USD	3,775,040	1.27
			3,775,040	1.27
Monténégro				
MONTENEGRO 2.875 20-27 16/12A	1,500,000	EUR	1,457,409	0.49
			1,457,409	0.49
Mozambique				
MOZAMBIQUE FL.R 19-31 15/09S	4,000,000	USD	3,413,700	1.15
			3,413,700	1.15
Nigeria				
NIGERIA 7.6250 18-25 21/11S	2,000,000	USD	1,982,420	0.67
NIGERIA 7.875 17-32 16/02S	2,000,000	USD	1,803,100	0.61
NIGERIA 8.25 21-51 28/09S	3,000,000	USD	2,470,800	0.83
NIGERIA 9.248 18-49 21/01S	2,000,000	USD	1,806,720	0.61
			8,063,040	2.72
Panama				
PANAMA GOVERNMENT INT 6.875 23-36 31/01S	1,666,000	USD	1,667,200	0.56
REPUBLIC OF PAN 4.5000 22-63 19/01S	6,000,000	USD	3,946,500	1.33
			5,613,700	1.89
Pérou				
PERU 3.23 20-21 28/07S	3,000,000	USD	1,876,695	0.63
PERU 3.60 21-72 15/01S	2,000,000	USD	1,414,820	0.48
			3,291,515	1.11
Roumanie				
ROMANIA 2.125 22-28 07/03A	4,000,000	EUR	4,017,811	1.35
ROMANIA 3.75 22-34 07/02A	2,000,000	EUR	1,906,515	0.64
ROMANIA 5.25 22-27 25/05S	4,000,000	USD	3,978,640	1.34
ROMANIA 6.625 22-29 27/09A	5,500,000	EUR	6,501,625	2.19
			16,404,591	5.53
Sénégal				
SENEGAL 5.375	7,433,000	EUR	6,082,608	2.05

Voir la note 2.

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Emerging Markets

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
Afrique du Sud			6.082.608	2,05
SOUTH AFRICA 5.75 19-49 30/09S	2,000,000	USD	1,604,450	0.54
SOUTH AFRICA 5.875 22-32 20/04S	1,000,000	USD	950,140	0.32
SOUTH AFRICA 7.3 22-52 20/04S	2,000,000	USD	1,900,050	0.64
			4,454,640	1.50
Sri Lanka				
SRI LANKA 0 16-26 18/07S	3,000,000	USD	1,541,235	0.52
SRI LANKA 0 17-27 11/05S	4,700,000	USD	2,382,571	0.80
SRI LANKA 0 19-30 28/03S	3,000,000	USD	1,517,025	0.51
			5,440,831	1.83
Tadjikistan				
TAJKISTAN INT BOND7.125 17-27 14/09S	3,451,000	USD	2,976,798	1.00
			2,976,798	1.00
Tunisie				
BANQUE CENT TUNISIE 5.75 15-25 30/01S	3,800,000	USD	3,125,500	1.05
			3,125,500	1.05
Turquie				
COCA-COLA ICECEK AS 4.5 22-29 20/01S	1,500,000	USD	1,381,118	0.47
TAV HAVALIMANLARI HO 8.50 23-28 07/12S	2,778,000	USD	2,846,853	0.96
TURKEY 5.75 17-47 11/05S	7,000,000	USD	5,512,010	1.86
			9,739,981	3.28
Ukraine				
NPC UKRENERGO 6.875 21-28 09/11S	6,000,000	USD	1,620,390	0.55
STATE ROAD AGENCY OF 6.25 21-30 24/06S	6,200,000	USD	1,583,573	0.53
UKRAINE 7.253 20-35 15/03S	6,000,000	USD	1,428,810	0.48
			4,632,773	1.56
Émirats Arabes Unis				
UNITED ARAB EMIRATES 4.0 20-50 28/07S	4,000,000	USD	2,677,280	0.90
			2,677,280	0.90
Royaume-Uni				
WE SODA INVESTMENTS 9.5 23-28 06/10S	2,650,000	USD	2,750,939	0.93
			2,750,939	0.93
États-Unis d'Amérique				
ARGENTINA 0.5 20-30 09/07S	1,800,000	USD	724,401	0.24
BRAZIL 6.25 23-31 18/03S	3,591,000	USD	3,731,121	1.26
MEXICO 5.0000 20-51 27/04S	2,000,000	USD	1,739,660	0.59
SOUTH AFRICA 5.875 13-25 16/09S	4,000,000	USD	4,041,780	1.36
UNIT STAT TREA BIL ZCP 14-03-24	7,000,000	USD	6,886,906	2.32
			17,123,868	5.77
Venezuela				
PETROLEOS VENEZUELA 6.00 14-24 16/05S	60,000,000	USD	6,851,400	2.31
			6,851,400	2.31
Zambie				
ZAMBIA 0 15-49 30/07S	1,400,000	USD	871,444	0.29
			871,444	0.29
Total des obligations			242,888,134	81.82
Obligations à taux variables				
Argentine				
ARGENTINA 0.125 20-46 09/07S	3,500,000	USD	1,214,780	0.41
ARGENTINA FL.R 20-41 09/07S	5,200,000	USD	1,779,726	0.60
			2,994,506	1.01
Congo				
CONGO 6.00 07-29 30/06S	5,468,694	USD	4,473,857	1.51
			4,473,857	1.51
Roumanie				
BANCA TRANSILVANIA SA7.25 23-28 07/12A	2,222,000	EUR	2,529,052	0.85
			2,529,052	0.85
Total des obligations à taux variables			9,997,415	3.37

Voir la note 2.

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Emerging Markets

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			252,885,549	85.19
Autres valeurs mobilières				
Obligations				
Argentine				
ARGENTINA 8.75 98-03 04/02A*	720,000	EUR	0	0.00
			0	0.00
Total des obligations			0	0.00
Total des autres valeurs mobilières			0	0.00
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
Luxembourg				
CANDRIAM BONDS EMERGING MARKETS CORPORATE Z C	12,691	USD	19,423,792	6.54
CANDRIAM BONDS EMERGING MARKETS TOTAL RETURN Z C	5,900	USD	9,626,675	3.24
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EMERGING MARKETS I C	100	USD	110,920	0.04
			29,161,387	9.82
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			29,161,387	9.82
Total Organismes de placement collectif			29,161,387	9.82
Total du portefeuille-titres			282,046,936	95.01
Coût d'acquisition			297,783,459	

Voir la note 2.

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Emerging Markets

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Répartition géographique (en % des actifs nets)

Luxembourg	14.22
Colombie	6.95
Roumanie	6.38
États-Unis d'Amérique	5.77
Hongrie	5.47
République dominicaine	4.57
Turquie	3.28
Mexique	3.10
Bulgarie	3.00
Indonésie	2.87
Nigeria	2.72
Chili	2.65
Venezuela	2.31
Sénégal	2.05
Angola	2.02
Panama	1.89
Ghana	1.83
Sri Lanka	1.83
Égypte	1.72
Îles Caïman	1.64
Ukraine	1.56
Équateur	1.52
Congo	1.51
Afrique du Sud	1.50
Micronésie	1.27
Côte d'Ivoire	1.26
Argentine	1.25
Mozambique	1.15
Pérou	1.11
Tunisie	1.05
Tadjikistan	1.00
Royaume-Uni	0.93
Émirats Arabes Unis	0.90
Brésil	0.85
Géorgie	0.62
Monténégro	0.49
Costa Rica	0.45
Zambie	0.29
	95.01

Répartition économique (en % des actifs nets)

Obligations d'États, Provinces et communes	59.17
Fonds d'investissement	14.19
Banques et autres institutions financières	8.26
Pétrole	5.41
Énergie et eau	2.84
Transport	1.58
Industrie minière et sidérurgie & chimie	1.45
Internet et services d'Internet	1.10
Divers biens d'équipement	0.53
Industrie agro-alimentaire	0.47
	95.01

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Emerging Markets Corporate

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Autriche				
KLABIN AUSTRIA GMBH 3.2 21-31 12/01S	400,000	USD	334,518	0.45
			334,518	0.45
Azerbaïdjan				
SOUTHERN GAS CORRIDOR 6.875 16-26 24/03S	1,000,000	USD	1,018,149	1.36
			1,018,149	1.36
Bermudes				
INVESTMENT ENERGY RE 6.25 21-29 26/04S	800,000	USD	753,920	1.00
			753,920	1.00
Brésil				
AEGEA FINANCE SA RL 9.0 23-31 20/01S	417,000	USD	444,645	0.59
			444,645	0.59
Îles Caïman				
ALIBABA GROUP HLD LTD 3.15 21-51 09/02S	1,550,000	USD	1,032,012	1.37
CHINA OVERSEAS VI 6.45 14-34 11/06S	500,000	USD	507,673	0.68
CK HUTCHISON 4.875 23-33 21/04S	500,000	USD	501,045	0.67
CK HUTCHISON INTL 20 2.5 20-30 08/05S	1,000,000	USD	873,215	1.16
DIB SUKUK LTD 2.9500 20-26 16/01S	1,000,000	USD	958,555	1.28
LIMA METRO LINE 2 FIN 4.35 19-36 05/04Q	874,965	USD	800,900	1.07
MAF GLOBAL SEC LTD FL.R 18-XX 20/03S	800,000	USD	788,418	1.05
QNB FINANCE LTD 1.1250 21-24 17/06S	520,000	USD	508,719	0.68
SUN HUNG KAI PROP 5.875 20-30 21/01S	500,000	USD	441,653	0.59
			6,412,190	8.54
Chili				
INVERSIONES CMPC 3.0000 21-31 06/04	750,000	USD	639,109	0.85
METRO 4.70 20-50 07/05S	800,000	USD	663,428	0.88
			1,302,537	1.74
Colombie				
BANCO BOGOTA 4.375 17-27 03/08S	500,000	USD	465,448	0.62
COLOMBIA TELECOM 4.95 20-30 17/07S	450,000	USD	278,093	0.37
			743,541	0.99
République tchèque				
ENERGO PRO AS 11.00 23-28 02/11S	800,000	USD	828,008	1.10
			828,008	1.10
Égypte				
AFRICAN EXP-IMP BANK 3.798 21-31 17/05S	1,000,000	USD	850,670	1.13
			850,670	1.13
Géorgie				
SILKNET JSC 8.3750 22-27 31/01S	575,000	USD	576,061	0.77
			576,061	0.77
Guatemala				
CT TRUST 5.1250 22-32 03/02S	700,000	USD	610,442	0.81
			610,442	0.81
Hong Kong				
AIA GROUP LTD 3.2000 20-40 16/09S	1,200,000	USD	911,850	1.21
BANGKOK BANK PC 4.0500 18-24 19/03S	500,000	USD	498,455	0.66
SWIRE PAC MTN HK 2.875 20-30 30/01S	750,000	USD	663,566	0.88
			2,073,871	2.76
Indonésie				
BANK MANDIRI PT 3.7500 19-24 11/04S	1,000,000	USD	995,540	1.33
INDOFOOD CBP SUKSES 3.398 21-31 09/06S	1,000,000	USD	867,480	1.16
STAR ENERGY GEOTHERM 4.85 20-30 14/10S	1,000,000	USD	917,950	1.22
			2,780,970	3.70
Israël				
ENERGEAN ISRAEL FINA 8.5 23-33 30/09S	750,000	USD	719,063	0.96
			719,063	0.96

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Emerging Markets Corporate

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
Jersey				
GALAXY PIPELINE ASSET 2.16 21-34 31/03S	1,359,104	USD	1,182,651	1.58
			1,182,651	1.58
Luxembourg				
EIG PEARL HOLDINGS SA 4.387 22-46 30/11S	1,000,000	USD	804,390	1.07
GREENSAIF PIPELINES 6.129 23-38 23/02S	750,000	USD	784,931	1.05
MILLICOM INTL CELL 6.25 19-29 25/03S	450,000	USD	428,585	0.57
MINERVA LUXEMBOURG S 8.875 23-33 13/09S	750,000	USD	796,140	1.06
QNB FINANCE LTD 2.75 20-27 12/02S	500,000	USD	467,848	0.62
RUMO LUXEMBOURG 4.2000 21-32 18/01S	600,000	USD	513,672	0.68
ST MARYS CEMENT INC 5.75 16-27 28/01S	500,000	USD	505,083	0.67
TURK TELEKOM 6.875 19-25 28/02S	500,000	USD	496,223	0.66
			4,796,872	6.39
Malaisie				
CIMB BANK BHD 2.1250 22-27 20/07S	1,000,000	USD	913,515	1.22
KHAZANAH CAPITAL LTD 4.876 23-33 01/06S	1,000,000	USD	1,005,320	1.34
MISC CAP TWO LABUAN 3.75 22-27 06/04S	500,000	USD	480,870	0.64
MISC CAPITAL TWO LABU 3.625 22-25 06/04S	500,000	USD	489,230	0.65
			2,888,935	3.85
Maurice				
GREENKO POWER II LTD 4.3 21-28 13/12S	540,000	USD	490,058	0.65
GREENKO WIND PROJECTS 5.5 22-25 06/04S	500,000	USD	489,835	0.65
			979,893	1.31
Mexique				
AMERICA MOVIL 4.375 19-49 22/04S	250,000	USD	222,815	0.30
AMERICA MOVIL 5.375 22-32 04/04S	600,000	USD	557,034	0.74
AMERICA MOVIL 6.125 10-40 30/03S	750,000	USD	819,038	1.09
NEMAK SAB DE CV 3.625 21-31 28/06S	1,000,000	USD	829,235	1.10
ORBIA ADVANCE CORP 5.875 14-44 17/09S09S	500,000	USD	451,625	0.60
			2,879,747	3.84
Pays-Bas				
IHS NETHERLANDS HOLDCO 8 19-27 18/09S09S	1,100,000	USD	984,357	1.31
PROSUS NV 3.061 21-31 13/07S	1,000,000	USD	809,830	1.08
PROSUS NV 4.0270 20-50 03/08S	1,000,000	USD	658,215	0.88
TEVA PHARMA FIN 4.10 16-46 01/10S	2,200,000	USD	1,492,244	1.99
VIVO ENERGY INVEST 5.125 20-27 24/09S	950,000	USD	892,231	1.19
VTR FINANCE NV 6.3750 20-28 15/07S	700,000	USD	178,847	0.24
			5,015,724	6.68
Nigeria				
AFRICA FINANCE CORP 2.875 21-28 28/04S	1,000,000	USD	875,130	1.17
			875,130	1.17
Panama				
CABLE ONDA SA 4.5 19-30 30/01S	800,000	USD	693,560	0.92
			693,560	0.92
Paraguay				
FRIGORIFICO CONCEPCION 7.7 21-28 21/07S	850,000	USD	711,335	0.95
TELEFONICA CELULAR 5.875 19-27 15/04S	600,000	USD	585,216	0.78
			1,296,551	1.73
Pérou				
SAN MIGUEL INDUSTRIA 3.5 21-28 02/08S	1,000,000	USD	861,300	1.15
			861,300	1.15
Philippines				
GLOBE TELECOM INC 2.5 20-30 23/07S	1,250,000	USD	1,020,930	1.36
PHILIPPINES 2.50 20-31 23/01S	1,250,000	USD	1,035,224	1.38
			2,056,154	2.74
Qatar				
NAKILAT INC REG S 6.067 06-33 31/12S	647,018	USD	666,237	0.89
			666,237	0.89
Singapour				
MEDCO MAPLE TREE PTE 8.96 23-29 27/04S	1,000,000	USD	1,018,549	1.36

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Emerging Markets Corporate

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
			1,018,549	1.36
Corée du Sud				
KOREA GAS CORP 3.875 14-24 12/02S	1,000,000	USD	998,340	1.33
SK HYNIX 6.375 23-28 17/01S	500,000	USD	516,323	0.69
SK HYNIX INC 6.5000 23-33 17/01S	500,000	USD	528,013	0.70
WOORI BANK 2 22-27 20/01S	1,000,000	USD	922,370	1.23
			2,965,046	3.95
Togo				
BANQUE OUEST AFRICAINE 4.7 19-31 22/10S	700,000	USD	599,722	0.80
			599,722	0.80
Turquie				
COCA-COLA ICECEK AS 4.5 22-29 20/01S	750,000	USD	690,559	0.92
MERSIN ULUSLARA 8.2500 23-28 15/11S	750,000	USD	784,478	1.04
TAV HAVALIMANLARI HO 8.50 23-28 07/12S	556,000	USD	569,780	0.76
TUPRAS REG SHS 4.50 17-24 18/10S	750,000	USD	737,843	0.98
			2,782,660	3.71
Émirats Arabes Unis				
1ST ABU DHABI FIX TO FLOAT 20-XX XX/XXS	500,000	USD	479,073	0.64
ABU DHABI COMMERCIAL BK 4.50 22-2714/09S	700,000	USD	688,345	0.92
ALPHA STAR HOLDING 8.375 23-27 12/04S	700,000	USD	731,500	0.97
EMIRATES NBD BANK 5.875 23-28 11/10S	441,000	USD	457,240	0.61
MASDAR ABU DHABI FUT 4.875 23-33 25/07S	481,000	USD	477,277	0.64
			2,833,435	3.77
Royaume-Uni				
BIDVEST GROUP U 3.6250 21-26 23/09S	700,000	USD	651,312	0.87
WE SODA INVESTMENTS 9.5 23-28 06/10S	800,000	USD	830,472	1.11
			1,481,784	1.97
États-Unis d'Amérique				
AERODOM REGS 6.75 17-29 30/03Q	900,000	USD	893,687	1.19
ALPEK SAB DE CV 4.25 19-29 18/09S	500,000	USD	462,133	0.62
BANGKOK BANK HK 9.025 98-29 15/03S	600,000	USD	692,415	0.92
CENCOSUD SA 6.625 15-45 12/02S	769,000	USD	780,623	1.04
GRUPO KUO SAB DE CV 5.75 17-27 07/07S	700,000	USD	623,406	0.83
MARB BONDCO PLC 3.95 21-31 29/01S	350,000	USD	283,859	0.38
SIGMA FINANCE NL 4.875 18-28 27/03S	300,000	USD	294,582	0.39
SINGAPORE TELECOMMUN 7.375 01-31 01/1	1,000,000	USD	1,172,559	1.56
STAR ENERGY GEOTHERMAL 6.75 18-33 24-04S	729,720	USD	728,618	0.97
TELECOM TRINIDAD 8.875 19-29 18/10S	750,000	USD	677,363	0.90
			6,609,245	8.80
Îles vierges (Royaume-Uni)				
CABCORP 5.25 22-29 27/04S	550,000	USD	518,174	0.69
FORTUNE STAR BVI LTD 5.05 21-27 27/01S	300,000	USD	198,805	0.26
GOLD FIELDS OROGEN 6.125 19-29 15/05S	500,000	USD	513,120	0.68
			1,230,099	1.64
Total des obligations			63,161,879	84.13
Obligations à taux variables				
Hong Kong				
BANGKOK BANK HK FL.R 21-36 23/09S	500,000	USD	419,830	0.56
KASIKORNBANK PCL HK FL.R 19-31 02/10S	600,000	USD	552,216	0.74
			972,046	1.29
Hongrie				
OTP BANK PLC 8.75 23-33 15/05S	550,000	USD	567,875	0.76
			567,875	0.76
Mexique				
BBVA BANCOMER FL.R 18-33 18/01S	800,000	USD	727,232	0.97
CEMEX SAB DE CV FL.R 23-XX 14/06S	800,000	USD	851,804	1.13
			1,579,036	2.10
Roumanie				
BANCA TRANSILVANIA SA7.25 23-28 07/12A	444,000	EUR	505,355	0.67

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Emerging Markets Corporate

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
			505,355	0.67
Émirats Arabes Unis				
FIRST ABU DHABI BANK FL.R 23-34 04/04S	1,400,000	USD	1,447,102	1.93
			1,447,102	1.93
Royaume-Uni				
STANDARD CHARTERED PLC FL.R 19-30 21/05S	750,000	USD	702,083	0.94
			702,083	0.94
États-Unis d'Amérique				
NETWORK I2I LIMITED FL.R 19-XX 15/04S	1,250,000	USD	1,234,105	1.64
			1,234,105	1.64
Total des obligations à taux variables			7,007,602	9.33
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			70,169,481	93.47
Total du portefeuille-titres			70,169,481	93.47
Coût d'acquisition			71,536,458	



CANDRIAM BONDS Emerging Markets Corporate

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Répartition géographique (en % des actifs nets)

États-Unis d'Amérique	10.45
Îles Caïman	8.54
Pays-Bas	6.68
Luxembourg	6.39
Mexique	5.94
Émirats Arabes Unis	5.70
Hong Kong	4.06
Corée du Sud	3.95
Malaisie	3.85
Turquie	3.71
Indonésie	3.70
Royaume-Uni	2.91
Philippines	2.74
Chili	1.74
Paraguay	1.73
Îles vierges (Royaume-Uni)	1.64
Jersey	1.58
Azerbaïdjan	1.36
Singapour	1.36
Maurice	1.31
Nigeria	1.17
Pérou	1.15
Égypte	1.13
République tchèque	1.10
Bermudes	1.00
Colombie	0.99
Israël	0.96
Panama	0.92
Qatar	0.89
Guatemala	0.81
Togo	0.80
Géorgie	0.77
Hongrie	0.76
Roumanie	0.67
Brésil	0.59
Autriche	0.45
	93.47

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	45.13
Télécommunication	13.29
Transport	5.17
Pétrole	4.18
Énergie et eau	4.04
Industrie agro-alimentaire	3.71
Internet et services d'Internet	3.33
Industrie pharmaceutique	1.99
Organisations supranationales	1.96
Matériaux de construction	1.81
Électronique et semi-conducteurs	1.39
Papier et bois	1.30
Électrotechnique	1.22
Assurance	1.21
Industrie automobile	1.10
Distribution, commerce de détail	1.04
Chimie	0.62
Immobilier	0.59
Services divers	0.38
	93.47

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Emerging Markets Total Return

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Angola				
ANGOLA 8.75 22-32 14/04S	450,000	USD	396,907	1.41
			396,907	1.41
Argentine				
ARGENTINA 1.00 20-29 09/07S	325,000	USD	129,912	0.46
			129,912	0.46
Brésil				
AEGEA FINANCE SA RL 9.0 23-31 20/01S	208,000	USD	221,789	0.79
BRAZIL 0.01 22-33 01/01S	5,000	BRL	1,064,258	3.79
			1,286,047	4.58
Colombie				
COLOMBIA 6.125 09-41 18/01S	500,000	USD	455,988	1.62
COLOMBIA 9.25 21-42 28/05A	3,000,000,000	COP	707,295	2.52
			1,163,283	4.14
République tchèque				
CZECH REPUBLIC 1.50 20-40 24/04A	6,300,000	CZK	202,665	0.72
			202,665	0.72
République dominicaine				
DOMINICAN REPUBLIC 13.625 23-33 03/02S	15,000,000	DOP	309,989	1.10
DOMINICAN REPUBLIC 5.3 21-41 21/01S	500,000	USD	434,518	1.55
			744,507	2.65
Équateur				
ECUADOR 0.50 20-40 31/07S	500,000	USD	159,838	0.57
ECUADOR 5 20-30 31/01S	500,000	USD	233,958	0.83
			393,796	1.40
Égypte				
EGYPT 8.875 20-50 29/05S	300,000	USD	192,012	0.68
			192,012	0.68
Géorgie				
GEORGIAN RAILWAY JSC 4 21-28 17/06S	250,000	USD	230,420	0.82
SILKNET JSC 8.3750 22-27 31/01S	200,000	USD	200,369	0.71
			430,789	1.53
Guatemala				
CT TRUST 5.1250 22-32 03/02S	400,000	USD	348,824	1.24
			348,824	1.24
Hongrie				
HUNGARY 4.75 22-32 24/11A	75,000,000	HUF	200,284	0.71
HUNGARY 5.5 22-34 16/06S	250,000	USD	254,805	0.91
			455,089	1.62
Indonésie				
INDONESIA 8.25 15-36 15/05S	11,000,000,000	IDR	806,134	2.87
			806,134	2.87
Israël				
LEVIATHAN BOND LTD 6.125 20-25 30/06S	400,000	USD	388,840	1.38
			388,840	1.38
Côte d'Ivoire				
COTE D IVOIRE 6.625 18-48 22/03A	500,000	EUR	441,780	1.57
			441,780	1.57
Luxembourg				
MINERVA LUXEMBOURG S 8.875 23-33 13/09S	292,000	USD	309,964	1.10
QNB FINANCE LTD 3.5000 19-24 28/03S	700,000	USD	696,251	2.48
			1,006,215	3.58
Maurice				
GREENKO POWER II LTD 4.3 21-28 13/12S	270,000	USD	245,029	0.87
			245,029	0.87
Mexique				
MEXICO 7.75 11-42 13/11S	250,000	MXN	1,300,037	4.63

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Emerging Markets Total Return

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
NEMAK SAB DE CV 3.625 21-31 28/06S	500,000	USD	414,618	1.48
SIGMA ALIMENTOS 4.125 16-26 02/05S	300,000	USD	291,474	1.04
			2,006,129	7.14
Pays-Bas				
IHS NETHERLANDS HOLDCO 8 19-27 18/09S09S	300,000	USD	268,461	0.96
PROSUS NV 3.257 22-27 19/01S	400,000	USD	370,556	1.32
VIVO ENERGY INVEST 5.125 20-27 24/09S	350,000	USD	328,717	1.17
VTR FINANCE NV 6.3750 20-28 15/07S	300,000	USD	76,649	0.27
			1,044,383	3.72
Paraguay				
FRIGORIFICO CONCEPCION 7.7 21-28 21/07S	650,000	USD	543,962	1.94
			543,962	1.94
Pérou				
PERU 6.90 07-37 12/08S	500,000	PEN	136,069	0.48
			136,069	0.48
Pologne				
POLAND 6.00 22-33 25/10A	2,000,000	PLN	539,502	1.92
			539,502	1.92
Roumanie				
ROMANIA 6 22-34 25/05A	500,000	USD	504,683	1.80
ROMANIA 8.25 22-32 29/09A	1,000,000	RON	251,214	0.89
			755,897	2.69
Sénégal				
SENEGAL 5.375 21-37 08/06A	1,000,000	EUR	818,324	2.91
SENEGAL 6.25 14-24 30/07S	300,000	USD	299,219	1.06
			1,117,543	3.98
Singapour				
MEDCO MAPLE TREE PTE 8.96 23-29 27/04S	400,000	USD	407,420	1.45
			407,420	1.45
Afrique du Sud				
SOUTH AFRICA 8.75 14-44 31/01S	12,500,000	ZAR	507,237	1.81
			507,237	1.81
Corée du Sud				
SK HYNIX 6.375 23-28 17/01S	300,000	USD	309,794	1.10
			309,794	1.10
Sri Lanka				
SRI LANKA 0 17-27 11/05S	600,000	USD	304,158	1.08
			304,158	1.08
Tadjikistan				
TAJIKISTAN INT BOND7.125 17-27 14/09S	242,000	USD	208,747	0.74
			208,747	0.74
Tunisie				
BANQUE CENT TUNISIE 5.75 15-25 30/01S	325,000	USD	267,313	0.95
			267,313	0.95
Turquie				
MERSIN ULUSLARA 8.2500 23-28 15/11S	250,000	USD	261,493	0.93
TAV HAVALIMANLARI HO 8.50 23-28 07/12S	555,000	USD	568,755	2.02
			830,248	2.95
Ukraine				
NPC UKRENERGO 6.875 21-28 09/11S	1,150,000	USD	310,575	1.11
			310,575	1.11
Émirats Arabes Unis				
ALPHA STAR HOLDING 8.375 23-27 12/04S	300,000	USD	313,500	1.12
			313,500	1.12
Royaume-Uni				
WE SODA INVESTMENTS 9.5 23-28 06/10S	500,000	USD	519,045	1.85
			519,045	1.85
États-Unis d'Amérique				
ARGENTINA 0.5 20-30 09/07S	325,000	USD	130,795	0.47
GRUPO KUO SAB DE CV 5.75 17-27 07/07S	500,000	USD	445,290	1.58
NBM US HOLDINGS INC 7.00 19-26 14/05S	300,000	USD	303,540	1.08

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Emerging Markets Total Return

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
			879,625	3.13
Uruguay				
URUGUAY 9.75 23-33 20/07S	12,338,759	UYU	320,598	1.14
			320,598	1.14
Îles vierges (Royaume-Uni)				
GOLD FIELDS OROGEN 5.125 19-24 15/05S	350,000	USD	348,409	1.24
			348,409	1.24
Total des obligations			20,301,983	72.25
Obligations à taux variables				
Îles Caïman				
DP WORLD SALAAM FL.R 20-XX 01/01S	400,000	USD	399,828	1.42
MAF GLOBAL SECURITIES FL.R 22-XX 31/03SS	400,000	USD	409,062	1.46
			808,890	2.88
Congo				
CONGO 6.00 07-29 30/06S	383,306	USD	313,577	1.12
			313,577	1.12
Hongrie				
OTP BANK PLC 8.75 23-33 15/05S	300,000	USD	309,750	1.10
			309,750	1.10
Mexique				
CEMEX SAB DE CV FL.R 21-XX 08/09S	400,000	USD	380,034	1.35
			380,034	1.35
Roumanie				
BANCA TRANSILVANIA SA7.25 23-28 07/12A	445,000	EUR	506,493	1.80
			506,493	1.80
Émirats Arabes Unis				
FIRST ABU DHABI BANK FL.R 23-34 04/04S	300,000	USD	310,094	1.10
			310,094	1.10
États-Unis d'Amérique				
NETWORK I2I LIMITED FL.R 19-XX 15/04S	400,000	USD	394,914	1.41
			394,914	1.41
Total des obligations à taux variables			3,023,752	10.76
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			23,325,735	83.01
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
Luxembourg				
CANDRIAM BONDS EMERGING MARKETS CORPORATE Z C	1,793	USD	2,744,613	9.77
			2,744,613	9.77
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			2,744,613	9.77
Total Organismes de placement collectif			2,744,613	9.77
Total du portefeuille-titres			26,070,348	92.77
Coût d'acquisition			26,805,710	



CANDRIAM BONDS Emerging Markets Total Return

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Répartition géographique (en % des actifs nets)

Luxembourg	13.35
Mexique	8.49
Bésil	4.58
États-Unis d'Amérique	4.54
Roumanie	4.49
Colombie	4.14
Sénégal	3.98
Pays-Bas	3.72
Turquie	2.95
Îles Caïman	2.88
Indonésie	2.87
Hongrie	2.72
République dominicaine	2.65
Émirats Arabes Unis	2.22
Paraguay	1.94
Pologne	1.92
Royaume-Uni	1.85
Afrique du Sud	1.81
Côte d'Ivoire	1.57
Géorgie	1.53
Singapour	1.45
Angola	1.41
Équateur	1.40
Israël	1.38
Guatemala	1.24
Îles vierges (Royaume-Uni)	1.24
Uruguay	1.14
Congo	1.12
Ukraine	1.11
Corée du Sud	1.10
Sri Lanka	1.08
Tunisie	0.95
Maurice	0.87
Tadjikistan	0.74
République tchèque	0.72
Égypte	0.68
Pérou	0.48
Argentine	0.46
	92.77

Répartition économique (en % des actifs nets)

Obligations d'États, Provinces et communes	41.37
Banques et autres institutions financières	23.34
Fonds d'investissement	9.77
Transport	5.20
Industrie agro-alimentaire	2.97
Télécommunication	2.39
Industrie automobile	1.48
Pétrole	1.38
Matériaux de construction	1.35
Internet et services d'Internet	1.32
Énergie et eau	1.11
Électronique et semi-conducteurs	1.10
	92.77

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Australie				
AUSTRALIA NEW ZEA BK 3.652 23-26 20/01A	1,500,000	EUR	1,512,458	0.36
MACQUARIE GROUP LTD 0.35 20-28 03/12A	1,366,000	EUR	1,212,421	0.29
NATL AUSTRALIA BANK 3.2627 23-26 13/02A	812,000	EUR	816,226	0.19
TELSTRA CORPORATION 1 20-30 23/04A	918,000	EUR	822,092	0.19
			4,363,197	1.03
Autriche				
AUSTRIA 0.00 20-40 20/10U	1,000,000	EUR	626,845	0.15
AUSTRIA 0.9 22-32 20/02A	8,500,000	EUR	7,479,658	1.77
AUSTRIA 1.50 16-47 20/02A	2,900,000	EUR	2,229,085	0.53
AUSTRIA 1.85 22-49 23/05A	2,402,000	EUR	1,964,236	0.46
AUSTRIA 2.9 23-33 20/02A	1,400,000	EUR	1,436,001	0.34
ERSTE GROUP BANK AG 0.05 20-25 16/09A	1,200,000	EUR	1,135,128	0.27
			14,870,953	3.52
Belgique				
ANHEUSER-BUSCH INBEV 1.125 19-27 01/07A	800,000	EUR	756,216	0.18
ANHEUSER-BUSCH INBEV 2.125 20-27 12/02A	1,000,000	EUR	974,845	0.23
BELFIUS BANQUE SA 0.125 20-30 28/01A	800,000	EUR	680,976	0.16
BELFIUS BANQUE SA/NV 0.375 21-27 08/06A	1,000,000	EUR	905,495	0.21
BELFIUS SANV 3.875 23-28 12/06A	2,200,000	EUR	2,254,098	0.53
BELGIUM 0.375 20-30 15/04A	900,000	EUR	782,226	0.18
BELGIUM 1.25 18-33 22/04A	3,357,000	EUR	3,006,478	0.71
BELGIUM 3.45 23-43 22/06A	600,000	EUR	632,679	0.15
BELGIUM 3.75 13-45 22/06A	3,538,000	EUR	3,913,823	0.93
BNP PARIBAS 0.625 18-25 04/10A	700,000	EUR	671,118	0.16
COMMUNAUTE FLAMANDE 1.00 16-36 13/10A	1,600,000	EUR	1,255,256	0.30
COMMUNAUTE FLAMANDE 1.375 18-33 21/11A	200,000	EUR	173,852	0.04
EUROPEAN UNION 0.4 21-37 04/02A	644,000	EUR	476,905	0.11
EUROPEAN UNION 2.0 22-27 04/10A	2,000,000	EUR	1,971,030	0.47
EUROPEAN UNION 3.0 22-53 04/03A	1,346,167	EUR	1,319,055	0.31
EUROPEAN UNION 3.25 23-34 04/07A	3,100,000	EUR	3,250,195	0.77
FLUXYS BELGIUM SA 1.75 17-27 05/10A	1,800,000	EUR	1,670,022	0.39
KBC BANK SA 0.00 20-25 03/06U	700,000	EUR	663,033	0.16
PROXIMUS SA 4.125 23-33 17/11A	1,200,000	EUR	1,281,672	0.30
PROXIMUS SADP 0.7500 21-36 17/11A	600,000	EUR	436,056	0.10
UCB SA 1.0000 21-28 30/03A	2,000,000	EUR	1,784,230	0.42
			28,859,260	6.82
Bulgarie				
BULGARIA GOVERNMENT I 4.875 23-36 13/05A	2,210,000	EUR	2,371,826	0.56
			2,371,826	0.56
Canada				
CANADA 0.00 19-29 15/10U	1,000,000	EUR	858,700	0.20
CPPIB CAPITAL INC 0.75 19-49 15/07A	1,300,000	EUR	776,887	0.18
EXPO DEV CA 0.5 22-27 25/02A	2,500,000	EUR	2,351,125	0.56
NATL BANK OF CANADA 3.75 23-28 25/01A	991,000	EUR	1,003,967	0.24
TORONTO DOMINION BANK 0.625 18-25 06/06A	1,212,000	EUR	1,168,507	0.28
TORONTO DOMINION BK 1.952 22-30 08/04A	500,000	EUR	459,563	0.11
			6,618,749	1.56
Danemark				
CARLSBERG BREWERIES 0.625 20-30 09/03A	750,000	EUR	644,918	0.15
VESTAS WIND SYSTEMS A 4.125 23-26 15/06A	1,124,000	EUR	1,143,760	0.27
			1,788,678	0.42
Estonie				
ESTONIA 0.125 20-30 10/06A	1,109,000	EUR	923,719	0.22
			923,719	0.22

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Finlande				
FINLAND 1.125 18-34 15/04A	2,000,000	EUR	1,738,320	0.41
FINNVERA 0.50 16-26 13/04A	3,035,000	EUR	2,893,022	0.68
OP CORPORATE BA 0.6250 22-27 27/07A	606,000	EUR	551,148	0.13
STORA ENSO OYJ 4.0 23-26 01/06A	833,000	EUR	843,175	0.20
			6,025,665	1.42
France				
AGENCE FRANCAISE DEV 0.25 19-29 29/06A	1,600,000	EUR	1,403,481	0.33
AIR LIQUIDE FINANCE 2.875 22-32 16/09A	500,000	EUR	499,950	0.12
ARKEMA 3.5 23-31 23/01A	500,000	EUR	501,623	0.12
ARVAL SERVICE LEASE 0.0000 21-25 01/10U	1,500,000	EUR	1,412,573	0.33
ARVAL SERVICE LEASE 4.75 22-27 22/05A	700,000	EUR	727,430	0.17
AXA 3.625 23-33 10/01A	823,000	EUR	873,733	0.21
BANQUE FED CRED 4.1250 23-30 18/09A	1,000,000	EUR	1,050,780	0.25
BFCM 1.75 19-29 15/03A	1,000,000	EUR	916,395	0.22
BFCM BANQUE FEDERATI 3.875 23-28 26/01A	1,300,000	EUR	1,321,223	0.31
BFCM EMTN 4.00 22-29 21/11A	800,000	EUR	829,340	0.20
BNP PARIBAS 1.00 17-24 29/11A	1,500,000	EUR	1,458,128	0.34
BNP PARIBAS SA 3.625 22-29 01/09A	1,000,000	EUR	1,005,420	0.24
BPCE SFH 0.125 21-30 03/06A	2,500,000	EUR	2,084,438	0.49
BQ POSTALE HOME LOAN 1.0 18-28 10/04A	1,300,000	EUR	1,203,092	0.28
CA 4.0 23-33 18/01A	1,100,000	EUR	1,158,416	0.27
CAISSE DEPOTS CONS 0.01 20-25 15/09A	1,200,000	EUR	1,141,320	0.27
CAPGEMINI SE 0.625 20-25 23/06A	1,700,000	EUR	1,633,182	0.39
CIE DE SAINT-GOBAIN 1.875 18-28 21/09A	200,000	EUR	190,495	0.05
COMPAGNIE DE SAINT G 3.75 23-26 29/11A	1,300,000	EUR	1,322,341	0.31
CREDIT AGRICOLE 0.375 19-25 21/10A	1,300,000	EUR	1,239,641	0.29
CREDIT AGRICOLE SA 2 19-29 25/03AA	700,000	EUR	649,478	0.15
CTE CO TRANSP ELEC 2.125 17-32 29/07A	500,000	EUR	453,663	0.11
DANONE 3.47 23-31 22/05A	500,000	EUR	514,388	0.12
DANONE SA 0 21-25 01/06A	1,600,000	EUR	1,511,528	0.36
DANONE SA 3.706 23-29 13/11A	1,600,000	EUR	1,668,848	0.39
EDENRED SA 3.625 23-26 13/12A	1,100,000	EUR	1,116,044	0.26
ENGIE SA 3.625 23-26 06/12A	1,100,000	EUR	1,116,011	0.26
FRANCE 0.5 16-25 14/06A	1,000,000	EUR	963,705	0.23
FRANCE 0.5 20-44 25/06A	3,776,000	EUR	2,364,248	0.56
FRANCE 0.75 19-52 25/05A	1,500,000	EUR	859,148	0.20
FRANCE 1.375 17-29 14/03A	2,000,000	EUR	1,880,290	0.44
FRANCE 1.50 18-50 25/05A	4,300,000	EUR	3,124,725	0.74
FRANCE 1.75 16-39 25/06A	8,000,000	EUR	6,956,959	1.64
FRANCE 2.00 17-48 25/05A	1,368,000	EUR	1,132,416	0.27
FRANCE 2.50 13-30 25/05A	500,000	EUR	506,435	0.12
FRANCE 3.25 12-45 25/05A	1,314,000	EUR	1,371,357	0.32
KERING SA 3.625 23-27 05/09A	2,100,000	EUR	2,148,993	0.51
KLEPIERRE SA 0.625 19-30 01/07A	600,000	EUR	501,066	0.12
LA BANQUE POSTALE 0.75 21-31 23/06A	900,000	EUR	739,769	0.17
LA POSTE 2.625 22-28 14/09A	500,000	EUR	494,875	0.12
LEGRAND SA 0.375 21-31 06/10A	1,400,000	EUR	1,172,822	0.28
LVMH MOET HENNESSY 3.375 23-25 21/10A	2,200,000	EUR	2,215,081	0.52
ORANGE SA 1.375 18-28 20/03A	1,400,000	EUR	1,322,013	0.31
PERNOD RICARD SA 1.125 20-25 06/04A	400,000	EUR	388,928	0.09
PRAEMIA HEALTHCARE 375 20-30 17/09A	500,000	EUR	412,818	0.10
REGIE AUTONOME TRANS 0.875 17-27 25/05A	1,600,000	EUR	1,509,464	0.36
SCHNEIDER ELECTRIC S 1 20-27 09/04A	500,000	EUR	474,025	0.11
SCHNEIDER ELECTRIC S 3.25 23-28 12/06A	1,200,000	EUR	1,226,022	0.29
SCHNEIDER ELECTRIC S 3.375 23-25 06/04A	1,200,000	EUR	1,201,056	0.28
SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.375 18-27 21/06A	900,000	EUR	859,190	0.20
SNCF RESEAU 1.875 17-34 30/03A	700,000	EUR	633,710	0.15

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
SOCIETE GENERALE SA 4.0 22-27 16/11A	1,700,000	EUR	1,742,959	0.41
SOCIETE GENERALE SFH 0.01 20-30 11/02A	1,500,000	EUR	1,270,740	0.30
SOCIETE NATIONA 3.1250 22-27 02/11A	800,000	EUR	811,080	0.19
UNION NAT.INTERPRO.EMP 0.00 20-28 25/11U	1,800,000	EUR	1,596,735	0.38
VEOLIA ENVIRONNEMENT 1.25 20-28 15/04A	600,000	EUR	562,560	0.13
VEOLIA ENVIRONNEMENT 1.59 15-28 10/01A	300,000	EUR	283,121	0.07
VILLE DE PARIS 1.75 15-31 25/05A	2,000,000	EUR	1,872,660	0.44
			71,601,931	16.93
Allemagne				
ADIDAS AG 0.0000 20-28 05/10U	1,200,000	EUR	1,061,100	0.25
BOSCH GMBH ROBERT 3.625 23-27 02/06A	900,000	EUR	919,791	0.22
BUNDESREPUBLIK DEUTS 2.30 23-33 15/02A	200,000	EUR	205,177	0.05
DEUTSCHE BOERSE AG 0.00 21-26 22/02U	2,000,000	EUR	1,882,591	0.45
EUROGRID GMBH 1.113 20-32 15/05A	300,000	EUR	252,483	0.06
GERMANY 0.2 19-39 15/08A	1,257,000	EUR	839,066	0.20
GERMANY 0.625 17-27 07/04A	2,000,000	EUR	1,886,030	0.45
GERMANY 0.625 17-27 08/02A	700,000	EUR	661,696	0.16
GERMANY 0.625 19-29 05/02A	2,000,000	EUR	1,828,200	0.43
GERMANY 3.25 10-42 04/07A	5,500,000	EUR	6,284,629	1.49
GERMANY 4.75 98-28 04/07A	1,000,000	EUR	1,118,890	0.26
GERMANY 5.625 98-28 04/01A	2,000,000	EUR	2,279,120	0.54
HENKEL AG & CO KGAA 2.625 22-27 13/09A	500,000	EUR	497,848	0.12
HOCHTIEF AG 0.5 19-27 03/09A	566,000	EUR	516,192	0.12
KFW 0.00 20-30 17/09U	1,000,000	EUR	848,860	0.20
KFW 0.0100 19-27 05/05A	1,115,000	EUR	1,030,818	0.24
KFW 1.25 22-27 30/06A	4,000,000	EUR	3,846,700	0.91
KREDITANSTA 2.7500 23-33 14/02U	3,000,000	EUR	3,053,490	0.72
KREDITANSTALT FUER W 2.75 23-30 15/05A	1,030,000	EUR	1,049,467	0.25
LAND HESSEN 0.1250 21-31 10/10A	1,000,000	EUR	833,185	0.20
MUENCHENER RUECK FL.R 20-41 26/05A	600,000	EUR	499,143	0.12
NRW.BANK 0.25 22-27 16/03A	5,000,000	EUR	4,657,674	1.10
VONOVIA SE 1.375 22-26 28/01A	300,000	EUR	286,970	0.07
VONOVIA SE 5.0 22-30 23/11A	500,000	EUR	529,283	0.13
			36,868,403	8.72
Indonésie				
INDONESIA 1.45 19-26 18/06A	1,000,000	EUR	943,825	0.22
			943,825	0.22
Irlande				
ABBOTT IRL FINANCING 0.375 19-27 19/11A	969,000	EUR	888,936	0.21
IRELAND 1.35 18-31 18/03A	4,800,000	EUR	4,516,535	1.07
KERRY GROUP FIN SERV 0.625 19-29 20/09A	518,000	EUR	457,658	0.11
SMURFIT KAPPA TSY 0.5000 21-29 22/09A	534,000	EUR	457,761	0.11
			6,320,890	1.49
Italie				
ASSICURAZ GENERALI 2.429 20-31 14/07A	570,000	EUR	499,346	0.12
BUONI POLIENNAL 1.50 21-45 30/04S	6,124,000	EUR	3,883,778	0.92
INTESA SANPAOLO 0.75 19-24 04/12A	547,000	EUR	532,540	0.13
INTESA SANPAOLO 0.75 21-28 16/03A	1,000,000	EUR	901,245	0.21
ITALY 0.90 20-31 01/04S	3,200,000	EUR	2,709,407	0.64
ITALY 0.95 20-30 01/08S	1,300,000	EUR	1,125,365	0.27
ITALY 1.65 20-30 01/12S	1,500,000	EUR	1,349,729	0.32
ITALY 1.80 20-41 01/03S	2,100,000	EUR	1,517,313	0.36
ITALY 2.00 18-28 01/02S	5,500,000	EUR	5,320,397	1.26
ITALY 2.10 19-26 15/07S	3,800,000	EUR	3,739,503	0.88
ITALY 2.25 16-36 01/09S	4,512,000	EUR	3,788,613	0.90
ITALY 2.50 14-24 01/12S	3,000,000	EUR	2,978,474	0.70
ITALY 2.70 16-47 01/03S	1,200,000	EUR	948,102	0.22
ITALY 2.8 18-28 01/12S	3,600,000	EUR	3,576,581	0.85

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
ITALY 4 22-35 30/04S	2,003,000	EUR	2,048,458	0.48
ITALY 4.00 05-37 01/02S	700,000	EUR	710,084	0.17
TERNA S.P.A. 0.375 20-30 25/09A	500,000	EUR	414,688	0.10
TERNA SPA 0.375 21-29 23/06A	561,000	EUR	485,447	0.11
TERNA SPA 0.75 20-32 24/07A	362,000	EUR	296,190	0.07
TERNA SPA 1.0000 19-26 10/04A	394,000	EUR	376,315	0.09
			37,201,575	8.79
Côte d'Ivoire				
BQUE AFRICAINE DEV 0.125 16-26 07/10A	1,000,000	EUR	936,835	0.22
			936,835	0.22
Japon				
JAPAN FINANCE ORGANI 0.01 21-28 02/02A	839,000	EUR	752,805	0.18
MIZUHO FINANCIAL GRP 0.214 20-25 07/10A	429,000	EUR	407,762	0.10
TAKEDA PHARMA 2.25 18-26 21/11A	1,111,000	EUR	1,087,630	0.26
TAKEDA PHARMA 3 18-30 21/11A	500,000	EUR	495,705	0.12
			2,743,902	0.65
Lettonie				
LATVIA 0.25 21-30 23/01A	800,000	EUR	674,160	0.16
			674,160	0.16
Luxembourg				
BANQUE EUROP INVEST 0 21-31 14/01A	1,000,000	EUR	840,970	0.20
BECTON DICKINSON EUR 3.553 23-29 13/09A	947,000	EUR	967,877	0.23
BEI 4.00 05-37 15/10A	1,100,000	EUR	1,247,708	0.29
DH EUROPE FIN 0.45 19-28 18/03A	1,408,000	EUR	1,273,613	0.30
DH EUROPE FINANCE II 0.75 19-31 18/09A	1,000,000	EUR	844,650	0.20
ENEL FINANCE INTL 1.125 18-26 16/09A	478,000	EUR	454,898	0.11
EURO FI 1.5 22-25 15/12A	900,000	EUR	881,042	0.21
EURO UNIO BILL 0.00 20-30 04/10U	1,000,000	EUR	849,510	0.20
EUROP FIN STABILITY 1.25 17-33 24/05A	503,000	EUR	445,935	0.11
EUROP FIN STABILITY 3 13-34 04/09A	1,000,000	EUR	1,025,255	0.24
EUROPEAN STABILITY 0 21-26 15/12A	2,389,000	EUR	2,226,392	0.53
EUROPEAN UNION 0.00 21-31 04/07U	1,450,000	EUR	1,202,572	0.28
LUXEMBOURG 0.00 20-32 14/09U	1,077,000	EUR	876,258	0.21
MEDTRONIC GLOBAL HOLD 0.25 19-25 02/07A	1,704,000	EUR	1,626,459	0.38
MEDTRONIC GLOBAL HOLD 1.00 19-31 02/07A	1,000,000	EUR	865,935	0.20
NESTLE FIN 3.5 23-27 13/12A	1,631,000	EUR	1,685,679	0.40
TRATON FINANCE LUXEM 4.0 23-25 16/09A	900,000	EUR	904,694	0.21
TYCO ELECTRONICS GRO 0 20-25 14/02A	1,527,000	EUR	1,469,806	0.35
			19,689,253	4.65
Pays-Bas				
ABN AMRO BANK 0.5 19-26 15/04A	1,646,000	EUR	1,558,960	0.37
ABN AMRO BANK 0.875 18-25 22/04A	1,061,000	EUR	1,026,295	0.24
ABN AMRO BANK 1.25 20-25 28/05A	400,000	EUR	387,840	0.09
ASML HOLDING NV 0.625 20-29 07/05A	2,054,000	EUR	1,840,199	0.44
ASML HOLDING NV 3.5 23-25 06/12A	1,580,000	EUR	1,593,098	0.38
BMW FINANCE NV 0 21-26 11/01A	661,000	EUR	624,232	0.15
BMW FINANCE NV 1.5000 19-29 06/02A	500,000	EUR	468,460	0.11
BNG BANK NV 0.25 22-32 12/01A	800,000	EUR	662,488	0.16
COOPERATIEVE RA 0.7500 22-32 02/03A	1,000,000	EUR	854,255	0.20
COOPERATIEVE RABOBANK 0.625 21-33 25/02A	1,100,000	EUR	879,720	0.21
DAIMLER TRUCK INTL F 3.875 23-26 19/06A	700,000	EUR	712,362	0.17
DEUTSCHE BAHN FIN 1.50 17-32 08/12A	1,231,000	EUR	1,112,473	0.26
DEUTSCHE TELEKOM INTL 4.50 10-30 28/10A	1,000,000	EUR	1,101,360	0.26
EDP FINANCE 0.375 19-26 16/09A	1,054,000	EUR	983,061	0.23
ENEL FI 4.5 23-43 20/02A	556,000	EUR	574,701	0.14
GSK CAPITAL BV 3.0 22-27 28/11A	198,000	EUR	199,733	0.05
HEINEKEN NV 1.25 18-27 17/03A	2,000,000	EUR	1,894,040	0.45
HEINEKEN NV 1.625 20-25 30/03A	333,000	EUR	326,141	0.08

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
ING BANK NV 0.1250 21-31 08/12A	1,500,000	EUR	1,224,090	0.29
KON AHOLD DELHAIZE 0.25 19-25 26/06A	1,260,000	EUR	1,209,795	0.29
KONINKLIJKE AHOLD 3.5 23-28 04/04A	1,000,000	EUR	1,021,735	0.24
NATIONALE-NEDERLANDEN 0.625 18-25 11/09A	1,500,000	EUR	1,439,565	0.34
NEDER WATERSCHAPSBANK 1.25 16-36 27/05A	785,000	EUR	655,915	0.16
NEDER WATERSCHAPSBANK 1.25 17-32 07/06A	1,577,000	EUR	1,413,631	0.33
NETHERLANDS 0.00 20-52 15/01U	1,400,000	EUR	720,783	0.17
NETHERLANDS 0.50 19-40 15/01A	5,100,000	EUR	3,780,323	0.89
NN GROUP NV 1.625 17-27 01/06A	1,310,000	EUR	1,262,257	0.30
RELX FINANCE BV 3.75 23-31 12/06A	1,018,000	EUR	1,060,222	0.25
RENTOKIL INITIAL FIN 3.875 22-27 27/06A	1,500,000	EUR	1,530,465	0.36
ROCHE FINANCE EUR 3.586 23-36 04/12A	966,000	EUR	1,023,598	0.24
SIKA CAPITAL BV 3.75 23-26 03/11A	924,000	EUR	940,147	0.22
STELLANTIS NV 4.375 23-30 14/03A	727,000	EUR	769,042	0.18
TENNET HOLDING BV 4.50 22-34 28/10A	400,000	EUR	446,168	0.11
TOYOTA MOTOR FINANCE 3.375 23-26 13/01A	1,137,000	EUR	1,141,417	0.27
VOLKSWAGEN INTL FIN 0.875 20-28 22/09A	500,000	EUR	447,790	0.11
VOLKSWAGEN INTL FIN 4.125 22-25 15/11A	900,000	EUR	911,444	0.22
WOLTERS KLUWER 3.0 22-26 23/09A	450,000	EUR	451,177	0.11
			38,248,982	9.04
Nouvelle-Zélande				
AUCKLAND COUNCIL 0.25 21-31 17/11A	1,421,000	EUR	1,173,519	0.28
AUCKLAND COUNCIL 1.00 17-27 19/01A	800,000	EUR	762,172	0.18
			1,935,691	0.46
Norvège				
KOMMUNALBANKEN AS 0.875 17-27 24/05A	1,200,000	EUR	1,135,896	0.27
			1,135,896	0.27
Philippines				
PHILIPPINES 0.2500 21-25 28/04A	1,000,000	EUR	954,235	0.23
			954,235	0.23
Pologne				
BANK GOSPODARSTWA KRA 0.375 21-28 13/10A	1,744,000	EUR	1,495,933	0.35
			1,495,933	0.35
Portugal				
ENERGIAS DE PORTUGAL 3.875 23-28 26/06A	600,000	EUR	617,397	0.15
			617,397	0.15
Roumanie				
ROMANIA 2.0 21-33 14/04A	742,000	EUR	556,407	0.13
ROMANIA 3.6240 20-30 26/05A	4,000,000	EUR	3,683,939	0.87
			4,240,346	1.00
Slovaquie				
SLOVAKIA 3.625 23-33 08/06A	2,207,129	EUR	2,286,707	0.54
			2,286,707	0.54
Slovénie				
SLOVENIA 0.125 21-31 01/07A	1,082,000	EUR	891,531	0.21
			891,531	0.21
Espagne				
ADIF - ALTA VELOCIDAD 0.55 20-30 30/04AA	1,100,000	EUR	940,368	0.22
BANCO BILBAO VIZCAYA 0.75 20-25 04/06A	1,400,000	EUR	1,349,650	0.32
BANCO DE SABADELL SA 0.125 20-28 10/02A	1,200,000	EUR	1,073,700	0.25
BANCO SANTANDER 3.875 23-28 16/01A	1,600,000	EUR	1,639,328	0.39
BANCO SANTANDER SA 0.30 19-26 04/10A	1,500,000	EUR	1,394,745	0.33
BBVA 3.375 22-27 20/09A	1,000,000	EUR	1,010,065	0.24
CAIXABANK SA 0.5 21-29 09/02A02A	500,000	EUR	441,668	0.10
IBERDROLA FINANZAS 1.25 17-27 13/09A	1,100,000	EUR	1,051,617	0.25
IBERDROLA FINANZAS 3.375 22-32 22/11A	1,200,000	EUR	1,226,275	0.29
SPAIN 1 21-42 30/07A	3,131,000	EUR	2,097,128	0.50
SPAIN 1.25 20-30 31/10A	2,300,000	EUR	2,093,828	0.49
SPAIN 1.95 15-30 30/07A	600,000	EUR	574,122	0.14

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
SPAIN 2.35 17-33 30/07A	1,200,000	EUR	1,141,080	0.27
SPAIN 2.55 22-32 31/10A	5,400,000	EUR	5,265,269	1.24
SPAIN 2.90 16-46 31/10A	3,050,000	EUR	2,760,356	0.65
SPAIN 4.20 05-37 31/01A	5,100,000	EUR	5,644,602	1.33
SPAIN 5.15 13-44 31/10A	2,100,000	EUR	2,611,811	0.62
			32,315,612	7.64
Suède				
SKANDINAVISKA ENSKIL 4.375 23-28 06/11A	1,127,000	EUR	1,170,204	0.28
SWEDBANK AB 3.75 22-25 14/11A	1,397,000	EUR	1,409,217	0.33
VOLVO TREASURY AB 3.625 23-27 25/05A	775,000	EUR	788,981	0.19
			3,368,402	0.80
Émirats Arabes Unis				
EMIRATES TELECO 0.3750 21-28 17/05A	569,000	EUR	500,976	0.12
EMIRATES TELECOM 2.75 14-26 18/06A	1,000,000	EUR	981,455	0.23
			1,482,431	0.35
Royaume-Uni				
LINDE PLC 0.00 21-26 30/09U	1,600,000	EUR	1,478,760	0.35
NATWEST MARKETS PLC 0.125 21-26 18/06A	1,617,000	EUR	1,499,549	0.35
RECKITT BENCK TREA SE 3.625 23-28 14/09A	1,180,000	EUR	1,221,135	0.29
RECKITT BENCKISER TR 0.375 20-26 19/05A	1,674,000	EUR	1,580,532	0.37
VODAFONE GROUP 1.875 17-29 20/11A	500,000	EUR	467,558	0.11
WESTPAC SECURITIES 1.099 22-26 24/03A	1,081,000	EUR	1,027,166	0.24
			7,274,700	1.72
États-Unis d'Amérique				
AIR PROD CHEMICALS 0.5 20-28 05/05A	500,000	EUR	452,300	0.11
ANZ NEW ZEALAND INTL 0.895 22-27 23/03A	1,993,000	EUR	1,874,317	0.44
APPLE INC 0.5 19-31 15/11A	955,000	EUR	816,592	0.19
AT&T INC 2.35 18-29 05/09A	1,500,000	EUR	1,439,798	0.34
BANQUE INTERNATIONALE 0 20-30 21/02A	5,000,000	EUR	4,303,424	1.02
BIRD 1.50 16-36 14/01A	367,000	EUR	320,404	0.08
BOSTON SCIENTIF CORP 0.6250 19-27 01/12A	1,336,000	EUR	1,222,346	0.29
COLGATE-PALMOLIVE CO 0.5 19-26 06/03A	833,000	EUR	793,149	0.19
COLGATE-PALMOLIVE CO 0.875 19-29 12/11S	837,000	EUR	602,791	0.14
EQUINIX INC 0.2500 21-27 15/03A	840,000	EUR	765,106	0.18
FIDELITY NATIONAL INF 1.5 19-27 21/05A	571,000	EUR	541,077	0.13
GENERAL MOTORS FINAN 4.3 23-29 15/02A	277,000	EUR	285,683	0.07
IBM CORP 3.6250 23-31 06/02A	1,497,000	EUR	1,546,498	0.37
KELLOGG CO 0.5 21-29 20/05A	923,000	EUR	801,261	0.19
KRAFT HEINZ FOODS CO 2.25 16-28 25/05A	500,000	EUR	484,343	0.11
MANPOWERGROUP INC 1.75 18-26 22/06A	526,000	EUR	509,578	0.12
MONDELEZ INTERNATION 0.25 21-28 17/03A	1,402,000	EUR	1,255,281	0.30
NASDAQ INC 0.875 20-30 13/02A	613,000	EUR	532,961	0.13
NETFLIX INC 3.8750 19-29 15/11S	1,000,000	EUR	1,034,845	0.24
PROCTER & GAMBL 0.3500 21-30 05/05A	1,000,000	EUR	862,810	0.20
PROCTER AND GAMBLE 3.25 23-26 02/08A	1,069,000	EUR	1,080,486	0.26
PROLOGIS EURO FINANCE 0.375 20-28 06/02A	967,000	EUR	864,179	0.20
STRYKER 3.375 23-28 11/12A	633,000	EUR	642,001	0.15
THERMO FISHER SCIENT 0.1250 19-25 01/03A	2,267,000	EUR	2,180,695	0.52
THERMO FISHER SCIENT 1.40 17-26 23/01A	907,000	EUR	875,795	0.21
THERMO FISHER SCIENT 3.2 22-26 21/01A	500,000	EUR	501,168	0.12
VERIZON COMMUNICATIO 0.375 21-29 22/03A	1,000,000	EUR	870,355	0.21
			27,459,243	6.49
Total des obligations			366,509,927	86.64
Obligations à taux variables				
Australie				
AUSTRALIA NEW ZEA BK FL.R 23-33 03/02A	406,000	EUR	418,783	0.10
			418,783	0.10

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Belgique				
KBC GROUPE SA FL.R 20-27 16/06A	500,000	EUR	466,388	0.11
KBC GROUPE SA FL.R 21-31 07/12A	700,000	EUR	633,049	0.15
			1,099,437	0.26
Danemark				
JYSKE BANK DNK FL.R 21-26 02/09A	1,173,000	EUR	1,102,292	0.26
			1,102,292	0.26
Finlande				
NORDEA BANK ABP FL.R 23-34 23/02A	504,000	EUR	524,089	0.12
			524,089	0.12
France				
AXA SA FL.R 21-41 07/04A	1,000,000	EUR	828,080	0.20
BNP PARIBAS FL.R 23-31 13/04A	1,200,000	EUR	1,243,771	0.29
BNP PARIBAS SA FL.R 22-32 31/03A	500,000	EUR	473,815	0.11
BPCE FL.R 22-28 14/01A	1,200,000	EUR	1,096,380	0.26
BPCE SA FL.R 23-35 25/01A	400,000	EUR	412,096	0.10
CNP ASSURANCES FL.R 23-52 18/07A	600,000	EUR	622,287	0.15
CREDIT AGRICOLE SA FL.R 20-30 05/06A	500,000	EUR	483,515	0.11
VIGIE FL.R 19-XX 12/09A	1,000,000	EUR	925,010	0.22
			6,084,954	1.44
Allemagne				
CMZB FRANCFORT FL.R 23-30 18/01A	800,000	EUR	838,768	0.20
			838,768	0.20
Irlande				
AIB GROUP FL.R 23-31 23/10A	500,000	EUR	540,965	0.13
AIB GROUP PLC FL.R 23-29 23/07A	273,000	EUR	282,068	0.07
BANK OF IRELAND GRP FL.R 22-26 05/06A	1,011,000	EUR	983,415	0.23
BANK OF IRELAND GRP FL.R 23-28 16/07A	326,000	EUR	341,247	0.08
			2,147,695	0.51
Italie				
INTESA SANPAOLO FL.R 23-34 20/02A	492,000	EUR	520,487	0.12
UNICREDIT SPA FL.R 19-29 23/09A	488,000	EUR	477,152	0.11
UNICREDIT SPA FL.R 20-32 15/01A	550,000	EUR	516,973	0.12
			1,514,612	0.36
Luxembourg				
DNB BANK ASA FL.R 23-27 16/02A	1,133,000	EUR	1,137,215	0.27
			1,137,215	0.27
Pays-Bas				
ABN AMRO BANK NV FL.R 22-33 22/02A	300,000	EUR	308,999	0.07
			308,999	0.07
Portugal				
ENERGIAS DE PORTUGAL FL.R 23-83 23/04A	400,000	EUR	416,012	0.10
			416,012	0.10
Espagne				
BANCO BILBAO VIZCAYA FL.R 19-29 22/02A	700,000	EUR	697,704	0.16
BANCO DE BADELL FL.R 23-29 07/02A	400,000	EUR	413,494	0.10
BANCO DE SABADELL SA FL.R 20-27 11/09A	900,000	EUR	854,789	0.20
BANCO DE SABADELL SA FL.R 22-26 24/03A	500,000	EUR	490,384	0.12
BBVA FL.R 23-31 13/01A	1,000,000	EUR	1,051,405	0.25
CAIXABANK SA FL.R 22-26 13/04A	1,400,000	EUR	1,362,627	0.32
CAIXABANK SA FL.R 22-30 14/11A	800,000	EUR	864,740	0.20
REDELA CORPORACION 23-XX 07/08A	200,000	EUR	204,098	0.05
			5,939,241	1.40
Suède				
SWEDBANK AB FL.R 21-27 20/05A	1,600,000	EUR	1,479,112	0.35
TELIA COMPANY AB FL.R 20-81 11/02A	510,000	EUR	474,973	0.11
			1,954,085	0.46
Suisse				
UBS GROUP AG FL.R 23-31 11/01A	512,000	EUR	529,121	0.13
			529,121	0.13

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Royaume-Uni				
NATWEST MKTS FL.R 22-25 27/08Q	1,000,000	EUR	1,009,540	0.24
			1,009,540	0.24
États-Unis d'Amérique				
BANK OF AMERICA CORP FL.R 19-29 08/08A	1,071,000	EUR	941,302	0.22
BANK OF AMERICA CORP FL.R 21-31 22/03A	672,000	EUR	562,703	0.13
CITIGROUP INC FL.R 18-26 24/07A	1,474,000	EUR	1,423,486	0.34
JPMORGAN CHASE CO FL.R 17-28 18/05A	1,774,000	EUR	1,677,477	0.40
JPMORGAN CHASE CO FL.R 22-30 23/03A	633,000	EUR	590,051	0.14
			5,195,019	1.23
Total des obligations à taux variables			30,219,862	7.14
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			396,729,789	93.79
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
France				
CANDRIAM MONÉTAIRE SICAV Z C	6,601	EUR	10,110,289	2.39
			10,110,289	2.39
Luxembourg				
CANDRIAM BONDS EURO LONG TERM Z C	23,500	EUR	4,098,399	0.97
CANDRIAM BONDS FLOATING RATE NOTES I C	1,600	EUR	2,474,015	0.58
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND IMPACT Z C	5,100	EUR	4,486,061	1.06
			11,058,475	2.61
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			21,168,764	5.00
Total Organismes de placement collectif			21,168,764	5.00
Total du portefeuille-titres			417,898,553	98.79
Coût d'acquisition			457,765,945	



CANDRIAM BONDS Euro

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Répartition géographique (en % des actifs nets)

France	20.76
Italie	9.15
Pays-Bas	9.12
Espagne	9.04
Allemagne	8.91
États-Unis d'Amérique	7.72
Luxembourg	7.54
Belgique	7.08
Autriche	3.52
Irlande	2.00
Royaume-Uni	1.96
Canada	1.56
Finlande	1.55
Suède	1.26
Australie	1.13
Roumanie	1.00
Danemark	0.68
Japon	0.65
Bulgarie	0.56
Slovaquie	0.54
Nouvelle-Zélande	0.46
Pologne	0.35
Émirats Arabes Unis	0.35
Norvège	0.27
Portugal	0.24
Philippines	0.23
Estonie	0.22
Indonésie	0.22
Côte d'Ivoire	0.22
Slovénie	0.21
Lettonie	0.16
Suisse	0.13
	98.79

Répartition économique (en % des actifs nets)

Obligations d'États, Provinces et communes	33.90
Banques et autres institutions financières	32.64
Organisations supranationales	5.03
Fonds d'investissement	5.00
Industrie pharmaceutique	2.28
Télécommunication	2.03
Énergie et eau	2.01
Électrotechnique	1.73
Électronique et semi-conducteurs	1.65
Industrie agro-alimentaire	1.47
Biens de consommation divers	1.32
Transport	1.28
Articles de bureaux et ordinateurs	1.24
Tabac et boissons alcoolisées	1.18
Assurance	1.08
Services divers	1.08
Immobilier	0.79
Internet et services d'Internet	0.76
Distribution, commerce de détail	0.53
Matériaux de construction	0.48
Industrie automobile	0.37
Textile et habillement	0.25
Chimie	0.23
Papier et bois	0.20
Autres	0.15
Art graphique, maison d'édition	0.11
	98.79

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Corporate

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Australie				
MACQUARIE GROUP 4.7471 23-30 23/01A	2,435,000	EUR	2,571,445	0.30
WESTPAC BANKING CORP 0.766 21-31 13/05A	6,000,000	EUR	5,510,700	0.64
			8,082,145	0.95
Belgique				
ANHEUSER-BUSCH INBEV 3.7 20-40 02/04A	3,000,000	EUR	3,075,000	0.36
FLUVIUS SYSTEM OPER 3.875 23-31 18/03A	6,000,000	EUR	6,224,279	0.73
			9,299,279	1.09
Canada				
ROYAL BANK OF CANADA 4.125 23-28 05/07A	3,333,000	EUR	3,442,439	0.40
TORONTO DOMINION BANK 2.551 22-27 03/08A	4,400,000	EUR	4,308,546	0.50
TORONTO DOMINION BANK 3.631 22-29 13/12A	6,279,000	EUR	6,363,044	0.74
			14,114,029	1.65
Danemark				
DANSKE BANK BG 4.5 23-28 09/11A	2,750,000	EUR	2,840,833	0.33
			2,840,833	0.33
Finlande				
NESTE OYJ 3.875 23-31 21/05A	2,250,000	EUR	2,337,840	0.27
NORDEA BKP 4.125 23-28 05/05A	1,500,000	EUR	1,550,220	0.18
			3,888,060	0.45
France				
ACCOR SA 2.375 21-28 29/11A	5,200,000	EUR	4,973,904	0.58
ARVAL SERVICE LEASE 4.0 22-26 22/09A	5,100,000	EUR	5,171,681	0.60
ARVAL SERVICE LEASE 4.25 23-25 11/11A	3,500,000	EUR	3,541,388	0.41
BANQUE FED CRED 4.1250 23-30 18/09A	3,200,000	EUR	3,362,496	0.39
BANQUE FEDERATIVE DU 4.75 23-31 10/11A	6,300,000	EUR	6,693,497	0.78
BFCM 1.25 20-30 03/06A 1.25 20-30 03/06A	2,600,000	EUR	2,251,795	0.26
BFCM 3.125 22-27 14/09A	4,000,000	EUR	3,989,940	0.47
BFCM 3.625 22-32 14/09A	3,300,000	EUR	3,349,566	0.39
BFCM BANQUE 4.125 23-29 13/03A	10,000,000	EUR	10,390,449	1.22
BNP PARIBAS 4.125 23-33 24/05A	5,000,000	EUR	5,281,025	0.62
BNP PARIBAS FL.R 19-27 23/01A	2,000,000	EUR	1,944,460	0.23
BNP PARIBAS FL.R 20-29 17/04A	2,400,000	EUR	2,169,936	0.25
BNP PARIBAS FL.R 21-30 11/07A	2,300,000	EUR	1,985,728	0.23
BOUYGUES 3.875 23-31 17/07A	5,800,000	EUR	6,054,503	0.71
BOUYGUES 4.625 22-32 07/06A	3,200,000	EUR	3,519,056	0.41
BPCE 2.375 22-32 26/04A	5,000,000	EUR	4,655,575	0.54
BPCE 3.50 23-28 25/01A	3,700,000	EUR	3,744,271	0.44
CARMILA 5.5 23-28 09/10A	6,900,000	EUR	7,161,889	0.84
COVIVIO 4.6250 23-32 05/06A	5,800,000	EUR	6,026,344	0.70
CREDIT AGRICOLE 0.125 20-27 09/12A	2,700,000	EUR	2,397,654	0.28
CREDIT AGRICOLE 1.75 19-29 05/03A	600,000	EUR	555,006	0.06
CREDIT MUTUEL ARKEA 0.875 20-27 07/05A	4,000,000	EUR	3,703,720	0.43
CREDIT MUTUEL ARKEA 3.375 22-27 19/09A	10,000,000	EUR	10,047,749	1.18
CREDIT MUTUEL ARKEA 3.875 23-28 22/05A	1,700,000	EUR	1,738,820	0.20
CROWN EUROPEAN HLDG 3.375 15-25 15/05S	1,639,000	EUR	1,628,825	0.19
CROWN EUROPEAN HLDG 4.7500 23-29 15/03S	4,300,000	EUR	4,390,429	0.51
EDF 2.0019-49 09/12A	2,000,000	EUR	1,330,691	0.16
EDF 4.625 23-43 25/01A	7,100,000	EUR	7,487,340	0.88
ELO 6.00 23-29 22/03A	6,000,000	EUR	6,101,580	0.71
ENGIE SA 1.875 18-33 19/09A	800,000	EUR	708,920	0.08
GECINA 0.875 22-33 25/01A	3,000,000	EUR	2,483,460	0.29
ICADE SA 1.625 18-28 28/02A	1,000,000	EUR	931,000	0.11
ICADE SANTE SAS 5.5 23-28 19/09A	5,000,000	EUR	5,241,025	0.61
LA BANQUE POSTALE 4.375 23-30 17/01A	4,000,000	EUR	4,135,280	0.48

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Corporate

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
LA POSTE 1.375 20-32 21/04A	3,500,000	EUR	3,043,215	0.36
LA POSTE 3.75 23-30 12/06A	7,000,000	EUR	7,255,534	0.85
PRAEMIA HEALTHCARE 0.875 19-29 04/11A	5,600,000	EUR	4,642,008	0.54
PRAEMIA HEALTHCARE 375 20-30 17/09A	200,000	EUR	165,127	0.02
RCI BANQUE SA 4.5000 23-27 06/04A	3,900,000	EUR	4,008,401	0.47
RCI BANQUE SA 4.875 23-29 02/10A	7,187,000	EUR	7,567,407	0.89
SOCIETE GENERALE SA 0.75 20-27 23/01A	3,000,000	EUR	2,762,265	0.32
SUEZ SACA 4.50 23-33 13/11A	3,000,000	EUR	3,205,035	0.37
UNIBAIL RODAMCO SE 4.125 23-30 11/12A	5,300,000	EUR	5,455,979	0.64
WPP FINANCE 4.125 23-28 30/05A	5,286,000	EUR	5,458,429	0.64
			182,712,402	21.37
Allemagne				
DEUTSCHE BAHN FINANC 3.625 23-37 18/12A	6,971,000	EUR	7,296,719	0.85
DEUTSCHE BAHN FINANCE 4.0 23-43 23/11A	4,900,000	EUR	5,355,480	0.63
DEUTSCHE BANK AG 1.625 20-27 20/01A	2,000,000	EUR	1,880,530	0.22
DEUTSCHE BANK AG 4 22-27 29/11A	3,300,000	EUR	3,395,271	0.40
DEUTSCHE BOERSE 3.75 23-29 28/09A	4,100,000	EUR	4,266,768	0.50
DEUTSCHE BOERSE 3.875 23-33 28/09A	4,100,000	EUR	4,368,202	0.51
EON SE 3.875 23-35 12/01A	2,128,000	EUR	2,217,706	0.26
EUROGRID GMBH 1.113 20-32 15/05A	200,000	EUR	168,322	0.02
LEG IMMOBILIEN SE 0.875 23-29 17/01A	3,000,000	EUR	2,598,090	0.30
ROBERT BOSCH GM 4.3750 23-43 02/06A	4,000,000	EUR	4,298,760	0.50
VOLKSWAGEN BANK 4.625 23-31 03/05A	2,000,000	EUR	2,100,540	0.25
VONOVIA FINANCE BV 0.625 19-27 07/10A	500,000	EUR	447,918	0.05
VONOVIA SE 0.2500 21-28 01/09A	1,700,000	EUR	1,446,989	0.17
VONOVIA SE 1.5 21-41 16/06A	2,000,000	EUR	1,306,010	0.15
VONOVIA SE 1.8750 22-28 28/06A	3,800,000	EUR	3,516,330	0.41
VONOVIA SE 4.75 22-27 23/05A	1,800,000	EUR	1,869,066	0.22
			46,532,701	5.44
Irlande				
CRH SMW FINANCE DAC 4.00 23-31 11/07A	5,143,000	EUR	5,349,080	0.63
			5,349,080	0.63
Italie				
ACEA 3.875 23-31 24/01A	2,860,000	EUR	2,937,849	0.34
AUTOSTRADA ITALIA SPA 2 20-28 08/03A	2,500,000	EUR	2,301,438	0.27
INTESA SANPAOLO 4.875 23-30 19/05A	4,000,000	EUR	4,212,460	0.49
MEDIOBANCA 0.875 19-26 15/01A	1,481,000	EUR	1,410,401	0.16
MEDIOBANCA 1 20-27 08/09A/8/09A	1,500,000	EUR	1,383,960	0.16
MEDIOBANCA DI C 4.8750 23-27 13/09A	1,000,000	EUR	1,029,035	0.12
			13,275,143	1.55
Japon				
EAST JA 4.11 23-43 22/02A	3,000,000	EUR	3,205,335	0.37
EAST JAPAN RAIL 4.3890 23-43 05/09A	3,000,000	EUR	3,300,840	0.39
			6,506,175	0.76
Luxembourg				
EUROFINS SCIENTIFIC 4.75 23-30 06/09A	3,000,000	EUR	3,165,915	0.37
HEIDELBERG MATERIALS 4.875 23-33 21/11A	5,000,000	EUR	5,333,625	0.62
MEDTRONIC GLOBAL HLDG 1.375 20-40 15/10A	2,000,000	EUR	1,471,960	0.17
TRATON FINANCE LUXEM 4.0 23-25 16/09A	3,200,000	EUR	3,216,688	0.38
TRATON FINANCE LUXEM 4.125 22-25 22/11A	3,500,000	EUR	3,528,210	0.41
TRATON FINANCE LUXEM 4.5 23-26 23/11A	3,000,000	EUR	3,066,255	0.36
			19,782,653	2.31
Pays-Bas				
ABN AMRO BANK FL.R 20-XX 22/09S	1,000,000	EUR	958,490	0.11
COOPERATIEVE RABOBANK FL.R 19-XX 29/06S	1,800,000	EUR	1,607,895	0.19
DIGITAL DUTCH FINCO 1 20-32 23/09A	1,280,000	EUR	1,021,946	0.12
DIGITAL DUTCH FINCO 1.25 20-31 26/06A	1,000,000	EUR	838,020	0.10
DIGITAL INTREPID 1.375 22-32 18/07A/8/07A	1,006,000	EUR	821,751	0.10
EASYJET FINCO BV 1.875 21-28 03/03A	9,400,000	EUR	8,802,961	1.03

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Corporate

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
ENEL FI 4.5 23-43 20/02A	2,200,000	EUR	2,273,997	0.27
ENEL FINANCE INTL 1.125 19-34 17/10A	1,000,000	EUR	777,515	0.09
ING GROEP NV 4.50 23-29 23/05A	4,000,000	EUR	4,127,280	0.48
JDE PEET S BV 4.5 23-34 23/01A	2,000,000	EUR	2,104,020	0.25
SANDOZ FINANCE 4.2200 23-30 17/04A	2,000,000	EUR	2,076,260	0.24
SANDOZ FINANCE BV 4.5 23-33 17/11A	2,000,000	EUR	2,125,110	0.25
SIEM FI 3.625 23-43 24/02A	3,000,000	EUR	3,127,230	0.37
SIEMENS FINANCIERING 3.5 23-36 24/02A	4,000,000	EUR	4,147,920	0.49
TENNET HOLDING BV 0.875 19-30 03/06A	642,000	EUR	596,158	0.07
TENNET HOLDING BV 4.75 22-42 28/10A	2,000,000	EUR	2,331,390	0.27
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 22-XX 28/03A3A	5,000,000	EUR	4,541,100	0.53
VONOVIA FINANCE BV 1.625 19-39 07/10A	6,000,000	EUR	4,160,940	0.49
			46,439,983	5.43
Norvège				
TELENOR AS 4.25 23-35 03/10A	1,750,000	EUR	1,904,910	0.22
			1,904,910	0.22
Espagne				
BANCO DE SABADELL SA 2.5 21-31 15/01A	6,300,000	EUR	5,976,968	0.70
BANCO SANTANDER SA 0.2 21-28 11/02A	2,700,000	EUR	2,391,377	0.28
BANCO SANTANDER SA 1.125 18-25 17/01A	2,400,000	EUR	2,336,124	0.27
BANCO SANTANDER SA 1.375 20-26 05/05A	2,600,000	EUR	2,494,674	0.29
BBVA 3.375 22-27 20/09A	4,600,000	EUR	4,646,299	0.54
CAIXABANK SA 0.5 21-29 09/02A02A	1,500,000	EUR	1,325,003	0.15
CELLNEX FINANCE CO 2.25 22-26 12/04A	4,400,000	EUR	4,277,711	0.50
			23,448,156	2.74
Suède				
SKANDINAVISKA ENSKIL 3.75 23-28 07/02A	3,900,000	EUR	3,948,302	0.46
SKANDINAVISKA ENSKIL 3.875 23-28 09/05A	1,000,000	EUR	1,025,035	0.12
SKANDINAVISKA ENSKIL 4.375 23-28 06/11A	5,581,000	EUR	5,794,948	0.68
SVENSKA HANDELSBAN 0.05 21-28 06/09A	5,000,000	EUR	4,353,800	0.51
SVENSKA HANDELSBANKE 3.375 23-28 17/02A	5,000,000	EUR	5,051,525	0.59
SVENSKA HANDELSBANKE 3.875 23-27 10/05A	4,000,000	EUR	4,084,000	0.48
SVENSKA HANDELSBANKEN 3.75 23-26 05/05A	4,000,000	EUR	4,052,500	0.47
SWEDBANK AB 4.625 23-26 30/05A	3,800,000	EUR	3,839,900	0.45
			32,150,010	3.76
Royaume-Uni				
BARCLAYS 4.918 23-30 08/08A	1,500,000	EUR	1,564,200	0.18
INTERHOTELS GR 4.375 23-29 28/11A	9,500,000	EUR	9,851,974	1.15
LLOYDS BANK CORPORAT 4.125 23-27 30/05A	3,600,000	EUR	3,687,552	0.43
NATWEST GROUP PLC FL.R 21-32 14/09A	572,000	EUR	506,171	0.06
NATWEST MKTS 4.25 23-28 13/01A	3,000,000	EUR	3,104,820	0.36
			18,714,717	2.19
États-Unis d'Amérique				
AIR PRODUCTS CHEMIC 4.0 23-35 03/03A	5,000,000	EUR	5,291,225	0.62
AMERICAN TOWER CORP 0.95 21-30 05/10A	3,000,000	EUR	2,520,915	0.29
AT T INC 4.35 19-29 01/03S	5,500,000	USD	4,914,550	0.57
BANK OF AMERICA CORP 4.134 23-28 12/06A	3,900,000	EUR	4,025,366	0.47
BANK OF AMERICA CORP FL.R 22-26 27/10A	3,226,000	EUR	3,133,059	0.37
BECTON DICKINSON 1.9570 21-31 11/02S	2,500,000	USD	1,888,200	0.22
BECTON DICKINSON 4.298 22-32 22/08S	667,000	USD	584,432	0.07
BERRY GLOBAL INC 1.5000 20-27 15/01S	2,500,000	EUR	2,348,075	0.27
BOOKING 3.625 23-28 12/11A	2,500,000	EUR	2,572,150	0.30
BOOKING 4.125 23-33 12/05A	1,250,000	EUR	1,336,944	0.16
BOOKING HOLDING 4.5000 22-31 15/11A	4,973,000	EUR	5,423,628	0.63
CELLNEX FINANCE 2.0000 21-32 15/09A	1,500,000	EUR	1,286,551	0.15
DANAHER CORP 2.5 20-30 30/03A	300,000	EUR	291,558	0.03
DEUT TELEKOM INT FIN 3.60 17-27 19/01S	4,500,000	USD	3,962,659	0.46
DIGITAL EURO FINCO 1.125 19-28 09/10A	1,510,000	EUR	1,367,033	0.16

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Corporate

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
DIGITAL EURO FINCO 2.5 19-26 16/01A	800,000	EUR	779,892	0.09
FORD MOTOR CREDIT CO 5.125 23-29 20/02A	2,500,000	EUR	2,617,463	0.31
IBM CORP 1.75 19-31 31/01A	800,000	EUR	735,468	0.09
IBM INTL BUSINESS MA 4.0 23-43 06/02A	8,000,000	EUR	8,340,799	0.98
MC DONALD S CORP 4.125 23-35 28/11A	4,000,000	EUR	4,226,500	0.49
MCDONALD'S CORP 3.0000 22-34 31/05A	5,000,000	EUR	4,863,875	0.57
PROLOGIS EURO FINANCE 0.375 20-28 06/02A	322,000	EUR	287,762	0.03
THERMO FISHER SCIEN 2.875 17-37 24/07A	3,000,000	EUR	2,850,735	0.33
VERIZON COMMUNICATION 1.25 19-30 08/04A	3,000,000	EUR	2,676,390	0.31
VERIZON COMMUNICATION 1.875 17-29 26/10A	2,500,000	EUR	2,337,363	0.27
			70,662,592	8.27
Total des obligations			505,702,868	59.15
Obligations à taux variables				
Australie				
ANZ BANKING GROUP FL.R 19-29 21/11A	3,000,000	EUR	2,898,765	0.34
			2,898,765	0.34
Belgique				
BELFIUS BANK SA FL.R 18-XX XX/XXS	1,000,000	EUR	861,125	0.10
KBC GROUPE FL.R 22-27 23/11A	2,400,000	EUR	2,458,968	0.29
KBC GROUPE SA FL.R 19-99 31/12S	3,000,000	EUR	3,002,115	0.35
KBC GROUPE SA FL.R 22-25 29/06A	1,700,000	EUR	1,688,874	0.20
KBC GROUPE SA FL.R 23-30 19/04A	4,800,000	EUR	4,989,048	0.58
			13,000,130	1.52
France				
BNP PAR FL.R 23-32 13/11A	3,000,000	EUR	3,186,390	0.37
BNP PARIBAS SA FL.R 22-28 25/07A	2,500,000	EUR	2,436,388	0.28
BNP PARIBAS SA FL.R 22-32 31/03A	2,100,000	EUR	1,990,023	0.23
BNP PARIBAS SA FL.R 22-99 31/12S	3,000,000	USD	2,379,564	0.28
BPCE FL.R 22-28 14/01A	3,000,000	EUR	2,740,950	0.32
BPCE SA FL.R 21-42 13/01A	1,600,000	EUR	1,455,632	0.17
CREDIT AGRICOLE SA FL.R 20-26 22/04A	8,300,000	EUR	8,010,039	0.94
CREDIT AGRICOLE SA FL.R 22-27 22/04A	4,200,000	EUR	4,053,358	0.47
CREDIT MUTUEL ARKEA FL.R 17-29 25/10A	1,500,000	EUR	1,461,450	0.17
CREDIT MUTUEL ARKEA FL.R 20-29 11/06A	3,000,000	EUR	2,726,295	0.32
EDF FL.R 19-XX 03/12A	1,000,000	EUR	914,254	0.11
EDF FL.R 20-XX 15/03A	1,200,000	EUR	1,115,519	0.13
EDF SA FL.R 18-XX 04/10A	6,100,000	EUR	6,064,314	0.71
LA BANQUE POSTALE FL.R 22-28 09/02A	1,900,000	EUR	1,750,784	0.20
SOCIETE GENERALE FL.R 23-XX 14/05S	500,000	USD	484,615	0.06
SOCIETE GENERALE SA FL.R 21-29 12/06A	2,500,000	EUR	2,171,813	0.25
SOGECAP SA FL.R 14-XX 18/02A14-49 29/12A	2,000,000	EUR	1,978,020	0.23
UNIBAIL RODAMCO SE FL.R 23-99 31/12A	4,000,000	EUR	3,999,220	0.47
UNIBAIL-RODAMCO FL.R 18-XX 25/04A	1,900,000	EUR	1,676,617	0.20
			50,595,245	5.92
Allemagne				
ALLIANZ SE FL.R 23-53 25/07A	5,700,000	EUR	6,251,047	0.73
CMZB FRANCFORT FL.R 23-30 18/01A	1,900,000	EUR	1,992,074	0.23
COMMERZBANK AG FL.R 23-33 05/10A	3,000,000	EUR	3,201,000	0.37
DEUTSCHE BANK A FL.R 22-28 23/02A	1,600,000	EUR	1,505,344	0.18
DEUTSCHE BANK AG FL.R 20-26 03/09A	2,700,000	EUR	2,587,856	0.30
DEUTSCHE BANK AG FL.R 20-31 19/05A	2,400,000	EUR	2,435,136	0.28
DEUTSCHE BANK AG FL.R 22-32 24/06A	600,000	EUR	578,601	0.07
			18,551,058	2.17
Irlande				
AIB GROUP FL.R 23-31 23/10A	2,000,000	EUR	2,163,860	0.25
AIB GROUP PLC FL.R 20-31 30/09A	3,000,000	EUR	2,880,150	0.34
AIB GROUP PLC FL.R 22-28 04/04A	3,500,000	EUR	3,359,178	0.39

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Corporate

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
BANK OF IRELAND GROUP FL.R 23-29 13/11A	3,900,000	EUR	4,057,385	0.47
BANK OF IRELAND GRP FL.R 22-26 05/06A	3,921,000	EUR	3,814,016	0.45
BANK OF IRELAND GRP FL.R 22-33 01/03A	889,000	EUR	962,151	0.11
BANK OF IRELAND GRP FL.R 23-31 04/07A	1,500,000	EUR	1,602,773	0.19
			18,839,513	2.20
Italie				
ENEL SPA FL.R 20-XX 10/03A	1,000,000	EUR	917,430	0.11
ENEL SPA FL.R 23-XX 16/07A	1,000,000	EUR	1,065,875	0.12
INTESA SANPAOLO SPA FL.R 20-XX 20/06S	768,000	EUR	762,804	0.09
UNICREDIT FL.R 23-29 17/01A	1,833,000	EUR	1,918,849	0.22
UNICREDIT SPA FL.R 19-25 25/06A	1,500,000	EUR	1,478,775	0.17
UNICREDIT SPA FL.R 19-29 23/09A	6,100,000	EUR	5,964,397	0.70
			12,108,130	1.42
Luxembourg				
BANCO SANTANDER SA FL.R 18-XX 19/06Q	3,000,000	EUR	2,783,775	0.33
			2,783,775	0.33
Pays-Bas				
ADECCO INTL FIN SERV FL.R 21-82 21/03A	4,000,000	EUR	3,484,000	0.41
COOPERATIEVE RABOBANK FL.R 20-28 05/05A	1,800,000	EUR	1,661,193	0.19
ING GROEP NV FL.R 23-34 23/05A	1,600,000	EUR	1,705,576	0.20
ING GROUP NV FL.R 17-29 26/09A	2,700,000	EUR	2,634,539	0.31
ING GROUP NV FL.R 19-25 03/09A	2,900,000	EUR	2,827,094	0.33
ING GROUP NV FL.R 19-30 13/11A	2,000,000	EUR	1,876,200	0.22
ING GROUP NV FL.R 22-26 23/05A	2,700,000	EUR	2,642,153	0.31
NN GROUP NV FL.R 17-48 13/01A	3,000,000	EUR	3,018,105	0.35
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 18-XX 22/09A	3,000,000	EUR	2,910,660	0.34
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 14-26 24/03A	3,000,000	EUR	2,987,280	0.35
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 18-XX 27/06A	3,000,000	EUR	2,974,065	0.35
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 18-XX 27/06A	2,000,000	EUR	1,942,380	0.23
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 20-XX 17/06A	10,600,000	EUR	10,327,367	1.21
			40,990,612	4.79
Norvège				
DNB BANK A FL.R 23-29 01/11A	1,515,000	EUR	1,593,886	0.19
DNB BANK ASA FL.R 23-29 14/03A	5,000,000	EUR	5,158,400	0.60
			6,752,286	0.79
Espagne				
BANCO BILBAO VIZCAYA FL.R 19-XX 29/06Q	6,000,000	EUR	5,990,670	0.70
BANCO DE BADELL FL.R 23-29 07/02A	2,700,000	EUR	2,791,085	0.33
BANCO SANTANDER ALL FL.R 23-XX 21/02Q	800,000	USD	775,743	0.09
BBVA FL.R 23-26 10/05A	3,000,000	EUR	3,019,335	0.35
BBVA FL.R 23-33 15/09A	2,600,000	EUR	2,737,007	0.32
CAIXABANK SA FL.R 18-30 17/04A	1,800,000	EUR	1,739,151	0.20
CAIXABANK SA FL.R 18-XX 23/03Q	5,000,000	EUR	4,658,625	0.54
CAIXABANK SA FL.R 20-26 10/07A	800,000	EUR	768,628	0.09
CAIXABANK SA FL.R 20-26 18/11A11A	1,200,000	EUR	1,129,722	0.13
CAIXABANK SA FL.R 22-26 13/04A	3,600,000	EUR	3,503,898	0.41
CAIXABANK SA FL.R 22-33 23/02A	3,000,000	EUR	3,169,980	0.37
CAIXABANK SUB FL.R 17-XX 13/06A	7,200,000	EUR	7,203,707	0.84
			37,487,551	4.39
Suisse				
UBS GROUP AG FL.R 23-28 17/03A	3,333,000	EUR	3,431,840	0.40
UBS GROUP AG FL.R 23-32 17/03A	3,333,000	EUR	3,516,615	0.41
UBS GROUP AG FL.R 23-XX 13/05S	675,000	USD	659,058	0.08
			7,607,513	0.89
Royaume-Uni				
BARCLAYS PLC FL.R 20-25 02/04A	1,069,000	EUR	1,066,338	0.12
NATWEST GROUP PLC FL.R 22-28 06/09A	2,439,000	EUR	2,487,024	0.29
STANDARD CHARTERED FL.R 20-30 09/06A	2,000,000	EUR	1,936,150	0.23
			5,489,512	0.64

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Corporate

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
États-Unis d'Amérique				
BANK OF AMERICA CORP FL.R 19-29 08/08A	1,872,000	EUR	1,645,301	0.19
BANK OF AMERICA CORP FL.R 20-31 26/10A	2,000,000	EUR	1,640,750	0.19
CITIGROUP INC FL.R 20-26 06/05A	6,066,000	EUR	5,841,892	0.68
DEUTSCHE BANK AG NEW Y FL.R 22-28 07/01S	2,000,000	USD	1,665,767	0.19
JPM CHASE FL.R 23-31 13/11A	5,000,000	EUR	5,272,650	0.62
JPMORGAN CHASE CO FL.R 22-30 23/03A	4,000,000	EUR	3,728,600	0.44
MORGAN STANLEY FL.R 23-29 02/03A	5,000,000	EUR	5,196,775	0.61
			24,991,735	2.92
Total des obligations à taux variables			242,095,825	28.32
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			747,798,693	87.47
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
France				
CANDRIAM LONG SHORT CREDIT R C	230,000	EUR	25,318,399	2.96
CANDRIAM MONÉTAIRE SICAV Z C	500	EUR	765,815	0.09
			26,084,214	3.05
Luxembourg				
CANDRIAM BONDS CAPITAL SECURITIES I C	15	EUR	24,575	0.00
CANDRIAM BONDS CAPITAL SECURITIES Z C	5,526	EUR	9,391,547	1.10
CANDRIAM LONG SHORT CREDIT Z EUR C	8,900	EUR	14,406,874	1.69
			23,822,996	2.79
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			49,907,210	5.84
Total Organismes de placement collectif			49,907,210	5.84
Total du portefeuille-titres			797,705,903	93.31
Coût d'acquisition			774,583,612	



CANDRIAM BONDS Euro Corporate

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Répartition géographique (en % des actifs nets)

France	30.34
États-Unis d'Amérique	11.19
Pays-Bas	10.23
Allemagne	7.61
Espagne	7.13
Luxembourg	5.43
Suède	3.76
Italie	2.97
Irlande	2.83
Royaume-Uni	2.83
Belgique	2.61
Canada	1.65
Australie	1.28
Norvège	1.01
Suisse	0.89
Japon	0.76
Finlande	0.45
Danemark	0.33
	93.31

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	62.69
Immobilier	6.54
Fonds d'investissement	4.15
Énergie et eau	3.62
Transport	2.05
Télécommunication	1.72
Restauration, industrie hôtelière	1.65
Assurance	1.32
Services divers	1.22
Industries d'emballage	1.15
Matériaux de construction	1.12
Internet et services d'Internet	1.09
Articles de bureaux et ordinateurs	1.06
Industrie pharmaceutique	0.83
Distribution, commerce de détail	0.71
Chimie	0.62
Électrotechnique	0.50
Tabac et boissons alcoolisées	0.36
Électronique et semi-conducteurs	0.33
Pétrole	0.27
Industrie agro-alimentaire	0.25
Construction de machines et appareils	0.03
	93.31



CANDRIAM BONDS Euro Diversified

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Australie				
AUSTRALIA NEW ZEA BK 3.652 23-26 20/01A	3,767,000	EUR	3,798,285	0.59
MACQUARIE GROUP 4.7471 23-30 23/01A	1,556,000	EUR	1,643,190	0.25
MACQUARIE GROUP LTD 0.35 20-28 03/12A	1,489,000	EUR	1,321,592	0.20
MACQUARIE GROUP LTD 0.95 21-31 21/05A	1,000,000	EUR	835,505	0.13
NATL AUSTRALIA BANK 3.2627 23-26 13/02A	1,625,000	EUR	1,633,458	0.25
			9,232,030	1.43
Autriche				
AUSTRIA 0.5 19-29 20/02A	8,500,000	EUR	7,761,986	1.20
AUSTRIA 0.75 18-28 20/02A	2,000,000	EUR	1,880,150	0.29
AUSTRIA 0.9 22-32 20/02A	13,854,000	EUR	12,190,965	1.88
AUSTRIA 2.9 23-33 20/02A	2,000,000	EUR	2,051,430	0.32
AUSTRIA GOVERNMENT B 3.45 23-30 20/10A	4,000,000	EUR	4,247,200	0.66
ERSTE GROUP BANK AG 0.05 20-25 16/09A	1,400,000	EUR	1,324,316	0.20
OEBB-INFRASTRUKTUR 1 14-24 18/11A	500,000	EUR	489,693	0.08
			29,945,740	4.62
Belgique				
ANHEUSER-BUSCH INBEV 1.125 19-27 01/07A	3,000,000	EUR	2,835,810	0.44
ANHEUSER-BUSCH INBEV 2.125 20-27 12/02A	701,000	EUR	683,366	0.11
BELFIUS BANQUE SA/NV 0.375 20-25 02/09A	1,000,000	EUR	947,860	0.15
BELFIUS SANV 3.875 23-28 12/06A	2,600,000	EUR	2,663,934	0.41
BELGIUM 0.1000 20-30 22/06A	6,500,000	EUR	5,636,734	0.87
BELGIUM 0.375 20-30 15/04A	1,800,000	EUR	1,564,452	0.24
BELGIUM 3 23-33 22/06A	2,700,000	EUR	2,788,344	0.43
COMMUNAUTE FLAMANDE 0.375 16-26 13/10A	3,000,000	EUR	2,814,345	0.43
EUROPEAN UNION 1.00 22-32 06/07A	4,000,000	EUR	3,523,460	0.54
EUROPEAN UNION 2.0 22-27 04/10A	4,223,000	EUR	4,161,830	0.64
EUROPEAN UNION 3.0 22-53 04/03A	772,540	EUR	756,981	0.12
PROXIMUS SA 4.125 23-33 17/11A	1,300,000	EUR	1,388,478	0.21
UCB SA 1.0000 21-28 30/03A	2,800,000	EUR	2,497,922	0.39
			32,263,516	4.98
Bulgarie				
BULGARIA GOVERNMENT I 4.875 23-36 13/05A	4,684,000	EUR	5,026,985	0.78
			5,026,985	0.78
Canada				
CANADA 0.01 20-30 25/11A	3,000,000	EUR	2,491,020	0.38
CANADA 0.875 18-28 05/07A	1,000,000	EUR	925,915	0.14
EXPO DEV CA 0.5 22-27 25/02A	3,000,000	EUR	2,821,350	0.44
NATL BANK OF CANADA 3.75 23-28 25/01A	1,982,000	EUR	2,007,934	0.31
TORONTO DOMINION BANK 3.879 23-26 13/03A	3,000,000	EUR	3,054,900	0.47
TORONTO DOMINION BK 1.952 22-30 08/04A	2,000,000	EUR	1,838,250	0.28
			13,139,369	2.03
Croatie				
CROATIA 1.125 19-29 19/06A	3,000,000	EUR	2,730,840	0.42
			2,730,840	0.42
Danemark				
CARLSBERG BREWERIES 0.375 20-27 30/06A	1,565,000	EUR	1,428,329	0.22
VESTAS WIND SYSTEMS A 4.125 23-26 15/06A	1,685,000	EUR	1,714,622	0.26
			3,142,951	0.49
Finlande				
FINLAND 0.5 19-29 15/09A	1,000,000	EUR	904,570	0.14
FINLAND 1.5000 22-32 15/09A	3,000,000	EUR	2,766,720	0.43
FINNVERA 0.50 16-26 13/04A	1,345,000	EUR	1,282,081	0.20
MUNICIPALITY FINANCE 0.0 21-28 21/04A	2,000,000	EUR	1,801,740	0.28
NOKIA OYJ 2.00 19-26 11/03A	150,000	EUR	144,837	0.02
NOKIA OYJ 4.375 23-31 21/08A	1,354,000	EUR	1,364,250	0.21

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Diversified

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
OP CORPORATE BA 0.6250 22-27 27/07A	909,000	EUR	826,722	0.13
STORA ENSO OYJ 4.0 23-26 01/06A	2,467,000	EUR	2,497,134	0.39
			11,588,054	1.79
France				
AGENCE FRANCAISE DEV 0.25 19-29 29/06A	700,000	EUR	614,023	0.09
AGENCE FRANCAISE DEV 0.50 18-25 31/10A	2,100,000	EUR	2,012,378	0.31
AIR LIQUIDE FINANCE 2.875 22-32 16/09A	1,500,000	EUR	1,499,850	0.23
ARKEMA 3.5 23-31 23/01A	1,000,000	EUR	1,003,245	0.15
ARVAL SERVICE LEASE 4.75 22-27 22/05A	1,900,000	EUR	1,974,452	0.30
AXA 3.625 23-33 10/01A	1,000,000	EUR	1,061,645	0.16
AXA 3.75 22-30 12/10A	1,000,000	EUR	1,056,885	0.16
BANQUE FED CRED 4.1250 23-30 18/09A	1,500,000	EUR	1,576,170	0.24
BFCM 5.125 23-33 13/01A	500,000	EUR	536,695	0.08
BFCM BANQUE FEDERATI 3.875 23-28 26/01A	2,700,000	EUR	2,744,078	0.42
BFCM EMTN 4.00 22-29 21/11A	600,000	EUR	622,005	0.10
BNP PARIBAS 3.8750 23-31 10/01A	2,000,000	EUR	2,061,510	0.32
BPCE S.A. 0.01 21-27 14/01A	1,600,000	EUR	1,459,400	0.23
CA 4.0 23-33 18/01A	2,100,000	EUR	2,211,521	0.34
CAISSE DEPOTS CONS 0.01 20-25 15/09A	500,000	EUR	475,550	0.07
CAPGEMINI SE 0.625 20-25 23/06A	2,100,000	EUR	2,017,460	0.31
CIE DE SAINT-GOBAIN 1.875 18-28 21/09A	500,000	EUR	476,238	0.07
COMPAGNIE DE SAINT G 3.75 23-26 29/11A	2,700,000	EUR	2,746,400	0.42
COUNCIL OF EUROPE 0.00 21-31 20/01U	2,500,000	EUR	2,104,138	0.32
CREDIT AGRICOLE 0.375 19-25 21/10A	1,000,000	EUR	953,570	0.15
CREDIT AGRICOLE SA 2 19-29 25/03AA	1,000,000	EUR	927,826	0.14
CREDIT MUTUEL ARKEA 3.375 22-27 19/09A	2,000,000	EUR	2,009,550	0.31
CTE CO TRANSP ELEC 2.125 17-32 29/07A	300,000	EUR	272,198	0.04
DANONE 3.47 23-31 22/05A	2,400,000	EUR	2,469,060	0.38
DANONE SA 0.709 16-24 03/11	1,500,000	EUR	1,463,400	0.23
DANONE SA 3.706 23-29 13/11A	2,200,000	EUR	2,294,666	0.35
EDENRED SA 1.875 18-26 06/03A	1,100,000	EUR	1,072,154	0.17
EDENRED SA 3.625 23-26 13/12A	1,600,000	EUR	1,623,336	0.25
ELIS SA 1.0 19-25 03/04A	2,400,000	EUR	2,316,781	0.36
ENGIE SA 3.625 23-26 06/12A	1,700,000	EUR	1,724,744	0.27
FRANCE 0.5 16-25 14/06A	6,500,000	EUR	6,264,082	0.97
FRANCE 0.5 18-29 25/05A	4,000,000	EUR	3,651,861	0.56
FRANCE 3.0 23-33 25/05A	2,700,000	EUR	2,808,554	0.43
GROUPAMA SA 3.375 18-28 24/09A	1,100,000	EUR	1,095,237	0.17
KERING SA 3.625 23-31 05/09A	1,000,000	EUR	1,035,690	0.16
KLEPIERRE SA 0.625 19-30 01/07A	600,000	EUR	501,066	0.08
L OREAL S A 3.375 23-27 23/01A	3,500,000	EUR	3,559,798	0.55
LA BANQUE POSTALE 0.75 21-31 23/06A	1,700,000	EUR	1,397,341	0.22
LA POSTE 2.625 22-28 14/09A	2,000,000	EUR	1,979,500	0.31
LVMH MOET HENNESSY 3.375 23-25 21/10A	2,600,000	EUR	2,617,823	0.40
ORANGE SA 0.00 19-26 04/09U	900,000	EUR	834,957	0.13
ORANGE SA 3.625 22-31 16/11A	700,000	EUR	731,983	0.11
PERNOD RICARD 3.25 22-28 02/11A	2,000,000	EUR	2,032,480	0.31
PERNOD RICARD SA 1.125 20-25 06/04A	800,000	EUR	777,856	0.12
PEUGEOT SA 2 18-25 20/03A	1,000,000	EUR	981,325	0.15
PRAEMIA HEALTHCARE 375 20-30 17/09A	800,000	EUR	660,508	0.10
REXEL SA 2.125 21-28 15/06S	1,500,000	EUR	1,419,199	0.22
SAGESS 0.625 16-28 20/10A	1,600,000	EUR	1,454,096	0.22
SCHNEIDER ELECTRIC S 1 20-27 09/04A	500,000	EUR	474,025	0.07
SCHNEIDER ELECTRIC S 3.25 23-28 12/06A	1,600,000	EUR	1,634,696	0.25
SCHNEIDER ELECTRIC S 3.375 23-25 06/04A	2,000,000	EUR	2,001,760	0.31
SNCF RESEAU 1.00 16-31 09/11A	1,900,000	EUR	1,665,911	0.26
SOCIETE GENERALE SA 1.75 19-29 22/03A	1,000,000	EUR	910,285	0.14
SOCIETE GENERALE SA 4.0 22-27 16/11A	3,500,000	EUR	3,588,445	0.55

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Diversified

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
SOCIETE GRAND PARIS 1.125 18-28 22/10A	2,000,000	EUR	1,869,150	0.29
SODEXO 0.75 20-25 27/04A	1,400,000	EUR	1,353,170	0.21
SPIE SA 2.625 19-26 18/06A	2,000,000	EUR	1,958,874	0.30
STE AUTORPARRHI 1.5 18-30 25/01A	1,600,000	EUR	1,476,176	0.23
UNIBAIL RODAMCO 1.0000 19-27 27/02A	1,200,000	EUR	1,121,586	0.17
UNION NAT.INTERPRO.EMP 0.00 20-28 25/11U	2,000,000	EUR	1,774,150	0.27
VALEO SA 5.375 22-27 28/05A	900,000	EUR	936,347	0.14
			99,948,859	15.43
Allemagne				
ADIDAS AG 3.0 22-25 21/11A	1,900,000	EUR	1,903,050	0.29
BUNDESREPUBLIK DEUTS 2.30 23-33 15/02A	6,000,000	EUR	6,155,309	0.95
DEUTSCHE BOERSE 3.875 23-33 28/09A	1,000,000	EUR	1,065,415	0.16
DEUTSCHE BOERSE AG 0.00 21-26 22/02U	1,100,000	EUR	1,035,425	0.16
GERMANY 0.50 17-27 16/02A	3,000,000	EUR	2,822,265	0.44
GERMANY 0.625 17-27 07/04A	2,500,000	EUR	2,357,538	0.36
GERMANY 0.625 17-27 08/02A	2,500,000	EUR	2,363,200	0.36
GERMANY 0.625 19-29 05/02A	2,500,000	EUR	2,285,250	0.35
HENKEL AG & CO KGAA 2.625 22-27 13/09A	2,000,000	EUR	1,991,390	0.31
HOCHTIEF AG 0.5 19-27 03/09A	566,000	EUR	516,192	0.08
KFW 0.0100 19-27 05/05A	5,115,000	EUR	4,728,818	0.73
KFW 0.625 18-28 07/01A	5,000,000	EUR	4,664,099	0.72
KREDITANSTALT FUER W 2.75 23-30 15/05A	2,000,000	EUR	2,037,800	0.31
KREDITANSTALT FUER W 2.875 23-33 07/06A	3,000,000	EUR	3,077,940	0.48
MUENCHENER RUECK FL.R 20-41 26/05A	1,000,000	EUR	831,905	0.13
NRW.BANK 0.25 22-27 16/03A	5,000,000	EUR	4,657,674	0.72
SANTANDER CONSUMER B 4.375 23-27 13/09A	1,000,000	EUR	1,031,195	0.16
VOLKSWAGEN FINANCIAL 3 20-25 06/04A	2,000,000	EUR	1,989,300	0.31
VOLKSWAGEN LEASING G 0.25 21-26 12/01A	1,500,000	EUR	1,407,180	0.22
VONOVIA SE 1.375 22-26 28/01A	300,000	EUR	286,970	0.04
VONOVIA SE 4.75 22-27 23/05A	1,200,000	EUR	1,246,044	0.19
ZF FINANCE GMBH 2 21-27 06/05A	1,600,000	EUR	1,483,182	0.23
ZF FINANCE GMBH 5.75 23-26 03/08A	800,000	EUR	827,907	0.13
			50,765,048	7.84
Indonésie				
INDONESIA 0.9 20-27 14/02A	6,000,000	EUR	5,521,139	0.85
INDONESIA 1.45 19-26 18/06A	800,000	EUR	755,060	0.12
			6,276,199	0.97
Irlande				
ABBOTT IRL FINANCING 0.375 19-27 19/11A	969,000	EUR	888,936	0.14
IRELAND 0.00 21-31 18/10U	3,000,000	EUR	2,516,490	0.39
IRELAND 0.20 20-30 18/10A	1,000,000	EUR	871,235	0.13
IRELAND 1.35 18-31 18/03A	1,000,000	EUR	940,945	0.15
KERRY GROUP FIN SERV 0.625 19-29 20/09A	819,000	EUR	723,595	0.11
RYANAIR DAC 0.875 21-26 25/05A	359,000	EUR	339,373	0.05
SMURFIT KAPPA 2.875 18-26 15/01S	1,400,000	EUR	1,380,484	0.21
SMURFIT KAPPA TSY 0.5000 21-29 22/09A	427,000	EUR	366,037	0.06
SMURFIT KAPPA TSY 1.5 19-27 15/09S	1,000,000	EUR	940,655	0.15
			8,967,750	1.38
Italie				
ASSICURAZ GENERALI 2.124 19-30 01/10A	762,000	EUR	673,616	0.10
ASSICURAZIONI GENER 3.875 19-29 29/01A	500,000	EUR	506,583	0.08
INTESA SANPAOLO 0.75 19-24 04/12A	547,000	EUR	532,540	0.08
INTESA SANPAOLO 1.00 19-24 04/07A	992,000	EUR	977,432	0.15
ITALY 0.35 19-25 01/02S	3,000,000	EUR	2,910,075	0.45
ITALY 1.65 20-30 01/12S	10,000,000	EUR	8,998,199	1.39
ITALY 2.05 17-27 01/08S	9,000,000	EUR	8,771,714	1.35
ITALY 2.10 19-26 15/07S	6,300,000	EUR	6,199,703	0.96
ITALY 2.45 16-33 01/09S	1,000,000	EUR	908,855	0.14

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Diversified

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
ITALY 2.5 18-25 15/11S	2,000,000	EUR	1,988,040	0.31
ITALY 2.50 14-24 01/12S	2,200,000	EUR	2,184,215	0.34
ITALY 2.8 18-28 01/12S	1,000,000	EUR	993,495	0.15
ITALY 3.50 14-30 01/03S	7,500,000	EUR	7,647,862	1.18
ITALY 5.00 09-25 01/03S	1,500,000	EUR	1,530,735	0.24
ITALY 5.25 98-29 01/11S	1,000,000	EUR	1,114,960	0.17
ITALY BTP 6.50 97-27 01/11S	1,300,000	EUR	1,471,541	0.23
ITALY BUONI POLIENNALI 3.80 23-28 01/08S	4,000,000	EUR	4,141,160	0.64
TERNA S.P.A. 0.375 20-30 25/09A	1,000,000	EUR	829,376	0.13
TERNA SPA 0.375 21-29 23/06A	1,122,000	EUR	970,895	0.15
TERNA SPA 1.0000 19-26 10/04A	394,000	EUR	376,315	0.06
			53,727,311	8.29
Japon				
JAPAN FINANCE ORGANI 0.01 21-28 02/02A	907,000	EUR	813,819	0.13
TAKEDA PHARMA 3 18-30 21/11A	1,500,000	EUR	1,487,115	0.23
			2,300,934	0.36
Luxembourg				
BANQUE EUROP INVEST 0 21-31 14/01A	2,500,000	EUR	2,102,425	0.32
BANQUE EUROP INVEST 0.375 22-27 15/09A	4,000,000	EUR	3,721,520	0.57
BECTON DICKINSON EUR 3.553 23-29 13/09A	1,000,000	EUR	1,022,045	0.16
DH EUROPE FIN 0.45 19-28 18/03A	1,908,000	EUR	1,725,891	0.27
EUROP FIN STABILITY 0.875 17-27 26/07A	2,000,000	EUR	1,898,950	0.29
EUROP FIN STABILITY 0.875 22-28 05/09A	7,000,000	EUR	6,527,709	1.01
EUROPEAN STABILITY 0 21-26 15/12A	1,191,000	EUR	1,109,935	0.17
EUROPEAN UNION 0.00 21-31 04/07U	4,050,000	EUR	3,358,908	0.52
FIDELITY NATIONAL INFO 1 19-28 03/12A12A	1,500,000	EUR	1,355,280	0.21
LUXEMBOURG 0.625 17-27 01/02A	446,000	EUR	422,442	0.07
MEDTRONIC GLOBAL HOLD 1.00 19-31 02/07A	2,000,000	EUR	1,731,870	0.27
NESTLE FIN 3.5 23-27 13/12A	3,263,000	EUR	3,372,392	0.52
TRATON FINANCE LUXEM 4.0 23-25 16/09A	1,300,000	EUR	1,306,780	0.20
TYCO ELECTRONICS GRO 0 20-25 14/02A	2,544,000	EUR	2,448,714	0.38
			32,104,861	4.96
Pays-Bas				
ABN AMRO BANK 0.5 19-26 15/04A	1,146,000	EUR	1,085,400	0.17
ABN AMRO BANK 3.625 23-26 10/01A	1,200,000	EUR	1,209,582	0.19
ABN AMRO BANK 4.25 22-30 21/02A	2,000,000	EUR	2,080,580	0.32
ASML HOLDING NV 0.625 20-29 07/05A	1,088,000	EUR	974,750	0.15
ASML HOLDING NV 3.5 23-25 06/12A	3,160,000	EUR	3,186,196	0.49
BNG BANK N.V. 0.125 21-33 19/04A	2,000,000	EUR	1,581,100	0.24
BNG BANK NV 0.25 22-32 12/01A	500,000	EUR	414,055	0.06
COOPERATIEVE RA 0.7500 22-32 02/03A	2,300,000	EUR	1,964,787	0.30
DAIMLER TRUCK INTL F 3.875 23-26 19/06A	1,000,000	EUR	1,017,660	0.16
DEUTSCHE TELEKOM INTL 4.50 10-30 28/10A	1,700,000	EUR	1,872,312	0.29
EDP FINANCE BV 1.625 18-26 26/01A	1,083,000	EUR	1,048,506	0.16
ENEL FIN INTL 0.875 22-31 17/01A	500,000	EUR	422,833	0.07
ENEL FINANCE INTL 0.375 19-27 17/06A	961,000	EUR	876,672	0.14
GSK CAPITAL BV 3.0 22-27 28/11A	744,000	EUR	750,514	0.12
HEINEKEN NV 1.25 18-27 17/03A	2,000,000	EUR	1,894,040	0.29
HEINEKEN NV 1.625 20-25 30/03A	333,000	EUR	326,140	0.05
HEINEKEN NV 3.625 23-27 15/11A	888,000	EUR	902,417	0.14
IBERDROLA INTL BV 1.125 16-26 21/04A	500,000	EUR	482,588	0.07
ING BANK NEDERLAND NV 4.125 23-26 02/10A	2,000,000	EUR	2,049,940	0.32
ING GROUP NV 2.5 18-30 15/11A	200,000	EUR	191,896	0.03
KON AHOLD DELHAIZE 0.25 19-25 26/06A	653,000	EUR	626,981	0.10
KONINKLIJKE AHOLD 3.5 23-28 04/04A	1,500,000	EUR	1,532,603	0.24
KPN NV 0.875 21-33 15/11A50 21-33 15/11A	1,000,000	EUR	800,030	0.12
NETHERLANDS 0.00 20-30 15/07U	4,500,000	EUR	3,915,180	0.60
NETHERLANDS 0.25 19-29 15/07A	3,200,000	EUR	2,889,313	0.45

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Diversified

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
NETHERLANDS 2.5 23-33 15/07A	2,000,000	EUR	2,029,950	0.31
PACCAR FINANCIAL EUR 3.25 22-25 29/11A	883,000	EUR	884,647	0.14
RELX FINANCE BV 3.75 23-31 12/06A	530,000	EUR	551,982	0.09
ROCHE FINANCE EUR 3.586 23-36 04/12A	1,448,000	EUR	1,534,337	0.24
SANDOZ FINANCE BV 3.97 23-27 17/04A	1,410,000	EUR	1,439,187	0.22
SIKA CAPITAL BV 3.75 23-26 03/11A	1,386,000	EUR	1,410,220	0.22
STELLANTIS NV 4.375 23-30 14/03A	955,000	EUR	1,010,228	0.16
TENNET HOLDING BV 4.50 22-34 28/10A	500,000	EUR	557,710	0.09
TOYOTA MOTOR FINANCE 3.375 23-26 13/01A	1,274,000	EUR	1,278,949	0.20
VOLKSWAGEN INTL FIN 4.125 22-25 15/11A	2,200,000	EUR	2,227,973	0.34
WOLTERS KLUWER 3.0 22-26 23/09A	500,000	EUR	501,308	0.08
			47,522,566	7.34
Norvège				
SANTANDER CONSUMER B 0.125 20-25 25/02A	2,200,000	EUR	2,111,703	0.33
			2,111,703	0.33
Philippines				
PHILIPPINES 0.2500 21-25 28/04A	2,800,000	EUR	2,671,858	0.41
PHILIPPINES 0.875 19-27 17/05A	3,000,000	EUR	2,756,985	0.43
			5,428,843	0.84
Pologne				
BANK GOSPODARSTWA KRA 0.375 21-28 13/10A	2,790,000	EUR	2,393,150	0.37
POLAND 2.75 22-32 25/05A	2,143,000	EUR	2,077,263	0.32
			4,470,413	0.69
Portugal				
EDP SA 1.7 20-80 20/07A	500,000	EUR	479,340	0.07
ENERGIAS DE PORTUGAL 3.875 23-28 26/06A	1,000,000	EUR	1,028,995	0.16
			1,508,335	0.23
Roumanie				
ROMANIA 1.3750 20-29 02/12A	2,000,000	EUR	1,651,580	0.25
ROMANIA 2.0 21-33 14/04A	2,367,000	EUR	1,774,954	0.27
ROMANIA 2.125 22-28 07/03A	1,714,000	EUR	1,558,532	0.24
ROMANIA 2.875 18-29 11/03A	2,000,000	EUR	1,813,730	0.28
ROMANIA 3.6240 20-30 26/05A	2,000,000	EUR	1,841,970	0.28
ROMANIA 3.75 22-34 07/02A	780,000	EUR	673,101	0.10
			9,313,867	1.44
Slovaquie				
SLOVAKIA 3.625 23-33 08/06A	2,207,129	EUR	2,286,707	0.35
			2,286,707	0.35
Espagne				
ADIF - ALTA VELOCIDAD 0.55 20-30 30/04AA	2,100,000	EUR	1,795,248	0.28
BANCO BILBAO VIZCAYA 0.5 20-27 14/01A	900,000	EUR	831,065	0.13
BANCO BILBAO VIZCAYA 0.75 20-25 04/06A	2,300,000	EUR	2,217,281	0.34
BANCO DE SABADELL SA 0.875 19-25 22/07A	1,900,000	EUR	1,829,301	0.28
BANCO NTANDER 3.25 23-28 14/02A	1,500,000	EUR	1,523,715	0.24
BANCO SANTANDER 3.875 23-28 16/01A	2,400,000	EUR	2,458,992	0.38
CAIXABANK SA 0.75 21-28 26/05A	2,000,000	EUR	1,824,830	0.28
IBERDROLA FINANZAS 1.25 17-27 13/09A	500,000	EUR	478,008	0.07
IBERDROLA FINANZAS 3.375 22-32 22/11A	2,100,000	EUR	2,145,980	0.33
SANTANDER CONS FIN 0 21-26 23/02A	1,300,000	EUR	1,214,168	0.19
SPAIN 0.7 22-32 30/04A	11,000,000	EUR	9,286,199	1.43
SPAIN 0.80 20-27 30/07A	6,000,000	EUR	5,651,099	0.87
SPAIN 1.40 18-28 30/07A	2,000,000	EUR	1,903,310	0.29
SPAIN 1.45 19-29 30/04A	9,509,000	EUR	8,989,047	1.39
SPAIN 1.571 19-29 30/04A	323,000	EUR	303,415	0.05
SPAIN 1.95 15-30 30/07A	5,000,000	EUR	4,784,350	0.74
SPAIN 3.55 23-33 31/10A	4,500,000	EUR	4,714,897	0.73
SPAIN 5.75 01-32 30/07A	1,000,000	EUR	1,221,200	0.19
TELEFONICA EMISIONES 1.495 18-25 11/09A	1,100,000	EUR	1,070,449	0.17
			54,242,554	8.37

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Diversified

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Suède				
SKANDINAVISKA ENSKIL 3.75 23-28 07/02A	1,376,000	EUR	1,393,042	0.22
SKANDINAVISKA ENSKIL 4.375 23-28 06/11A	1,878,000	EUR	1,949,993	0.30
VOLVO TREASURY AB 0.125 20-24 17/09A	440,000	EUR	428,864	0.07
VOLVO TREASURY AB 3.625 23-27 25/05A	1,550,000	EUR	1,577,962	0.24
			5,349,861	0.83
Suisse				
UBS GROUP SA 0.25 21-28 24/02A	1,000,000	EUR	880,645	0.14
			880,645	0.14
Émirats Arabes Unis				
EMIRATES TELECOM 2.75 14-26 18/06A	1,000,000	EUR	981,455	0.15
			981,455	0.15
Royaume-Uni				
RECKITT BENCK TREA SE 3.625 23-28 14/09A	1,770,000	EUR	1,831,702	0.28
RECKITT BENCKISER TR 0.375 20-26 19/05A	2,374,000	EUR	2,241,448	0.35
WESTPAC SECURITIES 1.099 22-26 24/03A	3,164,000	EUR	3,006,433	0.46
			7,079,583	1.09
États-Unis d'Amérique				
ABBVIE INC 0.75 19-27 18/11A	927,000	EUR	856,381	0.13
ANZ NEW ZEALAND INTL 0.895 22-27 23/03A	2,392,000	EUR	2,249,556	0.35
APPLE INC 0.00 19-25 15/11U	5,327,000	EUR	5,054,789	0.78
AT&T INC 0.8000 19-30 04/03A	741,000	EUR	645,311	0.10
AVANTOR FUNDING INC 2.625 20-25 06/11S	2,000,000	EUR	1,961,448	0.30
BANQUE INTERNATIONAL 0 20-30 21/02A	2,500,000	EUR	2,151,713	0.33
BECTON DICKINSON 0.0340 21-25 13/08A	2,000,000	EUR	1,894,730	0.29
BOSTON SCIENTIF CORP 0.6250 19-27 01/12A	1,836,000	EUR	1,679,811	0.26
CELLNEX FINANCE CO 1.0000 21-27 15/09A	1,800,000	EUR	1,650,530	0.25
CITIGROUP INC 1.625 18-28 21/03A	3,000,000	EUR	2,818,320	0.44
COLGATE-PALMOLIVE CO 0.5 19-26 06/03A	833,000	EUR	793,149	0.12
EQUINIX INC 0.2500 21-27 15/03A	991,000	EUR	902,642	0.14
FIDELITY NATIONAL INF 1.5 19-27 21/05A	571,000	EUR	541,077	0.08
FISERV INC 1.125 19-27 01/07A	150,000	EUR	140,852	0.02
GENERAL MILLS INC 3.907 23-29 13/04A	696,000	EUR	719,417	0.11
GENERAL MOTORS FINAN 4.3 23-29 15/02A	1,154,000	EUR	1,190,172	0.18
IBM CORP 3.6250 23-31 06/02A	2,395,000	EUR	2,474,191	0.38
KELLOGG CO 0.5 21-29 20/05A	923,000	EUR	801,261	0.12
MC DONALD S CORP 3.625 23-27 28/11A	1,368,000	EUR	1,398,438	0.22
MCDONALD S CORP 0.9 19-26 15/06A	1,200,000	EUR	1,143,072	0.18
MORGAN STANLEY 0.406 21-27 30/04A	1,500,000	EUR	1,378,350	0.21
NASDAQ INC 0.875 20-30 13/02A	920,000	EUR	799,876	0.12
NETFLIX INC 3.8750 19-29 15/11S	600,000	EUR	620,907	0.10
PROCTER & GAMBL 0.3500 21-30 05/05A	1,727,000	EUR	1,490,073	0.23
PROCTER AND GAMBLE 3.25 23-26 02/08A	1,603,000	EUR	1,620,224	0.25
PROCTER AND GAMBLE CO 0.625 18-24 30/10A	2,716,000	EUR	2,649,037	0.41
PROLOGIS EURO FINANCE 1.875 18-29 05/01A	1,000,000	EUR	930,615	0.14
PROLOGIS EURO FINANCE 4.625 23-33 23/05A	1,400,000	EUR	1,496,076	0.23
STRYKER 3.375 23-28 11/12A	844,000	EUR	856,002	0.13
THERMO FISHER SCIENT 0.1250 19-25 01/03A	1,402,000	EUR	1,348,626	0.21
THERMO FISHER SCIENT 3.2 22-26 21/01A	1,000,000	EUR	1,002,335	0.15
VERIZON COMM 0.875 19-27 08/04A	2,006,000	EUR	1,877,325	0.29
VERIZON COMMUNICATIO 0.375 21-29 22/03A	1,000,000	EUR	870,355	0.13
			48,006,661	7.41
Total des obligations			550,343,640	84.97
Obligations à taux variables				
Australie				
AUSTRALIA NEW ZEA BK FL.R 23-33 03/02A	1,212,000	EUR	1,250,160	0.19
			1,250,160	0.19

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Diversified

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Belgique				
KBC GROUPE FL.R 22-27 23/11A	2,000,000	EUR	2,049,140	0.32
KBC GROUPE SA FL.R 19-99 31/12S	2,600,000	EUR	2,601,833	0.40
KBC GROUPE SA FL.R 21-31 07/12A	1,800,000	EUR	1,627,839	0.25
			6,278,812	0,97
Canada				
TORONTO DOMINION BANK FL.R 23-25 20/01Q	1,900,000	EUR	1,904,351	0.29
			1,904,351	0.29
Finlande				
NORDEA BANK ABP FL.R 23-34 23/02A	756,000	EUR	786,134	0.12
SANTANDER UK GROUP FL.R 21-29 13/09A	1,840,000	EUR	1,584,728	0.24
			2,370,862	0.37
France				
AXA SA FL.R 21-41 07/04A	2,429,000	EUR	2,011,406	0.31
BNP PARIBAS FL.R 23-31 13/04A	3,000,000	EUR	3,109,425	0.48
BNP PARIBAS SA FL.R 22-32 31/03A	1,000,000	EUR	947,630	0.15
BPCE FL.R 22-28 14/01A	1,500,000	EUR	1,370,475	0.21
BPCE SA FL.R 23-35 25/01A	1,300,000	EUR	1,339,312	0.21
CNP ASSURANCES FL.R 23-52 18/07A	1,800,000	EUR	1,866,861	0.29
CREDIT AGRICOLE SA FL.R 20-30 05/06A	1,700,000	EUR	1,643,951	0.25
ORANGE SA FL.R 19-XX 19/03A	300,000	EUR	279,860	0.04
VEOLIA ENVIRONNEMENT FL.R 20-XX 20.04A	600,000	EUR	568,116	0.09
VIGIE FL.R 19-XX 12/09A	1,000,000	EUR	925,010	0.14
			14,062,046	2.17
Allemagne				
CMZB FRANCFORT FL.R 23-30 18/01A	1,200,000	EUR	1,258,152	0.19
COMMERZBANK AG FL.R 20-30 05/12A	400,000	EUR	393,537	0.06
MERCK KGAA FL.R 19-79 25/06A	600,000	EUR	585,582	0.09
			2,237,271	0.35
Irlande				
AIB GROUP PLC FL.R 23-29 23/07A	545,000	EUR	563,102	0.09
BANK OF IRELAND GRP FL.R 23-28 16/07A	652,000	EUR	682,494	0.11
			1,245,596	0.19
Italie				
INTESA SANPAOLO FL.R 23-34 20/02A	1,220,000	EUR	1,290,639	0.20
UNICREDIT FL.R 23-30 14/02A	1,000,000	EUR	1,044,495	0.16
UNICREDIT SPA FL.R 19-25 25/06A	1,022,000	EUR	1,007,539	0.16
UNICREDIT SPA FL.R 19-29 23/09A	1,100,000	EUR	1,075,547	0.17
UNICREDIT SPA FL.R 20-32 15/01A	1,000,000	EUR	939,950	0.15
			5,358,170	0.83
Luxembourg				
DNB BANK ASA FL.R 23-27 16/02A	2,265,000	EUR	2,273,426	0.35
			2,273,426	0.35
Pays-Bas				
ING GROUP NV FL.R 19-25 03/09A	1,400,000	EUR	1,364,804	0.21
			1,364,804	0.21
Portugal				
ENERGIAS DE PORTUGAL FL.R 23-83 23/04A	900,000	EUR	936,027	0.14
			936,027	0.14
Espagne				
BANCO BILBAO VIZCAYA FL.R 19-29 22/02A	700,000	EUR	697,704	0.11
BANCO DE BADELL FL.R 23-29 07/02A	600,000	EUR	620,241	0.10
BANCO DE BADELL FL.R 23-29 07/06A	1,000,000	EUR	1,052,270	0.16
BANCO DE SABADELL SA FL.R 20-27 11/09A	1,100,000	EUR	1,044,742	0.16
BANCO DE SABADELL SA FL.R 22-26 24/03A	200,000	EUR	196,153	0.03
BBVA FL.R 23-31 13/01A	1,400,000	EUR	1,471,967	0.23
BBVA FL.R 23-XX 21/09Q	1,200,000	EUR	1,302,678	0.20
BBVA SA FL.R 21-27 24/03A	1,000,000	EUR	931,875	0.14
IBERDROLA FINANZAS FL.R 29-XX 25/07A	1,000,000	EUR	1,009,485	0.16
REDELA CORPORACION 23-XX 07/08A	600,000	EUR	612,294	0.09

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Diversified

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
			8,939,409	1.38
Suède				
SWEDBANK AB FL.R 21-27 20/05A	2,000,000	EUR	1,848,890	0.29
			1,848,890	0.29
Suisse				
UBS GROUP AG FL.R 23-31 11/01A	686,000	EUR	708,940	0.11
			708,940	0.11
Royaume-Uni				
HSBC FL.R 23-33 23/05A	500,000	EUR	531,528	0.08
VODAFONE GROUP PLC FL.R 20-80 27/08A	2,137,000	EUR	2,036,228	0.31
			2,567,756	0.40
États-Unis d'Amérique				
BANK OF AMERICA CORP FL.R 19-29 08/08A	1,571,000	EUR	1,380,752	0.21
BANK OF AMERICA CORP FL.R 21-31 22/03A	1,345,000	EUR	1,126,242	0.17
CITIGROUP INC FL.R 18-26 24/07A	1,866,000	EUR	1,802,052	0.28
JPMORGAN CHASE CO FL.R 19-27 11/03A	1,343,000	EUR	1,276,945	0.20
JPMORGAN CHASE CO FL.R 22-30 23/03A	949,000	EUR	884,610	0.14
			6,470,601	1.00
Total des obligations à taux variables			59,817,121	9.24
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			610,160,761	94.20
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
France				
CANDRIAM MONÉTAIRE SICAV Z C	3.001	EUR	4.596.421	0,71
			4.596.421	0,71
Luxembourg				
CANDRIAM BONDS CREDIT ALPHA Z C	7,500	EUR	12,810,149	1.98
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EURO Z C	1	EUR	910	0.00
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND GLOBAL CONVERTIBLE Z C	5,000	EUR	5,284,849	0.82
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND IMPACT Z C	6,300	EUR	5,541,605	0.86
CLEOME INDEX EURO LONG TERM BONDS I C	1	EUR	1,544	0.00
CLEOME INDEX EURO LONG TERM BONDS Z C	1	EUR	1,571	0.00
CLEOME INDEX EURO SHORT TERM BONDS Z C	1	EUR	1,200	0.00
			23,641,828	3.65
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			28,238,249	4.36
Total Organismes de placement collectif			28,238,249	4.36
Total du portefeuille-titres			638,399,010	98.56
Coût d'acquisition			657,732,555	



CANDRIAM BONDS Euro Diversified

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Répartition géographique (en % des actifs nets)

France	18.31
Espagne	9.75
Italie	9.12
Luxembourg	8.96
États-Unis d'Amérique	8.41
Allemagne	8.18
Pays-Bas	7.55
Belgique	5.95
Autriche	4.62
Canada	2.32
Finlande	2.16
Australie	1.62
Irlande	1.58
Royaume-Uni	1.49
Roumanie	1.44
Suède	1.11
Indonésie	0.97
Philippines	0.84
Bulgarie	0.78
Pologne	0.69
Danemark	0.49
Croatie	0.42
Portugal	0.38
Japon	0.36
Slovaquie	0.35
Norvège	0.33
Suisse	0.25
Émirats Arabes Unis	0.15
	98.56

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	33.48
Obligations d'États, Provinces et communes	32.29
Organisations supranationales	4.85
Fonds d'investissement	4.36
Industrie pharmaceutique	2.71
Télécommunication	2.01
Tabac et boissons alcoolisées	1.68
Biens de consommation divers	1.60
Énergie et eau	1.57
Assurance	1.41
Articles de bureaux et ordinateurs	1.36
Électrotechnique	1.31
Industrie agro-alimentaire	1.20
Transport	1.15
Immobilier	1.10
Électronique et semi-conducteurs	1.01
Services divers	0.98
Matériaux de construction	0.88
Internet et services d'Internet	0.72
Industrie automobile	0.70
Restauration, industrie hôtelière	0.39
Papier et bois	0.39
Autres	0.33
Distribution, commerce de détail	0.33
Textile et habillement	0.29

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Diversified

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Répartition économique (en % des actifs nets)

Pétrole	0.22
Chimie	0.15
Art graphique, maison d'édition	0.08
	98.56



CANDRIAM BONDS Euro Government

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Autriche				
AUSTRIA 0.00 20-30 20/02U	12,900,000	EUR	11,165,594	1.15
AUSTRIA 0.50 17-27 20/04A	9,000,000	EUR	8,496,944	0.88
AUSTRIA 0.75 16-26 20/10A	1,230,000	EUR	1,178,309	0.12
AUSTRIA 0.75 20-51 20/03A	2,500,000	EUR	1,522,275	0.16
AUSTRIA 0.9 22-32 20/02A	17,915,000	EUR	15,764,483	1.62
AUSTRIA 1.50 16-47 20/02A	3,000,000	EUR	2,305,951	0.24
AUSTRIA 1.65 14-24 21/10A	4,000,000	EUR	3,950,660	0.41
AUSTRIA 1.85 22-49 23/05A	9,000,000	EUR	7,359,750	0.76
AUSTRIA 2.40 13-34 23/05A	4,500,000	EUR	4,408,132	0.45
AUSTRIA 2.90 23-29 23/05A	3,500,000	EUR	3,608,920	0.37
OEBB-INFRASTRUKTUR 1 14-24 18/11A	1,000,000	EUR	979,385	0.10
			60,740,403	6.26
Belgique				
BELGIUM 0.375 20-30 15/04A	7,700,000	EUR	6,692,378	0.69
BELGIUM 1.25 18-33 22/04A	18,000,000	EUR	16,120,529	1.66
BELGIUM 1.60 16-47 22/06A	5,000,000	EUR	3,765,350	0.39
BELGIUM 1.7 19-50 22/06A	2,800,000	EUR	2,086,476	0.21
BELGIUM 2.75 22-39 22/04A	5,000,000	EUR	4,881,100	0.50
BELGIUM 3.75 13-45 22/06A	5,500,000	EUR	6,084,238	0.63
COMMUNAUTE FLAMANDE 0.375 16-26 13/10A	6,000,000	EUR	5,628,690	0.58
EUROPEAN UNION 0.4 21-37 04/02A	1,750,000	EUR	1,295,936	0.13
EUROPEAN UNION 0.8 22-25 04/07A	2,000,000	EUR	1,940,790	0.20
EUROPEAN UNION 2.0 22-27 04/10A	12,347,000	EUR	12,168,153	1.25
EUROPEAN UNION 3.0 22-53 04/03A	2,723,215	EUR	2,668,369	0.27
			63,332,009	6.52
Bulgarie				
BULGARIA GOVERNMENT I 4.875 23-36 13/05A	5,158,000	EUR	5,535,695	0.57
			5,535,695	0.57
Croatie				
CROATIA 1.125 19-29 19/06A	4,116,000	EUR	3,746,712	0.39
CROATIA 1.125 21-33 04/03A	1,000,000	EUR	843,015	0.09
CROATIA 1.50 20-31 17/06A	1,000,000	EUR	897,730	0.09
CROATIA 1.75 21-41 04/03A	1,000,000	EUR	761,520	0.08
CROATIA 2.8750 22-32 22/04A	1,000,000	EUR	980,685	0.10
CROATIA 3.00 17-27 20/03A	2,060,000	EUR	2,067,653	0.21
			9,297,315	0.96
Estonie				
ESTONIA 0.125 20-30 10/06A	900,000	EUR	749,637	0.08
			749,637	0.08
Finlande				
FINLAND 0.000 20-30 15/09U	4,500,000	EUR	3,844,733	0.40
FINLAND 1.125 18-34 15/04A	11,000,000	EUR	9,560,760	0.98
FINNVERA 0.50 16-26 13/04A	2,018,000	EUR	1,923,598	0.20
			15,329,091	1.58
France				
AFD 1.375 14-24 17/09A	900,000	EUR	886,028	0.09
AGENCE FRANCAISE DEVPT 1.5 18-34 31/10A	3,000,000	EUR	2,624,475	0.27
BPIFRANCE FINAN 0.0000 21-28 25/05U	4,000,000	EUR	3,582,920	0.37
CADES 2.375 13-24 25/01A	5,000,000	EUR	4,995,875	0.51
COUNCIL OF EUROPE 0.00 21-31 20/01U	4,000,000	EUR	3,366,620	0.35
FRANCE 0.00 22-32 25/05U	22,900,000	EUR	18,736,207	1.93
FRANCE 0.0000 20-30 25/11U	14,500,000	EUR	12,397,717	1.28
FRANCE 0.25 15-26 25/11A	12,900,000	EUR	12,185,598	1.26
FRANCE 0.5 16-25 14/06A	9,300,000	EUR	8,962,456	0.92

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Government

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
FRANCE 0.5 18-29 25/05A	2,000,000	EUR	1,825,930	0.19
FRANCE 0.5 20-44 25/06A	17,700,000	EUR	11,082,412	1.14
FRANCE 0.50 15-26 25/05A	6,000,000	EUR	5,745,690	0.59
FRANCE 0.75 17-28 25/05A	9,500,000	EUR	8,921,118	0.92
FRANCE 1.00 16-27 25/05A	12,900,000	EUR	12,383,806	1.28
FRANCE 1.25 17-34 25/04A	6,000,000	EUR	5,273,491	0.54
FRANCE 1.50 18-50 25/05A	10,000,000	EUR	7,266,801	0.75
FRANCE 1.75 15-66 25/05A	4,000,000	EUR	2,862,920	0.29
FRANCE 1.75 16-39 25/06A	24,000,000	EUR	20,870,880	2.15
FRANCE 2.00 17-48 25/05A	5,000,000	EUR	4,138,950	0.43
FRANCE 2.5 22-43 25/05A	500,000	EUR	464,988	0.05
FRANCE 3.25 12-45 25/05A	6,750,000	EUR	7,044,637	0.73
FRANCE 4.00 04-55 25/04A	3,400,000	EUR	4,015,332	0.41
REGIE AUTONOME TRANS 0.875 17-27 25/05A	3,100,000	EUR	2,924,587	0.30
SNCF RESEAU 1.00 16-31 09/11A	5,000,000	EUR	4,383,975	0.45
SNCF RESEAU 1.875 17-34 30/03A	3,500,000	EUR	3,168,550	0.33
SOCIETE NATIONA 3.1250 22-27 02/11A	800,000	EUR	811,080	0.08
UNEDIC 1.25 15-27 21/10A	500,000	EUR	477,298	0.05
UNION NAT.INTERPRO.EMP 0.00 20-28 25/11U	5,000,000	EUR	4,435,375	0.46
			175,835,716	18.11
Allemagne				
BUNDESREPUBLIK DEUTS 2.30 23-33 15/02A	16,500,000	EUR	16,927,102	1.74
GERMANY 0.00 16-26 15/08U	6,000,000	EUR	5,679,780	0.59
GERMANY 0.00 19-24 26/07U	2,492,000	EUR	2,442,957	0.25
GERMANY 0.00 20-25 10/10U	8,000,000	EUR	7,683,000	0.79
GERMANY 0.00 20-35 15/05U	500,000	EUR	394,105	0.04
GERMANY 0.00 21-31 15/08U	9,000,000	EUR	7,794,767	0.80
GERMANY 0.00 21-36 15/05U	16,700,000	EUR	12,811,738	1.32
GERMANY 0.00 21-50 15/08U	9,200,000	EUR	5,147,860	0.53
GERMANY 0.00 22-27 16/04U	16,000,000	EUR	14,985,120	1.54
GERMANY 0.0000 20-30 15/08U	11,500,000	EUR	10,178,190	1.05
GERMANY 0.2 19-39 15/08A	2,714,000	EUR	1,811,636	0.19
GERMANY 0.25 19-29 15/02A	3,500,000	EUR	3,225,460	0.33
GERMANY 0.50 17-27 16/02A	4,200,000	EUR	3,951,172	0.41
GERMANY 0.625 17-27 08/02A	5,700,000	EUR	5,388,096	0.56
GERMANY 0.625 19-29 05/02A	5,500,000	EUR	5,027,550	0.52
GERMANY 1.25 17-48 15/08A	1,500,000	EUR	1,217,303	0.13
GERMANY 1.3 22-27 15/10A	8,000,000	EUR	7,832,200	0.81
GERMANY 1.8 23-53 15/08A	1,000,000	EUR	903,345	0.09
GERMANY 2.6 23-33 15/08A	5,000,000	EUR	5,250,025	0.54
KFW 0.00 20-30 17/09U	3,000,000	EUR	2,546,580	0.26
KFW 0.00 21-26 15/06U	5,000,000	EUR	4,709,176	0.49
KFW 0.0100 19-27 05/05A	4,085,000	EUR	3,776,583	0.39
KFW 0.3750 18-25 23/04A	2,000,000	EUR	1,935,300	0.20
KREDITANSTA 2.7500 23-33 14/02U	3,000,000	EUR	3,053,490	0.31
KREDITANSTALT FUER W 2.75 23-30 15/05A	5,097,000	EUR	5,193,333	0.53
LAND HESSEN 0.1250 21-31 10/10A	1,000,000	EUR	833,185	0.09
LAND HESSEN 2.875 23-33 04/07A	5,500,000	EUR	5,645,530	0.58
LANDW RENTENBANK 0.625 16-36 31/10A	3,000,000	EUR	2,317,785	0.24
LANDWIRTSCH REN 0.000 21-31 30/06U	5,000,000	EUR	4,151,425	0.43
LANDWIRTSCHAFTLICHE 0.00 21-28 19/07U	3,000,000	EUR	2,692,080	0.28
NRW.BANK 0.25 22-27 16/03A	10,000,000	EUR	9,315,350	0.96
			164,821,223	16.98
Irlande				
IRELAND 1.35 18-31 18/03A	15,500,000	EUR	14,584,647	1.50
IRELAND 2.00 15-45 18/02A	2,000,000	EUR	1,730,250	0.18
IRELAND 3 23-43 18/10A	500,000	EUR	519,115	0.05
IRELAND 5.40 09-25 13/03A	7,000,000	EUR	7,199,500	0.74

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Government

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
			24,033,512	2.48
Italie				
BUONI POLIENNAL 1.50 21-45 30/04S	14,000,000	EUR	8,878,659	0.91
BUONI POLIENNAL 3.8500 18-49 01/09S	15,900,000	EUR	15,061,514	1.55
CASSA DEPOSITI 1.00 20-30 11/02A	1,600,000	EUR	1,380,752	0.14
ITALY 0.95 20-30 01/08S	1,000,000	EUR	865,665	0.09
ITALY 0.95 21-32 01/06S	10,000,000	EUR	8,194,200	0.84
ITALY 0.95 21-37 01/03S	4,500,000	EUR	3,158,348	0.33
ITALY 1.50 15-25 01/06S	1,000,000	EUR	979,010	0.10
ITALY 1.75 19-24 01/07S	6,500,000	EUR	6,438,348	0.66
ITALY 1.80 20-41 01/03S	5,500,000	EUR	3,973,915	0.41
ITALY 1.85 20-25 01/07S	5,000,000	EUR	4,916,251	0.51
ITALY 2.00 18-28 01/02S	23,000,000	EUR	22,248,934	2.29
ITALY 2.05 17-27 01/08S	2,000,000	EUR	1,949,270	0.20
ITALY 2.10 19-26 15/07S	16,000,000	EUR	15,745,279	1.62
ITALY 2.5 18-25 15/11S	8,800,000	EUR	8,747,377	0.90
ITALY 2.50 14-24 01/12S	12,000,000	EUR	11,913,899	1.23
ITALY 2.8 18-28 01/12S	3,000,000	EUR	2,980,485	0.31
ITALY 3.00 19-29 01/02S	4,800,000	EUR	4,785,672	0.49
ITALY 3.10 19-40 01/03S	12,500,000	EUR	11,080,812	1.14
ITALY 3.50 14-30 01/03S	12,000,000	EUR	12,236,580	1.26
ITALY 3.85 22-29 15/12S	4,000,000	EUR	4,148,740	0.43
ITALY 4 22-35 30/04S	8,500,000	EUR	8,692,908	0.90
ITALY 4.5 23-53 01/10S	1,000,000	EUR	1,030,995	0.11
ITALY 4.50 10-26 01/03S	7,500,000	EUR	7,762,725	0.80
ITALY 4.50 13-24 01/03S	10,700,000	EUR	10,711,288	1.10
ITALY 4.75 13-28 01/09S	11,800,000	EUR	12,717,154	1.31
ITALY BUONI POL TESO 3.5 22-26 15/01S	7,000,000	EUR	7,091,700	0.73
ITALY BUONI POLIENNA 4.35 23-33 01/11S	3,800,000	EUR	4,029,425	0.42
ITALY BUONI POLIENNALI 4.0 23-31 30/10S	7,000,000	EUR	7,301,665	0.75
			209,021,570	21.53
Lettonie				
LATVIA 0.25 21-30 23/01A	2,481,000	EUR	2,090,738	0.22
			2,090,738	0.22
Luxembourg				
BANQUE EUROP INVEST 0 21-31 14/01A	6,000,000	EUR	5,045,820	0.52
BANQUE EUROP INVEST 0.05 22-29 15/11A	11,250,000	EUR	9,820,912	1.01
BANQUE EUROP INVEST 1.125 17-33 13/04A	2,000,000	EUR	1,760,590	0.18
BANQUE EUROP INVEST 2.875 23-33 12/01A	5,000,000	EUR	5,111,650	0.53
EURO FI 1.5 22-25 15/12A	2,000,000	EUR	1,957,870	0.20
EUROP FIN STABILITY 1.25 17-33 24/05A	1,007,000	EUR	892,756	0.09
EUROPEAN STABILITY 0 21-26 15/12A	2,381,000	EUR	2,218,937	0.23
EUROPEAN UNION 0.00 21-31 04/07U	1,300,000	EUR	1,078,168	0.11
LUXEMBOURG 0.00 20-32 14/09U	1,200,000	EUR	976,332	0.10
LUXEMBOURG 0.625 17-27 01/02A	2,500,000	EUR	2,367,950	0.24
LUXEMBOURG 3.25 23-43 02/03A	3,000,000	EUR	3,178,740	0.33
			34,409,725	3.54
Pays-Bas				
BNG BANK N.V. 0.125 21-33 19/04A	4,000,000	EUR	3,162,200	0.33
BNG BANK NV 0.25 22-32 12/01A	1,500,000	EUR	1,242,165	0.13
NEDER WATERSCHAPSBANK 1.25 16-36 27/05A	2,000,000	EUR	1,671,120	0.17
NETHERLANDS 0.25 19-29 15/07A	9,500,000	EUR	8,577,645	0.88
NETHERLANDS 0.5 22-32 15/07A	11,500,000	EUR	9,933,528	1.02
NETHERLANDS 0.50 19-40 15/01A	9,500,000	EUR	7,041,780	0.73
NETHERLANDS 2.00 14-24 15/07A	4,000,000	EUR	3,971,300	0.41
NETHERLANDS 2.75 14-47 15/01A	2,750,000	EUR	2,879,663	0.30
NETHERLANDS GOVERNME 3.25 23-44 15/01A	1,000,000	EUR	1,112,950	0.11
			39,592,351	4.08

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Government

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Pologne				
BANK GOSPODARSTWA KRA 0.375 21-28 13/10A	2,790,000	EUR	2,393,150	0.25
			2,393,150	0.25
Portugal				
PORTUGAL 0.90 20-35 12/10A	2,300,000	EUR	1,849,085	0.19
PORTUGAL 3.5 23-38 18/06A	1,000,000	EUR	1,045,500	0.11
PORTUGAL 4.10 15-45 15/02A	700,000	EUR	795,921	0.08
			3,690,506	0.38
Roumanie				
ROMANIA 2.0 21-33 14/04A	1,889,000	EUR	1,416,514	0.15
ROMANIA 3.75 22-34 07/02A	1,780,000	EUR	1,536,051	0.16
			2,952,565	0.30
Slovaquie				
SLOVAKIA 3.625 23-33 08/06A	4,923,786	EUR	5,101,313	0.53
			5,101,313	0.53
Slovénie				
SLOVENIA 0.125 21-31 01/07A	546,000	EUR	449,885	0.05
SLOVENIA 0.275 20-30 14/01A	5,276,000	EUR	4,559,493	0.47
			5,009,378	0.52
Espagne				
SPAIN 0 22-25 31/05A	11,000,000	EUR	10,558,349	1.09
SPAIN 0.5 21-31 31/10A	7,200,000	EUR	6,059,448	0.62
SPAIN 0.60 19-29 31/10A	10,000,000	EUR	8,924,951	0.92
SPAIN 1 21-42 30/07A	15,500,000	EUR	10,381,822	1.07
SPAIN 1.25 20-30 31/10A	5,000,000	EUR	4,551,800	0.47
SPAIN 1.40 18-28 30/04A	7,000,000	EUR	6,682,270	0.69
SPAIN 1.45 17-27 31/10A	12,000,000	EUR	11,543,100	1.19
SPAIN 1.85 19-35 30/07A	7,500,000	EUR	6,593,250	0.68
SPAIN 1.9 22-52 31/10A	2,000,000	EUR	1,384,650	0.14
SPAIN 1.95 15-30 30/07A	6,000,000	EUR	5,741,220	0.59
SPAIN 2.55 22-32 31/10A	6,500,000	EUR	6,337,825	0.65
SPAIN 2.90 16-46 31/10A	9,000,000	EUR	8,145,315	0.84
SPAIN 3.15 23-33 30/04A	6,500,000	EUR	6,609,688	0.68
SPAIN 3.45 22-43 30/07A	4,000,000	EUR	3,965,380	0.41
SPAIN 3.80 14-24 30/04A	12,000,000	EUR	12,000,181	1.24
SPAIN 4.20 05-37 31/01A	3,500,000	EUR	3,873,748	0.40
SPAIN 5.15 13-44 31/10A	5,000,000	EUR	6,218,600	0.64
SPAIN 5.90 11-26 30/07A	14,000,000	EUR	15,132,739	1.56
			134,704,336	13.88
Royaume-Uni				
EUROPEAN BANK 0.00 19-24 17/10U	1,500,000	EUR	1,461,135	0.15
			1,461,135	0.15
Total des obligations			960,101,368	98.90
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			960,101,368	98.90
Total du portefeuille-titres			960,101,368	98.90
Coût d'acquisition			1,038,558,515	

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Government

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Répartition géographique (en % des actifs nets)

Italie	21.53
France	18.11
Allemagne	16.98
Espagne	13.88
Belgique	6.52
Autriche	6.26
Pays-Bas	4.08
Luxembourg	3.54
Irlande	2.48
Finlande	1.58
Croatie	0.96
Bulgarie	0.57
Slovaquie	0.53
Slovénie	0.52
Portugal	0.38
Roumanie	0.30
Pologne	0.25
Lettonie	0.22
Royaume-Uni	0.15
Estonie	0.08
	98.90

Répartition économique (en % des actifs nets)

Obligations d'États, Provinces et communes	85.02
Banques et autres institutions financières	6.16
Organisations supranationales	5.23
Autres	1.39
Services divers	0.51
Transport	0.38
Articles de bureaux et ordinateurs	0.20
	98.90



CANDRIAM BONDS Euro High Yield

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Belgique				
AZELIS GROUP 5.75 23-28 15/03S	10,011,000	EUR	10,337,359	0.41
			10,337,359	0.41
Finlande				
HUHTAMAKI OYJ 5.1250 23-28 24/11A	8,200,000	EUR	8,535,150	0.34
			8,535,150	0.34
France				
BANIJAY ENTERTAINMENT 7.00 23-29 01/05S	16,123,000	EUR	16,969,458	0.68
BANIJAY GROUP SAS 6.5 20-26 11/02S	11,075,000	EUR	11,041,000	0.44
CROWN EUROPEAN HLDG 2.625 16-24 30/09S9S	12,600,000	EUR	12,453,651	0.50
CROWN EUROPEAN HLDG 4.7500 23-29 15/03S	8,800,000	EUR	8,985,064	0.36
ELIS SA 1.0 19-25 03/04A	2,600,000	EUR	2,509,845	0.10
ELIS SA 1.75 19-24 11/04A	11,300,000	EUR	11,221,861	0.45
ILIAD SA 5.375 23-29 15/02A	25,700,000	EUR	26,422,170	1.05
ILIAD SA 5.3750 22-27 14/06A	12,700,000	EUR	13,017,500	0.52
ILIAD SA 5.625 23-30 15/02A	38,500,000	EUR	39,785,900	1.58
LOXAM SAS 6.375 23-29 31/05S	26,988,000	EUR	28,008,011	1.11
LOXAM SAS 6.3750 23-28 15/05S	3,500,000	EUR	3,639,650	0.14
PARTS EUROPE SA 6.5 20-25 17/07S	7,800,000	EUR	7,799,220	0.31
PICARD GROUPE 3.875 21-26 07/07S	55,403,000	EUR	53,872,437	2.14
RCI BANQUE SA 4.625 23-26 02/10A	14,396,000	EUR	14,777,998	0.59
RCI BANQUE SA 4.625 23-26 13/07A	3,471,000	EUR	3,552,100	0.14
RCI BANQUE SA 4.75 22-27 06/07A	6,000,000	EUR	6,271,740	0.25
SPCM SA 2.6250 20-29 01/02S	5,550,000	EUR	5,092,414	0.20
			265,420,019	10.56
Allemagne				
DEUTSCHE LUFTHANSA 3 20-26 29/05A	11,000,000	EUR	10,698,160	0.43
IHO VERWALTUNGS 3.75 16-26 15/09S	7,300,000	EUR	7,188,456	0.29
NIDDA HEALTHCARE HOLDI 7.5 22-26 21/08S	65,750,000	EUR	67,639,524	2.69
NOVELIS SHEET INGOT 3.375 21-29 15/04S	38,050,000	EUR	35,881,454	1.43
PROGROUP AG 3.00 18-26 31/03S	4,954,000	EUR	4,792,995	0.19
SCHAEFFLER AG 1.8750 19-24 26/03A	4,050,000	EUR	4,026,571	0.16
TECHEM VERWAL 675 2.00 20-25 15/07S	26,630,000	EUR	26,001,106	1.03
ZF FINANCE GMBH 2.25 21-28 03/05S	22,300,000	EUR	20,432,375	0.81
			176,660,641	7.03
Israël				
TEVA PHARMACEUTICAL I 4.375 21-30 09/05S	112,163,000	EUR	105,076,541	4.18
			105,076,541	4.18
Italie				
TELECOM ITALIA SPA 1.625 21-29 18/01A	21,978,000	EUR	18,936,684	0.75
TELECOM ITALIA SPA 2.375 17-27 12/10A	11,000,000	EUR	10,258,578	0.41
TELECOM ITALIA SPA 4 19-24 11/04A	31,118,000	EUR	31,048,451	1.24
TELECOM ITALIA SPA 7.875 23-28 31/07S	21,100,000	EUR	23,399,900	0.93
			83,643,613	3.33
Jersey				
ADIANT GLOBAL HLDG 3.5 16-24 15/08S5/08S	2,092,345	EUR	2,078,159	0.08
			2,078,159	0.08
Luxembourg				
ALTICE FINANCING SA 2.25 20-25 22/01S	17,089,000	EUR	16,578,381	0.66
ARAMARK INTL FINANCE 3.125 17-25 01/04S	2,450,000	EUR	2,429,087	0.10
BERRY GLOBAL INC 1 20-25 02/01S	1,540,000	EUR	1,497,026	0.06
INPOST SA 2.25 21-27 15/07S06S	10,687,000	EUR	9,896,055	0.39
LKQ CORP 3.875 16-24 01/04S	18,058,000	EUR	18,033,622	0.72
LORCA TELECOM BONDCO 4 20-27 30/09S	54,400,000	EUR	53,039,456	2.11
PICARD BONDCO SA 5.375 21-27 01/07S	3,350,000	EUR	3,132,250	0.12
ZF EUROPE FINANCE BV 3 19-29 23/10A0A	7,600,000	EUR	6,982,500	0.28

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro High Yield

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
			111,588,377	4.44
Pays-Bas				
ABERTIS FINANCE BV FL.R 20-XX 24/02A	24,500,000	EUR	23,454,242	0.93
ENERGIZER GAMMA ACQU 3.5 21-29 23/06S	40,210,000	EUR	34,492,432	1.37
IPD 3 BV 8.0 23-28 15/06S	26,957,000	EUR	28,733,197	1.14
OI EUROPEAN GROUP 2.8750 19-25 15/02S	17,464,000	EUR	17,242,207	0.69
OI EUROPEAN GROUP 6.25 23-28 15/05S	17,848,000	EUR	18,669,008	0.74
REPSOL INTL FINANCE 2.5000 21-XX 22/03A	63,959,000	EUR	59,954,527	2.39
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 21-XX 12/05A2A	28,500,000	EUR	24,727,398	0.98
TEVA PHARMACEUTICAL 7.375 23-29 15/09S	15,300,000	EUR	16,710,660	0.67
TITAN HOLDINGS II BV 5.125 21-29 15/07SS	28,463,000	EUR	24,335,865	0.97
TRIVIUM PACKAGING 3.75 19-26 15/08S5/08S	23,641,000	EUR	22,813,565	0.91
WP/AP T HLD IV 5.50 21-30 15/01S	4,254,000	EUR	3,871,650	0.15
ZF EUROPE FINANCE BV 6.125 23-29 13/03A	30,200,000	EUR	32,058,508	1.28
ZF FINANCE GMBH 3.75 20-28 21/09A	27,800,000	EUR	26,777,349	1.07
			333,840,608	13.29
Pologne				
CANPACK SA 2.375 20-27 01/11S	20,997,000	EUR	19,119,868	0.76
CANPACK SA/EASTERN P 3.125 20-25 26/10S	4,050,000	USD	3,473,902	0.14
			22,593,770	0.90
Portugal				
EDP SA 1.7 20-80 20/07A	24,200,000	EUR	23,107,612	0.92
			23,107,612	0.92
Roumanie				
RCS & RDS SA 2.5 20-25 05/02S	14,000,000	EUR	13,667,500	0.54
			13,667,500	0.54
Espagne				
CELLNEX FINANCE CO 1.25 21-29 15/01A	24,900,000	EUR	22,235,700	0.89
CELLNEX FINANCE CO SA 1.5 21-28 08/06A	12,600,000	EUR	11,541,953	0.46
CELLNEX FINANCE COMP 2 21-33 15/02A	1,000,000	EUR	851,370	0.03
CELLNEX TELECOM SA 1.75 20-30 23/10A	35,100,000	EUR	30,728,997	1.22
CELLNEX TELECOM SA 1.875 20-29 26/06A06A	20,200,000	EUR	18,411,532	0.73
GRIFOLS SA 3.20 17-25 01/05S	12,000,000	EUR	11,713,560	0.47
INTERNATIONAL CONSOL 3.75 21-29 25/03A	25,600,000	EUR	24,768,000	0.99
			120,251,112	4.79
Suède				
VERISURE HOLDING AB 3.875 20-26 15/07S	50,772,000	EUR	49,761,637	1.98
			49,761,637	1.98
Royaume-Uni				
CARNIVAL PLC 1.0 19-29 28/10A	28,289,000	EUR	20,269,069	0.81
ROLLS ROYCE PLC 0.875 18-24 09/05A	16,412,000	EUR	16,223,344	0.65
ROLLS-ROYCE PLC 4.625 20-26 21/10S	11,200,000	EUR	11,378,147	0.45
VMED O2 UK FIN I PLC 3.25 20-31 31/01S	15,139,000	EUR	13,890,033	0.55
VMED O2 UK FINA 4.7500 21-31 15/07S	8,628,000	USD	6,971,805	0.28
			68,732,398	2.74
États-Unis d'Amérique				
AVANTOR FUNDING INC 2.625 20-25 06/11S	29,068,000	EUR	28,392,460	1.13
BALL CORP 0.875 19-24 15/03S	13,950,000	EUR	13,847,189	0.55
BERRY GLOBAL INC 1.5000 20-27 15/01S	2,700,000	EUR	2,535,921	0.10
CARNIVAL CORP 7.625 20-26 01/03S	19,185,000	EUR	19,453,590	0.77
CATALENT PHARMA 2.375 20-28 01/03S	38,500,000	EUR	33,446,875	1.33
CELLNEX FINANCE 2.0000 21-32 15/09A	12,300,000	EUR	10,516,943	0.42
COTY INC 5.0000 21-26 15/04S	8,646,000	USD	7,703,264	0.31
COTY INC 5.75 23-28 15/09A	12,285,000	EUR	12,911,535	0.51
IQVIA INC 2.875 17-25 15/09S	16,340,000	EUR	16,077,743	0.64
IQVIA INC 6.25 23-29 01/02S	13,212,000	USD	12,492,047	0.50
SILGAN HOLDINGS INC 2.25 20-28 26/02S	14,750,000	EUR	13,516,369	0.54
SILGAN HOLDINGS INC 3.25 17-25 15/03S	21,235,000	EUR	21,022,802	0.84
STANDARD INDUSTRIES 2.25 19-26 21/11A	39,428,000	EUR	37,160,890	1.48

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro High Yield

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
			229,077,628	9.12
Total des obligations			1,624,372,124	64.65
Obligations à taux variables				
France				
ACCOR FL.R 23-XX 11/04A	15,400,000	EUR	16,747,500	0.67
EDF FL.R 20-XX 15/03A	30,800,000	EUR	28,499,486	1.13
EDF FL.R 21-XX 01/06A	32,400,000	EUR	28,752,538	1.14
EDF SA FL.R 18-XX 04/10A	37,200,000	EUR	36,982,380	1.47
EDF SA FL.R 20-XX 15/09A.R 20-XX 15/09A	24,600,000	EUR	21,554,569	0.86
VEOLIA ENVIRONNEMEN FL.R 23-XX 22/02A	32,000,000	EUR	33,658,400	1.34
			166,194,873	6.61
Italie				
ENEL SPA FL.R 19-80 24/05A	6,725,000	EUR	6,617,770	0.26
ENEL SPA FL.R 20-XX 10/03A	6,659,000	EUR	6,109,166	0.24
ENEL SPA FL.R 21-XX 08/09A	4,172,000	EUR	3,312,860	0.13
ENEL SPA FL.R 23-XX 16/07A	34,269,000	EUR	36,526,470	1.45
ENI SPA FL.R 20-XX 13/01A	25,000,000	EUR	24,031,000	0.96
			76,597,266	3.05
Pays-Bas				
ELM BV FL.R 20-XX 03/09A	46,878,000	EUR	46,027,399	1.83
IPD 3 BV FL.R 23-28 15/06Q	18,231,000	EUR	18,555,421	0.74
REPSOL INTL FINANCE FL.R 20-49 31/12A	7,134,000	EUR	7,000,808	0.28
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 18-XX 22/09A	7,200,000	EUR	6,960,888	0.28
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 19-XX 14/03A	48,300,000	EUR	47,899,110	1.91
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 19-XX 24/09A	4,100,000	EUR	3,813,000	0.15
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 21-XX 24/05A	10,400,000	EUR	9,451,000	0.38
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 23-99 31/12A	8,800,000	EUR	9,386,432	0.37
			149,094,058	5.93
Portugal				
EDP SA FL.R 21-82 14/03AL.R 21-82 14/03A	56,600,000	EUR	47,626,636	1.90
ENERGIAS DE PORTUGA FL.R 21-82 14/03A	14,800,000	EUR	13,294,100	0.53
ENERGIAS DE PORTUGAL FL.R 21-81 02/08A	6,200,000	EUR	5,766,000	0.23
			66,686,736	2.65
Royaume-Uni				
VODAFONE GROUP PLC FL.R 18-78 03/10A	28,050,000	USD	25,331,843	1.01
VODAFONE GROUP PLC FL.R 21-81 04/06S	4,474,000	USD	3,477,079	0.14
			28,808,922	1.15
Total des obligations à taux variables			487,381,855	19.40
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			2,111,753,979	84.05
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
France				
CANDRIAM MONÉTAIRE SICAV V C	1,879	EUR	192,953,461	7.68
			192,953,461	7.68
Luxembourg				
CANDRIAM BONDS CREDIT ALPHA Z C	12,482	EUR	21,319,506	0.85
			21,319,506	0.85
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			214,272,967	8.53
Total Organismes de placement collectif			214,272,967	8.53
Total du portefeuille-titres			2,326,026,946	92.58
Coût d'acquisition			2,254,054,718	

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro High Yield

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Répartition géographique (en % des actifs nets)

France	24.86
Pays-Bas	19.22
États-Unis d'Amérique	9.12
Allemagne	7.03
Italie	6.38
Luxembourg	5.29
Espagne	4.79
Israël	4.18
Royaume-Uni	3.88
Portugal	3.57
Suède	1.98
Pologne	0.90
Roumanie	0.54
Belgique	0.41
Finlande	0.34
Jersey	0.08
	92.58

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	27.65
Télécommunication	12.61
Énergie et eau	11.61
Fonds d'investissement	8.53
Industrie pharmaceutique	6.33
Soins de santé	3.83
Industries d'emballage	3.68
Internet et services d'Internet	3.15
Restauration, industrie hôtelière	2.25
Industrie agro-alimentaire	2.14
Industrie aéronautique et spatiale	2.08
Transport	1.86
Textile et habillement	1.48
Divers biens d'équipement	1.43
Services divers	1.29
Pétrole	0.96
Art graphique, maison d'édition	0.68
Biens de consommation divers	0.34
Chimie	0.20
Papier et bois	0.19
Industrie automobile	0.16
Distribution, commerce de détail	0.12
	92.58



CANDRIAM BONDS Euro Long Term

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Australie				
MACQUARIE GROUP LTD 0.95 21-31 21/05A	400,000	EUR	334,202	0.30
TELSTRA CORPORATION 1 20-30 23/04A	200,000	EUR	179,105	0.16
			513,307	0.47
Autriche				
AUSTRIA 0.00 21-31 20/02U	950,000	EUR	799,511	0.73
AUSTRIA 0.75 20-51 20/03A	700,000	EUR	426,237	0.39
AUSTRIA 0.9 22-32 20/02A	1,576,000	EUR	1,386,817	1.27
AUSTRIA 1.50 16-47 20/02A	250,000	EUR	192,162	0.18
AUSTRIA 1.85 22-49 23/05A	1,225,000	EUR	1,001,744	0.91
AUSTRIA 2.40 13-34 23/05A	1,000,000	EUR	979,584	0.89
AUSTRIA 3.80 12-62 26/01A	190,000	EUR	227,818	0.21
			5,013,873	4.58
Belgique				
ANHEUSER BUSCH INBEV 3.25 13-33 24/01A	100,000	EUR	102,505	0.09
BELGIUM 1.25 18-33 22/04A	2,250,000	EUR	2,015,065	1.84
BELGIUM 1.7 19-50 22/06A	1,400,000	EUR	1,043,238	0.95
BELGIUM 3 23-33 22/06A	250,000	EUR	258,180	0.24
BELGIUM 3.75 13-45 22/06A	745,000	EUR	824,138	0.75
BELGIUM 4.25 10-41 28/03A	900,000	EUR	1,051,681	0.96
EUROPEAN UNION 0.4 21-37 04/02A	425,000	EUR	314,727	0.29
EUROPEAN UNION 1.00 22-32 06/07A	1,000,000	EUR	880,866	0.80
EUROPEAN UNION 2.75 22-33 04/02A	800,000	EUR	810,744	0.74
EUROPEAN UNION 3.0 22-53 04/03A	686,542	EUR	672,715	0.61
EUROPEAN UNION 3.375 22-42 04/11A	1,800,000	EUR	1,877,210	1.71
FLEMISH COM 4.00 23-42 26/09A	300,000	EUR	328,880	0.30
KBC GROUPE 4.375 23-31 06/12A	200,000	EUR	211,161	0.19
PROXIMUS SA 4.125 23-33 17/11A	200,000	EUR	213,612	0.19
PROXIMUS SADP 0.7500 21-36 17/11A	300,000	EUR	218,028	0.20
UCB SA 1.0000 21-28 30/03A	200,000	EUR	178,423	0.16
			11,001,173	10.04
Bulgarie				
BULGARIA 4.625 22-34 23/09A	300,000	EUR	319,673	0.29
BULGARIA GOVERNMENT I 4.875 23-36 13/05A	200,000	EUR	214,645	0.20
			534,318	0.49
Canada				
CANADA 0.5 22-32 25/01A	1,200,000	EUR	1,002,528	0.91
CPPIB CAPITAL INC 0.75 19-49 15/07A	400,000	EUR	239,042	0.22
			1,241,570	1.13
Danemark				
CARLSBERG BREWERIES A 4.25 23-33 05/10A	300,000	EUR	319,463	0.29
			319,463	0.29
Finlande				
FINLAND 1.125 18-34 15/04A	800,000	EUR	695,328	0.63
FINLAND 1.375 17-47 15/04A	600,000	EUR	455,874	0.42
			1,151,202	1.05
France				
AFD 1.375 17-32 05/07A	500,000	EUR	446,535	0.41
AGENCE FRANCAISE DEVPT 1.5 18-34 31/10A	900,000	EUR	787,343	0.72
AIR LIQUIDE FINANCE 2.875 22-32 16/09A	300,000	EUR	299,970	0.27
ARKEMA 3.5 23-31 23/01A	200,000	EUR	200,649	0.18
BANQUE FED CRED 4.1250 23-30 18/09A	200,000	EUR	210,156	0.19
BFCM 3.625 22-32 14/09A	300,000	EUR	304,506	0.28
BFCM 5.125 23-33 13/01A	200,000	EUR	214,678	0.20
BNP PARIBAS 4.125 23-33 24/05A	400,000	EUR	422,482	0.39
BPCE SFH 0.125 21-30 03/06A	400,000	EUR	333,510	0.30

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Long Term

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
CA 4.0 23-33 18/01A	500,000	EUR	526,553	0.48
CA ASSURANCES SA 2 20-30 17/07A	200,000	EUR	175,702	0.16
COUNCIL OF EUROPE 0.00 21-31 20/01U	400,000	EUR	336,662	0.31
COUNCIL OF EUROPE DE 2.875 23-33 17/01A	300,000	EUR	306,836	0.28
CREDIT AGRICOLE 0.8750 20-32 14/01A	300,000	EUR	247,062	0.23
CREDIT AGRICOLE 1.00 19-29 03/07A	200,000	EUR	178,468	0.16
CREDIT AGRICOLE 1.3750 17-32 03/02A	600,000	EUR	535,960	0.49
CREDIT AGRICOLE SA 2 19-29 25/03AA	200,000	EUR	185,566	0.17
CTE CO TRANSP ELEC 2.125 17-32 29/07A	200,000	EUR	181,465	0.17
DANONE 3.47 23-31 22/05A	400,000	EUR	411,510	0.38
EDENRED SA 3.625 23-31 13/06A	200,000	EUR	203,902	0.19
FRANCE 0.5 20-44 25/06A	2,153,000	EUR	1,348,046	1.23
FRANCE 1.50 18-50 25/05A	2,900,000	EUR	2,107,371	1.92
FRANCE 1.75 16-39 25/06A	3,300,000	EUR	2,869,745	2.62
FRANCE 2.5 22-43 25/05A	500,000	EUR	464,988	0.42
FRANCE 4.00 04-55 25/04A	1,720,000	EUR	2,031,285	1.85
FRANCE 4.50 09-41 25/04A	1,950,000	EUR	2,377,761	2.17
FRANCE GOVERNMENT BO 3.5 23-33 25/11A	300,000	EUR	324,437	0.30
GECINA 1.625 19-34 29/05A	200,000	EUR	174,192	0.16
ITALY 2.50 22-32 01/12S	700,000	EUR	647,056	0.59
LA BANQUE POSTALE 0.75 21-31 23/06A	200,000	EUR	164,393	0.15
ORANGE SA 3.625 22-31 16/11A	300,000	EUR	313,707	0.29
PRAEMIA HEALTHCARE 375 20-30 17/09A	300,000	EUR	247,691	0.23
RATP 3.25 23-33 11/04A	500,000	EUR	512,308	0.47
RFF S95 3.30 12-42 18/12A	500,000	EUR	492,828	0.45
SOCIETE GENERALE SA 4.25 22-32 16/11A	200,000	EUR	212,822	0.19
SOCIETE GENERALE SA 5.625 23-33 02/06A	100,000	EUR	106,869	0.10
STE DU GRAND PARIS 1.125 19-34 25/05A05A	500,000	EUR	417,893	0.38
SUEZ 1.625 17-32 21/09A	200,000	EUR	177,815	0.16
UNEDIC 0.01 21-31 25/05A	300,000	EUR	249,711	0.23
VIGIE 2.375 22-30 24/05A	200,000	EUR	188,740	0.17
			21,939,173	20.02
Allemagne				
BUNDESREPUBLIK DEUTS 2.30 23-33 15/02A	1,200,000	EUR	1,231,061	1.12
DEUTSCHE BAHN FIN 1.625 18-33 16/08A	100,000	EUR	89,102	0.08
DEUTSCHE BOERSE 3.875 23-33 28/09A	300,000	EUR	319,625	0.29
DEUTSCHE TELEKOM AG 1.75 19-31 25/03A	300,000	EUR	282,590	0.26
GERMANY 0.00 20-35 15/05U	300,000	EUR	236,463	0.22
GERMANY 0.00 21-50 15/08U	400,000	EUR	223,820	0.20
GERMANY 0.01 21-31 21/01A	550,000	EUR	462,679	0.42
GERMANY 0.2 19-39 15/08A	471,000	EUR	314,400	0.29
GERMANY 0.5 19-39 25/11A	100,000	EUR	69,592	0.06
GERMANY 0.75 19-34 03/04A	600,000	EUR	499,002	0.46
GERMANY 1.25 17-48 15/08A	730,000	EUR	592,421	0.54
GERMANY 2.875 23-33 10/01A	200,000	EUR	205,257	0.19
GERMANY 3.25 10-42 04/07A	1,460,000	EUR	1,668,283	1.52
GERMANY 4.75 08-40 04/07A	1,300,000	EUR	1,739,783	1.59
KFW 0.1250 22-32 09/01A	1,000,000	EUR	828,670	0.76
KFW 1.375 15-35 31/07A	500,000	EUR	435,710	0.40
KRED.WIEDER. 1.125 18-33 09/05A	300,000	EUR	264,444	0.24
KREDITANSTALT FUER W 2.875 23-33 07/06A	400,000	EUR	410,392	0.37
LAND HESSEN 0.1250 21-31 10/10A	200,000	EUR	166,637	0.15
LAND HESSEN 2.875 23-33 04/07A	500,000	EUR	513,230	0.47
LANDW RENTENBANK 0.625 16-36 31/10A	400,000	EUR	309,038	0.28
MUENCHENER RUECK FL.R 20-41 26/05A	200,000	EUR	166,381	0.15
NRW.BANK 0.1 20-35 09/07A	1,000,000	EUR	737,440	0.67
VOLKSWAGEN FINANCIAL 0.375 21-30 12/08A	200,000	EUR	165,566	0.15
			11,931,586	10.89

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Long Term

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Irlande				
IRELAND 1.35 18-31 18/03A	900,000	EUR	846,851	0.77
IRELAND 1.70 17-37 15/05A	250,000	EUR	223,279	0.20
IRELAND 3 23-43 18/10A	544,444	EUR	565,259	0.52
SMURFIT KAPPA TSY 0.5000 21-29 22/09A	206,000	EUR	176,589	0.16
SMURFIT KAPPA TSY 1 21-33 22/09A3 22/09A	200,000	EUR	160,341	0.15
			1,972,319	1.80
Italie				
ASSICURAZ GENERALI 2.429 20-31 14/07A	100,000	EUR	87,605	0.08
BUONI POLIENNAL 1.50 21-45 30/04S	2,000,000	EUR	1,268,379	1.16
BUONI POLIENNAL 3.8500 18-49 01/09S	350,000	EUR	331,543	0.30
INTESA SANPAOLO 1.75 19-29 04/07A	200,000	EUR	182,512	0.17
INTESA SANPAOLO SPA 5.625 23-33 08/03A	200,000	EUR	215,634	0.20
ITALY 0.95 21-32 01/06S	1,900,000	EUR	1,556,897	1.42
ITALY 1.65 15-32 01/03S	450,000	EUR	393,984	0.36
ITALY 2.95 17-38 01/09S	2,100,000	EUR	1,864,232	1.70
ITALY 3.10 19-40 01/03S	200,000	EUR	177,293	0.16
ITALY 3.25 14-46 01/09S	2,500,000	EUR	2,171,674	1.98
ITALY 4 22-35 30/04S	750,000	EUR	767,022	0.70
ITALY 5 07-39 01/08S	1,600,000	EUR	1,768,447	1.61
ITALY 5.00 03-34 01/08S	1,138,000	EUR	1,268,664	1.16
TERNA S.P.A. 0.375 20-30 25/09A	100,000	EUR	82,938	0.08
TERNA SPA 0.75 20-32 24/07A	300,000	EUR	245,462	0.22
UNICREDIT SPA 1.8 20-30 20/01A	300,000	EUR	269,879	0.25
			12,652,165	11.55
Japon				
TAKEDA PHARMA 3 18-30 21/11A	200,000	EUR	198,282	0.18
			198,282	0.18
Luxembourg				
BANQUE EUROP INVEST 1.125 17-33 13/04A	1,300,000	EUR	1,144,383	1.04
BEI 1.75 14-45 15/09A	500,000	EUR	405,245	0.37
BEI 4.00 05-37 15/10A	900,000	EUR	1,020,851	0.93
DH EUROPE FINANCE II 0.75 19-31 18/09A	600,000	EUR	506,790	0.46
EUROP FIN STABILITY 0.7 20-50 20/01A	880,000	EUR	518,307	0.47
EUROP FIN STABILITY 0.875 19-35 10/04A	800,000	EUR	655,252	0.60
EUROP FIN STABILITY 1.25 17-33 24/05A	376,000	EUR	333,343	0.30
EUROPEAN STABILITY 1.125 16-32 03/05A	700,000	EUR	625,734	0.57
EUROPEAN UNION 0.00 21-31 04/07U	280,000	EUR	232,221	0.21
LUXEMBOURG 0.00 21-31 24/03U	300,000	EUR	252,984	0.23
LUXEMBOURG 3.25 23-43 02/03A	400,000	EUR	423,832	0.39
MEDTRONIC GLOBAL HOLD 1.00 19-31 02/07A	500,000	EUR	432,968	0.40
NESTLE FINANCE INTER 0 20-33 03/12A	343,000	EUR	265,815	0.24
NESTLE FINANCE INTER 3.375 22-34 15/11A	200,000	EUR	207,440	0.19
			7,025,165	6.41
Mexique				
MEXICO 1.45 21-33 25/10A	192,000	EUR	150,264	0.14
			150,264	0.14
Pays-Bas				
ABN AMRO BANK 4.25 22-30 21/02A	200,000	EUR	208,058	0.19
BNG BANK NV 0.25 22-32 12/01A	150,000	EUR	124,217	0.11
COOPERATIEVE RA 0.7500 22-32 02/03A	400,000	EUR	341,702	0.31
ENEL FI 4.5 23-43 20/02A	202,000	EUR	208,794	0.19
ENEL FIN INTL 4.0 23-31 20/02A	300,000	EUR	310,770	0.28
GSK CAPITAL BV 3.125 22-32 28/11A	200,000	EUR	202,871	0.19
HEINEKEN NV 1.75 18-31 17/03A	400,000	EUR	367,250	0.34
ING BANK NV 0.1250 21-31 08/12A	600,000	EUR	489,636	0.45
ING BANK NV 1.0000 22-37 17/02A	200,000	EUR	157,137	0.14
ING GROUP NV 2.5 18-30 15/11A	200,000	EUR	191,896	0.18
NEDER WATERSCHAPSBANK 1.25 17-32 07/06A	700,000	EUR	627,484	0.57

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Long Term

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
NETHERLANDS 0.5 22-32 15/07A	1,000,000	EUR	863,785	0.79
NETHERLANDS 0.50 19-40 15/01A	1,800,000	EUR	1,334,231	1.22
NETHERLANDS 2 22-54 15/01A	200,000	EUR	180,363	0.16
NETHERLANDS 3.75 10-42 15/01A	1,050,000	EUR	1,238,338	1.13
ROCHE FINANCE EUR 3.586 23-36 04/12A	242,000	EUR	256,429	0.23
SIEMENS FINANCIERING 1.75 19-39 28/02A	300,000	EUR	249,288	0.23
STELLANTIS NV 2.75 22-32 01/04A	200,000	EUR	187,396	0.17
STELLANTIS NV 4.375 23-30 14/03A	182,000	EUR	192,525	0.18
TENNET HOLDING BV 4.50 22-34 28/10A	100,000	EUR	111,542	0.10
			7,843,712	7.16
Nouvelle-Zélande				
AUCKLAND COUNCIL 0.25 21-31 17/11A	237,000	EUR	195,724	0.18
			195,724	0.18
Philippines				
PHILIPPINES 1.20 21-33 28/04A	206,000	EUR	165,843	0.15
			165,843	0.15
Pologne				
BANK GOSPODARSTWA KRA 0.375 21-28 13/10A	179,000	EUR	153,539	0.14
			153,539	0.14
Portugal				
PORTUGAL 4.10 06-37 15/04A	170,000	EUR	190,634	0.17
PORTUGAL 4.10 15-45 15/02A	200,000	EUR	227,406	0.21
			418,040	0.38
Roumanie				
ROMANIA 2.0 21-33 14/04A	50,000	EUR	37,494	0.03
ROMANIA 2.124 19-31 16/07A	800,000	EUR	638,944	0.58
ROMANIA 3.75 22-34 07/02A	148,000	EUR	127,717	0.12
			804,155	0.73
Slovaquie				
SLOVAKIA 3.625 23-33 08/06A	890,473	EUR	922,579	0.84
			922,579	0.84
Slovénie				
SLOVENIA 0.125 21-31 01/07A	186,000	EUR	153,257	0.14
			153,257	0.14
Espagne				
ADIF - ALTA VELOCIDAD 0.55 20-30 30/04AA	200,000	EUR	170,976	0.16
CAIXABANK SA 4.375 23-33 29/11A	200,000	EUR	210,537	0.19
IBERDROLA FINANZAS 3.375 22-32 22/11A	700,000	EUR	715,327	0.65
SPAIN 1 21-42 30/07A	1,400,000	EUR	937,713	0.86
SPAIN 1.9 22-52 31/10A	800,000	EUR	553,860	0.51
SPAIN 2.35 17-33 30/07A	2,350,000	EUR	2,234,614	2.04
SPAIN 2.55 22-32 31/10A	1,200,000	EUR	1,170,060	1.07
SPAIN 2.90 16-46 31/10A	1,300,000	EUR	1,176,546	1.07
SPAIN 3.55 23-33 31/10A	870,000	EUR	911,547	0.83
SPAIN 4.90 07-40 30/07A	1,100,000	EUR	1,303,560	1.19
SPAIN 5.15 13-44 31/10A	1,150,000	EUR	1,430,277	1.31
TELEFONICA EMISIONES 2.592 22-31 25/05A	200,000	EUR	192,740	0.18
			11,007,757	10.04
Suède				
TELIA COMPANY AB 3.50 13-33 05/09A	200,000	EUR	205,600	0.19
			205,600	0.19
Suisse				
UBS GROUP SA 0.875 21-31 03/11A	100,000	EUR	80,929	0.07
			80,929	0.07
Royaume-Uni				
BRITISH TELECOM 4.25 23-33 06/01A	200,000	EUR	210,928	0.19
			210,928	0.19
États-Unis d'Amérique				
ABBVIE INC 1.25 19-31 18/11A	400,000	EUR	350,274	0.32
APPLE INC 0.5 19-31 15/11A	200,000	EUR	171,014	0.16

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Long Term

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
ATT INC 3.95 23-31 30/04A	300,000	EUR	311,793	0.28
BANQUE INTERNATIONALE 2.9 23-33 19/01A	500,000	EUR	512,283	0.47
BIRD 1.50 16-36 14/01A	500,000	EUR	436,518	0.40
CELLNEX FINANCE 2.0000 21-32 15/09A	300,000	EUR	257,310	0.23
IBM CORP 1.75 19-31 31/01A	500,000	EUR	459,668	0.42
IBM CORP 3.6250 23-31 06/02A	359,000	EUR	370,870	0.34
ILLINOIS TOOL WORKS INC 1.0 19-31 25/06A	200,000	EUR	176,415	0.16
JOHNSON A JOHNSON 1.65 16-35 20/05A	200,000	EUR	180,104	0.16
MCDONALD'S CORP 1.6000 19-31 15/03A	300,000	EUR	270,456	0.25
MONDELEZ INTERNATION 0.75 21-33 17/03A	500,000	EUR	404,978	0.37
NETFLIX INC 3.6250 19-30 15/06S	200,000	EUR	203,728	0.19
PROLOGIS EURO FINANCE 1.0 20-35 06/02A	300,000	EUR	224,430	0.20
THERMO FISHER SCIENT 3.65 22-34 21/11A	206,000	EUR	214,831	0.20
UNILEVER CAPITAL 3.4000 23-33 06/06A	195,000	EUR	201,189	0.18
VERIZON COMM 4.75 22-34 31/10A	300,000	EUR	333,159	0.30
VERIZON COMMUNICATION 2.875 17-38 15/01A	200,000	EUR	185,346	0.17
			5,264,366	4.80
Total des obligations			103,070,289	94.05
Obligations à taux variables				
Belgique				
KBC GROUPE SA FL.R 21-31 07/12A	100,000	EUR	90,436	0.08
			90,436	0.08
Finlande				
NORDEA BANK ABP FL.R 23-34 23/02A	126,000	EUR	131,022	0.12
SANTANDER UK GROUP FL.R 21-29 13/09A	245,000	EUR	211,010	0.19
			342,032	0.31
France				
AXA SA FL.R 21-41 07/04A	357,000	EUR	295,625	0.27
BNP PARIBAS FL.R 23-31 13/04A	200,000	EUR	207,295	0.19
BNP PARIBAS SA FL.R 22-32 31/03A	200,000	EUR	189,526	0.17
BPCE SA FL.R 23-35 25/01A	200,000	EUR	206,048	0.19
CNP ASSURANCES FL.R 23-52 18/07A	200,000	EUR	207,429	0.19
ORANGE SA FL.R 20-XX 15/10A	200,000	EUR	177,737	0.16
			1,283,660	1.17
Allemagne				
CMZB FRANCFORT FL.R 23-30 18/01A	100,000	EUR	104,846	0.10
			104,846	0.10
Portugal				
ENERGIAS DE PORTUGAL FL.R 23-83 23/04A	100,000	EUR	104,003	0.09
			104,003	0.09
Espagne				
CAIXABANK SA FL.R 22-30 14/11A	200,000	EUR	216,185	0.20
REDELA CORPORACION 23-XX 07/08A	100,000	EUR	102,049	0.09
			318,234	0.29
Suisse				
UBS GROUP AG FL.R 23-31 11/01A	300,000	EUR	310,032	0.28
			310,032	0.28
États-Unis d'Amérique				
BANK OF AMERICA CORP FL.R 21-31 22/03A	293,000	EUR	245,345	0.22
JPMORGAN CHASE CO FL.R 22-30 23/03A	127,000	EUR	118,383	0.11
			363,728	0.33
Total des obligations à taux variables			2,916,971	2.66
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			105,987,260	96.72

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Long Term

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
France				
CANDRIAM MONÉTAIRE SICAV Z C	321	EUR	491,653	0.45
			491,653	0.45
Luxembourg				
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EURO Z C	300	EUR	289,764	0.26
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND GLOBAL CONVERTIBLE Z C	200	EUR	211,394	0.19
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND IMPACT Z C	1,000	EUR	879,620	0.80
			1,380,778	1.26
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			1,872,431	1.71
Total Organismes de placement collectif			1,872,431	1.71
Total du portefeuille-titres			107,859,691	98.42
Coût d'acquisition			122,452,197	



CANDRIAM BONDS Euro Long Term

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Répartition géographique (en % des actifs nets)

France	21.64
Italie	11.55
Allemagne	10.98
Espagne	10.34
Belgique	10.12
Luxembourg	7.67
Pays-Bas	7.16
États-Unis d'Amérique	5.14
Autriche	4.58
Irlande	1.80
Finlande	1.36
Canada	1.13
Slovaquie	0.84
Roumanie	0.73
Bulgarie	0.49
Portugal	0.48
Australie	0.47
Suisse	0.36
Danemark	0.29
Suède	0.19
Royaume-Uni	0.19
Japon	0.18
Nouvelle-Zélande	0.18
Philippines	0.15
Mexique	0.14
Pologne	0.14
Slovénie	0.14
	98.42

Répartition économique (en % des actifs nets)

Obligations d'États, Provinces et communes	57.80
Banques et autres institutions financières	17.76
Organisations supranationales	10.11
Télécommunication	2.58
Fonds d'investissement	1.71
Industrie pharmaceutique	1.46
Articles de bureaux et ordinateurs	0.91
Assurance	0.85
Industrie agro-alimentaire	0.75
Tabac et boissons alcoolisées	0.72
Énergie et eau	0.65
Immobilier	0.59
Transport	0.54
Autres	0.45
Industrie automobile	0.35
Restauration, industrie hôtelière	0.25
Services divers	0.23
Électronique et semi-conducteurs	0.20
Internet et services d'Internet	0.19
Chimie	0.18
Construction de machines et appareils	0.16
	98.42



CANDRIAM BONDS Euro Short Term

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Australie				
AUSTRALIA NEW ZEA BK 3.652 23-26 20/01A	4,427,000	EUR	4,463,766	0.79
NATL AUSTRALIA BANK 0.25 19-24 20/05A	1,076,000	EUR	1,060,974	0.19
TELSTRA CORP LTD 1.125 16-26 14/04A	1,400,000	EUR	1,344,133	0.24
TOYOTA FINANCE AUST 0.064 22-25 13/01A	1,000,000	EUR	965,285	0.17
WESTPAC BANKING 3.703 23-26 16/01A	2,000,000	EUR	2,018,760	0.36
			9,852,918	1.73
Belgique				
BELFIUS BANQUE SA/NV 0.01 20-25 15/10A	3,000,000	EUR	2,825,445	0.50
BELFIUS BANQUE SA/NV 0.375 20-25 02/09A	3,600,000	EUR	3,412,296	0.60
BELFIUS SANV 3.875 23-28 12/06A	2,900,000	EUR	2,971,311	0.52
EUROPEAN UNION 0.8 22-25 04/07A	3,000,000	EUR	2,911,185	0.51
PROXIMUS 2.375 14-24 01/04A	3,000,000	EUR	2,988,766	0.53
			15,109,003	2.66
Canada				
CANADIAN IMPERIAL BA 0.375 19-24 03/05A	4,411,000	EUR	4,358,729	0.77
DAIMLER CANADA FINAN 3.0 22-27 23/02A	2,261,000	EUR	2,265,861	0.40
NATL BANK OF CANADA 3.75 23-28 25/01A	3,605,000	EUR	3,652,171	0.64
RBC TORONTO 0.125 19-24 23/07A	2,000,000	EUR	1,959,000	0.34
			12,235,761	2.15
Chili				
CHILE 1.625 14-25 30/01A	3,000,000	EUR	2,936,910	0.52
CHILE 1.75 16-26 20/01A	3,800,000	EUR	3,680,300	0.65
			6,617,210	1.17
Danemark				
CARLSBERG BREWERIES 3.50 23-26 26/11A	1,568,000	EUR	1,588,956	0.28
VESTAS WIND SYSTEMS A 4.125 23-26 15/06A	1,809,000	EUR	1,840,802	0.32
			3,429,758	0.60
Finlande				
NOKIA OYJ 2.00 19-26 11/03A	2,500,000	EUR	2,413,950	0.43
OP CORPORATE BANK PL 0.25 21-26 24/03A	4,000,000	EUR	3,738,860	0.66
STORA ENSO OYJ 4.0 23-26 01/06A	3,389,000	EUR	3,430,397	0.60
			9,583,207	1.69
France				
ARVAL SERVICE LEASE 4.75 22-27 22/05A	2,400,000	EUR	2,494,044	0.44
BANQUE STELLANTIS FRA 3.875 23-26 19/01A	2,000,000	EUR	2,014,770	0.35
BFCM BANQUE FEDERATI 3.875 23-28 26/01A	3,000,000	EUR	3,048,975	0.54
BFCM BQUE FED CRED MUT 0.01 21-25 07/03A	4,000,000	EUR	3,834,980	0.68
BNP PARIBAS FL.R 19-27 23/01A	3,000,000	EUR	2,916,690	0.51
BNP PARIBAS SA 1.125 18-26 11/06A	1,000,000	EUR	952,820	0.17
BPCE 1.0 19-25 01/04A	2,000,000	EUR	1,938,660	0.34
BPCE 3.50 23-28 25/01A	1,000,000	EUR	1,011,965	0.18
BPCE 3.625 23-26 17/04A	1,600,000	EUR	1,614,384	0.28
BPCE SA 1.375 18-26 23/03A	2,000,000	EUR	1,920,670	0.34
CAPGEMINI SE 0.625 20-25 23/06A	5,200,000	EUR	4,995,613	0.88
COMPAGNIE DE SAINT-GO 1.625 22-25 10/08A	6,000,000	EUR	5,846,729	1.03
CREDIT AGRICOLE 0.50 19-24 24/06A	1,500,000	EUR	1,476,278	0.26
DANONE SA 0 21-25 01/06A	1,000,000	EUR	944,705	0.17
EDENRED SA 1.375 15-25 10/03A	2,000,000	EUR	1,950,771	0.34
EDENRED SA 3.625 23-26 13/12A	1,500,000	EUR	1,521,878	0.27
ELECTRICITE DE FRANCE 3.75 23-27 05/06A	2,400,000	EUR	2,448,168	0.43
ENGIE SA 3.625 23-26 06/12A	1,800,000	EUR	1,826,199	0.32
FRANCE 0.50 14-25 25/05A	3,300,000	EUR	3,201,924	0.56
KERING 1.2500 22-25 05/05A	1,500,000	EUR	1,458,578	0.26
L OREAL S A 3.125 23-25 19/05A	2,000,000	EUR	1,997,680	0.35

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Short Term

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
LVMH MOET HENNESSY 3.375 23-25 21/10A	1,000,000	EUR	1,006,855	0.18
ORANGE SA 1.00 18-25 12/09A	2,000,000	EUR	1,929,420	0.34
PSA BANQUE FRAN 0.6250 19-24 21/06A	1,574,000	EUR	1,549,965	0.27
SAFRAN SA 0.125 21-26 16/03A	900,000	EUR	843,732	0.15
SANOFI SA 1 20-25 30/03A	1,400,000	EUR	1,360,618	0.24
SCHNEIDER ELECTRIC S 3.25 23-28 12/06A	2,000,000	EUR	2,043,371	0.36
SCHNEIDER ELECTRIC S 3.375 23-25 06/04A	3,400,000	EUR	3,402,992	0.60
SOCIETE GENERALE SA 1.125 18-25 23/01A	1,000,000	EUR	972,456	0.17
SOCIETE GENERALE SA 4.0 22-27 16/11A	3,400,000	EUR	3,485,918	0.61
SOCIETE NATIONA 3.1250 22-27 02/11A	1,500,000	EUR	1,520,775	0.27
SODEXO 0.5 20-24 17/07A	2,542,000	EUR	2,538,543	0.45
STELLANTIS 2.75 20-26 15/05A	1,500,000	EUR	1,485,053	0.26
SUEZ ENVIRONNEMENT 1.75 15-25 10/09A	2,000,000	EUR	1,952,630	0.34
THALES 0.875 18-24 19/04A	3,200,000	EUR	3,172,160	0.56
THALES SA 4.0 23-25 18/10A	2,800,000	EUR	2,837,534	0.50
UNEDIC 0.625 15-25 17/02A	2,800,000	EUR	2,721,628	0.48
UNIBAIL-RODAMCO 2.5 14-24 26/02A	1,400,000	EUR	1,397,172	0.25
			83,637,303	14.73
Allemagne				
DEUTSCHE BOERSE 3.875 23-26 28/09A	1,500,000	EUR	1,533,293	0.27
INFINEON TECHNOLOGIES 0.625 22-25 17/02A	4,000,000	EUR	3,869,660	0.68
VONOVIA SE 4.75 22-27 23/05A	1,000,000	EUR	1,038,370	0.18
ZF FINANCE GMBH 5.75 23-26 03/08A	1,200,000	EUR	1,241,861	0.22
			7,683,184	1.35
Indonésie				
INDONESIA 3.375 15-25 30/07A	1,000,000	EUR	994,325	0.18
			994,325	0.18
Irlande				
ABBOTT IRL FINANCING 0.100 19-24 19/11A	1,595,000	EUR	1,546,057	0.27
CRH SMW FINANCE DAC 4.0 23-27 11/07A	3,425,000	EUR	3,520,249	0.62
			5,066,306	0.89
Italie				
ASSICURAZ GENERALI 4.125 14-26 04/05A	2,000,000	EUR	2,025,120	0.36
ENI SPA 0.625 16-24 19/09A	1,500,000	EUR	1,467,150	0.26
INTESA SANPAOLO 0.75 19-24 04/12A	1,613,000	EUR	1,570,360	0.28
INTESA SANPAOLO 4.00 23-26 19/05A	5,501,000	EUR	5,583,129	0.98
ITALY 0.00 21-26 01/08U	10,000,000	EUR	9,318,949	1.64
ITALY 1.45 25 15-03S	9,000,000	EUR	8,812,170	1.55
ITALY 1.85 20-25 01/07S	11,000,000	EUR	10,815,749	1.90
ITALY 3.4 22-28 01/04S	2,900,000	EUR	2,956,275	0.52
ITALY BUONI POL TESO 3.5 22-26 15/01S	4,500,000	EUR	4,558,950	0.80
ITALY BUONI POLIENNALI 3.80 23-26 15/04S	22,500,000	EUR	22,996,237	4.05
SNAM SPA 3.375 22-26 05/12A	3,000,000	EUR	3,026,160	0.53
TERNA SPA 0.125 19-25 25/07A	2,050,000	EUR	1,946,362	0.34
			75,076,611	13.22
Japon				
MIZUHO FINANCIAL GRP 0.184 21-26 13/04A	3,418,000	EUR	3,194,480	0.56
			3,194,480	0.56
Luxembourg				
BECTON DICKINSON 1.208 19-26 04/06A	1,800,000	EUR	1,720,107	0.30
BEI 0.00 20-25 25/03U	4,200,000	EUR	4,053,042	0.71
EURO UNIO BILL 0 20-25 04/11A	1,000,000	EUR	955,645	0.17
EUROP FIN STABILITY 0.625 18-26 16/10A	1,000,000	EUR	951,425	0.17
MEDTRONIC GLOBAL HOLD 0.0 20-25 15/10A	5,176,000	EUR	4,895,047	0.86
TRATON FINANCE LUXEM 4.0 23-25 16/09A	3,000,000	EUR	3,015,645	0.53
TYCO ELECTRONICS GRO 0 20-25 14/02A	3,589,000	EUR	3,454,574	0.61
			19,045,485	3.35
Pays-Bas				
ABN AMRO BANK 1.25 20-25 28/05A	2,500,000	EUR	2,424,000	0.43

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Short Term

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
ABN AMRO BANK 2.375 22-27 01/06A	1,500,000	EUR	1,461,135	0.26
ABN AMRO BANK 3.875 23-26 21/12A	3,900,000	EUR	3,982,329	0.70
ASML HOLDING NV 3.5 23-25 06/12A	1,340,000	EUR	1,351,109	0.24
BMW FINANCE NV 0.875 17-25 03/04A	2,200,000	EUR	2,135,706	0.38
DAIMLER TRUCK INT 1.25 22-25 06/04A	2,200,000	EUR	2,139,995	0.38
EDP FINANCE 2.00 15-25 22/04A	2,000,000	EUR	1,964,300	0.35
ENEL FINANCE INTL 1.5 19-25 21/07A	5,000,000	EUR	4,859,649	0.86
GAS NAT FENOSA 0.875 17-25 15/05A	2,000,000	EUR	1,929,940	0.34
HEINEKEN NV 1.25 18-27 17/03A	3,000,000	EUR	2,841,060	0.50
HEINEKEN NV 3.625 23-27 15/11A	1,479,000	EUR	1,503,012	0.26
IBERDROLA INTL BV FL.R 20-XX 28/04A	1,000,000	EUR	943,685	0.17
ING BANK NEDERLAND NV 4.125 23-26 02/10A	2,000,000	EUR	2,049,940	0.36
RELX FINANCE BV 1.00 17-24 22/03A	3,000,000	EUR	2,981,130	0.52
RELX FINANCE BV 1.50 18-27 13/05A	2,500,000	EUR	2,396,350	0.42
ROCHE FINANCE EUR 3.312 23-27 04/12A	3,096,000	EUR	3,172,193	0.56
SANDOZ FINANCE BV 3.97 23-27 17/04A	2,015,000	EUR	2,056,711	0.36
SCHLUMBERGER FINANCE 0.00 19-24 15/10U	2,548,000	EUR	2,474,045	0.44
SIEMENS FINANCIERING 2.25 22-25 10/03A	2,000,000	EUR	1,974,340	0.35
SIKA CAPITAL BV 3.75 23-26 03/11A	3,521,000	EUR	3,582,529	0.63
TOYOTA MOTOR FINANCE 3.375 23-26 13/01A	2,842,000	EUR	2,853,041	0.50
VOLKSWAGEN INTL FIN 4.125 22-25 15/11A	2,200,000	EUR	2,227,973	0.39
WOLTERS KLUWER 3.0 22-26 23/09A	250,000	EUR	250,654	0.04
			53,554,826	9.43
Norvège				
SANTANDER CONSUMER BK 0.125 21-26 14/04A	2,100,000	EUR	1,948,233	0.34
TELNOR ASA REGS 2.50 13-25 22/05A	2,000,000	EUR	1,977,610	0.35
			3,925,843	0.69
Pologne				
POLAND 0.00 20-25 10/02U	5,000,000	EUR	4,830,674	0.85
			4,830,674	0.85
Portugal				
ENERGIAS DE PORTUGAL 3.875 23-28 26/06A	3,100,000	EUR	3,189,885	0.56
			3,189,885	0.56
Roumanie				
ROMANIA 2.75 15-25 29/10A	2,000,000	EUR	1,952,350	0.34
ROMANIA 5 22-26 27/09A	4,000,000	EUR	4,112,260	0.72
			6,064,610	1.07
Corée du Sud				
REPUBLIQUE SUD COREENN 0.00 21-26 15/10U	1,500,000	EUR	1,377,645	0.24
			1,377,645	0.24
Espagne				
BANCO BILBAO VIZCAYA 1.00 19-26 21/06A	2,500,000	EUR	2,376,113	0.42
BANCO SANTANDER 3.75 23-26 16/01A	5,000,000	EUR	5,042,174	0.89
BANCO SANTANDER SA 1.125 18-25 17/01A	1,000,000	EUR	973,385	0.17
BANKIA SA 1.0000 19-24 25/06A	3,000,000	EUR	2,959,155	0.52
BBVA 3.375 22-27 20/09A	1,900,000	EUR	1,919,124	0.34
CELLNEX FINANCE CO 2.25 22-26 12/04A	3,000,000	EUR	2,916,621	0.51
INSTITUTO DE CREDITO 0.25 20-24 13/05A	2,744,000	EUR	2,712,444	0.48
SANTANDER CONS FIN 0 21-26 23/02A	2,000,000	EUR	1,867,950	0.33
SPAIN 1.95 16-26 30/04A	19,100,000	EUR	18,815,409	3.31
SPAIN 4.65 10-25 30/07A	7,500,000	EUR	7,703,774	1.36
TELEFONICA EMISIONES 1.46 16-26 13/04A	1,400,000	EUR	1,353,107	0.24
			48,639,256	8.56
Suède				
SKANDINAVISKA ENSKIL 4.375 23-28 06/11A	1,878,000	EUR	1,949,993	0.34
SVENSKA HANDELSBANKEN 3.75 23-26 05/05A	1,308,000	EUR	1,325,168	0.23
SWEDBANK AB 3.75 22-25 14/11A	1,992,000	EUR	2,009,420	0.35
VOLVO TREASURY AB 0.625 22-25 14/02S	1,700,000	EUR	1,645,787	0.29
VOLVO TREASURY AB 3.625 23-27 25/05A	1,338,000	EUR	1,362,137	0.24

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Short Term

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
			8,292,505	1.46
Suisse				
UBS GROUP AG 1.00 22-25 21/03A	2,962,000	EUR	2,941,843	0.52
			2,941,843	0.52
Royaume-Uni				
LINDE PLC 0.00 21-26 30/09U	2,000,000	EUR	1,848,451	0.33
LLOYDS BANKING GROUP FL.R 19-25 12/11A	2,000,000	EUR	1,943,300	0.34
RECKITT BENCK TREA SE 3.625 23-28 14/09A	2,030,000	EUR	2,100,766	0.37
VODAFONE GROUP PLC 1.875 14-25 11/09A	5,500,000	EUR	5,366,184	0.94
WESTPAC SECURITIES 1.099 22-26 24/03A	2,808,000	EUR	2,668,162	0.47
			13,926,863	2.45
États-Unis d'Amérique				
ABBVIE INC 0.75 19-27 18/11A	2,000,000	EUR	1,847,640	0.33
AMGEN INC 2.00 16-26 25/02A	1,500,000	EUR	1,466,295	0.26
APPLE 0.875 17-25 24/05A	1,000,000	EUR	969,290	0.17
AT T INC 2.40 14-24 15/03A	2,000,000	EUR	1,993,731	0.35
BANK OF AMERICA CORP FL.R 22-26 27/10A	1,500,000	EUR	1,456,785	0.26
CITIGROUP INC 1.75 15-25 28/01A	1,000,000	EUR	978,870	0.17
FIDELITY NATIONAL INF 0.625 19-25 03/12A	3,000,000	EUR	2,853,030	0.50
IBM CORP 0.95 17-25 23/05A	2,400,000	EUR	2,322,252	0.41
IBM INTL BUSINESS MA 3.375 23-27 06/02A	1,000,000	EUR	1,012,895	0.18
ILLINOIS TOOL WORKS 0.25 19-24 05/12A	2,200,000	EUR	2,132,548	0.38
JPMORGAN CHASE & CO 1.5 15-25 27/01A	2,000,000	EUR	1,955,710	0.34
KELLANOVA 1.25 15-25 10/03A	7,000,000	EUR	6,825,805	1.20
MORGAN STANLEY 1.75 15-25 30/01A	5,000,000	EUR	4,898,949	0.86
NETFLIX INC 3 20-25 28/04S	4,500,000	EUR	4,477,523	0.79
PROCTER AND GAMBLE 3.25 23-26 02/08A	2,342,000	EUR	2,367,165	0.42
PROLOGIS 3.00 14-26 02/06A	4,000,000	EUR	3,961,420	0.70
PROLOGIS EURO FINANCE 0.25 19-27 10/09A	2,000,000	EUR	1,802,051	0.32
STRYKER 3.375 23-28 11/12A	2,056,000	EUR	2,085,236	0.37
STRYKER CORP 0.25 19-24 03/12A	5,435,000	EUR	5,264,938	0.93
THERMO FISHER SCIENT 0.75 16-24 12/09A	2,000,000	EUR	1,957,860	0.34
THERMO FISHER SCIENT 2.00 14-25 15/04A	3,000,000	EUR	2,940,466	0.52
THERMO FISHER SCIENT 3.2 22-26 21/01A	1,875,000	EUR	1,879,378	0.33
VERIZON COMMUNICATION 1.625 14-24 01/03A	1,000,000	EUR	996,345	0.18
			58,446,182	10.29
Total des obligations			456,715,683	80.41
Obligations à taux variables				
Belgique				
KBC GROUPE FL.R 22-27 23/11A	3,000,000	EUR	3,073,710	0.54
KBC GROUPE FL.R 23-26 06/06A	3,700,000	EUR	3,741,847	0.66
KBC GROUPE SA FL.R 17-29 18/09A	500,000	EUR	487,703	0.09
KBC GROUPE SA FL.R 19-29 03/12A	1,500,000	EUR	1,438,733	0.25
			8,741,993	1.54
Danemark				
JYSKE BANK DNK FL.R 21-26 02/09A	5,139,000	EUR	4,829,221	0.85
			4,829,221	0.85
France				
BNP PARIBAS SA FL.R 18-30 20/11A	2,000,000	EUR	1,944,910	0.34
BNP PARIBAS SA FL.R 19-25 15/07A	2,000,000	EUR	1,963,600	0.35
CNP ASSURANCES FL.R 14-45 05/06A	4,000,000	EUR	3,996,320	0.70
CREDIT AGRICOLE SA FL.R 20-26 22/04A	4,000,000	EUR	3,860,260	0.68
CREDIT AGRICOLE SA FL.R 20-30 05/06A	1,000,000	EUR	967,030	0.17
CREDIT AGRICOLE SA FL.R 22-27 22/04A	1,000,000	EUR	965,085	0.17
LA BANQUE POSTALE FL.R 20-26 17/06A	3,000,000	EUR	2,866,800	0.50
			16,564,005	2.92
Allemagne				
ALLIANZ SE FL.R 15-45 07/07A	3,500,000	EUR	3,399,918	0.60

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Short Term

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
COMMERZBANK AG FL.R 20-26 24/03A	4,000,000	EUR	3,842,780	0.68
			7,242,698	1.28
Irlande				
BANK OF IRELAND GRP FL.R 22-26 05/06A	2,527,000	EUR	2,458,051	0.43
			2,458,051	0.43
Italie				
INTESA SANPAOLO FL.R 23-25 16/11Q	1,161,000	EUR	1,163,844	0.20
INTESA SANPAOLO FL.R 23-28 08/03A	1,043,000	EUR	1,080,225	0.19
UNICREDIT SPA FL.R 19-25 03/07A	3,000,000	EUR	2,961,780	0.52
UNICREDIT SPA FL.R 20-26 16/06A	1,000,000	EUR	965,390	0.17
UNICREDIT SPA FL.R 20-26 20/01A	3,000,000	EUR	2,914,080	0.51
			9,085,319	1.60
Luxembourg				
DNB BANK ASA FL.R 23-27 16/02A	5,775,000	EUR	5,796,482	1.02
			5,796,482	1.02
Pays-Bas				
IBERDROLA INTL BV FL.R 19-XX 12/02A	4,000,000	EUR	3,961,100	0.70
ING GROEP NV FL.R 21-25 29/11A	4,100,000	EUR	3,961,010	0.70
ING GROUP NV FL.R 22-26 23/05A	2,000,000	EUR	1,957,150	0.34
			9,879,260	1.74
Norvège				
DNB BANK ASA FL.R 22-26 31/05A	2,000,000	EUR	1,948,090	0.34
			1,948,090	0.34
Espagne				
BANCO BILBAO VIZCAYA FL.R 19-29 22/02A	1,500,000	EUR	1,495,080	0.26
BANCO DE SABADELL SA FL.R 22-26 24/03A	3,000,000	EUR	2,942,301	0.52
CAIXABANK SA FL.R 22-26 13/04A	3,600,000	EUR	3,503,898	0.62
			7,941,279	1.40
Royaume-Uni				
HSBC HOLDINGS PLC FL.R 22-27 15/06A	3,173,000	EUR	3,136,035	0.55
NATWEST GROUP PLC FL.R 18-26 02/03A	2,000,000	EUR	1,947,940	0.34
			5,083,975	0.90
États-Unis d'Amérique				
BANK OF AMERICA CORP FL.R 17-27 04/05A	2,000,000	EUR	1,922,030	0.34
CITIGROUP INC FL.R 20-26 06/05A	3,200,000	EUR	3,081,776	0.54
			5,003,806	0.88
Total des obligations à taux variables			84,574,179	14.89
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			541,289,862	95.30
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
France				
CANDRIAM MONÉTAIRE SICAV Z C	3,801	EUR	5,821,725	1.02
			5,821,725	1.02
Luxembourg				
CANDRIAM BONDS FLOATING RATE NOTES I C	8,000	EUR	12,370,079	2.18
			12,370,079	2.18
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			18,191,804	3.20
Total Organismes de placement collectif			18,191,804	3.20
Total du portefeuille-titres			559,481,666	98.50
Coût d'acquisition			559,644,536	

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Euro Short Term

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Répartition géographique (en % des actifs nets)

France	18.67
Italie	14.82
Pays-Bas	11.17
États-Unis d'Amérique	11.17
Espagne	9.96
Luxembourg	6.55
Belgique	4.20
Royaume-Uni	3.35
Allemagne	2.63
Canada	2.15
Australie	1.73
Finlande	1.69
Suède	1.46
Danemark	1.45
Irlande	1.32
Chili	1.17
Roumanie	1.07
Norvège	1.03
Pologne	0.85
Japon	0.56
Portugal	0.56
Suisse	0.52
Corée du Sud	0.24
Indonésie	0.18
	98.50

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	44.25
Obligations d'États, Provinces et communes	19.20
Industrie pharmaceutique	4.16
Télécommunication	3.59
Fonds d'investissement	3.20
Énergie et eau	2.86
Électrotechnique	2.43
Internet et services d'Internet	2.17
Électronique et semi-conducteurs	2.11
Assurance	1.66
Immobilier	1.44
Organisations supranationales	1.39
Industrie agro-alimentaire	1.37
Industrie aéronautique et spatiale	1.21
Tabac et boissons alcoolisées	1.04
Matériaux de construction	1.03
Biens de consommation divers	0.79
Articles de bureaux et ordinateurs	0.76
Transport	0.71
Pétrole	0.69
Services divers	0.66
Papier et bois	0.60
Industrie automobile	0.50
Construction de machines et appareils	0.38
Distribution, commerce de détail	0.26
Art graphique, maison d'édition	0.04
	98.50



CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Belgique				
AEDIFICA NV/SA ZCP 050124	11,000,000	EUR	10,953,180	0.66
AEDIFICA NV/SA ZCP 220124	5,000,000	EUR	4,982,138	0.30
BARRY CALLEBAUT SERV 2.375 16-24 24/05A	1,844,000	EUR	1,831,369	0.11
BARRY CALLEBAUT SERV ZCP 090124	15,000,000	EUR	14,837,277	0.90
FLUVIUS SYSTEM OPER ZCP 120224	16,000,000	EUR	15,889,964	0.96
FLUVIUS SYSTEM OPER ZCP 150124	5,000,000	EUR	4,965,454	0.30
KBC GROUPE SA ZCP 230424	20,000,000	EUR	19,598,613	1.18
			73,057,995	4.41
France				
AEGIDE ZCP 250124	5,000,000	EUR	4,965,099	0.30
BPCE 0.625 19-24 26/09A	10,000,000	EUR	9,767,550	0.59
CREDIT MUTUEL ARKEA 1.25 17-24 31/05A	2,800,000	EUR	2,771,118	0.17
CRH FUNDING 1.875 15-24 09/01A	100,000	EUR	99,959	0.01
ELIS SA 1.75 19-24 11/04A	7,000,000	EUR	6,951,595	0.42
FORVIA ZCP 040324	8,800,000	EUR	8,703,850	0.53
NEXANS SA ZCP 120224	8,800,000	EUR	8,735,267	0.53
ORANO ZCP 230124	4,000,000	EUR	3,978,952	0.24
ORANO ZCP 290124	5,000,000	EUR	4,970,553	0.30
VALEO SA 3.25 14-24 22/01A	4,300,000	EUR	4,296,732	0.26
VERALLIA SASU ZCP 020224	1,500,000	EUR	1,484,988	0.09
VERALLIA SASU ZCP 090124	13,500,000	EUR	13,360,592	0.81
			70,086,255	4.23
Allemagne				
SCHAEFFLER AG 1.8750 19-24 26/03A	8,000,000	EUR	7,953,720	0.48
			7,953,720	0.48
Italie				
SNAM SPA ZCP 180124	5,500,000	EUR	5,470,917	0.33
SNAM SPA ZCP 190324	5,000,000	EUR	4,950,016	0.30
			10,420,933	0.63
Luxembourg				
CELLNEX TELECOM SA 2.375 16-24 16/01A	8,300,000	EUR	8,296,016	0.50
DH EUROPE FINANCE II ZCP 240124	5,000,000	EUR	4,948,299	0.30
DIGITAL EURO 2.625 16-24 15/04A	14,032,000	EUR	13,957,630	0.84
MCDONALD'S CORP 0.625 17-24 29/01A	200,000	EUR	199,421	0.01
			27,401,366	1.65
Pays-Bas				
ENEL FINANCE INT NV ZCP 310124	7,000,000	EUR	6,975,548	0.42
RELX FINANCE BV 0.00 20-24 18/03U	4,000,000	EUR	3,966,720	0.24
RELX FINANCE BV 1.00 17-24 22/03A	7,000,000	EUR	6,955,970	0.42
STELLANTIS 3.75 16-24 29/03A	500,000	EUR	499,693	0.03
			18,397,931	1.11
Espagne				
BANCO DE SABADELL SA 1.75 19-24 10/05A	9,200,000	EUR	9,127,642	0.55
			9,127,642	0.55
Suisse				
UBS GROUP AG 1.00 22-25 21/03A	8,985,000	EUR	8,923,857	0.54
			8,923,857	0.54
États-Unis d'Amérique				
INTL FLAVORS & FRAG 1.75 16-24 14/03A	8,300,000	EUR	8,260,409	0.50
			8,260,409	0.50
Total des obligations			233,630,108	14.09
Obligations à taux variables				
Belgique				
KBC GROUPE SA FL.R 22-25 23/02Q	1,500,000	EUR	1,501,148	0.09

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
			1,501,148	0.09
Canada				
BANK OF MONTREAL FL.R 23-25 06/06Q	51,600,000	EUR	51,749,123	3.12
BANK OF NOVA SC FL.R 23-25 12/12Q	8,900,000	EUR	8,907,832	0.54
BANK OF NOVA SCOTIA FL.R 23-25 02/05Q	43,000,000	EUR	43,088,365	2.60
CAN IMP BK FL.R 23-25 09/06Q	31,500,000	EUR	31,546,305	1.90
CANADIAN IMPERIAL FL.R 23-25 24/01Q	7,500,000	EUR	7,517,700	0.45
NATL BANK OF CAN FL.R 22-24 01/02Q	5,000,000	EUR	5,002,475	0.30
NATL BANK OF CANADA FL.R 23-25 13/05Q	28,500,000	EUR	28,547,168	1.72
ROYAL BANK OF CANADA FL.R 23-25 17/01Q	52,000,000	EUR	52,102,179	3.14
TORONTO DOMINION BANK FL.R 23-25 20/01Q	42,000,000	EUR	42,096,180	2.54
TORONTO DOMINION BANK FL.R 23-25 21/07Q	9,000,000	EUR	9,024,075	0.54
			279,581,402	16.87
Danemark				
NYKREDIT REALKREDIT FL.R 21-24 25/03Q	4,000,000	EUR	4,007,480	0.24
			4,007,480	0.24
Finlande				
OP CORPORATE BANK FL.R 22-24 17/05Q	21,500,000	EUR	21,572,133	1.30
OP CORPORATE BANK PLC FL.R 21-24 18/01Q	3,300,000	EUR	3,301,287	0.20
			24,873,420	1.50
France				
BFCM BANQUE FEDERATI FL.R 23-25 17/01Q	22,200,000	EUR	22,244,289	1.34
BNP PARIBAS FL.R 17-24 07/06Q	3,600,000	EUR	3,610,512	0.22
BNP PARIBAS FL.R 23-25 24/02Q	31,200,000	EUR	31,256,472	1.89
COMPAGNIE DE SAINT G FL.R 23-24 18/07Q	21,700,000	EUR	21,708,355	1.31
CREDIT AGRICOLE REG SH FL.R 14-XX 23/01Q	25,000,000	USD	22,651,632	1.37
CREDIT AGRICOLE SA FL.R 23-25 07/03Q	27,200,000	EUR	27,247,192	1.64
L OREAL S A E3R+ F.LR 22-24 29/03Q	100,000	EUR	100,134	0.01
RCI BANQUE SA FL.R 18-25 12/03Q	17,300,000	EUR	17,292,475	1.04
SG FL.R 23-25 13/01Q	29,500,000	EUR	29,563,720	1.78
SOCIETE GENERALE FL.R 17-24 22/05Q	22,200,000	EUR	22,254,057	1.34
			197,928,838	11.94
Allemagne				
DEUTSCHE BANK AKT FL.R 23-25 11/07Q	17,000,000	EUR	17,032,045	1.03
MERCEDES-BENZ GROUP FL.R 17-24 03/07Q	37,800,000	EUR	37,881,270	2.29
			54,913,315	3.31
Italie				
INTE FL.R 23-25 17/03Q	17,000,000	EUR	17,024,480	1.03
INTESA SANPAOLO FL.R 23-25 16/11Q	17,500,000	EUR	17,542,875	1.06
			34,567,355	2.09
Luxembourg				
TRATON FINANCE LUX FL.R 22-24 17/02Q	30,200,000	EUR	30,209,362	1.82
			30,209,362	1.82
Pays-Bas				
ABB FINANCE FL.R 22-24 31/03Q	18,263,000	EUR	18,289,116	1.10
ABN AMRO BK FL.R 23-25 10/01Q	48,000,000	EUR	48,108,721	2.90
COOP.RABOBANK 23-26 03/11Q	52,000,000	EUR	52,364,259	3.16
ING BANK NV FL.R 23-26 02/10Q	52,000,000	EUR	52,232,959	3.15
SIEMENS FINANCIE FL.R 23-25 18/12Q	13,000,000	EUR	13,023,010	0.79
SIKA CAPITAL BV FL.R 23-24 01/11Q	24,300,000	EUR	24,311,057	1.47
TOYOTA MOTOR FINANCE FL.R 21-24 29/03Q	2,000,000	EUR	2,003,100	0.12
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 18-24 16/11Q	15,000,000	EUR	15,150,000	0.91
			225,482,222	13.60
Espagne				
BANCO SANTANDER FL.R 23-25 16/01Q	39,200,000	EUR	39,330,144	2.37
BANCO SANTANDER SA FL.R 22-24 05/05Q	12,800,000	EUR	12,841,472	0.77
BBVA FL.R 22-24 11/07Q	4,000,000	EUR	4,010,420	0.24
BBVA FL.R 22-25 26/11Q	27,900,000	EUR	28,268,978	1.71
IBERDROLA FINANZAS FL.R 17-24 20/02Q	4,400,000	EUR	4,402,288	0.27

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
			88,853,302	5.36
Suède				
SKANDINAVISKA ENSKIL FL.R 23-25 13/06Q	30,000,000	EUR	30,086,700	1.82
			30,086,700	1.82
Suisse				
UBS GROUP FUNDING FL.R 19-99 31/07S	57,225,000	USD	51,822,646	3.13
			51,822,646	3.13
Royaume-Uni				
BARCLAYS PLC FL.R 21-26 12/05Q	43,000,000	EUR	43,099,330	2.60
HSBC BK FL.R 23-25 08/03Q	32,000,000	EUR	32,063,520	1.93
LLOYDS BANKING GROUP FL.R 17-24 21/06Q	46,300,000	EUR	46,426,168	2.80
NATIONWIDE BUILDING FL.R 23-25 07/06Q	17,000,000	EUR	17,050,490	1.03
NATWEST MKTS FL.R 22-25 27/08Q	27,000,000	EUR	27,257,580	1.64
NATWEST MKTS FL.R 23-26 13/01Q	16,000,000	EUR	16,129,840	0.97
			182,026,928	10.98
États-Unis d'Amérique				
A AND T FL.R 23-25 06/03Q	19,000,000	EUR	19,040,850	1.15
BANK OF AMERICA CORP FL.R 21-25 24/05Q	14,000,000	EUR	14,062,020	0.85
BANK OF AMERICA CORP FL.R 21-26 22/09Q	38,000,000	EUR	38,181,640	2.30
CATERPILLAR FIN FL.R 23-25 08/12Q	21,700,000	EUR	21,722,134	1.31
FORD MOTOR CREDIT CO FL.R 17-24 01/12Q	17,300,000	EUR	17,352,592	1.05
KRAFT HEINZ FOODS CO FL.R 23-25 09/05Q	30,000,000	EUR	30,037,650	1.81
PROLOGIS EURO FINANCE FL.R 22-24 08/02Q	19,801,000	EUR	19,809,316	1.20
			160,206,202	9.67
Total des obligations à taux variables			1,366,060,320	82.41
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			1,599,690,428	96.51
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
France				
CANDRIAM MONÉTAIRE SICAV Z C	1	EUR	1,532	0.00
			1,532	0.00
Luxembourg				
CANDRIAM MONEY MARKET EURO Z C	55,000	EUR	57,626,252	3.48
			57,626,252	3.48
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			57,627,784	3.48
Total Organismes de placement collectif			57,627,784	3.48
Total du portefeuille-titres			1,657,318,212	99.99
Coût d'acquisition			1,658,367,280	



CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Répartition géographique (en % des actifs nets)

Canada	16.87
France	16.17
Pays-Bas	14.71
Royaume-Uni	10.98
États-Unis d'Amérique	10.16
Luxembourg	6.95
Espagne	5.91
Belgique	4.50
Allemagne	3.79
Suisse	3.66
Italie	2.71
Suède	1.82
Finlande	1.50
Danemark	0.24
	99.99

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	81.23
Fonds d'investissement	4.44
Industrie automobile	3.58
Industrie agro-alimentaire	2.82
Énergie et eau	2.43
Télécommunication	1.65
Immobilier	1.49
Matériaux de construction	1.31
Électrotechnique	0.53
Industrie pharmaceutique	0.50
Restauration, industrie hôtelière	0.01
	99.99



CANDRIAM BONDS Global Government

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Australie				
AUSTRALIA 1.25 20-32 21/05S	5,500,000	AUD	2,759,156	1.30
AUSTRALIA 1.50 19-31 21/06S	150,000	AUD	78,704	0.04
AUSTRALIA 1.75 21-32 21/11S	2,700,000	AUD	1,397,324	0.66
AUSTRALIA 2.25 15-28 21/04S	200,000	AUD	116,761	0.05
AUSTRALIA 2.75 15-27 21/11S	600,000	AUD	359,224	0.17
AUSTRALIA 2.75 17-29 21/11S	500,000	AUD	293,216	0.14
AUSTRALIA 3.00 16-47 21/03S	250,000	AUD	124,866	0.06
AUSTRALIA 3.25 12-29 21/04S	400,000	AUD	242,092	0.11
AUSTRALIA 3.25 13-25 21/04S	500,000	AUD	306,483	0.14
AUSTRALIA 3.25 15-39 21/06S	700,000	AUD	387,389	0.18
AUSTRALIA 4.25 13-26 21/04S	600,000	AUD	375,555	0.18
AUSTRALIA 4.50 13-33 21/04S	1,200,000	AUD	773,281	0.36
			7,214,051	3.39
Autriche				
AUSTRIA 1.85 22-49 23/05A	1,000,000	EUR	817,750	0.38
			817,750	0.38
Belgique				
BELGIUM 0.1000 20-30 22/06A	100,000	EUR	86,719	0.04
BELGIUM 0.80 15-25 22/06A	300,000	EUR	291,943	0.14
BELGIUM 1.00 16-26 22/06A	200,000	EUR	193,644	0.09
BELGIUM 1.25 18-33 22/04A	800,000	EUR	716,468	0.34
BELGIUM 1.4 22-53 22/06A	100,000	EUR	67,048	0.03
BELGIUM 2.15 16-66 22/06A	150,000	EUR	118,947	0.06
BELGIUM 2.75 22-39 22/04A	550,000	EUR	536,921	0.25
BELGIUM OLO 5.50 98-28 28/03A	400,000	EUR	452,330	0.21
EUROPEAN UNION 0.4 21-37 04/02A	300,000	EUR	222,161	0.10
EUROPEAN UNION 2.625 22-48 04/02A	350,000	EUR	325,911	0.15
REGION WALLONNE 3.75 23-39 22/04A	500,000	EUR	524,023	0.25
			3,536,115	1.66
Canada				
CANADA 1.25 21-27 01/03S	600,000	CAD	385,640	0.18
CANADA 1.5 21-31 01/12S	600,000	CAD	365,458	0.17
CANADA 1.50 15-26 01/06S	500,000	CAD	327,096	0.15
CANADA 1.75 21-53 01/12S	500,000	CAD	257,207	0.12
CANADA 2.00 17-28 01/06S	300,000	CAD	196,406	0.09
CANADA 2.25 14-25 01/06S	1,500,000	CAD	1,004,076	0.47
CANADA 2.25 22-29 01/12S	800,000	CAD	525,583	0.25
CANADA 2.75 23-33 01/06S	650,000	CAD	433,295	0.20
CANADA 2.7500 22-24 01/08S	500,000	CAD	339,184	0.16
CANADA 3.50 11-45 01/12S	500,000	CAD	365,749	0.17
CANADA 4.00 08-41 01/06S	100,000	CAD	76,785	0.04
CANADA 5.00 04-37 01/06S	125,000	CAD	103,307	0.05
			4,379,786	2.06
Chili				
CHILE 0.83 19-31 02/07A	400,000	EUR	331,584	0.16
			331,584	0.16
Danemark				
DENMARK 0 22-31 15/11A	1,000,000	DKK	113,742	0.05
DENMARK GOVERNMENT BON 2.25 23-33 15/11A	5,684,211	DKK	763,514	0.36
			877,256	0.41
France				
FRANCE 0.00 19-29 25/11U	600,000	EUR	526,434	0.25
FRANCE 0.00 20-26 25/02U	2,100,000	EUR	1,997,699	0.94
FRANCE 0.5 20-44 25/06A	3,000,000	EUR	1,878,375	0.88

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Global Government

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
FRANCE 0.75 17-28 25/11A	800,000	EUR	746,056	0.35
FRANCE 0.7500 22-28 25/02A	700,000	EUR	659,565	0.31
FRANCE 1.00 16-27 25/05A	1,500,000	EUR	1,439,978	0.68
FRANCE 1.75 16-39 25/06A	2,000,000	EUR	1,739,240	0.82
FRANCE 2.50 13-30 25/05A	650,000	EUR	658,366	0.31
			9,645,713	4.53
Allemagne				
BUNDESREPUBLIK DEUTS 2.30 23-33 15/02A	3,900,000	EUR	4,000,951	1.88
GERMANY 0.00 20-25 10/10U	10,000,000	EUR	9,603,748	4.51
GERMANY 0.00 21-31 15/08U	4,000,000	EUR	3,464,339	1.63
GERMANY 0.00 21-50 15/08U	1,000,000	EUR	559,550	0.26
GERMANY 0.0000 20-30 15/08U	1,550,000	EUR	1,371,843	0.64
GERMANY 1.3 22-27 15/10A	2,000,000	EUR	1,958,050	0.92
GERMANY 1.8 23-53 15/08A	575,000	EUR	519,423	0.24
			21,477,904	10.09
Irlande				
IRELAND 3 23-43 18/10A	500,000	EUR	519,115	0.24
			519,115	0.24
Italie				
BUONI POLIENNAL 1.50 21-45 30/04S	1,800,000	EUR	1,141,542	0.54
CASSA DEPOSITI 1.00 20-30 11/02A	1,000,000	EUR	862,970	0.41
ITALY 0.25 21-28 15/03S	600,000	EUR	538,146	0.25
ITALY 0.95 20-27 15/09S	850,000	EUR	794,878	0.37
ITALY 2.10 19-26 15/07S	1,000,000	EUR	984,080	0.46
ITALY 2.5 18-25 15/11S	900,000	EUR	894,618	0.42
ITALY 2.8 18-28 01/12S	250,000	EUR	248,374	0.12
ITALY 4 22-35 30/04S	2,300,000	EUR	2,352,199	1.10
ITALY 4.50 10-26 01/03S	500,000	EUR	517,515	0.24
ITALY 5.25 98-29 01/11S	500,000	EUR	557,480	0.26
ITALY BTP 6.50 97-27 01/11S	600,000	EUR	679,173	0.32
ITALY BUONI POLIENNALI 4.0 23-31 30/10S	1,900,000	EUR	1,981,881	0.93
			11,552,856	5.43
Japon				
JAPAN 0.005 21-26 20/06S	250,000,000	JPY	1,604,255	0.75
JAPAN 0.4 19-49 20/06S	340,000,000	JPY	1,645,446	0.77
JAPAN 0.5 16-46 20/09S	220,000,000	JPY	1,143,351	0.54
JAPAN 0.5 18-38 20/12S	235,000,000	JPY	1,389,468	0.65
JAPAN 0.6 14-24 20/06S	350,000,000	JPY	2,254,957	1.06
JAPAN 0.6 17-37 20/09S	200,000,000	JPY	1,222,967	0.57
JAPAN 0.7 21-51 20/12S	150,000,000	JPY	763,641	0.36
JAPAN 0.9 17-57 20/03S	100,000,000	JPY	515,001	0.24
JAPAN 1.2 15-35 20/09S	240,000,000	JPY	1,610,882	0.76
JAPAN 1.6 23-52 20/12S	160,000,000	JPY	1,017,225	0.48
JAPAN 1.7 12-32 20/09S	230,000,000	JPY	1,623,839	0.76
JAPAN 1.8 12-32 20/03S	300,000,000	JPY	2,129,618	1.00
JAPAN 2 05-29 20/12S	70,000,000	JPY	466,937	0.22
JAPAN 2 11-41 20/09S	490,000,000	JPY	3,502,257	1.64
JAPAN 2.1 05-25 20/06S	350,000,000	JPY	2,316,368	1.09
JAPAN 2.1 09-29 20/06S	40,000,000	JPY	282,735	0.13
JAPAN 2.1 10-30 20/12S	400,000,000	JPY	2,877,248	1.35
JAPAN 2.3 05-35 20/03S	180,000,000	JPY	1,348,877	0.63
JAPAN 2.3 06-26 20/09S	120,000,000	JPY	817,623	0.38
JAPAN10 YEAR ISSUE 0.5 23-33 20/03S	190,000,000	JPY	1,212,505	0.57
			29,745,200	13.97
Mexique				
MEXICO 5.75 15-26 05/03S	595,000	MXN	2,935,385	1.38
MEXICO 8.50 09-29 31/05S	365,000	MXN	1,914,783	0.90
			4,850,168	2.28

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Global Government

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Pays-Bas				
NETHERLANDS 0 22-26 15/01A	300,000	EUR	285,902	0.13
NETHERLANDS 0.50 16-26 15/07A	150,000	EUR	143,670	0.07
NETHERLANDS 0.50 19-40 15/01A	1,200,000	EUR	889,488	0.42
NETHERLANDS 0.75 17-27 15/07A	300,000	EUR	286,047	0.13
NETHERLANDS 0.75 18-28 15/07A	250,000	EUR	235,279	0.11
NETHERLANDS 2 22-54 15/01A	50,000	EUR	45,091	0.02
NETHERLANDS 2.75 14-47 15/01A	50,000	EUR	52,358	0.02
NETHERLANDS GOVERNME 3.25 23-44 15/01A	200,000	EUR	222,590	0.10
			2,160,425	1.01
Nouvelle-Zélande				
NEW ZEALAND 4.25 22-34 15/05S	1,300,000	NZD	737,815	0.35
			737,815	0.35
Norvège				
NORWAY 1.25 21-31 17/09A	18,000,000	NOK	1,388,279	0.65
NORWAY 2.125 22-32 18/05A	18,000,000	NOK	1,471,400	0.69
			2,859,679	1.34
Corée du Sud				
REPUBLIQUE SUD COREENN 0.00 21-26 15/10U	400,000	EUR	367,372	0.17
			367,372	0.17
Espagne				
SPAIN 0 22-25 31/05A	250,000	EUR	239,963	0.11
SPAIN 0.00 20-26 31/01U	750,000	EUR	710,100	0.33
SPAIN 0.00 21-27 31/01U	550,000	EUR	509,179	0.24
SPAIN 1 21-42 30/07A	2,600,000	EUR	1,741,467	0.82
SPAIN 1.00 20-50 31/10A	250,000	EUR	140,801	0.07
SPAIN 1.25 20-30 31/10A	500,000	EUR	455,180	0.21
SPAIN 1.30 16-26 31/10A	700,000	EUR	676,687	0.32
SPAIN 1.40 18-28 30/07A	600,000	EUR	570,993	0.27
SPAIN 1.45 17-27 31/10A	500,000	EUR	480,963	0.23
SPAIN 1.45 19-29 30/04A	500,000	EUR	472,660	0.22
SPAIN 1.95 15-30 30/07A	450,000	EUR	430,592	0.20
SPAIN 2.55 22-32 31/10A	350,000	EUR	341,268	0.16
SPAIN 5.15 13-44 31/10A	200,000	EUR	248,744	0.12
			7,018,597	3.30
Suède				
SWEDEN 0.125 20-49 12/05A	1,000,000	SEK	78,560	0.04
SWEDEN 0.50 20-45 24/11A	300,000	SEK	19,047	0.01
SWEDEN 0.75 17-29 12/11A	1,000,000	SEK	83,778	0.04
SWEDEN 1.00 14-26 12/11A	1,000,000	SEK	86,719	0.04
SWEDEN 2.50 13-25 12/05A	1,000,000	SEK	89,374	0.04
SWEDEN 3.50 09-39 30/03A	500,000	SEK	52,534	0.02
			410,012	0.19
Royaume-Uni				
GRANDE BRETAGNE 1.625 18-71 22/10S	1,050,000	GBP	627,849	0.29
UK TSY 1.625 18-28 22/10S	400,000	GBP	427,458	0.20
UNITED KINGDOM 0.1250 20-26 30/01S	500,000	GBP	536,729	0.25
UNITED KINGDOM 0.375 21-26 22/10S	700,000	GBP	740,556	0.35
UNITED KINGDOM 0.875 19-29 22/10S	500,000	GBP	503,946	0.24
UNITED KINGDOM 0.8750 21-33 31/07S	2,700,000	GBP	2,440,672	1.15
UNITED KINGDOM 1.5000 21-53 31/07S	950,000	GBP	610,996	0.29
UNITED KINGDOM 3.50 14-45 22/01S	950,000	GBP	998,528	0.47
UNITED KINGDOM 3.75 22-38 29/01S	300,000	GBP	339,979	0.16
UNITED KINGDOM 4.25 05-55 07/12S	750,000	GBP	887,013	0.42
UNITED KINGDOM 4.25 06-27 07/12S	500,000	GBP	595,023	0.28
UNITED KINGDOM 4.50 07-42 07/12S	725,000	GBP	881,931	0.41
UNITED KINGDOM 4.75 07-30 07/12S	450,000	GBP	562,307	0.26
UNITED KINGDOM 5.00 01-25 07/03S	1,000,000	GBP	1,164,139	0.55
UNITED KINGDOM 6.00 98-28 07/12S	400,000	GBP	516,584	0.24

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Global Government

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
			11,833,710	5.56
États-Unis d'Amérique				
UNITED STATES 0.375 20-25 30/04S	1,500,000	USD	1,285,467	0.60
UNITED STATES 0.50 21-26 28/02S	3,200,000	USD	2,677,998	1.26
UNITED STATES 0.625 21-26 31/07S	3,500,000	USD	2,902,945	1.36
UNITED STATES 0.75 21-28 31/01S	3,800,000	USD	3,033,922	1.42
UNITED STATES 1.125 21-26 31/10S	4,300,000	USD	3,592,932	1.69
UNITED STATES 1.250 21-28 30/04S	3,000,000	USD	2,432,013	1.14
UNITED STATES 1.375 20-50 15/08S	2,050,000	USD	1,037,213	0.49
UNITED STATES 1.375 21-31 15/11S	2,000,000	USD	1,504,294	0.71
UNITED STATES 1.50 19-24 30/11S	3,500,000	USD	3,073,991	1.44
UNITED STATES 1.875 22-29 28/02S	3,000,000	USD	2,463,521	1.16
UNITED STATES 2.25 22-52 15/02S	3,500,000	USD	2,202,551	1.03
UNITED STATES 2.375 17-27 15/05S	2,500,000	USD	2,150,444	1.01
UNITED STATES 2.375 19-26 30/04S	3,000,000	USD	2,610,662	1.23
UNITED STATES 2.375 22-42 15/02S	1,500,000	USD	1,044,307	0.49
UNITED STATES 2.50 15-45 15/02S	2,000,000	USD	1,373,597	0.65
UNITED STATES 2.50 16-46 15/05S	1,700,000	USD	1,154,813	0.54
UNITED STATES 2.625 19-26 31/01S	2,300,000	USD	2,017,611	0.95
UNITED STATES 2.75 12-42 15/08S	1,500,000	USD	1,103,503	0.52
UNITED STATES 2.875 13-43 15/05S	1,950,000	USD	1,452,620	0.68
UNITED STATES 2.875 22-25 15/06S	2,500,000	USD	2,212,504	1.04
UNITED STATES 3 19-49 15/02S	3,000,000	USD	2,216,130	1.04
UNITED STATES 3.00 17-47 15/02S	2,700,000	USD	2,002,536	0.94
UNITED STATES 3.00 18-25 31/10S	2,000,000	USD	1,769,154	0.83
UNITED STATES 3.00 18-48 15/02S	3,000,000	USD	2,218,038	1.04
UNITED STATES 3.125 22-29 31/08S	3,000,000	USD	2,610,237	1.23
UNITED STATES 3.375 23-33 15/05S	3,300,000	USD	2,869,043	1.35
UNITED STATES 3.5 23-30 31/01S	4,100,000	USD	3,632,421	1.71
UNITED STATES 3.75 11-41 15/08S	1,700,000	USD	1,467,051	0.69
UNITED STATES 3.875 10-40 15/08S	1,400,000	USD	1,237,765	0.58
UNITED STATES 3.875 23-43 15/02S	2,000,000	USD	1,730,045	0.81
UNITED STATES 4 22-42 15/11S	2,200,000	USD	1,939,613	0.91
UNITED STATES 4.125 22-27 30/09S	3,800,000	USD	3,463,250	1.63
UNITED STATES 4.375 22-24 31/10S	2,000,000	USD	1,803,032	0.85
UNITED STATES 5.00 07-37 15/05S	700,000	USD	709,777	0.33
UNITED STATES 5.50 98-28 15/08S	3,900,000	USD	3,775,598	1.77
UNITED STATES TRE NO 3.75 23-30 30/06S	3,875,000	USD	3,478,300	1.63
UNITED STATES TREASU 4.5 23-33 15/11S	400,000	USD	380,352	0.18
UNITED STATES TREASU 4.875 23-28 31/10S	4,800,000	USD	4,536,391	2.13
			83,165,641	39.05
Total des obligations			203,500,749	95.56
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			203,500,749	95.56
Total du portefeuille-titres			203,500,749	95.56
Coût d'acquisition			209,828,232	

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Global Government

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Répartition géographique (en % des actifs nets)

États-Unis d'Amérique	39.05
Japon	13.97
Allemagne	10.09
Royaume-Uni	5.56
Italie	4.43
France	4.53
Australie	3.39
Espagne	3.30
Mexique	2.28
Canada	2.06
Belgique	1.66
Norvège	1.34
Pays-Bas	1.01
Danemark	0.41
Autriche	0.38
Nouvelle-Zélande	0.35
Irlande	0.24
Suède	0.19
Corée du Sud	0.17
Chili	0.16
	95.56

Répartition économique (en % des actifs nets)

Obligations d'États, Provinces et communes	94.80
Banques et autres institutions financières	0.51
Organisations supranationales	0.26
	95.56



CANDRIAM BONDS Global High Yield

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Bermudes				
CARNIVAL HOLDINGS BER 10.37522/28 01/05S	15,000,000	USD	14,779,600	2.18
NCL CORPORATION 8.1250 23-29 15/01S	5,000,000	USD	4,728,113	0.70
			19,507,713	2.88
Canada				
NOVELIS CORP 3.25 21-26 11/08S	7,500,000	USD	6,391,608	0.94
			6,391,608	0.94
France				
BANIJAY ENTERTAINMEN 8.125 23-29 01/05S	8,000,000	USD	7,456,009	1.10
CROWN EUROPEAN HLDG 2.625 16-24 30/09S9S	6,213,000	EUR	6,140,836	0.91
ILIAD SA 5.375 23-29 15/02A	7,000,000	EUR	7,196,700	1.06
			20,793,545	3.07
Allemagne				
NIDDA HEALTHCARE HOLDI 7.5 22-26 21/08S	7,000,000	EUR	7,201,166	1.06
			7,201,166	1.06
Irlande				
JAZZ SECURITIES DAC 4.375 21-29 15/01S	13,284,000	USD	11,200,755	1.65
			11,200,755	1.65
Israël				
TEVA PHARMACEUTICAL I 4.375 21-30 09/05S	17,500,000	EUR	16,394,349	2.42
			16,394,349	2.42
Italie				
TELECOM ITALIA SPA 5.303 14-24 30/05S	17,764,000	USD	16,005,852	2.36
			16,005,852	2.36
Jersey				
ADIANT GLOBAL HLDG 7.00 23-28 15/04S	6,730,000	USD	6,297,358	0.93
			6,297,358	0.93
Libéria				
ROYA CARIBBEAN CRUI 11.625 22-27 15/08S	10,000,000	USD	9,850,803	1.45
ROYAL CARIBBEAN CRUISE 8.25 22-29 15/01S	10,000,000	USD	9,620,215	1.42
			19,471,018	2.87
Luxembourg				
PICASSO FINANCE SUB 6.125 20-25 15/06S	5,000,000	USD	4,535,237	0.67
TELECOM ITALIA CAP 6.375 04-33 15/11S	4,000,000	USD	3,541,782	0.52
TELENET FIN LUX NOTES 5.5 17-28 01/03S	9,800,000	USD	8,294,935	1.22
TEVA PHARMA 3.15 16-26 01/10S	4,600,000	USD	3,855,645	0.57
			20,227,599	2.98
Pays-Bas				
AXALTA COATING SYST 4.75 20-27 15/06S06S	3,613,000	USD	3,178,412	0.47
AXALTA COATING SYSTE 7.25 23-31 15/02S	3,000,000	USD	2,848,141	0.42
ENERGIZER GAMMA ACQU 3.5 21-29 23/06S	8,000,000	EUR	6,862,458	1.01
IBERDROLA INTL BV FL.R 20-XX 28/04A	4,000,000	EUR	3,774,740	0.56
REPSOL INTL FINANCE 2.5000 21-XX 22/03A	6,000,000	EUR	5,624,340	0.83
			22,288,091	3.29
Pologne				
CANPACK SA/EASTERN P 3.125 20-25 26/10S	5,820,000	USD	4,992,126	0.74
			4,992,126	0.74
Suède				
VERISURE MIDHOLDING 5.25 21-29 25/01S	3,000,000	EUR	2,857,500	0.42
			2,857,500	0.42
Royaume-Uni				
ROLLS-ROYCE PLC 3.625 15-25 14/10S	15,140,000	USD	13,164,324	1.94
ROLLS-ROYCE PLC 5.7500 20-27 15/10S	5,400,000	USD	4,896,825	0.72
VMED O2 UK FIN I PLC 4.5 21-31 15/07SS	5,000,000	GBP	4,975,985	0.73
VMED O2 UK FINA 4.7500 21-31 15/07S	5,000,000	USD	4,040,221	0.60
VMED O2 UK FINANCING 4.0 20-29 31/01S	11,587,000	GBP	11,816,988	1.74
			38,894,343	5.74

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Global High Yield

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
États-Unis d'Amérique				
ALBERTSONS COMPANIES 3.25 20-26 31/08S	14,874,000	USD	12,704,210	1.87
ALBERTSONS COS 7.5 19-26 05/02S	2,500,000	USD	2,305,205	0.34
ARAMARK SERVICES INC 5 17-25 01/04S1/04S	7,520,000	USD	6,756,953	1.00
AVANTOR FUNDING INC 2.625 20-25 06/11S	3,000,000	EUR	2,930,280	0.43
BATH&BODY WORKS INC 6.75 16-36 01/07S	4,000,000	USD	3,643,927	0.54
BERRY GLOBAL INC 4.875 19-26 15/07S	7,500,000	USD	6,687,231	0.99
BTH & BDY WRKS 9.375 20-25 01/07S	9,825,000	USD	9,389,984	1.38
CANPACK SA/CANP 3.8750 21-29 15/11S	2,000,000	USD	1,551,841	0.23
CARNIVAL CORP 4 21-28 01/08S	8,000,000	USD	6,733,267	0.99
CATALENT PHARMA 2.375 20-28 01/03S	7,445,000	EUR	6,467,844	0.95
CCO HLDG LLC/CAPITAL 4.50 21-33 01/06S	8,000,000	USD	6,127,825	0.90
CCO HOLD 4.75 22-32 01/02S	15,000,000	USD	11,976,101	1.77
CHART INDUSTRIE 7.5000 22-30 01/01S	10,000,000	USD	9,462,246	1.40
CHENIERE ENERGY INC 4.625 21-28 15/04S	8,410,000	USD	7,427,279	1.10
COTY INC 5.0000 21-26 15/04S	6,959,000	USD	6,200,210	0.91
COTY/HFC PRESTI 4.7500 21-29 15/01S	6,000,000	USD	5,180,700	0.76
IQVIA INC 5.700 23-28 05/15S	4,750,000	USD	4,386,800	0.65
IQVIA INC 6.25 23-29 01/02S	6,142,000	USD	5,807,308	0.86
IRON MOUNTAIN 3.875 17-25 15/11S	5,735,000	GBP	6,355,368	0.94
KINETIK HOLDINGS LP 6.625 23-28 15/12S	17,500,000	USD	16,171,947	2.38
MACYS RET HLDG INC 4.50 14-34 15/12S	5,000,000	USD	3,668,093	0.54
MACY'S RETAIL H 5.8750 22-30 15/03S	5,000,000	USD	4,300,412	0.63
NEXTERA ENERGY 7.2500 23-29 15/01S	8,060,000	USD	7,642,863	1.13
NORTONLIFELOCK INC 6.75 -27 30/09S	10,219,000	USD	9,411,203	1.39
NOVELIS CORP 4.7500 20-30 30/01S	3,500,000	USD	2,979,740	0.44
OWENSBROCKWAY GLASS 7.25 23-31 15/05S	5,000,000	USD	4,589,191	0.68
POST HOLDINGS INC 5.75 17-27 01/03S	7,496,000	USD	6,732,566	0.99
PRIME SECURITY SERVIC 5.75 19-26 15/04S	10,285,000	USD	9,361,086	1.38
SEALED AIR/SEAL 7.2500 23-31 15/02S	10,000,000	USD	9,598,515	1.42
SIRIUS XM RADIO 5.00 17-27 01/08S	15,000,000	USD	13,117,190	1.93
STANDARD INDUSTRIES 2.25 19-26 21/11A	4,000,000	EUR	3,770,000	0.56
STAR PARENT INC9.00 23-30 01/10S	10,000,000	USD	9,540,153	1.41
SUMMIT MATERIAL 7.2500 23-31 15/01S	7,877,000	USD	7,562,676	1.12
TENET HEALTHCARE CORP 4.875 19-26 01/01S	13,516,000	USD	12,097,682	1.78
TENET HEALTHCARE CORP 5.125 19-27 01/11S	5,000,000	USD	4,424,710	0.65
TEVA PHARMACEUTICAL 6.15 06-36 01/02S	6,000,000	USD	5,197,983	0.77
THE ADT CORPORATION 4.875 16-32 15/07S	9,222,000	USD	7,722,137	1.14
TIBCO SOFTWARE 6.5 22-29 31/03S	8,000,000	USD	6,897,683	1.02
VENTURE GLOBAL 9.5000 23-29 01/02S	6,500,000	USD	6,226,484	0.92
VENTURE GLOBAL 9.8750 23-32 01/02S	12,503,000	USD	11,789,809	1.74
WILLIAMS SCOTSMAN 4.6250 20-28 15/08S	4,000,000	USD	3,420,185	0.50
WINDSOR HOLDINGS III 8.5 23-30 15/06S	5,000,000	USD	4,730,132	0.70
ZF NA CAPITAL 6.8750 23-28 14/04S	4,500,000	USD	4,221,437	0.62
ZF NA CAPITAL 7.1250 23-30 14/04S	2,000,000	USD	1,929,650	0.28
			299,198,106	44.12
Total des obligations			511,721,129	75.46
Obligations à taux variables				
France				
ACCOR FL.R 23-XX 11/04A	4,000,000	EUR	4,350,000	0.64
EDF FL.R 14-XX 22/01S	3,800,000	GBP	4,004,263	0.59
EDF FL.R 23-XX 15/12S	4,000,000	USD	4,036,446	0.60
EDF SA FL.R 18-XX 04/10A	10,000,000	EUR	9,941,500	1.47
VEOLIA ENVIRONNEMEN FL.R 23-XX 22/02A	8,000,000	EUR	8,414,600	1.24
			30,746,809	4.53
Italie				
ENEL SPA FL.R 20-XX 10/03A	5,000,000	EUR	4,587,150	0.68

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Global High Yield

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
ENEL SPA FL.R 23-XX 16/07A	10,000,000	EUR	10,658,750	1.57
ENI SPA FL.R 20-XX 13/01A	6,000,000	EUR	5,767,440	0.85
			21,013,340	3.10
Pays-Bas				
ELM BV FL.R 20-XX 03/09A	3,918,000	EUR	3,846,908	0.57
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 23-99 31/12A	13,000,000	EUR	13,866,320	2.04
			17,713,228	2.61
Norvège				
VAR ENERGI A FL.R23-83 15/11A	5,000,000	EUR	5,317,650	0.78
			5,317,650	0.78
Portugal				
ENERGIAS DE PORTUGA FL.R 21-82 14/03A	3,500,000	EUR	3,143,875	0.46
ENERGIAS DE PORTUGAL FL.R 19-79 30/04A	3,000,000	EUR	3,004,725	0.44
ENERGIAS DE PORTUGAL FL.R 23-83 23/04A	6,000,000	EUR	6,225,360	0.92
			12,373,960	1.82
Espagne				
IBERDROLA FINANZAS FL.R 29-XX 25/07A	4,000,000	EUR	4,037,940	0.60
			4,037,940	0.60
Royaume-Uni				
BP CAPITAL MARKETS FL.R 20-XX 22/06A	4,601,000	GBP	4,996,376	0.74
BP CAPITAL MARKETS FL.R 20-XX XX/XXS	12,000,000	USD	10,599,846	1.56
VODAFONE GROUP PLC FL.R 18-78 03/10A	11,357,000	USD	10,256,461	1.51
VODAFONE GROUP PLC FL.R 21-81 04/06S	3,000,000	USD	2,498,066	0.37
VODAFONE GROUP PLC FL.R 21-81 04/06S	7,667,000	USD	5,958,598	0.88
			34,309,347	5.06
Total des obligations à taux variables			125,512,274	18.51
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			637,233,403	93.96
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
France				
CANDRIAM MONÉTAIRE SICAV V C	130	EUR	13,350,814	1.97
			13,350,814	1.97
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			13,350,814	1.97
Total Organismes de placement collectif			13,350,814	1.97
Total du portefeuille-titres			650,584,217	95.93
Coût d'acquisition			637,268,017	



CANDRIAM BONDS Global High Yield

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Répartition géographique (en % des actifs nets)

États-Unis d'Amérique	44.12
Royaume-Uni	10.79
France	9.57
Pays-Bas	5.90
Italie	5.46
Luxembourg	2.98
Bermudes	2.88
Libéria	2.87
Israël	2.42
Portugal	1.82
Irlande	1.65
Allemagne	1.06
Canada	0.94
Jersey	0.93
Norvège	0.78
Pologne	0.74
Espagne	0.60
Suède	0.42
	95.93

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	27.24
Télécommunication	11.77
Énergie et eau	7.97
Soins de santé	6.00
Pétrole	5.39
Restauration, industrie hôtelière	5.20
Industrie pharmaceutique	4.85
Internet et services d'Internet	3.47
Industrie agro-alimentaire	3.21
Industries d'emballage	3.06
Industrie aéronautique et spatiale	2.66
Services divers	2.47
Distribution, commerce de détail	2.46
Fonds d'investissement	1.97
Construction de machines et appareils	1.40
Industrie minière et sidérurgie & chimie	1.38
Matériaux de construction	1.18
Chimie	1.12
Art graphique, maison d'édition	1.10
Transport	0.94
Électrotechnique	0.56
Textile et habillement	0.56
	95.93



CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
France				
FRANCE 0.1 14-25 01/03A	300,000	EUR	347,989	0.56
FRANCE 0.1 20-26 01/03A	725,000	EUR	847,780	1.36
FRANCE TREASURY BILL ZCP 040424	4,000,000	EUR	3,944,729	6.31
			5,140,498	8.22
Allemagne				
GERMANY 0.10 15-26 15/04A	1,100,000	EUR	1,350,868	2.16
			1,350,868	2.16
Japon				
JAPAN 0.10 15-25 10/03S	105,000,000	JPY	749,790	1.20
			749,790	1.20
Total des obligations			7,241,156	11.58
Obligations à taux variables				
Australie				
AUSTRALIA 0.75 17-27 21/11Q	360,000	AUD	268,443	0.43
AUSTRALIA 3 09-25 20/09Q	350,000	AUD	324,094	0.52
			592,537	0.95
Canada				
CANADA 4.25 95-26 01/12S	300,000	CAD	403,320	0.64
			403,320	0.64
France				
FRANCE 0.10 16-28 01/03A	875,000	EUR	1,014,825	1.62
FRANCE 0.25 12-24 25/07A	2,500,000	EUR	3,125,773	5.00
FRANCE 1.85 10-27 25/07A	1,200,000	EUR	1,680,619	2.69
			5,821,217	9.31
Italie				
ITALY 0.65 20-26 15/05SS	500,000	EUR	582,158	0.93
ITALY 1.30 16-28 15/05S	1,100,000	EUR	1,361,219	2.18
ITALY 3.10 11-26 15/09S	500,000	EUR	693,049	1.11
			2,636,426	4.22
Japon				
JAPAN 0.1 18-28 10/03S	75,000,000	JPY	546,212	0.87
JAPAN 0.10 16-26 10/03S	85,000,000	JPY	614,847	0.98
JAPAN 0.10 17-27 10/03S	80,000,000	JPY	594,783	0.95
			1,755,842	2.81
Nouvelle-Zélande				
NEW ZEALAND 2.00 12-25 20/09Q	150,000	NZD	112,548	0.18
			112,548	0.18
Espagne				
SPAIN 0.65 16-27 30/11A	800,000	EUR	985,569	1.58
SPAIN 1.80 13-24 30/11A	600,000	EUR	744,837	1.19
			1,730,406	2.77
Suède				
SWEDEN 0.125 15-26 01/06A	1,550,000	SEK	177,844	0.28
SWEDEN 0.125 16-27 01/12A	1,200,000	SEK	135,416	0.22
SWEDEN 1.00 13-25 01/06A	1,650,000	SEK	191,614	0.31
SWEDEN 3.50 98-28 01/12A	1,000,000	SEK	163,303	0.26
			668,177	1.07
Royaume-Uni				
UK TSY (RPI INDEXED) FL.R 15-26 22/03S	700,000	GBP	1,177,102	1.88
UNITED KINGDOM 0.125 18/28 21/06S	1,000,000	GBP	1,580,971	2.53
UNITED KINGDOM 1.25 06-27 22/11S	800,000	GBP	1,896,438	3.03
			4,654,511	7.44
États-Unis d'Amérique				
UNITED STATES 0.125 16-26 15/07S	2,100,000	USD	2,325,716	3.72
UNITED STATES 0.125 20-25 15/04S	2,000,000	USD	2,080,411	3.33

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
États-Unis d'Amérique				
UNITED STATES 0.125 21-26 15/04S	2,250,000	USD	2,274,874	3.64
UNITED STATES 0.125 21-26 15/10S	3,500,000	USD	3,388,632	5.42
UNITED STATES 0.125 22-27 15/04S	2,300,000	USD	2,132,801	3.41
UNITED STATES 0.25 15-25 15/01S	2,000,000	USD	2,283,485	3.65
UNITED STATES 0.375 17-27 15/01S	2,000,000	USD	2,192,798	3.51
UNITED STATES 0.375 17-27 15/07S	2,050,000	USD	2,218,610	3.55
UNITED STATES 0.50 18-28 15/01S	2,100,000	USD	2,245,109	3.59
UNITED STATES 1.125 23-33 15/10S	1,100,000	USD	974,371	1.56
UNITED STATES 1.375 23-33 15/07S	900,000	USD	801,086	1.28
UNITED STATES 1.625 22-27 15/10S	2,275,000	USD	2,123,122	3.39
UNITED STATES 1.75 08-28 15/01S	1,200,000	USD	1,587,018	2.54
UNITED STATES 2.375 07-27 15/01S	1,400,000	USD	1,951,673	3.12
UNITED STATES 3.625 98-28 15/04S	1,100,000	USD	2,031,319	3.25
US TREASURY INDEXED 0.75 18-28 15/07S	2,100,000	USD	2,232,039	3.57
US TREASURY INDEXED 1.25 23-28 15/04S	2,300,000	USD	2,081,377	3.33
			34,924,441	55.85
Total des obligations à taux variables			53,299,425	85.23
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			60,540,581	96.81
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
France				
CANDRIAM MONÉTAIRE SICAV Z C	1	EUR	1,532	0.00
			1,532	0.00
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			1,532	0.00
Total Organismes de placement collectif			1,532	0.00
Total du portefeuille-titres			60,542,113	96.81
Coût d'acquisition			60,797,918	



CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Répartition géographique (en % des actifs nets)

États-Unis d'Amérique	55.85
France	17.53
Royaume-Uni	7.44
Italie	4.22
Japon	4.01
Espagne	2.77
Allemagne	2.16
Suède	1.07
Australie	0.95
Canada	0.64
Nouvelle-Zélande	0.18
	96.81

Répartition économique (en % des actifs nets)

Obligations d'États, Provinces et communes	96.81
Fonds d'investissement	0.00
	96.81



CANDRIAM BONDS International

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Australie				
AUSTRALIA 1.75 21-32 21/11S	900,000	AUD	465,775	0.47
AUSTRALIA 3.25 15-39 21/06S	500,000	AUD	276,706	0.28
AUSTRALIA NEW ZEA BK 3.652 23-26 20/01A	754,000	EUR	760,262	0.77
MACQUARIE GROUP 4.7471 23-30 23/01A	444,000	EUR	468,880	0.48
			1,971,623	2.01
Autriche				
AUSTRIA 0.00 21-31 20/02U	1,200,000	EUR	1,009,908	1.03
AUSTRIA 0.50 17-27 20/04A	150,000	EUR	141,616	0.14
AUSTRIA 0.9 22-32 20/02A	400,000	EUR	351,984	0.36
AUSTRIA 1.85 22-49 23/05A	122,000	EUR	99,766	0.10
AUSTRIA 2.40 13-34 23/05A	80,000	EUR	78,368	0.08
			1,681,642	1.71
Belgique				
BELGIUM 0.0000 20-27 22/10U	130,000	EUR	119,613	0.12
BELGIUM 0.1000 20-30 22/06A	225,000	EUR	195,118	0.20
BELGIUM 0.80 17-27 22/06A	180,000	EUR	171,455	0.17
BELGIUM 1.7 19-50 22/06A	110,000	EUR	81,969	0.08
BELGIUM 1.90 15-38 22/06A	180,000	EUR	158,807	0.16
EURO UNIO BILL 0.3 20-50 04/11A	175,000	EUR	89,429	0.09
EUROPEAN UNION 0.4 21-37 04/02A	249,000	EUR	184,393	0.19
EUROPEAN UNION 2.0 22-27 04/10A	642,000	EUR	632,701	0.64
PROXIMUS SA 4.125 23-33 17/11A	300,000	EUR	320,418	0.33
PROXIMUS SADP 0.7500 21-36 17/11A	400,000	EUR	290,704	0.30
UCB SA 1.0000 21-28 30/03A	500,000	EUR	446,058	0.45
			2,690,665	2.74
Bulgarie				
BULGARIA GOVERNMENT I 4.875 23-36 13/05A	737,000	EUR	790,967	0.81
			790,967	0.81
Canada				
CANADA 1.50 15-26 01/06S	200,000	CAD	130,838	0.13
CANADA 2.25 22-29 01/12S	1,000,000	CAD	656,979	0.67
CANADA 2.3 19-24 08/09S	480,000	CAD	324,059	0.33
CANADA 2.75 23-33 01/06S	250,000	CAD	166,652	0.17
CANADA 2.8 16-48 02/06S	413,000	CAD	229,880	0.23
CANADA 5 06-38 01/12S	248,000	CAD	190,073	0.19
CANADA 5 09-41 01/12S	302,000	CAD	232,642	0.24
DAIMLER CANADA FINAN 3.0 22-27 23/02A	552,000	EUR	553,187	0.56
NATL BANK OF CANADA 3.75 23-28 25/01A	660,000	EUR	668,636	0.68
			3,152,946	3.21
Chili				
CHILE 0.83 19-31 02/07A	300,000	EUR	248,688	0.25
			248,688	0.25
République tchèque				
CZECH REPUBLIC 1.75 21-32 23/06A	5,280,000	CZK	184,216	0.19
			184,216	0.19
Danemark				
CARLSBERG BREWERIES 3.50 23-26 26/11A	449,000	EUR	455,001	0.46
DENMARK GOVERNMENT BON 2.25 23-33 15/11A	2,842,105	DKK	381,757	0.39
			836,758	0.85
Estonie				
ESTONIA 0.125 20-30 10/06A	185,000	EUR	154,092	0.16
			154,092	0.16
Finlande				
FINLAND 0.125 21-31 15/09A	300,000	EUR	251,537	0.26
NOKIA OYJ 2.00 19-26 11/03A	100,000	EUR	96,558	0.10

The accompanying notes form an integral part of the financial statements.
Any differences in the percentage of Net Assets are the result of roundings.



CANDRIAM BONDS International

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Finlande				
OP CORPORATE BA 0.6250 22-27 27/07A	303,000	EUR	275,574	0.28
			623,669	0.63
France				
ARKEMA 3.5 23-31 23/01A	400,000	EUR	401,298	0.41
ARVAL SERVICE LEASE 4.75 22-27 22/05A	500,000	EUR	519,593	0.53
BFCM EMTN 4.00 22-29 21/11A	500,000	EUR	518,338	0.53
BNP PARIBAS 4.40 18-28 14/08S	700,000	USD	618,318	0.63
BNP PARIBAS FL.R 19-27 23/01A	500,000	EUR	486,115	0.49
CA 4.0 23-33 18/01A	200,000	EUR	210,621	0.21
CAISSE D'AMORT 1.0000 20-30 21/10S	1,000,000	USD	737,840	0.75
CAPGEMINI SE 1.125 20-30 23/06A	400,000	EUR	357,568	0.36
DANONE 3.47 23-31 22/05A	800,000	EUR	823,020	0.84
ENGIE SA 3.625 23-26 06/12A	400,000	EUR	405,822	0.41
FRANCE 0.75 17-28 25/05A	935,818	EUR	878,793	0.89
FRANCE 1.50 18-50 25/05A	425,000	EUR	308,839	0.31
FRANCE 1.75 16-39 25/06A	495,000	EUR	430,462	0.44
GECINA 0.875 22-33 25/01A	200,000	EUR	165,564	0.17
LA BANQUE POSTALE 2.00 18-28 13/07A	400,000	EUR	378,576	0.39
LA POSTE 2.625 22-28 14/09A	500,000	EUR	494,875	0.50
LVMH MOET HENNESSY 3.375 23-25 21/10A	200,000	EUR	201,371	0.21
PRAEMIA HEALTHCARE 375 20-30 17/09A	100,000	EUR	82,564	0.08
SCHNEIDER ELECTRIC S 3.375 23-25 06/04A	200,000	EUR	200,176	0.20
SOCIETE GENERALE SA FL.R 20-28 22/09A	500,000	EUR	454,510	0.46
SOCIETE NATIONA 3.1250 22-27 02/11A	400,000	EUR	405,540	0.41
			9,079,803	9.24
Allemagne				
BUNDESREPUBLIK DEUTS 2.30 23-33 15/02A	100,000	EUR	102,589	0.10
GERMANY 0.00 19-50 15/08U	75,000	EUR	41,774	0.04
HENKEL AG & CO KGAA 2.625 22-27 13/09A	500,000	EUR	497,848	0.51
KFW 0.0100 19-27 05/05A	425,000	EUR	392,913	0.40
KFW 0.875 19-39 04/07A	200,000	EUR	152,147	0.15
KREDITANSTALT FUER W 3.9 22-24 18/01A	3,000,000	PLN	690,205	0.70
VOLKSWAGEN LEASING G 0.25 21-26 12/01A	200,000	EUR	187,624	0.19
VONOVIA SE 0.375 21-27 16/06A	200,000	EUR	179,042	0.18
VONOVIA SE 4.75 22-27 23/05A	100,000	EUR	103,837	0.11
ZF FINANCE GMBH 2 21-27 06/05A	400,000	EUR	370,796	0.38
			2,718,775	2.77
Indonésie				
REPUBLIC OF IND 2.1500 21-31 28/07S	700,000	USD	536,788	0.55
			536,788	0.55
Irlande				
IRELAND 1.35 18-31 18/03A	200,000	EUR	188,189	0.19
SMURFIT KAPPA TSY 0.5000 21-29 22/09A	200,000	EUR	171,446	0.17
			359,635	0.37
Italie				
BUONI POLIENNAL 1.50 21-45 30/04S	315,000	EUR	199,769	0.20
INTESA SANPAOLO 4.00 23-26 19/05A	734,000	EUR	744,959	0.76
ITALY 4 22-35 30/04S	1,101,000	EUR	1,125,987	1.15
ITALY 4.75 13-28 01/09S	300,000	EUR	323,318	0.33
ITALY BUONI POLIENNALI 3.80 23-26 15/04S	250,000	EUR	255,514	0.26
TERNA SPA 0.375 21-29 23/06A	200,000	EUR	173,065	0.18
UNICREDIT SPA 2.569 20-26 22/09S	700,000	USD	596,544	0.61
			3,419,156	3.48
Japon				
JAPAN (30 YEAR) 1.4000 23-53 20/03S	170,000,000	JPY	1,029,605	1.05
JAPAN 0.005 22-24 01/09S	400,000,000	JPY	2,569,965	2.62
JAPAN 0.1 19-24 20/03S	440,000,000	JPY	2,826,948	2.88
JAPAN 0.1 19-24 20/12S	135,000,000	JPY	868,057	0.88

The accompanying notes form an integral part of the financial statements.
Any differences in the percentage of Net Assets are the result of roundings.



CANDRIAM BONDS International

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Japon				
JAPAN 0.10 19-24 20/09S	203,100,000	JPY	1,305,729	1.33
JAPAN 0.3 16-46 20/06S	11,450,000	JPY	56,927	0.06
JAPAN 0.7 18-48 20/06S	35,000,000	JPY	186,240	0.19
JAPAN 1.1 22-42 20/09S	70,000,000	JPY	432,376	0.44
JAPAN 1.6 15-45 20/06S	26,000,000	JPY	171,414	0.17
JAPAN 2.1 04-24 20/12S	104,000,000	JPY	681,581	0.69
			10,128,842	10.31
Luxembourg				
BANQUE EUROP INVEST 0 21-31 14/01A	300,000	EUR	252,291	0.26
DH EUROPE FINANCE II 0.75 19-31 18/09A	300,000	EUR	253,395	0.26
EMIRATES TELECOM 3.50 14-24 18/06S	300,000	USD	269,150	0.27
EURO FI 1.5 22-25 15/12A	300,000	EUR	293,681	0.30
EURO UNIO BILL 0.00 21-28 02/06U	750,000	EUR	677,108	0.69
EUROP FIN STABILITY 1.25 17-33 24/05A	101,000	EUR	89,542	0.09
EUROPEAN UNION 0.00 21-31 04/07U	300,000	EUR	248,808	0.25
			2,083,975	2.12
Mexique				
MEXICO 1.35 20-27 18/09A	140,000	EUR	131,035	0.13
MEXICO 1.45 21-33 25/10A	250,000	EUR	195,656	0.20
			326,691	0.33
Pays-Bas				
ABN AMRO BANK 3.625 23-26 10/01A	500,000	EUR	503,993	0.51
ASML HOLDING NV 0.625 20-29 07/05A	400,000	EUR	358,364	0.36
DAIMLER TRUCK INTL F 3.875 23-26 19/06A	200,000	EUR	203,532	0.21
EDP FINANCE 0.375 19-26 16/09A	300,000	EUR	279,809	0.28
ENEL FI 4.5 23-43 20/02A	252,000	EUR	260,476	0.27
GSK CAPITAL BV 3.0 22-27 28/11A	349,000	EUR	352,055	0.36
ING GROEP NV 20-26 01/07S	500,000	USD	426,151	0.43
ING GROEP NV 4.55 18-28 02/10S	800,000	USD	715,680	0.73
NETHERLANDS 0.00 20-27 15/01U	230,000	EUR	215,456	0.22
NETHERLANDS 0.00 20-52 15/01U	100,000	EUR	51,485	0.05
NETHERLANDS 0.00 21-31 15/07U	100,000	EUR	84,916	0.09
NETHERLANDS 0.50 19-40 15/01A	210,000	EUR	155,660	0.16
PACCAR FINANCIAL EUR 3.25 22-25 29/11A	252,000	EUR	252,470	0.26
ROCHE FINANCE EUR 3.586 23-36 04/12A	483,000	EUR	511,799	0.52
SANDOZ FINANCE BV 3.97 23-27 17/04A	403,000	EUR	411,342	0.42
SIKA CAPITAL BV 3.75 23-26 03/11A	462,000	EUR	470,073	0.48
STELLANTIS NV 2.75 22-32 01/04A	200,000	EUR	187,396	0.19
TENNET HOLDING BV 1.375 18-28 05/06A	300,000	EUR	287,556	0.29
TOYOTA MOTOR FINANCE 3.375 23-26 13/01A	569,000	EUR	571,211	0.58
			6,299,424	6.41
Nouvelle-Zélande				
NEW ZEALAND 3.50 15-33 14/04S	2,000,000	NZD	1,074,977	1.09
			1,074,977	1.09
Norvège				
NORWAY 1.25 21-31 17/09A	4,000,000	NOK	308,506	0.31
NORWAY 2.125 22-32 18/05A	4,000,000	NOK	326,978	0.33
NORWAY 3.0 23-33 15/08A	5,000,000	NOK	436,101	0.44
			1,071,585	1.09
Portugal				
ENERGIAS DE PORTUGAL 3.875 23-28 26/06A	200,000	EUR	205,799	0.21
PORTUGAL 4.125 17-27 14/04A	1,858	EUR	1,967	0.00
			207,766	0.21
Roumanie				
ROMANIA 2.00 20-32 28/01A	380,000	EUR	294,597	0.30
ROMANIA 3.75 22-34 07/02A	334,000	EUR	288,225	0.29
			582,822	0.59

The accompanying notes form an integral part of the financial statements.
Any differences in the percentage of Net Assets are the result of roundings.



CANDRIAM BONDS International

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Singapour				
PFIZER INVESTMENT EN 4.65 23-25 19/05S	1,000,000	USD	902,784	0.92
			902,784	0.92
Slovaquie				
SLOVAKIA 3.625 23-33 08/06A	290,473	EUR	300,946	0.31
			300,946	0.31
Slovénie				
SLOVENIA 0.125 21-31 01/07A	4,000	EUR	3,296	0.00
			3,296	0.00
Corée du Sud				
REPUBLIQUE SUD COREENN 0.00 21-26 15/10U	300,000	EUR	275,529	0.28
			275,529	0.28
Espagne				
BANCO BILBAO VIZCAYA 0.75 20-25 04/06A	300,000	EUR	289,211	0.29
BANCO SANTANDER 3.875 23-28 16/01A	700,000	EUR	717,206	0.73
IBERDROLA FINANZAS 3.375 22-32 22/11A	200,000	EUR	204,379	0.21
RED ELECTRICA FIN 0.375 20-28 24/07A	200,000	EUR	181,279	0.18
SPAIN 0.00 21-28 31/01U	525,000	EUR	474,374	0.48
SPAIN 0.1 21-31 30/04A	318,000	EUR	262,997	0.27
SPAIN 1 21-42 30/07A	458,000	EUR	306,766	0.31
SPAIN 1.00 20-50 31/10A	194,000	EUR	109,262	0.11
SPAIN 5.90 11-26 30/07A	500,000	EUR	540,455	0.55
			3,085,929	3.14
Suède				
SKANDINAVISKA ENSKIL 4.375 23-28 06/11A	375,000	EUR	389,376	0.40
SWEDEN 0.1250 20-30 09/09A	1,200,000	SEK	95,664	0.10
VOLVO TREASURY AB 3.625 23-27 25/05A	388,000	EUR	395,000	0.40
			880,040	0.90
Suisse				
SWITZERLAND 2.50 06-36 08/03A	260,000	CHF	340,738	0.35
			340,738	0.35
Émirats Arabes Unis				
EMIRATES TELECO 0.3750 21-28 17/05A	150,000	EUR	132,068	0.13
			132,068	0.13
Royaume-Uni				
BRITISH TELECOM 1.75 16-26 10/03A	200,000	EUR	194,194	0.20
EUROPEAN BANK FOR RE 4.25 21-28 07/02A	16,000,000,000	IDR	882,313	0.90
UK TREASURY GILT 1.75 16-37 07/09S	240,000	GBP	214,917	0.22
UNITED KINGDOM 0.500 21-29 31/01S	200,000	GBP	200,415	0.20
UNITED KINGDOM 0.8750 21-33 31/07S	394,000	GBP	356,157	0.36
UNITED KINGDOM 1.50 16-26 22/07S	300,000	GBP	329,222	0.34
UNITED KINGDOM 1.50 16-47 22/07S	440,000	GBP	308,043	0.31
UNITED KINGDOM 3.25 12-44 22/01S	180,000	GBP	182,987	0.19
UNITED KINGDOM 3.25 23-33 31/01S	150,000	GBP	169,364	0.17
UNITED KINGDOM 4.25 00-32 07/06S	200,000	GBP	244,392	0.25
UNITED KINGDOM 4.50 07-42 07/12S	355,000	GBP	431,842	0.44
UNITED KINGDOM 4.75 07-30 07/12S	350,000	GBP	437,349	0.45
			3,951,195	4.02
États-Unis d'Amérique				
AMERICAN EXPRES 3.3000 22-27 03/05S	800,000	USD	692,965	0.71
ANZ NEW ZEALAND INTL 0.895 22-27 23/03A	797,000	EUR	749,539	0.76
AT&T INC 2.55 21-33 01/12S	440,000	USD	325,394	0.33
AVANTOR FUNDING INC 2.625 20-25 06/11S	500,000	EUR	490,362	0.50
CISCO SYSTEMS I 2.5000 16-26 20/09S	1,316,000	USD	1,136,789	1.16
EDP FINANCE 3.625 17-24 15/07S	400,000	USD	358,883	0.37
ELI LILLY & CO 3.3750 19-29 15/03S	900,000	USD	784,389	0.80
EQUINIX INC 1.5500 20-28 15/03S	600,000	USD	478,077	0.49
GENERAL MILLS INC 3.907 23-29 13/04A	100,000	EUR	103,365	0.11
HOME DEPOT INC 5.875 06-36 16/12S	400,000	USD	405,385	0.41

The accompanying notes form an integral part of the financial statements.
Any differences in the percentage of Net Assets are the result of roundings.



CANDRIAM BONDS International

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
États-Unis d'Amérique				
IBM CORP 3.6250 23-31 06/02A	599,000	EUR	618,806	0.63
INTEL CORP 2.45 19-29 15/11S	800,000	USD	652,681	0.66
INTER-AM.DEV.BK TR.4 6.75 97-27 15/07S	100,000	USD	97,339	0.10
INTL BK FOR RECONS 0.0 22-52 30/09U	100,000,000	MXN	432,038	0.44
INTL FIN CORP 6.30 14-24 25/11S	40,000,000	INR	433,228	0.44
IQVIA INC 1.75 21-26 03/03S	500,000	EUR	481,715	0.49
KELLANOVA 3.25 16-26 01/04S	800,000	USD	701,862	0.71
MANPOWERGROUP INC 1.75 18-26 22/06A	400,000	EUR	387,512	0.39
METLIFE INC 4.55 20-30 23/03S	300,000	USD	273,594	0.28
MEXICO 4.125 16-26 21/01S	500,000	USD	449,898	0.46
NETFLIX INC 3.8750 19-29 15/11S	300,000	EUR	310,453	0.32
PEPSI 0.7500 19-27 18/03A	500,000	EUR	470,020	0.48
PEPSI 3.50 15-25 17/07S	1,116,000	USD	994,482	1.01
PROCTER & GAMBL 0.3500 21-30 05/05A	300,000	EUR	258,843	0.26
RELAX CAPITAL INC 4.00 19-29 18/03S	500,000	USD	444,650	0.45
SIEMENS FINANCIERING 3.25 15-25 27/05S	500,000	USD	443,025	0.45
SOCIETE GENERALE 4.75 18-28 14/09S	500,000	USD	446,793	0.45
STARBUCKS CORP 3.55 19-29 15/08S	500,000	USD	436,686	0.44
STRYKER 3.375 23-28 11/12A	211,000	EUR	214,000	0.22
TELEFONICA EUROPE BV 8.25 00-30 15/09S	500,000	USD	531,098	0.54
THERMO FISHER SCIENT 0.50 19-28 01/03A	300,000	EUR	273,003	0.28
TOYOTA MOTOR CREDIT 0.8 20-25 16/10S	207,000	USD	175,341	0.18
UNITED STATES 0.3750 20-27 30/09S	470,000	USD	373,354	0.38
UNITED STATES 1.25 21-28 30/06S	1,000,000	USD	807,559	0.82
UNITED STATES 2.50 15-45 15/02S	826,900	USD	567,913	0.58
UNITED STATES 2.50 16-46 15/02S	448,400	USD	305,201	0.31
UNITED STATES 2.75 22-32 15/08S	600,000	USD	497,754	0.51
UNITED STATES 2.875 13-43 15/05S	855,600	USD	637,365	0.65
UNITED STATES 3.00 14-44 15/11S	958,500	USD	719,577	0.73
UNITED STATES 3.375 22-42 15/08S	70,000	USD	56,621	0.06
UNITED STATES 4.375 10-40 15/05S	1,066,500	USD	1,004,083	1.02
UNITED STATES 4.50 06-36 15/02S	150,000	USD	145,051	0.15
UNITED STATES 6.25 99-30 15/05S	126,500	USD	129,555	0.13
UNITED STATES TREASU 4.125 23-28 31/07S	4,000,000	USD	3,659,105	3.73
UNITED STATES TREASU 4.625 23-28 30/09S	200,000	USD	186,930	0.19
VERIZON COMM 4.329 18-28 21/09S	800,000	USD	716,430	0.73
VW GROUP OF AMER FIN 1.25 20-25 24/11S	582,000	USD	489,551	0.50
ZIMMER BIOMET HOLDINGS 3.25 23-28 01/12S	250,000	USD	233,109	0.24
			25,581,373	26.04
Total des obligations			85,679,403	87.23
Obligations à taux variables				
Australie				
AUSTRALIA NEW ZEA BK FL.R 23-33 03/02A	202,000	EUR	208,360	0.21
			208,360	0.21
Belgique				
KBC GROUPE SA FL.R 20-26 10/09A	500,000	EUR	471,755	0.48
			471,755	0.48
Canada				
TORONTO DOMINION BANK FL.R 23-25 20/01Q	500,000	EUR	501,145	0.51
			501,145	0.51
Danemark				
JYSKE BANK DNK FL.R 21-26 02/09A	500,000	EUR	469,860	0.48
			469,860	0.48
Finlande				
NORDEA BANK ABP FL.R 23-34 23/02A	126,000	EUR	131,022	0.13
			131,022	0.13

The accompanying notes form an integral part of the financial statements.
Any differences in the percentage of Net Assets are the result of roundings.



CANDRIAM BONDS International

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
France				
CNP ASSURANCES FL.R 23-52 18/07A	200,000	EUR	207,429	0.21
CREDIT AGRICOLE SA FL.R 20-30 05/06A	700,000	EUR	676,921	0.69
ORANGE SA FL.R 01-31 01/03S	500,000	USD	559,858	0.57
			1,444,208	1.47
Allemagne				
ALLIANZ SE FL.R 20-XX 30/04A	200,000	USD	161,113	0.16
CMZB FRANCFORT FL.R 23-30 18/01A	300,000	EUR	314,538	0.32
			475,651	0.48
Irlande				
BANK OF IRELAND GRP FL.R 23-28 16/07A	218,000	EUR	228,196	0.23
			228,196	0.23
Italie				
INTESA SANPAOLO FL.R 23-34 20/02A	255,000	EUR	269,765	0.27
			269,765	0.27
Portugal				
ENERGIAS DE PORTUGAL FL.R 23-83 23/04A	100,000	EUR	104,003	0.11
			104,003	0.11
Espagne				
BANCO DE SABADELL SA FL.R 22-26 24/03A	200,000	EUR	196,153	0.20
BBVA FL.R 23-31 13/01A	200,000	EUR	210,281	0.21
BBVA FL.R 23-XX 21/09Q	200,000	EUR	217,113	0.22
CAIXABANK SA FL.R 22-30 14/11A	400,000	EUR	432,370	0.44
			1,055,917	1.07
Suède				
SWEDBANK AB FL.R 21-27 20/05A	500,000	EUR	462,223	0.47
			462,223	0.47
Total des obligations à taux variables			5,822,105	5.93
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			91,501,508	93.15
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
Luxembourg				
CANDRIAM BONDS EMERGING MARKETS CORPORATE Z - EUR - H C	1,600	EUR	2,556,576	2.60
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND GLOBAL R - EUR - A C	10,125	EUR	883,001	0.90
			3,439,577	3.50
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			3,439,577	3.50
Total Organismes de placement collectif			3,439,577	3.50
Total du portefeuille-titres			94,941,085	96.65
Coût d'acquisition			101,019,370	



CANDRIAM BONDS International

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Répartition géographique (en % des actifs nets)

États-Unis d'Amérique	26.04
France	10.71
Japon	10.31
Pays-Bas	6.41
Luxembourg	5.62
Espagne	4.22
Royaume-Uni	4.02
Italie	3.76
Canada	3.72
Allemagne	3.25
Belgique	3.22
Australie	2.22
Autriche	1.71
Suède	1.37
Danemark	1.33
Nouvelle-Zélande	1.09
Norvège	1.09
Singapour	0.92
Bulgarie	0.81
Finlande	0.77
Irlande	0.60
Roumanie	0.59
Indonésie	0.55
Suisse	0.35
Mexique	0.33
Portugal	0.32
Slovaquie	0.31
Corée du Sud	0.28
Chili	0.25
République tchèque	0.19
Estonie	0.16
Émirats Arabes Unis	0.13
Slovénie	0.00
	96.65

Répartition économique (en % des actifs nets)

Obligations d'États, Provinces et communes	41.03
Banques et autres institutions financières	25.65
Organisations supranationales	4.39
Télécommunication	3.50
Fonds d'investissement	3.50
Industrie agro-alimentaire	3.15
Industrie pharmaceutique	1.99
Articles de bureaux et ordinateurs	1.79
Électronique et semi-conducteurs	1.31
Biens de consommation divers	1.16
Industrie automobile	1.09
Immobilier	1.03
Transport	0.94
Énergie et eau	0.90
Autres	0.75
Services divers	0.71
Internet et services d'Internet	0.68
Assurance	0.65
Soins de santé	0.49
Tabac et boissons alcoolisées	0.46
Restauration, industrie hôtelière	0.44
Chimie	0.41
Distribution, commerce de détail	0.41

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS International

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Répartition économique (en % des actifs nets)

Électrotechnique

0.20

96.65



CANDRIAM BONDS Total Return

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Belgique				
BELFIUS BANQUE SA/NV 3.125 16-26 11/05A	3,000,000	EUR	2,965,440	0.51
BELFIUS SANV 3.875 23-28 12/06A	2,700,000	EUR	2,766,393	0.47
FLUVIUS SYSTEM OPER 3.875 23-31 18/03A	3,000,000	EUR	3,112,140	0.53
KBC GROUPE SA 0.6250 19-25 10/04A	2,000,000	EUR	1,931,940	0.33
			10,775,913	1.84
Bermuda				
NCL CORPORATION 8.1250 23-29 15/01S	1,500,000	USD	1,419,452	0.24
			1,419,452	0.24
Finlande				
NOKIA OYJ 4.375 23-31 21/08A	1,354,000	EUR	1,364,250	0.23
OP CORPORATE BA 0.6250 22-27 27/07A	909,000	EUR	826,722	0.14
			2,190,972	0.37
France				
0473820FRENCH R ZCP 020524	50,000,000	EUR	49,333,013	8.42
0473820FRENCH R ZCP 070224	30,000,000	EUR	29,563,293	5.04
ARKEA PUBLIC SECTOR 3.25 23-31 10/01A	3,000,000	EUR	3,087,315	0.53
ARKEMA 3.5 23-31 23/01A	2,000,000	EUR	2,006,490	0.34
ARVAL SERVICE LEASE 4.75 22-27 22/05A	2,000,000	EUR	2,078,370	0.35
BANQUE FEDERATIVE DU 4.75 23-31 10/11A	3,000,000	EUR	3,187,380	0.54
BFCM 1.875 19-29 18/06A	2,500,000	EUR	2,285,913	0.39
BNP PARIBAS 1.50 17-25 17/11A	1,000,000	EUR	969,975	0.17
BOUYGUES 1.375 16-27 07/06A	2,000,000	EUR	1,906,571	0.33
BPCE 1.625 18-28 31/01A	2,400,000	EUR	2,247,612	0.38
BQ POSTALE 4.0 23-28 03/05A	2,500,000	EUR	2,575,038	0.44
COMPAGNIE DE SAINT GO 2.125 22-28 10/06A	1,500,000	EUR	1,443,458	0.25
DANONE 3.47 23-31 22/05A	3,500,000	EUR	3,600,712	0.61
DANONE SA 3.706 23-29 13/11A	3,200,000	EUR	3,337,695	0.57
ENGIE SPA 4.25 23-43 11/01A	1,200,000	EUR	1,260,012	0.21
FRANCE 0.5 20-44 25/06A	6,000,000	EUR	3,756,749	0.64
FRANCE 2.25 13-24 25/05A	20,000,000	EUR	19,893,399	3.39
ILIAD SA 5.375 23-29 15/02A	500,000	EUR	514,050	0.09
ILIAD SA 5.625 23-30 15/02A	1,100,000	EUR	1,141,036	0.19
LA POSTE 4.00 23-35 12/06A	2,000,000	EUR	2,142,730	0.37
LEGRAND SA 0.375 21-31 06/10A	2,800,000	EUR	2,345,644	0.40
LOXAM SAS 6.375 23-29 31/05S	1,000,000	EUR	1,037,795	0.18
LVMH MOET HENNE 3.5 23-33 07/09A	4,500,000	EUR	4,656,982	0.79
ORANGE SA 0.125 20-29 16/09A	2,000,000	EUR	1,727,270	0.29
ORANGE SA 3.875 23-35 11/09A	2,500,000	EUR	2,665,663	0.45
PERNOD RICARD SA 3.75 23-33 15/09A	2,000,000	EUR	2,086,980	0.36
PICARD GROUPE 3.875 21-26 07/07S	574,000	EUR	560,762	0.10
PRAEMIA HEALTHCARE 375 20-30 17/09A	1,000,000	EUR	825,636	0.14
SOCIETE GENERALE SA 1.125 21-31 30/06A	1,000,000	EUR	920,130	0.16
SOCIETE GENERALE SA 5.625 23-33 02/06A	2,000,000	EUR	2,137,380	0.36
VEOLIA ENVIRONNEMENT 0.8 20-32 15/06A	3,000,000	EUR	2,509,350	0.43
			157,804,403	26.92
Allemagne				
BASF 4.5 23-35 08/03A	2,700,000	EUR	2,942,609	0.50
CONTINENTAL AG 4.0000 23-27 01/03A	2,500,000	EUR	2,558,675	0.44
GERM TREA BILL ZCP 20-03-24	20,000,000	EUR	19,684,260	3.36
GERMANY 0.0000 20-30 15/08U	30,000,000	EUR	26,551,799	4.53
MUENCHENER RUECK FL.R 20-41 26/05A	1,700,000	EUR	1,414,239	0.24
NIDDA HEALTHCARE HOLDI 7.5 22-26 21/08S	1,100,000	EUR	1,135,735	0.19
NOVELIS SHEET INGOT 3.375 21-29 15/04S	452,000	EUR	427,865	0.07
SCHAEFFLER AG 1.8750 19-24 26/03A	4,400,000	EUR	4,374,545	0.75

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Total Return

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Allemagne				
ZF FINANCE GMBH 2.25 21-28 03/05S	500,000	EUR	460,236	0.08
			59,549,963	10.16
Irlande				
JAZZ SECURITIES DAC 4.375 21-29 15/01S	2,000,000	USD	1,687,593	0.29
LINDE PUBLIC LIMITED 3.625 23-34 12/06A	2,800,000	EUR	2,939,202	0.50
			4,626,795	0.79
Italie				
ASSICURAZ GENERALI 2.124 19-30 01/10A	1,500,000	EUR	1,326,015	0.23
INTESA SANPAOLO 0.75 19-24 04/12A	2,000,000	EUR	1,947,131	0.33
ITAL BUON ORDI DEL ZCP 13-09-24	20,000,000	EUR	19,350,390	3.30
ITALY BUONI TES BOT ZCP 140324	20,000,000	EUR	19,683,332	3.36
PIRELLI C 4.25 23-28 18/01A	2,500,000	EUR	2,601,700	0.44
			44,908,568	7.66
Japon				
NIPPON STEEL CORP CV 0.00 21-26 05/10U5/10U	80,000,000	JPY	685,360	0.12
TAKEDA PHARMA 2.25 18-26 21/11A	3,000,000	EUR	2,936,895	0.50
			3,622,255	0.62
Jersey				
ADIANT GLOBAL HLDG 7.00 23-28 15/04S	360,000	USD	337,061	0.06
			337,061	0.06
Libéria				
ROYA CA 9.25 22-29 15/01S	1,500,000	USD	1,461,474	0.25
ROYA CARIBBEAN CRUI 11.625 22-27 15/08S	600,000	USD	591,431	0.10
			2,052,905	0.35
Luxembourg				
BECTON DICKINSON 1.208 19-26 04/06A	2,000,000	EUR	1,911,231	0.33
BECTON DICKINSON EUR 3.553 23-29 13/09A	2,000,000	EUR	2,044,090	0.35
EUROPEAN UNION 0.00 21-31 04/07U	10,500,000	EUR	8,708,279	1.49
LORCA TELECOM BONDCO 4 20-27 30/09S	1,425,000	EUR	1,394,712	0.24
NESTLE FIN 3.5 23-27 13/12A	3,000,000	EUR	3,100,575	0.53
			17,158,887	2.93
Pays-Bas				
ABERTIS FINANCE BV FL.R 20-XX 24/02A	1,000,000	EUR	962,408	0.16
ABN AMRO BANK 0.6 20-27 15/01A	2,000,000	EUR	1,847,330	0.32
AXALTA COATING SYSTE 7.25 23-31 15/02S	1,000,000	USD	950,512	0.16
EDP FINANCE BV 1.875 22-29 21/09A	1,500,000	EUR	1,403,115	0.24
EDP FINANCE BV 3.875 22-30 11/03A	2,000,000	EUR	2,073,191	0.35
ENEL FI 4.5 23-43 20/02A	1,500,000	EUR	1,550,453	0.26
ENEL FINANCE INTL 0.5 21-30 17/06A	2,000,000	EUR	1,679,770	0.29
ING GROUP NV 1.125 18-25 14/02A	2,300,000	EUR	2,240,672	0.38
PROSUS NV 4.0270 20-50 03/08S	1,000,000	USD	595,858	0.10
RABOBANK 1.125 19-31 07/05A	2,000,000	EUR	1,722,270	0.29
RELX FINANCE BV 1.375 16-26 12/05A	3,000,000	EUR	2,900,415	0.49
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 21-XX 12/05A2A	1,400,000	EUR	1,219,714	0.21
VZ SECURED FINA 5.0000 22-32 15/01S	500,000	USD	386,976	0.07
ZF EUROPE FINANCE BV 6.125 23-29 13/03A	1,100,000	EUR	1,172,089	0.20
			20,704,773	3.53
Norvège				
TELENOR AS 4.25 23-35 03/10A	2,000,000	EUR	2,177,040	0.37
			2,177,040	0.37
Espagne				
CELLNEX FINANCE CO SA 1.5 21-28 08/06A	300,000	EUR	275,436	0.05
IBERDROLA FINANZAS 1.25 17-27 13/09A	2,000,000	EUR	1,912,030	0.33
IBERDROLA FINANZAS 3.375 22-32 22/11A	1,000,000	EUR	1,021,895	0.17
IBERDROLA FINANZAS S 0.8 22-27 07/12S	1,000,000	EUR	1,009,760	0.17
SPAI LETR DEL TESO ZCP 06-09-24	15,000,000	EUR	14,643,553	2.50
SPAI LETR DEL TESO ZCP 07-06-24	15,000,000	EUR	14,759,325	2.52
TELEFONICA EMISIONES 1.447 18-27 22/01A	1,500,000	EUR	1,432,620	0.24

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Total Return

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Espagne				
TELEFONICA EMISIONES 1.93 16-31 17/10A	2,000,000	EUR	1,830,160	0.31
			36,884,779	6.29
Suède				
VERISURE HOLDING AB 3.875 20-26 15/07S	1,000,000	EUR	984,305	0.17
VERISURE MIDHOLDING 5.25 21-29 25/01S	500,000	EUR	478,755	0.08
			1,463,060	0.25
Royaume-Uni				
BRITISH TELECOM 4.25 23-33 06/01A	3,000,000	EUR	3,163,920	0.54
LLOYDS BK CORP MKTS 2.375 20-26 09/04A	3,000,000	EUR	2,948,956	0.50
VMED O2 UK FINA 4.7500 21-31 15/07S	500,000	USD	404,599	0.07
WE SODA INVESTMENTS 9.5 23-28 06/10S	500,000	USD	469,873	0.08
			6,987,348	1.19
États-Unis d'Amérique				
ABBVIE INC 0.75 19-27 18/11A	1,500,000	EUR	1,385,730	0.24
AT&T INC 2.35 18-29 05/09A	2,500,000	EUR	2,399,663	0.41
AVANTOR FUNDING INC 2.625 20-25 06/11S	200,000	EUR	196,145	0.03
AVANTOR FUNDING INC 3.875 20-28 15/07S	1,000,000	EUR	981,780	0.17
BANK OF AMERICA CORP FL.R 22-33 27/04A	2,500,000	EUR	2,350,425	0.40
BHARTI AIRTEL LTD 4.375 15-25 10/06S	300,000	USD	267,950	0.05
CATALENT PHARMA 2.375 20-28 01/03S	1,500,000	EUR	1,309,688	0.22
CCO HLDG LLC/CAPITAL 4.25 20-31 01/02S	1,300,000	USD	1,030,038	0.18
CCO HLDG LLC/CAPITAL 4.50 21-33 01/06S	300,000	USD	230,146	0.04
CELLNEX FINANCE 2.0000 21-32 15/09A	100,000	EUR	85,770	0.01
CENTENE CORP 4.2500 19-27 15/12S	544,000	USD	474,907	0.08
CHART INDUSTRIE 7.5000 22-30 01/01S	1,017,000	USD	963,461	0.16
CHART INDUSTRIE 9.5000 22-31 01/01S	300,000	USD	295,207	0.05
CITIGROUP INC 1.25 19-29 10/04A	1,500,000	EUR	1,350,750	0.23
CITIGROUP INC 1.75 15-25 28/01A	2,000,000	EUR	1,957,740	0.33
COTY INC 5.0000 21-26 15/04S	314,000	USD	279,940	0.05
COTY/HFC PRESTI 6.6250 23-30 15/07S	950,000	USD	884,025	0.15
CROWN AMERICAS LLC 5.25 23-30 01/04S	1,200,000	USD	1,071,010	0.18
DARLING INGREDI 6.0000 22-30 15/06S	1,000,000	USD	906,541	0.15
DEXCOM INC 0.25 21-25 15/05S	800,000	USD	756,558	0.13
DIGITAL EURO FINCO 2.5 19-26 16/01A	2,000,000	EUR	1,949,730	0.33
EXP IMP BANK INDI 3.25 20-30 15/01S	600,000	USD	494,948	0.08
FIDELITY NATIONAL INF 0.625 19-25 03/12A	2,500,000	EUR	2,377,525	0.41
GENERAL MOTORS FINANCI 4.5 23-27 22/11A	2,000,000	EUR	2,076,070	0.35
HILTON DOMESTIC 3.620 21-32 15/02S	1,000,000	USD	791,132	0.13
HILTON DOMESTIC 4.0 20-31 01/05S	250,000	USD	207,532	0.04
IQVIA INC 2.25 21-29 03/03S	600,000	EUR	551,288	0.09
IQVIA INC 6.25 23-29 01/02S	500,000	USD	472,754	0.08
IRON MOUNTAIN INC 5.2500 20-30 15/07S	1,500,000	USD	1,294,133	0.22
NEXTERA ENERGY 7.2500 23-29 15/01S	690,000	USD	654,290	0.11
NORTONLIFELOCK INC 6.75 -27 30/09S	1,100,000	USD	1,013,669	0.17
OWENS-BROCKWAY 6.6250 20-27 13/05S	97,000	USD	87,927	0.02
OWENSBROCKWAY GLASS 7.25 23-31 15/05S	900,000	USD	827,073	0.14
POST HOLDINGS INC 5.75 17-27 01/03S	250,000	USD	224,703	0.04
PRIME SECURITY SERVIC 3.375 20-27 31/08S	700,000	USD	587,946	0.10
PRIME SECURITY SERVIC 5.75 19-26 15/04S	500,000	USD	455,370	0.08
PROCTER AND GAMBLE 3.25 23-26 02/08A	3,000,000	EUR	3,032,235	0.52
PROLOGIS 3.00 14-26 02/06A	2,500,000	EUR	2,475,888	0.42
SIRIUS XM RADIO 5.00 17-27 01/08S	1,500,000	USD	1,312,568	0.22
SIRIUS XM RADIO INC 3.875 21-31 01/09S	500,000	USD	387,784	0.07
STANDARD INDUSTRIES 2.25 19-26 21/11A	980,000	EUR	929,735	0.16
STAR PARENT INC 9.00 23-30 01/10S	1,500,000	USD	1,432,720	0.24
SUMMIT MATERIAL 7.2500 23-31 15/01S	1,500,000	USD	1,440,144	0.25
TENET HEALTHCAR 6.7500 23-31 15/05S	700,000	USD	648,450	0.11

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Total Return

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
États-Unis d'Amérique				
TENET HEALTHCARE CORP 5.125 19-27 01/11S	865,000	USD	766,042	0.13
THERMO FISHER SCIENT 1.75 20-27 02/04A	2,000,000	EUR	1,931,360	0.33
UNILEVER CAPITAL 3.4000 23-33 06/06A	2,000,000	EUR	2,063,480	0.35
VERIZON COMM 0.875 19-27 08/04A	3,000,000	EUR	2,807,565	0.48
VERIZON COMM 4.25 22-30 31/10A	1,500,000	EUR	1,592,235	0.27
VIRGIN MEDIA SEC FIN 4.5 20-30 15/08S08S	1,200,000	USD	968,571	0.17
ZF NA CAPITAL 7.1250 23-30 14/04S	511,000	USD	493,565	0.08
ZIGGO BV 4.8750 19-30 15/01S	800,000	USD	646,855	0.11
			56,172,761	9.58
Total des obligations à taux variables			428,836,935	73.17
Obligations convertibles				
Belgique				
GROUPE BRUXELLES CV 2.125 22-25 29/11A	1,200,000	EUR	1,167,738	0.20
SAGERPAR SA CV 0 21-26 01/04U1-26 01/04U	1,300,000	EUR	1,195,883	0.20
			2,363,621	0.40
Bermuda				
JAZZ INVEST I LTD CV 2 20-26 15/06S1/06S	500,000	USD	456,842	0.08
			456,842	0.08
Canada				
SHOPIFY INC CV 0.125 20-25 01/11S	1,300,000	USD	1,110,893	0.19
			1,110,893	0.19
Îles Caïmans				
MEITUAN CV 0.00 21-27 27/04U0 21-27 27/04U	1,000,000	USD	829,507	0.14
SEAGATE HDD CAYMAN 3.5 23-28 01/06S	600,000	USD	655,845	0.11
			1,485,352	0.25
France				
ACCOR SA CV 0.7 20-27 07/12A	20,000	EUR	959,923	0.16
BNP PARIBAS SA CV 0.00 22-25 13/05U5 13/05U	600,000	EUR	721,941	0.12
EDENRED SA CV 0.00 21-28 14/06U	7,000	EUR	463,747	0.08
ELIS SA CV 2.25 22-29 22/09A22-29 22/09A	700,000	EUR	902,195	0.15
SCHNEIDER ELECTRIC CV 0.00 20-26 15/06U	4,200	EUR	822,896	0.14
SPIE CV 2.0 23-28 17/01S	1,000,000	EUR	1,040,520	0.18
WENDEL CV 2.625 23-26 27/03A	1,800,000	EUR	1,755,297	0.30
			6,666,519	1.14
Allemagne				
DEUTSCHE POST AG CV 0.05 17-25 30/06A	1,600,000	EUR	1,567,688	0.27
			1,567,688	0.27
Italie				
PIRELLI AND C SPA CV 0.00 20-25 22/12U	1,000,000	EUR	989,670	0.17
PRYSMIAN SPA CV 0.0 21-26 02/02U	600,000	EUR	663,933	0.11
			1,653,603	0.28
Japon				
DAIFUKU CO LTD CV 0.0 23-28 14/09U	80,000,000	JPY	552,179	0.09
			552,179	0.09
Mexique				
FOME EC CV 2.625 23-26 24/02A	800,000	EUR	800,576	0.14
			800,576	0.14
Pays-Bas				
MONDELEZ INTL HDLG NL CV 0.00 21-24 20/09UU	1,600,000	EUR	1,553,936	0.27
QIAGEN NV CV 1 18-24 13/11S	600,000	USD	558,627	0.10
STMICROELECTRONIC CV 0.0001 17-27 04/08S	800,000	USD	873,956	0.15
			2,986,519	0.51
Espagne				
AMADEUS IT GROUP SA CV 1.5 20-25 09/04S	600,000	EUR	739,893	0.13
CELLNEX TELECOM SA CV 0.75 20-31 20/11AA	800,000	EUR	667,520	0.11

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Total Return

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Royaume-Uni				
BARCLAYS BANK PLC CV 0.00 22-25 24/01U	800,000	EUR	786,844	0.13
			786,844	0.13
États-Unis d'Amérique				
AKAMAI TECHNO CV 0.375 19-27 01/09S	1,000,000	USD	1,012,628	0.17
BENTLEY SYSTEMS INC 0.375 21-27 01/07S	800,000	USD	650,396	0.11
DATADOG INC CV 0.125 20-25 15/06S	600,000	USD	758,711	0.13
FORD MOTOR CO CV 0.00 21-26 15/03U26 15/03U	700,000	USD	631,619	0.11
HALOZYME THERAPEUT CV 22-28 15/08S	600,000	USD	505,599	0.09
JPM CHASE FIN CO LLC CV 0 22-25 14/01U1U	1,200,000	EUR	1,207,884	0.21
JPMORGAN CHASE BANK CV 0 21-24 18/02U	1,000,000	EUR	1,116,450	0.19
MONGODB INC CV 0.25 20-26 14/01S	150,000	USD	268,734	0.05
OKTA INC 0.125 19-25 01/09S	900,000	USD	751,681	0.13
ON SEMICONDUCTOR 0.5 23-29 01/03S	400,000	USD	381,878	0.07
ORMAT TECHNOLOGIES 2.50 22-27 15/07S	400,000	USD	373,487	0.06
SPLUNK INC CV 1.125 18-25 15/09S	600,000	USD	599,297	0.10
TYLER TECHNOLOGIES 0.25 21-26 15/03S	800,000	USD	733,543	0.13
VAIL RESORTS IN CV 0.00 20-26 01/01U	700,000	USD	565,830	0.10
ZSCALER INC CV 0.125 21-25 01/07S	600,000	USD	825,310	0.14
			10,383,047	1.77
Îles Vierges (Royaume-Uni)				
LINK 2019 CB CV 4.5 22-27 12/12Q	9,000,000	HKD	1,071,298	0.18
			1,071,298	0.18
Total des obligations convertibles			33,292,394	5.68
Obligations à taux variables				
Belgique				
KBC GROUPE SA FL.R 17-29 18/09A	2,000,000	EUR	1,950,810	0.33
			1,950,810	0.33
France				
AXA SA FL.R 21-41 07/04A	2,000,000	EUR	1,656,160	0.28
BNP PAR FL.R 23-32 13/11A	5,000,000	EUR	5,310,649	0.91
BNP PARIBAS CARDIF FL.R 14-XX 25/11A	1,700,000	EUR	1,680,544	0.29
BPCE FL.R 23-34 14/06A	1,000,000	EUR	1,065,660	0.18
CNP ASSURANCES FL.R 14-45 05/06A	2,000,000	EUR	1,998,160	0.34
CNP ASSURANCES FL.R 23-52 18/07A	1,900,000	EUR	1,970,576	0.34
CREDIT AGRICOLE SA FL.R 20-30 05/06A	2,000,000	EUR	1,934,060	0.33
CREDIT MUTUEL ARKEA FL.R 17-29 25/10A	2,000,000	EUR	1,948,600	0.33
CREDIT MUTUEL ARKEA FL.R 20-29 11/06A	1,000,000	EUR	908,765	0.16
EDF FL.R 23-XX 15/12S	1,000,000	USD	1,009,111	0.17
ENGIE SA FL.R 19-XX 08/07A	1,500,000	EUR	1,445,760	0.25
VEOLIA ENVIRONNEMEN FL.R 23-XX 22/02A	1,500,000	EUR	1,577,738	0.27
			22,505,783	3.84
Allemagne				
CMZB FRANCFORT FL.R 23-30 18/01A	1,500,000	EUR	1,572,690	0.27
			1,572,690	0.27
Irlande				
AIB GROUP PLC FL.R 23-29 23/07A	1,500,000	EUR	1,549,823	0.26
BANK OF IRELAND GROUP FL.R 23-29 13/11A	2,000,000	EUR	2,080,710	0.36
			3,630,533	0.62
Italie				
ENEL SPA FL.R 23-XX 16/07A	1,296,000	EUR	1,381,374	0.24
INTESA SANPAOLO FL.R 23-34 20/02A	1,365,000	EUR	1,444,035	0.25
			2,825,409	0.48
Pays-Bas				
ABN AMRO BANK NV FL.R 22-33 22/02A	2,400,000	EUR	2,471,988	0.42
NN GROUP NV FL.R 14-XX 15/07A	2,000,000	EUR	1,997,780	0.34
			4,469,768	0.76

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



CANDRIAM BONDS Total Return

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Portugal				
ENERGIAS DE PORTUGAL FL.R 21-81 02/08A	600,000	EUR	560,256	0.10
			560,256	0.10
Espagne				
BANCO BILBAO VIZCAYA FL.R 20-30 16/01A	2,000,000	EUR	1,925,240	0.33
BANCO DE BADELL FL.R 23-29 07/06A	1,500,000	EUR	1,578,405	0.27
BBVA FL.R 23-XX 21/09Q	2,000,000	EUR	2,171,130	0.37
CAIXABANK SA FL.R 22-33 23/02A	1,200,000	EUR	1,267,992	0.22
REDELA CORPORACTION 23-XX 07/08A	700,000	EUR	714,343	0.12
			7,657,110	1.31
Royaume-Uni				
BANCO DE SABADELL FL.R 22-28 10/11A	1,000,000	EUR	1,052,696	0.18
NATWEST GROUP PLC FL.R 23-34 28/02A	2,000,000	EUR	2,108,950	0.36
VODAFONE GROUP PLC FL.R 18-78 03/10A	500,000	USD	451,548	0.08
VODAFONE GROUP PLC FL.R 21-81 04/06S	500,000	USD	417,213	0.07
			4,030,407	0.69
États-Unis d'Amérique				
JPM CHASE FL.R 23-31 13/11A	4,500,000	EUR	4,745,384	0.81
JPMORGAN CHASE CO FL.R 22-30 23/03A	3,500,000	EUR	3,262,525	0.56
MORGAN STANLEY FL.R 23-29 02/03A	3,500,000	EUR	3,637,742	0.62
			11,645,651	1.99
Total des obligations à taux variables			60,848,417	10.38
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			522,977,746	89.23
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
Luxembourg				
CANDRIAM BONDS EMERGING MARKETS CORPORATE Z - EUR - H C	3,400	EUR	5,432,723	0.93
CANDRIAM MONEY MARKET EURO AAA Z C	1	EUR	616	0.00
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND GLOBAL CONVERTIBLE Z C	5,000	EUR	5,284,849	0.90
			10,718,188	1.83
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			10,718,188	1.83
Total Organismes de placement collectif			10,718,188	1.83
Total du portefeuille-titres			533,695,934	91.06
Coût d'acquisition			535,762,425	



CANDRIAM BONDS Total Return

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Répartition géographique (en % des actifs nets)

France	31.90
États-Unis d'Amérique	13.34
Allemagne	10.70
Italie	8.43
Espagne	7.84
Pays-Bas	4.80
Luxembourg	4.76
Belgique	2.57
Royaume-Uni	2.01
Irlande	1.41
Japon	0.71
Finlande	0.37
Norvège	0.37
Libéria	0.35
Bermudes	0.32
Îles Caïman	0.25
Suède	0.25
Canada	0.19
Îles vierges (Royaume-Uni)	0.18
Mexique	0.14
Portugal	0.10
Jersey	0.06
	91.06

Répartition économique (en % des actifs nets)

Obligations d'États, Provinces et communes	37.06
Banques et autres institutions financières	25.34
Télécommunication	4.87
Énergie et eau	2.53
Internet et services d'Internet	2.38
Fonds d'investissement	1.83
Assurance	1.77
Chimie	1.62
Organisations supranationales	1.49
Industrie agro-alimentaire	1.32
Industrie pharmaceutique	1.14
Immobilier	0.97
Textile et habillement	0.95
Restauration, industrie hôtelière	0.85
Industrie automobile	0.85
Matériaux de construction	0.73
Soins de santé	0.69
Électronique et semi-conducteurs	0.66
Services divers	0.62
Transport	0.62
Électrotechnique	0.54
Biens de consommation divers	0.52
Tabac et boissons alcoolisées	0.49
Pneus et caoutchouc	0.44
Construction de machines et appareils	0.31
Biotechnologie	0.18
Industrie minière et sidérurgie & chimie	0.12
Articles de bureaux et ordinateurs	0.11
Divers biens d'équipement	0.07
	91.06

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Options

Au 31 décembre 2023, les positions ouvertes sur options et swaptions sont les suivantes :

CANDRIAM BONDS Euro Corporate

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Valeur d'évaluation (en EUR)	Non réalisé (en EUR)
Swaption achetée					
10,000,000	SWO ITRAXX XOVER M P4.00 BARCIE2D 170124	EUR	0	1,928	(41,072)
10,000,000	SWO ITRAXX XOVER M P4.00 SBILDEFF 200324	EUR	0	26,718	(74,682)
10,000,000	SWO ITRAXX XOVER M P4.00 GSILGB2X 200324	EUR	0	26,718	(53,882)
10,000,000	SWO ITRAXX XOVER M P4.00 BNPAFRPP 200324	EUR	0	26,718	(22,782)
				82,082	(192,418)

CANDRIAM BONDS Total Return

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Valeur d'évaluation (en EUR)	Non réalisé (en EUR)
Options achetées					
730	US 10YR NOTE FEB 108.00 26.01.24 PUT	USD	0	20,651	(353,290)
				20,651	(353,290)

Des contrats d'options et swaptions ont été conclus avec les contreparties suivantes : Barclays Bank PLC - Ireland, BNP Paribas SA, Citigroup Global Markets Europe AG - Germany, Goldman Sachs Intern, J.P. Morgan SE. Veuillez vous référer à la Note 11 concernant les liquidités auprès du courtier se rapportant aux options cotées et à la Note 12 concernant les garanties reçues/constituées pour les options de gré à gré. L'engagement pour les options achetées n'est pas présenté.



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Contrats de change à terme

Au 31 décembre 2023, les contrats de change à terme ouverts sont les suivants :

CANDRIAM BONDS Capital Securities

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
EUR	725,464	GBP	625,000	12/01/2024	Société Générale	4,460
EUR	999,292	USD	1,100,000	16/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	4,067
EUR	369,855	USD	400,000	16/01/2024	Goldman Sachs International London Branch	7,959
EUR	12,935,143	USD	14,000,000	12/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	266,562
EUR	138,847	USD	150,000	12/01/2024	Société Générale	3,112
EUR	91,033	USD	100,000	12/01/2024	Goldman Sachs International London Branch	543
USD	100,000	EUR	92,360	16/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	(1,886)
						284,817

CANDRIAM BONDS Convertible Defensive

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
EUR	10,587,477	HKD	90,000,000	25/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	157,889
EUR	6,084,746	JPY	980,000,000	25/01/2024	UBS Europe SE	(224,214)
EUR	18,341,863	USD	20,000,000	25/01/2024	J.P. Morgan SE	253,982
EUR	13,665,362	USD	15,000,000	25/01/2024	BNP Paribas Paris	99,364
EUR	3,332,710	USD	3,600,000	25/01/2024	UBS Europe SE	76,921
EUR	29,352,159	USD	32,000,000	25/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	411,555
EUR	36,527,145	USD	40,000,000	25/01/2024	Société Générale	351,235
EUR	20,640,301	USD	22,500,000	25/01/2024	Nomura Financial Products & Services	291,440
EUR	8,205,996	USD	9,000,000	25/01/2024	Goldman Sachs International London Branch	66,404
USD	40,000,000	EUR	36,436,622	25/01/2024	BNP Paribas Paris	(260,626)
						1,223,950

CANDRIAM BONDS Credit Alpha

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
EUR	576,828	GBP	500,000	22/01/2024	Société Générale	235
EUR	311,375	JPY	50,000,000	22/01/2024	BNP Paribas Paris	(10,407)
EUR	921,803	USD	1,000,000	22/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	17,296
EUR	11,828,130	USD	13,000,000	22/01/2024	Nomura Financial Products & Services	69,408
EUR	64,137	USD	70,000	19/01/2024	Société Générale	813
USD	1,150,000	EUR	1,050,492	19/01/2024	Société Générale	(10,167)
						67,178

CANDRIAM BONDS Credit Opportunities

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
CHF	2,435,764	EUR	2,581,342	16/01/2024	CACEIS Bank, Lux. Branch	41,019
EUR	1,689	CHF	1,593	16/01/2024	CACEIS Bank, Lux. Branch	(25)
EUR	5,004,677	USD	5,500,000	22/01/2024	UBS Europe SE	29,834
EUR	36,120	USD	39,042	16/01/2024	CACEIS Bank, Lux. Branch	797
USD	6,488,604	EUR	6,001,720	16/01/2024	CACEIS Bank, Lux. Branch	(131,139)
USD	3,000,000	EUR	2,728,715	31/01/2024	Société Générale	(16,209)
						(75,723)



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en USD)
CNH	161,000,000	USD	22,676,216	17/01/2024	BNP Paribas Paris	(41,727)
EUR	6,240,093	USD	6,748,490	16/01/2024	CACEIS Bank, Lux. Branch	148,528
JPY	1,500,000,000	USD	10,644,278	17/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	20,561
PLN	21,000,000	USD	5,293,581	17/01/2024	Nomura Financial Products & Services	45,813
THB	1,050,000,000	USD	30,250,300	17/01/2024	Natixis	552,541
TRY	100,000,000	USD	2,537,090	20/11/2024	UBS Europe SE	6,232
TRY	50,000,000	USD	1,283,777	20/11/2024	Société Générale	(17,175)
TRY	250,000,000	USD	8,391,914	17/01/2024	Société Générale	(39,683)
USD	4,511,764	EUR	4,108,020	16/01/2024	CACEIS Bank, Lux. Branch	(28,710)
USD	16,436,442	EUR	15,000,000	17/01/2024	BNP Paribas Paris	(143,389)
USD	11,856,773	HUF	4,130,000,000	17/01/2024	BNP Paribas Paris	(53,590)
USD	6,950,115	JPY	1,000,000,000	17/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	(159,435)
USD	7,489,884	MXN	130,000,000	17/01/2024	Société Générale	(167,702)
USD	10,411,370	PLN	41,000,000	17/01/2024	Nomura Financial Products & Services	(13,145)
USD	5,370,873	ZAR	100,000,000	17/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	(90,339)
USD	10,743,129	ZAR	200,000,000	17/01/2024	Société Générale	(179,293)
USD	4,662,230	ZAR	90,000,000	02/01/2024	Société Générale	(259,161)
ZAR	90,000,000	USD	4,793,659	02/01/2024	Goldman Sachs International London Branch	127,732
						(291,942)

CANDRIAM BONDS Emerging Markets

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en USD)
EUR	41,140,777	USD	44,501,109	16/01/2024	CACEIS Bank, Lux. Branch	970,764
GBP	319,756	USD	400,829	16/01/2024	CACEIS Bank, Lux. Branch	6,817
USD	1,230,873	EUR	1,123,241	16/01/2024	CACEIS Bank, Lux. Branch	(10,611)
USD	52,557,970	EUR	48,000,000	14/02/2024	Société Générale	(556,604)
						410,366

CANDRIAM BONDS Emerging Markets Corporate

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en USD)
EUR	7,985,991	USD	8,667,174	16/01/2024	CACEIS Bank, Lux. Branch	159,542
GBP	1,562	USD	1,958	16/01/2024	CACEIS Bank, Lux. Branch	34
USD	657,078	EUR	600,000	14/02/2024	Société Générale	(6,854)
						152,722

CANDRIAM BONDS Emerging Markets Total Return

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en USD)
USD	2,299,437	EUR	2,100,000	14/02/2024	BNP Paribas Paris	(24,325)
USD	375,384	MXN	6,500,000	17/01/2024	BNP Paribas Paris	(7,494)
						(31,819)

CANDRIAM BONDS Euro Corporate

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
EUR	24,957,805	USD	27,000,000	12/01/2024	Nomura Financial Products & Services	525,547
USD	1,000,000	EUR	923,623	16/01/2024	Nomura Financial Products & Services	(18,881)
						506,666

CANDRIAM BONDS Euro High Yield

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
CHF	8,047,743	EUR	8,528,594	16/01/2024	CACEIS Bank, Lux. Branch	135,663
EUR	15,229,498	GBP	13,200,000	22/01/2024	UBS Europe SE	7,438
EUR	63,691,092	USD	70,000,000	22/01/2024	Nomura Financial Products & Services	374,899
EUR	353,569	USD	389,611	16/01/2024	CACEIS Bank, Lux. Branch	1,068
GBP	821,074	EUR	951,804	16/01/2024	CACEIS Bank, Lux. Branch	(4,744)
USD	35,767,317	EUR	33,083,775	16/01/2024	CACEIS Bank, Lux. Branch	(723,209)
						(208,885)



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Contrats de change à terme (suite)

CANDRIAM BONDS Euro Short Term

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
EUR	924,291	USD	1,000,000	17/01/2024	Société Générale	19,589
						19,589

CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
EUR	3,063,414	SEK	34,221,974	16/01/2024	CACEIS Bank, Lux. Branch	(10,689)
EUR	53,856,748	USD	58,650,000	31/01/2024	UBS Europe SE	827,852
EUR	23,571,383	USD	25,300,000	23/01/2024	BNP Paribas Paris	688,558
SEK	2,944,399,224	EUR	261,298,048	16/01/2024	CACEIS Bank, Lux. Branch	3,192,413
						4,698,134

CANDRIAM BONDS Global Government

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
AUD	300,000	EUR	178,648	17/01/2024	UBS Europe SE	6,646
AUD	1,830	EUR	1,091	09/01/2024	BNP Paribas Paris	39
AUD	6,810,000	NZD	7,289,914	17/01/2024	UBS Europe SE	30,127
CAD	1,820	EUR	1,232	09/01/2024	Société Générale	17
EUR	1,000	AUD	1,620	09/01/2024	BNP Paribas Paris	(1)
EUR	1,099,932	AUD	1,840,456	09/01/2024	UBS Europe SE	(36,879)
EUR	2,290	AUD	3,725	09/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	(11)
EUR	359	AUD	600	09/01/2024	Société Générale	(11)
EUR	32,999	AUD	55,500	09/01/2024	Nomura Financial Products & Services	(1,283)
EUR	1,328,725	CAD	1,958,940	09/01/2024	UBS Europe SE	(15,938)
EUR	2,120	CAD	3,100	09/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	(8)
EUR	1,725	CAD	2,525	09/01/2024	Natixis	(8)
EUR	466	CAD	700	09/01/2024	Société Générale	(14)
EUR	78,840	CAD	117,310	09/01/2024	Nomura Financial Products & Services	(1,684)
EUR	335,403	DKK	2,500,000	17/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	(21)
EUR	50,617	GBP	44,000	09/01/2024	BNP Paribas Paris	(147)
EUR	349	GBP	300	09/01/2024	UBS Europe SE	3
EUR	9,634	GBP	8,350	09/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	0
EUR	3,922,654	GBP	3,434,925	09/01/2024	Société Générale	(40,350)
EUR	290,629	GBP	253,645	09/01/2024	Nomura Financial Products & Services	(2,010)
EUR	548	JPY	88,000	09/01/2024	BNP Paribas Paris	(18)
EUR	12,757,529	JPY	2,029,707,321	09/01/2024	UBS Europe SE	(286,333)
EUR	508,271	JPY	80,055,000	09/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	(6,205)
EUR	13,158	JPY	2,050,000	09/01/2024	Natixis	(16)
EUR	3,913	JPY	630,000	09/01/2024	Société Générale	(136)
EUR	144,837	JPY	23,270,000	09/01/2024	Nomura Financial Products & Services	(4,706)
EUR	509,511	NOK	6,000,000	17/01/2024	Société Générale	(25,211)
EUR	113,825	NZD	200,000	17/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	(745)
EUR	202	SEK	2,250	09/01/2024	BNP Paribas Paris	0
EUR	220	SEK	2,600	09/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	(14)
EUR	95,295	SEK	1,126,983	09/01/2024	Société Générale	(5,939)
EUR	594,778	USD	650,000	17/01/2024	BNP Paribas Paris	6,718
EUR	3,081,451	USD	3,300,000	17/01/2024	UBS Europe SE	95,954
EUR	595,500	USD	650,000	17/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	7,441
EUR	454,791	USD	500,000	17/01/2024	Nomura Financial Products & Services	2,435
EUR	33,579,409	USD	35,878,205	09/01/2024	J.P. Morgan SE	1,109,156
EUR	318,328	USD	343,000	09/01/2024	BNP Paribas Paris	7,907
EUR	16,092	USD	17,775	09/01/2024	UBS Europe SE	5
EUR	802,949	USD	887,400	09/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	(167)
EUR	780,443	USD	841,535	09/01/2024	Société Générale	18,840
EUR	2,096,586	USD	2,281,525	09/01/2024	Nomura Financial Products & Services	31,766
GBP	200,000	EUR	230,781	17/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	(101)
GBP	160,000	EUR	184,920	17/01/2024	Nomura Financial Products & Services	(377)



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Contrats de change à terme (suite)

CANDRIAM BONDS Global Government (suite)

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
GBP	3,300	EUR	3,774	09/01/2024	BNP Paribas Paris	33
GBP	60,000	EUR	69,441	09/01/2024	Société Générale	(217)
GBP	400,000	USD	488,266	17/01/2024	Société Générale	19,630
JPY	120,000,000	EUR	737,870	17/01/2024	UBS Europe SE	33,965
JPY	125,000,000	EUR	795,950	17/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	8,092
JPY	40,000,000	EUR	249,198	17/01/2024	Nomura Financial Products & Services	8,086
JPY	61,360,000	EUR	393,498	09/01/2024	BNP Paribas Paris	837
JPY	70,752,500	EUR	453,467	09/01/2024	Nomura Financial Products & Services	1,229
JPY	224,855,700	USD	1,500,000	17/01/2024	UBS Europe SE	89,146
JPY	40,000,000	USD	267,694	17/01/2024	Société Générale	15,085
JPY	320,000,000	USD	2,144,619	17/01/2024	Nomura Financial Products & Services	117,911
NOK	17,250,000	EUR	1,439,488	17/01/2024	BNP Paribas Paris	97,843
NOK	24,500,000	SEK	23,463,510	17/01/2024	Société Générale	75,735
NOK	17,250,000	USD	1,542,581	17/01/2024	BNP Paribas Paris	141,746
SEK	1,550	EUR	134	09/01/2024	BNP Paribas Paris	6
USD	4,448,508	AUD	6,680,000	17/01/2024	Société Générale	(101,282)
USD	292,528	CAD	400,000	17/01/2024	Société Générale	(9,856)
USD	12,400,000	EUR	11,566,813	17/01/2024	UBS Europe SE	(348,575)
USD	900,000	EUR	840,682	17/01/2024	Nomura Financial Products & Services	(26,456)
USD	950,000	EUR	869,565	09/01/2024	BNP Paribas Paris	(9,797)
USD	137,545	EUR	127,507	09/01/2024	UBS Europe SE	(3,027)
USD	272,000	EUR	245,659	09/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	507
USD	1,050	EUR	981	09/01/2024	Société Générale	(31)
USD	279,320	EUR	256,227	09/01/2024	Nomura Financial Products & Services	(3,437)
USD	507,826	GBP	410,000	17/01/2024	Société Générale	(13,464)
USD	2,222,450	JPY	320,000,000	17/01/2024	Société Générale	(47,619)
USD	5,044,613	MXN	90,500,000	17/01/2024	BNP Paribas Paris	(259,518)
USD	3,367,475	NOK	37,300,000	17/01/2024	BNP Paribas Paris	(277,612)
USD	690,156	NZD	1,170,000	17/01/2024	UBS Europe SE	(45,869)
USD	156,801	SEK	1,705,000	17/01/2024	UBS Europe SE	(11,297)
						340,515

CANDRIAM BONDS Global High Yield

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
EUR	28,261,178	GBP	24,500,000	22/01/2024	Société Générale	8,107
EUR	8,688,068	GBP	7,500,000	19/01/2024	Société Générale	38,241
EUR	182,816,008	USD	200,000,000	22/01/2024	BNP Paribas Paris	1,913,292
EUR	25,070,723	USD	27,500,000	22/01/2024	UBS Europe SE	196,545
EUR	27,505,286	USD	30,200,000	22/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	188,894
EUR	9,119,461	USD	10,000,000	22/01/2024	Natixis	74,308
EUR	3,500,000	USD	3,879,982	22/01/2024	Société Générale	(9,535)
EUR	208,749,758	USD	228,189,690	22/01/2024	Nomura Financial Products & Services	2,349,220
EUR	213,820	USD	233,443	16/01/2024	CACEIS Bank, Lux. Branch	2,613
EUR	2,285,012	USD	2,500,000	19/01/2024	BNP Paribas Paris	23,436
EUR	369,070,950	USD	400,000,000	02/01/2024	BNP Paribas Paris	6,965,306
GBP	9,202,571	EUR	10,666,443	16/01/2024	CACEIS Bank, Lux. Branch	(51,829)
GBP	4,724,117	USD	6,000,000	22/01/2024	Société Générale	20,677
USD	36,682,865	EUR	33,917,830	16/01/2024	CACEIS Bank, Lux. Branch	(728,920)
USD	200,000,000	EUR	182,968,103	02/01/2024	BNP Paribas Paris	(1,915,281)
						9,075,074



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Contrats de change à terme (suite)

CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
AUD	1,600,000	NZD	1,718,437	15/02/2024	Nomura Financial Products & Services	4,626
EUR	568,571	AUD	950,000	15/02/2024	Barclays Bank Ireland Plc	(18,047)
EUR	406,216	CAD	600,000	15/02/2024	UBS Europe SE	(5,238)
EUR	4,745,961	GBP	4,144,490	15/02/2024	Barclays Bank Ireland Plc	(29,563)
EUR	2,541,866	JPY	406,000,000	15/02/2024	UBS Europe SE	(77,817)
EUR	80,000	NOK	906,771	15/02/2024	Natixis	(774)
EUR	110,608	NZD	200,000	15/02/2024	BNP Paribas Paris	(3,846)
EUR	435,457	SEK	4,888,398	15/02/2024	UBS Europe SE	(3,659)
EUR	473,104	SEK	5,500,000	15/02/2024	Société Générale	(20,951)
EUR	43,318,124	USD	46,500,000	15/02/2024	BNP Paribas Paris	1,299,559
EUR	546,873	USD	600,000	15/02/2024	Barclays Bank Ireland Plc	4,676
EUR	785,479	USD	850,000	15/02/2024	Société Générale	17,387
EUR	1,800,000	USD	1,953,028	15/02/2024	Nomura Financial Products & Services	35,161
EUR	454,943	USD	500,000	14/02/2024	Nomura Financial Products & Services	3,095
NOK	22,600,000	EUR	1,889,939	15/02/2024	Société Générale	123,300
USD	1,600,000	EUR	1,477,451	15/02/2024	BNP Paribas Paris	(31,628)
USD	7,500,000	EUR	6,891,664	15/02/2024	Société Générale	(114,309)
USD	1,500,000	EUR	1,373,337	15/02/2024	Nomura Financial Products & Services	(17,857)
						1,164,115

CANDRIAM BONDS International

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
EUR	1,117,432	AUD	1,825,000	12/01/2024	Nomura Financial Products & Services	(9,806)
EUR	1,908,172	CAD	2,800,000	12/01/2024	Nomura Financial Products & Services	(13,650)
EUR	307,330	CHF	290,000	12/01/2024	Société Générale	(4,801)
EUR	213,737	DKK	1,593,000	12/01/2024	Société Générale	18
EUR	2,841,171	GBP	2,440,000	12/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	26,375
EUR	10,035,496	JPY	1,590,000,000	12/01/2024	Nomura Financial Products & Services	(186,059)
EUR	407,997	MXN	7,710,000	12/01/2024	Société Générale	(3,327)
EUR	1,079,355	NZD	1,896,000	12/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	(6,981)
EUR	691,396	PLN	3,000,000	12/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	1,108
EUR	101,860	SEK	1,150,000	12/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	(1,442)
EUR	269,839	USD	300,000	12/01/2024	BNP Paribas Paris	(1,634)
EUR	28,556,787	USD	31,000,000	12/01/2024	Nomura Financial Products & Services	504,897
JPY	321,086,238	USD	2,200,000	12/01/2024	Nomura Financial Products & Services	73,315
NOK	11,000,000	SEK	10,539,661	12/01/2024	UBS Europe SE	33,633
TRY	15,000,000	USD	478,882	14/03/2024	BNP Paribas Paris	(3,543)
USD	650,000	EUR	592,358	12/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	(4,171)
USD	2,256,199	JPY	325,000,000	12/01/2024	BNP Paribas Paris	(47,651)
						356,281

CANDRIAM BONDS Total Return

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
AUD	16,000,000	EUR	9,732,881	14/03/2024	UBS Europe SE	143,633
EUR	173,271	GBP	150,182	16/01/2024	CACEIS Bank, Lux. Branch	45
EUR	2,615,347	GBP	2,250,000	14/03/2024	Barclays Bank Ireland Plc	25,371
EUR	1,151,652	GBP	1,000,000	14/03/2024	Nomura Financial Products & Services	525
EUR	2,253,040	HKD	19,000,000	14/03/2024	Barclays Bank Ireland Plc	53,017
EUR	1,123,031	JPY	175,000,000	14/03/2024	Barclays Bank Ireland Plc	(9,853)
EUR	11,527,169	SEK	130,000,000	14/03/2024	Société Générale	(149,766)
EUR	1,820,761	USD	2,000,000	14/03/2024	BNP Paribas Paris	15,430
EUR	90,153,691	USD	97,500,000	14/03/2024	Barclays Bank Ireland Plc	2,147,796
EUR	5,231,040	USD	5,750,000	14/03/2024	Société Générale	40,703
GBP	145,018,283	EUR	168,109,549	16/01/2024	CACEIS Bank, Lux. Branch	(839,657)



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Contrats de change à terme (suite)

CANDRIAM BONDS Total Return (suite)

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
NOK	270,000,000	EUR	22,890,482	14/03/2024	Société Générale	1,148,596
USD	11,614,238	EUR	10,742,456	16/01/2024	CACEIS Bank, Lux. Branch	(234,446)
USD	10,000,000	EUR	9,067,840	14/03/2024	Société Générale	(41,084)
USD	6,419,513	NOK	67,500,000	14/03/2024	BNP Paribas Paris	(214,867)
						2,085,443

Veillez vous référer à la Note 12 concernant les garanties reçues/constituées pour les contrats de change à terme. Ces opérations sur contrats de change à terme sont principalement affectées aux catégories d'actions couvertes contre le risque de change.



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Non-Deliverable Forwards (« NDF »)

Au 31 décembre 2023, les contrats NDF ouverts sont les suivants :

CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en USD)
MYR	90,000,000	USD	19,255,044	17/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	385,646
USD	7,664,814	BRL	38,000,000	17/01/2024	Barclays Bank Ireland Plc	(149,744)
USD	2,998,391	COP	12,000,000,000	17/01/2024	Société Générale	(89,743)
USD	3,222,272	IDR	50,000,000,000	17/01/2024	J.P. Morgan SE	(21,015)
USD	3,146,329	CLP	2,750,000,000	17/01/2024	Société Générale	(358)
USD	5,706,399	PEN	21,500,000	17/01/2024	Société Générale	(97,575)
						27,211

CANDRIAM BONDS International

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
EUR	433,852	IDR	7,300,000,000	12/01/2024	Société Générale	5,368
KRW	1,400,000,000	USD	1,087,507	12/01/2024	UBS Europe SE	(6,965)
USD	1,074,347	KRW	1,400,000,000	12/01/2024	UBS Europe SE	(5,027)
						(6,624)

Veillez vous référer à la Note 12 concernant les garanties reçues/constituées pour les contrats de change à terme.



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Futures

Au 31 décembre 2023, les contrats futures ouverts sont les suivants :

CANDRIAM BONDS Capital Securities

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Contrepartie	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
Futures sur obligations					
(28)	US 5YR 202403	USD	J.P. Morgan SE	2,508,699	(58,611)
(5)	US 2 YEARS N /20243	USD	J.P. Morgan SE	905,246	(6,163)
(2)	FGBL BUND 10A 0324	EUR	J.P. Morgan SE	205,106	170
5	US 10YR 202403	USD	J.P. Morgan SE	479,047	9,307
5	LONG GILT FU /202403	GBP	J.P. Morgan SE	605,620	39,871
16	EUR BOBL 202403	EUR	J.P. Morgan SE	1,632,984	8,970
23	EURO SCHATZ 202403	EUR	J.P. Morgan SE	2,330,245	9,770
					3,314

CANDRIAM BONDS Credit Alpha

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Contrepartie	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
Futures sur obligations					
(5)	FGBL BUND 10A 0324	EUR	J.P. Morgan SE	512,765	(16,983)
61	US 5YR 202403	USD	J.P. Morgan SE	5,465,380	78,604
(185)	EUR BOBL 202403	EUR	J.P. Morgan SE	18,881,378	(236,270)
209	US 2 YEARS N /20243	USD	J.P. Morgan SE	37,839,301	318,592
					143,943

CANDRIAM BONDS Emerging Markets

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Contrepartie	Engagement (en USD) (en valeur absolue)	Non réalisé (en USD)
Futures sur obligations					
50	US 10YR 202403	USD	J.P. Morgan SE	5,291,797	205,156
300	US 5YR 202403	USD	J.P. Morgan SE	29,691,797	811,406
					1,016,562

CANDRIAM BONDS Emerging Markets Total Return

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Contrepartie	Engagement (en USD) (en valeur absolue)	Non réalisé (en USD)
Futures sur obligations					
70	US 5YR 202403	USD	J.P. Morgan SE	6,928,086	189,328
					189,328

CANDRIAM BONDS Euro

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Contrepartie	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
Futures sur obligations					
(22)	EUR BOBL 202403	EUR	J.P. Morgan SE	2,245,353	(36,960)
(13)	EURO BUXL FU /202403	EUR	J.P. Morgan SE	1,054,996	(131,300)
17	EURO BTP FUT /202403	EUR	J.P. Morgan SE	1,813,492	66,640
75	FGBL BUND 10A 0324	EUR	J.P. Morgan SE	7,691,475	256,700
122	EURO SCHATZ 202403	EUR	J.P. Morgan SE	12,360,430	58,160
63	EURO-OAT-FUT /202403	EUR	J.P. Morgan SE	6,066,144	228,480
					441,720



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Futures (suite)

CANDRIAM BONDS Euro Corporate

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Contrepartie	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
Futures sur obligations					
(84)	FGBL BUND 10A 0324	EUR	J.P. Morgan SE	8,614,452	(149,520)
(14)	EURO BTP FUT /202403	EUR	J.P. Morgan SE	1,493,464	(53,900)
(12)	US ULTRA BD /202403	USD	J.P. Morgan SE	865,744	(63,142)
10	EURO BUXL FU /202403	EUR	J.P. Morgan SE	811,535	(24,560)
22	EUR BOBL 202403	EUR	J.P. Morgan SE	2,245,353	(660)
(45)	US 10YR 202403	USD	J.P. Morgan SE	4,311,426	(159,128)
1,403	EURO SCHATZ 202403	EUR	J.P. Morgan SE	142,144,945	405,888
(83)	US 5YR 202403	USD	J.P. Morgan SE	7,436,501	(195,004)
					(240,026)

CANDRIAM BONDS Euro Diversified

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Contrepartie	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
Futures sur obligations					
(74)	EURO BUXL FU /202403	EUR	J.P. Morgan SE	6,005,359	(747,400)
17	EURO BTP FUT /202403	EUR	J.P. Morgan SE	1,813,492	50,290
93	EURO-OAT-FUT /202403	EUR	J.P. Morgan SE	8,954,784	343,200
208	EURO SCHATZ 202403	EUR	J.P. Morgan SE	21,073,520	99,158
(99)	EUR BOBL 202403	EUR	J.P. Morgan SE	10,104,089	(166,320)
150	FGBL BUND 10A 0324	EUR	J.P. Morgan SE	15,382,950	544,500
					123,428

CANDRIAM BONDS Euro Government

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Contrepartie	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
Futures sur obligations					
(5)	EURO-OAT-FUT /202403	EUR	J.P. Morgan SE	481,440	(19,300)
15	EUR BOBL 202403	EUR	J.P. Morgan SE	1,530,923	25,050
67	EURO BTP FUT /202403	EUR	J.P. Morgan SE	7,147,292	262,640
387	EURO SCHATZ 202403	EUR	J.P. Morgan SE	39,208,905	184,491
(100)	FGBL BUND 10A 0324	EUR	J.P. Morgan SE	10,255,300	53,010
(96)	EURO BUXL FU /202403	EUR	J.P. Morgan SE	7,790,736	(969,600)
					(463,709)

CANDRIAM BONDS Euro Long Term

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Contrepartie	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
Futures sur obligations					
5	EURO BTP FUT /202403	EUR	J.P. Morgan SE	533,380	19,600
8	EURO-OAT-FUT /202403	EUR	J.P. Morgan SE	770,304	30,800
23	FGBL BUND 10A 0324	EUR	J.P. Morgan SE	2,358,719	83,490
21	EURO BUXL FU /202403	EUR	J.P. Morgan SE	1,704,224	196,420
(35)	EUR BOBL 202403	EUR	J.P. Morgan SE	3,572,153	(58,800)
					271,510

CANDRIAM BONDS Euro Short Term

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Contrepartie	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
Futures sur obligations					
1,490	EURO SCHATZ 202403	EUR	J.P. Morgan SE	150,959,350	552,187
(423)	EUR BOBL 202403	EUR	J.P. Morgan SE	43,172,015	(239,640)
					312,547



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Futures (suite)

CANDRIAM BONDS Global Government

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Contrepartie	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
Futures sur obligations					
(40)	EURO SCHATZ 202403	EUR	J.P. Morgan SE	4,052,600	(20,000)
(18)	EURO BUXL FU /202403	EUR	J.P. Morgan SE	1,460,763	(181,800)
7	US 5YR 202403	USD	J.P. Morgan SE	627,175	5,385
39	AUSTR 10YR BOND	AUD	J.P. Morgan SE	2,132,967	74,602
(19)	FGBL BUND 10A 0324	EUR	J.P. Morgan SE	1,948,507	(42,940)
195	US 2 YEARS N /20243	USD	J.P. Morgan SE	35,304,611	132,897
(87)	US 10YR ULTR /202403	USD	J.P. Morgan SE	7,870,875	(100,810)
					(132,666)

CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Contrepartie	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
Futures sur obligations					
9	FGBL BUND 10A 0324	EUR	J.P. Morgan SE	922,977	7,100
15	US 5YR 202403	USD	J.P. Morgan SE	1,343,946	22,299
(11)	EURO BTP FUT /202403	EUR	J.P. Morgan SE	1,173,436	(43,010)
					(13,611)

CANDRIAM BONDS International

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Contrepartie	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
Futures sur obligations					
(165)	EURO SCHATZ 202403	EUR	J.P. Morgan SE	16,716,975	(88,275)
(23)	EURO-OAT-FUT /202403	EUR	J.P. Morgan SE	2,214,624	(86,940)
(7)	EURO BUXL FU /202403	EUR	J.P. Morgan SE	568,075	(70,840)
2	EURO BTP FUT /202403	EUR	J.P. Morgan SE	213,352	180
4	CAN 10YR BON /202403	CAD	J.P. Morgan SE	252,123	16,394
6	US ULTRA BD /202403	USD	J.P. Morgan SE	432,872	66,176
6	US TREASURY /202403	USD	J.P. Morgan SE	575,409	53,213
12	LONG GILT FU /202403	GBP	J.P. Morgan SE	1,453,488	93,059
14	FGBL BUND 10A 0324	EUR	J.P. Morgan SE	1,435,742	30,520
16	US 10YR ULTR /202403	USD	J.P. Morgan SE	1,447,517	82,268
43	US 5YR 202403	USD	J.P. Morgan SE	3,852,645	104,310
45	AUSTR 10YR BOND	AUD	J.P. Morgan SE	2,461,116	17,443
89	US 10YR 202403	USD	J.P. Morgan SE	8,527,043	317,741
(63)	EUR BOBL 202403	EUR	J.P. Morgan SE	6,429,875	(97,110)
114	US 2 YEARS N /20243	USD	J.P. Morgan SE	20,639,619	192,779
					630,918

CANDRIAM BONDS Total Return

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Contrepartie	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
Futures sur obligations					
(1,600)	EURO SCHATZ 202403	EUR	J.P. Morgan SE	162,104,000	32,000
(29)	JPN 10 YEARS /202403	JPY	J.P. Morgan SE	18,248,653	(275,599)
75	EUR BOBL 202403	EUR	J.P. Morgan SE	7,654,613	0
160	AUSTR 10YR BOND	AUD	J.P. Morgan SE	8,750,633	306,060
(175)	FGBL BUND 10A 0324	EUR	J.P. Morgan SE	17,946,775	3,611
(650)	EURO BTP FUT /202403	EUR	J.P. Morgan SE	69,339,400	(1,696,890)
(80)	EURO BUXL FU /202403	EUR	J.P. Morgan SE	6,492,280	(808,000)
(125)	EURO-OAT-FUT /202403	EUR	J.P. Morgan SE	12,036,000	(286,200)
175	US 2 YEARS N /20243	USD	J.P. Morgan SE	31,683,625	18,565
575	US 5YR 202403	USD	J.P. Morgan SE	51,517,926	1,378,378
200	US 10YR 202403	USD	J.P. Morgan SE	19,161,895	731,284
685	US 10YR ULTR /202403	USD	J.P. Morgan SE	61,971,835	1,749,055
					1,152,264

Veillez vous référer à la Note 11 concernant les liquidités auprès de la banque et du courtier se rapportant aux futures.



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Contrats sur différence

Au 31 décembre 2023, les contrats CFD ouverts sont les suivants :

CANDRIAM BONDS Credit Alpha

Quantité	Position	Devise	Sous-jacent	Contrepartie	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
3,000,000	Courte	EUR	VOLVO CAR 2.5% 07/10/27	BNP Paribas Paris	2,830,707	(41,900)
3,000,000	Courte	EUR	EDF 7.5% PERP FTF	BNP Paribas Paris	3,267,255	(99,879)
3,000,000	Courte	EUR	FORVIA SE 3.75% 15/06/28	BNP Paribas Paris	2,942,771	(37,458)
3,000,000	Courte	USD	HANESBRAND 4.875% 15/05/26	BNP Paribas Paris	2,604,971	(59,105)
3,000,000	Courte	USD	ENERGIZER 4.375 31/03/29	BNP Paribas Paris	2,404,532	(88,726)
3,000,000	Courte	USD	CATALENT P 5% 15/07/27	BNP Paribas Paris	2,564,470	(57,760)
2,000,000	Courte	EUR	WHIRLPOOL 0.5% 20/02/28	BNP Paribas Paris	1,764,187	(34,105)
5,000,000	Courte	EUR	AP MOELLER 0.75% 25/11/31	BNP Paribas Paris	4,100,036	(137,704)
4,000,000	Courte	USD	ZIGGO BOND 6% 15/01/27	BNP Paribas Paris	3,428,024	(57,726)
2,500,000	Courte	EUR	ORANGE SA 1.375% PERP FTF	BNP Paribas Paris	2,115,335	(44,952)
						(659,315)

Veillez vous reporter à la Note 11 concernant les Liquidités auprès du courtier concernant les contrats CFD.



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Credit Default Swap (« CDS »)

Au 31 décembre 2023, les positions ouvertes sur « credit default swaps » sont les suivantes :

CANDRIAM BONDS Credit Alpha

Description/sous-jacent	Contrepartie	Notionnel	Maturité	Devises	Protection Achat/Vente	Spread	Non réalisé (en EUR)
BRITISH TELECOM 5 07122028	Morgan Stanley Bank AG	3,500,000	20/12/2028	EUR	Transactions d'achat	0.01	(39,272)
BRITISH TELECOM 5 07122028	J.P. Morgan SE	1,500,000	20/12/2028	EUR	Transactions d'achat	0.01	(16,831)
DARDEN RESTAURANTS 3 01052027	Morgan Stanley Bank AG	5,000,000	20/12/2028	USD	Transactions d'achat	0.01	(111,800)
NEXT 3 18052028	Goldman Sachs Intl, Paris Branch	3,000,000	20/12/2028	EUR	Transactions d'achat	0.01	(43,803)
ROLLS ROYCE PLC 0.875 MAY 9 2	Bank of America Securities Europe	4,500,000	20/12/2030	EUR	Transactions de vente	0.01	(186,837)
ROLLS ROYCE PLC 0.875 MAY 9 2	Citigroup Global Markets Europe AG	750,000	20/12/2030	EUR	Transactions de vente	0.01	(31,139)
BEST BUY CO INC 4.45 18 OCT 1 2	Barclays Bank Ireland Plc	3,000,000	20/12/2028	USD	Transactions d'achat	0.05	(524,710)
D R HORTON INC OCT 15 2	Bank of America Securities Europe	3,500,000	20/12/2028	USD	Transactions d'achat	0.01	(68,742)
ITRAXX XOVER S36 V2 MKT	Citigroup Global Markets Europe AG	11,839,920	20/12/2026	EUR	Transactions d'achat	0.05	(1,082,625)
VW INTL FINANCE 0 16012023	J.P. Morgan SE	5,000,000	20/12/2028	EUR	Transactions d'achat	0.01	4,667
NORDSTROM INC 6.95 98-28 15/03S	Goldman Sachs Intl, Paris Branch	5,000,000	20/06/2027	USD	Transactions d'achat	0.01	353,604
NEWELL BRANDS INC 4.70 APR 1 2	Barclays Bank Ireland Plc	5,000,000	20/12/2026	USD	Transactions d'achat	0.01	198,758
UNITED STATES 2.25 17-27 15/08S	BNP Paribas Paris	15,000,000	20/12/2025	EUR	Transactions d'achat	0	37,092
							(1,511,638)

CANDRIAM BONDS Credit Opportunities

Description/sous-jacent	Contrepartie	Notionnel	Maturité	Devises	Protection Achat/Vente	Spread	Non réalisé (en EUR)
ROYAL PHILIPS NV 0.50 1 MAY 22 2	Morgan Stanley Bank AG	5,000,000	20/12/2027	EUR	Transactions d'achat	0.01	(95,897)
ROYAL PHILIPS NV 0.50 1 MAY 22 2	J.P. Morgan SE	10,000,000	20/12/2027	EUR	Transactions d'achat	0.01	(191,793)
							(287,690)

CANDRIAM BONDS Euro

Description/sous-jacent	Contrepartie	Notionnel	Maturité	Devises	Protection Achat/Vente	Spread	Non réalisé (en EUR)
ITRAXX EUROPE SERIE 38 V1	BNP Paribas Paris	7,000,000	20/12/2027	EUR	Transactions d'achat	0.01	(143,979)
NESTLE HOLDING 0. 18072025	BNP Paribas Paris	3,500,000	20/12/2025	EUR	Transactions de vente	0.01	55,390
VERIZON COMMUNICATION 4 MAR 16 2	BNP Paribas Paris	1,000,000	20/12/2027	USD	Transactions de vente	0.01	11,500
VOLKSWAGEN INTL FIN FL NOV 16 2	BNP Paribas Paris	1,000,000	20/12/2027	EUR	Transactions de vente	0.01	6,337
VOLKSWAGEN INTL FIN FL NOV 16 2	BNP Paribas Paris	1,000,000	20/12/2025	EUR	Transactions de vente	0.01	8,781
ITRAXX XOVER S39 V2 MKT	J.P. Morgan SE	2,861,314	20/06/2028	EUR	Transactions d'achat	0.05	(281,540)
							(343,511)

CANDRIAM BONDS Euro Corporate

Description/sous-jacent	Contrepartie	Notionnel	Maturité	Devises	Protection Achat/Vente	Spread	Non réalisé (en EUR)
ANHEUSER BUSCH 4 02062021	J.P. Morgan SE	5,000,000	20/12/2025	EUR	Transactions de vente	0.01	68,199
BRITISH TELECOM 5 07122028	Morgan Stanley Bank AG	4,500,000	20/12/2028	EUR	Transactions d'achat	0.01	(50,493)
INTESA SANPAOLO 5.017 JUN 26 2	Barclays Bank Ireland Plc	4,400,000	20/12/2028	EUR	Transactions d'achat	0.01	248,708
STELLANTIS NV 5.25 15-26 15/04S	Morgan Stanley Bank AG	5,000,000	20/06/2026	EUR	Transactions de vente	0.05	524,717
TELEFONICA EMISIONES 1. JAN 17 2	Barclays Bank Ireland Plc	5,000,000	20/12/2028	EUR	Transactions de vente	0.01	74,252
TELEFONICA EMISIONES 1. JAN 17 2	Morgan Stanley Bank AG	5,000,000	20/12/2028	EUR	Transactions de vente	0.01	74,252
ZURICH CIE ASS. 0 18122024	J.P. Morgan SE	5,000,000	20/12/2028	EUR	Transactions de vente	0.01	114,405



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Credit Default Swaps (« CDS ») (suite)

CANDRIAM BONDS Euro Corporate (suite)

Description/sous-jacent	Contrepartie	Notionnel	Maturité	Devise	Protection Achat/Vente	Spread	Non réalisé (en EUR)
HOCHTIEF AG 1.03072025	Morgan Stanley Bank AG	10,000,000	20/06/2028	EUR	Transactions de vente	0.05	1,535,763
HANNOVER RUECK SE 1.18042028	Goldman Sachs Intl, Paris Branch	7,500,000	20/12/2028	EUR	Transactions d'achat	0.01	(221,189)
AXA SA 2 JUN 15 2	Goldman Sachs Intl, Paris Branch	5,000,000	20/12/2028	EUR	Transactions de vente	0.01	128,417
ALLIANZ FINANCE 0.00 JAN 14 2	J.P. Morgan SE	6,250,000	20/12/2028	EUR	Transactions d'achat	0.01	(196,743)
ORANGE SA 1.00 16-25 12/05A	Morgan Stanley Bank AG	8,000,000	20/12/2028	EUR	Transactions d'achat	0.01	(257,206)
VIVENDI SA 1.875 16-26 26/05A	Morgan Stanley Bank AG	5,000,000	20/12/2028	EUR	Transactions d'achat	0.01	(69,417)
ITRAXX EUROPE SERIE 40 V1	J.P. Morgan SE	7,500,000	20/12/2028	EUR	Transactions de vente	0.01	145,816
VEOLIA ENVIRONNEMENT 0.14012024	Morgan Stanley Bank AG	5,500,000	20/12/2028	EUR	Transactions de vente	0.01	153,318
INTESA SANPAOLO 1.75 MAR 20 2	Barclays Bank Ireland Plc	10,000,000	20/12/2028	EUR	Transactions de vente	0.01	93,912
CARREFOUR SA 1.25 15-25 03/06A	Goldman Sachs Intl, Paris Branch	6,400,000	20/12/2028	EUR	Transactions d'achat	0.01	(123,861)
CREDIT AGRICOLE SA 3.87 APR 20 2	Barclays Bank Ireland Plc	8,000,000	20/12/2028	EUR	Transactions de vente	0.01	224,506
ITRAXX XOVER S40 V1 MKT	Goldman Sachs Intl, Paris Branch	4,000,000	20/12/2028	EUR	Transactions de vente	0.05	318,965
							2,786,321

CANDRIAM BONDS Euro Diversified

Description/sous-jacent	Contrepartie	Notionnel	Maturité	Devise	Protection Achat/Vente	Spread	Non réalisé (en EUR)
ITRAXX EUROPE SERIE 38 V1	J.P. Morgan SE	25,000,000	20/12/2027	EUR	Transactions d'achat	0.01	(514,210)
ITRAXX XOVER S39 V2 MKT	J.P. Morgan SE	3,946,640	20/06/2028	EUR	Transactions d'achat	0.05	(388,329)
							(902,539)

CANDRIAM BONDS Euro High Yield

Description/sous-jacent	Contrepartie	Notionnel	Maturité	Devise	Protection Achat/Vente	Spread	Non réalisé (en EUR)
ROLLS ROYCE PLC 0.875 MAY 9 2	J.P. Morgan SE	2,500,000	20/12/2028	EUR	Transactions de vente	0.01	(19,544)
ROLLS ROYCE PLC 0.875 MAY 9 2	Barclays Bank Ireland Plc	26,700,000	20/12/2028	EUR	Transactions de vente	0.01	(208,726)
ROLLS ROYCE PLC 0.875 MAY 9 2	Bank of America Securities Europe	8,300,000	20/12/2030	EUR	Transactions de vente	0.01	(344,610)
							(572,880)

CANDRIAM BONDS Euro Long Term

Description/sous-jacent	Contrepartie	Notionnel	Maturité	Devise	Protection Achat/Vente	Spread	Non réalisé (en EUR)
ITRAXX XOVER S39 V2 MKT	J.P. Morgan SE	591,996	20/06/2028	EUR	Transactions d'achat	0.05	(58,249)
							(58,249)

CANDRIAM BONDS Euro Short Term

Description/sous-jacent	Contrepartie	Notionnel	Maturité	Devise	Protection Achat/Vente	Spread	Non réalisé (en EUR)
BMW FINANCE NV 0.75 17 JUL 12 2	BNP Paribas Paris	5,000,000	20/12/2024	EUR	Transactions de vente	0.01	40,029
NESTLE HOLDING 0.18072025	J.P. Morgan SE	4,000,000	20/12/2025	EUR	Transactions de vente	0.01	63,303
TELEFONICA EMISIONES 1. JAN 17 2	J.P. Morgan SE	2,500,000	20/12/2025	EUR	Transactions de vente	0.01	33,289
							136,621



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Credit Default Swaps (« CDS ») (suite)

CANDRIAM BONDS International

Description/sous-jacent	Contrepartie	Notionnel	Maturité	Devise	Protection Achat/Vente	Spread	Non réalisé (en EUR)
ITRAXX EUROPE SERIE 38 V1	J.P. Morgan SE	2,740,000	20/12/2027	EUR	Transactions d'achat	0.01	(56,357)
ITRAXX XOVER S39 V2 MKT	J.P. Morgan SE	295,998	20/06/2028	EUR	Transactions d'achat	0.05	(29,125)
							(85,482)

CANDRIAM BONDS Total Return

Description/sous-jacent	Contrepartie	Notionnel	Maturité	Devise	Protection Achat/Vente	Spread	Non réalisé (en EUR)
ITRAXX XOVER S40 V1 MKT	J.P. Morgan SE	26,000,000	20/12/2028	EUR	Transactions de vente	0.05	2,073,274
ITRAXX XOVER S40 V1 MKT	J.P. Morgan SE	34,000,000	20/12/2028	EUR	Transactions de vente	0.05	2,711,203
							4,784,477

Pour plus de détails concernant les garanties, veuillez vous référer à la Note 12 dans la section « Autres notes aux états financiers ».



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Total Return Swaps (« TRS »)

Au 31 décembre 2023, les positions ouvertes sur « Total Return Swaps » sont les suivantes :

CANDRIAM BONDS Credit Alpha

Nominal	Devise	Maturité	Contrepartie	Compartiment paie	Compartiment reçoit	Non réalisé (en EUR)
5,000,000	USD	20/03/2024	BNP Paribas Paris	IBOXX LIQUID HIGH YIELD INDEX	USD SOFR COMPOUNDED	(265,250)
5,000,000	USD	20/03/2024	BNP Paribas Paris	IBOXX LIQUID HIGH YIELD INDEX	USD SOFR COMPOUNDED	(125,783)
10,000,000	USD	20/03/2024	Barclays Bank Ireland Plc	IBOXX LIQUID HIGH YIELD INDEX	USD SOFR COMPOUNDED	(526,850)
11,000,000	EUR	20/03/2024	Barclays Bank Ireland Plc	EUR EURIBOR 3 MONTHS	IBX EUR LIQUID HIGH YIELD TRI	599,185
5,750,000	EUR	20/03/2024	Goldman Sachs Intl, Paris Branch	EUR EURIBOR 3 MONTHS	IBX EUR LIQUID HIGH YIELD TRI	294,185
8,250,000	EUR	20/03/2024	Goldman Sachs Intl, Paris Branch	EUR EURIBOR 3 MONTHS	IBX EUR LIQUID HIGH YIELD TRI	205,350
						180,837

CANDRIAM BONDS Credit Opportunities

Nominal	Devise	Maturité	Contrepartie	Compartiment paie	Compartiment reçoit	Non réalisé (en EUR)
61,500,000	EUR	20/03/2024	Goldman Sachs Intl, Paris Branch	IBX EUR LIQUID HIGH YIELD TRI	EUR EURIBOR 3 MONTHS	(3,697,286)
61,500,000	EUR	20/06/2024	Goldman Sachs Intl, Paris Branch	IBX EUR LIQUID HIGH YIELD TRI	EUR EURIBOR 3 MONTHS	(1,578,558)
						(5,275,844)

CANDRIAM BONDS Euro High Yield

Nominal	Devise	Maturité	Contrepartie	Compartiment paie	Compartiment reçoit	Non réalisé (en EUR)
10,000,000	EUR	20/03/2024	Goldman Sachs Intl, Paris Branch	EUR EURIBOR 3 MONTHS	IBX EUR LIQUID HIGH YIELD TRI	431,058
25,000,000	EUR	20/06/2024	BNP Paribas Paris	EUR EURIBOR 3 MONTHS	IBX EUR LIQUID HIGH YIELD TRI	219,776
15,000,000	EUR	20/03/2024	Goldman Sachs Intl, Paris Branch	EUR EURIBOR 3 MONTHS	IBX EUR LIQUID HIGH YIELD TRI	655,962
24,100,000	EUR	20/03/2024	Barclays Bank Ireland Plc	EUR EURIBOR 3 MONTHS	IBX EUR LIQUID HIGH YIELD TRI	1,159,855
24,100,000	EUR	20/03/2024	Barclays Bank Ireland Plc	EUR EURIBOR 3 MONTHS	IBX EUR LIQUID HIGH YIELD TRI	1,300,459
23,700,000	EUR	20/03/2024	Goldman Sachs Intl, Paris Branch	EUR EURIBOR 3 MONTHS	IBX EUR LIQUID HIGH YIELD TRI	1,164,541
24,500,000	EUR	20/03/2024	Goldman Sachs Intl, Paris Branch	EUR EURIBOR 3 MONTHS	IBX EUR LIQUID HIGH YIELD TRI	667,280
24,500,000	EUR	20/03/2024	J.P. Morgan SE	EUR EURIBOR 3 MONTHS	IBX EUR LIQUID HIGH YIELD TRI	682,130
						6,281,061

Pour plus de détails concernant les garanties, veuillez vous référer à la Note 12 dans la section « Autres notes aux états financiers ».



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Interest Rate Swaps (« IRS »)

Au 31 décembre 2023, les positions ouvertes sur « Interest Rate Swaps » sont les suivantes :

CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies

Nominal	Devise	Maturité	Contrepartie	Compartiment paie	Compartiment reçu	Non réalisé (en USD)
34,534,581	BRL	04/01/2027	J.P. Morgan SE	BRL MONEY MARKET CDI	12.671%	678,372
3,000,000,000	HUF	06/06/2028	J.P. Morgan SE	HUF BUBOR 6 MONTHS	8.590%	933,767
25,000,000,000	CLP	12/06/2024	J.P. Morgan SE	CLP OIS ON COMPOUND AV	9.210%	199,663
						1,811,802

CANDRIAM BONDS Global Government

Nominal	Devise	Maturité	Contrepartie	Compartiment paie	Compartiment reçu	Non réalisé (en EUR)
7,800,000	EUR	15/09/2028	BNP Paribas Paris	3.308%	EUR EURIBOR 6 MONTHS	(307,485)
6,250,000	GBP	13/09/2028	UBS Europe SE	GBP OVERNIGHT COMPOUNDED RATE	4.695%	391,558
						84,073

CANDRIAM BONDS Total Return

Nominal	Devise	Maturité	Contrepartie	Compartiment paie	Compartiment reçu	Non réalisé (en EUR)
48,912,053	BRL	04/01/2027	J.P. Morgan SE	BRL MONEY MARKET CDI	12.805%	930,386
48,271,658	BRL	04/01/2027	J.P. Morgan SE	BRL MONEY MARKET CDI	13.335%	1,075,551
28,000,000	USD	30/09/2032	UBS Europe SE	3.445%	USD SOFR COMPOUNDED	(120,408)
42,000,000	AUD	29/09/2032	UBS Europe SE	AUD BANK BILL 6 MONTHS	4.845%	550,331
130,000,000	NZD	09/05/2026	J.P. Morgan SE	NZD BBR 3 MONTHS	4.545%	21,672
27,000,000	GBP	16/08/2028	Goldman Sachs Intl, Paris Branch	GBP OVERNIGHT COMPOUNDED RATE	5.011%	2,064,756
240,000,000	AUD	23/10/2025	UBS Europe SE	4.410%	AUD BANK BILL 3 MONTHS	(1,078,463)
59,000,000	AUD	23/10/2033	UBS Europe SE	AUD BANK BILL 6 MONTHS	5.020%	2,498,457
48,000,000	EUR	28/11/2026	Goldman Sachs Intl, Paris Branch	3.315%	EUR EURIBOR 6 MONTHS	(974,252)
17,000,000	GBP	24/11/2028	BNP Paribas Paris	GBP OVERNIGHT COMPOUNDED RATE	4.340%	822,395
						5,790,425

Pour plus de détails concernant les garanties, veuillez vous référer à la Note 12 dans la section « Autres notes aux états financiers ».



Autres notes aux états financiers

Note 1 - Généralité

CANDRIAM BONDS (ci-après « la SICAV » ou le « Fonds »), est une Société d'Investissement à Capital Variable constituée conformément aux dispositions de la partie I de la loi du 17 décembre 2010 relative aux Organismes de Placement Collectif (« la Loi »), telle que modifiée.

Ses statuts ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg et ont été publiés au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations le 24 août 1989. Ils ont été modifiés à plusieurs reprises et notamment le 6 juillet 2020 pour la dernière fois. Les modifications correspondantes ont été publiées au Recueil Électronique des Sociétés et Associations (RESA).

La SICAV est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B-30659.

Le capital de la SICAV est à tout moment égal au total de ses actifs nets et est représenté par des actions émises sans désignation de valeur nominale et entièrement libérées.

La SICAV est un fonds à compartiments multiples, c'est-à-dire qu'elle est composée de plusieurs compartiments dont chacun représente un ensemble spécifique d'actifs et de passifs et correspond à une politique d'investissement distincte.

La structure à compartiments multiples offre aux investisseurs non seulement l'avantage de pouvoir choisir entre différents compartiments, mais aussi la possibilité de passer d'un compartiment à l'autre. Dans chaque compartiment, la SICAV pourra émettre des actions de classes différentes se distinguant notamment par des droits et commissions différentes ou par leur politique de distribution. Les actions ne sont disponibles que sous forme nominative.

Les compartiments suivants sont actuellement disponibles aux investisseurs :

Compartiments Devise de référence

CANDRIAM BONDS Capital Securities	EUR
CANDRIAM BONDS Convertible Defensive	EUR
CANDRIAM BONDS Credit Alpha	EUR
CANDRIAM BONDS Credit Opportunities	EUR
CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies	USD
CANDRIAM BONDS Emerging Markets	USD
CANDRIAM BONDS Emerging Markets Corporate	USD
CANDRIAM BONDS Emerging Markets Total Return	USD
CANDRIAM BONDS Euro	EUR
CANDRIAM BONDS Euro Corporate	EUR
CANDRIAM BONDS Euro Diversified	EUR
CANDRIAM BONDS Euro Government	EUR
CANDRIAM BONDS Euro High Yield	EUR
CANDRIAM BONDS Euro Long Term	EUR
CANDRIAM BONDS Euro Short Term	EUR
CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes	EUR
CANDRIAM BONDS Global Government	EUR
CANDRIAM BONDS Global High Yield	EUR
CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration	EUR
CANDRIAM BONDS International	EUR
CANDRIAM BONDS Total Return	EUR

En mars 2022, la classe d'actions PI (LU1838941703) du compartiment CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes a atteint les limites de sa capacité de gestion. De ce fait, le Conseil d'administration a décidé, avec prise d'effet au 1er juin 2022, de ne plus ouvrir cette classe d'actions à de nouveaux investisseurs. Les souscriptions soumises à la date limite du 31 mai 2022 ont été les dernières acceptées.

Les classes qui sont émises sont les suivantes :

- La classe **BF** est réservée aux OPC de type « nourricier de droit belge » approuvés par la Société de Gestion et gérés par une entité du groupe Candriam.
- La classe **Classique** est offerte aux personnes physiques et aux personnes morales.
- La classe **CS** est offerte aux personnes physiques et aux personnes morales, sans frais d'émission, via des distributeurs et/ou des intermédiaires approuvés par la Société de Gestion.
- La Classe **I** est réservée exclusivement aux investisseurs institutionnels.
- La classe **I2** est une classe d'actions, sans commission de performance, réservée exclusivement aux investisseurs institutionnels,



Autres notes aux états financiers

Note 1 - Généralité (suite)

- La classe **PI** est réservée aux investisseurs institutionnels qui souscrivent avant que le compartiment n'ait atteint une taille critique en termes d'actifs sous gestion. La souscription initiale minimale est de 1.000.000 EUR, ou l'équivalent en devises pour les classes libellées en devises étrangères. Ce minimum peut être modifié à la discrétion du Conseil d'administration, pourvu que le traitement égalitaire des actionnaires soit assuré un même jour d'évaluation. Cette classe restera ouverte à la souscription jusqu'à la survenue d'un des événements suivants : (i) la durée fixée par le Conseil d'Administration est écoulée (ii) le compartiment a atteint une taille critique en termes d'actifs sous gestion, telle que définie par le Conseil d'Administration, (iii) le Conseil d'Administration a décidé, pour des motifs justifiés, de fermer cette classe à la souscription. Le Conseil d'Administration a la faculté de rouvrir cette classe d'actions, à sa discrétion, et sans devoir en informer les investisseurs au préalable.
- La classe **LOCK** (qui pourra également être dénommée « classe L ») est une classe d'actions à laquelle se greffe un mécanisme visant à limiter le risque de capital encouru. Ce mécanisme n'est offert que par Belfius Banque SA (ci-après « Belfius »), seul distributeur autorisé à commercialiser ces actions. En investissant dans cette classe, l'investisseur accepte que les actions soient vendues automatiquement dès que la valeur nette d'inventaire a atteint un montant déterminé (cours d'activation). Ainsi, lorsque Belfius constate que la valeur nette d'inventaire est égale ou inférieure au cours d'activation, un ordre de rachat est automatiquement généré et exécuté dans les meilleurs délais. L'ordre de vente sera globalisé dans le premier cut-off (date de clôture de réception des ordres) suivant le jour de calcul de la valeur nette d'inventaire qui a entraîné le déclenchement automatique de l'ordre de rachat.
- La classe **N** est réservée à des distributeurs spécialement approuvés par la Société de Gestion.
- La classe **R** est réservée aux intermédiaires financiers (incluant les distributeurs et plateformes) qui :
 - ont des accords différents avec leurs clients aux fins de la fourniture de services d'investissement en rapport avec le compartiment, et
 - n'ont pas le droit d'accepter et conserver de la Société de Gestion, en raison de leurs lois et règlements applicables ou suite à des conventions avec leurs clients, des droits, commissions ou autres avantages monétaires en rapport avec la fourniture des services d'investissement susmentionnés.
- La classe **R2** est réservée :
 - aux distributeurs et/ou intermédiaires approuvés par la Société de Gestion qui ne percevront, pour les investissements dans cette classe, aucune forme de rémunération d'une entité du groupe Candriam, lorsque les investissements finaux dans les actions ont lieu dans le cadre d'un mandat.
 - aux OPC approuvés par la Société de Gestion.
- La classe **S** est offerte aux investisseurs institutionnels spécialement approuvés par la Société de Gestion, dont la souscription initiale minimale est de 25.000.000 EUR (ou sur décision du Conseil d'Administration, son équivalent dans toute autre devise) ou son équivalent en devises pour les classes libellées en devises différentes. (ce minimum peut être modifié à la discrétion du Conseil d'Administration pourvu que le traitement égalitaire des actionnaires soit assuré un même Jour d'évaluation).
- La classe **S2** est offerte aux investisseurs institutionnels spécialement approuvés par la Société de Gestion, dont la souscription initiale minimale est de 100.000.000 EUR (ou sur décision du Conseil d'Administration, son équivalent dans toute autre devise) ou son équivalent en devises pour les classes libellées en devises (ce minimum peut être modifié à la discrétion du Conseil d'Administration pourvu que le traitement égalitaire des actionnaires soit assuré un même Jour d'évaluation).
- La classe **S3** est offerte aux investisseurs institutionnels spécialement approuvés par la Société de Gestion, dont la souscription initiale minimale est de 175.000.000 EUR (ou sur décision du Conseil d'Administration, son équivalent dans toute autre devise) ou son équivalent en devises pour les classes libellées en d'autres devises. (ce minimum peut être modifié à la discrétion du Conseil d'Administration pourvu que le traitement égalitaire des actionnaires soit assuré un même Jour d'évaluation).
- La classe **S4** est une classe d'actions sans commission de performance, réservée à des investisseurs institutionnels / professionnels, des distributeurs et/ou des intermédiaires, approuvés par la Société de Gestion, qui investissent via des Spezialfonds, dont la souscription initiale minimale est de 75.000.000 EUR ou son équivalent en devises pour les classes libellées en devises (ce minimum peut être modifié à la discrétion du Conseil d'Administration pourvu que le traitement égalitaire des actionnaires soit assuré un même Jour d'évaluation).
- La classe **SF** est réservée aux OPC de type « nourricier » approuvés par la Société de Gestion.
- La classe **V** est réservée aux investisseurs institutionnels, dont la souscription initiale minimale est de 20.000.000 EUR (ou sur décision du Conseil d'Administration, son équivalent dans toute autre devise) ou son équivalent en devises pour les classes libellées en d'autres devises. (ce minimum peut être modifié à la discrétion du Conseil d'Administration pourvu que le traitement égalitaire des actionnaires soit assuré un même Jour d'évaluation).
- La classe **V2** est une classe d'actions sans commission de performance, réservée à des investisseurs institutionnels/professionnels, des distributeurs et/ou des intermédiaires, approuvés par la Société de Gestion, dont la souscription initiale minimale est de 20.000.000 EUR ou son équivalent en devises pour les classes libellées en devises (ce montant peut être revu à la discrétion des administrateurs ; dans ce cas, le traitement égalitaire des actionnaires doit être assuré un même Jour d'évaluation).
- La classe **Z** est réservée :
 - aux investisseurs institutionnels/professionnels approuvés par la Société de Gestion. L'activité de gestion de portefeuille pour cette classe étant directement rémunérée via le contrat conclu avec l'investisseur, aucune commission de gestion de portefeuille ne sera prélevée sur les actifs de cette classe.
 - aux OPC approuvés par la Société de Gestion et gérés par une entité du groupe Candriam.

La part dans le bénéfice annuel des détenteurs d'actions de capitalisation est capitalisée tandis que les actions de distribution donnent droit à leurs détenteurs de recevoir une part dans le bénéfice annuel sous la forme d'un dividende en numéraire.



Autres notes aux états financiers

Note 1 - Généralité (suite)

- Classes d'actions couvertes en devises de référence : ces classes d'actions couvertes visent à réduire l'effet des fluctuations des taux de change entre la devise de référence du compartiment et la devise dans laquelle la classe d'actions couverte est libellée. L'objectif de ce type de couverture est que la performance de la classe d'actions couverte soit raisonnablement comparable (après ajustement de la différence de taux d'intérêt entre les deux devises) à la performance d'une classe d'actions libellée dans la devise de référence du compartiment. Ce type de couverture est identifié par le suffixe H ajouté dans la dénomination de la classe d'actions.
- Classes d'actions couvertes par des actifs : ces classes d'actions couvertes visent à réduire l'effet des fluctuations des taux de change entre les devises dans lesquelles les investissements d'un compartiment sont détenus et la devise de la classe d'actions couverte. Ce type de couverture est identifié par le suffixe AH ajouté dans la dénomination de la classe d'actions.

Les actions émises sont décrites en détail dans la section « Statistiques » des différents compartiments.

Dans le cadre du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR), des informations sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales et/ou les investissements durables sont disponibles dans les annexes pertinentes, sous la section (non auditée) du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Note 2 - Principales méthodes comptables

Les états financiers de la SICAV sont préparés conformément à la réglementation en vigueur au Luxembourg concernant les Organismes de Placement Collectif. Des petits écarts peuvent apparaître dans certains totaux ou sous-totaux des états financiers en raison des règles d'arrondi.

Les états financiers de la SICAV sont présentés sur la base des valeurs nettes d'inventaire datées du 31 décembre 2023.

Les valeurs nettes d'inventaire des compartiments ont été calculées le 2 janvier 2024 sur la base des derniers cours connus au moment de l'évaluation.

a) Évaluation du portefeuille-titres de chaque compartiment

L'évaluation de toute valeur admise à une cote officielle ou sur tout autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public est basée sur le dernier cours connu à Luxembourg, le jour d'évaluation, ou, si cette valeur est traitée sur plusieurs marchés, sur le dernier cours connu du marché principal de cette valeur. Si le dernier cours connu n'est pas représentatif, l'évaluation se basera sur la valeur probable de réalisation que le Conseil d'Administration estimera avec prudence et bonne foi. Les valeurs mobilières qui ne sont ni cotées ni négociées sur un marché d'actions ou tout autre marché en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public seront évaluées sur la base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi. Tous les autres avoirs seront évalués par les administrateurs sur base de la valeur probable de réalisation, laquelle doit être estimée de bonne foi et selon des principes et procédures généralement admis.

Sur la base des circonstances du marché dues à l'invasion de l'Ukraine par la Russie depuis le 24 février 2022, le Conseil d'Administration et la Société de Gestion ont décidé et donné l'instruction de ramener à zéro toutes les obligations russes libellées en roubles locales détenues dans le portefeuille d'investissements. La juste valeur prend en compte les régimes de sanctions en place et leur impact sur la négociabilité et le règlement des titres concernés.

Voici la liste des titres évalués à leur juste valeur au 31 décembre 2023 dans CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies :

Dénomination	ISIN	Quantité	Juste valeur (en USD)
RUSSIA 7.65 19-30 10/04S	RU000A100A82	210,000,000	0.00
RUSSIA 7.00 13-23 16/08S	RU000A0JU4L3	25,000,000	0.00
RUSSIA 7.05 13-28 19/01S	RU000A0JTK38	180,000,000	0.00
RUSSIA 7.60 12-22 20/07S	RU000A0JSMA2	25,000,000	0.00

Certaines transactions dans ces titres effectuées avant l'invasion n'ont pas été réglées en raison de la fermeture de l'infrastructure de marché survenue entre la date de la transaction et la date de règlement des transactions concernées. En conséquence, le Conseil d'Administration et la Société de Gestion ont décidé et donné l'instruction de constituer une provision pour compenser le montant du règlement de ces transactions. Cette provision tient compte du résultat de l'imposition de sanctions, des contre-mesures du gouvernement russe et de l'impact qu'elles ont eu sur la négociation et le règlement des titres russes, ainsi que de l'incapacité actuelle à régler ces transactions.

Voici la liste de ces transactions au 31 décembre 2023 dans CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies :

Dénomination	Date de la transaction	Date de règlement	Type d'opération	Quantité	Prix unitaire	Montant de la vente (brut)	Intérêts courus	Montant de la vente (net)
RUSSIA 7.4 19-24 17/07S	24/02/2022	25/02/2022	Vente	60,000,000	81.50	48,900,000	450,000	49,350,000
RUSSIA 7.70 17-33 23/03S	24/02/2022	25/02/2022	Vente	250,000,000	60.50	151,250,000	7,487,500	158,737,500

Voici la liste des titres évalués à leur juste valeur au 31 décembre 2023 dans CANDRIAM BONDS Emerging Markets :

Dénomination	ISIN	Quantité	Juste valeur (en USD)
ARGENTINA 8.75 98-03 04/02A	XS0084071421	720,000	0.00



Autres notes aux états financiers

Note 2 - Principales politiques comptables (suite)

b) Bénéfices ou pertes net(te)s réalisé(e)s sur ventes d'investissements

Les bénéfices ou pertes réalisées sur les ventes d'investissements de chaque compartiment sont calculées sur la base du coût moyen des investissements vendus.

c) Différence de change

Les valeurs exprimées dans une devise autre que la devise de référence de chaque compartiment sont converties dans cette devise au taux de change en vigueur à la date de clôture.

Les produits et charges dans une devise autre que la devise de référence de chaque compartiment sont convertis dans cette devise aux taux de change en vigueur à la date de transaction.

Le coût d'acquisition des titres de chaque compartiment exprimé dans une devise autre que la devise de référence du compartiment est converti dans cette devise aux taux de change en vigueur au jour de l'achat.

Taux de change utilisés au 31 décembre 2023 :

1 EUR = 894,934670 ARS	1 EUR = 7,454550 DKK	1 EUR = 155,733550 JPY	1 EUR = 98,755750 RUB
1 EUR = 1,618900 AUD	1 EUR = 64,136000 DOP	1 EUR = 18,706700 MXN	1 EUR = 11,132500 SEK
1 EUR = 5,365950 BRL	1 EUR = 0,866550 GBP	1 EUR = 5,075900 MYR	1 EUR = 1,457150 SGD
1 EUR = 1,456600 CAD	1 EUR = 8,625750 HKD	1 EUR = 11,218500 NOK	1 EUR = 32,624750 TRY
1 EUR = 0,929700 CHF	1 EUR = 382,215000 HUF	1 EUR = 1,744700 NZD	1 EUR = 42,142400 UAH
1 EUR = 7,865800 CNH	1 EUR = 17008,296350 IDR	1 EUR = 4,090100 PEN	1 EUR = 1,104650 USD
1 EUR = 4279,414608 COP	1 EUR = 91,922050 INR	1 EUR = 4,343750 PLN	1 EUR = 43,125600 UYU
1 EUR = 24,688500 CZK	1 EUR = 170,568601 JMD	1 EUR = 4,974900 RON	1 EUR = 20,201300 ZAR

d) États financiers combinés de la SICAV

L'état combiné des actifs nets de la SICAV ainsi que l'état combiné des variations des actifs nets qui sont exprimés en EUR correspondent à la somme de l'état des actifs nets, de l'état variations des actifs nets de chacun des compartiments convertis dans la devise de la SICAV sur la base des taux de change en vigueur à la date de clôture.

Les investissements effectués par certains compartiments de la SICAV dans d'autres compartiments de la SICAV n'ont pas été éliminés des états combinés des actifs nets au 31 décembre 2023. Au 31 décembre 2023, le total des investissements intra-SICAV s'élevait à 104.955.061,00 EUR. Dès lors, les actifs nets combinés à la clôture s'élèveraient à 10.945.918.321,00 EUR si on ne tenait pas compte de ces investissements intra-SICAV.

Compartiments	Investissements intra-SICAV	Montant (EUR)
CANDRIAM BONDS Credit Opportunities	CANDRIAM BONDS CREDIT ALPHA Z C	5,694,539
CANDRIAM BONDS Emerging Markets	CANDRIAM BONDS EMERGING MARKETS CORPORATE Z C	17,583,663
CANDRIAM BONDS Emerging Markets	CANDRIAM BONDS EMERGING MARKETS TOTAL RETURN Z C	8,714,684
CANDRIAM BONDS Emerging Markets Total Return	CANDRIAM BONDS EMERGING MARKETS CORPORATE Z C	2,484,600
CANDRIAM BONDS Euro	CANDRIAM BONDS EURO LONG TERM Z C	4,098,400
CANDRIAM BONDS Euro	CANDRIAM BONDS FLOATING RATE NOTES I C	2,474,016
CANDRIAM BONDS Euro Corporate	CANDRIAM BONDS CAPITAL SECURITIES I C	24,575
CANDRIAM BONDS Euro Corporate	CANDRIAM BONDS CAPITAL SECURITIES Z C	9,391,548
CANDRIAM BONDS Euro Diversified	CANDRIAM BONDS CREDIT ALPHA Z C	12,810,150
CANDRIAM BONDS Euro High Yield	CANDRIAM BONDS CREDIT ALPHA Z C	21,319,506
CANDRIAM BONDS Euro Short Term	CANDRIAM BONDS FLOATING RATE NOTES I C	12,370,080
CANDRIAM BONDS International	CANDRIAM BONDS EMERGING MARKETS CORPORATE Z - EUR - H C	2,556,576
CANDRIAM BONDS Total Return	CANDRIAM BONDS EMERGING MARKETS CORPORATE Z - EUR - H C	5,432,724

e) Évaluation des options et futures

L'évaluation des options et futures admis à une cote officielle ou sur tout autre marché organisé est basée sur le dernier cours connu ou, si cette option est traitée sur plusieurs marchés, sur le dernier cours connu du marché sur lequel le contrat a été conclu par la SICAV.

Les options et futures non négociés sur un marché boursier ou tout autre marché organisé seront évalués sur la base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi. La valeur d'évaluation des options est incluse dans l'état des actifs nets sous la rubrique « Options (position longue) / (position courte) à la valeur d'évaluation ».

Les bénéfices / (pertes) réalisés et la variation de la plus-value / moins-value non réalisée sur options sont présentées dans l'état des variations des actifs nets respectivement sous les postes « Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur options » et « Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur options ».

La plus-value / (moins-value) non réalisée sur futures est présentée dans l'état des actifs nets, au poste « Plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur futures ». Les variations de valeur de marché des futures sont comptabilisées en tant que plus-value / (moins-value) non réalisée à l'état des variations des actifs nets, au poste « Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures ».

Les plus-values ou moins-values réalisées, représentant la différence entre la valeur du contrat au moment de son ouverture et sa valeur au moment de sa clôture, sont comptabilisées à la clôture ou à l'expiration des futures dans l'état des variations des actifs nets, au poste « Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures ».



Autres notes aux états financiers

Note 2 - Principales politiques comptables (suite)

Pour les détails concernant les options ou contrats à terme financiers en cours, le cas échéant, veuillez vous référer à la section « Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés ».

f) Évaluation des contrats de change à terme

Les contrats de change à terme sont évalués aux cours de change à terme à la date de clôture applicables pour la période restante jusqu'à l'échéance. La plus-value / (moins-value) non réalisée sur contrats de change à terme est présentée dans l'état des actifs nets, au poste « Plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur contrats de change à terme ».

Les bénéfices / (pertes) réalisés et la variation de plus-value / (moins-value) nette non réalisée en découlant figurent à l'état des variations des actifs nets respectivement, sous les postes « Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme » et « Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur contrats de change à terme ».

Pour les détails concernant les contrats de change à terme en cours, le cas échéant, veuillez vous référer à la section « Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés ».

g) Évaluation des Non-Deliverable Forwards contracts (« NDF »)

Les « Non-Deliverable Forwards » (« NDF ») sont des contrats à court terme portant sur des devises étrangères peu liquides ou non convertibles. Ces contrats sont évalués sur la base des taux de change à terme prévalant à la date de clôture et applicables à la période résiduelle jusqu'à la date d'échéance. Les bénéfices ou les pertes non réalisées découlant des NDF sont incluses dans l'état des actifs nets sous la rubrique « Plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur contrats de change à terme ».

Les NDF sont généralement cotés et liquidés en USD. Les bénéfices / (pertes) réalisés et la variation de plus-value / (moins-value) nette non réalisée en découlant figurent à l'état des variations des actifs nets respectivement, sous les postes « Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme » et « Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur contrats de change à terme ».

Pour les détails concernant les contrats à terme non livrables en cours, le cas échéant, veuillez vous référer à la section « Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés ».

h) Évaluation des Contrats sur différence (« CFD »)

Les CFD sont évalués à leur juste valeur basée respectivement sur les dernières courbes connues de spread, de taux, et sur le dernier cours de clôture connu de la valeur sous-jacente.

La plus-value / (moins-value) non réalisée sur CFD est présentée dans l'état des actifs nets, au poste « Plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur CFD ». Les bénéfices / (pertes) réalisés et la variation de plus-value / moins-value nette non réalisée en découlant figurent à l'état des variations des actifs nets respectivement, sous les postes « Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur CFD » et « Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur CFD ». Les intérêts reçus et payés sur les CFD sont inclus dans l'état des variations de l'actif net, respectivement sous les rubriques « Intérêts reçus sur CFD » et « Intérêts payés sur CFD ».

Pour les détails concernant les contrats sur différence (CFD) en cours, le cas échéant, veuillez vous référer à la section « Annexes au rapport – Tableau des instruments dérivés ».

i) Évaluation des Credit Default Swaps contracts (« CDS »)

La valeur d'un « credit default swap » est déterminée par comparaison entre les flux futurs actualisés sur la valeur de la prime annuelle, versée par l'acheteur de la protection, et la valeur présente des pertes attendues de l'actif de référence en cas d'événements de crédit précisés dans le contrat de swap. Les bénéfices ou pertes non réalisées résultant des « credit default swaps » sont comptabilisées dans l'état des actifs net et l'état de l'actif net sous la rubrique « Plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur swaps ».

Les bénéfices / (pertes) réalisés et la variation de plus-value / moins-value nette non réalisée en découlant figurent à l'état des variations des actifs nets respectivement, sous les postes « Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur swaps » et « Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur swaps ». Les intérêts reçus et payés sur les CDS sont inclus dans l'état des variations de l'actif net, respectivement sous les rubriques « Intérêts reçus sur CDS » et « Intérêts payés sur CDS ».

Pour les détails concernant les credit default swaps en cours, le cas échéant, veuillez vous référer à la section « Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés ».

j) Évaluation des Total Return Swaps contracts (« TRS »)

Les swaps de rendement total sont évalués par référence à la valeur d'évaluation en fonction de la valeur d'évaluation de l'actif sous-jacent. Les bénéfices ou pertes non réalisées résultant des swaps de rendement total sont comptabilisées dans l'état des actifs net et l'état de l'actif net sous la rubrique « Plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur swaps ».

Les bénéfices / (pertes) réalisés et la variation de plus-value / moins-value nette non réalisée en découlant figurent à l'état des variations des actifs nets respectivement, sous les postes « Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur swaps » et « Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur swaps ». Les intérêts reçus et payés sur les TRS sont inclus dans l'état des variations de l'actif net, respectivement sous les rubriques « Intérêts reçus sur CDS » et « Intérêts payés sur CDS ».

Pour les détails concernant les total return swaps en cours, le cas échéant, veuillez vous référer à la section « Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés ».



Autres notes aux états financiers

Note 2 - Principales politiques comptables (suite)

k) Évaluation des Interest Rate Swaps contracts (« IRS »)

Les swaps de taux d'intérêt sont évalués à leur juste valeur. Les bénéfices ou pertes non réalisées résultant des swaps de taux d'intérêt sont comptabilisées dans l'état des actifs net et l'état de l'actif nets sous la rubrique « Plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur swaps ».

Les bénéfices / (pertes) réalisés et la variation de plus-value / moins-value nette non réalisée en découlant figurent à l'état des variations des actifs nets respectivement, sous les postes « Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur swaps » et « Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur swaps ». Les intérêts reçus et payés sur les IRS sont inclus dans l'état des variations de l'actif net, respectivement sous les rubriques « Intérêts perçus sur CDS » et « Intérêts payés sur CDS ».

Pour les détails concernant les Interest rate swaps en cours, le cas échéant, veuillez vous référer à la section « Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés ».

i) Prises en pension :

Un contrat de prise en pension est un contrat par lequel, en échange d'un montant en espèces, la SICAV reçoit (achète) des valeurs mobilières à une contrepartie qui accepte de les racheter à un prix et un terme spécifiés entre les deux parties lors de la conclusion du contrat. Un contrat de prise en pension est similaire dans ses effets à un prêt de la SICAV à la contrepartie qui est garanti par des valeurs mobilières.

La SICAV comptabilise l'accord de rachat comme s'il s'agissait d'un prêt, et le présente dans l'État des actifs nets sous le compte « À recevoir sur prise en pension / À payer sur prise en pension ». Tout intérêt à recevoir / à payer (en cas de taux d'intérêt négatif) sur cette opération est comptabilisé en autres actifs / autres passifs dans l'État des actifs nets. Un contrat de prise en pension n'est généralement que de courte durée et n'est pas transférable. La SICAV évalue ce type de contrat au coût, qui, combiné aux intérêts courus, donne une valeur approximative de la valeur de reprise des titres par la contrepartie. Les intérêts reçus ou payés (en cas de taux d'intérêts négatifs) sont comptabilisés dans l'État des variations des actifs nets sous la rubrique « Intérêts sur prise en pension ».

m) Coûts de transaction

Pour la période clôturée au 31 décembre 2023, la SICAV a encouru des frais de transaction et des frais de courtage liés à l'achat et à la vente de valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, autres actifs éligibles et instruments dérivés. Ces charges sont présentées dans l'état des variations des actifs nets au poste « Coûts de transaction ».

En outre, conformément aux pratiques des marchés obligataires, un « bid-offer spread » est appliqué lors des transactions d'achats ou de ventes de titres. Selon ce principe, les prix de vente et d'achat appliqués par le broker lors d'une transaction donnée ne sont pas identiques et leur différence constitue la rémunération du broker.

n) Revenus

Les produits d'intérêts sont comptabilisés conformément aux conditions de l'investissement sous-jacent. Les produits sont enregistrés nets des retenues à la source respectives, le cas échéant. Les dividendes sont comptabilisés à l'ex-date.

o) Abréviations utilisées dans les portefeuilles-titres

A : Annuel
FL.R : Floating Rate Notes
Q : Trimestriel
S : Semestriel
XX : Obligations perpétuelles
ZCP ou U : Zéro coupon

Note 3 - Commissions de gestion

Candriam, société en commandite par actions de droit luxembourgeois ayant son siège social au SERENITY - Bloc B, 19-21, Route d'Arlon à L-8009 Strassen, a été désignée comme Société de Gestion. À cet effet, un contrat a été signé pour une durée indéterminée. Une dénonciation du contrat par l'une ou l'autre des parties peut intervenir à tout moment et sera faite par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à l'autre partie, moyennant un préavis de 90 jours.

Candriam est une filiale de Candriam Group, une entité du Groupe New York Life Insurance Company. Elle a reçu l'agrément de Société de Gestion au sens du chapitre 15 de la loi du 17 décembre 2010 concernant les OPCVM et est autorisée à exercer les activités de gestion collective de portefeuilles, de gestion de portefeuilles d'investissement et de conseil en investissements.

La Société de Gestion est investie des pouvoirs les plus étendus pour accomplir, dans le cadre de son objet, tous actes de gestion et d'administration de la SICAV. Elle est responsable des activités de gestion de portefeuille, d'administration (Agent Administratif, Agent de Transfert, y compris les activités de Teneur de Registre) et des activités de commercialisation (distribution).

La fonction de gestion de portefeuille est assurée directement par Candriam et/ou une ou plusieurs de ses succursales : Candriam - Belgian Branch, Candriam - Succursale française, Candriam - UK Establishment.



Autres notes aux états financiers

Note 3 - Commissions de gestion (suite)

La Société de Gestion reçoit, en rémunération de ses services, des commissions de gestion exprimées en pourcentage annuel de la valeur nette d'inventaire moyenne. Ces commissions sont payables par la SICAV à la fin de chaque mois.

Les taux en vigueur au 31 décembre 2023 sont les suivants :

Compartiments	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Commission de gestion
CANDRIAM BONDS Capital Securities	C	Capitalisation	LU1616742737	1.00%
	I	Capitalisation	LU1616743388	0.40%
	R	Capitalisation	LU1616743545	0.50%
	Z	Capitalisation	LU1616743974	0.00%
CANDRIAM BONDS Convertible Defensive	C	Capitalisation	LU0459959929	0.75%
	C	Distribution	LU0459960000	0.75%
	I	Capitalisation	LU0459960182	0.35%
	R	Capitalisation	LU2385346742	0.45%
	R2	Capitalisation	LU1410483926	0.30%
	R2	Distribution	LU1410484064	0.30%
CANDRIAM BONDS Credit Alpha	Z	Capitalisation	LU0459960349	0.00%
	C	Capitalisation	LU2098772366	1.00%
	I	Capitalisation	LU2098772523	0.55%
	PI	Capitalisation	LU2098773257	0.35%
	R	Capitalisation	LU2098773331	0.55%
	S	Capitalisation	LU2098774065	0.04%
	V	Capitalisation	LU2098774149	0.45%
Z	Capitalisation	LU2098774222	0.00%	
CANDRIAM BONDS Credit Opportunities	C	Capitalisation	LU0151324422	1.00%
	C	Distribution	LU0151324851	1.00%
	C - USD - Hedged	Capitalisation	LU1375972251	1.00%
	C (q)	Distribution	LU1269889157	1.00%
	I	Capitalisation	LU0151325312	0.50%
	I - USD - Hedged	Capitalisation	LU1375972335	0.50%
	I (q)	Distribution	LU1269889314	0.50%
	N	Capitalisation	LU0151324935	1.60%
	R	Capitalisation	LU1120697633	0.50%
	R - CHF - Hedged	Capitalisation	LU1184245659	0.50%
	R - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1184245493	0.50%
	R2	Capitalisation	LU1410484494	0.40%
	R2	Distribution	LU1410484577	0.40%
	S	Capitalisation	LU0151333506	0.25%
	S3	Capitalisation	LU2026166152	0.40%
	V	Capitalisation	LU2470988283	0.45%
	Z	Capitalisation	LU0252969745	0.00%
CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies	C	Capitalisation	LU0616945522	1.10%
	C	Distribution	LU0616945795	1.10%
	C - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0616945282	1.10%
	C - EUR - Unhedged	Distribution	LU0616945449	1.10%
	C (q)	Distribution	LU1269889405	1.10%
	I	Capitalisation	LU0616946090	0.55%
	I - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1258426821	0.55%
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0616945878	0.55%
	N - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0616946256	1.60%
	R	Capitalisation	LU0942152934	0.65%
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1184246038	0.65%
	R - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1184246202	0.65%
	R2	Distribution	LU1410485038	0.25%
	R2 - EUR - Unhedged	Distribution	LU1410485202	0.25%
	V	Capitalisation	LU0616946504	0.30%
	Z	Capitalisation	LU0616946769	0.00%
	Z - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0616946686	0.00%
CANDRIAM BONDS Emerging Markets	C	Capitalisation	LU0083568666	1.10%
	C	Distribution	LU0083569045	1.10%
	C - EUR - Hedged	Capitalisation	LU0594539719	1.10%
	C (q)	Distribution	LU1269889587	1.10%
	I	Capitalisation	LU0144746764	0.55%
	I	Distribution	LU1184247275	0.55%
	I - EUR - Hedged	Capitalisation	LU0594539982	0.55%
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1184247432	0.55%
	I - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1120698953	0.65%
	I (q) - EUR - Hedged	Distribution	LU1490969497	0.55%
	I (q) - GBP - Hedged	Distribution	LU1410492919	0.65%
	L	Capitalisation	LU0574791835	1.00%
	N	Capitalisation	LU0144751251	1.60%
	R	Capitalisation	LU0942153155	0.65%
	R - CHF - Hedged	Capitalisation	LU1258427126	0.65%
	R - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1764521966	0.65%
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1184246624	0.65%
	R - GBP - Hedged	Capitalisation	LU1184246970	0.65%
	R (q)	Distribution	LU2178471681	0.65%
	R2	Capitalisation	LU1410485897	0.25%
R2	Distribution	LU1410485970	0.25%	



Autres notes aux états financiers

Note 3 - Commissions de gestion (suite)

Compartiments	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Commission de gestion
CANDRIAM BONDS Emerging Markets (Continued)	R2 - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1410486192	0.25%
	V - EUR - Hedged	Capitalisation	LU0616945100	0.30%
	V - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0891848607	0.30%
	V2	Capitalisation	LU1410485624	0.44%
	V2 - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1708110207	0.50%
	V2 (q) - GBP - Hedged	Distribution	LU1708110462	0.50%
	Z	Capitalisation	LU0252942387	0.00%
	Z	Distribution	LU1410485467	0.00%
	Z - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1582239619	0.00%
CANDRIAM BONDS Emerging Markets Corporate	C	Capitalisation	LU2026166749	1.20%
	C	Distribution	LU2026166822	1.20%
	I	Capitalisation	LU2026167127	0.55%
	I2	Capitalisation	LU2026167556	0.65%
	R	Capitalisation	LU2026167804	0.65%
	R - GBP - Hedged	Capitalisation	LU2026168109	0.65%
	R2	Distribution	LU2092203855	0.30%
	Z	Capitalisation	LU2026170006	0.00%
	Z - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2178471848	0.00%
CANDRIAM BONDS Emerging Markets Total Return	C	Capitalisation	LU1708105629	1.10%
	I	Capitalisation	LU1708106601	0.45%
	R	Capitalisation	LU1708107831	0.55%
	Z	Capitalisation	LU1708109290	0.00%
	Z - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1838942008	0.00%
CANDRIAM BONDS Euro	C	Capitalisation	LU0011975413	0.60%
	C	Distribution	LU0011975330	0.60%
	I	Capitalisation	LU0144743829	0.20%
	R	Capitalisation	LU0942153239	0.30%
	V	Capitalisation	LU0391256418	0.12%
	Z	Capitalisation	LU0252943781	0.00%
	Z	Distribution	LU1410486275	0.00%
	Z	Distribution	LU1410486275	0.00%
CANDRIAM BONDS Euro Corporate	C	Capitalisation	LU0237839757	0.70%
	C	Distribution	LU0237840094	0.70%
	I	Capitalisation	LU0237841142	0.30%
	N	Capitalisation	LU0237840680	1.00%
	R	Capitalisation	LU0942153403	0.40%
	Z	Capitalisation	LU0252947006	0.00%
	Z	Distribution	LU1410487083	0.00%
	Z	Distribution	LU1410487083	0.00%
CANDRIAM BONDS Euro Diversified	C	Capitalisation	LU0093577855	0.60%
	C	Distribution	LU0093578077	0.60%
	I	Capitalisation	LU0144744124	0.20%
	Z	Capitalisation	LU0252961767	0.00%
CANDRIAM BONDS Euro Government	C	Capitalisation	LU0157930404	0.60%
	C	Distribution	LU0157930313	0.60%
	I	Capitalisation	LU0156671926	0.20%
	I	Distribution	LU1258427555	0.20%
	N	Capitalisation	LU0156671843	0.80%
	R	Capitalisation	LU1269889744	0.30%
	Z	Capitalisation	LU0252949713	0.00%
	Z	Distribution	LU1410487836	0.00%
	Z	Distribution	LU1410487836	0.00%
CANDRIAM BONDS Euro High Yield	C	Capitalisation	LU0012119607	1.10%
	C	Distribution	LU0012119789	1.10%
	C - USD - Hedged	Capitalisation	LU1258428280	1.10%
	C (q)	Distribution	LU1269890163	1.10%
	I	Capitalisation	LU0144746509	0.60%
	I	Distribution	LU1258427985	0.60%
	I - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1184247861	0.60%
	I - USD - Hedged	Capitalisation	LU1375972509	0.60%
	L	Capitalisation	LU0574792569	1.10%
	N	Capitalisation	LU0144751095	1.50%
	R	Capitalisation	LU0942153742	0.65%
	R - CHF - Hedged	Capitalisation	LU1258428017	0.65%
	R - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1184247606	0.65%
	R (q)	Distribution	LU1375972848	0.65%
	R (q) - GBP - Hedged	Distribution	LU1375972921	0.65%
	R2	Capitalisation	LU1410488487	0.25%
	R2	Distribution	LU1410488560	0.25%
	S	Capitalisation	LU1432307756	0.35%
	S - CHF - Hedged	Capitalisation	LU2130893154	0.35%
	S - GBP - Hedged	Capitalisation	LU2130893238	0.35%
	S - USD - Hedged	Capitalisation	LU2130892933	0.35%
	S - USD - Hedged	Distribution	LU2130893071	0.35%
	S (s)	Distribution	LU1010337324	0.35%
	S2	Capitalisation	LU1633811333	0.26%
	S4	Capitalisation	LU1410488305	0.33%
	V	Capitalisation	LU0891843558	0.30%
	V	Distribution	LU2592305275	0.30%
Z	Capitalisation	LU0252971055	0.00%	



Autres notes aux états financiers

Note 3 - Commissions de gestion (suite)

Compartiments	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Commission de gestion
CANDRIAM BONDS Euro Long Term	C	Capitalisation	LU0077500055	0.60%
	C	Distribution	LU0108056432	0.60%
	I	Capitalisation	LU0144745956	0.20%
	Z	Capitalisation	LU0252963110	0.00%
CANDRIAM BONDS Euro Short Term	C	Capitalisation	LU0157929810	0.40%
	C	Distribution	LU0157929737	0.40%
	I	Capitalisation	LU0156671504	0.20%
	N	Capitalisation	LU0156671413	0.80%
	R	Capitalisation	LU1269890593	0.25%
	R2	Distribution	LU1410489881	0.10%
	S	Capitalisation	LU1184248083	0.12%
	Z	Capitalisation	LU0252964431	0.00%
CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes	BF	Capitalisation	LU2178471418	0.00%
	C	Capitalisation	LU1838941372	0.40%
	C	Distribution	LU1838941455	0.40%
	C - SEK - Hedged	Capitalisation	LU2512025599	0.40%
	I	Capitalisation	LU1838941539	0.15%
	PI	Capitalisation	LU1838941703	0.08%
	R	Capitalisation	LU1838941612	0.15%
	R2	Distribution	LU2240495791	0.08%
	V	Capitalisation	LU1838941885	0.10%
	Z	Capitalisation	LU1838941968	0.00%
CANDRIAM BONDS Global Government	C	Capitalisation	LU0157931550	0.60%
	C	Distribution	LU0157931394	0.60%
	C (AH)	Capitalisation	LU2629011144	0.60%
	I	Capitalisation	LU0156673039	0.30%
	I - EUR - Asset Hedged	Capitalisation	LU0391256509	0.30%
	R	Capitalisation	LU2043253751	0.30%
	Z	Capitalisation	LU0252978738	0.00%
CANDRIAM BONDS Global High Yield	C	Capitalisation	LU0170291933	1.10%
	C	Distribution	LU0170293392	1.10%
	C - USD - Hedged	Capitalisation	LU2637814901	1.10%
	C (q)	Distribution	LU1269891567	1.10%
	I	Capitalisation	LU0170293806	0.55%
	I - USD - Hedged	Capitalisation	LU1599350359	0.55%
	N	Capitalisation	LU0170293632	1.60%
	R	Capitalisation	LU1269891641	0.65%
	R (q)	Distribution	LU1375973069	0.65%
	R (q) - GBP - Hedged	Distribution	LU1375973143	0.65%
	R (q) - GBP - Unhedged	Distribution	LU1375973226	0.65%
	R2	Capitalisation	LU1410489964	0.25%
	R2	Distribution	LU1410490038	0.25%
	S	Capitalisation	LU1797525737	0.32%
	S - USD - Unhedged	Capitalisation	LU1184248240	0.32%
	S - USD - Hedged	Capitalisation	LU2620728431	0.32%
	V	Capitalisation	LU0891839952	0.30%
	V	Distribution	LU2404725389	0.30%
	V2	Capitalisation	LU1410490384	0.60%
	Z	Capitalisation	LU0252968697	0.00%
CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration	C	Capitalisation	LU0165520114	0.60%
	C	Distribution	LU0165520973	0.60%
	I	Capitalisation	LU0165522086	0.30%
	R	Capitalisation	LU0942153825	0.30%
	R2	Capitalisation	LU1410488990	0.15%
	R2	Distribution	LU1410489022	0.15%
	Z	Capitalisation	LU0252962658	0.00%
CANDRIAM BONDS International	C	Capitalisation	LU0012119433	0.70%
	C	Distribution	LU0012119516	0.70%
	I	Capitalisation	LU0144746335	0.30%
	R	Capitalisation	LU1269891724	0.40%
	R2	Capitalisation	LU1410491358	0.15%
	R2	Distribution	LU1410491432	0.15%
	Z	Capitalisation	LU0252972020	0.00%
CANDRIAM BONDS Total Return	C	Capitalisation	LU0252128276	0.85%
	C	Distribution	LU0252129167	0.85%
	C - USD - Hedged	Capitalisation	LU1184248596	0.85%
	C (q)	Distribution	LU1269892029	0.85%
	I	Capitalisation	LU0252132039	0.50%
	I	Distribution	LU1120698102	0.50%
	I - GBP - Hedged	Capitalisation	LU1184249305	0.40%
	I - USD - Hedged	Capitalisation	LU1184249644	0.50%
	N	Capitalisation	LU0252131148	1.20%
	R	Capitalisation	LU1184248752	0.40%
	R - GBP - Hedged	Capitalisation	LU1184248919	0.40%
	R2	Distribution	LU1410491861	0.19%
	S	Capitalisation	LU1511858513	0.25%
	S	Distribution	LU1511858430	0.40%



Autres notes aux états financiers

Note 3 - Commissions de gestion (suite)

Compartiments	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Commission de gestion
CANDRIAM BONDS Total Return (suite)	S - GBP - Hedged	Capitalisation	LU1582239882	0.40%
	V	Capitalisation	LU1269892375	0.30%
	Z	Capitalisation	LU0252136964	0.00%
	Z - USD - Hedged	Capitalisation	LU1546486744	0.00%

Taux de la commission de distribution spécifique relative aux classes d'actions L (capitalisation) :

Compartiments	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Taux annuel
CANDRIAM BONDS Emerging Markets	L	Capitalisation	LU0574791835	0.07%
CANDRIAM BONDS Euro High Yield	L	Capitalisation	LU0574792569	0.05%

Le tableau ci-après présente les taux annuels de commission de gestion maximums appliqués aux OPC investis par les différents compartiments de CANDRIAM BONDS au 31 décembre 2023.

Fonds cible	Taux maximal
CANDRIAM BONDS CAPITAL SECURITIES I C	0.60%
CANDRIAM BONDS CAPITAL SECURITIES Z C	0.00%
CANDRIAM BONDS CREDIT ALPHA Z C	0.00%
CANDRIAM BONDS EMERGING MARKETS CORPORATE Z - EUR - H C	0.00%
CANDRIAM BONDS EMERGING MARKETS CORPORATE Z C	0.00%
CANDRIAM BONDS EMERGING MARKETS TOTAL RETURN Z C	0.00%
CANDRIAM BONDS EURO LONG TERM Z C	0.00%
CANDRIAM BONDS FLOATING RATE NOTES I C	0.25%
CANDRIAM LONG SHORT CREDIT R C	0.70%
CANDRIAM LONG SHORT CREDIT Z EUR C	0.20%
CANDRIAM MONÉTAIRE SICAV V C	0.15%
CANDRIAM MONÉTAIRE SICAV Z C	0.15%
CANDRIAM MONEY MARKET EURO AAA Z C	0.00%
CANDRIAM MONEY MARKET EURO Z C	0.00%
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EMERGING MARKETS I C	0.65%
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EURO Z C	0.00%
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND GLOBAL CONVERTIBLE Z C	0.00%
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND GLOBAL R - EUR - A C	0.40%
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND IMPACT Z C	0.00%
CLEOME INDEX EURO LONG TERM BONDS I C	0.15%
CLEOME INDEX EURO LONG TERM BONDS Z C	0.00%
CLEOME INDEX EURO SHORT TERM BONDS Z C	0.00%

Note 4 - Charges opérationnelles et administratives

La SICAV supporte les charges opérationnelles et administratives courantes engagées pour couvrir tous les frais fixes et variables, charges, commissions et autres dépenses, telles que définies ci-après (les « Charges Opérationnelles et Administratives »).

Les Charges Opérationnelles et Administratives couvrent les frais suivants, sans que cette liste soit limitative :

a) les dépenses directement engagées par la SICAV, y compris, entre autres, les commissions et charges de la Banque Dépositaire, les commissions et frais des réviseurs d'entreprises agréés, les frais de couverture des actions (« share class hedging »), y compris ceux facturés par la Société de Gestion, les honoraires versés aux Administrateurs ainsi que les frais et débours raisonnables encourus par ou pour les Administrateurs ;

b) une « commission de service » versée à la Société de Gestion comprenant la somme restante des Charges Opérationnelles et Administratives après déduction des dépenses détaillées à la section (a) ci-dessus, soit, entre autres, les commissions et frais de l'Agent Domiciliaire, de l'Agent Administratif, de l'Agent de Transfert et Teneur de Registre, de l'agent payeur principal, les coûts liés à l'enregistrement et au maintien dudit enregistrement dans toutes les juridictions (tels que les commissions prélevées par les autorités de surveillance concernées, les frais de traduction et la rémunération des Représentants à l'étranger et des agents payeurs locaux), les frais d'inscription et de maintien en Bourse, les coûts de publication des prix d'actions, les frais postaux, les frais de télécommunication, les frais de préparation, d'impression, de traduction et de distribution des prospectus, des documents d'informations clés pour l'investisseur, des avis aux actionnaires, des rapports financiers ou de tout autre document destiné aux actionnaires, les honoraires et frais juridiques, les charges et frais liés à la souscription de tout abonnement/toute licence ou tout autre recours à des informations ou des données payantes, les frais engendrés par l'utilisation d'une marque déposée par la SICAV, les frais et commissions revenant à la Société de Gestion et/ou à ses délégués et/ou à tout autre agent nommé par la SICAV elle-même et/ou aux experts indépendants.

Les Charges Opérationnelles et Administratives sont exprimées en pourcentage annuel de la valeur nette d'inventaire moyenne de chaque classe d'actions et sont payables mensuellement.

À la fin d'une période donnée, si les charges et dépenses réelles devaient être supérieures au pourcentage de Charges Opérationnelles et Administratives fixé pour une classe d'actions, alors, la Société de Gestion prendrait la différence à sa charge. Inversement, si les charges et dépenses réelles s'avéraient inférieures au pourcentage de Charges Opérationnelles et Administratives fixé pour une classe d'Actions, alors la Société de Gestion conserverait la différence.

La Société de Gestion pourra donner instruction à la SICAV de procéder au règlement de tout ou partie des dépenses telles qu'énumérées ci-avant directement sur ses actifs.



Autres notes aux états financiers

Note 4 - Charges opérationnelles et administratives (suite)

Dans pareil cas, le montant des Charges Opérationnelles et Administratives serait réduit en conséquence.

Les taux maximaux en vigueur au 31 décembre 2023 sont les suivants :

Compartiments	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Taux maximal
CANDRIAM BONDS Capital Securities	C	Capitalisation	LU1616742737	0.35%
	I	Capitalisation	LU1616743388	0.28%
	R	Capitalisation	LU1616743545	0.35%
	Z	Capitalisation	LU1616743974	0.28%
CANDRIAM BONDS Convertible Defensive	C	Distribution	LU0459960000	0.29%
	C	Capitalisation	LU0459959929	0.29%
	I	Capitalisation	LU0459960182	0.23%
	R	Capitalisation	LU2385346742	0.29%
	R2	Distribution	LU1410484064	0.29%
	R2	Capitalisation	LU1410483926	0.29%
	Z	Capitalisation	LU0459960349	0.23%
CANDRIAM BONDS Credit Alpha	C	Capitalisation	LU2098772366	0.33%
	I	Capitalisation	LU2098772523	0.25%
	PI	Capitalisation	LU2098773257	0.25%
	R	Capitalisation	LU2098773331	0.33%
	S	Capitalisation	LU2098774065	0.25%
	V	Capitalisation	LU2098774149	0.25%
	Z	Capitalisation	LU2098774222	0.25%
	CANDRIAM BONDS Credit Opportunities	C	Distribution	LU0151324851
C		Capitalisation	LU0151324422	0.33%
C - USD - Hedged		Capitalisation	LU1375972251	0.33%
C (q)		Distribution	LU1269889157	0.33%
I		Capitalisation	LU0151325312	0.25%
I - USD - Hedged		Capitalisation	LU1375972335	0.25%
I (q)		Distribution	LU1269889314	0.25%
N		Capitalisation	LU0151324935	0.33%
R		Capitalisation	LU1120697633	0.33%
R - CHF - Hedged		Capitalisation	LU1184245659	0.33%
R - GBP - Unhedged		Capitalisation	LU1184245493	0.33%
R2		Distribution	LU1410484577	0.33%
R2		Capitalisation	LU1410484494	0.33%
S		Capitalisation	LU0151333506	0.25%
S3		Capitalisation	LU2026166152	0.25%
V		Capitalisation	LU2470988283	0.25%
Z		Capitalisation	LU0252969745	0.25%
CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies		C	Distribution	LU0616945795
	C	Capitalisation	LU0616945522	0.35%
	C - EUR - Unhedged	Distribution	LU0616945449	0.35%
	C - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0616945282	0.35%
	C (q)	Distribution	LU1269889405	0.35%
	I	Capitalisation	LU0616946090	0.28%
	I - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1258426821	0.28%
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0616945878	0.28%
	N - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0616946256	0.35%
	R	Capitalisation	LU0942152934	0.35%
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1184246038	0.35%
	R - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1184246202	0.35%
	R2	Distribution	LU1410485038	0.35%
	R2 - EUR - Unhedged	Distribution	LU1410485202	0.35%
	V	Capitalisation	LU0616946504	0.28%
	Z	Capitalisation	LU0616946769	0.28%
	Z - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0616946686	0.28%
	CANDRIAM BONDS Emerging Markets	C	Distribution	LU0083569045
C		Capitalisation	LU0083568666	0.35%
C - EUR - Hedged		Capitalisation	LU0594539719	0.35%
C (q)		Distribution	LU1269889587	0.35%
I		Distribution	LU1184247275	0.28%
I		Capitalisation	LU0144746764	0.28%
I - EUR - Hedged		Capitalisation	LU0594539982	0.28%
I - EUR - Unhedged		Capitalisation	LU1184247432	0.28%
I - GBP - Unhedged		Capitalisation	LU1120698953	0.28%
I (q) - EUR - Hedged		Distribution	LU1490969497	0.28%
I (q) - GBP - Hedged		Distribution	LU1410492919	0.28%
L		Capitalisation	LU0574791835	0.35%
N		Capitalisation	LU0144751251	0.35%
R		Capitalisation	LU0942153155	0.35%
R - CHF - Hedged		Capitalisation	LU1258427126	0.35%
R - EUR - Hedged		Capitalisation	LU1764521966	0.35%
R - EUR - Unhedged		Capitalisation	LU1184246624	0.35%
R - GBP - Hedged		Capitalisation	LU1184246970	0.35%
R (q)		Distribution	LU2178471681	0.35%
R2		Distribution	LU1410485970	0.35%
R2		Capitalisation	LU1410485897	0.35%
R2 - EUR - Hedged		Capitalisation	LU1410486192	0.35%



Autres notes aux états financiers

Note 4 - Charges opérationnelles et administratives (suite)

Compartiments	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Taux maximal	
CANDRIAM BONDS Emerging Markets (Continued)	V - EUR - Hedged	Capitalisation	LU0616945100	0.28%	
	V - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0891848607	0.28%	
	V2	Capitalisation	LU1410485624	0.28%	
	V2 - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1708110207	0.28%	
	V2 (q) - GBP - Hedged	Distribution	LU1708110462	0.28%	
	Z	Distribution	LU1410485467	0.28%	
	Z	Capitalisation	LU0252942387	0.28%	
	Z - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1582239619	0.28%	
CANDRIAM BONDS Emerging Markets Corporate	C	Distribution	LU2026166822	0.35%	
	C	Capitalisation	LU2026166749	0.35%	
	I	Capitalisation	LU2026167127	0.28%	
	I2	Capitalisation	LU2026167556	0.28%	
	R	Capitalisation	LU2026167804	0.35%	
	R - GBP - Hedged	Capitalisation	LU2026168109	0.35%	
	R2	Distribution	LU2092203855	0.35%	
	Z	Capitalisation	LU2026170006	0.28%	
	Z - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2178471848	0.28%	
	CANDRIAM BONDS Emerging Markets Total Return	C	Capitalisation	LU1708105629	0.35%
I		Capitalisation	LU1708106601	0.28%	
R		Capitalisation	LU1708107831	0.35%	
Z		Capitalisation	LU1708109290	0.28%	
Z - EUR - Hedged		Capitalisation	LU1838942008	0.28%	
CANDRIAM BONDS Euro	C	Distribution	LU0011975330	0.29%	
	C	Capitalisation	LU0011975413	0.29%	
	I	Capitalisation	LU0144743829	0.23%	
	R	Capitalisation	LU0942153239	0.29%	
	V	Capitalisation	LU0391256418	0.23%	
	Z	Distribution	LU1410486275	0.23%	
	Z	Capitalisation	LU0252943781	0.23%	
CANDRIAM BONDS Euro Corporate	C	Distribution	LU0237840094	0.29%	
	C	Capitalisation	LU0237839757	0.29%	
	I	Capitalisation	LU0237841142	0.23%	
	N	Capitalisation	LU0237840680	0.29%	
	R	Capitalisation	LU0942153403	0.29%	
	Z	Distribution	LU1410487083	0.23%	
	Z	Capitalisation	LU0252947006	0.23%	
CANDRIAM BONDS Euro Diversified	C	Distribution	LU0093578077	0.33%	
	C	Capitalisation	LU0093577855	0.33%	
	I	Capitalisation	LU0144744124	0.25%	
	Z	Capitalisation	LU0252961767	0.25%	
CANDRIAM BONDS Euro Government	C	Distribution	LU0157930313	0.33%	
	C	Capitalisation	LU0157930404	0.33%	
	I	Distribution	LU1258427555	0.25%	
	I	Capitalisation	LU0156671926	0.25%	
	N	Capitalisation	LU0156671843	0.33%	
	R	Capitalisation	LU1269889744	0.33%	
	Z	Distribution	LU1410487836	0.25%	
	Z	Capitalisation	LU0252949713	0.25%	
	CANDRIAM BONDS Euro High Yield	C	Distribution	LU0012119789	0.35%
C		Capitalisation	LU0012119607	0.35%	
C - USD - Hedged		Capitalisation	LU1258428280	0.35%	
C (q)		Distribution	LU1269890163	0.35%	
I		Distribution	LU1258427985	0.28%	
I		Capitalisation	LU0144746509	0.28%	
I - GBP - Unhedged		Capitalisation	LU1184247861	0.28%	
I - USD - Hedged		Capitalisation	LU1375972509	0.28%	
L		Capitalisation	LU0574792569	0.35%	
N		Capitalisation	LU0144751095	0.28%	
R		Capitalisation	LU0942153742	0.35%	
R - CHF - Hedged		Capitalisation	LU1258428017	0.35%	
R - GBP - Unhedged		Capitalisation	LU1184247606	0.35%	
R (q)		Distribution	LU1375972848	0.35%	
R (q) - GBP - Hedged		Distribution	LU1375972921	0.35%	
R2		Distribution	LU1410488560	0.35%	
R2		Capitalisation	LU1410488487	0.35%	
S		Capitalisation	LU1432307756	0.28%	
S - CHF - Hedged		Capitalisation	LU2130893154	0.28%	
S - GBP - Hedged		Capitalisation	LU2130893238	0.28%	
S - USD - Hedged		Distribution	LU2130893071	0.28%	
S - USD - Hedged		Capitalisation	LU2130892933	0.28%	
S (s)		Distribution	LU1010337324	0.28%	
S2		Capitalisation	LU1633811333	0.28%	
S4		Capitalisation	LU1410488305	0.28%	
V		Distribution	LU2592305275	0.28%	
V		Capitalisation	LU0891843558	0.28%	
Z		Capitalisation	LU0252971055	0.28%	
CANDRIAM BONDS Euro Long Term		C	Distribution	LU0108056432	0.33%
		C	Capitalisation	LU0077500055	0.33%



Autres notes aux états financiers

Note 4 - Charges opérationnelles et administratives (suite)

Compartiments	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Taux maximal
CANDRIAM BONDS Euro Long Term (suite)	I	Capitalisation	LU0144745956	0.25%
	Z	Capitalisation	LU0252963110	0.25%
CANDRIAM BONDS Euro Short Term	C	Distribution	LU0157929737	0.33%
	C	Capitalisation	LU0157929810	0.33%
	I	Capitalisation	LU0156671504	0.25%
	N	Capitalisation	LU0156671413	0.33%
	R	Capitalisation	LU1269890593	0.33%
	R2	Distribution	LU1410489881	0.33%
	S	Capitalisation	LU1184248083	0.25%
	Z	Capitalisation	LU0252964431	0.25%
CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes	BF	Capitalisation	LU2178471418	0.25%
	C	Distribution	LU1838941455	0.33%
	C	Capitalisation	LU1838941372	0.33%
	C - SEK - Hedged	Capitalisation	LU2512025599	0.33%
	I	Capitalisation	LU1838941539	0.25%
	PI	Capitalisation	LU1838941703	0.25%
	R	Capitalisation	LU1838941612	0.33%
	R2	Distribution	LU2240495791	0.33%
	V	Capitalisation	LU1838941885	0.25%
	Z	Capitalisation	LU1838941968	0.25%
CANDRIAM BONDS Global Government	C	Distribution	LU0157931394	0.33%
	C	Capitalisation	LU0157931550	0.33%
	I	Capitalisation	LU0156673039	0.25%
	I - EUR - Asset Hedged	Capitalisation	LU0391256509	0.25%
	R	Capitalisation	LU2043253751	0.33%
	Z	Capitalisation	LU0252978738	0.25%
	C (AH)	Capitalisation	LU2629011144	0.33%
CANDRIAM BONDS Global High Yield	C	Distribution	LU0170293392	0.35%
	C	Capitalisation	LU0170291933	0.35%
	C - USD - Hedged	Capitalisation	LU2637814901	0.35%
	C (q)	Distribution	LU1269891567	0.35%
	I	Capitalisation	LU0170293806	0.28%
	I - USD - Hedged	Capitalisation	LU1599350359	0.28%
	N	Capitalisation	LU0170293632	0.35%
	R	Capitalisation	LU1269891641	0.35%
	R (q)	Distribution	LU1375973069	0.35%
	R (q) - GBP - Hedged	Distribution	LU1375973143	0.35%
	R (q) - GBP - Unhedged	Distribution	LU1375973226	0.35%
	R2	Distribution	LU1410490038	0.35%
	R2	Capitalisation	LU1410489964	0.35%
	S	Capitalisation	LU1797525737	0.28%
	S - USD - Unhedged	Capitalisation	LU1184248240	0.28%
	S - USD - Hedged	Capitalisation	LU2620728431	0.49%
	V	Distribution	LU2404725389	0.28%
	V	Capitalisation	LU0891839952	0.28%
V2	Capitalisation	LU1410490384	0.28%	
Z	Capitalisation	LU0252968697	0.28%	
CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration	C	Distribution	LU0165520973	0.33%
	C	Capitalisation	LU0165520114	0.33%
	I	Capitalisation	LU0165522086	0.25%
	R	Capitalisation	LU0942153825	0.33%
	R2	Distribution	LU1410489022	0.33%
	R2	Capitalisation	LU1410488990	0.33%
	Z	Capitalisation	LU0252962658	0.25%
CANDRIAM BONDS International	C	Distribution	LU0012119516	0.29%
	C	Capitalisation	LU0012119433	0.29%
	I	Capitalisation	LU0144746335	0.23%
	R	Capitalisation	LU1269891724	0.29%
	R2	Distribution	LU1410491432	0.29%
	R2	Capitalisation	LU1410491358	0.29%
	Z	Capitalisation	LU0252972020	0.23%
CANDRIAM BONDS Total Return	C	Distribution	LU0252129167	0.29%
	C	Capitalisation	LU0252128276	0.29%
	C - USD - Hedged	Capitalisation	LU1184248596	0.29%
	C (q)	Distribution	LU1269892029	0.29%
	I	Distribution	LU1120698102	0.23%
	I	Capitalisation	LU0252132039	0.23%
	I - GBP - Hedged	Capitalisation	LU1184249305	0.23%
	I - USD - Hedged	Capitalisation	LU1184249644	0.23%
	N	Capitalisation	LU0252131148	0.29%
	R	Capitalisation	LU1184248752	0.29%
	R - GBP - Hedged	Capitalisation	LU1184248919	0.29%
	R2	Distribution	LU1410491861	0.29%
	S	Distribution	LU1511858430	0.23%
	S	Capitalisation	LU1511858513	0.23%
	S - GBP - Hedged	Capitalisation	LU1582239882	0.23%
	V	Capitalisation	LU1269892375	0.23%
	Z	Capitalisation	LU0252136964	0.23%



Autres notes aux états financiers

Note 4 - Charges opérationnelles et administratives (suite)

Z - USD - Hedged Capitalisation LU1546486744 0.23%

Note 5 - Commissions de performance

En rémunération de son activité de gestion de portefeuille, la Société de gestion perçoit également des commissions de performance sur certaines classes d'actions de certains compartiments.

La méthode de calcul des commissions de performance est détaillée dans les différentes fiches techniques jointes au Prospectus en vigueur de la SICAV.

La période de référence est l'exercice et ces commissions sont payables à la fin de l'année calendaire.

À chaque valorisation de la classe, un actif de référence est déterminé en supposant un placement théorique correspondant à la performance de l'indice de l'ensemble des souscriptions reçues sur la période (l'actif net comptable de fin d'exercice précédent étant assimilé à une souscription de début de période).

En cas de rachat, le dernier actif de référence calculé et l'ensemble cumulé des souscriptions reçues lors de la dernière valorisation sont préalablement réduits proportionnellement au nombre d'actions rachetées. De même, une part de l'éventuelle provision pour la commission de performance sur les crédits en cours enregistrée dans les comptes lors de la dernière valorisation est, au prorata du nombre d'actions rachetées, affectée définitivement à un compte personnel spécifique. Cette quote-part de la commission de surperformance est acquise à la Société de Gestion dès le rachat.

CANDRIAM BONDS Capital Securities

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Performance Taux de performance commission	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
I	Capitalisation	EUR	20.00%	30,029	0.60%
La commission de performance imputée pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2023 s'élève à 30.029 EUR.					

CANDRIAM BONDS Convertible Defensive

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Performance Taux de performance commission	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
I	Capitalisation	EUR	20.00%	0	0.00%
Aucune commission de performance n'a été imputée pendant la période clôturée au 31 décembre 2023.					

CANDRIAM BONDS Credit Alpha

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Performance Taux de performance commission	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
C	Capitalisation	EUR	20.00%	1,844	1.43%
I	Capitalisation	EUR	20.00%	46,525	1.27%
PI	Capitalisation	EUR	20.00%	65,343	1.01%
R	Capitalisation	EUR	20.00%	14,391	1.09%
V	Capitalisation	EUR	20.00%	14	0.86%
Z	Capitalisation	EUR	20.00%	786,157	0.97%
La commission de performance imputée pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2023 s'élève à 914.274 EUR.					

CANDRIAM BONDS Credit Opportunities

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Performance Taux de performance commission	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
C	Distribution	EUR	20.00%	2,304	0.15%
C	Capitalisation	EUR	20.00%	352,783	0.22%
C - USD - Hedged	Capitalisation	USD	20.00%	9,100	0.40%
C (q)	Distribution	EUR	20.00%	14,494	0.19%
I	Capitalisation	EUR	20.00%	1,287,961	0.49%
I - USD - Hedged	Capitalisation	USD	20.00%	25,724	0.50%
I (q)	Distribution	EUR	20.00%	44,977	0.29%
N	Capitalisation	EUR	20.00%	0	0.00%
R	Capitalisation	EUR	20.00%	126,280	0.37%
R - CHF - Hedged	Capitalisation	CHF	20.00%	0	0.00%
R - GBP - Unhedged	Capitalisation	GBP	20.00%	128	0.29%
R2	Distribution	EUR	20.00%	6,705	0.23%
R2	Capitalisation	EUR	20.00%	822	0.25%
S	Capitalisation	EUR	20.00%	574,557	0.55%
V	Capitalisation	EUR	20.00%	7	0.43%
Z	Capitalisation	EUR	20.00%	31,007	0.66%
La commission de performance imputée pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2023 s'élève à 2.476.849 EUR.					



Autres notes aux états financiers

Note 5 - Commissions de performance (suite)

CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Performance Taux de performance commission	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
I	Capitalisation	USD	20.00%	41,207	0.38%
I - EUR - Hedged	Capitalisation	EUR	20.00%	24,870	0.48%
I - EUR - Unhedged	Capitalisation	EUR	20.00%	17,998	0.36%
V	Capitalisation	USD	20.00%	6	0.54%

La commission de performance imputée pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2023 s'élève à 84.081 USD.

CANDRIAM BONDS Emerging Markets

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Performance Taux de performance commission	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
I	Distribution	USD	20.00%	19,886	0.81%
I	Capitalisation	USD	20.00%	273,648	0.76%
I - EUR - Hedged	Capitalisation	EUR	20.00%	217,682	0.89%
I - EUR - Unhedged	Capitalisation	EUR	20.00%	40,181	0.91%
I (q) - EUR - Hedged	Distribution	EUR	20.00%	55,661	0.99%
V - EUR - Hedged	Capitalisation	EUR	20.00%	29,255	1.12%
V - EUR - Unhedged	Capitalisation	EUR	20.00%	15,867	0.67%

La commission de performance imputée pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2023 s'élève à 652.180 USD.

CANDRIAM BONDS Emerging Markets Corporate

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Performance Taux de performance commission	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
I	Capitalisation	USD	20.00%	54	0.00%

La commission de performance imputée pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2023 s'élève à 54 USD.

CANDRIAM BONDS Emerging Markets Total Return

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Performance Taux de performance commission	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
I	Capitalisation	USD	20.00%	0	0.00%

Aucune commission de performance n'a été imputée pendant la période clôturée au 31 décembre 2023.

CANDRIAM BONDS Euro

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Performance Taux de performance commission	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
I	Capitalisation	EUR	20.00%	4,128	0.08%
V	Capitalisation	EUR	20.00%	32,591	0.07%

La commission de performance imputée pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2023 s'élève à 36.719 EUR.

CANDRIAM BONDS Euro Corporate

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Performance Taux de performance commission	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
I	Capitalisation	EUR	20.00%	221,090	0.16%

La commission de performance imputée pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2023 s'élève à 221.090 EUR.

CANDRIAM BONDS Euro Diversified

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Performance Taux de performance commission	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
I	Capitalisation	EUR	20.00%	54,414	0.46%

La commission de performance imputée pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2023 s'élève à 54.414 EUR.

CANDRIAM BONDS Euro Government

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Performance Taux de performance commission	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
I	Distribution	EUR	20.00%	38	0.01%
I	Capitalisation	EUR	20.00%	215,177	0.05%

La commission de performance imputée pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2023 s'élève à 215.215 EUR.



Autres notes aux états financiers

Note 5 - Commissions de performance (suite)

CANDRIAM BONDS Euro High Yield

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Performance Taux de performance commission	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
I	Distribution	EUR	20.00%	7,430	0.01%
I	Capitalisation	EUR	20.00%	23,809	0.01%
I - GBP - Unhedged	Capitalisation	GBP	20.00%	0	0.00%
I - USD - Hedged	Capitalisation	USD	20.00%	0	0.00%
V	Distribution	EUR	20.00%	12,398	0.04%
V	Capitalisation	EUR	20.00%	484,330	0.06%

La commission de performance imputée pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2023 s'élève à 527.967 EUR.

CANDRIAM BONDS Euro Long Term

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Performance Taux de performance commission	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
I	Capitalisation	EUR	20.00%	3,916	0.04%

La commission de performance imputée pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2023 s'élève à 3.916 EUR.

CANDRIAM BONDS Euro Short Term

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Performance Taux de performance commission	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
I	Capitalisation	EUR	20.00%	137,555	0.05%

La commission de performance imputée pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2023 s'élève à 137.555 EUR.

CANDRIAM BONDS Global High Yield

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Performance Taux de performance commission	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
I	Capitalisation	EUR	20.00%	455,493	0.35%
I - USD - Hedged	Capitalisation	USD	20.00%	4,138	0.11%
V	Distribution	EUR	20.00%	108,766	0.49%
V	Capitalisation	EUR	20.00%	197,421	0.31%

La commission de performance imputée pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2023 s'élève à 765.818 EUR.

CANDRIAM BONDS International

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Performance Taux de performance commission	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
I	Capitalisation	EUR	20.00%	0	0.00%

Aucune commission de performance n'a été imputée pendant la période clôturée au 31 décembre 2023.

CANDRIAM BONDS Total Return

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Performance Taux de performance commission	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
I	Distribution	EUR	20.00%	3,166	0.03%
I	Capitalisation	EUR	20.00%	39,542	0.03%
I - GBP - Hedged	Capitalisation	GBP	20.00%	3	0.18%
I - USD - Hedged	Capitalisation	USD	20.00%	5,419	0.06%
V	Capitalisation	EUR	20.00%	1	0.09%

La commission de performance imputée pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2023 s'élève à 48.131 EUR.

Note 6 - Taxe d'abonnement

La SICAV est régie par les lois fiscales luxembourgeoises.

En vertu de la législation et des règlements en vigueur actuellement, la SICAV est soumise au Luxembourg à une taxe annuelle de 0,05 % de la valeur de l'actif net de la SICAV ; ce taux est réduit à 0,01 % pour les classes réservées aux investisseurs institutionnels. Cette taxe est payable trimestriellement sur la base des actifs nets de la SICAV calculés à la fin du trimestre auquel la taxe se rapporte.



Autres notes aux états financiers

Note 6 - Taxe d'abonnement (suite)

Le gouvernement belge a promulgué une loi visant à imposer une fois par an la valeur nette d'inventaire des fonds d'investissements étrangers enregistrés en Belgique. Cette taxe annuelle est calculée sur les montants nets placés en Belgique par des intermédiaires financiers belges. En l'absence de déclaration suffisante relative à ces chiffres, l'administration fiscale pourra calculer la taxe sur la totalité des actifs de ces compartiments. La loi belge du 17 juin 2013 portant des dispositions fiscales et financières et des dispositions relatives au développement durable porte le taux de la taxe annuelle pour les Organismes de Placement Collectif à 0,0925 % avec effet au 1 janvier 2014.

À titre conservatoire, la Sicav a introduit une réclamation en restitution de la taxe auprès de l'administration fiscale belge et auprès du tribunal de Première Instance de Bruxelles. À ce stade, il ne peut être préjugé de l'issue du litige ou d'un quelconque remboursement au bénéfice de la Sicav. Dans le cadre d'une affaire similaire, l'État belge s'est pourvu en Cassation contre les arrêts de la Cour d'Appel faisant droit au plaignant.

La société de gestion a été informée que la Cour de cassation s'était prononcée contre le plaignant le 25 mars 2022. La Cour de cassation (chambre francophone) estime que la Cour d'appel de Bruxelles a qualifié à tort la taxe d'abonnement belge d'impôt sur la fortune couvert par la convention préventive de la double imposition conclue entre la Belgique et le Luxembourg (laquelle convention attribue le droit d'imposer des SICAV luxembourgeoises uniquement au Luxembourg et pas à la Belgique, ce qui justifie la réclamation en restitution de la taxe d'abonnement belge). L'affaire a été renvoyée à la Cour d'appel de Liège, qui sera tenue par la conclusion de la Cour de cassation.

Un autre arrêt de la Cour de cassation (chambre néerlandophone) du 21 avril 2022 ne conteste pas le fait que la taxe d'abonnement belge constitue un impôt sur la fortune, mais considère que la convention préventive de la double imposition conclue entre la Belgique et le Luxembourg (contrairement à celle signée avec les Pays-Bas) ne couvre pas dans son champ d'application un impôt sur la fortune prélevé en Belgique. La perspective d'un remboursement est donc limitée et celui-ci ne sera en tout état de cause pas possible à court terme.

Note 7 - Prêt de titres

La mise en œuvre des opérations de prêt et emprunts de titres est assurée par Candriam et/ou une ou plusieurs de ses succursales :
Au 31 décembre 2023, les prêts sur titres étaient composés comme suit :

Compartiments	Devise	Valeur d'évaluation des titres prêtés	Titres en garantie
CANDRIAM BONDS Capital Securities	EUR	337,889	298,917
CANDRIAM BONDS Convertible Defensive	EUR	3,766,669	3,891,621
CANDRIAM BONDS Euro	EUR	84,028,073	87,099,667
CANDRIAM BONDS Euro Corporate	EUR	19,134,977	18,208,079
CANDRIAM BONDS Euro Diversified	EUR	95,250,568	96,038,771
CANDRIAM BONDS Euro Government	EUR	398,437,909	404,600,263
CANDRIAM BONDS Euro Long Term	EUR	25,724,218	26,079,955
CANDRIAM BONDS Euro Short Term	EUR	75,557,870	76,144,049
CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes	EUR	12,632,083	12,721,421
CANDRIAM BONDS Global Government	EUR	84,569,006	94,080,266
CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration	EUR	3,920,705	5,388,449
CANDRIAM BONDS International	EUR	8,432,878	8,943,890
CANDRIAM BONDS Total Return	EUR	100,994,732	105,299,689

Les types de garanties financières permis sont les suivants :

- espèces libellées dans la devise de référence du compartiment concerné ;
- titres de créance de bonne qualité (notés au moins BBB-/ Baa3 ou équivalent par une des agences de notation) émis par un émetteur du secteur public d'un pays de l'OCDE (états, supranationaux, etc.) et dont la taille d'émission est de EUR 250 millions minimum ;
- titres de créance de bonne qualité (notés au moins BBB-/ Baa3 ou équivalent par une des agences de notation) émis par un émetteur du secteur privé d'un pays de l'OCDE et dont la taille d'émission est de 250 millions EUR minimum ;
- actions cotées ou négociées sur un marché réglementé d'un État membre de l'Union Européenne ou sur une bourse de valeurs d'un État faisant partie de l'OCDE à condition que ces actions soient incluses dans un indice important ;
- actions ou parts d'organismes de placement collectif offrant une liquidité adéquate et investissant en instruments du marché monétaire, en obligations de bonne qualité ou en actions répondant aux conditions énumérées ci-dessus.

Les titres prêtés sont évalués sur base du dernier cours connu. Les titres ainsi que les intérêts à recevoir y afférant figurent dans l'État des actifs nets.

Les montants des intérêts perçus dans le cadre de ces prêts de titres sont inclus à la rubrique « Intérêts sur prêts de titres » de l'État des variations des actifs nets.

Les contreparties liées aux positions ouvertes sur prêts de titres sont : Bank of Nova Scotia, Banco Santander, BNP Paribas Arbitrage, BNP Paribas, BofA Securities Europe, BNP Paribas Succursale de Luxembourg Securities Services business, Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, Goldman Sachs Bank Europe SE, HSBC, Mizuho International plc, Morgan Stanley (Europe) Limited, Merrill Lynch International, Natixis et Société Générale.

Les revenus suivants ont été comptabilisés durant la période clôturée au 31 décembre 2023 :



Autres notes aux états financiers

Compartiments	Devise	Montant brut total des revenus de prêt de titres	Coûts et frais directs et indirects déduits des revenus bruts du prêt de titres	Montant net total des prêts de titres
CANDRIAM BONDS Capital Securities	EUR	6,072	2,429	3,643
CANDRIAM BONDS Convertible Defensive	EUR	498,222	199,289	298,933
CANDRIAM BONDS Credit Alpha	EUR	972	389	583
CANDRIAM BONDS Euro	EUR	150,163	60,065	90,098
CANDRIAM BONDS Euro Corporate	EUR	125,423	50,169	75,254
CANDRIAM BONDS Euro Diversified	EUR	169,732	67,893	101,839
CANDRIAM BONDS Euro Government	EUR	476,730	190,692	286,038
CANDRIAM BONDS Euro Long Term	EUR	31,987	12,795	19,192
CANDRIAM BONDS Euro Short Term	EUR	201,747	80,699	121,048
CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes	EUR	182,648	73,059	109,589
CANDRIAM BONDS Global Government	EUR	59,787	23,915	35,872
CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration	EUR	5,302	2,121	3,181
CANDRIAM BONDS International	EUR	13,202	5,281	7,921
CANDRIAM BONDS Total Return	EUR	333,275	133,310	199,965

Les produits, nets des frais et honoraires, et les commissions de mandataire sont perçus par la SICAV.

Les frais et honoraires directs et indirects reçus par Candriam France et Candriam Luxembourg s'élèvent respectivement à 19 % et 1 % pour tous les compartiments.

Les commissions perçues par CACEIS Bank, Luxembourg Branch, s'élèvent à 20 % des produits bruts.

Candriam et/ou une ou plusieurs de ses succursales sont des parties liées de la SICAV.

Note 8 - Opérations de prise en pension

Au 31 décembre 2023, les positions ouvertes d'opérations de prise en pension sont les suivantes :

CANDRIAM BONDS Credit Alpha

Devise	Nominal	Date de maturité	Dénomination	Contrepartie	À recevoir sur les contrats de prise en pension (en EUR)
EUR	8,400,000	15/07/2025	NETHERLANDS 0.25 15-25 15/07A	CACEIS Bank, Lux. Branch	7,980,000
EUR	4,809,714	25/07/2024	FRANCE 0.25 12-24 25/07A	CACEIS Bank, Lux. Branch	6,000,000
EUR	5,438,519	01/11/2027	ITALY BTP 6.50 97-27 01/11S	CACEIS Bank, Lux. Branch	6,000,000
					19,980,000

Note 9 - Dividendes

La SICAV a distribué les dividendes suivants durant la période clôturée au 31 décembre 2023 :

Compartiments	Classe d'actions	Devise	Dividende	Ex-date
CANDRIAM BONDS Credit Opportunities	C (q)	EUR	1.13	02/02/2023
	C (q)	EUR	1.31	02/05/2023
	C (q)	EUR	1.17	02/08/2023
	C (q)	EUR	0.97	03/11/2023
	I (q)	EUR	11.70	02/02/2023
	I (q)	EUR	13.60	02/05/2023
	I (q)	EUR	12.05	02/08/2023
	I (q)	EUR	10.06	03/11/2023
CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies	C	USD	1.56	27/04/2023
	C - EUR - Unhedged	EUR	1.47	27/04/2023
	C (q)	USD	1.94	02/02/2023
	C (q)	USD	2.21	02/05/2023
	C (q)	USD	2.25	02/08/2023
	C (q)	USD	2.11	03/11/2023
	R2	USD	2.96	27/04/2023
	R2 - EUR - Unhedged	EUR	3.18	27/04/2023
CANDRIAM BONDS Emerging Markets	C	USD	18.11	27/04/2023
	C (q)	USD	1.40	02/02/2023
	C (q)	USD	1.73	02/05/2023
	C (q)	USD	1.70	02/08/2023
	C (q)	USD	1.31	03/11/2023
	I	USD	29.24	27/04/2023
	I (q) - EUR - Hedged	EUR	10.54	02/02/2023
	I (q) - EUR - Hedged	EUR	13.31	02/05/2023
	I (q) - EUR - Hedged	EUR	12.91	02/08/2023
	I (q) - EUR - Hedged	EUR	10.34	03/11/2023
	I (q) - GBP - Hedged	GBP	11.26	02/02/2023
I (q) - GBP - Hedged	GBP	14.04	02/05/2023	
I (q) - GBP - Hedged	GBP	13.59	02/08/2023	



Autres notes aux états financiers

Note 9 - Dividendes (suite)

	I (q) - GBP - Hedged	GBP	11.21	03/11/2023
	R (q)	USD	1.38	02/02/2023
	R (q)	USD	1.71	02/05/2023
	R (q)	USD	1.66	02/08/2023
	R (q)	USD	1.30	03/11/2023
	R2	USD	2.76	27/04/2023
	V2 (q) - GBP - Hedged	GBP	11.24	02/02/2023
	V2 (q) - GBP - Hedged	GBP	14.02	02/05/2023
	V2 (q) - GBP - Hedged	GBP	13.57	02/08/2023
	V2 (q) - GBP - Hedged	GBP	11.21	03/11/2023
	Z	USD	30.97	27/04/2023
CANDRIAM BONDS Emerging Markets Corporate	C	USD	3.19	27/04/2023
	R2	USD	3.28	27/04/2023
CANDRIAM BONDS Euro	C	EUR	1.18	27/04/2023
	Z	EUR	6.72	27/04/2023
CANDRIAM BONDS Euro Corporate	C	EUR	35.63	27/04/2023
	Z	EUR	10.32	27/04/2023
CANDRIAM BONDS Euro Government	C	EUR	4.82	27/04/2023
	I	EUR	6.00	27/04/2023
	Z	EUR	6.43	27/04/2023
CANDRIAM BONDS Euro High Yield	C	EUR	4.19	27/04/2023
	C (q)	EUR	1.19	02/02/2023
	C (q)	EUR	1.25	02/05/2023
	C (q)	EUR	1.31	02/08/2023
	C (q)	EUR	1.34	03/11/2023
	I	EUR	36.49	27/04/2023
	R (q)	EUR	1.15	02/02/2023
	R (q)	EUR	1.21	02/05/2023
	R (q)	EUR	1.27	02/08/2023
	R (q)	EUR	1.31	03/11/2023
	R (q) - GBP - Hedged	GBP	1.23	02/02/2023
	R (q) - GBP - Hedged	GBP	1.27	02/05/2023
	R (q) - GBP - Hedged	GBP	1.33	02/08/2023
	R (q) - GBP - Hedged	GBP	1.41	03/11/2023
	R2	EUR	3.54	27/04/2023
	S - USD - Hedged	USD	36.78	27/04/2023
	S (s)	EUR	18.17	27/04/2023
	S (s)	EUR	54.01	07/11/2023
CANDRIAM BONDS Euro Long Term	C	EUR	25.58	27/04/2023
CANDRIAM BONDS Global Government	C	EUR	0.33	27/04/2023
CANDRIAM BONDS Global High Yield	C	EUR	2.30	27/04/2023
	C	EUR	2.00	11/07/2023
	C (q)	EUR	1.57	02/02/2023
	C (q)	EUR	1.78	02/05/2023
	C (q)	EUR	2.02	02/08/2023
	C (q)	EUR	2.05	03/11/2023
	R (q)	EUR	1.09	02/08/2023
	R (q)	EUR	2.09	03/11/2023
	R (q) - GBP - Hedged	GBP	1.64	02/02/2023
	R (q) - GBP - Hedged	GBP	1.82	02/05/2023
	R (q) - GBP - Hedged	GBP	2.07	02/08/2023
	R (q) - GBP - Hedged	GBP	2.16	03/11/2023
	R (q) - GBP - Unhedged	GBP	1.61	02/02/2023
	R (q) - GBP - Unhedged	GBP	1.82	02/05/2023
	R (q) - GBP - Unhedged	GBP	2.03	02/08/2023
	R (q) - GBP - Unhedged	GBP	2.10	03/11/2023
	R2	EUR	3.60	27/04/2023
	V	EUR	35.35	27/04/2023
CANDRIAM BONDS International	C	EUR	2.50	27/04/2023
CANDRIAM BONDS Total Return	C	EUR	1.19	27/04/2023
	C (q)	EUR	0.67	02/02/2023
	C (q)	EUR	0.73	02/05/2023
	C (q)	EUR	0.79	02/08/2023
	C (q)	EUR	0.87	03/11/2023
	I	EUR	12.80	27/04/2023
	R2	EUR	1.41	27/04/2023
	S	EUR	14.00	27/04/2023

Note 10 - Swing Pricing

Pour tous les compartiments de la SICAV, il est prévu la disposition suivante :

Les jours d'évaluation où la différence entre le montant de souscriptions et le montant de rachats d'un compartiment (soit les transactions nettes) excède un seuil fixé au préalable par le Conseil d'Administration (Swing partiel), le Conseil d'Administration se réserve le droit :

- de déterminer la valeur nette d'inventaire en ajoutant aux actifs (en cas de souscriptions nettes) ou en déduisant des actifs (en cas de rachats nets) un certain pourcentage de frais et coûts correspondant aux pratiques du marché en matière d'achat ou de vente de titres pour CANDRIAM BONDS Credit Alpha, CANDRIAM BONDS Credit Opportunities, CANDRIAM BONDS Global High Yield et CANDRIAM BONDS Euro High yield ;



Autres notes aux états financiers

Note 10 - Swing Pricing (suite)

• d'évaluer le portefeuille-titres du compartiment sur la base des prix d'achat ou de vente ou en fixant des spreads à un niveau représentatif du marché concerné (respectivement en cas d'entrées ou sorties nettes) pour CANDRIAM BONDS Capital Securities, CANDRIAM BONDS Convertible Defensive, CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies, CANDRIAM BONDS Emerging Markets, CANDRIAM BONDS Emerging Markets Total Return, CANDRIAM BONDS Euro, CANDRIAM BONDS Euro Corporate, CANDRIAM BONDS Euro Diversified, CANDRIAM BONDS Euro Government, CANDRIAM BONDS Euro Long Term, CANDRIAM BONDS Euro Short Term, CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes, CANDRIAM BONDS Global Government, CANDRIAM BONDS Inflation Short Duration, CANDRIAM BONDS International, CANDRIAM BONDS Total Return et CANDRIAM BONDS Emerging Markets Corporate.

Au 31 décembre 2023, aucun ajustement (« swing ») n'a été effectué.

Le facteur de swing (d'ajustement) correspond au montant d'ajustement de la valeur nette d'inventaire lorsque le mécanisme de Swing Pricing est activé après que les souscriptions nettes ou rachats nets dépassent le seuil d'ajustement.

Les facteurs à considérer lors de la fixation du facteur d'ajustement sont les suivants :

Pour la méthode à haut rendement :

- Écart cours acheteur-cours vendeur

Pour la méthode des titres à revenus fixe :

- politique de Swing Pricing ;
- en lien avec l'écart cours acheteur/cours vendeur.

Compartiments	Flux entrant maximum du facteur de swing (en %)	Flux sortant maximum du facteur de swing (en %)
CANDRIAM BONDS Credit Alpha	0.64	0.64
CANDRIAM BONDS Credit Opportunities	0.61	0.61
CANDRIAM BONDS Euro High Yield	0.59	0.59
CANDRIAM BONDS Global High Yield	0.61	0.61

Note 11 - Liquidités en banque et courtier

Les « Liquidités en banque et courtier » présentées dans l'état des actifs nets comprennent les comptes de cash et les liquidités détenues auprès de BNP Paribas et les contrats futurs avec J.P. Morgan SE.

La part relative aux liquidités détenues auprès des comptes de courtiers incluse dans la rubrique « Liquidités en banque et courtier » dans l'état des actifs nets au 31 décembre 2023 se décompose comme suit :

Compartiments	Devise	Liquidités détenues auprès de courtiers
CANDRIAM BONDS Capital Securities	EUR	72,933
CANDRIAM BONDS Credit Alpha	EUR	583,817
CANDRIAM BONDS Emerging Markets	USD	(463,986)
CANDRIAM BONDS Emerging Markets Total Return	USD	(85,203)
CANDRIAM BONDS Euro	EUR	(191,686)
CANDRIAM BONDS Euro Corporate	EUR	1,242,835
CANDRIAM BONDS Euro Diversified	EUR	244,464
CANDRIAM BONDS Euro Government	EUR	1,504,220
CANDRIAM BONDS Euro Long Term	EUR	(168,474)
CANDRIAM BONDS Euro Short Term	EUR	235,143
CANDRIAM BONDS Global Government	EUR	764,596
CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration	EUR	58,478
CANDRIAM BONDS International	EUR	285,882
CANDRIAM BONDS Total Return	EUR	8,052,417

Note 12 - Garanties

En relation avec les instruments dérivés de gré à gré, des garanties en espèces ont été reçues de Barclays Bank PLC - Ireland - LC, BNP PARIBAS SA, Caceis Bank France S.A., Citigroup Global Markets Europe AG - Germany - LC, Goldman Sachs Internat Paris Branch - LC, JP Morgan AG - Germany - LC, Morgan Stanley and Co Int - UK - SB, Nomura Financial Products Europe GMBH - DE - LC, Société Générale SA, UBS Europe SE (Brexii/en cours) et Bofa Securities Europe SA - Paris, pour les montants suivants :



Autres notes aux états financiers

Compartiments	Devise	Garantie en espèces versée	Garantie en espèces reçue
CANDRIAM BONDS Convertible Defensive	EUR	(290,000)	2,060,000
CANDRIAM BONDS Credit Alpha	EUR	(6,760,000)	700,000
CANDRIAM BONDS Credit Opportunities	EUR	(5,280,000)	0
CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies	USD	(830,000)	1,980,000
CANDRIAM BONDS Emerging Markets	USD	(860,000)	1,210,000
CANDRIAM BONDS Euro	EUR	(310,000)	0
CANDRIAM BONDS Euro Corporate	EUR	0	2,800,000
CANDRIAM BONDS Euro Diversified	EUR	(940,000)	0
CANDRIAM BONDS Euro High Yield	EUR	(1,010,000)	6,060,000
CANDRIAM BONDS Euro Short Term	EUR	0	50,000
CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes	EUR	0	6,850,000
CANDRIAM BONDS Global Government	EUR	(530,000)	980,000
CANDRIAM BONDS Global High Yield	EUR	(570,000)	6,280,000
CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration	EUR	0	1,490,000
CANDRIAM BONDS International	EUR	0	670,000
CANDRIAM BONDS Total Return	EUR	(1,540,000)	13,270,000

Note 13 - Changement dans la composition du portefeuille-titres

Une liste reprenant les opérations (ventes et achats) des portefeuilles d'investissement est disponible gratuitement au siège social de la SICAV.

Note 14 - Événements postérieurs à la publication des comptes

Il n'y a pas d'événements postérieurs à la fin de l'exercice.



Informations supplémentaires non auditées

Gestion des risques – calcul du risque global

Pour tous les compartiments à l'exception de CANDRIAM BONDS Capital Securities, CANDRIAM BONDS Credit Alpha, CANDRIAM BONDS Credit Opportunities (voir note 1), CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currency, CANDRIAM BONDS Emerging Markets Total Return, CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration et de CANDRIAM BONDS Total Return, la SICAV utilise l'approche par les engagements, conformément à la circulaire CSSF 11/512.

La méthode utilisée pour déterminer le risque agrégé des compartiments ci-dessous est la méthode de la VaR relative :

- CANDRIAM BONDS Capital Securities : l'indice de référence de la liées à VaR est un indicateur mixte composé de l'indice ICE BofA Contingent Capital Index Hedged EUR (Total Return) (30%) et de l'indice ICE BofA Euro Financial Subordinated & Lower Tier-2 Index (Total Return) (70%). À titre indicatif, l'effet de levier de ce compartiment est au maximum de 350 % de l'actif net. Il se pourrait néanmoins que le compartiment soit temporairement exposé à des leviers supérieurs.
- CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies : l'indice J.P. Morgan GBI-EM Global Diversified (Total Return) est utilisé comme référence pour la VaR relative. À titre indicatif, l'effet de levier de ce compartiment devrait varier entre 50 % et 150 % de l'actif net.
- CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration : l'indice Bloomberg Barclays World Govt Inflation-Linked 1-5Yrs Index Hedged EUR index est utilisé comme référence pour la VaR relative. À titre indicatif, l'effet de levier de ce compartiment est au maximum de 350 % de l'actif net. Il se pourrait néanmoins que le compartiment soit temporairement exposé à des leviers supérieurs.

L'OPCVM utilise l'approche par la « Value at Risk » (VaR) absolue, méthode historique pour le calcul du risque global des compartiments CANDRIAM BONDS Convertible Opportunities, CANDRIAM BONDS Credit Opportunities (voir note 1), CANDRIAM BONDS Emerging Markets Total Return et CANDRIAM BONDS Total Return.

Cette approche mesure la perte potentielle maximale pour un seuil de confiance donné (probabilité) sur une période de temps précise, dans des conditions normales de marché. Ces calculs sont réalisés sur base des paramètres suivants : intervalle de confiance de 99 %, période de détention d'un jour (convertie en période de détention de 20 jours) et historique de données de trois ans.

L'exposition globale est calculée selon l'approche de la VaR relative.

Les résultats du calcul de la VaR relative pour l'exercice du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023 sont les suivants :

Compartiments	Value at risk 99 % (20J)		
	Var Min.	Var Max.	Var moyenne
CANDRIAM BONDS Capital Securities	82.87	169.29	125.63
CANDRIAM BONDS Credit Alpha	0.90	2.50	1.40
CANDRIAM BONDS Credit Opportunities	1.20	4.35	2.25
CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies	91.74	141.69	121.59
CANDRIAM BONDS Emerging Markets Total Return	1.92	4.35	3.46
CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration	91.16	113.94	99.69
CANDRIAM BONDS Total Return	1.67	2.34	2.34

Le levier anticipé de ce compartiment sera de maximum 450 %. Ce levier est calculé pour chaque produit dérivé sur base de la méthode des engagements et vient s'ajouter au portefeuille-titres du compartiment. Le compartiment peut néanmoins être exposé à des leviers supérieurs.

Les niveaux de levier pour l'exercice du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023 sont :

Compartiments	Levier moyen En %
CANDRIAM BONDS Capital Securities	88.26
CANDRIAM BONDS Credit Alpha	162.02
CANDRIAM BONDS Credit Opportunities	45.18
CANDRIAM BONDS Emerging Debt Local Currencies	96.22
CANDRIAM BONDS Emerging Markets Total Return	24.93
CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration	130.68
CANDRIAM BONDS Total Return	252.96

Politique d'engagement et de vote, utilisation des droits de vote

La Société de Gestion n'exerce pas de droit de vote pour les fonds considérés.

Pour toutes les questions de sensibilisation, nous vous invitons à consulter la politique de sensibilisation et les rapports associés, lesquels sont disponibles sur le site Internet de Candriam à l'adresse suivante : <https://www.candriam.com/en/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>.



Informations supplémentaires non auditées

Informations relatives à la politique de rémunération

La directive européenne 2014/91/UE modifiant la directive 2009/65/CE concernant les organismes de placement collectif en valeurs mobilières, applicable à la SICAV, est entrée en vigueur le 18 mars 2016. Elle est transposée en droit national par la loi luxembourgeoise du 10 mai 2016 transposant la directive 2014/91/UE. En raison de cette nouvelle réglementation, la SICAV est tenue de publier les informations relatives à la rémunération des salariés identifiés au sens de la Loi dans le rapport annuel.

Candriam détient une double licence, d'une part, en tant que société de gestion conformément à l'article 15 de la loi du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif et, d'autre part, en tant que gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs conformément à la loi du 12 juillet 2013 relative aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs. Les responsabilités incombant à Candriam en vertu de ces deux lois sont relativement similaires et Candriam considère que son personnel est rémunéré de la même manière pour les tâches relatives à l'administration des OPCVM et des fonds d'investissement alternatifs.

Au cours de son exercice clos le 31 décembre 2023, Candriam a versé les sommes suivantes à son personnel :

- Montant brut total des rémunérations fixes versées (hors paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant pas d'effet incitatif sur la gestion des risques) : 17.425.254 euros.
- Montant brut total des rémunérations variables versées : 6.348.617 euros.
- Nombre de bénéficiaires : 146.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre la direction générale et les membres du personnel du gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque du fonds. Les systèmes de Candriam ne permettent pas une telle identification pour chaque fonds sous gestion. Les chiffres ci-dessous montrent également le montant agrégé des rémunérations globales chez Candriam.

- Montant agrégé des rémunérations de la haute direction : 5.155.684 euros.
- Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel de Candriam dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque des fonds dont elle est la Société de Gestion (hors direction générale) : 2.015.066 euros.

Rémunérations versées par Candriam au personnel de sa succursale belge (Candriam - Belgian Branch), agissant en tant que gestionnaire d'investissement, durant l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

- Montant brut total des rémunérations fixes versées (hors paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant pas d'effet incitatif sur la gestion des risques) : 25.071.403 euros.
- Montant brut total des rémunérations variables versées : 8.188.525 euros.
- Nombre de bénéficiaires : 245.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre la direction générale et les membres du personnel du gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque du fonds. Les systèmes du gestionnaire d'investissement ne permettent pas une telle identification pour chaque fonds sous gestion. Les chiffres ci-dessous indiquent également le montant agrégé des rémunérations globales au niveau du gestionnaire d'investissement.

- Montant agrégé des rémunérations de la haute direction : EUR : 6.214.566.
- Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel du gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque des fonds dont il est le gestionnaire d'investissement (hors haute direction) : 4.602.623 euros.

Rémunérations versées par Candriam au personnel de sa succursale française (Candriam - Succursale française), agissant en tant que gestionnaire d'investissement, durant l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

- Montant brut total des rémunérations fixes versées (hors paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant pas d'effet incitatif sur la gestion des risques) : 19.094.936 euros.
- Montant brut total des rémunérations variables versées : 6.255.350 euros.
- Nombre de bénéficiaires : 202.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre la direction générale et les membres du personnel du gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque du fonds. Les systèmes du gestionnaire d'investissement ne permettent pas une telle identification pour chaque fonds sous gestion. Les chiffres ci-dessous indiquent également le montant agrégé des rémunérations globales au niveau du gestionnaire d'investissement.

- Montant agrégé des rémunérations de la haute direction : 4.298.365 euros.
- Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel du gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque des fonds dont il est le gestionnaire d'investissement (hors haute direction) : 3.422.966 euros.

La politique de rémunération a été révisée pour la dernière fois par le comité de rémunération de Candriam le 29 janvier 2021 et a été adoptée par le Conseil d'Administration de Candriam.



Informations supplémentaires non auditées

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement (UE) n°648/2012

a) Données globales

En ce qui concerne les transactions de prêts de titres et les total return swaps, la valeur de marché totale des titres prêtés au 31 décembre 2023 est la suivante :

- **Prêts de titres**

Compartiment	Devise	Valeur d'évaluation (en termes absolus)	% du total des actifs pouvant être prêtés	% valeur nette d'inventaire totale
CANDRIAM BONDS Capital Securities	EUR	296,458	0.80	0.76
CANDRIAM BONDS Convertible Defensive	EUR	3,753,224	1.50	1.46
CANDRIAM BONDS Euro	EUR	83,297,625	19.93	19.69
CANDRIAM BONDS Euro Corporate	EUR	18,075,302	2.27	2.11
CANDRIAM BONDS Euro Diversified	EUR	94,397,604	14.79	14.57
CANDRIAM BONDS Euro Government	EUR	396,373,751	41.28	40.83
CANDRIAM BONDS Euro Long Term	EUR	25,497,867	23.64	23.27
CANDRIAM BONDS Euro Short Term	EUR	74,901,745	13.39	13.19
CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes	EUR	12,331,289	0.81	0.74
CANDRIAM BONDS Global Government	EUR	84,075,011	41.30	39.48
CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration	EUR	3,907,732	6.90	6.25
CANDRIAM BONDS International	EUR	8,306,117	8.75	8.46
CANDRIAM BONDS Total Return	EUR	100,386,484	26.95	17.13

- **Total return swap**

Compartiment	Devise	Valeur d'évaluation (en termes absolus)	% valeur nette d'inventaire totale	% notionnel valeur nette d'inventaire
CANDRIAM BONDS Credit Alpha	EUR	180,837	0.13	32.53
CANDRIAM BONDS Credit Opportunities	EUR	5,275,844	0.89	20.64
CANDRIAM BONDS Euro High Yield	EUR	6,281,060	0.25	6.80

- **Contrats de prise en pension**

Compartiment	Devise	Valeur d'évaluation (en termes absolus)	% valeur nette d'inventaire totale
CANDRIAM BONDS Credit Alpha	EUR	19,980,000	14.45

b) Données de concentration

- **Prêts de titres**

Les 10 principales contreparties sur l'ensemble des transactions de prêts de titres au 31 décembre 2023 sont les suivantes :

CANDRIAM BONDS Capital Securities

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
MORGAN STANLEY EUROPE SE BONDS	296,458

CANDRIAM BONDS Convertible Defensive

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
BANK OF NOVA SCOTIA	3,551,419
CACIB	201,804

CANDRIAM BONDS Euro

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
SOCIETE GENERALE EQUITIES	28,482,459
BNP SA	19,404,751
BP2STERM	11,444,424
BP2S	6,876,561
MLI BONDS	5,066,424
SOCIETE GENERALE FI	4,844,485
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE FI	2,244,627
BOFA SECURITIES EUROPE FI	2,212,482
MIZUHO INTERNATIONAL PLC	986,905
MORGAN STANLEY EUROPE SE BONDS	622,358



Informations supplémentaires non auditées

CANDRIAM BONDS Euro Corporate

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
BNP SA	8,363,131
MLI BONDS	5,157,955
SOCIETE GENERALE FI	3,809,303
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE EQ	744,913

CANDRIAM BONDS Euro Diversified

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
SOCIETE GENERALE EQUITIES	47,182,564
BNP SA	16,892,995
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE FI	12,623,375
SOCIETE GENERALE FI	6,171,183
MLI BONDS	4,727,826
BP2STERM	3,639,134
MORGAN STANLEY EUROPE SE BONDS	2,037,758
BOFA SECURITIES EUROPE FI	563,142
BP2S	559,627

CANDRIAM BONDS Euro Government

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
SOCIETE GENERALE EQUITIES	161,189,173
BP2STERM	120,569,844
BNP SA	79,844,813
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE FI	18,812,809
MLI BONDS	7,764,758
BP2S	3,102,657
BOFA SECURITIES EUROPE FI	2,846,151
SOCIETE GENERALE FI	1,321,795
MORGAN STANLEY EUROPE SE BONDS	515,003
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE EQ	339,933

CANDRIAM BONDS Euro Long Term

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
SOCIETE GENERALE EQUITIES	9,696,122
BNP SA	8,936,532
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE FI	2,669,522
BP2STERM	2,562,180
SOCIETE GENERALE FI	1,185,736
MORGAN STANLEY EUROPE SE BONDS	273,219
MLI BONDS	107,132
BANCO SANTANDER	67,424

CANDRIAM BONDS Euro Short Term

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
BP2STERM	30,092,517
SOCIETE GENERALE EQUITIES	23,551,947
BNP SA	9,318,869
HSBC FRANCE FI	7,948,957
MIZUHO EQL	1,859,001
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE FI	1,833,447
MORGAN STANLEY EUROPE SE BONDS	297,006

CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE EQ	6,517,206
SOCIETE GENERALE FI	3,407,811
MLI BONDS	2,005,540
MORGAN STANLEY EUROPE SE BONDS	400,732

CANDRIAM BONDS Global Government

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
BP2S	55,065,807
BP2STERM	16,632,855
BNP SA	3,970,934
SOCIETE GENERALE EQUITIES	3,493,411
SOCIETE GENERALE FI	1,691,336
NATIXIS	1,616,649
BANCO SANTANDER	1,106,302
BNP ARBITRAGE	497,718



Informations supplémentaires non auditées

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement (UE) n°648/2012 (suite)

CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
SOCIETE GENERALE EQUITIES	1,566,527
BP2S	1,218,562
BANCO SANTANDER	1,122,643

CANDRIAM BONDS International

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
BP2S	5,055,825
SOCIETE GENERALE EQUITIES	2,127,457
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE FI	542,763
BNP SA	327,754
SOCIETE GENERALE FI	153,758
MORGAN STANLEY EUROPE SE BONDS	89,955
BANCO SANTANDER	8,605

CANDRIAM BONDS Total Return

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
BNP SA	36,006,740
BANK OF NOVA SCOTIA	29,892,600
BP2STERM	24,994,924
CACIB	3,326,711
MLI BONDS	2,026,310
BOFA SECURITIES EUROPE FI	1,826,222
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE EQ	1,008,749
SOCIETE GENERALE FI	868,966
MORGAN STANLEY EUROPE SE BONDS	435,262

Les 10 principaux émetteurs de garanties reçues sur les activités de prêt de titres au 31 décembre 2023 sont les suivants :

CANDRIAM BONDS Capital Securities

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
UNIT ST 1.875 02-32	103,739
UNIT KI 0.125 03-44	91,417
CAIS AM 1.5 05-32	87,630
UNIT KI 0.625 03-40	16,129
FRAN GO 0.55 03-39	1

CANDRIAM BONDS Convertible Defensive

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
MICROSOFT CORP	355,136
ROYAL BANK OF CA	355,122
ENBRIDGE INC	355,113
SHOPIFY INC - A	355,110
BROOKFIELD CORP	355,109
CAN NATURAL RES	355,107
ALPHABET INC-A	355,105
TORONTO-DOM BANK	355,103
MIDDLEBY CORP	355,037
FLUTTER ENTER-DI	354,998

CANDRIAM BONDS Euro

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
PROV DE 0.625 04-25	7,073,156
AUST GO 4.15 03-37	6,856,660
BANKINTER FLR 04-27	4,906,984
LLOY BA 3.574 11-28	4,004,760
IBERDROLA SA	3,992,678
UNICREDIT SPA	3,992,676
UBS GROUP AG	3,992,666
MERCADOLIBRE INC	3,533,509
FRAN GO 2.75 02-29	2,966,443
HEWLETT PACKA	2,848,245



Informations supplémentaires non auditées

CANDRIAM BONDS Euro Corporate

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
COMM FR 0.25 01-30	5,714,900
SPAI GO 3.8 04-24	3,844,974
FRAN GO 2.75 02-29	2,668,942
AFD 0.625 01-26	1,716,181
CASS DE 4.75 10-30	1,429,152
UNIT KI 1.25 11-27	1,220,404
UNIT KI 0.125 08-28	829,618
SG 4.0 01-27	260,401
EURO ST 1.8 11-46	225,819
VEOLIA ENVIRONNE	74,465

CANDRIAM BONDS Euro Diversified

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
ITAL CERT FLR 10-24	6,228,454
NRW 0.2 03-27	5,950,180
NRW 0.2 02-24	5,649,792
IBERDROLA SA	5,082,162
UNICREDIT SPA	5,082,156
UBS GROUP AG	5,082,152
REPSOL SA	4,947,905
MERCADOLIBRE INC	4,772,252
HEWLETT PACKA	4,718,249
SEADRILL LIMITED	4,718,232

CANDRIAM BONDS Euro Government

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
BBVA	33,209,093
QUEB MO 0.2 04-25	31,048,979
UNICREDIT SPA	26,995,345
UBS GROUP AG	26,050,812
INTESA SANPAOLO	18,554,021
ITAL BU 3.8 04-26	16,063,723
HEWLETT PACKA	15,419,843
SPAI GO 3.45 07-43	15,166,827
JPMORGAN CHASE	14,559,829
MERCADOLIBRE INC	13,243,267

CANDRIAM BONDS Euro Long Term

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
NRW 1.65 02-38	2,761,106
NRW 0.2 02-24	2,761,057
NRW 1.5 06-40	2,369,270
AUST GO 3.15 06-44	1,443,991
IBERDROLA SA	1,225,817
UBS GROUP AG	1,225,807
UNICREDIT SPA	1,225,806
HEWLETT PACKA	969,606
NASDAQ INC	969,587
SPLUNK INC	969,566

CANDRIAM BONDS Euro Short Term

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
DEUT TE 3.6 01-27	7,716,802
UNIT KI 0.875 07-33	6,719,811
UNICREDIT SPA	5,364,424
UBS GROUP AG	5,364,410
NRW 1.65 02-38	3,433,060
NRW 0.2 02-24	3,432,368
FERRARI NV	3,192,353
INDITEX	3,009,242
MEDTRONIC PLC	3,009,215
NRW 1.5 06-40	2,944,118



Informations supplémentaires non auditées

CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
ITAL CERT FLR 10-24	3,280,614
EURO ST 1.8 11-46	839,894
SG 4.0 01-27	812,919
COMU MA 1.773 04-28	783,211
EURO FIN 1.38 05-47	755,393
FERRARI NV	644,596
AIRBUS SE	644,188
VEOLIA ENVIRONNE	643,959
SAFRAN SA	643,890
MEDI IN 2.5 03-24	485,284

CANDRIAM BONDS Global Government

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
WELL FA 1.338 05-25	9,793,477
CITI 1.5 07-26	7,405,854
MERCADOLIBRE INC	6,891,013
WORKDAY INC-A	6,531,983
ALCOA CORP	6,160,407
LLOY BA 3.574 11-28	5,820,985
BANCO SANTANDER	4,697,895
ANTERO RESOURCES	4,681,302
BLOCK INC	2,803,599
NETF 4.625 05-29	2,767,283

CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
HYUN CA 6.2 09-30	547,503
REDEIA CORP	427,751
YELLOW CAKE PLC	427,735
ACS	427,701
JAPA GO 0.1 03-28	426,353
ING GRO 3.0 02-26	325,127
BBVA	306,257
MERCADOLIBRE INC	276,769
HUBBELL INC	156,638
AENA SME SA	156,598

CANDRIAM BONDS International

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
JAPA GO 0.1 03-28	1,768,913
ING GRO 3.0 02-26	1,734,008
HYUN CA 6.2 09-30	744,089
MERCADOLIBRE INC	717,450
ALCOA CORP	505,575
ANTERO RESOURCES	505,573
WORKDAY INC-A	505,401
AENA SME SA	212,725
JPMORGAN CHASE	212,660
HUBBELL INC	212,659

CANDRIAM BONDS Total Return

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
QUEB MO 0.2 04-25	12,890,078
GEME BUN 0.5 02-25	8,692,358
NOMURA 5.099 07-25	8,428,807
LAND BA 0.375 01-26	6,770,857
BANK OF MONTREAL	3,402,911
FRAN GO 0.1 03-25	2,961,948
BARC BK 0.0 12-25	2,918,604
ALPHABET INC-A	2,829,642
CAN NATURAL RES	2,829,553
ENBRIDGE INC	2,829,467

- Total return swap

Les 10 principales contreparties sur l'ensemble des total return swaps au 31 décembre 2023 sont les suivantes :



Informations supplémentaires non auditées

CANDRIAM BONDS Credit Alpha

Contrepartie	Montant des garanties
BARCLAYS BANK IRELAND PLC..	21,000,000
BNP PARIBAS	10,000,000
GOLDMAN SACHS INTL SUCC PARIS	14,000,000

CANDRIAM BONDS Credit Opportunities

Contrepartie	Montant des garanties
GOLDMAN SACHS INTL SUCC PARIS	123,000,000

CANDRIAM BONDS Euro High Yield

Contrepartie	Montant des garanties
BARCLAYS BANK IRELAND PLC..	48,200,000
BNP PARIBAS	25,000,000
GOLDMAN SACHS INTL SUCC PARIS	73,200,000
JP MORGAN SE	24,500,000

- Contrats de prise en pension**

Les 10 principales contreparties sur l'ensemble des contrats de prise en pension au 31 décembre 2023 sont les suivantes :

CANDRIAM BONDS Credit Alpha

Contrepartie	Données de concentration pour positions ouvertes
Caceis Bank, Lux. Branch	19,980,000

Les 10 principaux émetteurs de garanties reçues sur les activités de contrats de prise en pension au 31 décembre 2023 sont les suivants :

CANDRIAM BONDS Credit Alpha

Contrepartie	Montant total des garanties
Caceis Bank, Lux. Branch	19,980,000

Il n'y pas de réutilisation des garanties liées aux Total Return Swaps.

c) Conservation des garanties reçues

Chaque compartiment a CACEIS Bank, Luxembourg Branch comme dépositaire des garanties reçues.

Il n'y pas de réutilisation des garanties liées aux opérations de prêt de titres.

- Prêts de titres**

Compartiment	Devise	Espèces	Obligations	Actions	Montant total des garanties
CANDRIAM BONDS Capital Securities	EUR	0	298,917	0	298,917
CANDRIAM BONDS Convertible Defensive	EUR	0	141,109	3,750,512	3,891,621
CANDRIAM BONDS Euro	EUR	0	44,140,300	42,959,367	87,099,667
CANDRIAM BONDS Euro Corporate	EUR	0	17,910,392	297,687	18,208,079
CANDRIAM BONDS Euro Diversified	EUR	0	40,867,063	55,171,708	96,038,771
CANDRIAM BONDS Euro Government	EUR	0	157,638,708	246,961,555	404,600,263
CANDRIAM BONDS Euro Long Term	EUR	0	13,416,120	12,663,835	26,079,955
CANDRIAM BONDS Euro Short Term	EUR	0	31,763,352	44,380,697	76,144,049
CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes	EUR	0	10,144,787	2,576,633	12,721,421
CANDRIAM BONDS Global Government	EUR	0	37,155,535	56,924,731	94,080,266
CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration	EUR	0	1,399,815	3,988,634	5,388,449
CANDRIAM BONDS International	EUR	0	5,201,670	3,742,220	8,943,890
CANDRIAM BONDS Total Return	EUR	0	57,294,264	48,005,424	105,299,689

- Total return swap et contrat de prise en pension**

CACEIS Bank, succursale du Luxembourg, est la seule banque dépositaire des transactions en total return swap et contrat de prise en pension. Toutes les transactions sont des transactions bilatérales.

Les garanties reçues dans le cadre de contrats de prise en pension ne peuvent être vendues, réinvesties ni données en gage.



Informations supplémentaires non auditées

d) Données de transaction agrégées

Voici l'échéance de la garantie concernant les SFT :

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement (UE) n°648/2012 (suite)

- **Prêts de titres**

Compartiment	Devise	de 1 mois à 3 mois	de 3 mois à 1 an	Plus d'1 an	Maturités ouvertes	Montant total des garanties
CANDRIAM BONDS Capital Securities	EUR	0	0	298,917	0	298,917
CANDRIAM BONDS Convertible Defensive	EUR	0	0	141,109	3,750,512	3,891,621
CANDRIAM BONDS Euro	EUR	0	0	23,184,047	63,915,620	87,099,667
CANDRIAM BONDS Euro Corporate	EUR	0	0	17,910,392	297,687	18,208,079
CANDRIAM BONDS Euro Diversified	EUR	0	0	23,866,048	72,172,723	96,038,771
CANDRIAM BONDS Euro Government	EUR	0	0	76,708,886	327,891,377	404,600,263
CANDRIAM BONDS Euro Long Term	EUR	0	0	5,524,688	20,555,268	26,079,955
CANDRIAM BONDS Euro Short Term	EUR	0	0	11,933,383	64,210,666	76,144,049
CANDRIAM BONDS Floating Rate Notes	EUR	0	0	10,144,787	2,576,633	12,721,421
CANDRIAM BONDS Global Government	EUR	0	0	32,975,231	61,105,035	94,080,266
CANDRIAM BONDS Global Inflation Short Duration	EUR	0	0	1,399,815	3,988,634	5,388,449
CANDRIAM BONDS International	EUR	0	0	4,856,341	4,087,549	8,943,890
CANDRIAM BONDS Total Return	EUR	0	0	20,555,740	84,743,948	105,299,689

- **Total return swap**

Compartiment	Devise	de 1 mois à 3 mois	de 3 mois à 1 an	Plus d'1 an	Maturités ouvertes	Montant total des garanties
CANDRIAM BONDS Credit Alpha	EUR	180,837	0	0	0	180,837
CANDRIAM BONDS Credit Opportunities	EUR	(3,697,286)	(1,578,558)	0	0	(5,275,844)
CANDRIAM BONDS Euro High Yield	EUR	6,061,284	219,776	0	0	6,281,060

- **Contrats de prise en pension**

Compartiment	Devise	de 1 mois à 3 mois	de 3 mois à 1 an	Plus d'1 an	Maturités ouvertes	Montant total des garanties
CANDRIAM BONDS Credit Alpha	EUR	0	6,000,000	13,980,000	0	19,980,000

Chaque compartiment a CACEIS Bank, Luxembourg Branch comme dépositaire des garanties reçues. Toutes les transactions sont des transactions tripartites. Il n'y a pas de réutilisation des garanties liées aux opérations de prêt de titres.



Informations supplémentaires non auditées

Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR)

CANDRIAM BONDS Credit Alpha, CANDRIAM BONDS Credit Opportunities, CANDRIAM BONDS Emerging Markets Total Return

Dans le cadre du Règlement SFDR, tous les compartiments de la structure font l'objet de l'article 6 du Règlement.

Ils n'intègrent pas systématiquement de caractéristiques ESG dans le cadre de gestion. Néanmoins, des risques de durabilité sont pris en compte dans les décisions d'investissement prises en vertu de la politique d'exclusion de Candriam, qui exclut certaines activités controversées.

Taxonomie (article 6) :

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Dès lors, le compartiment ne doit pas publier d'informations concernant l'alignement avec la Taxonomie.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

OUI

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ___%

NON

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 77.05% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels qui sont à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte des pratiques dans les questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises.
- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnelles, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc ou à l'uranium appauvri).
- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de

durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 20 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Score ESG - Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	54.18	53.53	

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Score ESG - Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	2022	53.06	52.61

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	97.42%	97.31%
#2 Autres	2.63%	5.15%
#1A Durables	77.05%	72.52%
#1B Autres caractéristiques E/S	20.37%	24.79%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	48.88%	40.26%
Social	28.17%	32.25%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Les investissements durables que le Compartiment a tenté de réaliser pour une partie du portefeuille devaient contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'exclusions ainsi que de l'utilisation d'indicateurs climatiques dans l'analyse des entreprises, et avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 20 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices et les émetteurs souverains.

Sur la base de ses notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : (<https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>))

ENGAGEMENT

Notre politique d'engagement est disponible sur le site Internet de Candriam (<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que nous avons menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle exclusif de transition de risque), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative (<https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories/candriam/>). Par l'engagement, notre objectif est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

Sept émetteurs présents dans le produit financier font partie des cibles prioritaires de la campagne d'engagement Net Zero de Candriam.

De plus, nous continuons de contribuer activement au grand questionnaire du CDP sur la transparence en matière de changement climatique (<https://www.cdp.net/fr/>), qui alimente nos processus d'investissement : sur les 29 émetteurs de produits financiers ciblés, 100 % ont bien rempli le dernier questionnaire en date. Lorsqu'ils sont remplis, les questionnaires nous donnent accès à des données actualisées et plus précises sur les émissions de Scope 1, 2 et 3.

En outre, Candriam participe activement à plusieurs initiatives collaboratives, comme Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives ont ciblé 18 émetteurs présents dans le produit financier. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (Publications | Candriam) (<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>).

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 7 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI10, PAI11).

L'inclusion n'est pas en reste, sachant que 22 émetteurs du portefeuille ont axé leur engagement plus particulièrement sur des thèmes liés au PAI12 (Écart de rémunération non ajusté entre les sexes) ou PAI13 (Mixité au sein du conseil d'administration).

Bien que les PAI susmentionnés prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2023, d'autres PAI, comme ceux liés à la biodiversité, ont également pu être abordés durant nos séances de dialogue avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet (<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>).

EXCLUSIONS

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une entreprise respecte les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. Notre analyse normative intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion des entreprises « de niveau 1 » de Candriam, les entités ayant commis les violations les plus graves des principes du Pacte mondial de l'ONU sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial de l'ONU et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines terrestres anti-personnelles, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Nous estimons que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	97.00%	97.00%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	97.00%	97.00%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2023 - 31/12/2023.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
ALLIANZ SE FL.R 22-38 07/09A	Assurance	3.71%	DEU
BNP PARIBAS SA FL.R 22-32 31/03A	Banques et autres institutions financières	3.06%	FRA
BNP PARIBAS SA FL.R 22-99 31/12S	Banques et autres institutions financières	1.88%	FRA
BFCM FL.R 22-32 16/06A	Banques et autres institutions financières	1.82%	FRA
ASSICURAZ GENERALI FL.R 15-47 27/10A	Assurance	1.77%	ITA
NN GROUP NV FL.R 22-43 01/03A	Assurance	1.76%	NLD
AXA SA FL.R 18-49 28/05A	Assurance	1.76%	FRA
DEUTSCHE BANK AG FL.R 22-32 24/06A	Banques et autres institutions financières	1.61%	DEU
ABN AMRO BANK FL.R 20-XX 22/09S	Banques et autres institutions financières	1.59%	NLD
AIB GROUP PLC FL.R 20-31 30/09A	Banques et autres institutions financières	1.40%	IRL
CA ASSURANCES SA 2 20-30 17/07A	Assurance	1.39%	FRA
DANSKE BANK AS FL.R 21-XX 18/11S	Banques et autres institutions financières	1.39%	DNK
SOCIETE GENERALE SA FL.R 22-99 31/12S	Banques et autres institutions financières	1.38%	FRA
AXA FL.R 22-43 10/03A	Assurance	1.38%	FRA
BELFIUS BANK SA FL.R 18-XX XX/XXS	Banques et autres institutions financières	1.37%	BEL

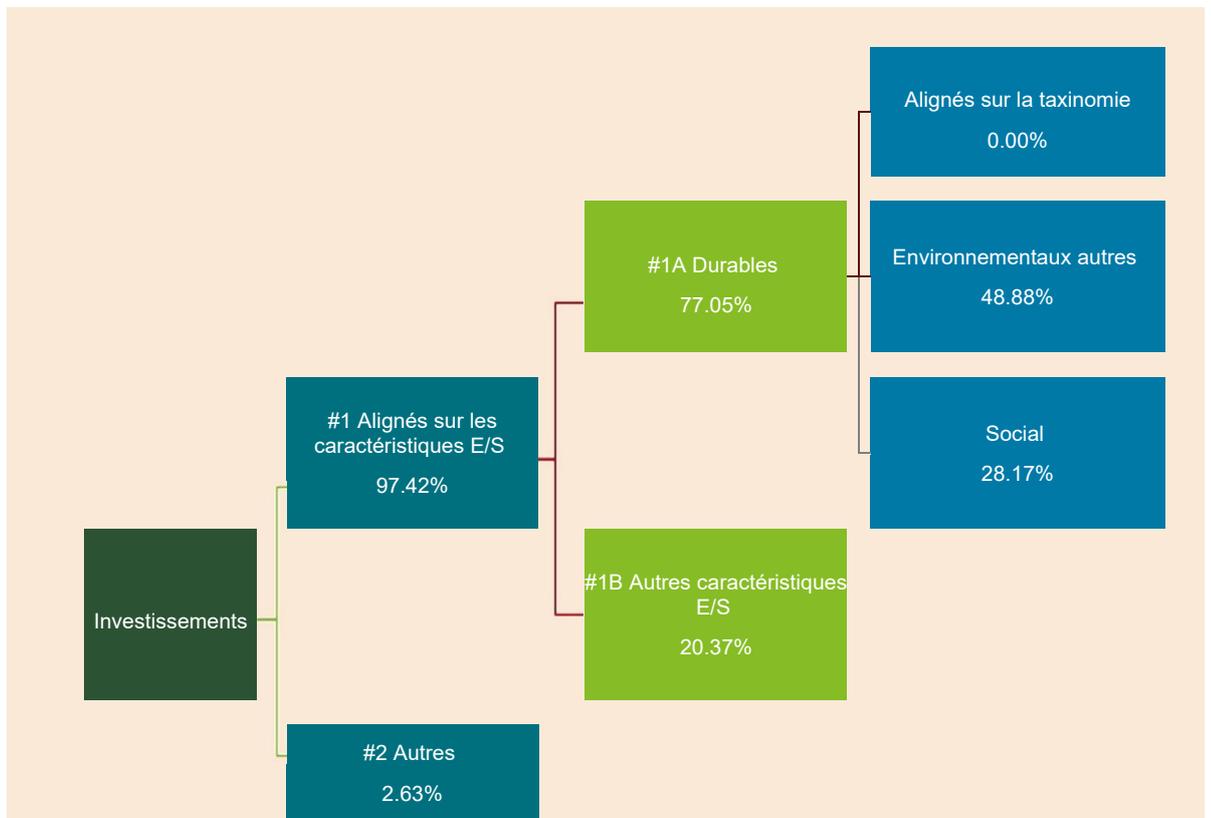
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Banques et autres institutions financières	79.19%
Assurance	19.76%
Immobilier	0.68%
Énergie et eau	0.25%
Télécommunication	0.09%
Autres	0.03%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

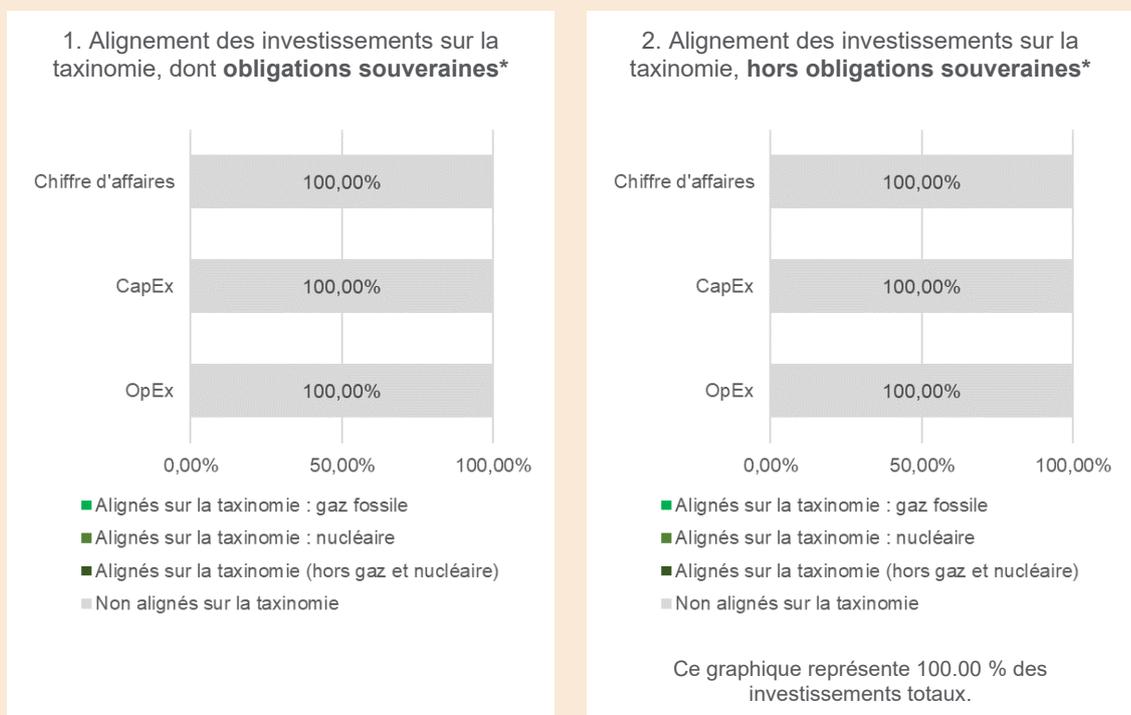


Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

- Oui
- Dans le gaz fossile
- Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 48,88 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2023 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 28,17 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 2,63 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- des investissements présentant des caractéristiques E/S au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement E/S de Candriam. Ces investissements ont été vendus au cours de la période ou considérés comme d'autres investissements ;
- Autres investissements (y compris les produits dérivés mono-émetteurs) achetés à des fins de diversification, qui ne respectent pas les caractéristiques environnementales ou sociales requises, ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'un filtrage ESG ou pour lesquels des données ESG ne sont pas disponibles. Ces investissements ont respecté les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés à des fins d'exposition et de couverture.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à atteindre un score ESG, calculé selon la méthodologie ESG exclusive de Candriam, supérieur à celui de son indice de référence.

Au cours de la période, le produit financier a affiché un score ESG de 54,18, soit 1,21 % de plus que celui de son indice de référence.

Comparativement au précédent exercice, le score ESG global du produit financier a augmenté de 2,12 %.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant de façon sélective les émetteurs au profil ESG plus solide. Le produit financier s'est désinvesti de trois émetteurs du secteur bancaire dont le profil ESG se détériore.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

OUI

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ___%

NON

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 74.47% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels qui sont à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte des pratiques dans les questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises.
- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnelles, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc ou à l'uranium appauvri).
- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de

durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 20 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur au seuil absolu (actuellement 140)	100.71		

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur au seuil absolu (actuellement 140)	2022	89.44	

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	96.22%	90.37%
#2 Autres	3.78%	6.53%
#1A Durables	74.47%	65.44%
#1B Autres caractéristiques E/S	21.75%	24.93%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	29.26%	24.16%
Social	45.21%	41.28%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Les investissements durables que le Compartiment a tenté de réaliser pour une partie du portefeuille devaient contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'exclusions ainsi que de l'utilisation d'indicateurs climatiques dans l'analyse des entreprises, et avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 20 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices et les émetteurs souverains.

Sur la base de ses notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : (<https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>))

ENGAGEMENT

Notre politique d'engagement est disponible sur le site Internet de Candriam (<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que nous avons menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle exclusif de transition de risque), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative (<https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories/candriam/>). Par l'engagement, notre objectif est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

Cinq émetteurs présents dans le produit financier font partie des cibles prioritaires de la campagne d'engagement Net Zero de Candriam.

De plus, nous continuons de contribuer activement au grand questionnaire du CDP sur la transparence en matière de changement climatique (<https://www.cdp.net/fr/>), qui alimente nos processus d'investissement : sur les 54 émetteurs de produits financiers ciblés, 88,89 % ont bien rempli le dernier questionnaire en date. Lorsqu'ils sont remplis, les questionnaires nous donnent accès à des données actualisées et plus précises sur les émissions de Scope 1, 2 et 3.

En outre, Candriam participe activement à plusieurs initiatives collaboratives, comme Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives ont ciblé 6 émetteurs présents dans le produit financier. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (Publications | Candriam) (<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>).

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 38 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI10, PAI11).

L'inclusion n'est pas en reste, sachant que 33 émetteurs du portefeuille ont axé leur engagement plus particulièrement sur des thèmes liés au PAI12 (Écart de rémunération non ajusté entre les sexes) ou PAI13 (Mixité au sein du conseil d'administration).

Bien que les PAI susmentionnés prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2023, d'autres PAI, comme ceux liés à la biodiversité, ont également pu être abordés durant nos séances de dialogue avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet (<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>).

EXCLUSIONS

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une entreprise respecte les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. Notre analyse normative intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion des entreprises « de niveau 1 » de Candriam, les entités ayant commis les violations les plus graves des principes du Pacte mondial de l'ONU sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial de l'ONU et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines terrestres anti-personnelles, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Nous estimons que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
2 - Empreinte carbone	100.71	93.98%	94.58%
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	97.00%	97.00%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	97.00%	97.00%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2023 - 31/12/2023.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
AMERICA MOVIL BV CV 0 21-24 02/03A02/03U	Télécommunication	3.50%	NLD
SCHNEIDER ELECTRIC CV 0.00 20-26 15/06U	Électrotechnique	3.48%	FRA
DEUTSCHE POST AG CV 0.05 17-25 30/06A	Transport	3.30%	DEU
STMICROELECTRONIC CV 0.0001 17-27 04/08S	Électronique et semi-conducteurs	3.16%	NLD
CARREFOUR SA 0.00 18-24 27/03U	Distribution, commerce de détail	3.07%	FRA
CRITERIA CAIXA SAU CV 0 21-25 22/06U	Banques et autres institutions financières	2.91%	ESP
SOUTHWEST AIRLINES CV 1.25 20-25 01/05S	Transport	2.90%	USA
EDENRED SA CV 0.00 19-24 06/09U	Banques et autres institutions financières	2.69%	FRA
VEOLIA ENVIRONNEMENT CV 0 19-25 01/01UU	Énergie et eau	2.60%	FRA
BARCLAYS BANK PLC CV 0.00 22-25 24/01A	Banques et autres institutions financières	2.37%	GBR
AMADEUS IT GROUP SA CV 1.5 20-25 09/04SS	Internet et services d'Internet	2.27%	ESP
MONDELEZ INTL HDLG NL CV 0 21-24 20/09UU	Banques et autres institutions financières	2.26%	NLD
WORLDLINE SA CV 0.00 19-26 30/07U	Internet et services d'Internet	2.05%	FRA
CANDRIAM SUS BD GLOBAL CONV Z EUR C	Banques et autres institutions financières	2.01%	LUX
WENDEL CV 2.625 23-26 27/03A	Services divers	1.91%	FRA

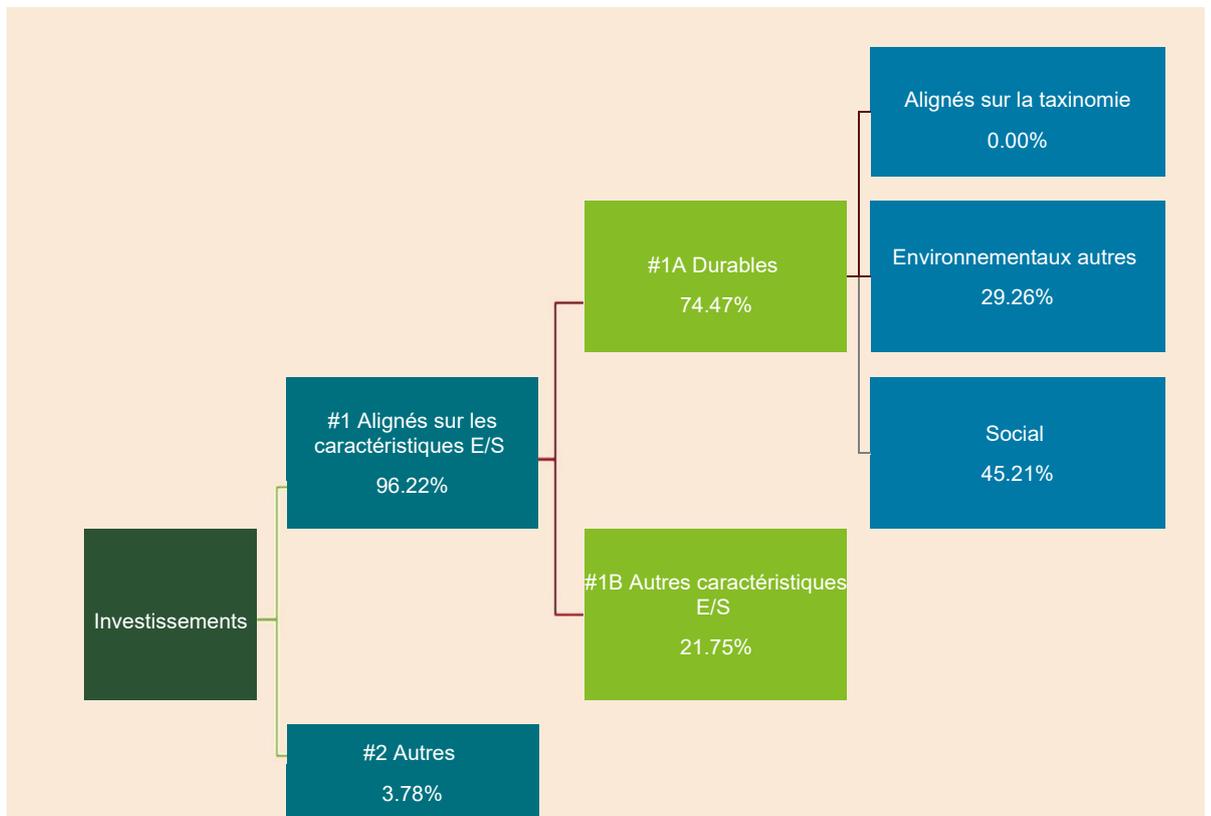
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Banques et autres institutions financières	32.55%
Internet et services d'Internet	12.44%
Électronique et semi-conducteurs	6.86%
Transport	6.30%
Télécommunication	6.21%
Énergie et eau	5.37%
Immobilier	4.49%
Électrotechnique	3.67%
Services divers	3.41%
Distribution, commerce de détail	3.07%
Articles de bureaux et ordinateurs	2.48%
Chimie	2.38%
Tabac et boissons alcoolisées	1.63%
Biotechnologie	1.61%
Industrie pharmaceutique	1.51%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

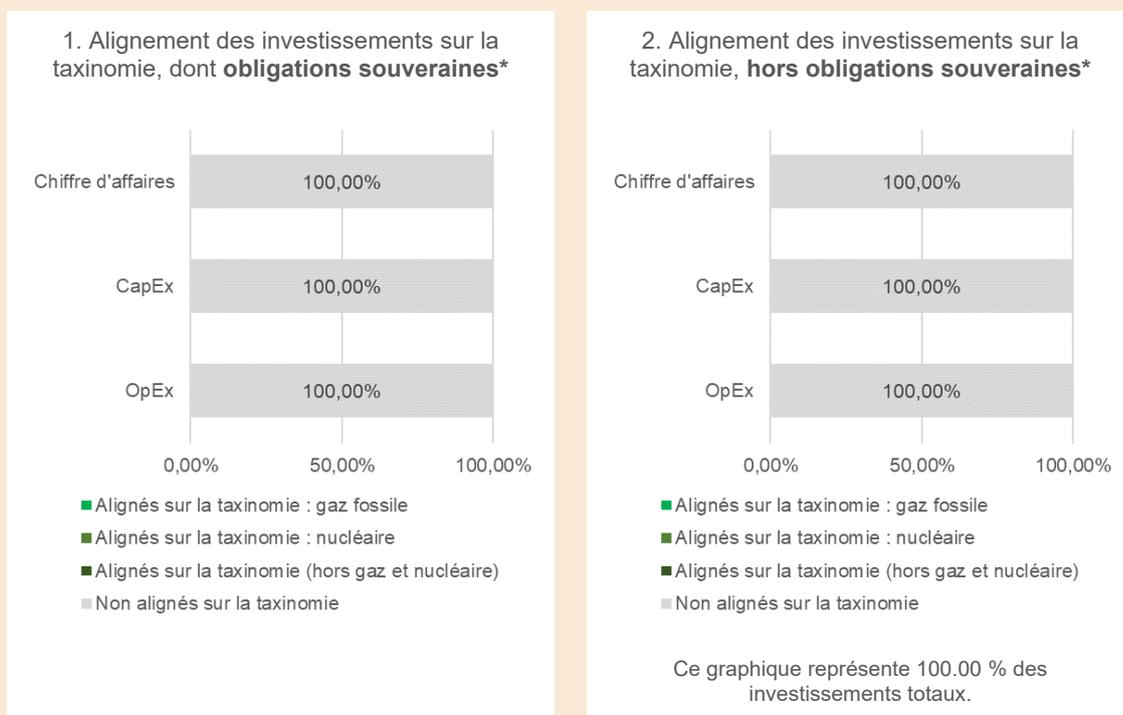


Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 29,26 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2023 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 45,21 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 3,78 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- des investissements présentant des caractéristiques E/S au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement E/S de Candriam. Ces investissements ont été vendus au cours de la période ou considérés comme d'autres investissements ;
- Autres investissements (y compris les produits dérivés mono-émetteurs) achetés à des fins de diversification, qui ne respectent pas les caractéristiques environnementales ou sociales requises, ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'un filtrage ESG ou pour lesquels des données ESG ne sont pas disponibles. Ces investissements ont respecté les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés à des fins d'exposition et de couverture.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à atteindre une empreinte carbone inférieure à 140 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi.

Au cours de la période de référence, le produit financier a émis 100,71 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant les émetteurs à plus faible empreinte carbone.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Candriam Bonds Emerging Debt Local Currencies

Identifiant d'entité juridique :
5493008AUY35X5EQV165

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

OUI

Il a réalisé des **investissements durables** ayant un **objectif environnemental** : ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables** ayant un **objectif social** : ___%

NON

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 88.86% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- cherchant à atteindre une intensité carbone inférieure à celle de l'indice de référence ;
- évitant l'exposition aux pays considérés comme des régimes oppressifs
- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels qui sont à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte des pratiques dans les questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises.
- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnelles, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc et uranium appauvri) ;
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance pour les entreprises.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 20 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Indice Freedom House - Pays - Supérieur à l'indice de référence	68.83	59.15	
Intensité carbone - Pays - Inférieur à l'indice de référence	240.15	279.29	X

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Indice Freedom House - Pays - Supérieur à l'indice de référence	2022	66.08	58.67

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	92.85%	93.65%
#2 Autres	7.15%	6.11%
#1A Durables	88.86%	87.74%
#1B Autres caractéristiques E/S	3.98%	5.90%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	46.05%	50.76%
Social	42.82%	36.98%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment a tenté de réaliser pour une partie du portefeuille devaient avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 20 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices et émetteurs souverains.

Sur la base de ses notes et scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives constitue un élément essentiel de l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG et par le biais de

plusieurs méthodes.

Pour l'analyse des sociétés, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais liés :

- les activités commerciales des émetteurs de la société et leur incidence positive ou négative sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources,
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, consistant en une exclusion normative et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Activités d'engagement avec les entreprises basées sur le dialogue, en aidant à éviter ou à atténuer les incidences négatives. Le cadre de l'analyse ESG et ses résultats alimentent la politique d'engagement de Candriam et inversement.

Pour l'analyse des émetteurs souverains, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des pays : la méthodologie de recherche et de filtrage ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité selon l'approche des quatre types de capital :

- le capital naturel, qui évalue la façon dont un pays conserve et utilise ses ressources naturelles de manière durable,
- le capital humain, qui mesure la productivité économique et créative par l'évaluation des niveaux d'éducation et d'expertise, l'innovation, la santé, y compris les questions de durabilité,
- le capital social, qui évalue la société civile et les institutions publiques de chaque pays, en mettant l'accent sur la transparence et la démocratie, l'efficacité du gouvernement, la corruption, l'inégalité et la sécurité de la population,
- le capital économique, qui évalue les fondamentaux économiques d'un pays afin de déterminer la capacité de chaque gouvernement à financer et à soutenir les politiques de développement durable à long terme.

2. Filtrage négatif des pays comprenant notamment les éléments suivants :

- la liste des régimes très oppressifs de Candriam — les États commettant de graves violations des droits de l'homme.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise et propre à chaque pays, afin de s'assurer que le score d'un pays reflète de manière adéquate les problèmes à court, moyen et long termes, les défis et/ou les opportunités importantes pour le développement futur de ce pays. Ce degré d'importance dépend d'un certain nombre d'éléments, notamment le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

Notre politique d'engagement est disponible sur le site Internet de Candriam [\[https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities\]](https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des émetteurs institutionnels avec lesquels nous dialoguons. S'agissant des émetteurs institutionnels, comme les entités souveraines ou supranationales ou les organismes, l'essentiel de notre engagement prend la forme de dialogues collaboratifs et de déclarations conjointes. Le climat (PAI1 à PAI6) et la biodiversité (PAI7) sont les principaux sujets que nous abordons avec eux. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [\[https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities\]](https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities).

EXCLUSIONS

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une entreprise respecte les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. Notre analyse normative intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion des entreprises « de niveau 1 » de Candriam, les entités ayant commis les violations les plus graves des principes du Pacte mondial de l'ONU sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial de l'ONU et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines terrestres anti-personnelles, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Nous estimons que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

PAI16

Notre liste de régimes répressives est composée de pays où les droits humains sont régulièrement violés, où les libertés fondamentales sont constamment réprimées et où la sécurité personnelle n'est pas garantie en raison d'une défaillance du gouvernement et de violations éthiques systématiques. Nous sommes aussi extrêmement vigilants en ce qui concerne les États ou pays totalitaires dont le gouvernement se livre à une guerre contre son propre peuple. Pour établir la liste de régimes répressifs, nous nous appuyons sur des données fournies par des sources externes, comme l'indice de liberté dans le monde de Freedom

House, les indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale et l'indice de démocratie de l'Economist Intelligence Unit, qui guident notre examen qualitatif des pays non démocratiques.

Pour cette liste de pays, les analystes de Candriam ont mis au point des processus qui s'appliquent aux investissements dans des entités souveraines et des entreprises, notamment des processus d'exclusion, d'atténuation et d'engagement reposant sur notre évaluation des risques. Candriam considère que la dette émise par les entités souveraines ou quasi-souveraines figurant sur la liste de régimes répressifs n'est pas éligible à l'investissement.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur souverain directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	2.16%	2.16%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	2.16%	2.16%
16 - Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	0.00%	88.46%	89.99%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2023 - 31/12/2023.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
BRAZIL 0.01 22-33 01/01S	Obligations d'États, Provinces et communes	5.49%	BRA
MEXICO 8 22-53 31/07S	Obligations d'États, Provinces et communes	3.93%	MEX
MEXICO 8.00 17-47 07/11S	Obligations d'États, Provinces et communes	3.71%	MEX
ROMANIA 6.7 22-32 25/02A	Obligations d'États, Provinces et communes	3.65%	ROU
SOUTH AFRICA 8.25 14-32 31/03S	Obligations d'États, Provinces et communes	2.44%	ZAF
SOUTH AFRICA 8.875 15-35 28/02S	Obligations d'États, Provinces et communes	2.43%	ZAF
RIO SMART LIGHTING 12.25 21-32 20/09S	Institutions non classifiables	2.16%	BRA
POLAND 6.00 22-33 25/10A	Obligations d'États, Provinces et communes	2.16%	POL
COLOMBIA 9.25 21-42 28/05A	Obligations d'États, Provinces et communes	2.12%	COL
INDONESIA 7 22-33 15/02S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.97%	IDN
INTL BK FOR RECONS 5.35 22-29 09/02A	Organisations supranationales	1.87%	USA
BRAZIL 10.00 20-31 01/01S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.82%	BRA
COLOMBIA 7.25 18-34 18/10A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.72%	COL
CZECH REPUBLIC 1.50 20-40 24/04A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.68%	CZE
INDONESIA 7.5 19-40 15/04S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.60%	IDN

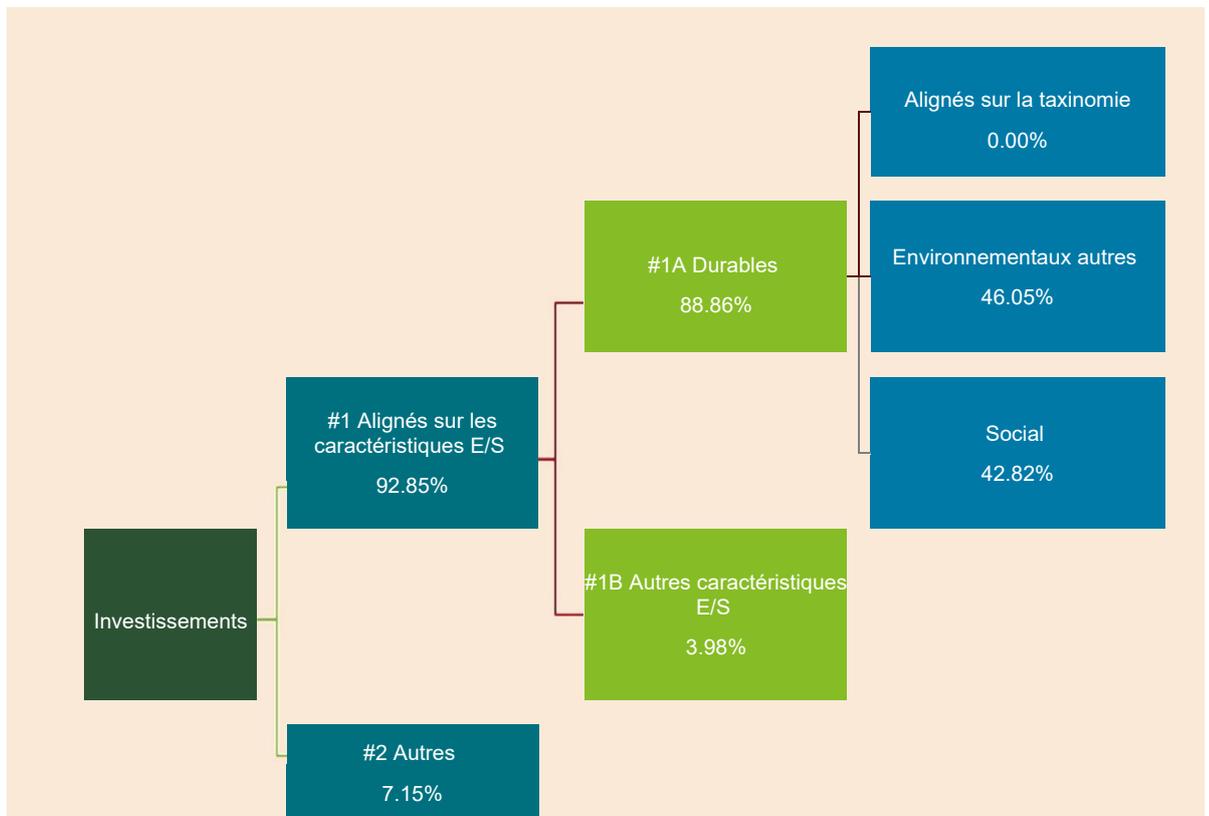
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Obligations d'États, Provinces et communes	89.81%
Organisations supranationales	4.01%
Banques et autres institutions financières	3.11%
Institutions non classifiables	2.16%
Industrie agro-alimentaire	0.55%
Autres	0.35%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

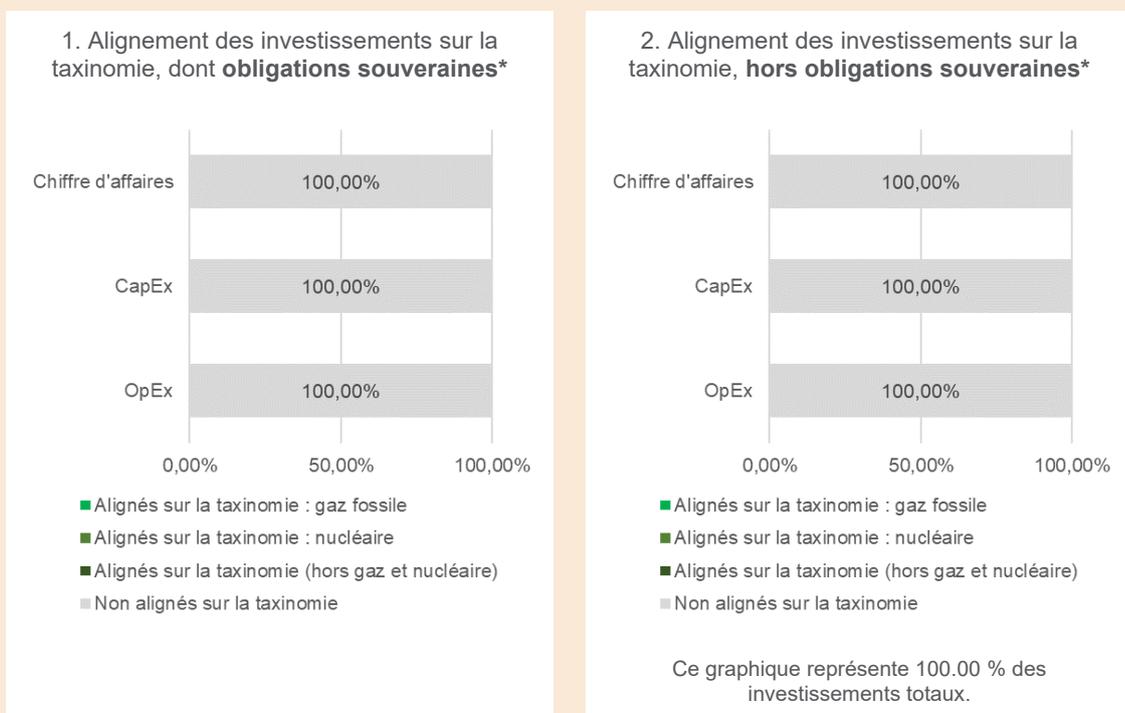


Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 46,05 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2023 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 42,82 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 7,15 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- des investissements présentant des caractéristiques E/S au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement E/S de Candriam. Ces investissements ont été vendus au cours de la période ou considérés comme d'autres investissements ;
- Autres investissements (y compris les produits dérivés mono-émetteurs) achetés à des fins de diversification, qui ne respectent pas les caractéristiques environnementales ou sociales requises, ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'un filtrage ESG ou pour lesquels des données ESG ne sont pas disponibles. Ces investissements ont respecté les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés à des fins d'exposition et de couverture.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à atteindre un score Freedom House moyen par pays émetteur qui est supérieur à celui de l'indice de référence.

Au cours de la période, le produit financier a affiché un score ESG de 68,83, soit 16,37 % de plus que celui de son indice de référence.

Comparativement au précédent exercice, l'indice global Freedom House pour le produit financier a augmenté de 4,16 %.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant de façon sélective les pays dont les scores Freedom House sont meilleurs.

Le produit financier vise à atteindre un score d'intensité carbone par pays inférieur à celui de son indice de référence.

Au cours de la période, le produit financier a affiché une intensité carbone par pays de 240,15, soit 14,02 % de moins que celui de son indice de référence.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant les émetteurs à plus faible intensité carbone.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

OUI

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ___%

NON

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 56.85% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- cherchant à atteindre une intensité carbone inférieure à celle de l'indice de référence ;
- évitant l'exposition aux pays considérés comme des régimes oppressifs
- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels qui sont à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte des pratiques dans les questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises.
- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnelles, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc et uranium appauvri) ;
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance pour les entreprises.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 20 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Indice Freedom House - Pays - Supérieur à l'indice de référence	60.99	52.01	
Intensité carbone - Pays - Inférieur à l'indice de référence	200.60	257.15	X

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Indice Freedom House - Pays - Supérieur à l'indice de référence	2022	60.55	51.49

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	87.34%	82.18%
#2 Autres	12.66%	17.74%
#1A Durables	56.85%	51.52%
#1B Autres caractéristiques E/S	30.49%	30.66%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	29.94%	28.18%
Social	26.92%	23.34%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment a tenté de réaliser pour une partie du portefeuille devaient avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 20 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices et émetteurs souverains.

Sur la base de ses notes et scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives constitue un élément essentiel de l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG et par le biais de

plusieurs méthodes.

Pour l'analyse des sociétés, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais liés :

- les activités commerciales des émetteurs de la société et leur incidence positive ou négative sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources,
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, consistant en une exclusion normative et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Activités d'engagement avec les entreprises basées sur le dialogue, en aidant à éviter ou à atténuer les incidences négatives. Le cadre de l'analyse ESG et ses résultats alimentent la politique d'engagement de Candriam et inversement.

Pour l'analyse des émetteurs souverains, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des pays : la méthodologie de recherche et de filtrage ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité selon l'approche des quatre types de capital :

- le capital naturel, qui évalue la façon dont un pays conserve et utilise ses ressources naturelles de manière durable,
- le capital humain, qui mesure la productivité économique et créative par l'évaluation des niveaux d'éducation et d'expertise, l'innovation, la santé, y compris les questions de durabilité,
- le capital social, qui évalue la société civile et les institutions publiques de chaque pays, en mettant l'accent sur la transparence et la démocratie, l'efficacité du gouvernement, la corruption, l'inégalité et la sécurité de la population,
- le capital économique, qui évalue les fondamentaux économiques d'un pays afin de déterminer la capacité de chaque gouvernement à financer et à soutenir les politiques de développement durable à long terme.

2. Filtrage négatif des pays comprenant notamment les éléments suivants :

- la liste des régimes très oppressifs de Candriam — les États commettant de graves violations des droits de l'homme.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise et propre à chaque pays, afin de s'assurer que le score d'un pays reflète de manière adéquate les problèmes à court, moyen et long termes, les défis et/ou les opportunités importantes pour le développement futur de ce pays. Ce degré d'importance dépend d'un certain nombre d'éléments, notamment le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

Notre politique d'engagement est disponible sur le site Internet de Candriam [\[https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities\]](https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des émetteurs institutionnels avec lesquels nous dialoguons. S'agissant des émetteurs institutionnels, comme les entités souveraines ou supranationales ou les organismes, l'essentiel de notre engagement prend la forme de dialogues collaboratifs et de déclarations conjointes. Le climat (PAI1 à PAI6) et la biodiversité (PAI7) sont les principaux sujets que nous abordons avec eux. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [\[https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities\]](https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que nous avons menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle exclusif de transition de risque), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative [\[https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories/candriam/\]](https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories/candriam/). Par l'engagement, notre objectif est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

De plus, nous continuons de contribuer activement au grand questionnaire du CDP sur la transparence en matière de changement climatique [\[https://www.cdp.net/fr\]](https://www.cdp.net/fr), qui alimente nos processus d'investissement : sur les 8 émetteurs de produits financiers ciblés, 100 % ont bien rempli le dernier questionnaire en date. Lorsqu'ils sont remplis, les questionnaires nous donnent accès à des données actualisées et plus précises sur les émissions de Scope 1, 2 et 3.

En outre, Candriam participe activement à plusieurs initiatives collaboratives, comme Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives ont ciblé 1 émetteurs présents dans le produit financier. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (Publications | Candriam) [\[https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications\]](https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications).

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 6 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI10, PAI11).

L'inclusion n'est pas en reste, sachant que 3 émetteurs du portefeuille ont axé leur engagement plus particulièrement sur des thèmes liés au PAI12 (Écart de rémunération non ajusté entre les sexes) ou PAI13 (Mixité au sein du conseil d'administration).

Bien que les PAI susmentionnés prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2023, d'autres PAI, comme ceux liés à la biodiversité, ont également pu être abordés durant nos séances de dialogue avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une entreprise respecte les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. Notre analyse normative intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion des entreprises « de niveau 1 » de Candriam, les entités ayant commis les violations les plus graves des principes du Pacte mondial de l'ONU sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial de l'ONU et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines terrestres anti-personnelles, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Nous estimons que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

PAI16

Notre liste de régimes répressives est composée de pays où les droits humains sont régulièrement violés, où les libertés fondamentales sont constamment réprimées et où la sécurité personnelle n'est pas garantie en raison d'une défaillance du gouvernement et de violations éthiques systématiques. Nous sommes aussi extrêmement vigilants en ce qui concerne les États ou pays totalitaires dont le gouvernement se livre à une guerre contre son propre peuple. Pour établir la liste de régimes répressifs, nous nous appuyons sur des données fournies par des sources externes, comme l'indice de liberté dans le monde de Freedom House, les indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale et l'indice de démocratie de l'Economist Intelligence Unit, qui guident notre examen qualitatif des pays non démocratiques.

Pour cette liste de pays, les analystes de Candriam ont mis au point des processus qui s'appliquent aux investissements dans des entités souveraines et des entreprises, notamment des processus d'exclusion, d'atténuation et d'engagement reposant sur notre évaluation des risques. Candriam considère que la dette émise par les entités souveraines ou quasi-souveraines figurant sur la liste de régimes répressifs n'est pas éligible à l'investissement.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur souverain directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	2.98%*	24.90%	26.87%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	26.60%	26.87%
16 - Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	0.00%	61.62%	66.79%

*Le fonds s'est conformé à la Politique d'exclusion, conformément au prospectus. Les sociétés incluses dans les chiffres du PAI10 ne présentent pas de risques structurels importants ou graves et ne font pas partie de celles ayant commis les violations les plus graves des principes normatifs, compte tenu de leurs pratiques à l'égard des questions environnementales et sociales et du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2023 - 31/12/2023.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
CANDRIAM BONDS	Institutions non classifiables	8.84%	LUX
HUNGARY 5.0000 22-27 22/02A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.88%	HUN
CONGO 6.00 07-29 30/06S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.84%	COG
SENEGAL 5.375 21-37 08/06A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.83%	SEN
PETROLEOS VENEZUELA 6.00 14-24 16/05S	Pétrole	1.82%	VEN
COMISION FEDERA 4.6770 21-51 09/02S	Énergie et eau	1.36%	MEX
ECOPETROL SA 4.6250 21-31 02/11S	Pétrole	1.32%	COL
PR BUENOS AIRES STEP-UP 21-37 01/09U	Obligations d'États, Provinces et communes	1.32%	ARG
NIGERIA 7.875 17-32 16/02S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.31%	NGA
INDONESIA 8.50 05-35 12/10S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.30%	IDN
IVORY COAST 4.875 20-32 30/01A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.24%	CIV
ZAMBIA 0 15-49 30/07S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.22%	ZMB
PETROLEOS VENEZUELA 6.00 13-26 DEFAULT	Pétrole	1.21%	VEN
COLOMBIA 6.125 09-41 18/01S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.12%	COL
ROMANIA 6.625 22-29 27/09A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.11%	ROU

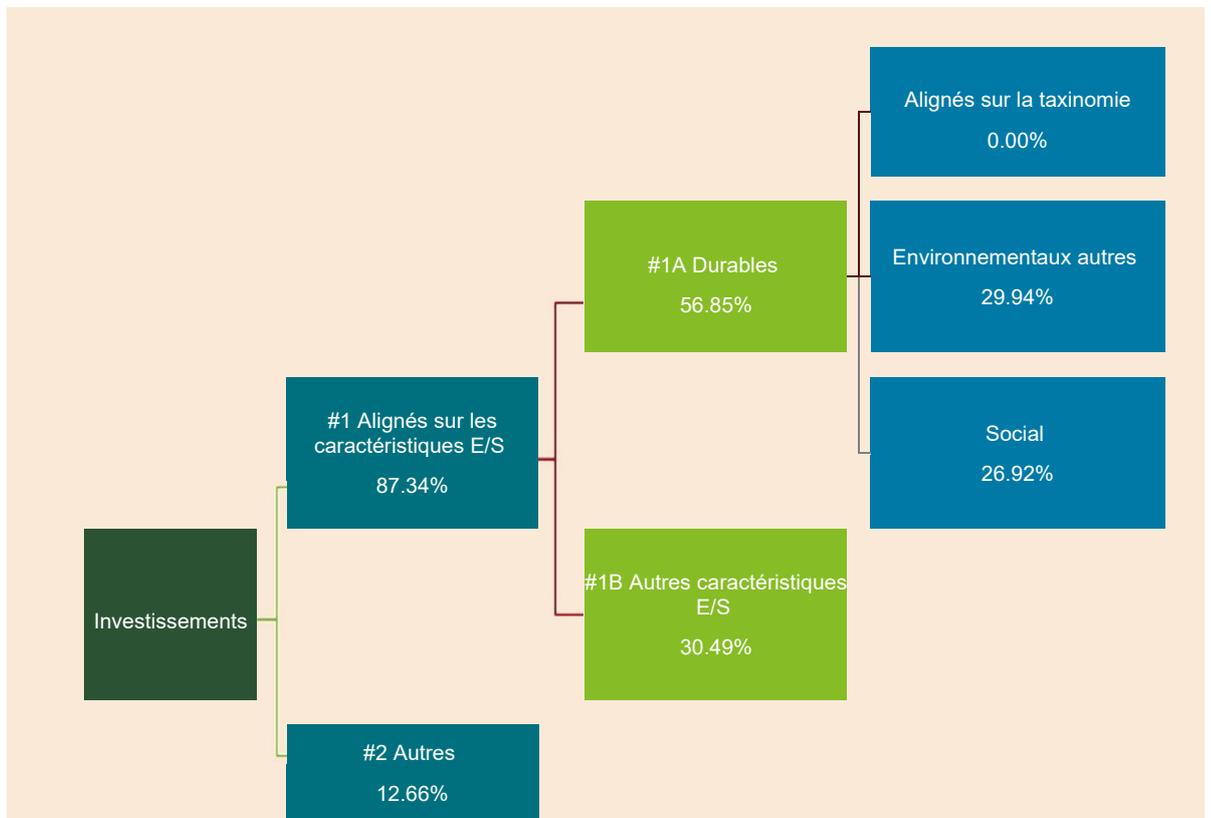
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Obligations d'États, Provinces et communes	63.87%
Institutions non classifiables	9.52%
Banques et autres institutions financières	8.12%
Pétrole	7.84%
Énergie et eau	2.94%
Transport	1.10%
Industrie agro-alimentaire	1.07%
Autres	1.06%
Coal mining and steel industry & Chimie	1.04%
Internet et services d'Internet	0.80%
Chimie	0.77%
Industrie aéronautique et spatiale	0.62%
Services divers	0.56%
Fonds d'investissement	0.32%
Matériaux de construction	0.28%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

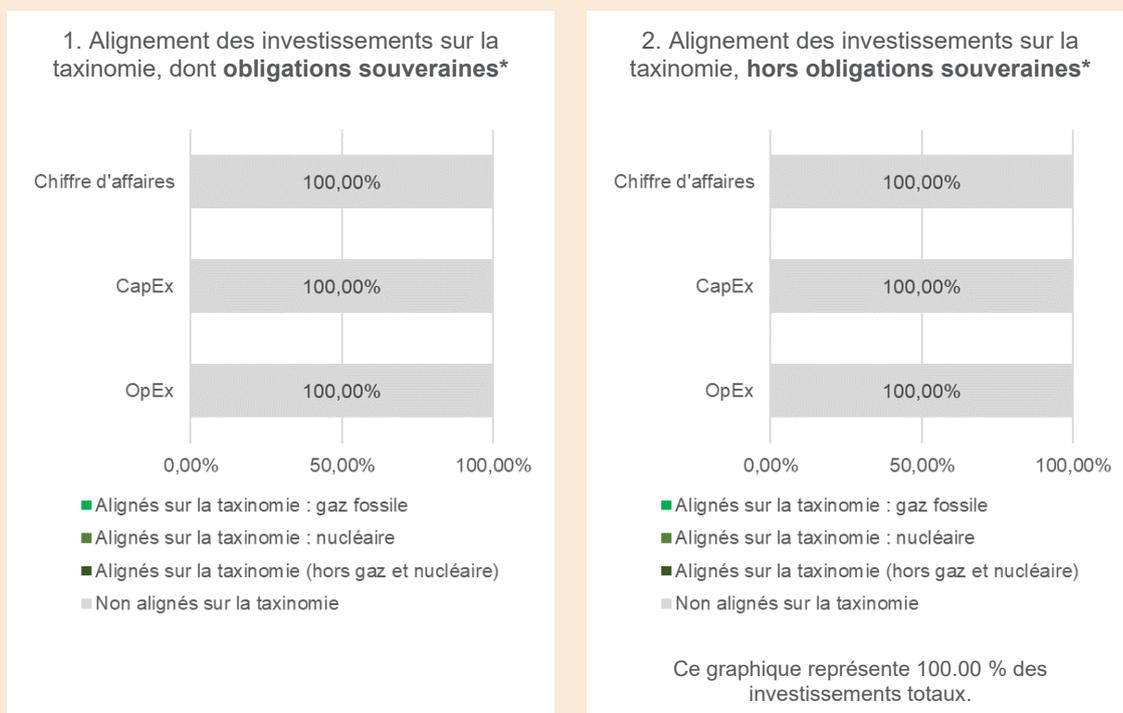


Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

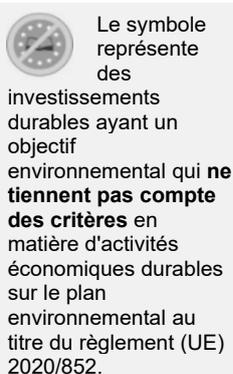
● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 29,94 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2023 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 26,92 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 12,66 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- des investissements présentant des caractéristiques E/S au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement E/S de Candriam. Ces investissements ont été vendus au cours de la période ou considérés comme d'autres investissements ;
- Autres investissements (y compris les produits dérivés mono-émetteurs) achetés à des fins de diversification, qui ne respectent pas les caractéristiques environnementales ou sociales requises, ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'un filtrage ESG ou pour lesquels des données ESG ne sont pas disponibles. Ces investissements ont respecté les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés à des fins d'exposition et de couverture.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à atteindre un score Freedom House moyen par pays émetteur qui est supérieur à celui de l'indice de référence.

Au cours de la période, le produit financier a affiché un score ESG de 60,99, soit 17,26 % de plus que celui de son indice de référence.

Comparativement au précédent exercice, l'indice global Freedom House pour le produit financier est stable.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant de façon sélective les pays dont les scores Freedom House sont meilleurs.

Le produit financier vise à atteindre un score d'intensité carbone par pays inférieur à celui de son indice de référence.

Au cours de la période, le produit financier a affiché une intensité carbone par pays de 200,6, soit 21,99 % de moins que celui de son indice de référence.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant les émetteurs à plus faible intensité carbone.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Identifiant d'entité juridique :
549300I804B5U68U2E40

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

OUI

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ___%

NON

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 47.81% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- cherchant à atteindre une intensité carbone inférieure à celle de l'indice de référence ;
- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels qui sont à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte des pratiques dans les questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises.
- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnelles, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc et uranium appauvri) ;
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de

durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 20 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	81.88	386.32	

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	84.75%	0.00%
#2 Autres	15.25%	0.00%
#1A Durables	47.81%	0.00%
#1B Autres caractéristiques E/S	36.93%	0.00%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	22.62%	0.00%
Social	25.19%	0.00%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment a tenté de réaliser pour une partie du portefeuille devaient contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'exclusions ainsi que de l'utilisation d'indicateurs climatiques dans l'analyse des entreprises, et avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 20 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices et émetteurs souverains.

Sur la base de ses notes et scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme de « investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives constitue un élément essentiel de l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG et par le biais de

plusieurs méthodes.

Pour l'analyse des sociétés, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais liés :

- les activités commerciales des émetteurs de la société et leur incidence positive ou négative sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources,
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, consistant en une exclusion normative et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Activités d'engagement avec les entreprises basées sur le dialogue, en aidant à éviter ou à atténuer les incidences négatives. Le cadre de l'analyse ESG et ses résultats alimentent la politique d'engagement de Candriam et inversement.

Pour l'analyse des émetteurs souverains, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des pays : la méthodologie de recherche et de filtrage ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité selon l'approche des quatre types de capital :

- le capital naturel, qui évalue la façon dont un pays conserve et utilise ses ressources naturelles de manière durable,
- le capital humain, qui mesure la productivité économique et créative par l'évaluation des niveaux d'éducation et d'expertise, l'innovation, la santé, y compris les questions de durabilité,
- le capital social, qui évalue la société civile et les institutions publiques de chaque pays, en mettant l'accent sur la transparence et la démocratie, l'efficacité du gouvernement, la corruption, l'inégalité et la sécurité de la population,
- le capital économique, qui évalue les fondamentaux économiques d'un pays afin de déterminer la capacité de chaque gouvernement à financer et à soutenir les politiques de développement durable à long terme.

2. Filtrage négatif des pays comprenant notamment les éléments suivants :

- la liste des régimes très oppressifs de Candriam — les États commettant de graves violations des droits de l'homme.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise et propre à chaque pays, afin de s'assurer que le score d'un pays reflète de manière adéquate les problèmes à court, moyen et long termes, les défis et/ou les opportunités importantes pour le développement futur de ce pays. Ce degré d'importance

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

dépend d'un certain nombre d'éléments, notamment le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI)) : (<https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

Notre politique d'engagement est disponible sur le site Internet de Candriam (<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que nous avons menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle exclusif de transition de risque), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative (<https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories/candriam/>). Par l'engagement, notre objectif est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

Un émetteur présent dans le produit financier fait partie des cibles prioritaires de la campagne d'engagement Net Zero de Candriam.

De plus, nous continuons de contribuer activement au grand questionnaire du CDP sur la transparence en matière de changement climatique (<https://www.cdp.net/fr/>), qui alimente nos processus d'investissement : sur les 54 émetteurs de produits financiers ciblés, 81,48 % ont bien rempli le dernier questionnaire en date. Lorsqu'ils sont remplis, les questionnaires nous donnent accès à des données actualisées et plus précises sur les émissions de Scope 1, 2 et 3.

En outre, Candriam participe activement à plusieurs initiatives collaboratives, comme Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives ont ciblé 3 émetteurs présents dans le produit financier. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (Publications | Candriam) (<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>).

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 37 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI10, PAI11).

L'inclusion n'est pas en reste, sachant que 15 émetteurs du portefeuille ont axé leur engagement plus particulièrement sur des thèmes liés au PAI12 (Écart de rémunération non ajusté entre les sexes) ou PAI13 (Mixité au sein du conseil d'administration).

Bien que les PAI susmentionnés prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2023, d'autres PAI, comme ceux liés à la biodiversité, ont également pu être abordés durant nos séances de dialogue avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une entreprise respecte les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. Notre analyse normative intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion des entreprises « de niveau 1 » de Candriam, les entités ayant commis les violations les plus graves des principes du Pacte mondial de l'ONU sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial de l'ONU et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines terrestres anti-personnelles, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Nous estimons que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
2 - Empreinte carbone	81.88	62.51%	83.37%
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	90.02%	91.55%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	91.09%	91.55%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2023 - 31/12/2023.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
GALAXY PIPELINE ASSET 2.16 21-34 31/03S	Banques et autres institutions financières	1.74%	JEY
SINGAPORE TELECOMMUN 7.375 01-31 01/1	Télécommunication	1.68%	SGP
PHILIPPINES 2.50 20-31 23/01S	Télécommunication	1.47%	PHL
GLOBE TELECOM INC 2.5 20-30 23/07S	Télécommunication	1.46%	PHL
NETWORK I2I LIMITED FL.R 19-XX 15/04S	Télécommunication	1.43%	LUX
ALIBABA GROUP HLD LTD 3.15 21-51 09/02S	Internet et services d'Internet	1.42%	CYM
CEMEX SAB DE CV FL.R 23-XX 14/06S	Matériaux de construction	1.41%	MEX
DIB SUKUK LTD 2.9500 20-26 16/01S	Banques et autres institutions financières	1.37%	CYM
WOORI BANK 2 22-27 20/01S	Banques et autres institutions financières	1.31%	KOR
CIMB BANK BHD 2.1250 22-27 20/07S	Banques et autres institutions financières	1.30%	MYS
STAR ENERGY GEOTHERM 4.85 20-30 14/10S	Électrotechnique	1.28%	IDN
AIA GROUP LTD 3.2000 20-40 16/09S	Assurance	1.27%	HKG
AERODOM REGS 6.75 17-29 30/03Q	Transport	1.27%	DOM
CK HUTCHISON INTL 20 2.5 20-30 08/05S	Banques et autres institutions financières	1.24%	CYM
SAN MIGUEL INDUSTRIA 3.5 21-28 02/08S	Banques et autres institutions financières	1.23%	PER

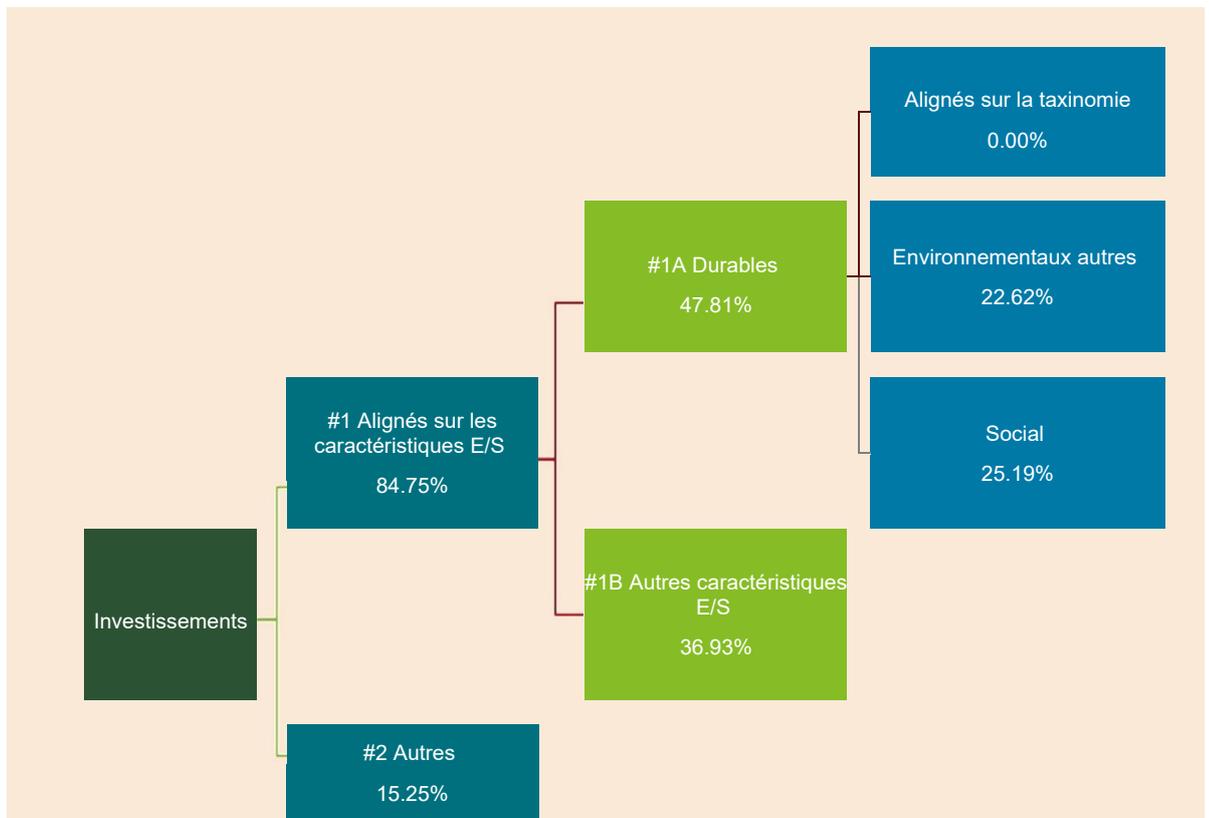
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Banques et autres institutions financières	46.09%
Télécommunication	16.64%
Transport	4.87%
Pétrole	4.06%
Industrie agro-alimentaire	4.04%
Internet et services d'Internet	3.08%
Organisations supranationales	2.79%
Énergie et eau	2.77%
Papier et bois	2.65%
Matériaux de construction	2.13%
Électronique et semi-conducteurs	1.68%
Immobilier	1.54%
Distribution, commerce de détail	1.35%
Électrotechnique	1.28%
Assurance	1.27%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

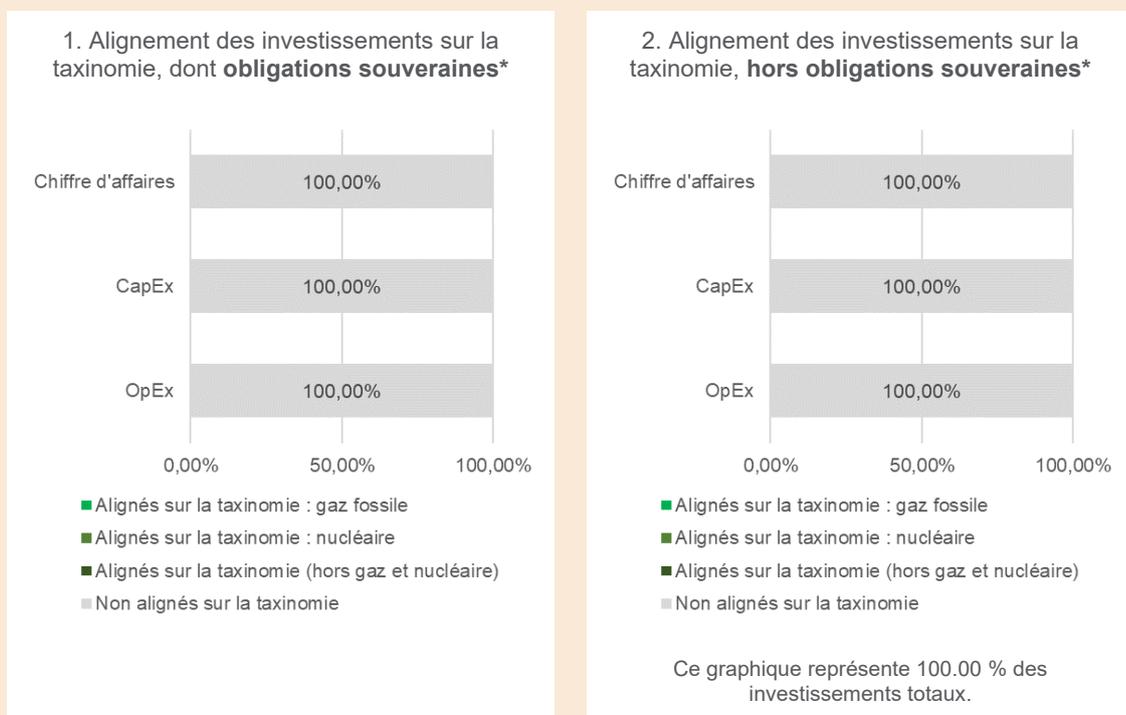


Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 22,62 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2023 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 25,19 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 15,25 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- des investissements présentant des caractéristiques E/S au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement E/S de Candriam. Ces investissements ont été vendus au cours de la période ou considérés comme d'autres investissements ;
- Autres investissements (y compris les produits dérivés mono-émetteurs) achetés à des fins de diversification, qui ne respectent pas les caractéristiques environnementales ou sociales requises, ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'un filtrage ESG ou pour lesquels des données ESG ne sont pas disponibles. Ces investissements ont respecté les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés à des fins d'exposition et de couverture.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à atteindre une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence.

Au cours de la période de référence, le produit financier a émis 81,88 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi, soit 78,81 % de moins que l'indice de référence.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant les émetteurs à plus faible empreinte carbone. Plus précisément, le produit financier a investi dans un émetteur du secteur du commerce de détail dont l'empreinte carbone diminue.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> OUI	●● <input checked="" type="checkbox"/> NON
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 92.92% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels qui sont à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte des pratiques dans les questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises.
- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnelles, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc ou à l'uranium appauvri) ;
- évitant l'exposition aux pays considérés comme des régimes oppressifs
- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance pour les entreprises.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 20 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	29.94	67.95	

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2022	42.02	70.12

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	100.20%	99.40%
#2 Autres	1.36%	2.02%
#1A Durables	92.92%	90.14%
#1B Autres caractéristiques E/S	7.28%	9.26%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	56.96%	54.34%
Social	35.97%	35.80%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment a tenté de réaliser pour une partie du portefeuille devaient avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 20 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices et émetteurs souverains.

Sur la base de ses notes et scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives constitue un élément essentiel de l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG et par le biais de

plusieurs méthodes.

Pour l'analyse des sociétés, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais liés :

- les activités commerciales des émetteurs de la société et leur incidence positive ou négative sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources,
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, consistant en une exclusion normative et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Activités d'engagement avec les entreprises basées sur le dialogue, en aidant à éviter ou à atténuer les incidences négatives. Le cadre de l'analyse ESG et ses résultats alimentent la politique d'engagement de Candriam et inversement.

Pour l'analyse des émetteurs souverains, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des pays : la méthodologie de recherche et de filtrage ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité selon l'approche des quatre types de capital :

- le capital naturel, qui évalue la façon dont un pays conserve et utilise ses ressources naturelles de manière durable,
- le capital humain, qui mesure la productivité économique et créative par l'évaluation des niveaux d'éducation et d'expertise, l'innovation, la santé, y compris les questions de durabilité,
- le capital social, qui évalue la société civile et les institutions publiques de chaque pays, en mettant l'accent sur la transparence et la démocratie, l'efficacité du gouvernement, la corruption, l'inégalité et la sécurité de la population,
- le capital économique, qui évalue les fondamentaux économiques d'un pays afin de déterminer la capacité de chaque gouvernement à financer et à soutenir les politiques de développement durable à long terme.

2. Filtrage négatif des pays comprenant notamment les éléments suivants :

- la liste des régimes très oppressifs de Candriam — les États commettant de graves violations des droits de l'homme.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise et propre à chaque pays, afin de s'assurer que le score d'un pays reflète de manière adéquate les problèmes à court, moyen et long termes, les défis et/ou les opportunités importantes pour le développement futur de ce pays. Ce degré d'importance dépend d'un certain nombre d'éléments, notamment le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

Notre politique d'engagement est disponible sur le site Internet de Candriam [\[https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities\]](https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des émetteurs institutionnels avec lesquels nous dialoguons. S'agissant des émetteurs institutionnels, comme les entités souveraines ou supranationales ou les organismes, l'essentiel de notre engagement prend la forme de dialogues collaboratifs et de déclarations conjointes. Le climat (PAI1 à PAI6) et la biodiversité (PAI7) sont les principaux sujets que nous abordons avec eux. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [\[https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities\]](https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que nous avons menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle exclusif de transition de risque), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative [\[https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories/candriam/\]](https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories/candriam/). Par l'engagement, notre objectif est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

Vingt-trois émetteurs présents dans le produit financier font partie des cibles prioritaires de la campagne d'engagement Net Zero de Candriam.

De plus, nous continuons de contribuer activement au grand questionnaire du CDP sur la transparence en matière de changement climatique [\[https://www.cdp.net/fr/\]](https://www.cdp.net/fr/), qui alimente nos processus d'investissement : sur les 122 émetteurs de produits financiers ciblés, 96,72 % ont bien rempli le dernier questionnaire en date. Lorsqu'ils sont remplis, les questionnaires nous donnent accès à des données actualisées et plus précises sur les émissions de Scope 1, 2 et 3.

En outre, Candriam participe activement à plusieurs initiatives collaboratives, comme Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives ont ciblé 36 émetteurs présents dans le produit financier. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (Publications | Candriam) [\[https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications\]](https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications).

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 78 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI10, PAI11).

L'inclusion n'est pas en reste, sachant que 98 émetteurs du portefeuille ont axé leur engagement plus particulièrement sur des thèmes liés au PAI12 (Écart de rémunération non ajusté entre les sexes) ou PAI13 (Mixité au sein du conseil d'administration).

Bien que les PAI susmentionnés prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2023, d'autres PAI, comme ceux liés à la biodiversité, ont également pu être abordés durant nos séances de dialogue avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une entreprise respecte les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. Notre analyse normative intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion des entreprises « de niveau 1 » de Candriam, les entités ayant commis les violations les plus graves des principes du Pacte mondial de l'ONU sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial de l'ONU et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines terrestres anti-personnelles, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Nous estimons que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

PAI16

Notre liste de régimes répressives est composée de pays où les droits humains sont régulièrement violés, où les libertés fondamentales sont constamment réprimées et où la sécurité personnelle n'est pas garantie en raison d'une défaillance du gouvernement et de violations éthiques systématiques. Nous sommes aussi extrêmement vigilants en ce qui concerne les États ou pays totalitaires dont le gouvernement se livre à une guerre contre son propre peuple. Pour établir la liste de régimes répressifs, nous nous appuyons sur des données fournies par des sources externes, comme l'indice de liberté dans le monde de Freedom House, les indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale et l'indice de démocratie de l'Economist Intelligence Unit, qui guident notre examen qualitatif des pays non démocratiques.

Pour cette liste de pays, les analystes de Candriam ont mis au point des processus qui s'appliquent aux investissements dans des entités souveraines et des entreprises, notamment des processus d'exclusion, d'atténuation et d'engagement reposant sur notre évaluation des risques. Candriam considère que la dette émise par les entités souveraines ou quasi-souveraines figurant sur la liste de régimes répressifs n'est pas éligible à l'investissement.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur souverain directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
2 - Empreinte carbone	29.94	40.65%	41.77%
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	51.47%	51.47%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	51.47%	51.47%
16 - Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	0.00%	34.18%	34.86%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2023 - 31/12/2023.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
AUSTRIA 0.9 22-32 20/02A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.88%	AUT
FRANCE 1.75 16-39 25/06A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.81%	FRA
SPAIN 4.20 05-37 31/01A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.33%	ESP
ITALY 2.00 18-28 01/02S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.26%	ITA
SPAIN 2.55 22-32 31/10A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.18%	ESP
CANDRIAM MONÉTAIRE SICAV	Banques et autres institutions financières	1.15%	FRA
NRW.BANK 0.25 22-27 16/03A	Banques et autres institutions financières	1.11%	DEU
CANDRIAM BONDS	Institutions non classifiables	1.09%	LUX
BANQUE INTERNATIONALE 0 20-30 21/02A	Organisations supranationales	1.06%	USA
CANDRIAM SUS BD IMPACT Z EUR C	Banques et autres institutions financières	1.05%	LUX
IRELAND 1.35 18-31 18/03A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.02%	IRL
ROMANIA 3.6240 20-30 26/05A	Obligations d'États, Provinces et communes	0.97%	ROU
ITALY 2.10 19-26 15/07S	Obligations d'États, Provinces et communes	0.96%	ITA
KFW 1.25 22-27 30/06A	Banques et autres institutions financières	0.92%	DEU
ITALY 2.25 16-36 01/09S	Obligations d'États, Provinces et communes	0.92%	ITA

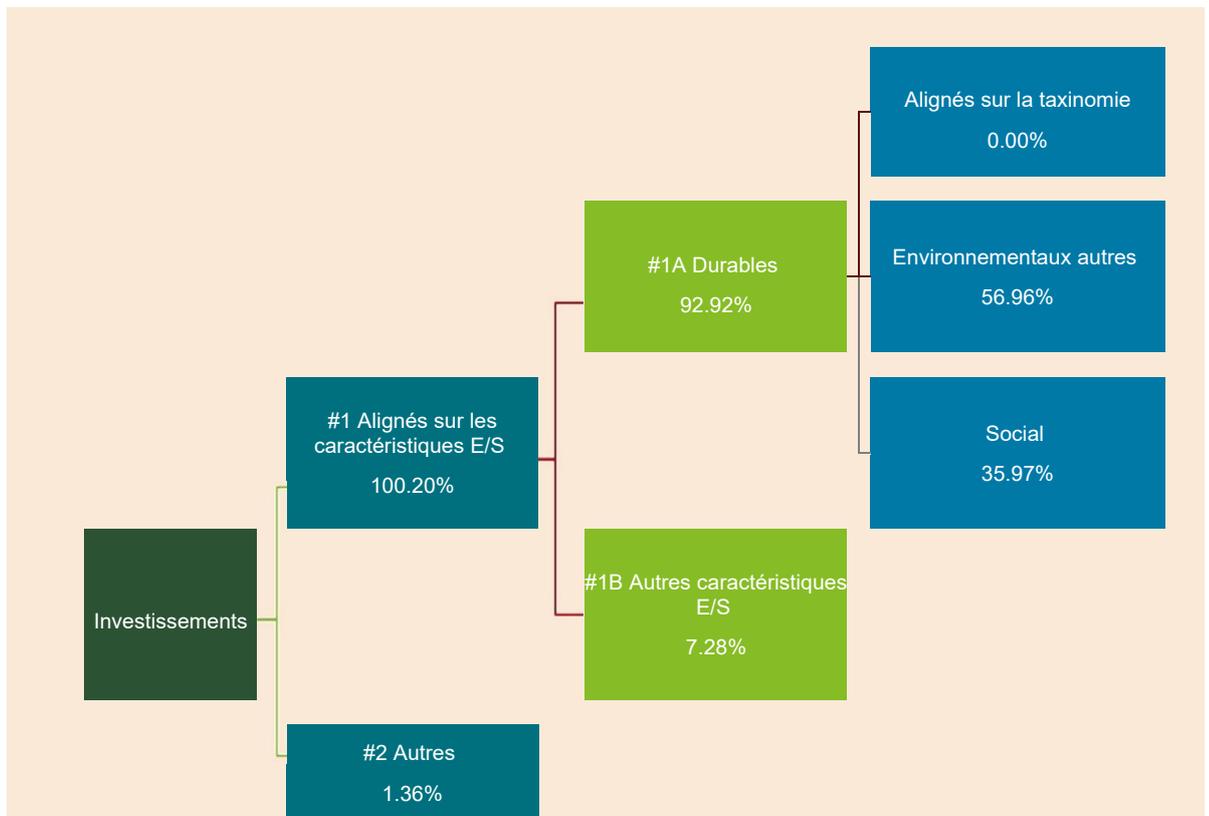
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Banques et autres institutions financières	36.34%
Obligations d'États, Provinces et communes	33.88%
Organisations supranationales	4.98%
Industrie pharmaceutique	2.19%
Télécommunication	2.00%
Énergie et eau	1.88%
Biens de consommation divers	1.63%
Électrotechnique	1.61%
Électronique et semi-conducteurs	1.58%
Institutions non classifiables	1.54%
Assurance	1.51%
Transport	1.41%
Articles de bureaux et ordinateurs	1.36%
Tabac et boissons alcoolisées	1.32%
Industrie agro-alimentaire	1.29%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

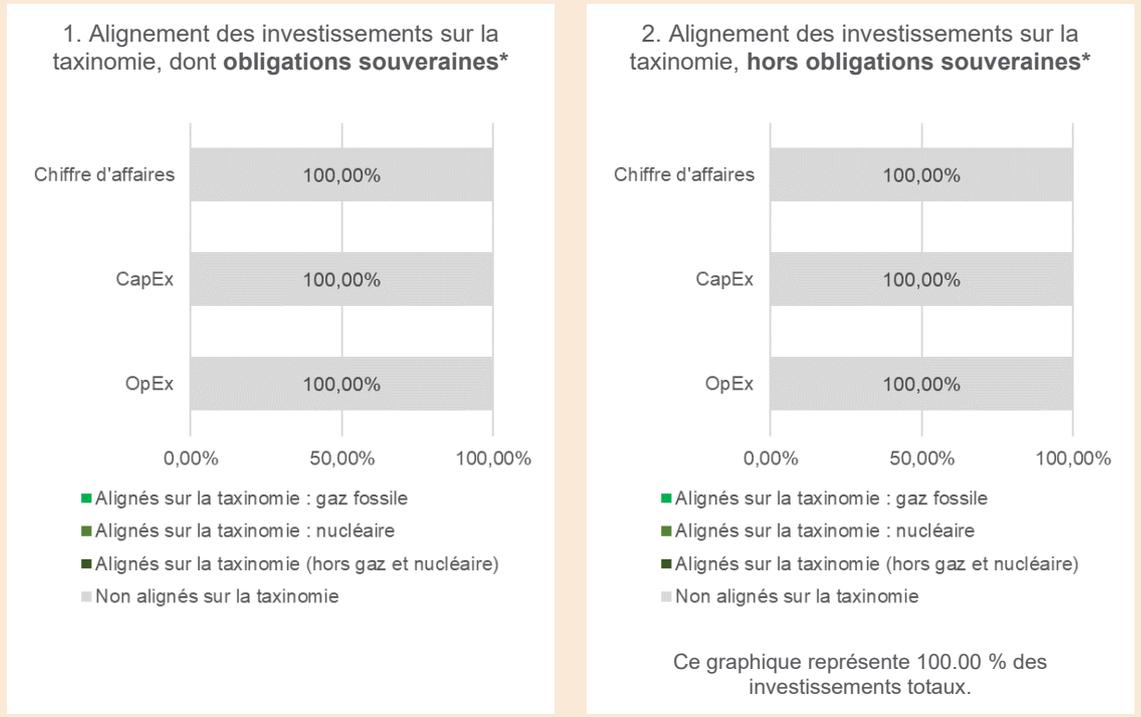


Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 56,96 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2023 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 35,97 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 1,36 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- des investissements présentant des caractéristiques E/S au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement E/S de Candriam. Ces investissements ont été vendus au cours de la période ou considérés comme d'autres investissements ;
- Autres investissements (y compris les produits dérivés mono-émetteurs) achetés à des fins de diversification, qui ne respectent pas les caractéristiques environnementales ou sociales requises, ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'un filtrage ESG ou pour lesquels des données ESG ne sont pas disponibles. Ces investissements ont respecté les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés à des fins d'exposition et de couverture.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à atteindre une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence.

Au cours de la période de référence, le produit financier a émis 29,94 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi, soit 55,94 % de moins que l'indice de référence.

Comparativement au précédent exercice, l'empreinte carbone du produit financier a diminué de 28,75 %.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant les émetteurs à plus faible empreinte carbone.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Identifiant d'entité juridique :
549300TKPREVZTM76642

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

OUI

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ___%

NON

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 76.08% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels qui sont à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte des pratiques dans les questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises.
- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnelles, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc ou à l'uranium appauvri).
- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de

durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 20 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	57.63	88.89	

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2022	46.78	92.06

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	97.05%	98.15%
#2 Autres	8.17%	12.73%
#1A Durables	76.08%	69.34%
#1B Autres caractéristiques E/S	20.97%	28.81%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	50.24%	42.55%
Social	25.83%	26.78%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Les investissements durables que le Compartiment a tenté de réaliser pour une partie du portefeuille devaient contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'exclusions ainsi que de l'utilisation d'indicateurs climatiques dans l'analyse des entreprises, et avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 20 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices et les émetteurs souverains.

Sur la base de ses notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : (<https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>))

ENGAGEMENT

Notre politique d'engagement est disponible sur le site Internet de Candriam (<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que nous avons menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle exclusif de transition de risque), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative (<https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories/candriam/>). Par l'engagement, notre objectif est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

Quatorze émetteurs présents dans le produit financier font partie des cibles prioritaires de la campagne d'engagement Net Zero de Candriam.

De plus, nous continuons de contribuer activement au grand questionnaire du CDP sur la transparence en matière de changement climatique (<https://www.cdp.net/fr/>), qui alimente nos processus d'investissement : sur les 88 émetteurs de produits financiers ciblés, 100 % ont bien rempli le dernier questionnaire en date. Lorsqu'ils sont remplis, les questionnaires nous donnent accès à des données actualisées et plus précises sur les émissions de Scope 1, 2 et 3.

En outre, Candriam participe activement à plusieurs initiatives collaboratives, comme Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives ont ciblé 36 émetteurs présents dans le produit financier. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (Publications | Candriam) (<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>).

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 45 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI10, PAI11).

L'inclusion n'est pas en reste, sachant que 68 émetteurs du portefeuille ont axé leur engagement plus particulièrement sur des thèmes liés au PAI12 (Écart de rémunération non ajusté entre les sexes) ou PAI13 (Mixité au sein du conseil d'administration).

Bien que les PAI susmentionnés prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2023, d'autres PAI, comme ceux liés à la biodiversité, ont également pu être abordés durant nos séances de dialogue avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet (<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>).

EXCLUSIONS

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une entreprise respecte les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. Notre analyse normative intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion des entreprises « de niveau 1 » de Candriam, les entités ayant commis les violations les plus graves des principes du Pacte mondial de l'ONU sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial de l'ONU et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines terrestres anti-personnelles, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Nous estimons que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
2 - Empreinte carbone	57.63	75.49%	78.37%
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	89.02%	89.02%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	89.02%	89.02%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2023 - 31/12/2023.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
CANDRIAM LONG SHORT CREDIT FCP	Banques et autres institutions financières	4.07%	FRA
CANDRIAM BONDS	Institutions non classifiables	1.11%	LUX
CREDIT AGRICOLE SA FL.R 20-26 22/04A	Banques et autres institutions financières	0.97%	FRA
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 18-XX 27/06A	Banques et autres institutions financières	0.96%	NLD
CANDRIAM MONÉTAIRE SICAV	Banques et autres institutions financières	0.83%	FRA
ACEA 3.875 23-31 24/01A	Énergie et eau	0.81%	ITA
ORANO SA 5.375 22-27 15/05A	Énergie et eau	0.76%	FRA
ARVAL SERVICE LEASE 4.0 22-26 22/09A	Transport	0.73%	FRA
CANDRIAM LONG SHORT CREDIT Z EUR C	Banques et autres institutions financières	0.65%	LUX
BOOKING HOLDING 4.5000 22-31 15/11A	Internet et services d'Internet	0.64%	USA
LA BANQUE POSTALE 4.375 23-30 17/01A	Banques et autres institutions financières	0.63%	FRA
EASYJET FINCO BV 1.875 21-28 03/03A	Banques et autres institutions financières	0.61%	NLD
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 20-XX 17/06A	Banques et autres institutions financières	0.61%	NLD
RCI BANQUE SA 4.5 23-27 06/04A	Banques et autres institutions financières	0.60%	FRA
EDF 4.625 23-43 25/01A	Énergie et eau	0.60%	FRA

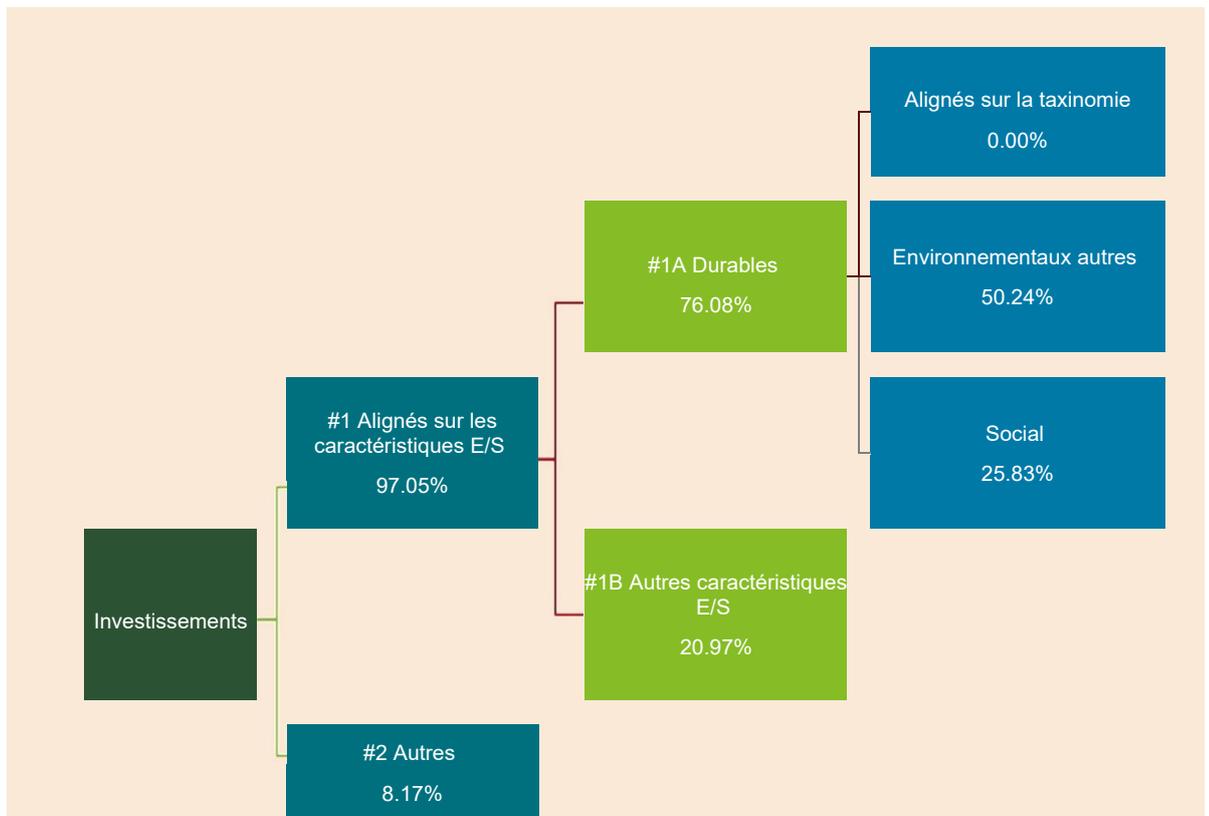
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Banques et autres institutions financières	67.87%
Énergie et eau	5.62%
Immobilier	4.38%
Télécommunication	3.17%
Transport	3.13%
Assurance	2.15%
Industrie pharmaceutique	1.44%
Internet et services d'Internet	1.32%
Électrotechnique	1.30%
Institutions non classifiables	1.26%
Matériaux de construction	1.22%
Industries d'emballage	0.93%
Services divers	0.92%
Restauration, industrie hôtelière	0.82%
Industrie automobile	0.73%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

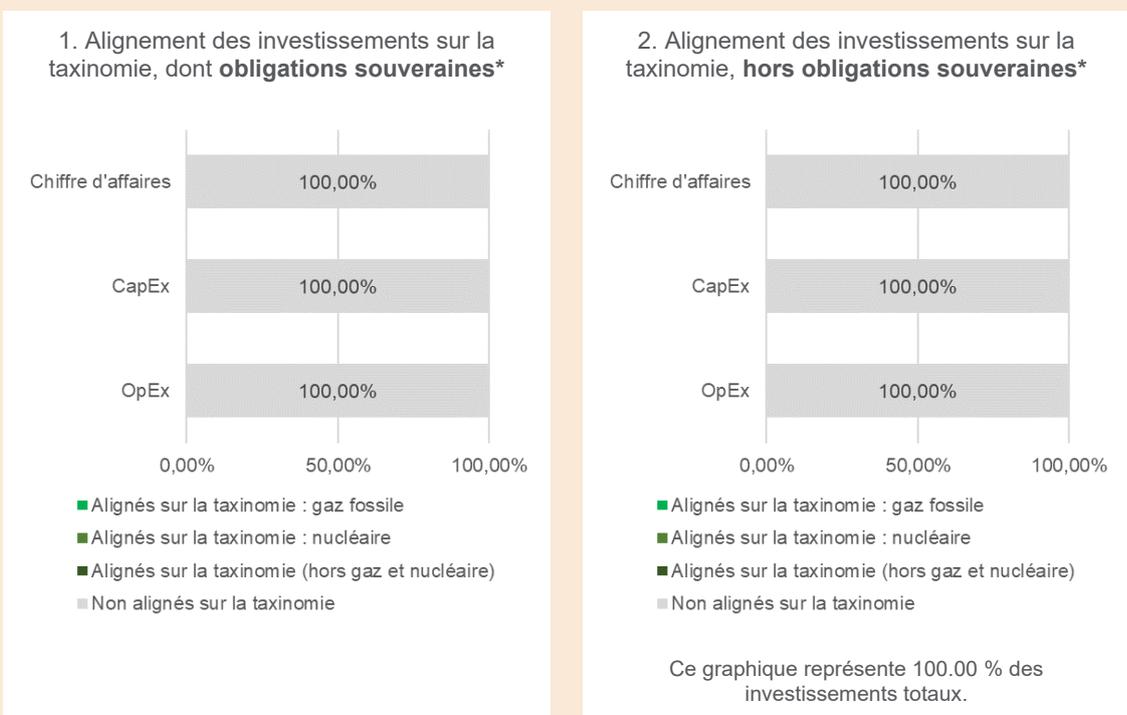


Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 50,24 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2023 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 25,83 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 8,17 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- des investissements présentant des caractéristiques E/S au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement E/S de Candriam. Ces investissements ont été vendus au cours de la période ou considérés comme d'autres investissements ;
- Autres investissements (y compris les produits dérivés mono-émetteurs) achetés à des fins de diversification, qui ne respectent pas les caractéristiques environnementales ou sociales requises, ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'un filtrage ESG ou pour lesquels des données ESG ne sont pas disponibles. Ces investissements ont respecté les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés à des fins d'exposition et de couverture.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à atteindre une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence.

Au cours de la période de référence, le produit financier a émis 57,63 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi, soit 35,17 % de moins que l'indice de référence.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant les émetteurs à plus faible empreinte carbone.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

OUI

Il a réalisé des **investissements durables** ayant un **objectif environnemental** : ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables** ayant un **objectif social** : ___%

NON

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 89.40% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels qui sont à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte des pratiques dans les questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises.
- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnelles, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc ou à l'uranium appauvri) ;
- évitant l'exposition aux pays considérés comme des régimes oppressifs
- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance pour les entreprises.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 20 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	25.28	68.41	

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2022	41.64	70.14

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	98.14%	96.06%
#2 Autres	1.86%	3.70%
#1A Durables	89.40%	84.74%
#1B Autres caractéristiques E/S	8.73%	11.32%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	51.04%	46.81%
Social	38.36%	37.93%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment a tenté de réaliser pour une partie du portefeuille devaient avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 20 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices et émetteurs souverains.

Sur la base de ses notes et scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives constitue un élément essentiel de l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG et par le biais de

plusieurs méthodes.

Pour l'analyse des sociétés, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais liés :

- les activités commerciales des émetteurs de la société et leur incidence positive ou négative sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources,
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, consistant en une exclusion normative et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Activités d'engagement avec les entreprises basées sur le dialogue, en aidant à éviter ou à atténuer les incidences négatives. Le cadre de l'analyse ESG et ses résultats alimentent la politique d'engagement de Candriam et inversement.

Pour l'analyse des émetteurs souverains, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des pays : la méthodologie de recherche et de filtrage ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité selon l'approche des quatre types de capital :

- le capital naturel, qui évalue la façon dont un pays conserve et utilise ses ressources naturelles de manière durable,
- le capital humain, qui mesure la productivité économique et créative par l'évaluation des niveaux d'éducation et d'expertise, l'innovation, la santé, y compris les questions de durabilité,
- le capital social, qui évalue la société civile et les institutions publiques de chaque pays, en mettant l'accent sur la transparence et la démocratie, l'efficacité du gouvernement, la corruption, l'inégalité et la sécurité de la population,
- le capital économique, qui évalue les fondamentaux économiques d'un pays afin de déterminer la capacité de chaque gouvernement à financer et à soutenir les politiques de développement durable à long terme.

2. Filtrage négatif des pays comprenant notamment les éléments suivants :

- la liste des régimes très oppressifs de Candriam — les États commettant de graves violations des droits de l'homme.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise et propre à chaque pays, afin de s'assurer que le score d'un pays reflète de manière adéquate les problèmes à court, moyen et long termes, les défis et/ou les opportunités importantes pour le développement futur de ce pays. Ce degré d'importance dépend d'un certain nombre d'éléments, notamment le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

Notre politique d'engagement est disponible sur le site Internet de Candriam [\[https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities\]](https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des émetteurs institutionnels avec lesquels nous dialoguons. S'agissant des émetteurs institutionnels, comme les entités souveraines ou supranationales ou les organismes, l'essentiel de notre engagement prend la forme de dialogues collaboratifs et de déclarations conjointes. Le climat (PAI1 à PAI6) et la biodiversité (PAI7) sont les principaux sujets que nous abordons avec eux. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [\[https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities\]](https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que nous avons menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle exclusif de transition de risque), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative [\[https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories/candriam/\]](https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories/candriam/). Par l'engagement, notre objectif est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

Vingt-deux émetteurs présents dans le produit financier font partie des cibles prioritaires de la campagne d'engagement Net Zero de Candriam.

De plus, nous continuons de contribuer activement au grand questionnaire du CDP sur la transparence en matière de changement climatique [\[https://www.cdp.net/fr/\]](https://www.cdp.net/fr/), qui alimente nos processus d'investissement : sur les 127 émetteurs de produits financiers ciblés, 96,85 % ont bien rempli le dernier questionnaire en date. Lorsqu'ils sont remplis, les questionnaires nous donnent accès à des données actualisées et plus précises sur les émissions de Scope 1, 2 et 3.

En outre, Candriam participe activement à plusieurs initiatives collaboratives, comme Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives ont ciblé 35 émetteurs présents dans le produit financier. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (Publications | Candriam) [\[https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications\]](https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications).

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 85 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI10, PAI11).

L'inclusion n'est pas en reste, sachant que 107 émetteurs du portefeuille ont axé leur engagement plus particulièrement sur des thèmes liés au PAI12 (Écart de rémunération non ajusté entre les sexes) ou PAI13 (Mixité au sein du conseil d'administration).

Bien que les PAI susmentionnés prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2023, d'autres PAI, comme ceux liés à la biodiversité, ont également pu être abordés durant nos séances de dialogue avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une entreprise respecte les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. Notre analyse normative intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion des entreprises « de niveau 1 » de Candriam, les entités ayant commis les violations les plus graves des principes du Pacte mondial de l'ONU sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial de l'ONU et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines terrestres anti-personnelles, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Nous estimons que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

PAI16

Notre liste de régimes répressives est composée de pays où les droits humains sont régulièrement violés, où les libertés fondamentales sont constamment réprimées et où la sécurité personnelle n'est pas garantie en raison d'une défaillance du gouvernement et de violations éthiques systématiques. Nous sommes aussi extrêmement vigilants en ce qui concerne les États ou pays totalitaires dont le gouvernement se livre à une guerre contre son propre peuple. Pour établir la liste de régimes répressifs, nous nous appuyons sur des données fournies par des sources externes, comme l'indice de liberté dans le monde de Freedom House, les indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale et l'indice de démocratie de l'Economist Intelligence Unit, qui guident notre examen qualitatif des pays non démocratiques.

Pour cette liste de pays, les analystes de Candriam ont mis au point des processus qui s'appliquent aux investissements dans des entités souveraines et des entreprises, notamment des processus d'exclusion, d'atténuation et d'engagement reposant sur notre évaluation des risques. Candriam considère que la dette émise par les entités souveraines ou quasi-souveraines figurant sur la liste de régimes répressifs n'est pas éligible à l'investissement.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur souverain directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
2 - Empreinte carbone	25.28	44.10%	44.79%
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	53.21%	53.21%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	53.21%	53.21%
16 - Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	0.00%	31.00%	31.00%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2023 - 31/12/2023.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
CANDRIAM BONDS CREDIT ALPHA Z EUR C	Institutions non classifiables	2.17%	LUX
AUSTRIA 0.9 22-32 20/02A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.90%	AUT
ITALY 1.65 20-30 01/12S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.68%	ITA
SPAIN 1.45 19-29 30/04A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.52%	ESP
ITALY 2.05 17-27 01/08S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.49%	ITA
SPAIN 0.7 22-32 30/04A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.37%	ESP
EUROP FIN STABILITY 0.875 22-28 05/09A	Organisations supranationales	1.10%	LUX
FRANCE 0.5 16-25 14/06A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.08%	FRA
AUSTRIA 0.5 19-29 20/02A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.01%	AUT
EUROPEAN UNION 2.0 22-27 04/10A	Organisations supranationales	0.99%	BEL
ITALY 2.10 19-26 15/07S	Obligations d'États, Provinces et communes	0.98%	ITA
KFW 0.625 18-28 07/01A	Banques et autres institutions financières	0.96%	DEU
INDONESIA 0.9 20-27 14/02A	Obligations d'États, Provinces et communes	0.94%	IDN
CANDRIAM SUS BD IMPACT Z EUR C	Banques et autres institutions financières	0.92%	LUX
CANDRIAM SUS BD GLOBAL CONV Z EUR C	Banques et autres institutions financières	0.90%	LUX

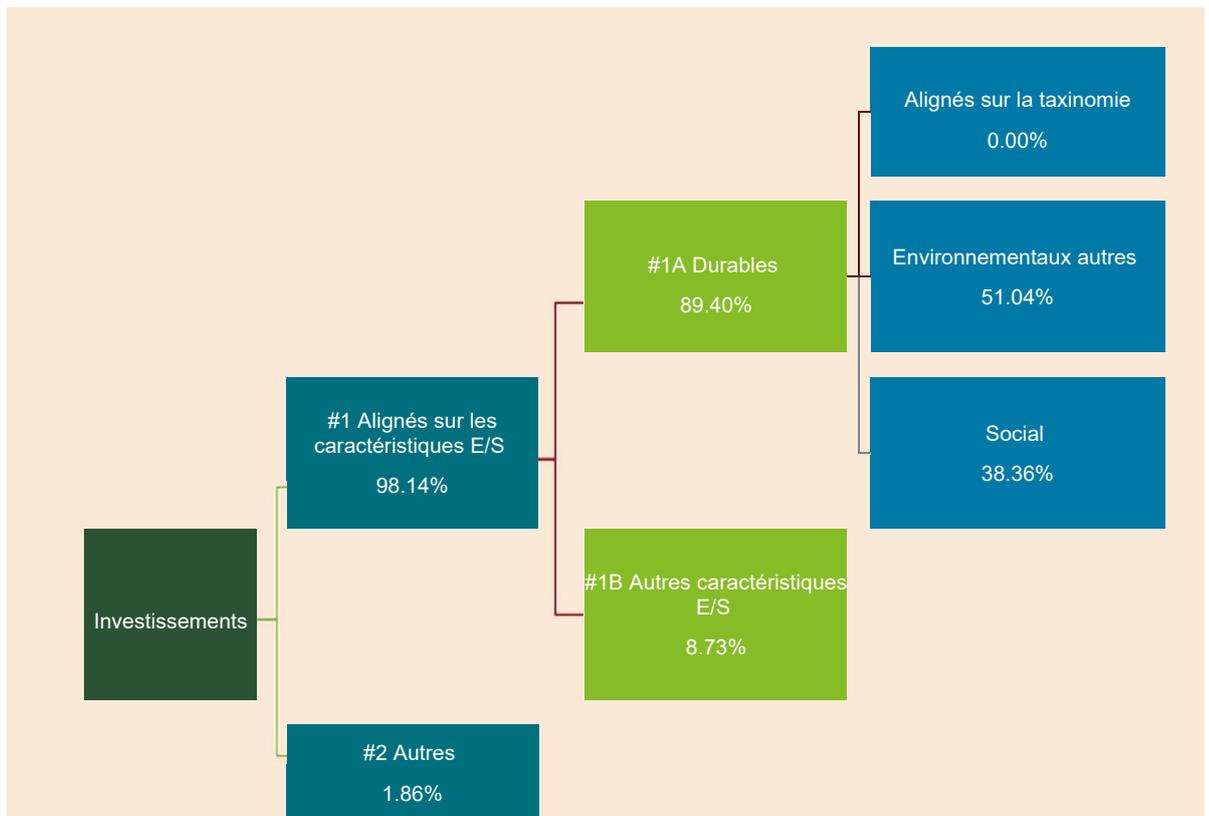
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Banques et autres institutions financières	37.31%
Obligations d'États, Provinces et communes	30.69%
Organisations supranationales	5.99%
Institutions non classifiables	2.67%
Télécommunication	2.19%
Tabac et boissons alcoolisées	1.85%
Industrie pharmaceutique	1.83%
Assurance	1.71%
Énergie et eau	1.62%
Biens de consommation divers	1.59%
Articles de bureaux et ordinateurs	1.55%
Électrotechnique	1.46%
Services divers	1.42%
Transport	1.26%
Électronique et semi-conducteurs	0.98%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

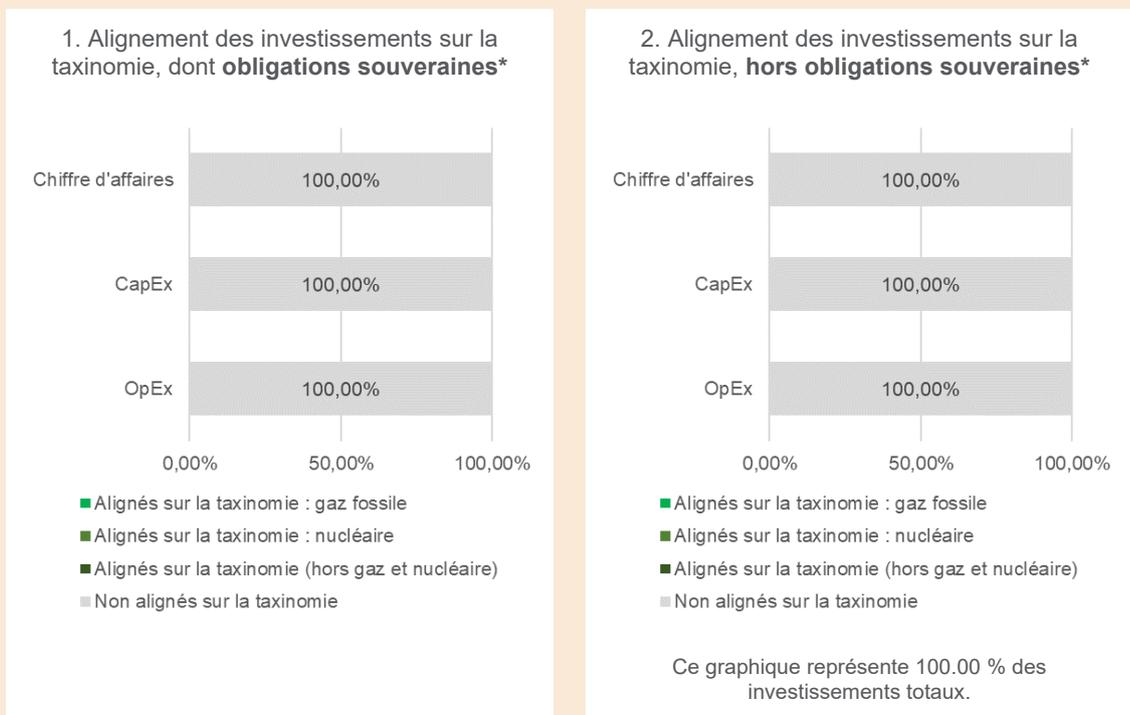


Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 51,04 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2023 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 38,36 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 1,86 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- des investissements présentant des caractéristiques E/S au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement E/S de Candriam. Ces investissements ont été vendus au cours de la période ou considérés comme d'autres investissements ;
- Autres investissements (y compris les produits dérivés mono-émetteurs) achetés à des fins de diversification, qui ne respectent pas les caractéristiques environnementales ou sociales requises, ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'un filtrage ESG ou pour lesquels des données ESG ne sont pas disponibles. Ces investissements ont respecté les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés à des fins d'exposition et de couverture.

 **Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

Le produit financier vise à atteindre une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence.

Au cours de la période de référence, le produit financier a émis 25,28 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi, soit 63,05 % de moins que l'indice de référence.

Comparativement au précédent exercice, l'empreinte carbone du produit financier a diminué de 39,28 %.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant les émetteurs à plus faible empreinte carbone.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

OUI

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ___%

NON

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 98.23% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- recherchant une exposition aux obligations vertes.
- évitant l'exposition aux pays considérés comme des régimes oppressifs
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance pour les entreprises.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 33 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Obligations vertes - Pays et Entreprise - Min 10% / Min 20% 2025	22.97%		X

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	98.23%	95.08%
#2 Autres	1.77%	4.60%
#1A Durables	98.23%	95.08%
#1B Autres caractéristiques E/S	0.00%	0.00%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	60.12%	55.24%
Social	38.11%	39.84%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Les investissements durables que le Compartiment a tenté de réaliser pour une partie du portefeuille devaient avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 33 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices.

Sur la base de ses propres notes et scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives constitue un élément essentiel de l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG et par le biais de plusieurs méthodes.

Pour l'analyse des émetteurs souverains, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des pays : la méthodologie de recherche et de filtrage ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité selon l'approche des quatre types de capital :

- le capital naturel, qui évalue la façon dont un pays conserve et utilise ses ressources naturelles de manière durable,
- le capital humain, qui mesure la productivité économique et créative par l'évaluation des niveaux d'éducation et d'expertise, l'innovation, la santé, y compris les questions de durabilité,
- le capital social, qui évalue la société civile et les institutions publiques de chaque pays, en mettant l'accent sur la transparence et la démocratie, l'efficacité du gouvernement, la corruption, l'inégalité et la sécurité de la population,
- le capital économique, qui évalue les fondamentaux économiques d'un pays afin de déterminer la capacité de chaque gouvernement à financer et à soutenir les politiques de développement durable à long terme.

2. Filtrage négatif des pays comprenant notamment les éléments suivants :

- la liste des régimes très oppressifs de Candriam — les États commettant de graves violations des droits de l'homme.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance spécifique ou probable de chaque indicateur propre à chaque pays, afin de s'assurer que la note d'un pays reflète correctement les problèmes à court, moyen et long termes, les défis et/ou les opportunités importantes pour le développement futur de ce pays. Ce degré d'importance dépend d'un certain nombre d'éléments, notamment le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Le Compartiment n'a pas l'intention d'investir dans des émetteurs privés ou dans des titres émis par des sociétés.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

Notre politique d'engagement est disponible sur le site Internet de Candriam [\[https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities\]](https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des émetteurs institutionnels avec lesquels nous dialoguons. S'agissant des émetteurs institutionnels, comme les entités souveraines ou supranationales ou les organismes, l'essentiel de notre engagement prend la forme de dialogues collaboratifs et de déclarations conjointes. Le climat (PAI1 à PAI6) et la biodiversité (PAI7) sont les principaux sujets que nous abordons avec eux. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [\[https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities\]](https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities).

EXCLUSIONS

PAI16

Notre liste de régimes répressifs est composée de pays où les droits humains sont régulièrement violés, où les libertés fondamentales sont constamment réprimées et où la sécurité personnelle n'est pas garantie en raison d'une défaillance du gouvernement et de violations éthiques systématiques. Nous sommes aussi extrêmement vigilants en ce qui concerne les États ou pays totalitaires dont le gouvernement se livre à une guerre contre son propre peuple. Pour établir la liste de régimes répressifs, nous nous appuyons sur des données fournies par des sources externes, comme l'indice de liberté dans le monde de Freedom House, les indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale et l'indice de démocratie de l'Economist Intelligence Unit, qui guident notre examen qualitatif des pays non démocratiques.

Pour cette liste de pays, les analystes de Candriam ont mis au point des processus qui s'appliquent aux investissements dans des entités souveraines et des entreprises, notamment des processus d'exclusion, d'atténuation et d'engagement reposant sur notre évaluation des risques. Candriam considère que la dette émise par les entités souveraines ou quasi-souveraines figurant sur la liste de régimes répressifs n'est pas éligible à l'investissement.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur souverain directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
16 - Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	0.00%	85.32%	85.40%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2023 - 31/12/2023.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
FRANCE 1.75 16-39 25/06A	Obligations d'États, Provinces et communes	2.05%	FRA
ITALY 2.00 18-28 01/02S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.96%	ITA
FRANCE 0.25 15-26 25/11A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.67%	FRA
ITALY 2.10 19-26 15/07S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.66%	ITA
BELGIUM 1.25 18-33 22/04A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.65%	BEL
GERMANY 0 21-31 15/08A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.63%	DEU
IRELAND 1.35 18-31 18/03A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.54%	IRL
AUSTRIA 0.9 22-32 20/02A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.49%	AUT
FRANCE 0.00 22-32 25/05A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.46%	FRA
GERMANY 0.00 22-27 16/04A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.46%	DEU
ITALY 2.50 14-24 01/12S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.45%	ITA
FRANCE 1.00 16-27 25/05A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.40%	FRA
SPAIN 3.80 14-24 30/04A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.39%	ESP
EUROPEAN UNION 2.0 22-27 04/10A	Organisations supranationales	1.39%	BEL
AUSTRIA 0.00 20-30 20/02A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.21%	AUT

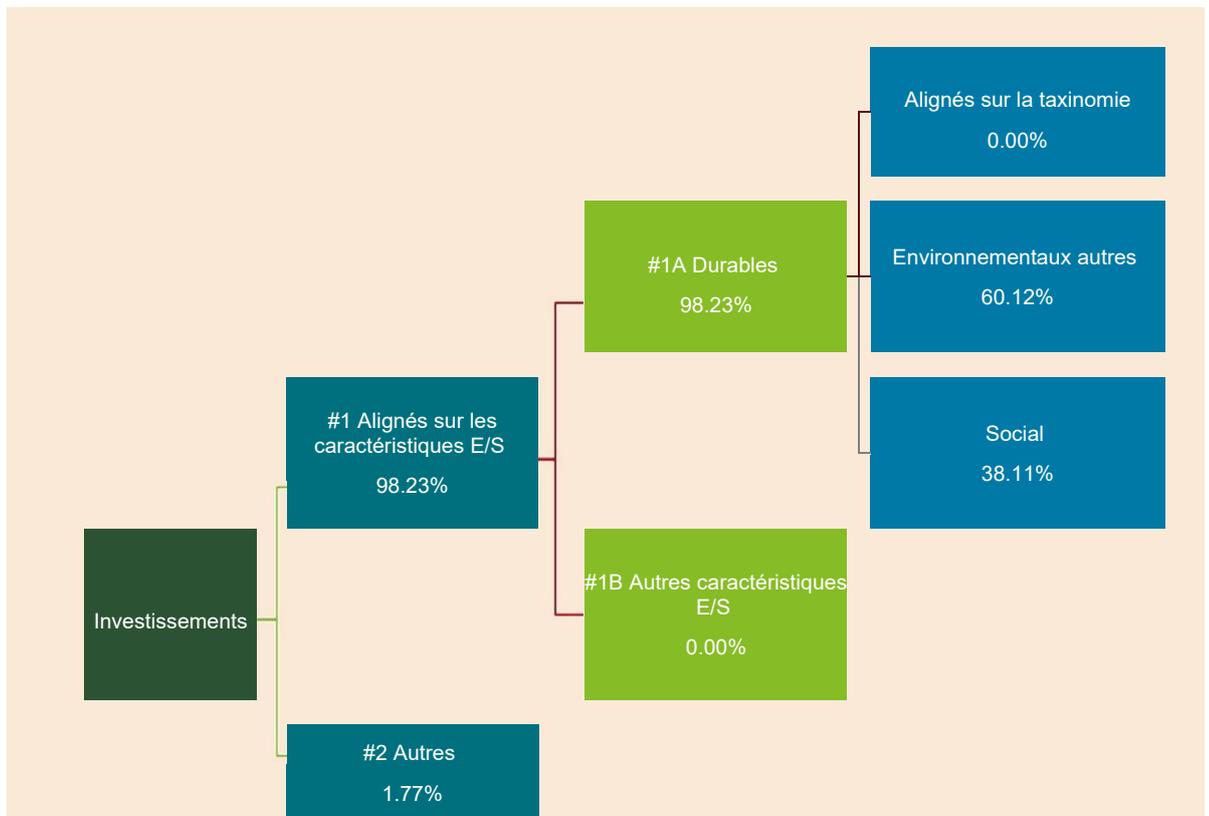
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Obligations d'États, Provinces et communes	85.35%
Banques et autres institutions financières	6.78%
Organisations supranationales	5.31%
Autres	1.50%
Transport	0.42%
Services divers	0.41%
Articles de bureaux et ordinateurs	0.22%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

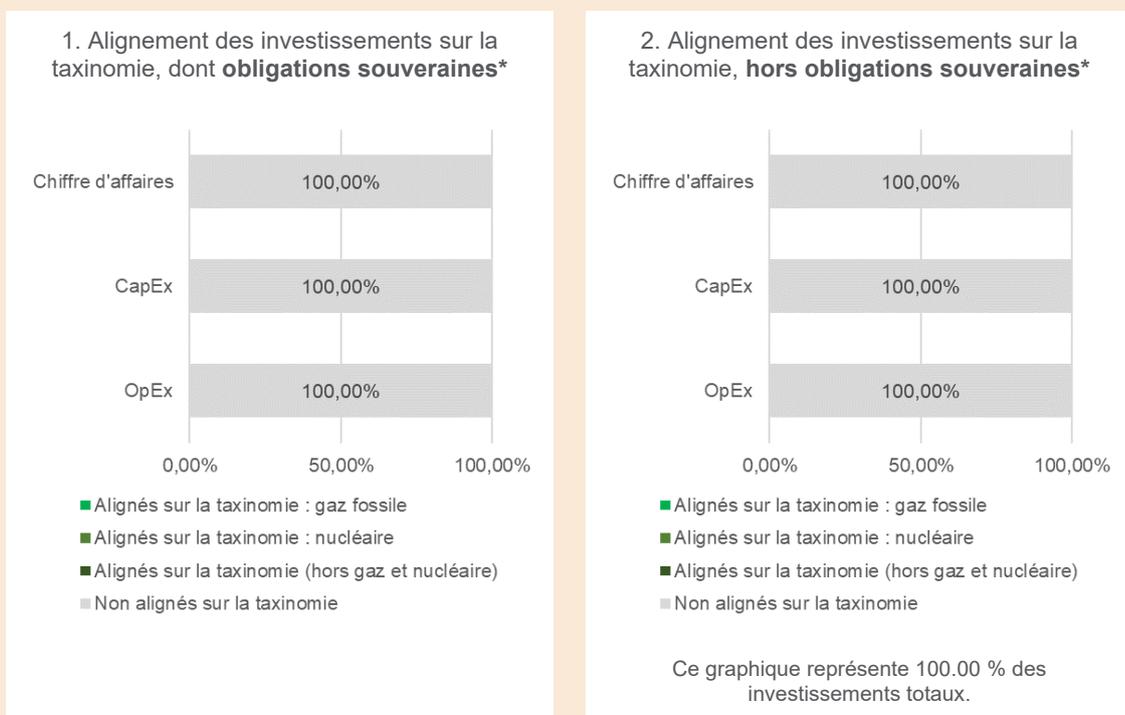


Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

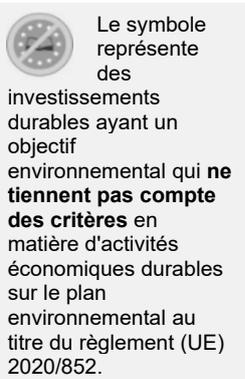
● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 60,12 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2023 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 38,11 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 1,77 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- des investissements présentant des caractéristiques E/S au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement E/S de Candriam. Ces investissements ont été vendus au cours de la période ou considérés comme d'autres investissements ;
- Autres investissements (y compris les produits dérivés mono-émetteurs) achetés à des fins de diversification, qui ne respectent pas les caractéristiques environnementales ou sociales requises, ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'un filtrage ESG ou pour lesquels des données ESG ne sont pas disponibles. Ces investissements ont respecté les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés à des fins d'exposition et de couverture.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à investir au moins 10 % de son actif net dans des obligations vertes.

Au cours de la période de référence, le produit financier a investi 22,97 % de son actif net dans des obligations vertes.

Le produit financier a atteint son objectif en continuant à participer activement sur les marchés des obligations vertes. En particulier, le produit financier a investi dans des obligations vertes émises par la Banque européenne d'investissement, des gouvernements locaux ou des organismes supranationaux.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

OUI

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ___%

NON

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 60.70% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels qui sont à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte des pratiques dans les questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises.
- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnelles, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc ou à l'uranium appauvri).
- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de

durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance pour les entreprises.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 10 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	111.51	236.07	

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2022	112.36	202.47

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	88.27%	85.52%
#2 Autres	12.87%	15.43%
#1A Durables	60.70%	55.54%
#1B Autres caractéristiques E/S	27.57%	29.99%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	25.18%	19.24%
Social	35.52%	36.29%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Les investissements durables que le Compartiment a tenté de réaliser pour une partie du portefeuille devaient contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'exclusions ainsi que de l'utilisation d'indicateurs climatiques dans l'analyse des entreprises, et avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 10 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices et les émetteurs souverains.

Sur la base de ses notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : (<https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>))

ENGAGEMENT

Notre politique d'engagement est disponible sur le site Internet de Candriam (<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que nous avons menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle exclusif de transition de risque), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative (<https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories/candriam/>). Par l'engagement, notre objectif est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

Neuf émetteurs présents dans le produit financier font partie des cibles prioritaires de la campagne d'engagement Net Zero de Candriam.

De plus, nous continuons de contribuer activement au grand questionnaire du CDP sur la transparence en matière de changement climatique (<https://www.cdp.net/fr/>), qui alimente nos processus d'investissement : sur les 41 émetteurs de produits financiers ciblés, 95,12 % ont bien rempli le dernier questionnaire en date. Lorsqu'ils sont remplis, les questionnaires nous donnent accès à des données actualisées et plus précises sur les émissions de Scope 1, 2 et 3.

En outre, Candriam participe activement à plusieurs initiatives collaboratives, comme Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives ont ciblé 7 émetteurs présents dans le produit financier. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (Publications | Candriam) (<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>).

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 31 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI10, PAI11).

L'inclusion n'est pas en reste, sachant que 19 émetteurs du portefeuille ont axé leur engagement plus particulièrement sur des thèmes liés au PAI12 (Écart de rémunération non ajusté entre les sexes) ou PAI13 (Mixité au sein du conseil d'administration).

Bien que les PAI susmentionnés prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2023, d'autres PAI, comme ceux liés à la biodiversité, ont également pu être abordés durant nos séances de dialogue avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet (<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>).

EXCLUSIONS

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une entreprise respecte les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. Notre analyse normative intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion des entreprises « de niveau 1 » de Candriam, les entités ayant commis les violations les plus graves des principes du Pacte mondial de l'ONU sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial de l'ONU et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines terrestres anti-personnelles, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Nous estimons que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
2 - Empreinte carbone	111.51	64.27%	81.30%
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	88.95%	89.20%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	89.00%	89.20%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2023 - 31/12/2023.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
CANDRIAM MONÉTAIRE SICAV	Banques et autres institutions financières	7.56%	FRA
TEVA PHARMACEUTICAL I 4.375 21-30 09/05S	Banques et autres institutions financières	3.79%	ISR
REPSOL INTL FINANCE 2.5000 21-XX 22/03A	Banques et autres institutions financières	2.29%	NLD
LORCA TELECOM BONDCO 4 20-27 30/09S	Télécommunication	2.18%	LUX
NIDDA HEALTHCARE HOLDI 7.5 22-26 21/08S	Soins de santé	1.81%	DEU
ELM BV FL.R 20-XX 03/09A	Banques et autres institutions financières	1.78%	NLD
ILIAD SA 0.7500 21-24 11/02A	Internet et services d'Internet	1.55%	FRA
ENERGIZER GAMMA ACQU 3.5 21-29 23/06S	Banques et autres institutions financières	1.41%	NLD
ILIAD SA 5.625 23-30 15/02A	Internet et services d'Internet	1.38%	FRA
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 19-XX 14/03A	Télécommunication	1.38%	NLD
TELECOM ITALIA SPA 4 19-24 11/04A	Télécommunication	1.34%	ITA
ENEL SPA FL.R 23-XX 16/07A	Énergie et eau	1.29%	ITA
PICARD GROUPE 3.875 21-26 07/07S	Industrie agro-alimentaire	1.26%	FRA
STANDARD INDUSTRIES 2.25 19-26 21/11A	Textile et habillement	1.24%	USA
VERISURE HOLDING AB 7.125 23-28 01/02S	Banques et autres institutions financières	1.19%	SWE

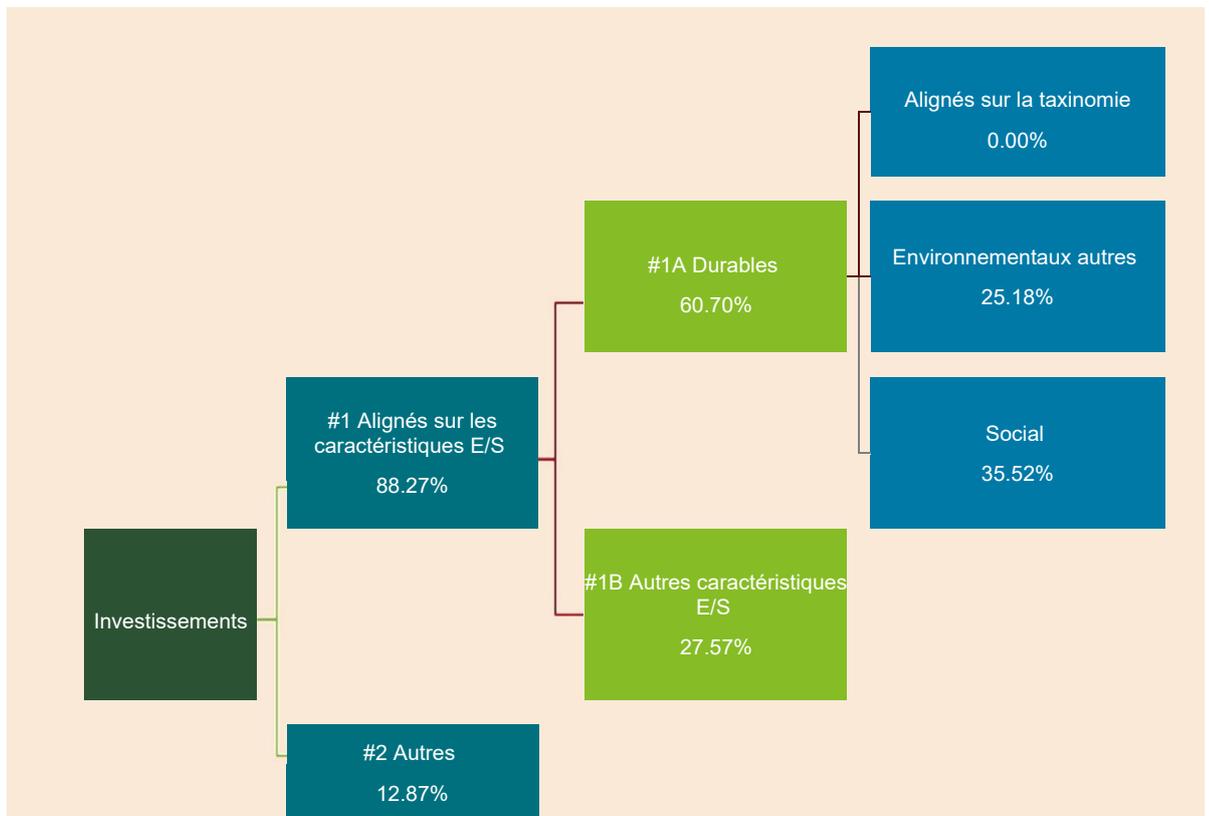
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Banques et autres institutions financières	48.24%
Télécommunication	12.03%
Énergie et eau	9.66%
Internet et services d'Internet	5.24%
Transport	4.29%
Industries d'emballage	3.76%
Soins de santé	2.58%
Industrie aéronautique et spatiale	1.51%
Industrie pharmaceutique	1.50%
Restauration, industrie hôtelière	1.31%
Services divers	1.30%
Industrie agro-alimentaire	1.26%
Textile et habillement	1.24%
Biotechnologie	1.20%
Divers biens d'équipement	1.18%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

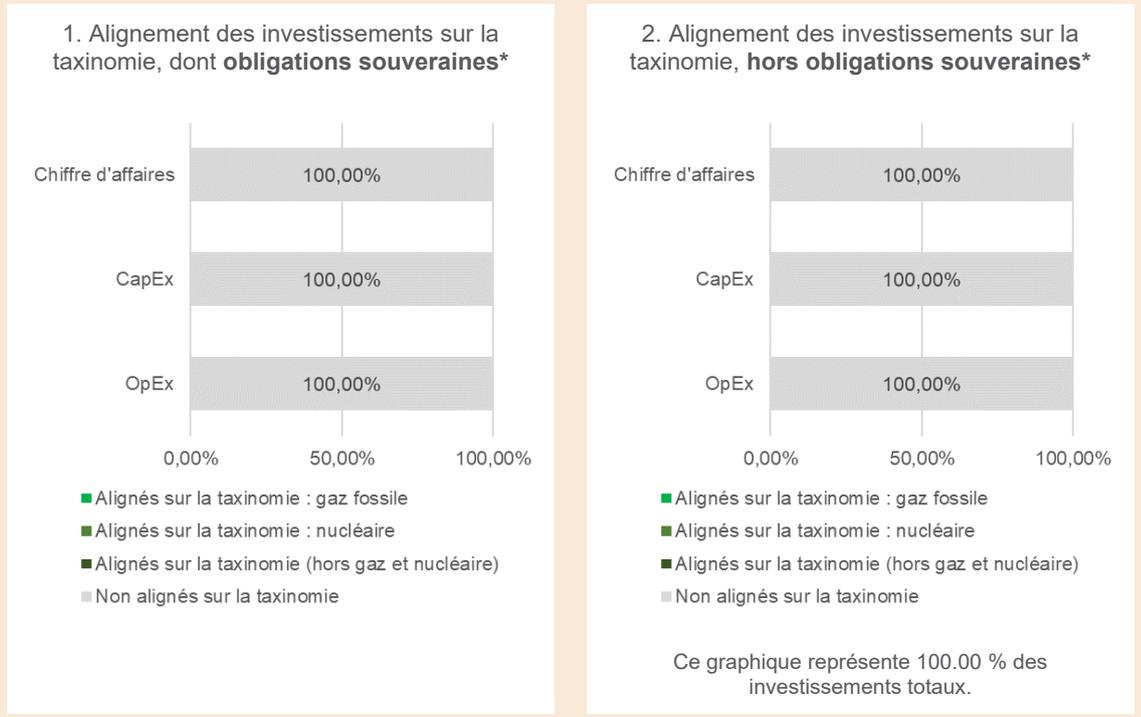


Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

- Oui
- Dans le gaz fossile
- Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 25,18 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2023 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 35,52 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 12,87 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- des investissements présentant des caractéristiques E/S au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement E/S de Candriam. Ces investissements ont été vendus au cours de la période ou considérés comme d'autres investissements ;
- Autres investissements (y compris les produits dérivés mono-émetteurs) achetés à des fins de diversification, qui ne respectent pas les caractéristiques environnementales ou sociales requises, ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'un filtrage ESG ou pour lesquels des données ESG ne sont pas disponibles. Ces investissements ont respecté les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés à des fins d'exposition et de couverture.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à atteindre une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence.

Au cours de la période de référence, le produit financier a émis 111,51 tonnes eqCO₂ par million d'euros investi, soit 52,77 % de moins que l'indice de référence.

Comparativement au précédent exercice, l'empreinte carbone du produit financier est restée stable.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant les émetteurs à plus faible empreinte carbone.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

OUI

Il a réalisé des **investissements durables** ayant un objectif environnemental : ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables** ayant un objectif social : ___%

NON

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 94.01% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels qui sont à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte des pratiques dans les questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises.
- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnelles, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc ou à l'uranium appauvri) ;
- évitant l'exposition aux pays considérés comme des régimes oppressifs
- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance pour les entreprises.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 20 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	35.41	82.97	

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2022	43.68	78.14

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	98.57%	98.29%
#2 Autres	1.43%	2.27%
#1A Durables	94.01%	92.78%
#1B Autres caractéristiques E/S	4.56%	5.51%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	54.74%	53.60%
Social	39.27%	39.18%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment a tenté de réaliser pour une partie du portefeuille devaient avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 20 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices et émetteurs souverains.

Sur la base de ses notes et scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives constitue un élément essentiel de l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG et par le biais de

plusieurs méthodes.

Pour l'analyse des sociétés, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais liés :

- les activités commerciales des émetteurs de la société et leur incidence positive ou négative sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources,
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, consistant en une exclusion normative et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Activités d'engagement avec les entreprises basées sur le dialogue, en aidant à éviter ou à atténuer les incidences négatives. Le cadre de l'analyse ESG et ses résultats alimentent la politique d'engagement de Candriam et inversement.

Pour l'analyse des émetteurs souverains, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des pays : la méthodologie de recherche et de filtrage ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité selon l'approche des quatre types de capital :

- le capital naturel, qui évalue la façon dont un pays conserve et utilise ses ressources naturelles de manière durable,
- le capital humain, qui mesure la productivité économique et créative par l'évaluation des niveaux d'éducation et d'expertise, l'innovation, la santé, y compris les questions de durabilité,
- le capital social, qui évalue la société civile et les institutions publiques de chaque pays, en mettant l'accent sur la transparence et la démocratie, l'efficacité du gouvernement, la corruption, l'inégalité et la sécurité de la population,
- le capital économique, qui évalue les fondamentaux économiques d'un pays afin de déterminer la capacité de chaque gouvernement à financer et à soutenir les politiques de développement durable à long terme.

2. Filtrage négatif des pays comprenant notamment les éléments suivants :

- la liste des régimes très oppressifs de Candriam — les États commettant de graves violations des droits de l'homme.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise et propre à chaque pays, afin de s'assurer que le score d'un pays reflète de manière adéquate les problèmes à court, moyen et long termes, les défis et/ou les opportunités importantes pour le développement futur de ce pays. Ce degré d'importance dépend d'un certain nombre d'éléments, notamment le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

Notre politique d'engagement est disponible sur le site Internet de Candriam [\[https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities\]](https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des émetteurs institutionnels avec lesquels nous dialoguons. S'agissant des émetteurs institutionnels, comme les entités souveraines ou supranationales ou les organismes, l'essentiel de notre engagement prend la forme de dialogues collaboratifs et de déclarations conjointes. Le climat (PAI1 à PAI6) et la biodiversité (PAI7) sont les principaux sujets que nous abordons avec eux. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [\[https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities\]](https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que nous avons menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle exclusif de transition de risque), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative [\[https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories/candriam/\]](https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories/candriam/). Par l'engagement, notre objectif est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

Quinze émetteurs présents dans le produit financier font partie des cibles prioritaires de la campagne d'engagement Net Zero de Candriam.

De plus, nous continuons de contribuer activement au grand questionnaire du CDP sur la transparence en matière de changement climatique [\[https://www.cdp.net/fr\]](https://www.cdp.net/fr), qui alimente nos processus d'investissement : sur les 68 émetteurs de produits financiers ciblés, 95,59 % ont bien rempli le dernier questionnaire en date. Lorsqu'ils sont remplis, les questionnaires nous donnent accès à des données actualisées et plus précises sur les émissions de Scope 1, 2 et 3.

En outre, Candriam participe activement à plusieurs initiatives collaboratives, comme Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives ont ciblé 22 émetteurs présents dans le produit financier. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (Publications | Candriam) [\[https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications\]](https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications).

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 46 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI10, PAI11).

L'inclusion n'est pas en reste, sachant que 59 émetteurs du portefeuille ont axé leur engagement plus particulièrement sur des thèmes liés au PAI12 (Écart de rémunération non ajusté entre les sexes) ou PAI13 (Mixité au sein du conseil d'administration).

Bien que les PAI susmentionnés prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2023, d'autres PAI, comme ceux liés à la biodiversité, ont également pu être abordés durant nos séances de dialogue avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une entreprise respecte les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. Notre analyse normative intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion des entreprises « de niveau 1 » de Candriam, les entités ayant commis les violations les plus graves des principes du Pacte mondial de l'ONU sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial de l'ONU et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines terrestres anti-personnelles, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Nous estimons que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

PAI16

Notre liste de régimes répressives est composée de pays où les droits humains sont régulièrement violés, où les libertés fondamentales sont constamment réprimées et où la sécurité personnelle n'est pas garantie en raison d'une défaillance du gouvernement et de violations éthiques systématiques. Nous sommes aussi extrêmement vigilants en ce qui concerne les États ou pays totalitaires dont le gouvernement se livre à une guerre contre son propre peuple. Pour établir la liste de régimes répressifs, nous nous appuyons sur des données fournies par des sources externes, comme l'indice de liberté dans le monde de Freedom House, les indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale et l'indice de démocratie de l'Economist Intelligence Unit, qui guident notre examen qualitatif des pays non démocratiques.

Pour cette liste de pays, les analystes de Candriam ont mis au point des processus qui s'appliquent aux investissements dans des entités souveraines et des entreprises, notamment des processus d'exclusion, d'atténuation et d'engagement reposant sur notre évaluation des risques. Candriam considère que la dette émise par les entités souveraines ou quasi-souveraines figurant sur la liste de régimes répressifs n'est pas éligible à l'investissement.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur souverain directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
2 - Empreinte carbone	35.41	19.25%	19.43%
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	24.48%	24.48%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	24.48%	24.48%
16 - Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	0.00%	58.56%	58.82%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2023 - 31/12/2023.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
FRANCE 1.75 16-39 25/06A	Obligations d'États, Provinces et communes	3.21%	FRA
FRANCE 1.50 18-50 25/05A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.98%	FRA
BELGIUM 1.25 18-33 22/04A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.85%	BEL
ITALY 3.25 14-46 01/09S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.79%	ITA
SPAIN 2.35 17-33 30/07A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.78%	ESP
FRANCE 4.5 09-41 25/04A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.73%	FRA
ITALY 0.95 21-32 01/06S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.56%	ITA
ITALY 2.95 17-38 01/09S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.50%	ITA
ITALY 5.00 03-34 01/08S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.49%	ITA
ITALY 5 07-39 01/08S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.49%	ITA
FRANCE 4.00 04-55 25/04A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.48%	FRA
SPAIN 5.15 13-44 31/10A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.46%	ESP
GERMANY 4.75 08-40 04/07A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.40%	DEU
FRANCE 0.5 20-44 25/06A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.35%	FRA
SPAIN 2.55 22-32 31/10A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.20%	ESP

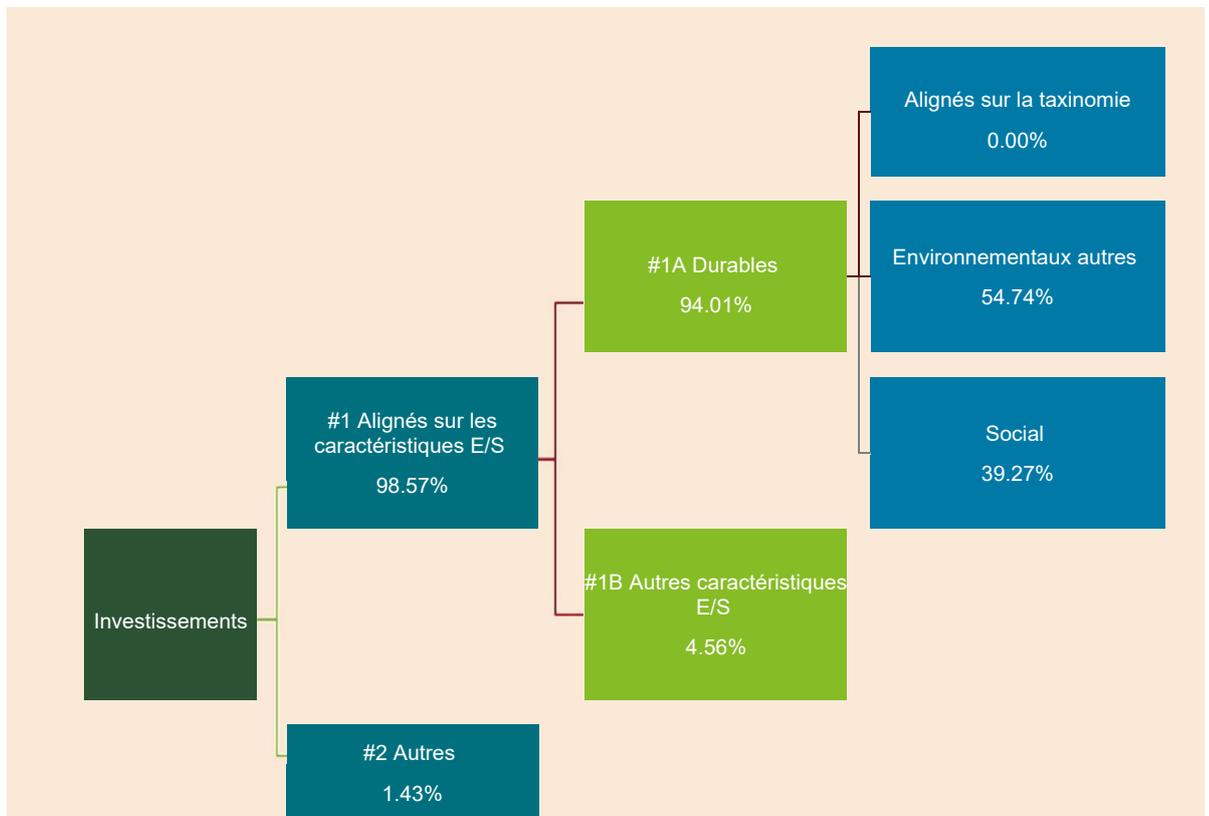
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Obligations d'États, Provinces et communes	58.34%
Banques et autres institutions financières	19.90%
Organisations supranationales	9.86%
Télécommunication	2.72%
Industrie pharmaceutique	1.52%
Articles de bureaux et ordinateurs	1.03%
Assurance	0.93%
Tabac et boissons alcoolisées	0.84%
Énergie et eau	0.70%
Internet et services d'Internet	0.64%
Transport	0.60%
Immobilier	0.53%
Industrie agro-alimentaire	0.47%
Autres	0.46%
Industrie automobile	0.39%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

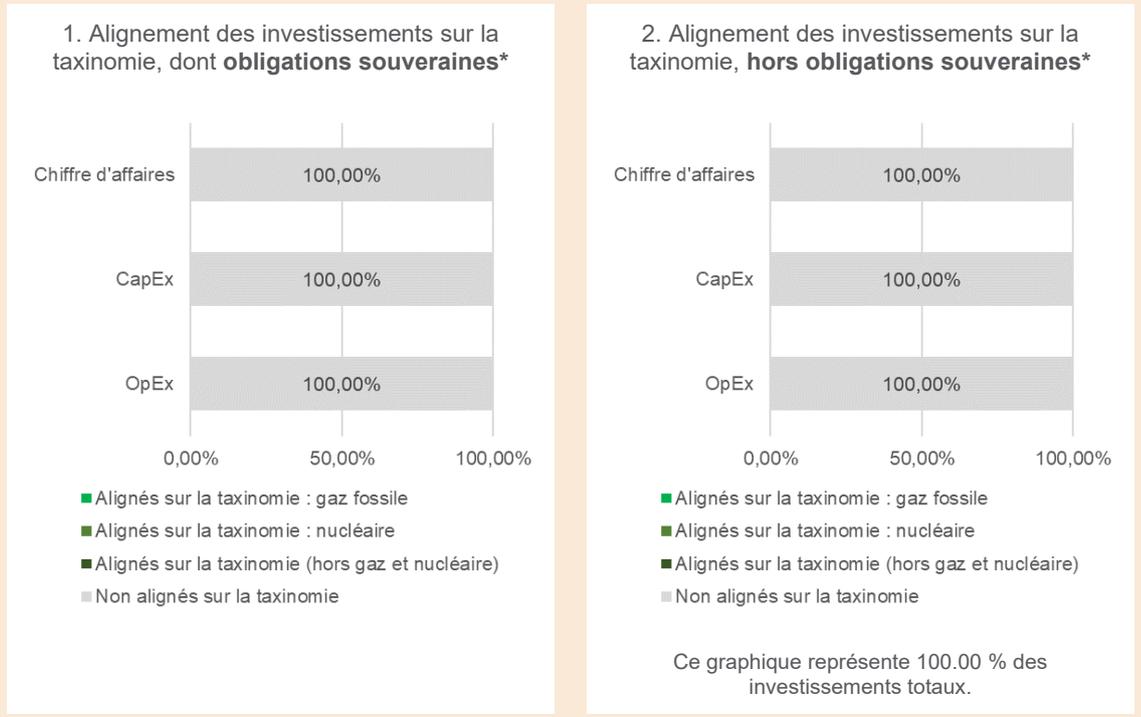


Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

- Oui
- Dans le gaz fossile
- Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 54,74 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2023 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 39,27 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 1,43 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- des investissements présentant des caractéristiques E/S au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement E/S de Candriam. Ces investissements ont été vendus au cours de la période ou considérés comme d'autres investissements ;
- Autres investissements (y compris les produits dérivés mono-émetteurs) achetés à des fins de diversification, qui ne respectent pas les caractéristiques environnementales ou sociales requises, ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'un filtrage ESG ou pour lesquels des données ESG ne sont pas disponibles. Ces investissements ont respecté les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés à des fins d'exposition et de couverture.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à atteindre une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence.

Au cours de la période de référence, le produit financier a émis 35,41 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi, soit 57,32 % de moins que l'indice de référence.

Comparativement au précédent exercice, l'empreinte carbone du produit financier a diminué de 18,94 %.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant les émetteurs à plus faible empreinte carbone.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Identifiant d'entité juridique :
549300FAP0Y3KX2J2H03

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

OUI

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ___%

NON

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 86.80% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels qui sont à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte des pratiques dans les questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises.
- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnelles, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc ou à l'uranium appauvri) ;
- évitant l'exposition aux pays considérés comme des régimes oppressifs
- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance pour les entreprises.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 20 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	42.12	65.84	

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2022	58.40	69.83

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	100.94%	99.31%
#2 Autres	0.41%	1.52%
#1A Durables	86.80%	82.11%
#1B Autres caractéristiques E/S	14.14%	17.20%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	50.30%	43.33%
Social	36.51%	38.78%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment a tenté de réaliser pour une partie du portefeuille devaient avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 20 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices et émetteurs souverains.

Sur la base de ses notes et scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives constitue un élément essentiel de l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG et par le biais de

plusieurs méthodes.

Pour l'analyse des sociétés, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais liés :

- les activités commerciales des émetteurs de la société et leur incidence positive ou négative sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources,
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, consistant en une exclusion normative et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Activités d'engagement avec les entreprises basées sur le dialogue, en aidant à éviter ou à atténuer les incidences négatives. Le cadre de l'analyse ESG et ses résultats alimentent la politique d'engagement de Candriam et inversement.

Pour l'analyse des émetteurs souverains, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des pays : la méthodologie de recherche et de filtrage ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité selon l'approche des quatre types de capital :

- le capital naturel, qui évalue la façon dont un pays conserve et utilise ses ressources naturelles de manière durable,
- le capital humain, qui mesure la productivité économique et créative par l'évaluation des niveaux d'éducation et d'expertise, l'innovation, la santé, y compris les questions de durabilité,
- le capital social, qui évalue la société civile et les institutions publiques de chaque pays, en mettant l'accent sur la transparence et la démocratie, l'efficacité du gouvernement, la corruption, l'inégalité et la sécurité de la population,
- le capital économique, qui évalue les fondamentaux économiques d'un pays afin de déterminer la capacité de chaque gouvernement à financer et à soutenir les politiques de développement durable à long terme.

2. Filtrage négatif des pays comprenant notamment les éléments suivants :

- la liste des régimes très oppressifs de Candriam — les États commettant de graves violations des droits de l'homme.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise et propre à chaque pays, afin de s'assurer que le score d'un pays reflète de manière adéquate les problèmes à court, moyen et long termes, les défis et/ou les opportunités importantes pour le développement futur de ce pays. Ce degré d'importance dépend d'un certain nombre d'éléments, notamment le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

Notre politique d'engagement est disponible sur le site Internet de Candriam [\[https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities\]](https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des émetteurs institutionnels avec lesquels nous dialoguons. S'agissant des émetteurs institutionnels, comme les entités souveraines ou supranationales ou les organismes, l'essentiel de notre engagement prend la forme de dialogues collaboratifs et de déclarations conjointes. Le climat (PAI1 à PAI6) et la biodiversité (PAI7) sont les principaux sujets que nous abordons avec eux. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [\[https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities\]](https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que nous avons menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle exclusif de transition de risque), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative [\[https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories/candriam/\]](https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories/candriam/). Par l'engagement, notre objectif est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

Vingt et un émetteurs présents dans le produit financier font partie des cibles prioritaires de la campagne d'engagement Net Zero de Candriam.

De plus, nous continuons de contribuer activement au grand questionnaire du CDP sur la transparence en matière de changement climatique [\[https://www.cdp.net/fr/\]](https://www.cdp.net/fr/), qui alimente nos processus d'investissement : sur les 108 émetteurs de produits financiers ciblés, 96,3 % ont bien rempli le dernier questionnaire en date. Lorsqu'ils sont remplis, les questionnaires nous donnent accès à des données actualisées et plus précises sur les émissions de Scope 1, 2 et 3.

En outre, Candriam participe activement à plusieurs initiatives collaboratives, comme Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives ont ciblé 42 émetteurs présents dans le produit financier. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (Publications | Candriam) [\[https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications\]](https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications).

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 71 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI10, PAI11).

L'inclusion n'est pas en reste, sachant que 92 émetteurs du portefeuille ont axé leur engagement plus particulièrement sur des thèmes liés au PAI12 (Écart de rémunération non ajusté entre les sexes) ou PAI13 (Mixité au sein du conseil d'administration).

Bien que les PAI susmentionnés prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2023, d'autres PAI, comme ceux liés à la biodiversité, ont également pu être abordés durant nos séances de dialogue avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une entreprise respecte les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. Notre analyse normative intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion des entreprises « de niveau 1 » de Candriam, les entités ayant commis les violations les plus graves des principes du Pacte mondial de l'ONU sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial de l'ONU et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines terrestres anti-personnelles, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Nous estimons que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

PAI16

Notre liste de régimes répressives est composée de pays où les droits humains sont régulièrement violés, où les libertés fondamentales sont constamment réprimées et où la sécurité personnelle n'est pas garantie en raison d'une défaillance du gouvernement et de violations éthiques systématiques. Nous sommes aussi extrêmement vigilants en ce qui concerne les États ou pays totalitaires dont le gouvernement se livre à une guerre contre son propre peuple. Pour établir la liste de régimes répressifs, nous nous appuyons sur des données fournies par des sources externes, comme l'indice de liberté dans le monde de Freedom House, les indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale et l'indice de démocratie de l'Economist Intelligence Unit, qui guident notre examen qualitatif des pays non démocratiques.

Pour cette liste de pays, les analystes de Candriam ont mis au point des processus qui s'appliquent aux investissements dans des entités souveraines et des entreprises, notamment des processus d'exclusion, d'atténuation et d'engagement reposant sur notre évaluation des risques. Candriam considère que la dette émise par les entités souveraines ou quasi-souveraines figurant sur la liste de régimes répressifs n'est pas éligible à l'investissement.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur souverain directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
2 - Empreinte carbone	42.12	66.32%	67.52%
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	75.43%	75.43%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	75.43%	75.43%
16 - Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	0.00%	20.61%	20.61%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2023 - 31/12/2023.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
ITALY 2.50 14-24 01/12S	Obligations d'États, Provinces et communes	2.11%	ITA
SPAIN 1.95 16-26 30/04A	Obligations d'États, Provinces et communes	2.07%	ESP
ITALY BUONI POLIENNALI 3.80 23-26 15/04S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.62%	ITA
ITALY 1.85 20-25 01/07S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.49%	ITA
ITALY 1.45 25 15-03S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.46%	ITA
ITALY 0.35 19-25 01/02S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.38%	ITA
SPAIN 4.65 10-25 30/07A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.26%	ESP
ITALY 2.5 18-25 15/11S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.26%	ITA
CANDRIAM MONÉTAIRE SICAV	Banques et autres institutions financières	0.95%	FRA
CANDRIAM BDS FLOAT RATE NOTES I2 EUR C	Institutions non classifiables	0.90%	LUX
ITALY 1.75 19-24 01/07S	Obligations d'États, Provinces et communes	0.88%	ITA
ITALY BUONI POL TESO 3.5 22-26 15/01S	Obligations d'États, Provinces et communes	0.85%	ITA
SPAIN 2.75 14-24 31/10A	Obligations d'États, Provinces et communes	0.81%	ESP
KELLANOVA 1.25 15-25 10/03A	Industrie agro-alimentaire	0.80%	USA
AUSTRALIA NEW ZEA BK 3.652 23-26 20/01A	Banques et autres institutions financières	0.73%	AUS

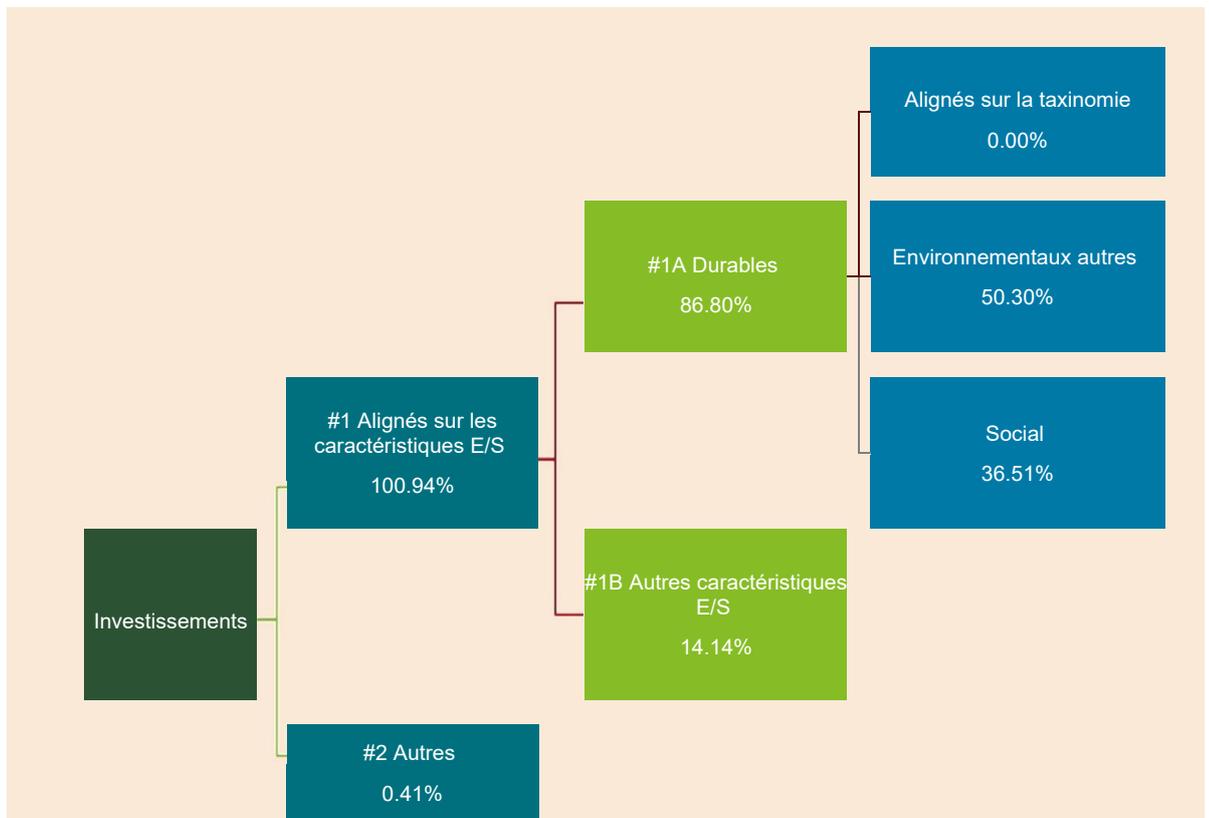
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Banques et autres institutions financières	45.79%
Obligations d'États, Provinces et communes	20.61%
Télécommunication	3.82%
Industrie pharmaceutique	2.78%
Énergie et eau	2.53%
Organisations supranationales	2.42%
Assurance	2.29%
Électronique et semi-conducteurs	1.88%
Internet et services d'Internet	1.68%
Institutions non classifiables	1.64%
Électrotechnique	1.61%
Articles de bureaux et ordinateurs	1.44%
Industrie agro-alimentaire	1.38%
Immobilier	1.30%
Transport	1.08%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

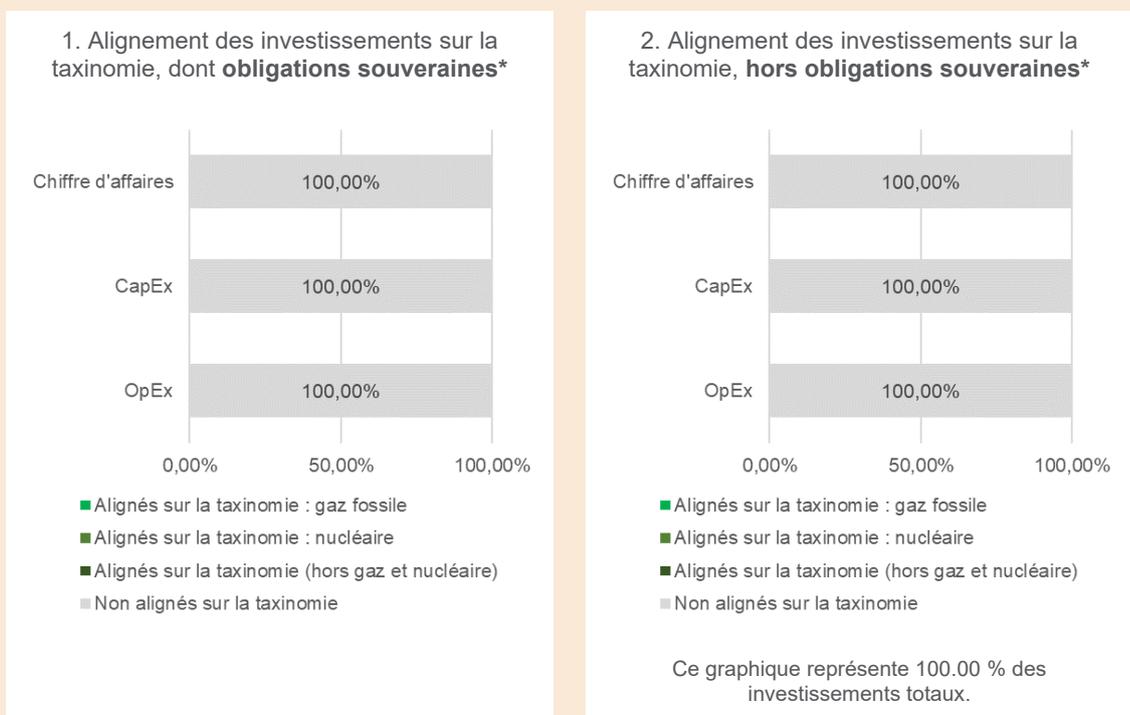


Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 50,3 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2023 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 36,51 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 0,41 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- des investissements présentant des caractéristiques E/S au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement E/S de Candriam. Ces investissements ont été vendus au cours de la période ou considérés comme d'autres investissements ;
- Autres investissements (y compris les produits dérivés mono-émetteurs) achetés à des fins de diversification, qui ne respectent pas les caractéristiques environnementales ou sociales requises, ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'un filtrage ESG ou pour lesquels des données ESG ne sont pas disponibles. Ces investissements ont respecté les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés à des fins d'exposition et de couverture.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à atteindre une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence.

Au cours de la période de référence, le produit financier a émis 42,12 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi, soit 36,03 % de moins que l'indice de référence.

Comparativement au précédent exercice, l'empreinte carbone du produit financier a diminué de 27,88 %.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant les émetteurs à plus faible empreinte carbone.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

OUI

Il a réalisé des **investissements durables** ayant un **objectif environnemental** : ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables** ayant un **objectif social** : ___%

NON

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 81.71% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels qui sont à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte des pratiques dans les questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises.
- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnelles, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc ou à l'uranium appauvri) ;
- évitant l'exposition aux pays considérés comme des régimes oppressifs
- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance pour les entreprises.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 20 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur au seuil absolu (actuellement 140)	27.80		

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur au seuil absolu (actuellement 140)	2022	99.85	

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	100.09%	96.11%
#2 Autres	-0.09%	3.76%
#1A Durables	81.71%	71.84%
#1B Autres caractéristiques E/S	18.38%	24.27%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	48.62%	49.33%
Social	33.09%	22.51%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Les investissements durables que le Compartiment a tenté de réaliser pour une partie du portefeuille devaient contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'exclusions ainsi que de l'utilisation d'indicateurs climatiques dans l'analyse des entreprises, et avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 20 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices et émetteurs souverains.

Sur la base de ses notes et scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme de « investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

-----Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives constitue un élément essentiel de l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG et par le biais de

plusieurs méthodes.

Pour l'analyse des sociétés, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais liés :

- les activités commerciales des émetteurs de la société et leur incidence positive ou négative sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources,
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, consistant en une exclusion normative et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Activités d'engagement avec les entreprises basées sur le dialogue, en aidant à éviter ou à atténuer les incidences négatives. Le cadre de l'analyse ESG et ses résultats alimentent la politique d'engagement de Candriam et inversement.

Pour l'analyse des émetteurs souverains, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des pays : la méthodologie de recherche et de filtrage ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité selon l'approche des quatre types de capital :

- le capital naturel, qui évalue la façon dont un pays conserve et utilise ses ressources naturelles de manière durable,
- le capital humain, qui mesure la productivité économique et créative par l'évaluation des niveaux d'éducation et d'expertise, l'innovation, la santé, y compris les questions de durabilité,
- le capital social, qui évalue la société civile et les institutions publiques de chaque pays, en mettant l'accent sur la transparence et la démocratie, l'efficacité du gouvernement, la corruption, l'inégalité et la sécurité de la population,
- le capital économique, qui évalue les fondamentaux économiques d'un pays afin de déterminer la capacité de chaque gouvernement à financer et à soutenir les politiques de développement durable à long terme.

2. Filtrage négatif des pays comprenant notamment les éléments suivants :

- la liste des régimes très oppressifs de Candriam — les États commettant de graves violations des droits de l'homme.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise et propre à chaque pays, afin de s'assurer que le score d'un pays reflète de manière adéquate les problèmes à court, moyen et long termes, les défis et/ou les opportunités importantes pour le développement futur de ce pays. Ce degré d'importance

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

dépend d'un certain nombre d'éléments, notamment le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI)) : (<https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

Notre politique d'engagement est disponible sur le site Internet de Candriam (<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que nous avons menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle exclusif de transition de risque), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative (<https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories/candriam/>). Par l'engagement, notre objectif est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

Onze émetteurs présents dans le produit financier font partie des cibles prioritaires de la campagne d'engagement Net Zero de Candriam.

De plus, nous continuons de contribuer activement au grand questionnaire du CDP sur la transparence en matière de changement climatique (<https://www.cdp.net/fr/>), qui alimente nos processus d'investissement : sur les 49 émetteurs de produits financiers ciblés, 95,92 % ont bien rempli le dernier questionnaire en date. Lorsqu'ils sont remplis, les questionnaires nous donnent accès à des données actualisées et plus précises sur les émissions de Scope 1, 2 et 3.

En outre, Candriam participe activement à plusieurs initiatives collaboratives, comme Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives ont ciblé 31 émetteurs présents dans le produit financier. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (Publications | Candriam) (<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>).

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 29 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI10, PAI11).

L'inclusion n'est pas en reste, sachant que 44 émetteurs du portefeuille ont axé leur engagement plus particulièrement sur des thèmes liés au PAI12 (Écart de rémunération non ajusté entre les sexes) ou PAI13 (Mixité au sein du conseil d'administration).

Bien que les PAI susmentionnés prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2023, d'autres PAI, comme ceux liés à la biodiversité, ont également pu être abordés durant nos séances de dialogue avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une entreprise respecte les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. Notre analyse normative intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion des entreprises « de niveau 1 » de Candriam, les entités ayant commis les violations les plus graves des principes du Pacte mondial de l'ONU sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial de l'ONU et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines terrestres anti-personnelles, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Nous estimons que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

PAI16

Notre liste de régimes répressives est composée de pays où les droits humains sont régulièrement violés, où les libertés fondamentales sont constamment réprimées et où la sécurité personnelle n'est pas garantie en raison d'une défaillance du gouvernement et de violations éthiques systématiques. Nous sommes aussi extrêmement vigilants en ce qui concerne les États ou pays totalitaires dont le gouvernement se livre à une guerre contre son propre peuple. Pour établir la liste de régimes répressifs, nous nous appuyons sur des données fournies par des sources externes, comme l'indice de liberté dans le monde de Freedom House, les indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale et l'indice de démocratie de l'Economist Intelligence Unit, qui guident notre examen qualitatif des pays non démocratiques.

Pour cette liste de pays, les analystes de Candriam ont mis au point des processus qui s'appliquent aux investissements dans des entités souveraines et des entreprises, notamment des processus d'exclusion, d'atténuation et d'engagement reposant sur notre évaluation des risques. Candriam considère que la dette émise par les entités souveraines ou quasi-souveraines figurant sur la liste de régimes répressifs n'est pas éligible à l'investissement.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur souverain directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
2 - Empreinte carbone	27.80	89.74%	94.47%
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	94.61%	94.61%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	94.61%	94.61%
16 - Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	0.00%	0.00%	



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2023 - 31/12/2023.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
CANDRIAM MONÉTAIRE SICAV	Banques et autres institutions financières	5.36%	FRA
LLOYDS BANKING GROUP FL.R 17-24 21/06Q	Banques et autres institutions financières	3.14%	GBR
ABN AMRO BK FL.R 23-25 10/01Q	Banques et autres institutions financières	2.80%	NLD
MERCEDES-BENZ GROUP FL.R 17-24 03/07Q	Banques et autres institutions financières	2.73%	DEU
CREDIT AGRICOLE SA FL.R 23-25 07/03Q	Banques et autres institutions financières	2.72%	FRA
BANK OF MONTREAL FL.R 23-25 06/06Q	Banques et autres institutions financières	2.32%	CAN
TORONTO DOMINION BK FL.R 23-25 20/01Q	Banques et autres institutions financières	2.20%	CAN
THERMO FISCHER FL.R 21-23 18/11Q	Banques et autres institutions financières	2.19%	NLD
ROYAL BANK OF CANADA FL.R 23-25 17/01Q	Banques et autres institutions financières	2.11%	CAN
BANK OF NOVA SCOTIA FL.R 23-25 02/05Q	Banques et autres institutions financières	2.03%	CAN
BANCO SANTANDER FL.R 23-25 16/01Q	Banques et autres institutions financières	1.75%	ESP
DAIMLER TRUCK INTL FL.R 22-23 06/10Q	Industrie automobile	1.66%	NLD
BANK OF AMERICA CORP FL.R 21-26 22/09Q	Banques et autres institutions financières	1.62%	USA
BNP PARIBAS FL.R 17-24 07/06Q	Banques et autres institutions financières	1.59%	FRA
INTE FL.R 23-25 17/03Q	Banques et autres institutions financières	1.59%	ITA

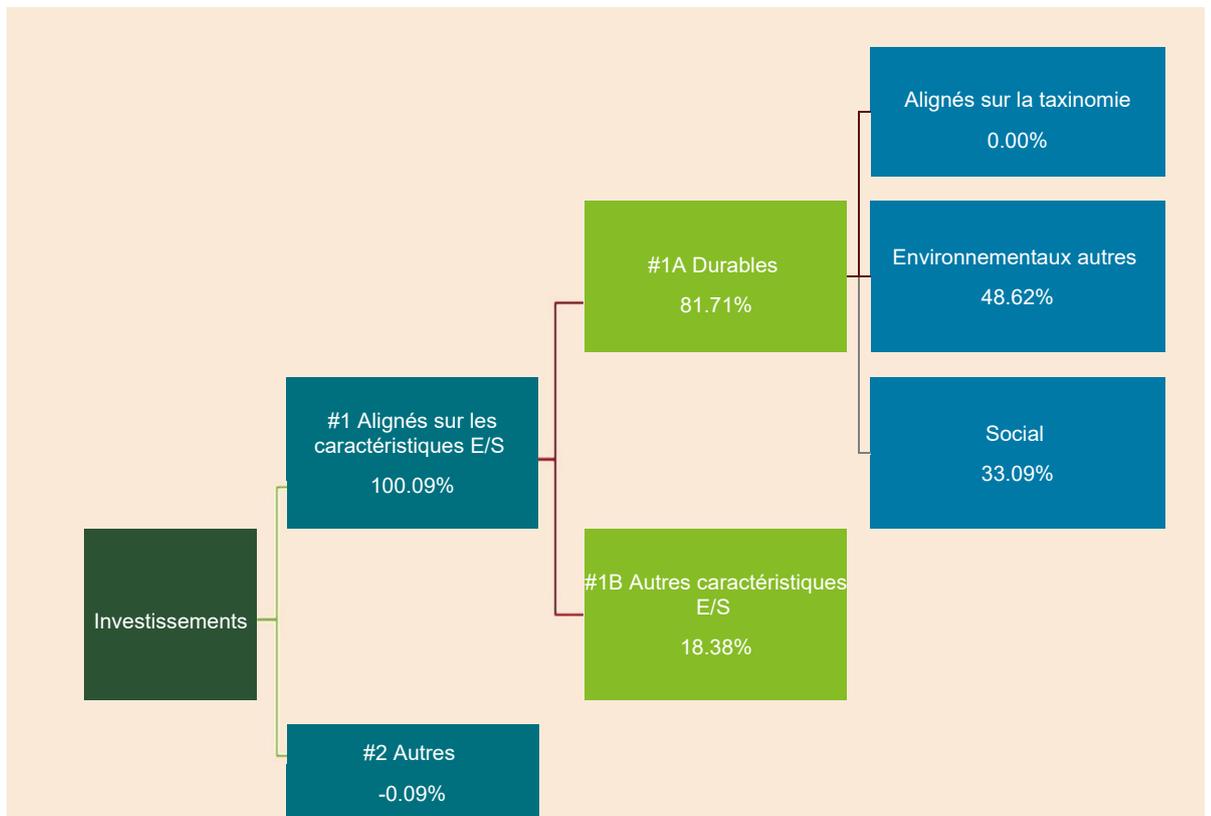
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Banques et autres institutions financières	77.07%
Industrie automobile	3.58%
Industrie agro-alimentaire	2.86%
Immobilier	2.06%
Énergie et eau	1.90%
Télécommunication	1.88%
Fonds d'investissement	1.59%
Internet et services d'Internet	1.56%
Institutions non classifiables	1.33%
Matériaux de construction	1.25%
Industrie pharmaceutique	0.86%
Construction de machines et appareils	0.72%
Assurance	0.57%
Pneus et caoutchouc	0.50%
Électrotechnique	0.48%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



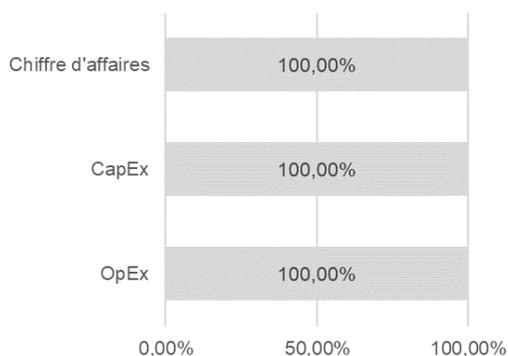
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

- Oui
- Dans le gaz fossile
- Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100.00 % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 48,62 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2023 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 33,09 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour -0,09 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- des investissements présentant des caractéristiques E/S au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement E/S de Candriam. Ces investissements ont été vendus au cours de la période ou considérés comme d'autres investissements ;
- Autres investissements (y compris les produits dérivés mono-émetteurs) achetés à des fins de diversification, qui ne respectent pas les caractéristiques environnementales ou sociales requises, ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'un filtrage ESG ou pour lesquels des données ESG ne sont pas disponibles. Ces investissements ont respecté les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés à des fins d'exposition et de couverture.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à atteindre une empreinte carbone inférieure à 140 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi.

Au cours de la période de référence, le produit financier a émis 27,8 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi.

Comparativement au précédent exercice, l'empreinte carbone du produit financier a diminué de 72,16 %.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant les émetteurs à plus faible empreinte carbone.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Identifiant d'entité juridique :
549300CN3BNIFLN1Z012

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

OUI

Il a réalisé des **investissements durables** ayant un objectif environnemental : ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables** ayant un objectif social : ___%

NON

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 97.31% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- recherchant une exposition aux obligations vertes.
- évitant l'exposition aux pays considérés comme des régimes oppressifs
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance pour les entreprises.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 20 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Obligations vertes - Pays et Entreprise - Min 10% / Min 20% 2025	16.86%		X

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	97.31%	98.33%
#2 Autres	2.69%	0.77%
#1A Durables	97.31%	98.33%
#1B Autres caractéristiques E/S	0.00%	0.00%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	56.92%	55.95%
Social	40.39%	42.38%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Les investissements durables que le Compartiment a tenté de réaliser pour une partie du portefeuille devaient avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 20 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices.

Sur la base de ses propres notes et scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives constitue un élément essentiel de l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG et par le biais de plusieurs méthodes.

Pour l'analyse des émetteurs souverains, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des pays : la méthodologie de recherche et de filtrage ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité selon l'approche des quatre types de capital :

- le capital naturel, qui évalue la façon dont un pays conserve et utilise ses ressources naturelles de manière durable,
- le capital humain, qui mesure la productivité économique et créative par l'évaluation des niveaux d'éducation et d'expertise, l'innovation, la santé, y compris les questions de durabilité,
- le capital social, qui évalue la société civile et les institutions publiques de chaque pays, en mettant l'accent sur la transparence et la démocratie, l'efficacité du gouvernement, la corruption, l'inégalité et la sécurité de la population,
- le capital économique, qui évalue les fondamentaux économiques d'un pays afin de déterminer la capacité de chaque gouvernement à financer et à soutenir les politiques de développement durable à long terme.

2. Filtrage négatif des pays comprenant notamment les éléments suivants :

- la liste des régimes très oppressifs de Candriam — les États commettant de graves violations des droits de l'homme.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance spécifique ou probable de chaque indicateur propre à chaque pays, afin de s'assurer que la note d'un pays reflète correctement les problèmes à court, moyen et long termes, les défis et/ou les opportunités importantes pour le développement futur de ce pays. Ce degré d'importance dépend d'un certain nombre d'éléments, notamment le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Le Compartiment n'a pas l'intention d'investir dans des émetteurs privés ou dans des titres émis par des sociétés.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

Notre politique d'engagement est disponible sur le site Internet de Candriam [\[https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities\]](https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des émetteurs institutionnels avec lesquels nous dialoguons. S'agissant des émetteurs institutionnels, comme les entités souveraines ou supranationales ou les organismes, l'essentiel de notre engagement prend la forme de dialogues collaboratifs et de déclarations conjointes. Le climat (PAI1 à PAI6) et la biodiversité (PAI7) sont les principaux sujets que nous abordons avec eux. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [\[https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities\]](https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities).

EXCLUSIONS

PAI16

Notre liste de régimes répressifs est composée de pays où les droits humains sont régulièrement violés, où les libertés fondamentales sont constamment réprimées et où la sécurité personnelle n'est pas garantie en raison d'une défaillance du gouvernement et de violations éthiques systématiques. Nous sommes aussi extrêmement vigilants en ce qui concerne les États ou pays totalitaires dont le gouvernement se livre à une guerre contre son propre peuple. Pour établir la liste de régimes répressifs, nous nous appuyons sur des données fournies par des sources externes, comme l'indice de liberté dans le monde de Freedom House, les indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale et l'indice de démocratie de l'Economist Intelligence Unit, qui guident notre examen qualitatif des pays non démocratiques.

Pour cette liste de pays, les analystes de Candriam ont mis au point des processus qui s'appliquent aux investissements dans des entités souveraines et des entreprises, notamment des processus d'exclusion, d'atténuation et d'engagement reposant sur notre évaluation des risques. Candriam considère que la dette émise par les entités souveraines ou quasi-souveraines figurant sur la liste de régimes répressifs n'est pas éligible à l'investissement.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur souverain directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
16 - Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	0.00%	96.73%	96.86%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2023 - 31/12/2023.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
GERMANY 0.00 20-25 10/10A	Obligations d'États, Provinces et communes	4.40%	DEU
JAPAN 1.8 12-32 20/03S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.73%	JPN
GERMANY 0 21-31 15/08A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.42%	DEU
UNITED STATES 4.125 22-27 30/09S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.35%	USA
UNITED STATES 1.125 21-26 31/10S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.34%	USA
UNITED STATES 4.125 22-32 15/11S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.29%	USA
UNITED STATES 3.5 23-30 31/01S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.29%	USA
UNITED STATES 0.625 21-26 31/07S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.27%	USA
UNITED STATES 2.25 22-52 15/02S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.25%	USA
UNITED STATES 2.375 19-26 30/04S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.22%	USA
MEXICO 5.75 15-26 05/03S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.22%	MEX
JAPAN 2 11-41 20/09S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.20%	JPN
UNITED STATES 0.75 21-28 31/01S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.12%	USA
UNITED STATES 3.125 22-29 31/08S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.11%	USA
UNITED STATES 2.375 17-27 15/05S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.09%	USA

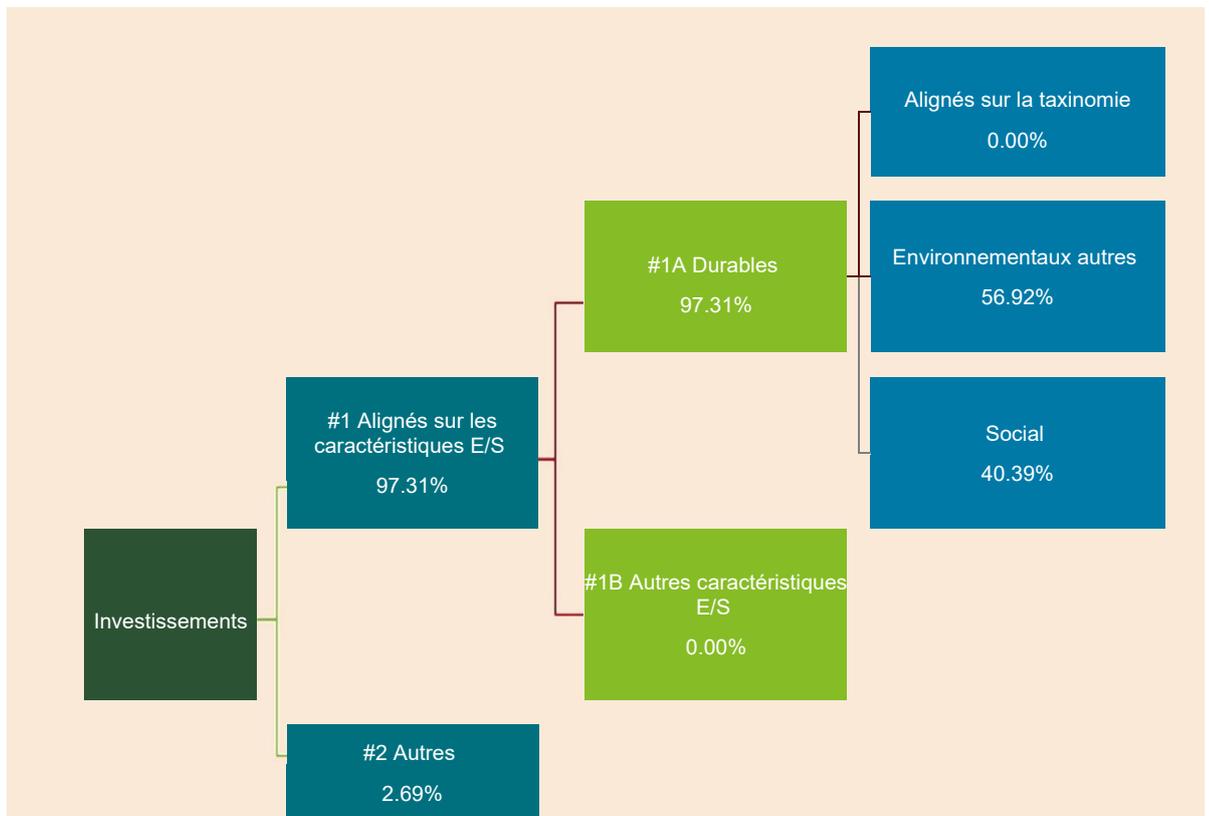
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Obligations d'États, Provinces et communes	96.45%
Banques et autres institutions financières	3.39%
Organisations supranationales	0.12%
Autres	0.04%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

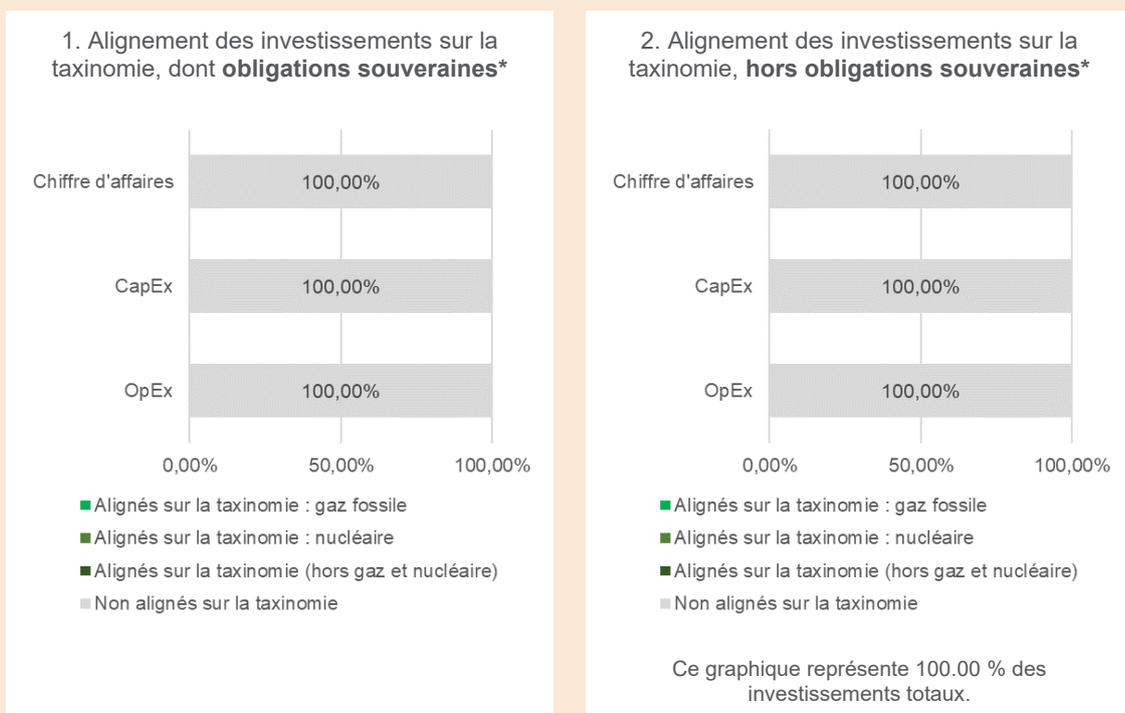


Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

- Oui
- Dans le gaz fossile
- Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 56,92 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2023 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 40,39 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 2,69 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- des investissements présentant des caractéristiques E/S au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement E/S de Candriam. Ces investissements ont été vendus au cours de la période ou considérés comme d'autres investissements ;
- Autres investissements (y compris les produits dérivés mono-émetteurs) achetés à des fins de diversification, qui ne respectent pas les caractéristiques environnementales ou sociales requises, ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'un filtrage ESG ou pour lesquels des données ESG ne sont pas disponibles. Ces investissements ont respecté les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés à des fins d'exposition et de couverture.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à investir au moins 10 % de son actif net dans des obligations vertes.

Au cours de la période de référence, le produit financier a investi 16,86 % de son actif net dans des obligations vertes.

Le produit financier a atteint son objectif en continuant à participer activement sur les marchés des obligations vertes. En particulier, le produit financier a investi dans des obligations vertes émises par des gouvernements locaux ou la République d'Irlande.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

OUI

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ___%

NON

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 53.67% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels qui sont à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte des pratiques dans les questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises.
- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnelles, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc ou à l'uranium appauvri).
- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de

durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance pour les entreprises.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 10 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	119.70	223.79	

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2022	90.45	223.95

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	90.63%	88.90%
#2 Autres	9.37%	8.92%
#1A Durables	53.67%	51.45%
#1B Autres caractéristiques E/S	36.96%	37.45%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	23.51%	17.80%
Social	30.16%	33.65%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment a tenté de réaliser pour une partie du portefeuille devaient contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'exclusions ainsi que de l'utilisation d'indicateurs climatiques dans l'analyse des entreprises, et avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 10 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices et les émetteurs souverains.

Sur la base de ses notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : (<https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>))

ENGAGEMENT

Notre politique d'engagement est disponible sur le site Internet de Candriam (<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que nous avons menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle exclusif de transition de risque), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative (<https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories/candriam/>). Par l'engagement, notre objectif est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

Neuf émetteurs présents dans le produit financier font partie des cibles prioritaires de la campagne d'engagement Net Zero de Candriam.

De plus, nous continuons de contribuer activement au grand questionnaire du CDP sur la transparence en matière de changement climatique (<https://www.cdp.net/fr/>), qui alimente nos processus d'investissement : sur les 50 émetteurs de produits financiers ciblés, 82 % ont bien rempli le dernier questionnaire en date. Lorsqu'ils sont remplis, les questionnaires nous donnent accès à des données actualisées et plus précises sur les émissions de Scope 1, 2 et 3.

En outre, Candriam participe activement à plusieurs initiatives collaboratives, comme Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives ont ciblé 7 émetteurs présents dans le produit financier. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (Publications | Candriam) (<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>).

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 39 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI10, PAI11).

L'inclusion n'est pas en reste, sachant que 16 émetteurs du portefeuille ont axé leur engagement plus particulièrement sur des thèmes liés au PAI12 (Écart de rémunération non ajusté entre les sexes) ou PAI13 (Mixité au sein du conseil d'administration).

Bien que les PAI susmentionnés prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2023, d'autres PAI, comme ceux liés à la biodiversité, ont également pu être abordés durant nos séances de dialogue avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet (<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>).

EXCLUSIONS

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une entreprise respecte les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. Notre analyse normative intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion des entreprises « de niveau 1 » de Candriam, les entités ayant commis les violations les plus graves des principes du Pacte mondial de l'ONU sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial de l'ONU et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines terrestres anti-personnelles, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Nous estimons que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
2 - Empreinte carbone	119.70	78.64%	88.07%
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	93.96%	95.43%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	93.54%	95.41%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2023 - 31/12/2023.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
TEVA PHARMACEUTICAL I 4.375 21-30 09/05S	Banques et autres institutions financières	2.72%	ISR
TELECOM ITALIA SPA 5.303 14-24 30/05S	Télécommunication	1.66%	ITA
BP CAPITAL MARKETS FL.R 20-XX XX/XXS	Banques et autres institutions financières	1.64%	GBR
CANDRIAM MONÉTAIRE SICAV	Banques et autres institutions financières	1.44%	FRA
VODAFONE GROUP PLC FL.R 18-78 03/10A	Télécommunication	1.43%	GBR
OCCIDENTAL PETROLEUM 5.50 20-25 01/12S	Pétrole	1.34%	USA
CCO HOLD 4.75 22-32 01/02S	Télécommunication	1.32%	USA
ENEL SPA FL.R 23-XX 16/07A	Énergie et eau	1.31%	ITA
JAZZ SECURITIES DAC 4.375 21-29 15/01S	Banques et autres institutions financières	1.31%	IRL
VMED O2 UK FINA 4.7500 21-31 15/07S	Services divers	1.27%	GBR
TELENET FIN LUX NOTES 5.5 17-28 01/03S	Banques et autres institutions financières	1.20%	LUX
ENERGIZER GAMMA ACQU 3.5 21-29 23/06S	Banques et autres institutions financières	1.19%	NLD
BTH & BDY WRKS 9.375 20-25 01/07S	Distribution, commerce de détail	1.15%	USA
SIRIUS XM RADIO INC 3.875 21-31 01/09S	Télécommunication	1.14%	USA
CHART INDUSTRIE 7.5000 22-30 01/01S	Construction de machines et appareils	1.07%	USA

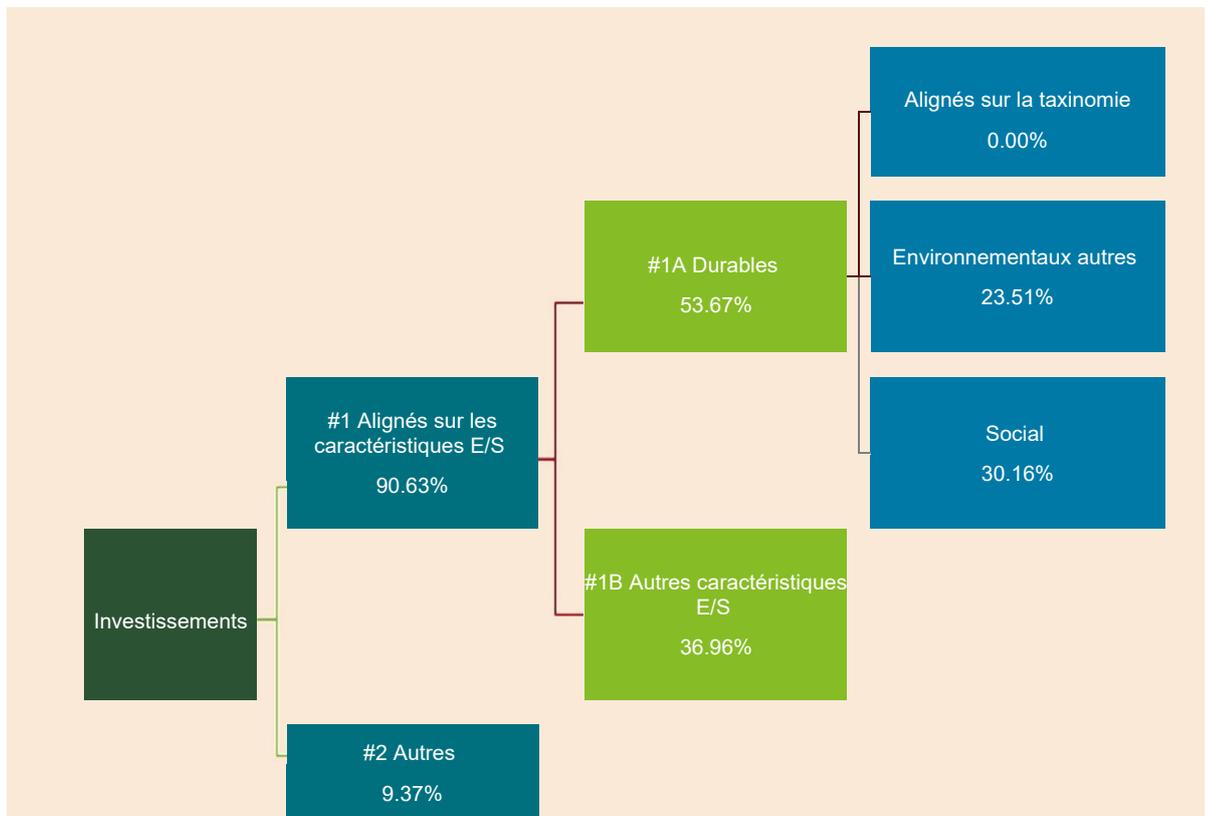
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Banques et autres institutions financières	35.97%
Télécommunication	15.79%
Énergie et eau	6.03%
Pétrole	5.51%
Restauration, industrie hôtelière	5.34%
Soins de santé	4.95%
Internet et services d'Internet	3.07%
Industrie agro-alimentaire	3.05%
Distribution, commerce de détail	2.69%
Services divers	2.32%
Industries d'emballage	2.15%
Industrie pharmaceutique	1.67%
Construction de machines et appareils	1.33%
Coal mining and steel industry & Chimie	1.33%
Matériaux de construction	1.28%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

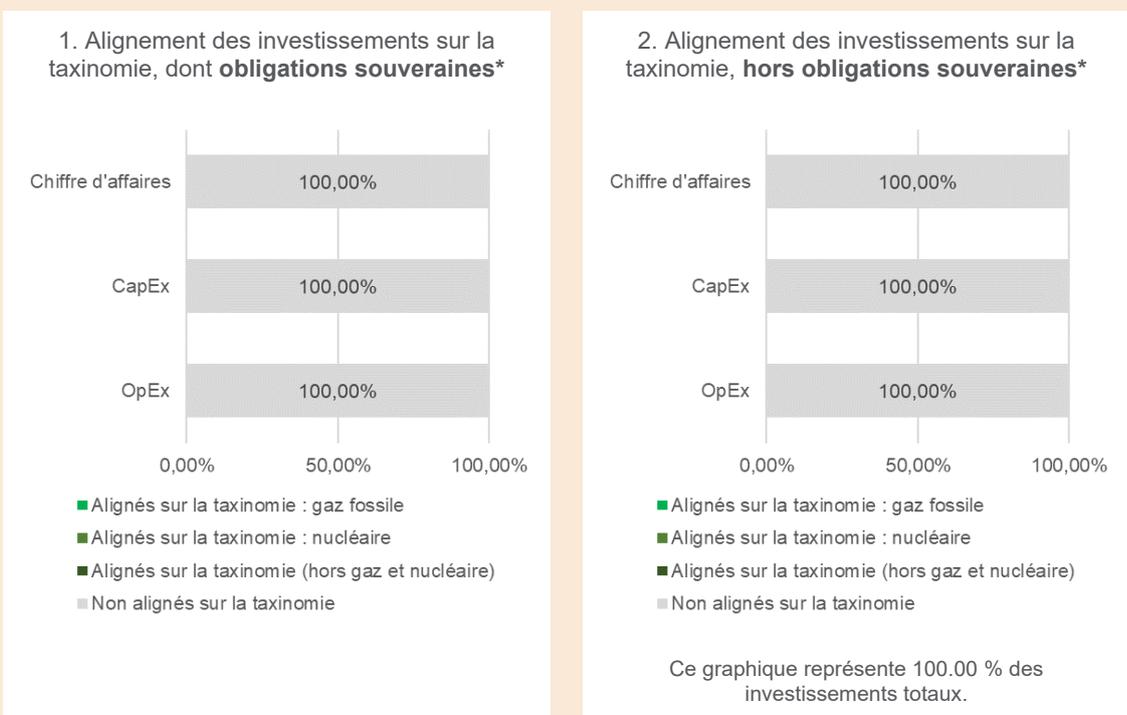


Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 23,51 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2023 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 30,16 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 9,37 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- des investissements présentant des caractéristiques E/S au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement E/S de Candriam. Ces investissements ont été vendus au cours de la période ou considérés comme d'autres investissements ;
- Autres investissements (y compris les produits dérivés mono-émetteurs) achetés à des fins de diversification, qui ne respectent pas les caractéristiques environnementales ou sociales requises, ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'un filtrage ESG ou pour lesquels des données ESG ne sont pas disponibles. Ces investissements ont respecté les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés à des fins d'exposition et de couverture.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à atteindre une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence.

Au cours de la période de référence, le produit financier a émis 119,7 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi, soit 46,51 % de moins que l'indice de référence.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant les émetteurs à plus faible empreinte carbone.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Identifiant d'entité juridique :
549300HOZTY0DOX35S86

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

OUI

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ____%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ____%

NON

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 96.99% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels qui sont à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte des pratiques dans les questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises.
- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnelles, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc et uranium appauvri).
- évitant l'exposition aux pays considérés comme des régimes oppressifs
- atteignant une intensité carbone pour émetteurs publics qui est inférieure à un seuil absolu ;
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance pour les entreprises.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 20 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Intensité carbone - Pays - Inférieur au seuil absolu (actuellement 215)	211.45		X

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	96.99%	96.44%
#2 Autres	3.01%	1.17%
#1A Durables	96.99%	96.44%
#1B Autres caractéristiques E/S	0.00%	0.00%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	48.74%	50.06%
Social	48.25%	46.38%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Les investissements durables que le Compartiment a tenté de réaliser pour une partie du portefeuille devaient avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 20 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices.

Sur la base de ses propres notes et scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives constitue un élément essentiel de l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG et par le biais de plusieurs méthodes.

Pour l'analyse des émetteurs souverains, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des pays : la méthodologie de recherche et de filtrage ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité selon l'approche des quatre types de capital :

- le capital naturel, qui évalue la façon dont un pays conserve et utilise ses ressources naturelles de manière durable,
- le capital humain, qui mesure la productivité économique et créative par l'évaluation des niveaux d'éducation et d'expertise, l'innovation, la santé, y compris les questions de durabilité,
- le capital social, qui évalue la société civile et les institutions publiques de chaque pays, en mettant l'accent sur la transparence et la démocratie, l'efficacité du gouvernement, la corruption, l'inégalité et la sécurité de la population,
- le capital économique, qui évalue les fondamentaux économiques d'un pays afin de déterminer la capacité de chaque gouvernement à financer et à soutenir les politiques de développement durable à long terme.

2. Filtrage négatif des pays comprenant notamment les éléments suivants :

- la liste des régimes très oppressifs de Candriam — les États commettant de graves violations des droits de l'homme.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance spécifique ou probable de chaque indicateur propre à chaque pays, afin de s'assurer que la note d'un pays reflète correctement les problèmes à court, moyen et long termes, les défis et/ou les opportunités importantes pour le développement futur de ce pays. Ce degré d'importance dépend d'un certain nombre d'éléments, notamment le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Le Compartiment n'a pas l'intention d'investir dans des émetteurs privés ou dans des titres émis par des sociétés.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

Notre politique d'engagement est disponible sur le site Internet de Candriam [\[https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities\]](https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des émetteurs institutionnels avec lesquels nous dialoguons. S'agissant des émetteurs institutionnels, comme les entités souveraines ou supranationales ou les organismes, l'essentiel de notre engagement prend la forme de dialogues collaboratifs et de déclarations conjointes. Le climat (PAI1 à PAI6) et la biodiversité (PAI7) sont les principaux sujets que nous abordons avec eux. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [\[https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities\]](https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities).

EXCLUSIONS

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une entreprise respecte les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. Notre analyse normative intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion des entreprises « de niveau 1 » de Candriam, les entités ayant commis les violations les plus graves des principes du Pacte mondial de l'ONU sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial de l'ONU et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines terrestres anti-personnelles, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Nous estimons que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

PAI16

Notre liste de régimes répressives est composée de pays où les droits humains sont régulièrement violés, où les libertés fondamentales sont constamment réprimées et où la sécurité personnelle n'est pas garantie en raison d'une défaillance du gouvernement et de violations éthiques systématiques. Nous sommes aussi extrêmement vigilants en ce qui concerne les États ou pays totalitaires dont le gouvernement se livre à une guerre contre son propre peuple. Pour établir la liste de régimes répressifs, nous nous appuyons sur des données fournies par des sources externes, comme l'indice de liberté dans le monde de Freedom House, les indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale et l'indice de démocratie de l'Economist Intelligence Unit, qui guident notre examen qualitatif des pays non démocratiques.

Pour cette liste de pays, les analystes de Candriam ont mis au point des processus qui s'appliquent aux investissements dans des entités souveraines et des entreprises, notamment des processus d'exclusion, d'atténuation et d'engagement reposant sur notre évaluation des risques. Candriam considère que la dette émise par les entités souveraines ou quasi-souveraines figurant sur la liste de régimes répressifs n'est pas éligible à l'investissement.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur souverain directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	0.49%	0.49%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	0.49%	0.49%
16 - Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	0.00%	96.27%	96.49%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2023 - 31/12/2023.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
UNITED STATES 0.25 15-25 15/01S	Obligations d'États, Provinces et communes	4.24%	USA
UNITED STATES 0.125 21-26 15/10S	Obligations d'États, Provinces et communes	3.66%	USA
UNITED STATES 0.50 18-28 15/01S	Obligations d'États, Provinces et communes	3.63%	USA
UNITED STATES 0.125 16-26 15/07S	Obligations d'États, Provinces et communes	3.61%	USA
UNITED STATES 0.375 17-27 15/01S	Obligations d'États, Provinces et communes	3.61%	USA
UNITED STATES 0.125 21-26 15/04S	Obligations d'États, Provinces et communes	3.51%	USA
UNITED STATES 0.125 20-25 15/04S	Obligations d'États, Provinces et communes	3.48%	USA
UNITED STATES 0.375 17-27 15/07S	Obligations d'États, Provinces et communes	3.44%	USA
UNITED STATES 1.625 22-27 15/10S	Obligations d'États, Provinces et communes	3.35%	USA
UNITED STATES 0.375 15-25 15/07S	Obligations d'États, Provinces et communes	3.27%	USA
UNITED STATES 0.125 22-27 15/04S	Obligations d'États, Provinces et communes	3.27%	USA
UNITED STATES 0.625 16-26 15/01S	Obligations d'États, Provinces et communes	3.26%	USA
UNITED STATES 2.375 04-25 15/01S	Obligations d'États, Provinces et communes	2.89%	USA
UNITED KINGDOM 1.25 06-27 22/11S	Obligations d'États, Provinces et communes	2.87%	GBR
FRANCE 1.85 10-27 25/07A	Obligations d'États, Provinces et communes	2.73%	FRA

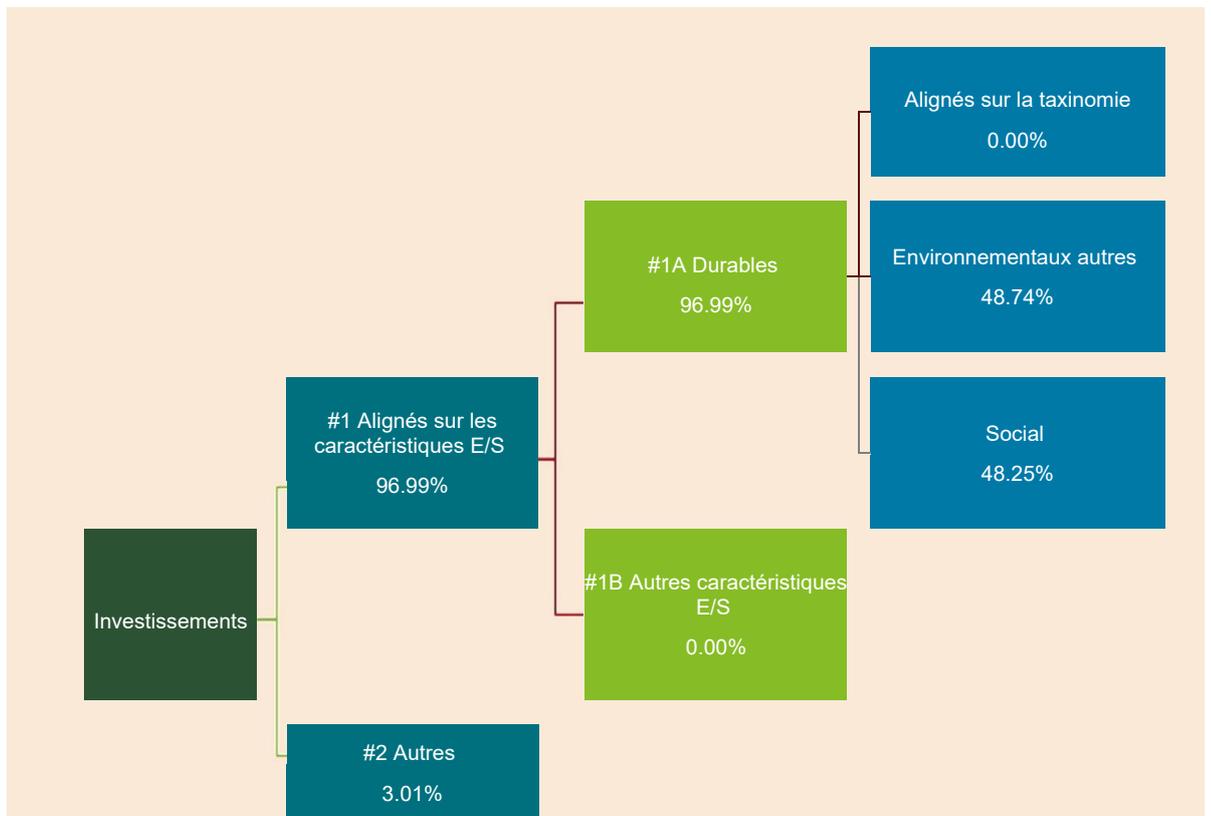
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Obligations d'États, Provinces et communes	96.53%
Banques et autres institutions financières	3.09%
Énergie et eau	0.49%
Autres	-0.12%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

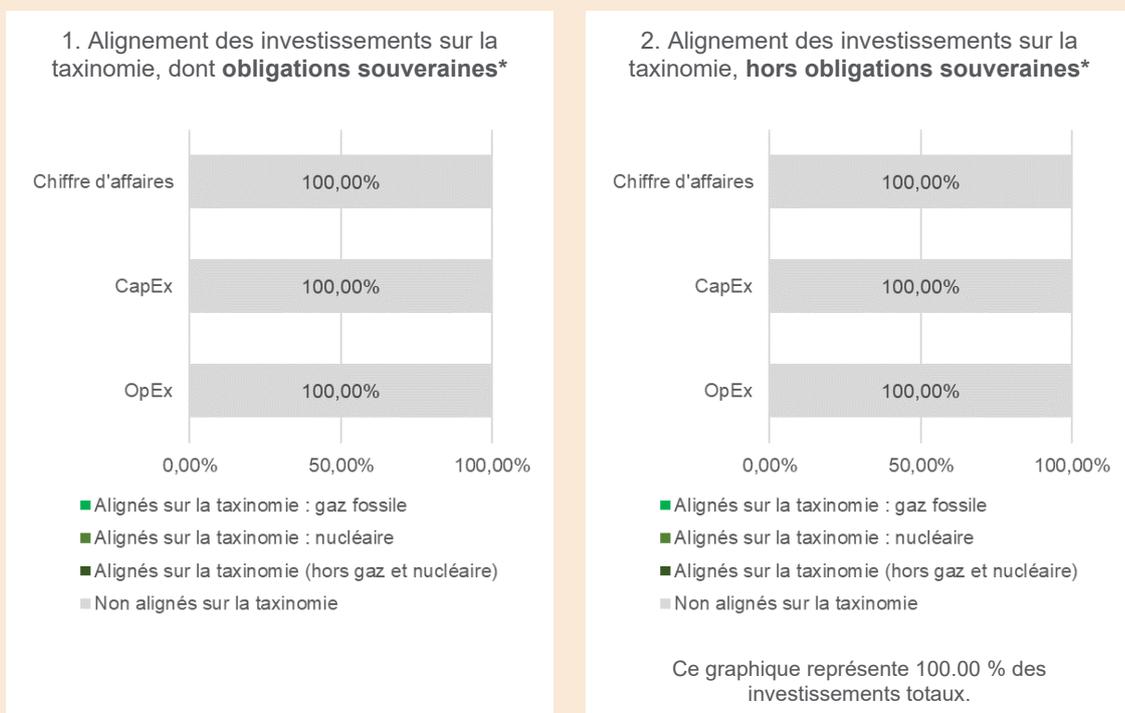


Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 48,74 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2023 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 48,25 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 3,01 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- des investissements présentant des caractéristiques E/S au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement E/S de Candriam. Ces investissements ont été vendus au cours de la période ou considérés comme d'autres investissements ;
- Autres investissements (y compris les produits dérivés mono-émetteurs) achetés à des fins de diversification, qui ne respectent pas les caractéristiques environnementales ou sociales requises, ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'un filtrage ESG ou pour lesquels des données ESG ne sont pas disponibles. Ces investissements ont respecté les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés à des fins d'exposition et de couverture.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à atteindre un score d'intensité carbone par pays inférieure à un seuil absolu.

Au cours de la période de référence, le produit financier a affiché une intensité carbone de 211,45.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant les émetteurs à plus faible intensité carbone.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

OUI

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ___%

NON

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 87.72% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels qui sont à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte des pratiques dans les questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises.
- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnelles, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc ou à l'uranium appauvri) ;
- évitant l'exposition aux pays considérés comme des régimes oppressifs
- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance pour les entreprises.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 20 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	22.42	122.30	

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2022	21.23	122.98

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	94.06%	84.36%
#2 Autres	5.94%	14.31%
#1A Durables	87.72%	79.88%
#1B Autres caractéristiques E/S	6.33%	4.48%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	46.65%	41.49%
Social	41.08%	38.39%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment a tenté de réaliser pour une partie du portefeuille devaient avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 20 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices et émetteurs souverains.

Sur la base de ses notes et scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives constitue un élément essentiel de l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG et par le biais de

plusieurs méthodes.

Pour l'analyse des sociétés, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais liés :

- les activités commerciales des émetteurs de la société et leur incidence positive ou négative sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources,
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, consistant en une exclusion normative et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Activités d'engagement avec les entreprises basées sur le dialogue, en aidant à éviter ou à atténuer les incidences négatives. Le cadre de l'analyse ESG et ses résultats alimentent la politique d'engagement de Candriam et inversement.

Pour l'analyse des émetteurs souverains, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des pays : la méthodologie de recherche et de filtrage ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité selon l'approche des quatre types de capital :

- le capital naturel, qui évalue la façon dont un pays conserve et utilise ses ressources naturelles de manière durable,
- le capital humain, qui mesure la productivité économique et créative par l'évaluation des niveaux d'éducation et d'expertise, l'innovation, la santé, y compris les questions de durabilité,
- le capital social, qui évalue la société civile et les institutions publiques de chaque pays, en mettant l'accent sur la transparence et la démocratie, l'efficacité du gouvernement, la corruption, l'inégalité et la sécurité de la population,
- le capital économique, qui évalue les fondamentaux économiques d'un pays afin de déterminer la capacité de chaque gouvernement à financer et à soutenir les politiques de développement durable à long terme.

2. Filtrage négatif des pays comprenant notamment les éléments suivants :

- la liste des régimes très oppressifs de Candriam — les États commettant de graves violations des droits de l'homme.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise et propre à chaque pays, afin de s'assurer que le score d'un pays reflète de manière adéquate les problèmes à court, moyen et long termes, les défis et/ou les opportunités importantes pour le développement futur de ce pays. Ce degré d'importance dépend d'un certain nombre d'éléments, notamment le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

Notre politique d'engagement est disponible sur le site Internet de Candriam [\[https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities\]](https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des émetteurs institutionnels avec lesquels nous dialoguons. S'agissant des émetteurs institutionnels, comme les entités souveraines ou supranationales ou les organismes, l'essentiel de notre engagement prend la forme de dialogues collaboratifs et de déclarations conjointes. Le climat (PAI1 à PAI6) et la biodiversité (PAI7) sont les principaux sujets que nous abordons avec eux. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [\[https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities\]](https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que nous avons menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle exclusif de transition de risque), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative [\[https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories/candriam/\]](https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories/candriam/). Par l'engagement, notre objectif est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

Quinze émetteurs présents dans le produit financier font partie des cibles prioritaires de la campagne d'engagement Net Zero de Candriam.

De plus, nous continuons de contribuer activement au grand questionnaire du CDP sur la transparence en matière de changement climatique [\[https://www.cdp.net/fr\]](https://www.cdp.net/fr), qui alimente nos processus d'investissement : sur les 84 émetteurs de produits financiers ciblés, 95,24 % ont bien rempli le dernier questionnaire en date. Lorsqu'ils sont remplis, les questionnaires nous donnent accès à des données actualisées et plus précises sur les émissions de Scope 1, 2 et 3.

En outre, Candriam participe activement à plusieurs initiatives collaboratives, comme Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives ont ciblé 26 émetteurs présents dans le produit financier. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (Publications | Candriam) [\[https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications\]](https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications).

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 59 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI10, PAI11).

L'inclusion n'est pas en reste, sachant que 70 émetteurs du portefeuille ont axé leur engagement plus particulièrement sur des thèmes liés au PAI12 (Écart de rémunération non ajusté entre les sexes) ou PAI13 (Mixité au sein du conseil d'administration).

Bien que les PAI susmentionnés prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2023, d'autres PAI, comme ceux liés à la biodiversité, ont également pu être abordés durant nos séances de dialogue avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une entreprise respecte les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. Notre analyse normative intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion des entreprises « de niveau 1 » de Candriam, les entités ayant commis les violations les plus graves des principes du Pacte mondial de l'ONU sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial de l'ONU et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines terrestres anti-personnelles, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Nous estimons que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

PAI16

Notre liste de régimes répressives est composée de pays où les droits humains sont régulièrement violés, où les libertés fondamentales sont constamment réprimées et où la sécurité personnelle n'est pas garantie en raison d'une défaillance du gouvernement et de violations éthiques systématiques. Nous sommes aussi extrêmement vigilants en ce qui concerne les États ou pays totalitaires dont le gouvernement se livre à une guerre contre son propre peuple. Pour établir la liste de régimes répressifs, nous nous appuyons sur des données fournies par des sources externes, comme l'indice de liberté dans le monde de Freedom House, les indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale et l'indice de démocratie de l'Economist Intelligence Unit, qui guident notre examen qualitatif des pays non démocratiques.

Pour cette liste de pays, les analystes de Candriam ont mis au point des processus qui s'appliquent aux investissements dans des entités souveraines et des entreprises, notamment des processus d'exclusion, d'atténuation et d'engagement reposant sur notre évaluation des risques. Candriam considère que la dette émise par les entités souveraines ou quasi-souveraines figurant sur la liste de régimes répressifs n'est pas éligible à l'investissement.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur souverain directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
2 - Empreinte carbone	22.42	36.96%	38.37%
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	45.43%	45.44%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	45.44%	45.44%
16 - Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	0.00%	41.67%	41.97%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2023 - 31/12/2023.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
ISHARES CHINA CNY BOND UCITS ETF USD	Fonds d'investissement	2.28%	IRL
UNITED STATES TREASU 4.125 23-28 31/07S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.94%	USA
JAPAN 0.005 21-23 01/09S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.64%	JPN
JAPAN 0.1 19-24 20/03S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.58%	JPN
JAPAN 0.005 21-23 01/08S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.43%	JPN
JAPAN 0.10 19-24 20/09S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.41%	JPN
JAPAN 0.005 22-24 01/09S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.35%	JPN
CISCO SYSTEMS I 2.5000 16-26 20/09S	Articles de bureaux et ordinateurs	1.22%	USA
NEW ZEALAND 3.50 15-33 14/04S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.11%	NZL
UNITED STATES 4.375 10-40 15/05S	Obligations d'États, Provinces et communes	1.08%	USA
PEPSI 3.50 15-25 17/07S	Industrie agro-alimentaire	1.07%	USA
AUSTRIA 0.00 21-31 20/02A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.03%	AUT
ITALY 4 22-35 30/04S	Obligations d'États, Provinces et communes	0.99%	ITA
EUROPEAN BANK FOR RE 4.25 21-28 07/02A	Organisations supranationales	0.96%	GBR
CANDRIAM SUSTAINABLE SICAV	Banques et autres institutions financières	0.91%	LUX

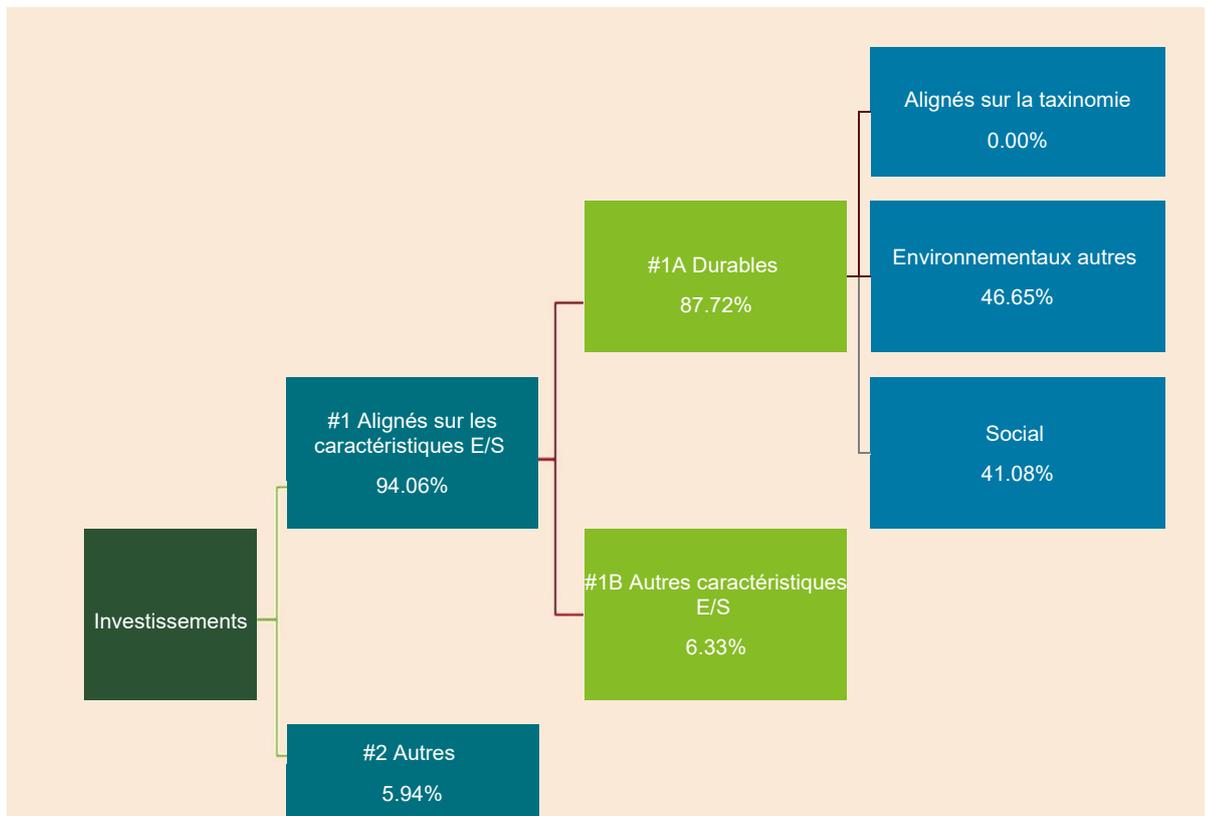
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Obligations d'États, Provinces et communes	41.46%
Banques et autres institutions financières	29.10%
Organisations supranationales	4.28%
Télécommunication	3.55%
Industrie agro-alimentaire	3.06%
Fonds d'investissement	2.28%
Articles de bureaux et ordinateurs	1.85%
Industrie pharmaceutique	1.72%
Électronique et semi-conducteurs	1.29%
Biens de consommation divers	1.19%
Immobilier	1.12%
Industrie automobile	1.02%
Transport	0.97%
Internet et services d'Internet	0.94%
Autres	0.87%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

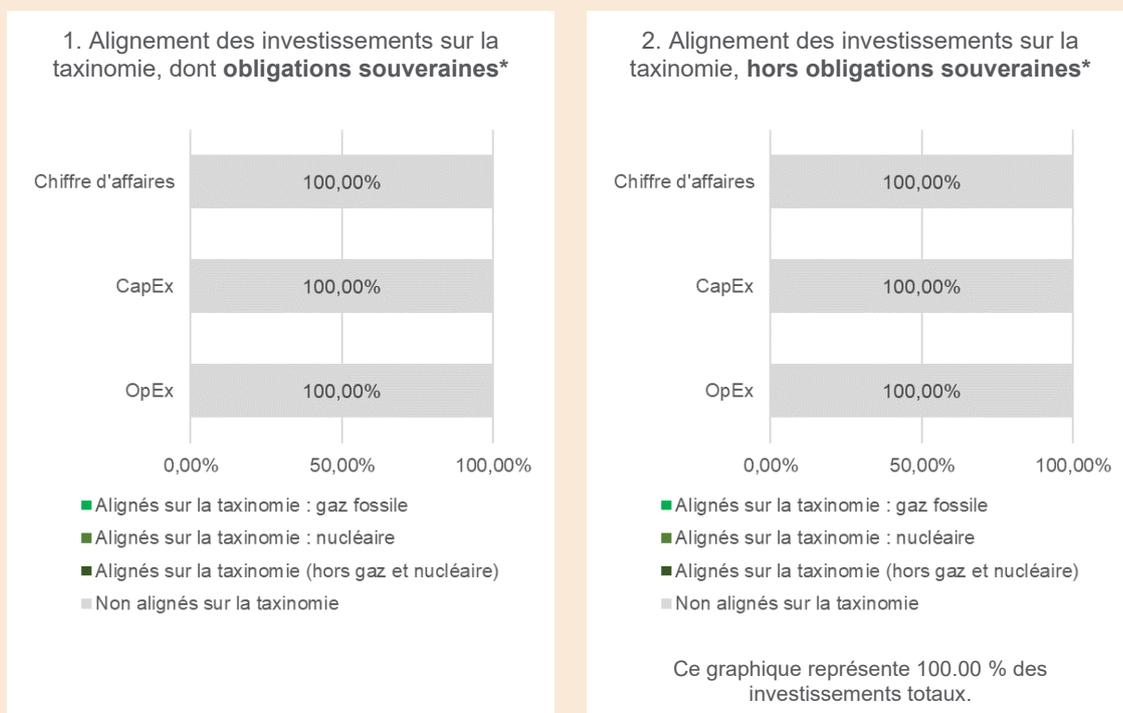


Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

- Oui
- Dans le gaz fossile
- Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 46,65 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2023 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 41,08 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 5,94 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- des investissements présentant des caractéristiques E/S au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement E/S de Candriam. Ces investissements ont été vendus au cours de la période ou considérés comme d'autres investissements ;
- Autres investissements (y compris les produits dérivés mono-émetteurs) achetés à des fins de diversification, qui ne respectent pas les caractéristiques environnementales ou sociales requises, ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'un filtrage ESG ou pour lesquels des données ESG ne sont pas disponibles. Ces investissements ont respecté les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés à des fins d'exposition et de couverture.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à atteindre une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence.

Au cours de la période de référence, le produit financier a émis 22,42 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi, soit 81,67 % de moins que l'indice de référence.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant les émetteurs à plus faible empreinte carbone.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Identifiant d'entité juridique :
VWJ2HVAWZ6DBQPMBCS54

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

OUI

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ___%

NON

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 80.65% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels qui sont à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte des pratiques dans les questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises.
- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnelles, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc ou à l'uranium appauvri) ;
- évitant l'exposition aux pays considérés comme des régimes oppressifs
- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance pour les entreprises.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 20 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur au seuil absolu (actuellement 200)	47.09		

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur au seuil absolu (actuellement 200)	2022	46.67	

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	89.49%	82.38%
#2 Autres	10.51%	15.00%
#1A Durables	80.65%	73.43%
#1B Autres caractéristiques E/S	8.84%	8.95%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	45.51%	41.74%
Social	35.14%	31.69%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment a tenté de réaliser pour une partie du portefeuille devaient contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'exclusions ainsi que de l'utilisation d'indicateurs climatiques dans l'analyse des entreprises, et avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 20 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices et émetteurs souverains.

Sur la base de ses notes et scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme de « investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives constitue un élément essentiel de l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG et par le biais de

plusieurs méthodes.

Pour l'analyse des sociétés, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais liés :

- les activités commerciales des émetteurs de la société et leur incidence positive ou négative sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources,
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, consistant en une exclusion normative et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Activités d'engagement avec les entreprises basées sur le dialogue, en aidant à éviter ou à atténuer les incidences négatives. Le cadre de l'analyse ESG et ses résultats alimentent la politique d'engagement de Candriam et inversement.

Pour l'analyse des émetteurs souverains, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des pays : la méthodologie de recherche et de filtrage ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité selon l'approche des quatre types de capital :

- le capital naturel, qui évalue la façon dont un pays conserve et utilise ses ressources naturelles de manière durable,
- le capital humain, qui mesure la productivité économique et créative par l'évaluation des niveaux d'éducation et d'expertise, l'innovation, la santé, y compris les questions de durabilité,
- le capital social, qui évalue la société civile et les institutions publiques de chaque pays, en mettant l'accent sur la transparence et la démocratie, l'efficacité du gouvernement, la corruption, l'inégalité et la sécurité de la population,
- le capital économique, qui évalue les fondamentaux économiques d'un pays afin de déterminer la capacité de chaque gouvernement à financer et à soutenir les politiques de développement durable à long terme.

2. Filtrage négatif des pays comprenant notamment les éléments suivants :

- la liste des régimes très oppressifs de Candriam — les États commettant de graves violations des droits de l'homme.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise et propre à chaque pays, afin de s'assurer que le score d'un pays reflète de manière adéquate les problèmes à court, moyen et long termes, les défis et/ou les opportunités importantes pour le développement futur de ce pays. Ce degré d'importance

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

dépend d'un certain nombre d'éléments, notamment le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

Notre politique d'engagement est disponible sur le site Internet de Candriam [\[https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities\]](https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des émetteurs institutionnels avec lesquels nous dialoguons. S'agissant des émetteurs institutionnels, comme les entités souveraines ou supranationales ou les organismes, l'essentiel de notre engagement prend la forme de dialogues collaboratifs et de déclarations conjointes. Le climat (PAI1 à PAI6) et la biodiversité (PAI7) sont les principaux sujets que nous abordons avec eux. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [\[https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities\]](https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que nous avons menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle exclusif de transition de risque), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative [\[https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories/candriam/\]](https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories/candriam/). Par l'engagement, notre objectif est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

Dix-neuf émetteurs présents dans le produit financier font partie des cibles prioritaires de la campagne d'engagement Net Zero de Candriam.

De plus, nous continuons de contribuer activement au grand questionnaire du CDP sur la transparence en matière de changement climatique [\[https://www.cdp.net/fr/\]](https://www.cdp.net/fr/), qui alimente nos processus d'investissement : sur les 126 émetteurs de produits financiers ciblés, 88,89 % ont bien rempli le dernier questionnaire en date. Lorsqu'ils sont remplis, les questionnaires nous donnent accès à des données actualisées et plus précises sur les émissions de Scope 1, 2 et 3.

En outre, Candriam participe activement à plusieurs initiatives collaboratives, comme Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives ont ciblé 31 émetteurs présents dans le produit financier. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces

engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (Publications | Candriam) [<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>].

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 75 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI10, PAI11).

L'inclusion n'est pas en reste, sachant que 72 émetteurs du portefeuille ont axé leur engagement plus particulièrement sur des thèmes liés au PAI12 (Écart de rémunération non ajusté entre les sexes) ou PAI13 (Mixité au sein du conseil d'administration).

Bien que les PAI susmentionnés prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2023, d'autres PAI, comme ceux liés à la biodiversité, ont également pu être abordés durant nos séances de dialogue avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI10

Conformément au PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une entreprise respecte les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. Notre analyse normative intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion des entreprises « de niveau 1 » de Candriam, les entités ayant commis les violations les plus graves des principes du Pacte mondial de l'ONU sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial de l'ONU et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines terrestres anti-personnelles, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Nous estimons que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

PAI16

Notre liste de régimes répressives est composée de pays où les droits humains sont régulièrement violés, où les libertés fondamentales sont constamment réprimées et où la sécurité personnelle n'est pas garantie en raison d'une défaillance du gouvernement et de violations éthiques systématiques. Nous sommes aussi extrêmement vigilants en ce qui concerne les États ou pays totalitaires dont le gouvernement se livre à une guerre contre son propre peuple. Pour établir la liste de régimes répressifs, nous nous appuyons sur des données fournies par des sources externes, comme l'indice de liberté dans le monde de Freedom House, les indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale et l'indice de démocratie de l'Economist Intelligence Unit, qui guident notre examen qualitatif des pays non démocratiques.

Pour cette liste de pays, les analystes de Candriam ont mis au point des processus qui s'appliquent aux investissements dans des entités souveraines et des entreprises, notamment des processus d'exclusion, d'atténuation et d'engagement reposant sur notre évaluation des risques. Candriam considère que la dette émise par les entités souveraines ou quasi-souveraines figurant sur la liste de régimes répressifs n'est pas éligible à l'investissement.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur souverain directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
2 - Empreinte carbone	47.09	44.27%	46.63%
10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	53.13%	53.17%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	53.04%	53.16%
16 - Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	0.00%	35.00%	35.01%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2023 - 31/12/2023.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
FREN REP PRES ZCP 29-11-23	Obligations d'États, Provinces et communes	3.46%	FRA
GERMANY 0.0000 20-30 15/08A	Obligations d'États, Provinces et communes	3.26%	DEU
ITALY 3.4 22-28 01/04S	Obligations d'États, Provinces et communes	2.71%	ITA
SPAI LETR DEL TESO ZCP 07-07-23	Obligations d'États, Provinces et communes	2.52%	ESP
0473820FRENCH R ZCP 070224	Obligations d'États, Provinces et communes	2.40%	FRA
0473820FRENCH R ZCP 020524	Obligations d'États, Provinces et communes	2.12%	FRA
ITALY BUONI TES BOT ZCP 140324	Obligations d'États, Provinces et communes	1.98%	ITA
ITAL BUON ORDI DEL ZCP 13-09-24	Obligations d'États, Provinces et communes	1.94%	ITA
FREN REP PRES ZCP 01-06-23	Obligations d'États, Provinces et communes	1.79%	FRA
SPAIN 3.15 23-33 30/04A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.56%	ESP
EUROPEAN UNION 0 21-31 04/07A	Organisations supranationales	1.29%	LUX
EUROPEAN UNION 3.125 23-30 04/12A	Organisations supranationales	1.24%	BEL
SPAI LETR DEL TESO ZCP 12-04-24	Obligations d'États, Provinces et communes	1.12%	ESP
AUSTRIA 0.9 22-32 20/02A	Obligations d'États, Provinces et communes	1.10%	AUT
0473820FRENCH R ZCP 111023	Obligations d'États, Provinces et communes	0.95%	FRA

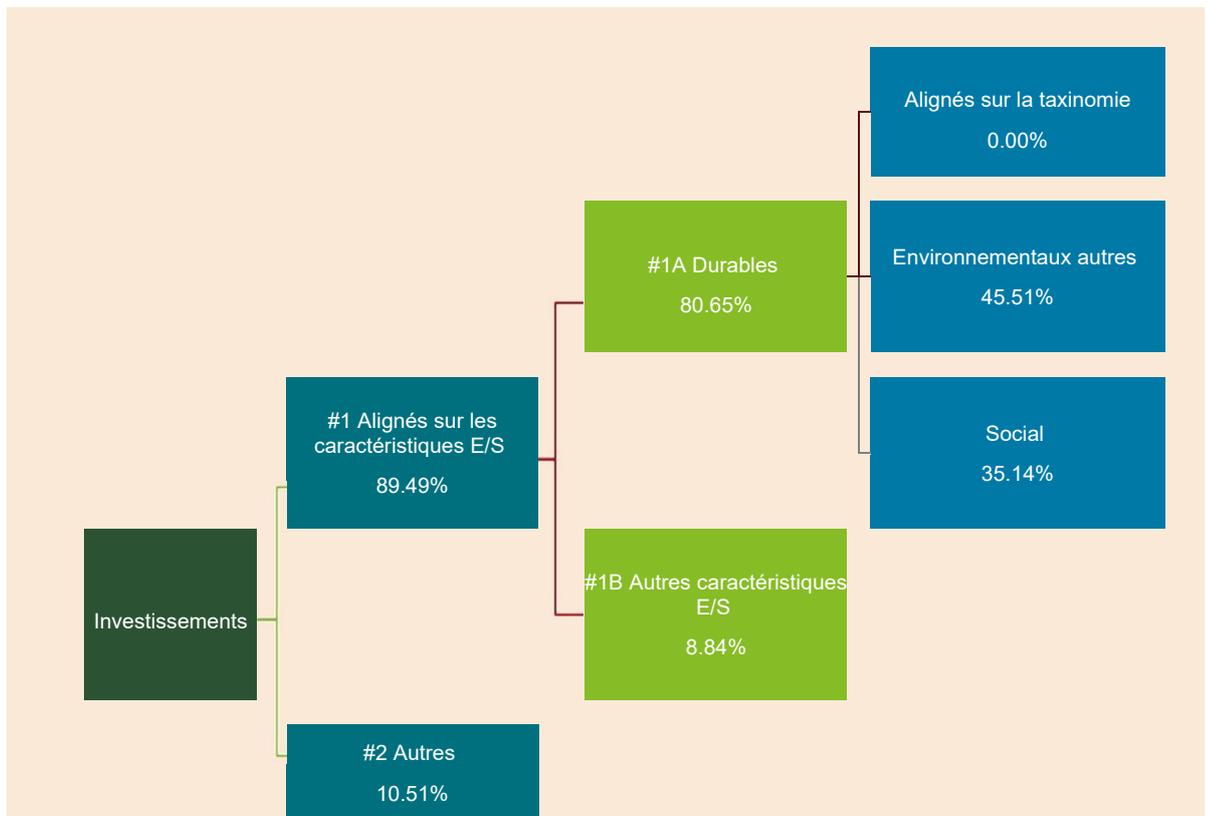
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Banques et autres institutions financières	35.62%
Obligations d'États, Provinces et communes	35.14%
Télécommunication	4.35%
Organisations supranationales	2.53%
Énergie et eau	2.31%
Assurance	2.21%
Internet et services d'Internet	2.16%
Chimie	1.87%
Industrie pharmaceutique	1.25%
Immobilier	1.23%
Services divers	0.96%
Restauration, industrie hôtelière	0.94%
Électronique et semi-conducteurs	0.92%
Matériaux de construction	0.90%
Institutions non classifiables	0.83%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

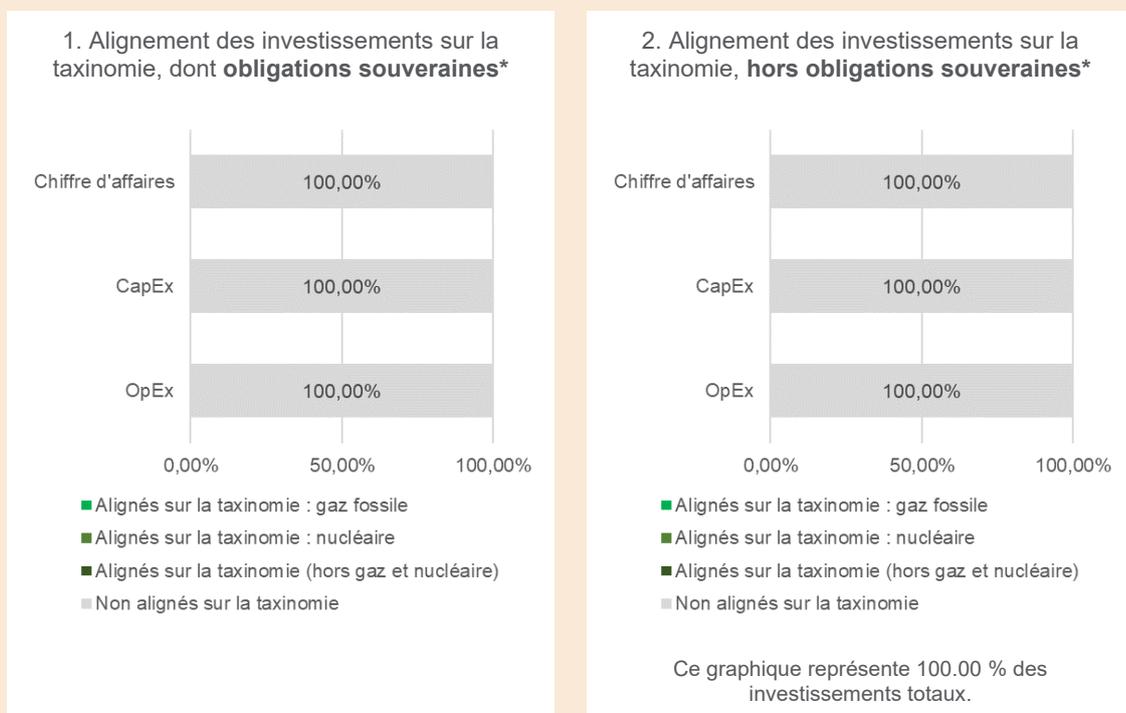


Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 45,51 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2023 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 35,14 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 10,51 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- des investissements présentant des caractéristiques E/S au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement E/S de Candriam. Ces investissements ont été vendus au cours de la période ou considérés comme d'autres investissements ;
- Autres investissements (y compris les produits dérivés mono-émetteurs) achetés à des fins de diversification, qui ne respectent pas les caractéristiques environnementales ou sociales requises, ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'un filtrage ESG ou pour lesquels des données ESG ne sont pas disponibles. Ces investissements ont respecté les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés à des fins d'exposition et de couverture.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à atteindre une empreinte carbone inférieure à 200 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi.

Au cours de la période de référence, le produit financier a émis 47,09 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi.

Le produit financier a atteint son objectif en privilégiant les émetteurs à plus faible empreinte carbone.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.